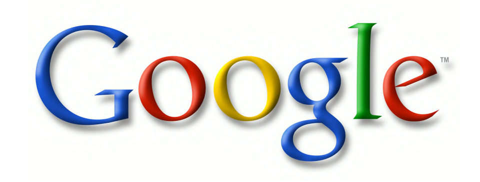



Stanford University Libraries
3 6105 117 430 160

ANNUAIRE

HISTORIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9

ANNUAIRE

HISTORIQUE

POUR L'ANNÉE 1837,

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD,

LIBRAIRE DE LA *SOCIÉTÉ DE* L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

1836.

AVERTISSEMENT.

L'Annuaire de la Société de l'Histoire de France contient des tablettes, des notices et des extraits, destinés à servir d'éclaircissements aux historiens originaux, dont la publication forme l'objet principal des travaux de cette Société. Il sera traité alternativement de la géographie, de l'histoire, de la littérature et des arts de la France. Dans chacune de ces parties on aura toujours soin de procéder du général au particulier. Ainsi, après avoir publié la chronologie des rois et le tableau des pays de la France, on donnera successivement la chronologie des grands feudataires de la couronne et des grands officiers civils et militaires du royaume ; le tableau des diocèses et des abbayes, et les différentes suites des archevêques, des évêques et des abbés ; la liste des pairies, des parlements, des universités, des généralités, bailliages, sénéchaussées, etc. ; la description particulière des provinces, de leurs divisions et même des localités. De même pour la partie de la littérature et pour celle des arts : aux pièces publiées cette année et propres à donner une idée générale de

l'état de la langue et de la musique à différentc époques, succéderont des tables destinées à fair connaître les écrivains et les artistes, ainsi qu les productions les plus remarquables de chaqu siècle. Enfin, l'Annuaire de la Société devra forme comme un répertoire de l'Histoire de France, e présenter un précis de tous les renseignements qu se peuvent tirer de la réunion de nos cinq grand ouvrages historiques, savoir : l'*Art de vérifie les Dates*, le *Gallia christiana*, l'*Histoire litte raire*, les *Monuments de la monarchie françai* et la *Bibliothèque historique de la France*.

Nous avions l'espoir d'offrir à nos lecteurs, dè notre premier numéro, la description de l'une d nos plus intéressantes provinces, de la Norman die, et M. Auguste Le Prévost, plus capable qu personne d'un pareil travail, avait bien voulu s'e charger; malheureusement ses nombreuses oc cupations ne lui ont pas permis de l'achever temps. Toutefois rien ne sera perdu pour l'An nuaire; on connaît le zèle et l'amour de ce savar confrère pour la Société, et l'on peut prometti à nos lecteurs de l'année 1838, le morceau dor l'absence ne se fera que trop sentir aujourd'hui.

Les Sociétaires qui auraient des articles ou des rectifications à insérer dans l'Annuaire, sont priés de les adresser au Secrétaire de la Société avant le premier juillet de chaque année.

Le conseil s'assemble le premier lundi de chaque mois dans la salle du conservatoire de la Bibliothéque du Roi, rue des Petits-Champs, n° 10. Tous les membres de la Société ont droit d'y assister. L'assemblée générale de la Société se tiendra le 8 mai, rue Taranne, n° 12.

Toute demande d'admission dans la Société de l'Histoire de France doit être adressée, soit verbalement au conseil par l'organe d'un Sociétaire, soit par écrit à M. le Secrétaire de la Société.

Les Sociétaires qui résident dans les départements ou à l'étranger, sont priés de faire choix de correspondants à Paris.

Séances du Conseil d'Administration *de la Société de l'Histoire de France, en* 1837.

2 Janvier.	3 Juillet.
6 Février.	7 Août.
6 Mars.	4 Septembre.
3 Avril.	2 Octobre.
8 Mai, assemblée générale de la Société.	6 Novembre.
5 Juin.	4 Décembre.

Par arrêté du Conseil, du 16 mai 1836, le comité de l'Annuaire de 1837 a été composé, avec M. J. Desnoyers, qui en fait de droit partie comme secrétaire de la Société, de MM. Guérard, président, Duchesne aîné, Allou et Paulin Paris.

ANNÉE 1837.

Comput ecclésiastique.		*Quatre-Temps.*	
Nombre d'Or en 1837.	14	Février......	15, 17 et 18
Epacte...............	XXIII	Mai.........	17, 19 et 20
Lettre dominicale....	A	Septembre....	20, 22 et 23
Indiction romaine....	10	Décembre....	20, 22 et 23

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 22 janvier.
Les Cendres, 8 février.
Pâques, 26 mars.
Ascension, 4 mai.
Pentecôte, 14 mai.
La Fête-Dieu, 25 mai.
1er dim. de l'Avent, 3 déc.

Éclipses de 1837.

Le 5 avril, éclipse de Soleil, invisible à Paris.
Le 20 avril, éclipse totale de Lune, visible à Paris, de $6^h\ 58'\ 6''$ du soir, jusqu'à $10^h\ 41'\ 1''$.
Le 4 mai, éclipse de Soleil, invisible à Paris.
Le 13 octobre, éclipse totale de Lune, visible à Paris, de $9^h\ 39'\ 7''$ du soir, jusqu'à $1^h\ 12'\ 4''$ du matin.
Le 29 octobre, éclipse de Soleil, invisible à Paris.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Républ.	Grégor	JOURS de la semaine.	JANVIER. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Te mo à midi
Déc.	Niv.				H.	H.	H.
20	11	1	DIM.	CIRCONCISION.	7.56	4.12	0.
21	12	2	Lun.	s. Basile, évêque.	7.56	4.12	0.
22	13	3	Mar.	s^te^ Geneviève.	7 56	4.13	0.
23	14	4	Mer.	s. Rigobert.	7.56	4 15	0.
24	15	5	Jeu.	s. Siméon Stylite.	7.56	4.16	0.
25	16	6	Ven.	ÉPIPHANIE.	7.55	4.17	0.
26	17	7	Sam.	s. Théau.	7.55	4 19	0.
27	18	8	DIM.	Ier *après l'Epiph.*	7 55	4.20	0.
28	19	9	Lun.	s. Furcy.	7.54	4.21	0.
29	20	10	Mar.	s. Paul, ermite.	7.54	4.22	0.
30	21	11	Mer.	s. Théodose.	7.53	4.23	0.
31	22	12	Jeu.	s. Eutrope.	7.53	4.25	0.
Janvier. 1	23	13	Ven.	s. Léonce.	7.52	4.26	0.
2	24	14	Sam.	s. Hilaire.	7.51	4.27	0.
3	25	15	DIM.	IIe *après l'Epiph.*	7.51	4.29	0.
4	26	16	Lun.	s. Guillaume.	7.50	4.30	0.1
5	27	17	Mar.	s. Antoine.	7.49	4.31	0.1
6	28	18	Mer.	Chaire de s. Pierre.	7.49	4.33	0.1
7	29	19	Jeu.	s. Sulpice.	7.48	4.35	0.1
8	30	20	Ven.	s. Sébastien.	7.47	4.36	0.1
9	Pluviôse. 1	21	Sam.	s^te^ Agnès.	7.46	4.38	0.1
10	2	22	DIM.	*Septuagésime.*	7.45	4.39	0.1
11	3	23	Lun.	s. Ildephonse.	7.44	4.41	0.1
12	4	24	Mar.	s. Babylas.	7.42	4.43	0.1
13	5	25	Mer.	Conv. de s. Paul.	7.41	4.45	0.1
14	6	26	Jeu.	s^te^ Paule.	7.40	4.46	0.1
15	7	27	Ven.	s. Julien.	7.39	4.47	0.1
16	8	28	Sam.	s. Charlemagne.	7.38	4.49	0.1
17	9	29	DIM.	*Sexagésime.*	7.36	4.50	0.1
18	10	30	Lun.	s^te^ Bathilde.	7.35	4.52	0.1
19	11	31	Mar.	s. Cyr.	7.34	4.54	0.1

JANVIER.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

Âge de la Lune.	Calendriers lunaires. Hébraï.		Calendriers lunaires. Hégire.		Calend. grég.		Événemens historiques de France avant 1789.
24	Tebeth.	24	Ramadhan.	23	1	1515	Louis XII meurt à Paris, âgé de 53 ans.
25		25		24	2	1604	Edit de rappel des Jésuites.
26		26		25	3	1656	Math. Molé, m. à Paris, âgé de 72 ans.
27		27		26	4	1672	1re repr. de *Bajazet*, trag. de Racine.
28		28		27	5	1757	Damiens assassine Louis XV.
29		29		28	6	1649	Louis XIV sort de Paris av. Mazarin.
1	Sabath.	1		29	7	1565	Edit pr exclure les Jésuites de France.
2		2		30	8	1558	Calais repris sur les Anglais.
3		3	Schoual.	1	9	1514	Anne de Bretagne m. à Blois, à 38 ans.
4		4		2	10	1724	Abdication de Philippe V, roi d'Esp.
5		5		3	11	1787	Traité de com. entre la Fr. et la Russ.
6		6		4	12	1673	Racine et Fléchier reçus à l'Acad. Fr.
7		7		5	13	1726	Incendie de l'hist. de L. XIV, pr Rac.
8		8		6	14	1526	François Ier recouvre la liberté.
9		9		7	15	1761	Les Anglais s'empar. de Pondichéry.
10		10		8	16	1589	Bussy le Clerc mène le Parl. à la Bast.
11		11		9	17	1562	Edit permett. les assembl. des Calvin.
12		12		10	18	1650	Arrestation du prince de Condé, etc.
13		13		11	19	1418	Prise de Rouen par les Anglais.
14		14		12	20	1771	Maupeou fait dissoudre le Parlement.
15		15		13	21	1536	Calvin s'établit à Genève.
16		16		14	22	1685	Furetière exclu de l'Académie.
17		17		15	23	1656	Pascal publie sa lettre à un provincial.
18		18		16	24	1770	Les rentes réduites par l'abbé Terray.
19		19		17	25	1714	Ire assemblée pr la bulle *Unigenitus*.
20		20		18	26	1713	Chardin meurt près de Londr., à 70 a.
21		21		19	27	1732	Clôture du cimetière Saint-Médard.
22		22		20	28	814	Charlemagne m. à Aix-la-Chapelle.
23		23		21	29	1743	Le card. de Fleury meurt à 90 ans.
24		24		22	30	1589	Procession de la Ligue à Paris.
25		25		23	31	1686	Mort du poète Jean Mairet.

Calendriers solaires. Julien.	Répub.	Grégor.	Jours de la semaine.	FÉVRIER. FÊTES ET SAINTS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Janv.	Pluv.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
20	12	1	Mer.	s. Ignace.	7.33	4.56	0.13.56
21	13	2	Jeu.	PURIFICATION.	7.32	4.57	0.14. 4
22	14	3	Ven.	s. Blaise.	7.30	4.59	0.14.11
23	15	4	Sam.	ste Jeanne.	7.28	5. 0	0.14.16
24	16	5	DIM.	*Quinquagésime.*	7.27	5. 2	0.14.21
25	17	6	Lun.	ste Dorothée.	7.25	5. 3	0.14.25
26	18	7	Mar.	s. Romuald.	7.24	5. 5	0.14.29
27	19	8	Mer.	*Les Cendres.*	7.23	5. 7	0.14 31
28	20	9	Jeu.	ste Apolline.	7.21	5. 9	0.14.33
29	21	10	Ven.	ste Scholastique.	7.20	5.11	0.14.34
30	22	11	Sam.	s. Séverin.	7.18	5.13	0.14.34
31	23	12	DIM.	1er *D. de Carême.*	7.17	5.14	0.14.34
Février.							
1	24	13	Lun.	s. Grégoire.	7.15	5.16	0.14.32
2	25	14	Mar.	s. Valentin.	7.13	5.17	0.14.30
3	26	15	Mer.	*Q.-T.* s. Faustin.	7.11	5.18	0.14.27
4	27	16	Jeu.	ste Julienne.	7. 9	5.20	0.14.23
5	28	17	Ven.	*Q.-T.* s. Antoine.	7. 7	5.22	0.14.19
6	29	18	Sam.	s. Siméon.	7. 5	5.23	0.14.14
7	30	19	DIM.	IIe *D. de Carême.*	7. 4	5.25	0.14. 8
	Ventose.						
8	1	20	Lun.	s. Eucher.	7. 2	5.27	0.14. 2
9	2	21	Mar.	s. Flavien.	7. 0	5.29	0.13.54
10	3	22	Mer.	ste Isabelle.	6.58	5.30	0.13.47
11	4	23	Jeu.	s. Lazare.	6.57	5.32	0.13.38
12	5	24	Ven.	s. Prétextat.	6.55	5.34	0.13.29
13	6	25	Sam.	s. Mathias.	6 53	5.35	0.13.20
14	7	26	DIM.	IIIe *D. de Carême.*	6.51	5.37	0.13.10
15	8	27	Lun.	ste Honorine.	6.49	5.38	0.12.59
16	9	28	Mar.	s. Romain.	6.47	5.40	0.12.48

FÉVRIER.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hégire.	Calend. grég.		
Sabath. 26	Schioual. 24	1	1393	Charles VI risque d'être brûlé.
27	25	2	1586	Des Adrets meurt âgé de 73 ans.
28	26	3	1486	1re tenue de la foire St.-Germain.
29	27	4	1774	La Condamine m. à Paris âgé de 71 a.
30	28	5	1357	Etats généraux tenus à Paris.
Adar. 1	29	6	1778	Traité ent. la France et les Et.-Unis.
2	Dzoulcada. 1	7	1788	Dernière lettre de La Pérouze.
3	2	8	1778	Lekain meurt à Paris âgé de 49 ans.
4	3	9	1450	Mort d'Agnès Sorel.
5	4	10	1778	Retour de Voltaire à Paris.
6	5	11	1302	Bulle de Boniface VIII, brûlée à Paris.
7	6	12	1712	La De de Bourgogne m. à Vers. à 26 a.
8	7	13	1478	Trève entre Louis XI et Edouard IV.
9	8	14	1709	1re repr. de *Turcaret*, com. de Le Sage.
10	9	15	1788	La question abolie en France.
11	10	16	1722	Plantation des gr. routes en France.
12	11	17	1589	1re séance du conseil de la Ligue.
13	12	18	1563	Poltrot assassine le duc de Guise.
14	13	19	1651	Mazarin banni par le Parlement.
15	14	20	1771	De Mairan, sec. de l'Acad., m. à Par.
16	15	21	1397	Les condamnés assistés par un ecclés.
17	16	22	1787	Assemblée des notables à Versailles.
18	17	23	1766	Stanislas, R. de Pologne, m. à Lunévill.
19	18	24	1525	François Ier, pris à la bat. de Pavie.
20	19	25	1756	Masers de Latude s'échappe de la Bast.
21	20	26	1266	Bat. de Bénévent gag. pr Ch. d'Anjou.
22	21	27	1777	Le C. de S.-Florentin m. à Paris, 73 a.
23	22	28	1624	Antoine Favre, jurisc., meurt à 67 ans.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	MARS. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Févr.	Ven.				H. '	H. '	H. ' ''
17	10	1	Mer.	s. Aubin.	6.45	5.42	0.12.36
18	11	2	Jeu.	s. Simplice.	6.43	5.43	0.12.24
19	12	3	Ven.	s. Marin.	6.41	5.44	0.12.11
20	13	4	Sam.	s. Casimir.	6.39	5.46	0.11.58
21	14	5	DIM.	IVe *D. de Carême.*	6.37	5.48	0.11.44
22	15	6	Lun.	ste Colette.	6.35	5.50	0.11.30
23	16	7	Mar.	ste Perpétue.	6.33	5.51	0.11.16
24	17	8	Mer.	s. Jean de Dieu.	6.31	5.52	0.11. 1
25	18	9	Jeu.	ste Françoise.	6.29	5.54	0.10.46
26	19	10	Ven.	s. Droctové.	6.27	5.56	0.10.30
27	20	11	Sam.	s. Vindicien.	6.24	5.57	0.10.14
28	21	12	DIM.	*La Passion.*	6.22	5.59	0. 9.58
Mars. 1	22	13	Lun.	ste Euphrasie.	6.20	6. 0	0. 9.41
2	23	14	Mar.	s. Lubin.	6.18	6. 1	0. 9.25
3	24	15	Mer.	s. Longin.	6.16	6. 3	0. 9. 7
4	25	16	Jeu.	s. Cyriaque.	6.14	6. 5	0. 8.50
5	26	17	Ven.	ste Gertrude.	6.12	6. 7	0. 8.32
6	27	18	Sam.	s. Alexandre.	6.10	6. 8	0. 8.15
7	28	19	DIM.	*Les Rameaux.*	6. 8	6. 9	0. 7.57
8	29	20	Lun.	s. Joachim.	6. 6	6.11	0. 7.38
9	30	21	Mar.	s. Benoît.	6. 3	6.12	0. 7.20
10	Germinal. 1	22	Mer.	ste Lée.	6. 1	6.14	0. 7. 2
11	2	23	Jeu.	s. Victorien.	5.59	6.16	0. 6.43
12	3	24	Ven.	s. Gabriel.	5.57	6.17	0. 6.25
13	4	25	Sam.	ANNONCIATION.	5.55	6.18	0. 6. 6
14	5	26	DIM.	PAQUES.	5.53	6.20	0. 5.48
15	6	27	Lun.	s. Robert.	5.51	6.22	0. 5.29
16	7	28	Mar.	ste Dorothée.	5.48	6.23	0. 5.10
17	8	29	Mer.	s. Cyrille.	5.47	6.24	0. 4.52
18	9	30	Jeu.	s. Rieul.	5.45	6.26	0. 4.33
19	10	31	Ven.	s. Benjamin.	5.42	6.27	0. 4.15

MARS.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES.				
Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		
Adar. 24	Dzoulcada. 23	1	1562	Massacre des protestans à Vassy.
25	24	2	1583	Henri III assiste à la proc. des pénit.
26	25	3	1638	J. de Werth pris et amené à Vincennes.
27	26	4	1705	Nouv. impôt d'un 10e ord. par L. XIV.
28	27	5	1590	Le card. de Bourbon (Ch. X) procl. roi.
29	28	6	1681	L'abbé de Marolles m. à Paris à 81 a.
30	29	7	1608	Benoît, curé de S.-Eustache, m. à 87 a.
Véadar. 1	30	8	1759	Révoc. du privilége de l'Encyclopédie.
2	Dzoulhedgé. 1	9	1661	Le card. Mazarin m. à Paris à 59 ans.
3	2	10	1661	Louis XIV gouverne sans 1er ministre.
4	3	11	1314	Jacques de Molai, brûlé à Paris.
5	4	12	1699	Condamn. des préceptes de Fénelon.
6	5	13	1569	Le pr. de Condé tué à la bat. de Jarnac.
7	6	14	1590	Henri IV gagne la bataille d'Ivri.
8	7	15	1667	Création d'un lieutenant de police.
9	8	16	1578	Le Hennyer meurt à Lisieux à 81 ans.
10	9	17	1560	Conjuration d'Amboise.
11	10	18	1777	L'empereur Joseph II vient en France.
12	11	19	1563	Edit de pacificat. avec les protestans.
13	12	20	1781	Mort de Turgot.
14	13	21	1762	La Caille, astronome, meurt à 48 ans.
15	14	22	1594	Entrée de Henri IV à Paris.
16	15	23	1682	Décl. du clergé de Fr. sr la p. du pape.
17	16	24	1529	Création du Collége de France.
18	17	25	1221	Robert de Courtenay cour. à Constan.
19	18	26	1720	De Horn exécuté en place de Grève.
20	19	27	1351	Combat des 30 à Josselin et Ploermel.
21	20	28	1757	Exécution de Damiens.
22	21	29	1689	Théoph. Bonnet, méd., m. à 69 ans.
23	22	30	1778	Voltaire couronné au théâtre.
24	23	31	1547	François Ier m. à Rambouillet, à 52 a.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	AVRIL. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temp moye au midi vr
Mars	Ger.				H. ′	H. ′	H. ′
20	11	1	Sam.	s. Hugues.	5.40	6.29	0. 3.
21	12	2	Dim.	*Quasimodo.*	5.38	6.30	0. 3.
22	13	3	Lun.	s. Richard.	5.36	6.31	0. 3.
23	14	4	Mar.	s. Ambroise.	5 34	6.33	0. 3.
24	15	5	Mer.	s. Vincent.	5.32	6.35	0. 2
25	16	6	Jeu.	ste Prudence.	5.30	6.36	0. 2.
26	17	7	Ven.	s. Aybert.	5.28	6.37	0. 2.
27	18	8	Sam.	s. Gauthier.	5.26	6.39	0. 1.
28	19	9	Dim.	IIe *après Pâques.*	5.24	6.41	0. 1.
29	20	10	Lun.	s. Macaire.	5.22	6.42	0. 1
30	21	11	Mar.	s. Léon. s. Ambr.	5.20	6.43	0. 1
31	22	12	Mer.	s. Jules.	5.18	6.45	0. 0
Avril. 1	23	13	Jeu.	s. Justin.	5.16	6.47	0. 0
2	24	14	Ven.	s. Tiburce.	5.14	6.48	0. 0
3	25	15	Sam.	s. Maxime.	5.12	6.49	0. 0
4	26	16	Dim.	IIIe *après Pâques.*	5.10	6.51	11.59
5	27	17	Lun.	s. Anicet.	5. 8	6.53	11.59
6	28	18	Mar.	s. Parfait.	5. 6	6.54	11.59
7	29	19	Mer.	s. Elphège.	5. 4	6.55	11.59
8	30	20	Jeu.	s. Anselme.	5. 2	6.57	11.58
9	Floréal. 1	21	Ven.	ste Opportune.	5. 0	6.58	11.58
10	2	22	Sam.	Inv. de s. Denis.	4.58	6.59	11.58
11	3	23	Dim.	IVe *après Pâques.*	4.56	7. 1	11.58
12	4	24	Lun.	ste Beuve.	4.54	7. 3	11.58
13	5	25	Mar.	s. Marc.	4.53	7. 4	11.57
14	6	26	Mer.	s. Clet.	4.51	7. 6	11.57
15	7	27	Jeu.	s. Polycarpe.	4.49	7. 7	11.57
16	8	28	Ven.	ste Valérie.	4.47	7. 8	11.57
17	9	29	Sam.	ste Marie egypt.	4.45	7.10	11.57
18	10	30	Dim.	Ve *après Pâques.*	4.44	7.11	11.57

AVRIL.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

Age de la Lune.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		
26	Véadar. 25	Dzoulhedge. 24	1	1431	J. Juvenel, arch. de Reims, m. à 85 a.
27	26	25	2	1305	Jeanne de Navarre meurt à 35 ans.
28	27	26	3	1730	Enregistrement de la bulle *Unigenitus*.
29	28	27	4	1609	De l'Ecluse, bot., m. à Leyde à 83 ans.
1	29	28	5	1250	Saint-Louis, prisonnier à Mansourah.
2	Nisan. 1	29	6	1468	Etats génér. convoq. à Tours p. L. XI.
3	2	Moharram. 1	7	1652	Comb. de Blenau, ent. Turen. et Cond.
4	3	2	8	1364	Jean II m. prisonnier à Londr., à 54 a.
5	4	3	9	1217	P. de Courtenay, cour. à Constantin.
6	5	4	10	1302	Etats gén. convoq. pr Philippe-le-Bel.
7	6	5	11	1713	Traité de paix signé à Utrecht.
8	7	6	12	1204	Constantinople prise par les croisés fr.
9	8	7	13	1598	Edit de Nantes en fav. des protestans.
10	9	8	14	1764	Mme de Pompadour meurt à 44 ans.
11	10	9	15	1719	Mme de Maintenon m. à S.-Cyr à 84 a.
12	11	10	16	1788	Buffon meurt âgé de 81 ans.
13	12	11	17	1775	Incendie de la salle de spect. à Troyes.
14	13	12	18	1450	Victoire de Formigny: la Norm. déliv.
15	14	13	19	1054	Léon IX, né en Alsace, m. à R. à 52 a.
16	15	14	20	1314	Clément V, de Bordeaux, m. à Avignon.
17	16	15	21	1699	Jean Racine meurt à 59 ans.
18	17	16	22	1370	H. Aubriot pose la 1re p. de la Bastille.
19	18	17	23	1343	Humbert II cède le Dauphiné à la Fr.
20	19	18	24	1617	Assassinat de Concini, mar. d'Ancre.
21	20	19	25	1707	Bat. d'Almanza gagn. par de Berwick.
22	21	20	26	1722	L'actrice Gauthier se fait carmélite.
23	22	21	27	1404	Mort de Philip.-le-Hardi, d. de Bourg.
24	23	22	28	1503	Bat. de Cerignole: la Fr. perd Naples.
25	24	23	29	1630	D'Aubigné meurt âgé de 80 ans.
26	25	24	30	1524	Bayard meurt âgé de 48 ans.

Calendriers solaires. Julien.	Répub.	Grégor.	Jours de la semaine.	Mai. Fêtes et saints.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Avril	Flor.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	11	1	Lun.	s. Jacq. s. Philip.	4.42	7.13	11.56.55
20	12	2	Mar.	IIe *Rogation.*	4.40	7.14	11.56 48
21	13	3	Mer.	IIIe Inv. de la Cr.	4.39	7.16	11.56.41
22	14	4	Jeu.	ASCENSION.	4.37	7.17	11.56.35
23	15	5	Ven.	s. Vincent.	4.36	7.19	11.56.29
24	16	6	Sam.	s. Jean Porte-Lat.	4.34	7.20	11.56.24
25	17	7	Dim.	VIe *D. apr. Pâques.*	4.32	7.21	11.56.19
26	18	8	Lun.	s. Désiré.	4.30	7.22	11.56.15
27	19	9	Mar.	s. Grégoire de Naz.	4.29	7.24	11.56.12
28	20	10	Mer.	s. Gordien.	4.27	7.25	11.56. 9
29	21	11	Jeu.	s. Mamert.	4.26	7.27	11.56. 7
30	22	12	Ven.	s. Epiphane.	4.24	7.28	11.56. 5
Mai. 1	23	13	Sam.	s. Servais.	4.23	7.30	11.56. 4
2	24	14	Dim.	PENTECOTE.	4.22	7.31	11.56. 3
3	25	15	Lun.	s. Isidore.	4.20	7.32	11.56. 3
4	26	16	Mar.	s. Honoré.	4.19	7.34	11.56. 4
5	27	17	Mer.	*Quatre-Temps.*	4.18	7.35	11.56. 5
6	28	18	Jeu.	s. Félix.	4.16	7.36	11.56. 7
7	29	19	Ven.	s. Célestin.	4.15	7.37	11.56. 9
8	30	20	Sam.	s. Bernardin.	4.14	7.39	11.56.12
9	Prairial. 1	21	Dim.	Trinité.	4.13	7.40	11.56.15
10	2	22	Lun.	ste Julie.	4.12	7.41	11.56.19
11	3	23	Mar.	s. Didier.	4.10	7.42	11.56.23
12	4	24	Mer.	s. Donatien.	4. 9	7.43	11.56.28
13	5	25	Jeu.	Fête-Dieu.	4. 9	7.45	11.56.33
14	6	26	Ven.	s. Philippe de N.	4. 8	7.46	11.56.39
15	7	27	Sam.	s. Jules.	4. 7	7.47	11.56.4
16	8	28	Dim.	IIe *après la Pent.*	4. 6	7.48	11.56.5
17	9	29	Lun.	s. Cyrille.	4. 5	7.49	11.57.
18	10	30	Mar.	s. Hubert.	4. 4	7.50	11.57.
19	11	31	Mer.	ste Pétronille.	4. 3	7.51	11.57.

DRIERS
AIRES.

MAI.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE

avant 1789.

Hégire.		Calend. grég.		
Moharram.	25	1	1727	Le diacre Pâris meurt à Paris à 37 a.
	26	2	1716	Création de la banque de Law.
	27	3	1324	Institution des jeux floraux.
	28	4	1600	Confér. ent. du Perron et Mornay à F.
	29	5	1664	Fête donnée à Versailles par L. XIV.
	30	6	1527	Le connét. de Bourbon tué au sac de R.
Sefer.	1	7	1617	Le prés. J. A. de Thou meurt à 64 ans.
	2	8	1429	Jeanne d'Arc fait lever le siége d'Orl.
	3	9	1766	Exécution du comte de Lally à Paris.
	4	10	1774	Louis XV meurt à Versailles à 64 ans.
	5	11	1745	Bataille de Fontenoy.
	6	12	1588	Journée des Barricades.
	7	13	1648	Arrêt d'union du parlement de Paris.
	8	14	1610	Henri IV assassiné par Ravaillac.
	9	15	1698	La Champmeslé m. à Paris à 54 ans.
	10	16	1725	Rapin de Thoyras m. à Wesel à 64 a.
	11	17	1588	Procession du d. de Joyeuse de P. à Ch.
	12	18	1408	Réparation du prévôt de Paris à l'Un.
	13	19	1643	Le d. d'Enghien g. la bat. de Rocroy.
	14	20	1756	Victoire navale remportée à Mahon.
	15	21	576	Mort de S.-Germain, évêque de Paris.
	16	22	1745	Le maréchal de Broglie m. à 74 ans.
	17	23	1706	De Villeroi perd la bat. de Ramillies.
	18	24	1430	Jeanne d'Arc prise au siége de Comp.
	19	25	1720	Invasion de la peste de Marseille.
	20	26	1755	Exécution de Mandrin, contreband.
	21	27	1610	Exécution de Ravaillac.
	22	28	1707	Mme de Montespan meurt à 66 ans.
	23	29	1692	Tourville perd la bat. de La Hogue.
	24	30	1431	Jean d'Arc est brûlée à Rouen.
	25	31	1786	Madame de la Mothe condamnée.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	CALENDRIERS SOLAIRES. Répub.	CALENDRIERS SOLAIRES. Grégor.	JOURS de la semaine.	JUIN. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Mai.	Prai.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
20	12	1	Jeu.	s. Pamphile.	4. 3	7.52	11.57.25
21	13	2	Ven.	s. Marcellin.	4. 3	7.53	11.57.34
22	14	3	Sam.	ste Clotilde.	4. 2	7.54	11.57.44
23	15	4	Dim.	IIIe *après la Pent.*	4. 1	7.55	11.57.54
24	16	5	Lun.	s. Boniface.	4. 0	7.56	11.58. 4
25	17	6	Mar.	s. Claude.	4. 0	7.56	11.58.14
26	18	7	Mer.	s. Paul, évêque.	3.59	7.57	11.58.25
27	19	8	Jeu.	s. Médard.	3.59	7.58	11.58.37
28	20	9	Ven.	s. Vincent.	3.59	7.59	11.58.48
29	21	10	Sam.	s. Landry.	3.59	7.59	11.59. 0
30	22	11	Dim.	IVe *après la Pent.*	3.58	8. 0	11.59.12
31	23	12	Lun.	s. Olympe.	3.58	8. 1	11.59.24
Juin. 1	24	13	Mar.	s. Ant. de Padoue.	3.58	8. 2	11.59.36
2	25	14	Mer.	s. Ruffin.	3.58	8. 2	11.59.48
3	26	15	Jeu.	s. Fargeau.	3.58	8. 2	0. 0. 1
4	27	16	Ven.	s. Cyr.	3.57	8. 3	0. 0.14
5	28	17	Sam.	s. Avit.	3.57	8. 3	0. 0.26
6	29	18	Dim.	Ve *après la Pent.*	3.58	8. 4	0. 0.39
7	30	19	Lun.	s. Gerv. et s. Prot.	3.58	8. 4	0. 0.52
8	Messidor. 1	20	Mar.	s. Silvère.	3 58	8. 4	0. 1. 5
9	2	21	Mer.	s. Leufroi.	3.58	8. 4	0. 1.18
10	3	22	Jeu.	s. Paulin.	3.59	8. 5	0. 1.31
11	4	23	Ven.	s. Andry.	3.59	8. 5	0. 1.44
12	5	24	Sam.	s. Jean-Baptiste.	3.59	8. 5	0. 1.56
13	6	25	Dim.	VIe *après la Pent.*	3.59	8. 5	0. 2. 9
14	7	26	Lun.	s. Prosper.	3.59	8. 5	0. 2.22
15	8	27	Mar.	s. Ladislas.	4. 0	8. 6	0. 2.34
16	9	28	Mer.	s. Irénée.	4. 1	8. 6	0. 2.47
17	10	29	Jeu.	s. Pierre, s. Paul.	4. 1	8. 5	0. 2.59
18	11	30	Ven.	s. Martial.	4. 1	8. 5	0. 3.11

CALENDRIERS LUNAIRES.				
Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		**JUIN.** ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.
Jiar. 27	Sefer. 26	1	1530	Échange des enfans de François 1er.
28	27	2	1701	Mlle de Scudéry meurt à Paris à 94 a.
29	28	3	1590	Procession de la Ligue à Paris.
Sivan. 1	29	4	1666	Première représent. du *Misanthrope*.
2	Rabié I. 1	5	1662	Carrousel à Paris sur la pl. de ce nom.
3	2	6	1710	Mme de la Vallière m. à Paris à 66 a.
4	3	7	1520	Entrevue du camp du Drap-d'Or.
5	4	8	1768	Mort de Winckelmann.
6	5	9	1760	Etablissem. de la petite poste à Paris.
7	6	10	1190	Mort de Frédéric Barberousse.
8	7	11	1720	Le d. de Bourbon cesse d'être 1er min.
9	8	12	1672	Passage du Rhin par l'arm. de L. XIV.
10	9	13	1769	La Corse soumise à la France.
11	10	14	1658	Bat. des Dunes, et pr. de Dunkerque.
12	11	15	1467	Philip.-le-Bon, d. de Bourg., m. à 71 a.
13	12	16	956	Mort de Hugues-le-Grand, c. de Paris.
14	13	17	1778	Laclocheterie fait fuir une frég. angl.
15	14	18	1696	Jean Bart prend 5 vaisseaux holland.
16	15	19	1715	Le chimiste Lemery meurt à 70 ans.
17	16	20	1747	Assassinat de Nadir-Shah.
18	17	21	1627	De Bouteville exécuté come duelliste.
19	18	22	1340	Perte du combat naval de l'Ecluse.
20	19	23	1589	Sixte V excommunie Henri III.
21	20	24	1768	La reine Marie Leczinska m. à 65 a.
22	21	25	1669	Le d. de Beaufort tué d. l'île de Candie.
23	22	26	1683	Bombardement d'Alger pr Duquesne.
24	23	27	1743	De Noailles perd la bat. de Dettingen.
25	24	28	1756	Prise de Mahon par le mar. de Richel.
26	25	29	1734	Le mar. de Coigny g. la bat. de Parme.
27	26	30	1670	Mort de Henriette d'Angl., dse d'Orl.

[redacted]

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor.	JOURS de la semaine.	JUILLET. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Juin.	Mes.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	12	1	Sam.	s. Martial.	4. 1	8. 4	0. 3.23
20	13	2	Dim.	VIIe *après la Pent.*	4. 2	8. 4	0. 3.34
21	14	3	Lun.	s. Anatole.	4. 3	8. 4	0. 3.46
22	15	4	Mar.	Trans. de s. Mart.	4. 4	8. 4	0. 3.57
23	16	5	Mer.	ste Zoé.	4. 4	8. 4	0. 4. 7
24	17	6	Jeu.	s. Tranquillin.	4. 5	8. 3	0. 4.18
25	18	7	Ven.	s. Thomas.	4. 6	8. 3	0. 4.28
26	19	8	Sam.	ste Elisabeth.	4. 7	8. 3	0. 4.37
27	20	9	Dim.	VIIIe *après la Pent.*	4. 8	8. 2	0. 4.47
28	21	10	Lun.	ste Félicité.	4. 9	8. 1	0. 4 55
29	22	11	Mar.	s. Pie.	4. 9	8. 0	0. 5. 4
30	23	12	Mer.	s. Gualbert.	4.10	7.59	0. 5.12
Juillet. 1	24	13	Jeu.	s. Turiaf.	4.11	7.59	0. 5.19
2	25	14	Ven.	s. Bonaventure.	4.12	7.58	0. 5.26
3	26	15	Sam.	s. Henri, emp.	4.14	7.58	0. 5.32
4	27	16	Dim.	IXe *après la Pent.*	4.15	7.57	0. 5.38
5	28	17	Lun.	s. Spérat.	4.16	7.56	0. 5.44
6	29	18	Mar.	s. Thom. d'Aquin.	4.17	7.55	0. 5.48
7	30	19	Mer.	s. Vincent de Paul.	4.18	7.54	0. 5.55
8	Thermidor. 1	20	Jeu.	ste Marguerite.	4.19	7.53	0. 5.57
9	2	21	Ven.	s. Victor.	4.20	7.52	0. 6. 0
10	3	22	Sam.	ste Madeleine.	4.21	7.51	0. 6. 3
11	4	23	Dim.	Xe *après la Pent.*	4.22	7.49	0. 6. 5
12	5	24	Lun.	ste Christine.	4.23	7.48	0. 6. 6
13	6	25	Mar.	s. Jacq. le majeur.	4.24	7.47	0. 6. 7
14	7	26	Mer.	s. Joachim.	4 26	7.46	0. 6. 8
15	8	27	Jeu.	s. Georges.	4.27	7.44	0. 6. 8
16	9	28	Ven.	ste Anne.	4.28	7.43	0. 6. 7
17	10	29	Sam.	s. Loup.	4.30	7.42	0. 6. 6
18	11	30	Dim.	XIe *après la Pent.*	4.31	7.40	0. 6. 4
19	12	31	Lun.	s. Germain l'Aux.	4.33	7.38	0. 6. 2

JUILLET.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		
Sivan. 28	Rabié I. 27	1	1690	Bat. de Fleurus, gag. par de Luxemb.
29	28	2	1652	Combat du f. b. S.-Antoine, pr Condé.
30	29	3	1642	Marie de Médicis m. à Cologne à 69 a.
Thamuz. 1	30	4	1770	Arrêt du parl. de Paris c. le d. d'Aiguil.
2	Rabié II. 1	5	1561	Les Jésuites s'établissent à Paris.
3	2	6	1641	Le comte de Soissons tué à la Marfée.
4	3	7	1614	Mort de P. de Bourdeilles, sr de Brant.
5	4	8	1621	Naiss. du fabuliste J. de La Fontaine.
6	5	9	1535	Le chancel. Duprat meurt à 72 ans.
7	6	10	1637	Création de l'Académie française.
8	7	11	1690	Bataille de la Boyne.
9	8	12	1785	La Chalotais meurt à Rennes à 84 ans.
10	9	13	1380	Du Guesclin meurt âgé de 69 ans.
11	10	14	1223	Phil.-Auguste m. à Mantes à 59 ans.
12	11	15	1099	Prise de Jérusalem par les Croisés.
13	12	16	1691	Louvois m. en sort. du conseil, à 51 a.
14	13	17	1085	Guiscard, chev. norm., m. à Céphalon.
15	14	18	1730	Le mar. de Villeroy meurt à 86 ans.
16	15	19	1747	Le comte de Bellisle tué à Exiles.
17	16	20	1719	La duchesse de Berry meurt à 24 ans.
18	17	21	1578	Assassinat de Saint-Mégrin.
19	18	22	1461	Charles VII meurt âgé de 60 ans.
20	19	23	1692	Gilles Ménage meurt à Paris à 79 a.
21	20	24	1712	Le m. de Villars g. la bat. de Denain.
22	21	25	1593	Abjuration de Henri IV à S.-Denis.
23	22	26	1757	Le m. d'Estrée g. la b. d'Hastembeck.
24	23	27	1214	Bat. de Bouvines g. pr Phil.-Auguste.
25	24	28	1556	S. Ignace de Loyola meurt à 65 ans.
26	25	29	1108	Philippe Ier meurt à Melun, à 57 ans.
27	26	30	1594	Le card. de Bourbon (Ch. X) m. à 67 a.
28	27	31	1602	Le mar. de Biron exécuté à la Bastille.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	AOUT. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Juill.	Ther				H. ′	H. ′	H. ′ ″
20	13	1	Mar.	s. Pierre-aux-L.	4.34	7.37	0. 5.58
21	14	2	Mer.	s. Germain.	4.35	7.36	0. 5.55
22	15	3	Jeu.	Inv. de s. Etienne.	4.36	7.35	0. 5.51
23	16	4	Ven.	s. Dominique.	4.38	7.34	0. 5.4[illegible]
24	17	5	Sam.	s. Yon.	4.39	7.32	0. 5.4[illegible]
25	18	6	DIM.	XIIe *après la Pent.*	4.41	7.31	0. 5.3[illegible]
26	19	7	Lun.	Susc. de la Croix.	4.42	7.29	0. 5.2[illegible]
27	20	8	Mar.	s. Justin.	4.43	7.27	0. 5.2[illegible]
28	21	9	Mer.	s. Romain.	4.44	7.25	0. 5.1[illegible]
29	22	10	Jeu.	s. Laurent.	4.46	7.24	0. 5.
30	23	11	Ven.	Susc. de la C. d'ép.	4.47	7.22	0. 4.5[illegible]
31	24	12	Sam.	ste Claire.	4.40	7.21	0. 4.4[illegible]
Août. 1	25	13	DIM.	XIIIe *apr. la Pent.*	4.50	7.19	0. 4.3[illegible]
2	26	14	Lun.	s. Guerfroy.	4.51	7.17	0. 4.2[illegible]
3	27	15	Mar.	ASSOMPTION.	4.52	7.15	0. 4.1[illegible]
4	28	16	Mer.	s. Napoléon.	4.54	7.13	0. 4.
5	29	17	Jeu.	s. Mammès.	4.56	7.12	0. 3.4[illegible]
6	30	18	Ven.	ste Hélène.	4.57	7.10	0. 3.5[illegible]
7	Fructidor. 1	19	Sam.	s. Jules.	4.59	7. 8	0. 3.2[illegible]
8	2	20	DIM.	XIVe *apr. la Pent.*	5. 0	7. 6	0. 3.
9	3	21	Lun.	s. Privat.	5. 1	7. 4	0. 2.5[illegible]
10	4	22	Mar.	s. Symphorien.	5. 3	7. 2	0. 2.[illegible]
11	5	23	Mer.	s. Timothée.	5. 4	7. 0	0. 2.2[illegible]
12	6	24	Jeu.	s. Barthélemy.	5. 5	6.58	9. 2.
13	7	25	Ven.	s. Louis.	5. 7	6.56	0. 1.5[illegible]
14	8	26	Sam.	s. Zéphirin.	5. 9	6.55	0. 1.3[illegible]
15	9	27	DIM.	XVe *après la Pent.*	5.10	6.53	0. 1.1[illegible]
16	10	28	Lun.	s. Augustin.	5.11	6.51	0. 1.
17	11	29	Mar.	s. Médéric.	5.13	6.49	0. 0.4[illegible]
18	12	30	Mer.	s. Fiacre.	5.14	6.47	0. 0.2[illegible]
19	13	31	Jeu.	s. Ovide.	5.15	6.45	0. 0. [illegible]

AOUT.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

Age de la Lune.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï. Tha. Ab.	Hégire. Rabié II. Gioumadi I.	Calend. grég.		
30	29	28	1	1589	Henri III assassiné à Saint-Cloud.
1	1	29	2	1718	Traité de la quadruple alliance.
2	2	1	3	1692	Le m. de Lux. g. la b. de Steinkerque.
3	3	2	4	1477	Jacq. d'Armagnac décap. aux Halles.
4	4	3	5	1667	1re repr. de l'*Imposteur*, par Molière.
5	5	4	6	1762	L'ordre des Jésuites aboli en France.
6	6	5	7	1744	Le roi, indisp. à Metz, n'est pas au *Te D.*
7	7	6	8	1548	Effigie du r. Henri II sur les monnaies.
8	8	7	9	1664	Rép. au nom du pape p. le card. Chigi.
9	9	8	10	1257	Bat. de S.-Quentin par de Montmor.
10	10	9	11	1674	Le prince de Condé à la bat. de Senef.
11	11	10	12	1744	Louis XV dangereus. malade à Metz.
12	12	11	13	1732	1re représ. de *Zaïre*, trag. de Voltaire.
13	13	12	14	1678	Bataille de Saint-Denis près Mons.
14	14	13	15	1769	Naissance de Napoléon Bonaparte.
15	15	14	16	1444	Margᵉ d'Ecosse, fᵉ de L. XI, m. à 26 a.
16	16	15	17	1661	1re rep. *des Fâcheux*, com. de Molière.
17	17	16	18	1737	1re expos. ann. des tableaux au Louvre.
18	18	17	19	1662	Blaise Pascal m. à Paris à 39 ans.
19	19	18	20	1648	Bat. de Lens, gag. par le pr. de Condé.
20	20	19	21	1651	Le coadj. près d'être saisi au Parlem.
21	21	20	22	1350	Philippe VI meurt à Nogent, à 57 ans.
22	22	21	23	1624	Erect. de la stat. de H. IV s. le Pont-N.
23	23	22	24	1572	Massacre des huguenots en France.
24	24	23	25	1270	S.-Louis meurt à Damiette, à 55 ans.
25	25	24	26	1346	Philippe VI perd la bataille de Crécy.
26	26	25	27	1648	Secondes barricades à Paris.
27	27	26	28	1744	L'armée française arrive dev. Prague.
28	28	27	29	1732	La *Mort de César* repr. d. un collége.
29	29	28	30	1483	L. XI m. à Plessis-lès-Tours, à 60 ans.
1	30	29	31	1786	12 millions donnés à la fam. de Rohan.

Calendriers solaires. Julien.	Répub.	Grégor.	Jours de la semaine.	SEPTEMBRE. FÊTES ET SAINTS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	H
Août	Fruc				H. ′	H. ′	1
20	14	1	Ven.	s. Leu, s. Gilles.	5.17	6.42	1
21	15	2	Sam.	s. Lazare.	5.18	6.40	1
22	16	3	DIM.	XVIe *apr. la Pent.*	5.19	6.38	1
23	17	4	Lun.	s^te Rosalie.	5.21	6.36	1
24	18	5	Mar.	s. Bertin.	5.23	6.34	1
25	19	6	Mer.	s. Eleuthère.	5.24	6.32	1
26	20	7	Jeu.	s. Cloud.	5.25	6.30	1
27	21	8	Ven.	N. DE LA VIERGE.	5 27	6.28	1
28	22	9	Sam.	s. Omer.	5.28	6.26	1
29	23	10	DIM.	XVIIe *apr. la Pent.*	5.29	6.24	1
30	24	11	Lun.	s. Hyacinthe.	5.31	6 22	1
31	25	12	Mar.	s. Raphaël.	5.32	6.20	1
Septembre. 1	26	13	Mer.	s. Amé.	5.34	6.17	1
2	27	14	Jeu.	Exalt. de la Croix.	5 36	6.15	1
3	28	15	Ven.	s. Nicomède.	5.37	6.13	1
4	29	16	Sam.	s. Cyprien.	5.38	6.11	1
5	30	17	DIM.	XVIIIe *ap. la Pent.*	5.39	6. 9	1
6	Jours comp. 1	18	Lun.	s. Jean Chrysost.	5.41	6. 7	1
7	2	19	Mar.	s. Janvier.	5.42	6. 5	1
8	3	20	Mer.	*Quatre-Temps.*	5.44	6. 3	1
9	4	21	Jeu.	s. Mathieu.	5.45	6. 0	1
10	5	22	Ven.	s. Maurice.	5.47	5.58	1
11	Vendémiaire. 1	23	Sam.	s^te Thècle.	5.49	5.56	11
12	2	24	DIM.	XIXe *apr. la Pent.*	5.50	5.54	11
13	3	25	Lun.	s. Firmin.	5.51	5.52	11
14	4	26	Mar.	s^te Justine.	5.52	5.49	11
15	5	27	Mer.	s. Côme et Dam.	5.54	5.47	11
16	6	28	Jeu.	s. Céran.	5 56	5.45	11
17	7	29	Ven.	s. Michel.	5.57	5.43	11
18	8	30	Sam.	s. Jérôme.	5.58	5.41	11

Calendriers lunaires. Hébreu.	Hégire.	Calend. grég.	SEPTEMBRE. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.
Elul. 1	30	1	1715 Louis XIV m. à Versailles, à 77 ans.
2	Gi. I. Gioumadi II. 1	2	1715 Le testament du roi cassé par le Parl.
3	2	3	1760 1re repr. de *Tancrède*, trag. de Volt.
4	3	4	1758 Les Anglais battus à S.-Cat en Bretag.
5	4	5	1661 Disgrâce de Fouquet, surint. des finan.
6	5	6	1683 Colbert meurt à Paris, âgé de 64 ans.
7	6	7	1559 Rob. Etienne, imprim., m. à Genève.
8	7	8	1757 Convention de Closter-Severn.
9	8	9	1561 Colloque de Poissy.
10	9	10	1419 Jean-sans-Peur, assass. à Montereau.
11	10	11	1536 Ch.-Quint lève le siége de Marseille.
12	11	12	1642 Cinq-Mars et de Thou exécutés à Lyon.
13	12	13	1515 François 1er g. la bat. de Marignan.
14	13	14	1782 Le comte d'Artois assiége Gibraltar.
15	14	15	1747 Prise de Berg-op-Zoom par Lowendal.
16	15	16	1701 Jacques II, roi d'Angl., m. à S.-Germ.
17	16	17	1394 Les Juifs bannis par Charles VI.
18	17	18	1180 Louis VII meurt à Paris âgé de 60 a.
19	18	19	1691 Le mar. de la Feuillade m. à Paris.
20	19	20	1703 Bat. d'Hochstedt gagnée par Villars.
21	20	21	1589 Henri IV gagne le combat d'Arques.
22	21	22	1688 Fr. Bernier, voyageur, meurt à Paris.
23	22	23	768 Pepin-le-Bref m. à Paris à 64 ans.
24	23	24	1780 La marquise Du Deffant m. à 83 ans.
25	24	25	1626 Théophile de Viau m. à Paris, à 36 a.
26	25	26	1741 Le savant Baratier meurt à 20 ans.
27	26	27	1666 S. Vincent de Paule m. à Paris, à 85 a.
28	27	28	1626 Le connét. de Lesdiguières m. à 84 a.
29	28	29	1364 Charles de Blois tué à la bat. d'Auray.
Th. 1	29	30	1435 Isabeau de Bavière meurt à Paris.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Républ.	Grégor	JOURS de la semaine.	OCTOBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Sept.	Vend				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	9	1	Dim.	XXe *après la Pent.*	6. 0	5.39	11.49.40
20	10	2	Lun.	s. Léger.	6. 1	5.37	11.49.21
21	11	3	Mar.	s. Denis, aéropag.	6. 2	5.35	11.49. 2
22	12	4	Mer.	s. François.	6. 4	5.33	11.48.44
23	13	5	Jeu.	ste Aure.	6. 6	5.31	11.48.26
24	14	6	Ven.	s. Bruno.	6. 7	5.29	11.48. 9
25	15	7	Sam.	s. Serge.	6. 9	5.27	11.47.52
26	16	8	Dim.	XXIe *apr. la Pent.*	6.10	5.25	11 47.35
27	17	9	Lun.	s. Denis.	6.11	5.22	11.47.19
28	18	10	Mar.	s. Paulin.	6.13	5.20	11.47. 3
29	19	11	Mer.	s. Nicaise.	6.15	5.18	11.46.47
30	20	12	Jeu.	ste Wilfride.	6.16	5.16	11.46.32
Octobre. 1	21	13	Ven.	s. Théophile.	6.17	5.14	11.46.18
2	22	14	Sam.	s. Caliste.	6.19	5.12	11.46. 4
3	23	15	Dim.	XXIIe *apr. la Pent.*	6.21	5.10	11.45.50
4	24	16	Lun.	s. Gal, abbé.	6.23	5. 8	11.45.38
5	25	17	Mar.	s. Cerbonei.	6.24	5. 6	11 45.25
6	26	18	Mer.	s. Luc.	6.25	5. 4	11.45.14
7	27	19	Jeu.	s. Savinien:	6.27	5. 2	11.45. 3
8	28	20	Ven.	s. Caprais.	6.28	5. 1	11.44.52
9	29	21	Sam.	ste Ursule.	6.30	4.59	11.44.43
10	30	22	Dim.	XXIIIe *apr. la Pent.*	6.32	4.57	11.44.34
11	Brumaire. 1	23	Lun.	s. Hilarion.	6.34	4.55	11.44.25
12	2	24	Mar.	s. Magloire.	6.35	4.53	11.44.18
13	3	25	Mer.	s. Crépin.	6.36	4.51	11.44.11
14	4	26	Jeu.	s. Rustique.	6.38	4.49	11.44. 5
15	5	27	Ven.	s. Frumence.	6.39	4.48	11.43.59
16	6	28	Sam.	s. Simon, s. Jude.	6.41	4.46	11.43.55
17	7	29	Dim.	XXIVe *apr. la Pent.*	6.43	4.44	11.43.51
18	8	30	Lun.	s. Lucain.	6.45	4.43	11.43.48
19	*9*	*31*	Mar.	s. Quentin.	6.46	4.41	11.43.45

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.	OCTOBRE. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.
Thisri. 2	Redgeb. 1	1	1684 P. Corneille meurt à Paris, à 78 ans.
3	2	2	1700 Le duc d'Anjou reç. la couronᵉ d'Esp.
4	3	3	1468 Louis XI arrêté dans Péronne.
5	4	4	1693 Bat. de Marsailles, gag. par Catinat.
6	5	5	1465 Traité de Conflans.
7	6	6	877 Charles-le-Chauve meurt à 54 ans.
8	7	7	929 Charles-le-Simple m. à Péronne à 50 a.
9	8	8	1361 Comb. Macaire et le chien de Montdid.
10	9	9	1708 Ol. Mancini, c. de Soissons, m. à Brux.
11	10	10	1661 D'Estrade, ambas., insulté à Londres.
12	11	11	1746 Le m. de Saxe g. la bat. de Raucoun.
13	12	12	1646 Le m. de Bassompierre m. à 64 ans.
14	13	13	1707 Lérida pr. d'assaut p. le d. d'Orléans.
15	14	14	1702 Villars créé maréchal à Fridlingen.
16	15	15	1728 Bernard de La Monnoie m. à 87 ans.
17	16	16	1760 D'Assas tué à Closter-Camp en Gueldre.
18	17	17	1356 Etats génér. après la bat. de Poitiers.
19	18	18	1752 1ʳᵉ repr. du *Devin de Village*, p. J. J. R.
20	19	19	1539 A. Dubourg, exécuté en pl. de Grève.
21	20	20	1587 Bat. de Coutras, gagn. par Henri IV.
22	21	21	1744 L'armée ennemie repasse le Rhin.
23	22	22	1685 Révocation de l'édit de Nantes.
24	23	23	1688 Ducange meurt à Paris, à 78 ans.
25	24	24	1648 Traité de paix à Munster.
26	25	25	1415 Bataille d'Azincourt.
27	26	26	1744 *Te Deum* pour la guérison du Roi.
28	27	27	1614 Etats généraux convoqués à Paris.
29	28	28	1628 Prise de La Rochelle.
30	29	29	1783 D'Alembert meurt âgé de 66 ans.
Mar. 1	Sch. 30	30	1632 Montmorency exécuté à Toulouse.
2	1	31	1622 Le prés. Jeannin meurt âgé de 82 ans.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	NOVEMBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Oct.	Bru.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
20	10	1	Mer.	LA TOUSSAINT.	6.48	4.39	11.43.44
21	11	2	Jeu.	*Les Morts.*	6.49	4.38	11.43.43
22	12	3	Ven.	s. Marcel.	6.51	4.36	11.43.43
23	13	4	Sam.	s. Charles.	6.53	4.35	11.43.44
24	14	5	Dim.	xxve *apr. la Pent.*	6.54	4.34	11.43.45
25	15	6	Lun.	s. Léonard.	6.56	4.32	11.43.48
26	16	7	Mar.	s. Florent.	7.57	4.30	11.43.51
27	17	8	Mer.	s. Godefroy.	7.59	4.28	11.43.55
28	18	9	Jeu.	s. Mathurin.	7. 0	4.27	11.44. 0
29	19	10	Ven.	s. Léon.	7. 2	4.25	11.44. 6
30	20	11	Sam.	s. Martin.	7. 3	4.24	11.44.12
31	21	12	Dim.	xxvie *ap. la Pent.*	7. 5	4.22	11.44.19
Novembre. 1	22	13	Lun.	s. Brice.	7. 7	4.21	11.44.28
2	23	14	Mar.	s. Maclou.	7. 9	4.20	11.44.37
3	24	15	Mer.	s. Eugène.	7.10	4.19	11.44.47
4	25	16	Jeu.	s. Edme.	7.12	4.18	11.44.58
5	26	17	Ven.	s. Aignan.	7.13	4.16	11.45. 9
6	27	18	Sam.	s^te Aude.	7.14	4.15	11.45.22
7	28	19	Dim.	xxviie *ap. la Pent.*	7.16	4.14	11.45.35
8	29	20	Lun.	s. Edmond.	7.18	4.13	11.45.49
9	30	21	Mar.	Prés. de la Vierge.	7.19	4.12	11.46. 4
10	Frimaire. 1	22	Mer.	s^te Cécile.	7.21	4.11	11.46.20
11	2	23	Jeu.	s. Clément.	7.22	4.10	11.46.37
12	3	24	Ven.	s. Séverin.	7.24	4. 9	11.46.54
13	4	25	Sam.	s^te Catherine.	7.25	4. 8	11.47.13
14	5	26	Dim.	xxviiie *ap. la Pent.*	7.26	4. 7	11.47.31
15	6	27	Lun.	s. Lin.	7.28	4. 7	11.47.51
16	7	28	Mar.	s. Sosthène.	7.29	4. 6	11.48.12
17	8	29	Mer.	s. Saturnin.	7.30	4. 5	11.48.33
18	9	30	Jeu.	s. André.	7.32	4. 5	11.48.55

NOVEMBRE.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE
avant 1789.

Calendriers lunaires. Hébraï.		Hégire.		Calend. grég.		
Marschevan.	3	Schaban.	2	1	1612	Mort de Charles de Bourb., c. de Soiss.
	4		3	2	1655	Traité d'all. entre L. XIV et Cromwell.
	5		4	3	1736	Mort de B. de Rabutin, év. de Luçon.
	6		5	4	1596	Etats généraux tenus à Rouen.
	7		6	5	1631	1er numéro de la *Gazette de France*.
	8		7	6	1351	Le roi Jean institue l'ordre de l'Etoile.
	9		8	7	1659	Traité des Pyrén. Mariage de L. XIV.
	10		9	8	1226	Louis VIII m. à Montpensier, à 39 a.
	11		10	9	1641	S.-Preuil exécuté p. ord. de Richelieu.
	12		11	10	1567	De Montmorency bl. à la bat. de S.-D.
	13		12	11	1630	Journée des dupes à Versailles.
	14		13	12	1437	Charles VII entre victorieux à Paris.
	15		14	13	1744	Louis XV entre à Paris au retr de Metz.
	16		15	14	1591	Brisson, Larcher et Tardif, exécutés.
	17		16	15	1671	Mort de Julie d'Angennes, de de Mont.
	18		17	16	1703	J. Mascaron, év. de Tulles, m. à 67 a.
	19		18	17	1562	Ant. de Bourbon meurt aux Andelys.
	20		19	18	1559	1re représ. des *Précieuses ridicules*.
	21		20	19	1787	Le parl. de Paris ref. l'enreg. des édits.
	22		21	20	1741	Le card. de Polignac meurt à 80 ans.
	23		22	21	1670	1re repr. de *Bérénice*, trag. de Racine.
	24		23	22	1775	L'abbé de Voisenon meurt à 65 ans.
	25		24	23	1406	Le d. d'Orléans assassiné r. Barbette.
	26		25	24	1770	Le pr. Hénaut m. à Paris à 85 ans.
	27		26	25	885	Les Normands donnent assaut à Paris.
	28		27	26	1688	Quinault meurt à Paris âgé de 53 ans.
	29		28	27	1674	Le ch. de Rohan exéc. dans la Bastille.
	30		29	28	1721	Exécution de Louis-Dom. Cartouche.
Cisl.	1	Ram.	1	29	1516	Traité d'all. ent. la France et la Suisse.
	2		2	30	1670	Création de l'hôtel des Invalides.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	DÉCEMBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Nov.	Frim				H. '	H. '	H. ' "
19	10	1	Ven.	s. Eloy.	7.33	4. 4	11.49.17
20	11	2	Sam.	s. François Xav.	7.34	4. 3	11.49.40
21	12	3	Dim.	Ier *de l'Avent.*	7.36	4. 3	11.50. 4
22	13	4	Lun.	s^te^ Barbe.	7.37	4. 3	11.50.28
23	14	5	Mar.	s. Sabas.	7.39	4. 3	11.50.53
24	15	6	Mer.	s. Nicolas.	7.40	4. 2	11.51.18
25	16	7	Jeu.	s^te^ Fare.	7.41	4. 2	11.51.44
26	17	8	Ven.	Concept. de la V.	7.42	4. 2	11.52.10
27	18	9	Sam.	s^te^ Léocadie.	7.43	4. 1	11.52.37
28	19	10	Dim.	IIe *de l'Avent.*	7.44	4. 1	11.53. 4
29	20	11	Lun.	s. Fuscien.	7.45	4. 1	11.53.32
30	21	12	Mar.	s. Damase.	7.46	4. 1	11.54. 0
Décembre. 1	22	13	Mer.	s^te^ Luce.	7.47	4. 1	11.54.28
2	23	14	Jeu.	s. Nicaise.	7.48	4. 2	11.54.57
3	24	15	Ven.	s. Mesmin.	7.49	4. 2	11.55.26
4	25	16	Sam.	s^te^ Adélaïde.	7.50	4. 2	11.55.55
5	26	17	Dim.	IIIe *de l'Avent.*	7.50	4. 2	11.56.24
6	27	18	Lun.	s^te^ Aude.	7.51	4. 3	11.56.54
7	28	19	Mar.	s. Nemèze.	7.52	4. 3	11.57.24
8	29	20	Mer.	*Quatre-Temps.*	7.53	4. 3	11.57.54
9	30	21	Jeu.	s. Thomas.	7.53	4. 3	11.58.24
10	Nivose. 1	22	Ven.	s. Ischyrion.	7.54	4. 4	11.58.54
11	2	23	Sam.	s^te^ Victoire.	7.54	4. 4	11.59.24
12	3	24	Dim.	IVe *de l'Avent.*	7.55	4. 5	11.59.54
13	4	25	Lun.	NOEL.	7.55	4. 5	0. 0.24
14	5	26	Mar.	s. Etienne.	7.56	4. 6	0. 0 54
15	6	27	Mer.	s. Jean l'évangél.	7.56	4. 7	0. 1.24
16	7	28	Jeu.	Les ss. Innocens.	7.56	4. 8	0. 1.53
17	8	29	Ven.	s. Saturnin.	7.56	4. 8	0. 2.23
18	9	30	Sam.	s^te^ Colombe.	7.56	4. 9	0. 2.52
19	10	31	Dim.	s. Sylvestre.	7.56	4.10	0. 3.21

DÉCEMBRE.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE avant 1789.

Calendriers lunaires. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.	Années	Événemens
Cisleu. 3	Ramadhan. 3	1	1764	Abol. de l'ordre des Jésuites en Franc.
4	4	2	1718	Conspiration de Cellamare.
5	5	3	1768	Frédéric v assiste à l'Académie.
6	6	4	1642	Le card. de Richelieu m. à Par. à 58 a.
7	7	5	1560	François II m. à Orléans âgé de 17 a.
8	8	6	1491	Charles VIII épouse Anne de Bretagne.
9	9	7	1726	Dancourt meurt en Berry à 65 ans.
10	10	8	1744	La d^se de Châteauroux m. à 34 ans.
11	11	9	1642	Le chanc. Séguier, protect. de l'Acad.
12	12	10	1720	Law s'enfuit à Bruxelles.
13	13	11	1686	Le Grand Condé meurt à 65 ans.
14	14	12	1577	Henri III se déclare chef de la Ligue.
15	15	13	1558	Naissance de Henri IV.
16	16	14	1515	Concordat ent. François Ier et Léon X.
17	17	15	1651	Turenne perd la bataille de Rethel.
18	18	16	1731	La Cadière et le P. Girard acquittés.
19	19	17	1742	Retr. de Prague par le mar. de Bellisle.
20	20	18	1745	Et. Fourmont meurt âgé de 62 ans.
21	21	19	1562	Bat. de Dreux, g. par le d. de Guise.
22	22	20	1582	Le calendr. grégor. adopté en France.
23	23	21	1641	Sully meurt âgé de 81 ans.
24	24	22	1386	Duel autorisé entre Le Gris et Caroug.
25	25	23	1588	Le duc de Guise assassiné à Blois.
26	26	24	1770	Le d. de Choiseul exilé à Chanteloup.
27	27	25	496	Baptême de Clovis.
28	28	26	1662	Ire repr. de l'*Ecole des Femmes*.
29	29	27	1594	Jean Châtel frappe le roi Henri IV.
30	30	28	1706	Bayle meurt âgé de 59 ans.
Tebeth. 1	Dzoulc. 1	29	1689	Mme de Motteville meurt à 74 ans.
2	2	30	1730	Joseph Saurin meurt à 71 ans.
3	3	31	1563	Le mar. de Brissac m. à Paris, à 38 a.

Signes du Zodiaque.

♈ le Bélier.	♎ la Balance.
♉ le Taureau.	♏ le Scorpion.
♊ les Gémeaux.	♐ le Sagittaire.
♋ l'Écrevisse.	♑ le Capricorne.
♌ le Lion.	♒ le Verseau.
♍ la Vierge.	♓ les Poissons.

Mois du Calendrier hebraïque.

NISAN..........	30 jours.	THISRI..........	30 jours.
JIAR............	29	MARSHEVAN.......	29
SIVAN...........	30	CISLEU..........	30
THAMUZ.........	29	TEBETH.........	29
AB.............	30	SABATH.........	30
ELUL...........	29	ADAR...........	29

Mois du Calendrier de l'Hégire.

MOHARRAM......	30 jours.	REDGEB..........	30 jours.
SÉFER...........	29	SCHABAN........	29
RABIÉ I.........	30	RAMADHAN.......	30
RABIÉ II........	29	SCHOUAL.........	29
GIOUMADI I	30	DZOULCADA......	30
GIOUMADI II.....	29	DZOULHEDGÉ.....	29

RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1°. Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2°. Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile ;

3°. Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation ;

4°. Un Annuaire ;

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens ; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une souscription annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres sortants.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme chaque année un comité des fonds, composé de trois de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme chaque année deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un

commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre

dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte tous les trois mois au moins de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier, sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

EN JUILLET 1836.

MM.

ALLOU, ingénieur en chef des mines, rue de Clichy, n° 50.

AMBERT, officier d'instruction à l'École militaire de Saumur.

AMPÈRE fils, professeur de littérature française au Collége de France, rue de Grenelle-S.-Germain, n° 56.

ARCHIAC (comte D'), place Vendôme, n° 4.

BARANTE (baron DE), pair de France, ambassadeur à S.-Pétersbourg; à Paris, rue d'Anjou-S.-Honoré, n° 41.

BARROIS, rue de Richelieu, hôtel d'Espagne.

BAZIN, rue Neuve-des-Mathurins, n° 20.

BAZOUIN (Félix), rue d'Aguesseau, n° 18.

BEAULIEU, de la Société des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 13.

BERBRUGGER (Adrien), Biblioth. de la colonie d'Alger.

BERGER DE XIVREY, rue du Cherche-Midi, n° 14.

BERNIER (Adhelm), avocat à Senlis (Oise).

BERNIER (César), juge de Paix, à Senlis.

BERTIN (Arm.), rue de Seine, n° 10.

BERTIN DE VAUX, pair de France, rue Louis-le-Grand, n° 11.

[redacted]

BERTY (Nigon DE), procureur du roi, à Mantes.
BEUGNOT (comte Arthur), membre de l'Institut, rue Bellechasse, n° 11.
BEUGNOT (baron), quai Voltaire, n° 21.
BEYLE, consul de France, à Civita-Vecchia.
BIGANT, conseiller à la Cour royale de Douai.
BLOSSEVILLE (DE), à Paris.
BOISMILON, secrétaire des commandements de monseig[r] le duc d'Orléans, aux Tuileries.
BOISSIÈRE (Frédéric), rue Neuve-Coquenard, n° 11.
BONNIN, ancien notaire à Évreux.
BOTTÉE DE TOULMON, rue Sainte-Anne, n° 27.
BOUILLET (J.-B.) membre de plusieurs sociétés savantes, à Clermont-Ferrant.
BOULEZ, receveur de l'enregistrement, à Nogent-le-Rotrou.
BOURGEOIS, maire de Suippes (Marne).
BOUVIER, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44.
BRIQUET, à Niort.
BROÉ (DE), conseiller à la Cour de Cassation, rue de Vendôme, n° 2, au Marais.
BRUNEAU, avocat à la Cour royale de Douai.
BRUZARD, rue Saint-Jacques, n° 123.
BURE (DE) aîné, libraire, rue Serpente, n° 7.

CADET DE GASSICOURT, procureur du Roi, à Troyes.
CAMBIS (marquis DE), député, rue S.-Honoré, n° 348.
CANUEL (P.), propriétaire, rue de l'Échiquier, n° 38.
CARAMAN (le duc DE), rue de Grenelle-S.-Germ., n° 85.

Caraman (le vicomte, Victor de), rue de Grenelle, n° 85.
Cassan (Armand), sous-préfet, à Mantes.
Castel, ancien notaire, rue des Petits-Augustins, n° 20.
Caumont (de), correspondant de l'Institut, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Cayrol (de), ancien sous-préfet, à Compiègne.
Chabrillan (le comte Jules de), rue Ville-l'Évêque, n° 18.
Chambure (de), à Saulieu, Côte-d'Or.
Chastellux (le comte Alfred de), rue Richepanse, n° 11.
Chazelles (Léon de), rue du Bac, n° 35.
Clairet, notaire, boulevard des Italiens, n° 18.
Clogenson, député, rue Godot de Mauroy, n° 1.
Collot, direct[r] de la Monnaie, à l'hôtel de la Monnaie.
Comminges (comte de), rue Richer, n° 6.
Cooper, Esq., avocat, secrétaire de la commission des Archives d'Angleterre, à Londres.
Coulon, rue d'Argenteuil, n° 12.
Courteilles (le vicomte de).
Crapelet, imprimeur, rue de Vaugirard, n° 9.
Crillon (duc de), place Louis xv, n° 10.
Cunin (Charles), manufacturier, à Sédan.
Curial (comte), pair de France, rue de la Michodière, n° 8.

David (Paul), rue de Sèvres, n° 19.
Delaroche (Paul), rue des Marais-S.-Germain, n° 17.
Desmichels, recteur de l'Académie d'Aix.

Desnoyers (Jules), bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin du Roi.

Desperriers, notaire, rue Vivienne, n° 15.

Devaines, pair de France, rue de Breda, n° 2.

Deville (Achille), conservateur du Musée d'Antiquités de Rouen.

Ducas, agent de change, à Lille.

Duchesne aîné, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Duclos, rue de la Lune, n° 20.

Dumont, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue Cassette, n° 18.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut, rue de La Rochefoucauld, n° 11.

Dusevel (H.), avocat, membre de la Société des Antiquaires de France, etc., à Amiens.

Dussommerard, conseiller-maître à la Cour des Comptes, hôtel de Cluny, rue des Mathurins-S.-Jacques.

Dutems (Albert), sous-préfet à Abbeville, membre de la Société royale d'Abbeville, etc.

Duvergier,

Esterno (le comte d'), rue Montabor, n° 4.

Falkinsten, bibliothécaire du roi de Saxe, à Dresde.

Fauriel, professeur à la Faculté des Lettres, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue des Saints-Pères, n° 46.

Favart, rue Neuve-de-Luxembourg, n° 25.

FORTIA D'URBAN (marquis DE), membre de l'Institut rue de La Rochefoucauld.

FOUCHÉ (Lucien), à Évreux.

FERMYN, notaire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 53.

FRÈRE (Edouard), libraire, à Rouen.

FROIDEFOND DE FARGES (DE), conseiller à la Cour royale, rue Castiglione, n° 8.

GAILLARD (Em.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Rouen, représentant cette Académie.

GALERON (Fr.), procureur du Roi, à Falaise.

GAUCHERAUD, rue de Varennes, n° 44, chez M. le marquis de La Guiche.

GENISSON (le comte DE), rue N°-des-Mathurins, n° 9.

GERVILLE (DE), correspondant de la Société des Antiquaires de France, etc., à Valognes (Manche).

GÉRUSEZ, rue de Seine-Saint-Germain, n° 6.

GINGINS DE LA SARRAZ (le baron F. DE), à Lausanne.

GIVENCHY (Louis DE), secrétaire de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

GODEFROY (DE), à Lille.

GOUPIL (Ed.), auditr au conseil d'État, rue Bleue, n° 11.

GRANIER DE CASSAGNAC, rue de Buffaut, n° 4 *bis*.

GREGORI, conseiller à la Cour royale de Riom.

GUADET, rue de Laurette, n° 3.

GUÉRARD, membre de l'Institut, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, rue de La Rochefoucauld, n° 8.

Guérard, conseiller-audit[r] à la Cour royale d'Amiens.
Guillaume, juge au tribunal de Besançon.
Guizot, m. de l'Institut, ministre de l'instruction publ.

Hase, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue Colbert, n° 6.
Haxo, lieutenant-général, pair de France, rue Saint-Honoré, n° 362.
Héliand (de), rue d'Aguesseau, n° 18.
Hello, procureur général à la Cour royale de Rennes.
Hérisson, juge, à Chartres.
Houel, président du tribunal civil de Louviers.

Janet (L.), libraire, rue Saint-Jacques, n° 59.
Jarry de Mancy, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue du Pot-de-Fer, n° 20.
Jarry, juge au tribunal de première instance, rue Gaillon, n° 8.
Jaussaud, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 61.
Jollois, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, rue Louis-le-Grand, n° 35.
Jubinal, rue Jacob, n° 14.
Juge fils, place de l'École de Médecine.

Lacabane (Léon), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue du Bac, n° 77.
Lachauvinière (de), secrétaire-adjoint de la Chambre des Pairs, au Palais du Luxembourg.
Lacroix (Paul), rue Saint-Lazare, n° 130.
Lacroix, pharmacien, à Mâcon (Haute-Saône).

Lahure, notaire honoraire, place de l'École.

Lafontenelle de Vaudoré (de), conseiller à la Cour royale de Poitiers, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville.

Lambert (de), sous-directeur au ministère des affaires étrangères.

Lamé-Fleury, homme de lettres, à Versailles (Seine-et-Oise).

Lapreugne (de), sous-préfet à Celles, auditeur au conseil d'Etat, rue Saint-Honoré, n° 370.

Larenaudière (de), membre du conseil de la Société de Géographie, rue du Mouton, n° 5.

La Saussaye (de), bibliothécaire de la ville de Blois.

Lascoux, substitut du procureur du Roi au tribunal de première instance de Paris, rue du Bac, n° 36.

La Sisterna (prince de), rue de l'Université.

Latour (de), précepteur de Mgr le duc de Montpensier, aux Tuileries.

Latour-Maubourg (le comte Septime de), ministre de France à la cour de Belgique, à Bruxelles.

Lavergne (Léonce de), à Toulouse.

Lavillegil (Arthur de), rue Taranne, n° 10.

Lebas, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue de Vaugirard, n° 20.

Lebreton (Emile), avocat, rue de Rivoli, n° 18.

Lebrun, juge de paix, à Avezé, près Epernay.

Leclerc (Achille), architecte, rue Caumartin, n° 37.

Lecointe, libraire, quai des Augustins, n° 49.

Leduc-Housset, faubourg Poissonnière, n° 98.

Leglay, conservateur général des Archives du département du Nord, à Lille.

Lemaire, professeur de rhétorique au Collége Bourbon, rue du Foin, n° 16, au Marais.

Lenormant, conservateur-adjoint au département des médailles de la Bibliothéque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Le Prévost (Auguste), député, à Paris, rue et hôtel Jacob, ou à Bernay.

Letronne, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothéque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 10.

Le Ver (marquis), à Roquefort, près Yvetot.

Magnin, conservateur au département des imprimés de la Bibl. Roy., rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Marin-Darbel, à Moscou.

Martin, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Martin, ancien juge de paix, à Mantes.

Masaz, l'un des bibliothécaires à l'Arsenal, rue Madame, n° 1.

Massé (Thomas), chez M. Bertin de Vaux, rue Louis-le-Grand, n° 11.

Mérault père, rue de l'Eperon, n° 9.

Mérault fils, rue des Trois-Frères, n° 8.

Mérimée (Prosper), inspecteur des monuments historiques, rue des Petits-Augustins, au Palais des Beaux-Arts.

Merlin, libraire, quai des Augustins, n° 7.

Meynoncourt, député, rue de la Pépinière, n° 127.

Michelet, chef de la section historique des Archives du royaume, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 33.
Mignet, membre de l'Institut, archiviste du ministère des affaires étrangères, rue N.-des-Capucines, n° 10.
Miller (Emmanuel), rue de La Rochefoucauld, n° 12.
Millet, garde général des forêts de l'arrondissement de Belley (Ain).
Mirepoix (marquis de), rue de la Planche, n° 13.
[illegible] (de), rue de la Pépinière, n° 127.
Molé (comte), pair de France, président du conseil des ministres, rue Ville-l'Évêque.
Monglave (Eugène de), membre de plusieurs Sociétés savantes, rue des Saints-Pères, n° 14.
Monmerqué (de), membre de l'Institut, conseiller à la Cour royale, rue Saint-Louis, au Marais, n° 39.
Montalembert (comte Charles de), pair de France, rue Cassette, n° 20.
[illegible] (Léon de), à Semur.
Moreau, rue Marsollier, n° 13.
Mornay (de), place Ville-l'Évêque, n° 27.

Nigon de Berty, procureur du Roi, à Mantes (Seine-et-Oise).

Olivier, ancien élève de l'École polytechnique, à Dieppe.
Ollivier, juge au tribunal de Valence (Drôme).

Pagès (J. P.), avocat, rue de Menars, n° 12.
Panckoucke père, rue des Poitevins, n° 14.

PAQUIS, rédacteur du journal du Cher, à Bourges.

PARIS (Paulin), premier employé au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

PASQUIER (baron), président de la Chambre des Pairs, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 30.

PASSY (Antoine), préfet de l'Eure, à Évreux.

PATTU DE SAINT-VINCENT (comte Jules), à Mortagne (Orne).

PELET, lieutenant-général, directeur du dépôt de la guerre, rue des Saints-Pères.

PELOUZE (Valentin DE LA), rue Croix-des-Petits-Champs, n° 12.

PETITOT (Alex.), chef de division au ministère de l'instruction publique, rue Chantereine, n° 11.

PIERS, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer.

PONT D'AVANT, receveur de l'enregistrement, à.......

POISSON, sous-préfet, à Reims.

PONCELET, professeur à l'École de Droit de Paris.

PORTALIS (vicomte Frédéric), député, Place Royale, n° 4.

PROMPSAULT (l'abbé), aux Quinze-Vingts.

PRONNIER, secrétaire de la Société royale du département du Nord, représentant cette Société, à Douai.

QUENNESCOURT, ancien notaire, à Nesle (Somme).

QUÉNOT, ingénieur civil, rue du Battoir, n° 26.

QUENSON, conseiller à la Cour royale de Douai.

Raigecourt (comte de), chez M. de Saint-Mérys, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Ravenel, sous-bibliothécaire de la ville, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44.

Raynal (L.), substitut du procureur général, à Bourges.

Reiffenberg (baron de), ancien recteur de l'Académie de Louvain, à Liége.

Reinaud, membre de l'Institut, conservateur-adjoint à la Bibl. Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Renouard (Jules), libraire, rue de Tournon, n° 6.

Renouvier (Jules), à Montpellier.

Requien, naturaliste, à Avignon (Vaucluse).

Rey, membre de la Société royale des Antiquaires de France, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 26.

Ridan, ancien notaire, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 78.

Rippert-Montclar (Amédée de), ancien magistrat, rue de La Rochefoucauld, n° 12.

Rosny (Alfred de), rue Montholon, n° 18.

Rolle (Hypp.), bibliothécaire de la Ville de Paris.

Rouen (Alexandre-Forth), agent diplomatique, boulevard Saint-Denis, n° 9.

Royer-Collard (H.), chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'instruction publique, rue de Provence, n° 38.

Sabune (Ernest de), rue de l'Oratoire.

Saint-Aignan (comte de), pair de France, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 107.

Saint-Aignan (baron de), député, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 107.

Saint-Morys (vicomte de), rue N°-des-Mathurins, n° 21.

Saint-Surin (madame de), à Angoulême.

Schnackenburg, à Berlin.

Schweiser, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Sédillot (Amédée), rue Saint-André-des-Arcs, n° 68.

Serrurier, doct.-méd., rue S.-Dominique-S.-G., n° 38.

Serra di Falco (le duc de), à Palerme.

Soulié, bibliothécaire à l'Arsenal.

Spencer-Smith, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue des Chanoinesses, à Caen.

Sylvestre de Chanteloup fils, conseiller à la Cour royale, rue du Dragon, n° 21.

Taillandier, conseiller à la Cour royale, rue Jacob, n° 14.

Taillandier, ancien avoué, rue Saint-Benoît, n° 18.

Tailliar, conseiller à la Cour royale de Douai, membre des Sociétés académiques de Douai et de Valenciennes.

Taranne, rue de Bièvre, n° 33.

Tarbé (Prosper), substitut du procureur du Roi, à Étampes.

Tardif, substitut du procureur général, rue Bellechasse.

Taschereau (Jules), rédacteur en chef de la *Revue Rétrospective*, rue Saint-Benoît, n° 11.

Tastu, rue de Vaugirard, n° 38.

ER, conservateur des archives judiciaires du Palais,
r de la Sainte-Chapelle.
BASSE (comte DE), rue Ventadour, n° 4.
T (Alexandre), employé aux Archives du royau-
, quai de la Cité, n° 23.
s, membre de l'Institut, rue Neuve-S.-Georges.
Y (Alexandre), rue du Petit-Musc, n° 9.
ASSY, place du Palais-de-Justice, n° 4.
(Paul), rue de Sèvres, n° 14.
GOT, rue Saint-Louis, au Marais, n° 31.

IARE (Alexandre), rue du Bac, n° 43,
MÉNIL (DE), avocat, rue Saint-Dominique, n° 11.
OT, président du tribunal de première instance de
IUX.
ER, conseiller référendaire à la Cour des comptes,
des Mauvaises-Paroles, n° 18.
NT, négociant, rue Serpente, n° 16.
ET-LEDUC, conservateur des résidences royales,
Tuileries.
T, ingénieur civil, rue Neuve-Saint-Roch, n° 7.
(L.), député, rue Trudon, n° 6.
EMIER, docteur en médecine, à Senlis.

LY (Natalis DE), rue du Chaume, n° 12.

Saint-Aignan (baron de), député, rue de Gr
Saint-Germain, n° 107.

Saint-Morys (vicomte de), rue N°-des-Mathurins,

Saint-Surin (madame de), à Angoulême.

Schnackenburg, à Berlin.

Schweiser, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Sédillot (Amédée), rue Saint-André-des-Arcs,

Serruriér, doct.-méd., rue S.-Dominique-S.-G.,

Serra di Falco (le duc de), à Palerme.

Soubié, bibliothécaire à l'Arsenal.

Spencer-Smith, membre de plusieurs Sociétés sa
rue des Chanoinesses, à Caen.

Sylvestre de Chanteloup fils, conseiller à la
royale, rue du Dragon, n° 21.

Taillandier, conseiller à la Cour royale, rue
n° 14.

Taillandier, ancien avoué, rue Saint-Benoît, 1

Tailliar, conseiller à la Cour royale de Douai,
bre des Sociétés académiques de Douai et de
ciennes.

Taranne, rue de Bièvre, n° 33.

Tarbé (Prosper), substitut du procureur du
Étampes.

Tardif, substitut du procureur général, rue
chasse.

Taschereau (Jules), rédacteur en chef de la
Rétrospective, rue Saint-Benoît, n° 11.

Tastu, rue de Vaugirard, n° 38.

[illegible], conservateur des archives judiciaires du Palais, tour de la Sainte-Chapelle.
[illegible] (comte de), rue Ventadour, n° 4.
Teulet (Alexandre), employé aux Archives du royaume, quai de la Cité, n° 23.
Thiers, membre de l'Institut, rue Neuve-S.-Georges.
Thiery (Alexandre), rue du Petit-Musc, n° 9.
Thomassy, place du Palais-de-Justice, n° 4.
Tiby (Paul), rue de Sèvres, n° 14.
Trémisot, rue Saint-Louis, au Marais, n° 31.

Vattemare (Alexandre), rue du Bac, n° 42.
Vatimesnil (de), avocat, rue Saint-Dominique, n° 11.
Viellot, président du tribunal de première instance de Meaux.
Viguier, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Mauvaises-Paroles, n° 18.
Vincent, négociant, rue Serpente, n° 16.
Viollet-Leduc, conservateur des résidences royales, aux Tuileries.
Virlet, ingénieur civil, rue Neuve-Saint-Roch, n° 7.
Vitet (L.), député, rue Trudon, n° 6.
Voillemier, docteur en médecine, à Senlis.

Wailly (Natalis de), rue du Chaume, n° 12.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8.......... 40 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du mont Cassin, publiée pour la première fois d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle appartenant à la Bibl. Royale par M. Champollion Figeac; 1 vol. gr. in-8°... 9 fr

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par Grégoire de Tours; tome I, texte latin et traduction française en regard, par M. GUADET; 1 vol. gr. in-8...... 9 fr

— Le même ouvrage, texte latin seul......... 5 fr

— Le même ouvrage, traduction française..... 5 fr

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France, en 1651 et 1652, par M. Ravenel; 1 vol gr. in-8.............................. 9 fr

— Le même ouvrage, *Pap. colomb. de Holl.*... 45 fr

Ouvrages sous presse :

HISTOIRE DES FRANÇAIS, par Grégoire de Tours, t. II et III

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, par Ville-Hardouin.

CHRONIQUES DE FROISSARD.

ÉTAT DE PARIS SOUS PHILIPPE-LE-BEL, en 1292.

JOURNAL DE PIERRE DE FENIN.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

[S]OUVERAINS DE LA FRANCE.

Ire RACE. — MÉROVINGIENS.

[An]nées [av]ant J.-C.

... PHARAMOND. (?)

[4]27 ou environ. CLODION.

[4]48. MÉROVÉE, parent de Clodion.

[4]58. CHILDÉRIC, fils de Mérovée.

[4]81. CLOVIS, fils de Childéric. La reine Clotilde.

511. (Partage entre les fils de Clovis.)

[Roi d]e Metz.	Roi d'Orléans.	Roi de Paris.	Roi de Soissons.
[THÉ]ODORIC [ou THI]ERRY Ier, [bât]ard. [THÉ]ODEBERT, fils de [Thi]erry. [THÉ]ODEBALD, fils de [Théod]ebert, [mort s]ans en[fants,] en 555. [Ses États] passent [à Clota]ire I, son [gr]and-oncle.	CLODOMIR, tué en 524. Deux de ses fils sont égorgés par leurs oncles; le troisième, Clodoald, se retire à *Nogent*, depuis appelé S.-Cloud.	CHILDEBERT, roi d'Orléans, en 526; de Bourgogne, en 534. Meurt en 558, ne laissant que deux filles, qui ne lui succèdent pas.	CLOTAIRE Ier, réunit successivement toute la monarchie. Seul roi en 558; meurt en 561.

IIe RACE. — CARLOVINGIENS.

---

752. PÉPIN-LE-BREF.

768. CHARLES (Charlemagne), roi de Neustrie, de Bourgogne et de Provence.	CARLOMAN, roi d'Austrasie, meurt en 771.

771. CHARLEMAGNE, maître de toute la monarchie. Empereur en 800.

814. LOUIS (le Débonnaire), empereur.

840. CHARLES II (le Chauve), roi; empereur depuis la fin de l'année 875.

877. LOUIS II (le Bègue), roi.

879-882. LOUIS III, roi; meurt sans enfants.	879-884. CARLOMAN, seul roi depuis 882.

884. CHARLES-LE-GROS, empereur, déposé en 887.

887-898. EUDES, fils de Robert-le-Fort. 922-923. ROBERT, frère d'Eudes. 923-936. RAOUL ou RODOLPHE, duc de Bourgogne, fils de Richard-le-Justicier.	rois élus; compétiteurs de CHARLES-LE-SIMPLE, roi, 893, 929.

936. LOUIS IV (d'Outre-Mer), fils de Charles-le-Simple.

954. LOTHAIRE, fils de Louis-d'Outre-Mer.

986. LOUIS V (le Fainéant), fils de Lothaire; meurt sans enfants, le 21 mai 987.

Fin de la dynastie Carlovingienne, après une durée d'environ 235 ans.

IIIe RACE.

pétiens directs.

[ugues]-CAPET.
le de Guyenne.
[ROB]ERT II, le Pieux.
veuve d'Eudes, comte
lois;
nce de Provence.
[HE]NRI Ier.
u Agnès de Russie.
[PH]ILIPPE Ier.
e Hollande.
[Lo]UIS VI, le Gros.
le de Savoie.
[Lo]UIS VII, le Jeune.
re d'Aquitaine, répu-
;
nce de Castille;
: Champagne.
[PH]ILIPPE II, Auguste.
s de Hainaut;
rge de Danemarck,
diée;
le Méranie, répudiée
Ingeburge.
[Lo]UIS VIII, le Lion.
: de Castille.
[Lo]UIS IX, le Saint.
rite de Provence.
[PH]ILIPPE III, le Hardi.
: d'Aragon;
le Brabant.
[PH]ILIPPE IV, le Bel.
de Navarre.
[Lo]UIS X, le Hutin.
rite de Bourgogne;
ce de Hongrie.
[Jea]N Ier.

1316. PHILIPPE V, le Long.
Jeanne de Bourgogne.
1322. CHARLES IV, le Bel.
Blanche de Bourgogne;
Marie de Luxembourg;
Jeanne d'Evreux.

Branche collatérale des Valois.

1328. PHILIPPE IV, de Valois, le Fortuné.
Jeanne de Bourgogne;
Blanche d'Evreux.
1350. JEAN II, le Bon.
Bonne de Luxembourg;
Jeanne d'Auvergne.
1364. CHARLES V, le Sage ou le Riche.
Jeanne de Bourbon.
1380. CHARLES VI.
Isabelle de Bavière.
1422. CHARLES VII, le Victorieux.
Marie d'Anjou.
1461. LOUIS XI.
Marguerite d'Ecosse.
Charlotte de Savoie.
1483. CHARLES VIII, l'Affable.
Anne de Bretagne.

Rameau d'Orléans.

1498. LOUIS XII, le Père du peuple.
Jeanne de France;
Anne de Bretagne.
Marie d'Angleterre.

Rameau d'Orléans-Angoulême.

1515. François Ier, le Père des lettres.
Claude de France;
Eléonore d'Autriche.
1547. Henri II.
Catherine de Médicis.
1559. François II.
Marie Stuart.
1560. Charles IX.
Elisabeth d'Autriche.
1574. Henri III.
Louise de Lorraine.

Branche des Bourbons.

1589. Henri IV, le Grand.
Marguerite de Valois.
Marie de Médicis.
1610. Louis XIII, le Juste.
Anne d'Autriche.
1643. Louis XIV, le Grand.
Marie-Thérèse d'Autriche.
1715. Louis XV.
Marie Leczinska.
1774. Louis XVI.
Marie-Antoinette d'Autriche.

République.

1793. Convention nat
An 4 (1795). Directo
An 8 (1799). Consula
Bonaparte, Ier

Empire.

An 12 (1804). Napolé
pereur.
Joséphine;
Marie-Louise d'Autr

Restauration.

1814. Louis XVIII (Ir
ration), veuf de
Joséphine-Louise
voie.
1815. (Cent jours). Na
1815. Louis XVIII (2
ration).
1824. Charles X, veu
rie-Thérèse de Sa

Rameau d'Orléa

1830. Louis-Philipp
Marie-Amélie de I
Naples.

ROYAUME DE BOURGOGNE.

ROIS BOURGUIGNONS.

3 ou 414. Gondicaire.
. Gondioc ou Gonderic.
. Chilpéric ou Hilpéric.
. Gondebaud.
516. Sigismond.
523-534. Godomar.

ROIS FRANCS.

Voyez page 50.

ROYAUME D'AQUITAINE.

ROIS VISIGOTHS.

418. Vallia.
419 ou 420. Théodoric.
451. Thorismond.
453. Théodoric II.
466. Euric.
484-507. Alaric II.
507. L'Aquitaine tombe au pouvoir de Clovis, roi des Francs.
507-531. Amalaric, roi de Narbonne.

ROI FRANC D'AQUITAINE.

630. Caribert.

DUCS HÉRÉDITAIRES D'AQUITAINE.

688. Eudes.
735. Hunald.
745-768. Waifre.

ROIS D'AQUITAINE.

. Louis-le-Débonnaire.
. Pépin Ier, fils de Louis-le-Débonnaire.
Pépin II, fils de Pépin Ier.
865. Charles, fils de Charles-le-Chauve.
867-877. Louis-le-Bègue.

ROYAUME DE LORRAINE.

855. Lothaire, 2e fils de l'empereur Lothaire.
869. Charles-le-Chauve.

870. Partage de la Lorraine entre

Charles-le-Chauve.	Louis-le-Germanique.
877. Louis-le-Bègue.	879. Louis de Saxe.

879. Louis de Saxe, maître de toute la Lorraine par l'abandon de Louis et Carloman.
882. Charles-le-Gros.
887. Arnoul.
895. Zwentibold.
900. Louis de Germanie.
911. Charles-le-Simple.

921. La Lorraine est constituée en duché sous les empereurs.

ROYAUME DE PROVENCE.

QUATRE ROIS.

855-863. Charles, fils de l'empereur Lothaire.
879. Boson, fils de Théodoric Ier, comte d'Autun.
890. Louis-l'Aveugle, fils de Boson.
929-947. Hugues, comte de Provence.

ROYAUME DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

DEUX ROIS.

888. Rodolphe Ier, fils de Conrad, comte d'Auxerre.
911 ou 912-933. Rodolphe II.

ROYAUME D'ARLES.

TROIS ROIS.

933. Rodolphe II (le même que le précédent).
937. Conrad-le-Pacifique.
993-1032. Rodolphe III, le Fainéant.
1032. Le royaume passe aux empereurs d'Occident.

ROIS, COMTES OU DUCS INDÉPENDANTS DE BRETAGNE.

383 ou 384. Conan ou Conan, surnommé Mériadec.
421. Salomon Ier, appelé aussi Guitöl, Gicquel et Vitric.
434. Grallon (Gollit ou Gallon).
445 ou 446. Audren.
464. Erech ou Riothime.
478. Eusèbe.
490 - 509. Budic ou Dernock, détrôné par Clovis.

Teulet.

PROVINCES ET PAYS DE LA FRANCE.

Suivant le témoignage de plusieurs auteurs de l'antiquité (1), le territoire de la Gaule, avant la conquête de César, était partagé entre trois cents ou quatre cents peuples, qui habitaient autant de pays distincts. Les écrivains et les monuments de l'époque romaine ne nous en font connaître qu'un peu plus de deux cents (2); le reste nous est fourni, du moins en grande partie, par les documents des époques suivantes : on ne peut guère douter, en effet, que plusieurs pays de la France, qui sont nommés pour la première fois par des écrivains du moyen âge, n'aient existé dès les temps les plus anciens. Un assez grand nombre des pays primitifs de la Gaule se sont conservés, non seulement sous la domination des Romains et sous la domination des Barbares, mais encore sous le régime dissolvant de la féodalité, et sont parvenus jusqu'à nous avec très peu de changements dans leurs noms et même dans leurs limites. Ainsi, pour me borner à quelques citations, les pays

(1) Josèphe, *Bell. jud.*, II, 28. — Plutarq., *Cæsar.*, 15. — Appien, *Bell. civil.*, II, 150; *de Reb. gallic.*, 2.

(2) On en trouvera la liste dans mon *Essai sur le Syst. des divis. territ. de la Gaule*, p. 3-7.

gaulois des *Ambiani*, des *Bellovaci*, des *Veliocasses*, des *Caleti*, des *Parisii*, ont formé, sous les deux premières races de nos rois, le *pagus Ambianensis*, le *pagus Belvacensis*, le *pagus Vilcassinus*, le *pagus Caletensis*, le *pagus Parisiacus*; et sont devenus plus tard l'*Amiénois*, le *Beauvaisis*, le *Vexin*, le pays de *Caux*, le *Parisis*. Ce n'est que d'après la situation et l'étendue de ces pays modernes, considérés toutefois dans l'ordre des divisions ecclésiastiques, que les géographes ont pu dresser la carte des anciens territoires occupés par les divers peuples de la Gaule. Il est même tel peuple gaulois dont le nom, aboli en apparence depuis les temps les plus reculés, se retrouve dans la dénomination d'un village actuel, et peut servir à rectifier la position et les limites du pays habité par ce peuple gaulois. Je citerai pour exemple le village de Monestier-en-Vocance (1), du canton d'Annonay, département de l'Ardèche : le surnom de ce village rappelle évidemment le nom des anciens *Vocontii*; et la situation du même lieu me paraît indiquer clairement que les limites du territoire occupé par les *Vocontii* ont été mal tracées, et qu'il conviendrait de les étendre, surtout du côté du nord-ouest, jusqu'au-delà du Rhône, de manière que le village de Monestier, au moins, y fût compris. Quant aux *Ver-*

(1) *Dictionnaire des Postes*, nouvelle édition, in-folio.

tacomacori, qui occupaient un canton des mêmes *Vocontii*, Chorier (1) a déjà remarqué le rapport de nom et de position entre ce canton et le pays du Dauphiné que l'on appelle encore aujourd'hui le *Vercors*. Le tableau qui suit donnera plus d'une fois, au lecteur attentif, l'occasion de faire d'autres rapprochements du même genre, auxquels je ne puis ici m'arrêter (2).

Hadrien de Valois, qui, dans son excellente Notice des Gaules, embrasse tous les âges de la géographie de la Gaule et de la France, ne parle que d'environ trois cents pays; mais, comme on va le voir, il en passe sous silence un très grand nombre. Relativement aux pays modernes seulement, la liste la plus nombreuse qui, je crois, en ait été publiée, est celle que l'abbé d'Expilly a placée dans le troisième volume de son Dictionnaire, à l'article *France*. Cette liste contient deux cent quatre-vingt-treize pays, et présente aussi beaucoup d'omissions. Le tableau que l'on trouvera ci-dessous réunit plus de huit cents pays tant anciens que modernes; et quoiqu'il soit incomparablement le moins incomplet de tout ce qui a paru en ce genre, il ne sera certainement pas difficile d'y faire plus tard des additions. Le défaut de place a fait retrancher du tableau les pays de la Gaule

(1) *Hist. génér. du Dauphiné*, tom. 1, p. 11 et 12.

(2) Les questions relatives à la formation des *pagi* de la France ont été traitées dans mon *Essai* indiqué ci-dessus. *Paris*, 1832, in-8°, chez Crozet, libraire, quai Voltaire, *n° 17*.

qui ne font pas partie de la France actuelle; mais on pourra les publier plus tard avec les divisions et subdivisions territoriales d'un autre ordre, telles que les bailliages, les sénéchaussées, les *centaines*, les *vicairies* ou vigueries, etc. J'ai cru devoir suivre ici l'ordre alphabétique; d'abord parce que cet ordre est à la fois le moins exposé à l'erreur et le plus commode pour les recherches, ensuite parce que j'avais déjà observé ailleurs l'ordre systématique (1). A chaque pays on a mis son nom latin, quand ce nom est donné par des actes authentiques, et le nom de la province à laquelle il appartenait; puis on a marqué sa position, et en quelque sorte son étendue, en indiquant sa capitale ou les lieux principaux de son ressort. En général, les territoires des départements, des arrondissements et des cantons actuels sont représentés par leurs chefs-lieux. Ainsi, par exemple, tel pays qui contient tel chef-lieu de département, renfermera le plus souvent dans ses limites le département lui-même; tandis que s'il ne contenait que quelques arrondissements ou quelques cantons d'un département, ce seraient seulement les chefs-lieux de ces arrondissements ou de ces cantons qui seraient désignés. Les chefs-lieux d'arrondissement sont suivis de l'indication de leur département; les chefs-lieux de canton, de l'indication de leur arrondissement; les simples communes, de l'in-

(1) Dans l'*Essai sur les divis. territoriales de la Gaule.*

dication de leur canton; et les hameaux, châteaux ou fermes, de celle de leur commune. Ainsi, tout lieu accompagné du nom de son arrondissement est un chef-lieu de canton; de même tout lieu suivi du seul nom de son département est un chef-lieu d'arrondissement, ou quelquefois même, de plus, un chef-lieu de département. Pour les pays dont je n'ai pu trouver le nom moderne, je me suis borné à les donner tels qu'ils se présentent dans les textes qui me les ont fournis. Pour ceux dont les limites n'ont pas encore été déterminées d'une manière précise, on a pris soin de joindre à leurs articles les lieux qui ajoutent à leur dénomination actuelle le nom de ces pays, parce que de pareilles indications peuvent servir à résoudre la question des limites. Enfin, quoique j'aie porté beaucoup d'attention à mon travail, je ne me dissimule pas qu'outre les omissions dont j'ai averti, il ne présente aussi, et nécessairement, des erreurs, erreurs qu'il est difficile d'éviter dans l'éloignement du pays dont on parle, mais qui seront aisément reconnues dans les localités. Je prie donc le lecteur d'être ici sur ses gardes, et même de ne considérer ces feuilles que comme des sortes d'épreuves envoyées en correction dans les différentes contrées de la France. Si de là elles pouvaient revenir chargées de rectifications ou d'additions, elles seraient accueillies avec reconnaissance par l'auteur.

☞ c^{e}, signifie commune; c^{n}, canton; a^{t}, arrondissement.

Le mot *ibid.* mis, à la seconde colonne, entre deux crochets, se rapporte au département; sans crochets, au canton, ou à l'arrondissement qui précède.

Achères (plaines d'), *campi Apiariæ*, Ile-de-France.	Achères, c^{n} de Saint-Germain-en-Laye [Seine-et-Oise].
Ack (pays d'), *Agnensis pagus*, Bretagne (Léonnais).	Lesneven, a^{t} de Brest [Finistère].
Agadès, *pagus Agathensis*, Languedoc.	Agde [Hérault].
Agénois, *pagus Aginninsis*, Guienne.	Agen [Lot-et-Garonne].
Aigrefoin (plaine d'), Ile-de-France.	Aigrefoin, c^{n} de Chevreuse [Seine-et-Oise].
Aillas (pays d'), *pagus Aliardensis*, Bazadais.	Aillas, c^{n} d'Auros [Gironde]. Aillas-Vieux, *ibid.*
Alais (pays d'), *pagus Alesiensis*, Languedoc.	Alais [Gard].
Albensis pagus. Voyez Vivarais.	
Albigeois, *pagus Albigensis*, Languedoc.	Albi [Tarn]. Valence-en-Albigeois, a^{t} d'Albi.
Albion (l'), ou le Bion, *pagus Albionensis*, Provence.	Saint-Christol-d'Albion, c^{n} de Sault [Vaucluse]. Le Revest-de-Bion, c^{n} de Banon [Basses-Alpes].
Albret (pays ou sirie d'), *pagus Leporetanus*, Gascogne.	Labrit, autrement Albret, a^{t} de Mont-de-Marsan [Landes]. Nérac, dernière capitale [Lot-et-Garonne].
Alet (pays d'), *pagus Aletensis*, Bretagne.	Guich-Alet, près de Saint-Servan, a^{t} de Saint-Malo [Ille-et-Vilaine].
Aleth (pays d'), *pagus Alectensis*, Languedoc.	Alet, c^{n} de Limoux [Aude].

Alloeue, Artois.	Fleurbaix, c^n de Laventie. La Gorgue, c^n de Merville. Laventie, a^t de Béthune. Sailly-sur-la-Lys, c^n de Laventie. [Nord].
Alloy ou Halloy, Picardie.	Buire-en-Alloy, c^n de Rue [Somme].
Aix (pays d'), *pagus Aquensis*, Provence.	Aix [Bouches-du-Rhône].
Aliodrensis pagus, Brie.	Dufay (?), près de Mortefontaine, c^n de Noailles [Oise].
Alpes grecques et pennines (provinces des), *provincia Alpium graiarum et penninarum;* dixième des dix-sept provinces de la Gaule. Moutier-en-Tarantaise, métropole.	La Savoie, en partie. Le Valais. Le val d'Aoste. La Lombardie, en partie.
Alpes maritimes (province des), *provincia Alpium maritimarum;* dix-septième des dix-sept provinces de la Gaule. Embrun, métropole.	Le Piémont. Le marquisat de Saluces. Le comté de Nice. Le Dauphiné, en partie. La Provence, en partie. *Voyez ces mots.*
Alsace, *Alsatia*.	Strasbourg [Haut-Rhin]. Colmar [Bas-Rhin].
Altaccensis pagus, pays d'Artas (?), Viennois.	Artas, c^n de Saint-Jean-de-Bournay [Isère]. Culin, *ibid.*
Amance (pays d'). Lorraine.	Pange, a^t de Metz [Moselle]. Coligny, c^n de Pange. Mont, *ibid.*
Amiénois, *pagus Ambianensis*, Picardie.	Amiens [Somme]. Camps-en-Amiénois, c^n de Molliens-Vidame [Somme]. Vaux-en-Amiénois, c^n de Villers-Bocage [Somme].
Amix (l'), Basse-Navarre.	*Voyez* la Mixe.

(les), *pagus Amo-* , Nivernais.	Montigny-aux-Amognes, c^{n} de S.-Benin-d'Azy [Nièvre]. Amógnes, autrement Cicogne, c^{e} de S.-Jean-de-Lichy, *ibid.* Ourouer-aux-Amognes, c^{n} de Pouques [Nièvre]. S.-Péraville-aux-Amognes, *ibid.*
pays d'), Fran- mté.	Gray [Haute-Saône].
pays d'), *pagus us* ou *Amausensis,* gne et Franche-	Charnay-sur-Saône et Chazelles, c^{n} de Verdun-sur-le-Doubs [Saône-et-Loire]. Pontallier, a^{t} de Dijon [Côte-d'Or]. Saint-Vivien-en-Amou, c^{n} de Dôle [Jura].
sis ager, Vien-	*Argentaus.*
(vallée d'), *vallis us Andorrensis,* le Foix.	Andorre en Catalogne, près de la limite du département de l'Ariège.
IDRÉ (plaine ou e de), Normandie.	Saint-André, Verneuil, a^{t} d'Evreux [Eure].
), Artois.	Sainte-Marie-Kerque et Saint-Nicolas, c^{n} d'Audruicq [Pas-de-Calais].
), Champagne.	Charmes-en-l'Angle, c^{n} de Doulevant [Haute-Marne]. Sogny-en-l'Angle, c^{n} de Heïltz-le-Maurupt [Marne].
ts, *pagus Engo- s.*	Angoulême [Charente].
pag. Andegavus.	Angers [Maine-et-Loire].
illée d'), Anjou, nthion et la Loire.	Rosiers, c^{n} de Saumur [Maine-et-Loire]. Saint-Mathurin, c^{n} de Pont-de-Cé [Maine-et-Loire].
rs d'), *ager An-* Lyonnais.	Anse, a^{t} de Villefranche [Rhône].
r (pays ou comté raine.	Apremont, c^{n} de S.-Mihiel [Meuse].

ALLOEUE, Artois.	Fleurbaix, c^{n} de Laventie. La Gorgue, c^{n} de Merville. Laventie, a^{t} de Béthune. Sailly-sur-la-Lys, c^{n} de Laventie.	[N
ALLOY ou HALLOY, Picardie.	Buire-en-Alloy, c^{n} de Rue [Som	
AIX (pays d'), *pagus Aquensis*, Provence.	Aix [Bouches-du-Rhône].	
Aliodrensis pagus, Brie.	Dufay (?), près de Mortefonts c^{n} de Noailles [Oise].	
ALPES grecques et pennines (provinces des), *provincia Alpium graiarum et penninarum;* dixième des dix-sept provinces de la Gaule. Moutier-en-Tarantaise, métropole.	La Savoie, en partie. Le Valais. Le val d'Aoste. La Lombardie, en partie.	
ALPES maritimes (province des), *provincia Alpium maritimarum;* dix-septième des dix-sept provinces de la Gaule. Embrun, métropole.	Le Piémont. Le marquisat de Saluces. Le comté de Nice. Le Dauphiné, en partie. La Provence, en partie.	*Voye mo*
ALSACE, *Alsatia*.	Strasbourg [Haut-Rhin]. Colmar [Bas-Rhin].	
Altaccensis pagus, pays d'Artas (?), Viennois.	Artas, c^{n} de Saint-Jean-de-Bou [Isère]. Culin, *ibid*.	
AMANCE (pays d'). Lorraine.	Pange, a^{t} de Metz [Moselle]. Coligny, c^{n} de Pange. Mont, *ibid*.	
AMIÉNOIS, *pagus Ambianensis*, Picardie.	Amiens [Somme]. Camps-en-Amiénois, c^{n} de] liens-Vidame [Somme]. Vaux-en-Amiénois, c^{n} de Vil Bocage [Somme].	
AMIX (l'), *Basse-Navarre*.	*Voyez* LA MIXE.	

Amognes (les), *pagus Amoniensis*, Nivernais.	Montigny-aux-Amognes, c^{n} de S.-Benin-d'Azy [Nièvre]. Amógnes, autrement Cicogne, c^{e} de S.-Jean-de-Lichy, *ibid.* Ourouer-aux-Amognes, c^{n} de Pougues [Nièvre]. S.-Péraville-aux-Amognes, *ibid.*
Amont (pays d'), Franche-Comté.	Gray [Haute-Saône].
Amous (pays d'), *pagus Amausus* ou *Amausensis*, Bourgogne et Franche-Comté.	Charnay-sur-Saône et Chazelles, c^{n} de Verdun-sur-le-Doubs [Saône-et-Loire]. Pontallier, a^{t} de Dijon [Côte-d'Or]. Saint-Vivien-en-Amou, c^{n} de Dôle [Jura].
Amaxocensis ager, Viennois.	*Argentaus.*
Andorre (vallée d'), *vallis* ou *pagus Andorrensis*, comté de Foix.	Andorre en Catalogne, près de la limite du département de l'Ariège.
Saint-André (plaine ou campagne de), Normandie.	Saint-André, Verneuil, } a^{t} d'Evreux [Eure].
Angle (l'), Artois.	Sainte-Marie-Kerque et Saint-Nicolas, c^{n} d'Audruicq [Pas-de-Calais].
Angle (l'), Champagne.	Charmes-en-l'Angle, c^{n} de Doulevant [Haute-Marne]. Sogny-en-l'Angle, c^{n} de Heïltz-le-Maurupt [Marne].
Angoumois, *pagus Engolismensis*.	Angoulême [Charente].
Anjou (l'), *pag. Andegavus*.	Angers [Maine-et-Loire].
Anjou (vallée d'), Anjou, entre l'Authion et la Loire.	Rosiers, c^{n} de Saumur [Maine-et-Loire]. Saint-Mathurin, c^{n} de Pont-de-Cé [Maine-et-Loire].
Anse (pays d'), *ager Ansensis*, Lyonnais.	Anse, a^{t} de Villefranche [Rhône].
Apremont *(pays ou comté d'), Lorraine.*	*Apremont*, c^{n} de S.-Mihiel [Meuse].

ARSAT (l'), *ager Arisitensis*, Rouergue.	Larsac [Rhodez].
ARTHIES, *Artegia*, Vexin français.	Saint-Cyr-en-Arthies, c^{n} de l [Seine-et-Oise]. Villiers-en-Arthies, *ibid.*
ARTOIS, *pagus Atrebatensis* ou *Adertisus*.	Arras [Pas-de-Calais].
ARVERT (île ou pays d'), *Arverta*, Saintonge.	Arvert, Royan, Mornac-en-Arvert, } c^{n} de la blade rente-l
Asnacensis pagus, Limousin.	*Teludis.* *Binestum.* *Mauriacus.*
ASPE (vallée d'), *vallis Aspallusensis*, Béarn.	Lescun, c^{n} d'Accous [Basse réuées].
ASSON (vallée d'), Béarn.	Asson, c^{n} de Nay [Bass.-Pyré
ASTARAC ou ESTARAC, *pag. Astaracensis*, Gascogne.	Mirande [Gers].
ATTOUARES (pays des), *pag. Atoariensis*, Bourgogne.	Mirebeau, a^{t} de Dijon [Côte- Saint-Jean-de-Losne, a^{t} de l [*ibid.*]
AUCH (pays d'), *pagus Ausciensis*, Gascogne.	Auch [Gers].
AUGE, *Algia*, Normandie.	Lisieux [Calvados]. Putot-en-Auge, c^{n} de Dives vados]. Hiesmes, autrement Exmes, a gentan [Orne].
AULNAY (l'); *pagellus Alnetensis*, Parisis.	Aulnay-lès-Bondy, c^{n} de C [Seine-et-Oise]. Clichy-en-l'Aulnay, *ibid.* Livry-en-l'Aulnay, *ibid.*
AUNIS (pays d'), *pagus Alinensis*, *Alienensis* ou *Alnisus*.	La Rochelle [Charente-Infér
AURE (vallée d'), l'une des *Quatre-Vallées*; Nébousan.	Arreou, a^{t} de Bagnères [I Pyrénées]. Sarrancolin, c^{n} d'Arreou.

RIBAT, *pagus Aturiri-ensis*, Gascogne.	Tartas, a^{t} de S.-Séver. [Landes]. Saint-Jours-d'Auribat, c^{n} de Tartas.
STRASIE, *Austrasia* ou *ustria*, entre le Rhin et Meuse.	Metz [Moselle].
TUNOIS, *pagus Augusto-unensis*, Bourgogne.	Autun [Saône-et-Loire].
ERGNE, *Arvernia*, ou *agus Arvernicus*.	Clermont-Ferrand [Puy-de-Dôme].
ERROIS, *pagus Autis-iodorensis*, Bourgogne.	Auxerre [Yonne].
OIS, *pagus Alsensis* ou *lesiensis*, Bourgogne.	Semur [Côte-d'Or].
ONNAIS, *territorium ussonense*, Bourgogne.	Auxonne [Côte-d'Or].
L (pays d'), Franche-Comté.	Saint-Claude [Jura]. Salins, a^{t} de Poligny [*ibid.*].
LONNAIS, *pagus Ava-nsis*, Bourgogne.	Avallon [Yonne].
RNES (les), Isle-de-rance.	Tremblay, c^{n} de Gonesse [Seine-et-Oise].
GNONNAIS, *pagus Ave-ionensis*.	Avignon [Vaucluse].
ANCHIN, *pagus Abrin-tinus*, Normandie.	Avranches [Manche].
IS, Champagne.	Cirfontaines-en-Azois, c^{n} de Châteauvillain [Haute-Marne]. Villars-en-Azois, *ibid.*
N (val d'), Bigorre.	Port d'Azun, c^{n} d'Auzun [Hautes-Pyrénées]. Arrens, *ibid.*
HE (pays de), Bour-ogne.	Saint-Seine-en-Bache, c^{n} de Saint-Jean-de-Losne [Côte-d'Or].
GORRI, Navarre.	Saint-Etienne de Baigorri, a^{t} de Mauléon [Basses-Pyrénées].

Bais, Rennois.	Bais, c^{n} de La Guerché [Ille-Vilaine]. Louvigné-en-Bais, c^{n} de Châte bourg [*ibid.*].
Barbézieux (pays de), *territorium Barbezillense*, Saintonge.	Barbézieux [Charente]. Brie-en-Barbézieux, c^{n} de Bar zieux.
Barcelonnette (vallée de), Provence.	Barcelonnette [Basses-Alpes].
Baréges (vallée de), *Valletria* ou *vallis Baredgina*, Bigorre.	Baréges, c^{n} de Luz-en-Bar [Hautes-Pyrénées].
Baretons (vallée de), Béarn.	Aramitz, a^{t} d'Oléron [Basses-Pyrénées]. Lescuns, c^{n} d'Aramitz.
Barguillière (vallée de), Foix.	Bessac, Brassac, c^{n} de Foix [Ariège
Baroeul, Flandre.	Marc-en-Barrœul, c^{n} de Turc [Nord]. Mons-en-Barrœul, c^{n} de I [*ibid.*].
Baronnies (les), Dauphiné.	Nions [Drôme]. Le Buis, a^{t} de Nions.
Baronnies (les), Lomagne.	Castelmayran, c^{n} de Saint-Nico de-la-Grave [Haute-Garonne Sérignac, c^{n} de Beaumont [*ibi*
Barrois, *pagus Barrensis*.	Bar-le-Duc [Meuse].
Barrois, *pagus Barrensis*, Champagne.	Bar-sur-Aube [Aube].
Barrois, *pagus Barrensis*, Bourgogne.	Bar-sur-Seine [Aube].
Barrolle ou Barrolie, Forez.	Saint-Georges-en-Barrolie, c^{n} Saint-Germain-Laval [Loire
Basques (les), *Basconia*, Gascogne.	Bayonne, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port, a^{t} de Mauléon, Saint-Palais, *ibid.* } Bas P n

	Bas-en-Basset, a[t] d'Yssengeaux [Haute-Loire].
s *Bassinia*-	Chaumont, Langres, [Haute-Marne].
npagne et	Bar-sur-Aube [Aube].
	Gondrecourt, a[t] de Commercy [Meuse].
e de), Né-	Mauléon [Basses-Pyrénées].
de), Pro-	Barrême, a[t] de Digne [Basses-Alpes].
Berraven-	Barrou, c[n] de Pressigny-le-Grand [Indre-et-Loire].
e), *pagus* ʼ), Anjou.	Baugé-le-Château [Maine-et-Loire].
), *Bagau*- Anjou.	Baumé, c[n] de Seiche [Maine-et-Loire].
Bautois, die.	Prétot-en-Bautois, c[n] de La Haye-du-Puits [Manche]. Les Montiers-en-Bautois, *ibid.* Baupte, c[n] de Périers [Manche].
ʼasatensis,	Bazas [Gironde].
	Saint-Christophe-en-Bazelle, a[t] d'Issoudun [Indre].
is.	Châtillon-en-Bazois, a[t] de Château-Chinon [Nièvre]. Moulins-Engilbert, *ibid.* Mont-en-Bazois, c[n] de Châtillon-en-Bazois [*ibid.*].
ɪearnensis.	Pau [Basses-Pyrénées]. Lescar, a[t] de Pau.
gus, Gé-	Église de Saint-Martin, dite *Canonica.*
Orléanais.	Chartres [Eure-et-Loir]. Châteaudun [*ibid.*]. Etampes [Seine-et-Oise]. Vendôme [Loir-et-Cher]. *Pithiviers* [Loiret].

Beauchamp (val de), Gapençois.	Aspres-les-Veynes, a[t] de [Hautes-Alpes].
Beauchêne, Gapençois.	Saint-Julien-en-Beauchêne d'Aspres-les-Veynes [H.-A.] Saint-André-en-Beauchêne, c La Faurie, *ibid.*
Beauficel, Normandie.	Beauficel, c[n] de Sourdeval, Mortain [Manche]. Perriers-en-Beauficel, *ibid.*
Beaujolais, *pagus Bellojocensis*, Lyonnais.	Villefranche [Rhône]. Beaujeu, a[t] de Villefranche.
Beaumont, Dauphiné.	Saint-Laurent-en-Beaumont, Corps [Isère]. Saint-Michel-en-Beaumont, i Quet-en-Beaumont, *ibid.*
Beaumont, Normandie.	Neuville-en-Beaumont, c[n] de S Sauveur-sur-Douve [Manch Sortosvilles-en-Beaumont, Barneville [*ibid.*].
Beaunois, *pagus Belnensis*, Bourgogne.	Beaune [Côte-d'Or].
Beauvaisis, *pagus Belvacensis*, Picardie.	Beauvais [Oise].
Bécède (la), Sarladais.	La Sauvetat, c[e] et c[n] de Ca [Dordogne].
Béderrois, Bézarès ou pays de Béziers, *pagus Biterrensis*, Languedoc.	Béziers [Hérault].
Beine, Ile-de-France.	Neuville-en-Beine, c[n] de Cl [Aisne].
Bélesmois, *pagus Bellismensis*, Grand-Perche.	Bélesme, a[t] de Mortagne [Or
Belgique, *Belgica*, l'une des quatre grandes divisions de la Gaule, sous Jules-César; d'où sont sorties :	La Belgique I[re]. La Belgique II[e]. La Germanie I[re]. La Germanie II[e]. *Voy.* ces

Belgique première, *Belgica prima*, cinquième des dix-sept provinces de la Gaule; Trèves, métropole.	L'électorat de Trèves, en deçà du Rhin. Le Luxembourg autrichien. Le Luxembourg français. — *Voyez* ces mots. La Lorraine. — *Voyez* ces mots. Le Barrois. — *Voyez* ces mots. Une partie du Bassigny. — *Voyez* ces mots.
Belgique seconde, *Belgica secunda*, sixième des dix-sept provinces de la Gaule; Reims, métropole.	La Belgique en partie. Flandre française, — *Voyez* ces mots. Cambrésis, Hainaut. — *Voyez* ces mots. Picardie. — *Voyez* ces mots. Artois. — *Voyez* ces mots. Champagne, partie du nord-est. — *Voyez* ces mots.
Belin (le), *pagus Bellinus*, Maine.	Ruaudin-en-Belin, c^{n} du Mans [Sarthe]. Ecomoy, a^{t} du Mans [*ibid.*]. Laigné-en-Belin, c^{n} d'Ecomoy. Moncé-en-Belin, — *ibid.* Saint-Bié-en-Belin, — *ibid.* Saint-Gervais-en-Belin, — *ibid.* Saint-Ouen-en-Belin, — *ibid.*
Benauges, *Benalgia*, ou *pagus Benaugensis*, Bordelais.	Cadillac, a^{t} de Bordeaux [Gironde].
Berre (la), Gascogne.	Castets, a^{t} de Dax [Landes]. Magesc, c^{n} de Soustons [*ibid.*].
Bodoir (le val), *vallis Bodonensis* : Dauphiné, Comtat-Venaissin et principauté d'Orange.	Sainte-Jalle, c^{n} du Buis [Drôme]. Montréal, c^{n} de Rémuzat [*ibid.*]. Curnier, c^{n} de Nions [*ibid.*].
Bermontais, Marche.	La Celle-Bermontaise, c^{n} d'Aubusson [Creuse].
Born (le), Gascogne.	Biscarosse, c^{n} de Parentis [Landes].
Berry, *pagus Bituricus*.	Bourges [Cher]. Châteauroux [Indre].

Besançonnais, *pagus Vesontiensis*, Franche-Comté et Suisse.	Besançon [Doubs]. Porentruy, Sainte-Ursanne, — En Suisse.
Bessin, *pagus Baiocensis* ou *pagus Bagasinus*, Normandie.	Bayeux [Calvados]. Monts-en-Bessin, c^n^ de Villers-Bocage [*ibid.*].
Betmale (vallée de), Conserans.	Arrien-de-Betmale, c^n^ de Castillon [Ariége].
Béziers (pays de). *Voyez* Bédérrois.	
Bidache (principauté de), Navarre.	Bidache, a^t^ de Bayonne [Basses-Pyrénées].
Bierre (pays ou forêt de), *Bieria*, Gâtinais.	Fontainebleau [Seine-et-Marne]. S.-Martin-en-Bierre, c^n^ de Melun [*ibid.*]. Villiers-en-Bierre, *ibid.*
Bigorre, *pagus Bigerricus* ou *Begorrensis*, Gascogne. — La Plaine de Bigorre.	Tarbes, capitale de toute la Bigorre [Hautes-Pyrénées]. Lourde, a^t^ d'Argelez [*ibid.*]. Bagnères-de-Bigorre [*ibid.*]. Vic-en-Bigorre, a^t^ de Tarbes.
— La Montagne de Bigorre; Argelès, capitale, H.-Pyrénées.	La vallée de Lavedan. La vallée de Cauterets. La vallée de Barèges. La vallée de Campan. — *Voyez* ces mots.
— Le Rustan. La Rivière-Basse.	*Voyez* ces mots.
Billy, Bourbonnais.	Billy, c^n^ de Varennes. Saint-Didier-en-Billy, c^n^ de Saint-Pourçain. Billezois, c^n^ de La Palisse. — [Allier].
Biros (vallée de), Conserans.	Senten, a^t^ de S.-Girons [Ariége].
Biscaye ou pays des Basques. *Voyez* Basques.	
Bischeim (pays de), *pagus de Bischovisheim* ou *de Piscofesheim*, Nordgau.	Bischeim, c^n^ d'Oberhausbergen [Bas-Rhin].

BLAIGUÈS ou BLAYEZ, *pagus Blaviensis*, Bordelais.	Blaye [Gironde].
BLAISOIS ou BLÉSOIS, *pagus Blesensis*, Orléanais.	Blois [Loir-et-Cher].
BLAISY (le), ou le BLÉSY, Champagne. *Voyez* le BLÉZOIS.	Chapelle-en-Blaisy, c[n] de Juzennecourt [Haute-Marne]. La Mothe-en-Blézy, *ibid*.
BLAMONTOIS, *Albechowa* ou *pagus Albensis*, Lorraine.	Blamont, a[t] de Lunéville [Meurthe].
BLÉZOIS (le), Champagne. *Voyez* le BLAISY.	Ville-en-Blézois, c[n] de Vassy [Haute-Marne].
BLOIS (le), *pagus Blesensis*, Lorraine.	Broussey-en-Blois, c[n] de Void [Meuse]. Nives-en-Blois, *ibid*. Rozières-en-Blois, c[n] de Gondrecourt [*ibid*.].
BOCAGE (le), Normandie.	Bernières-le-Bocage, c[n] de Balleroy. Livry-le-Bocage, c[n] de Caumont. Tracy-le-Bocage, c[n] de Villers-le-Bocage. Villers-le-Bocage, a[t] de Caen. [Calvados.]
Bogensis pagus, Bordelais.	La Tête-de-Buch, a[t] de Bordeaux [Gironde]. Cazau, c[n] de la Tête-de-Buch. Sanguinet, c[n] de Parentis [Landes].
BOIS (le), Poitou.	Villers-en-Bois, c[n] de Brioux [Deux-Sèvres].

BOISBELLE (souveraineté de). *Voyez* HENRICHEMONT.

BOISÉ (le), Poitou.	Pont-en-Boisé, c[e] de Luzé, c[n] de Richelieu [Indre-et-Loire].
BOLOGNE (pays de), *pagus Boloniensis*, Champagne.	Bologne, c[n] de Vignory [Haute-Marne].

Bommières (les), Berry.	Condé-en-Bommières, c^{n} d'Issoudun [Indre].
Born (le), *pagus Burnensis*, Gascogne.	Parentis-en-Born, a^{t} de Mont-de-Marsan [Landes]. Saint-Julien-en-Born, c^{n} de Castets [*ibid.*].
Boucherie (la), Berry.	Saint-Christophe, c^{n} de La Châtre [Indre].
Bouère (la), Anjou.	Grez-en-Bouère, a^{t} de Château-Gontier [Mayenne]. Bouère, c^{n} de Grez-en-Bouère.
Boulay (comté de), Lorraine.	Boulay, a^{t} de Metz [Moselle].
Boulonnais, *pagus Bononiensis*, Picardie.	Boulogne [Pas-de-Calais].
Bourbonnais, *pagus Burbunensis*.	Moulins [Allier].
Bordelais, *pagus Burdegalensis*, Guienne.	Bordeaux [Gironde].
Bourdeaux (val de), Diois.	Bourdeaux, a^{t} de Die [Drôme].
Bourg (le), Anjou.	Saint-Cyr-en-Bourg, c^{n} de Montreuil-Bellay [Maine-et-Loire].
Bourgeonval (le), Artois.	Neuville-en-Bourgeonval, c^{n} de Bertincourt [Pas-de-Calais].
Bourgez (le), Bordelais.	Bourg-sur-Mer, a^{t} de Blaye [Gironde].
Bourgogne, *Burgundia*.	Dijon [Côte-d'Or]. Mâcon [Saône-et-Loire]. Bourg [Ain]. Auxerre [Yonne].
Boutières (les), Vivarais.	Pays des Cévennes, à l'ouest de Privas [Ardèche].
Bouzemont (le), Champagne.	Saint-Remy-en-Bouzemont, a^{t} de Vitry-le-Français [Marne].

BRAY (le), *Braium* et *Bracius*, Normandie et Picardie.		Elbeuf-en-Bray, c^{n} de Gournay [Seine-Inférieure].
		La Ferté-en-Bray, c^{n} de Forges [Seine-Inférieure].
		Neuchâtel-en-Bray, *ibid.*
		Fontaine-en-Bray, c^{n} de Saint-Saens, *ibid.*
		Hodenc-en-Bray, c^{n} du Coudray-Saint-Germer [Oise].
BRÉDENARDE (la), *terra Bredenarda*, Térouennais.		Audruick, a^{t} de Saint-Omer [Pas-de-Calais].
BRENIL (le), Bourgogne.		Roche-en-Brenil, c^{n} de Saulieu [Côte-d'Or].
BRENNE (la), *Briona silva*, Berry et Touraine.		Mézières-en-Brenne, a^{t} de Leblanc [Indre].
		Saint-Michel-en-Brenne, c^{n} de Mézières-en-Brenne.
		Bouchet-en-Brenne, c^{n} de Rosnay [*ibid.*].
BRESSE (la), *Brissia*, Bourgogne.	Bresse propre ou savoyarde.	Bourg-en-Bresse [Ain].
	Bresse châlonnaise.	Louhans [Saône-et-Loire].
BRETAGNE (la), *Britannia*.		Rennes [Ille-et-Vilaine].
		Nantes [Loire-Inférieure].
		Vannes [Morbihan].
		Saint-Brieuc [Côtes-du-Nord].
		Quimper [Finistère].
BRIANÇONNAIS, *pagus Brigantionensis* ou *Brigantinus*, Dauphiné.		Briançon [Hautes-Alpes].
BRIE, *pagus Briegius*, Champagne et Isle-de-France.	Brie champenoise.	Meaux [Seine-et-Marne].
	Brie française ou parisienne.	Brie-Comte-Robert, a^{t} de Melun [*ibid.*].
Autre division.	Haute-Brie.	Meaux [Seine-et-Marne].
	Basse-Brie.	Provins [*ibid.*].
	Brie *pouilleuse.*	Château-Thierry [Aisne].

Briennois, *pagus Breonensis* ou *Brenensis*, Champagne.	Brienne, a^t de Bar-sur-Aube [Aube].
Brionnais ou Briennais, *ager Brionnensis*, Bourgogne.	Semur-en-Brionnais, a^t de Charolles [Saône-et-Loire]. Saint-Christophe-en-Brionnais, c^n de Semur. Saint-Laurent-en-Brionnais, c^n de La Clayette [*ibid.*].
Briou (le), *ager Briocensis*, Poitou.	Briou, a^t de Melle [Deux-Sèvres].
Brivadois, *ager Brivatensis*, Auvergne.	Brioude [Haute-Loire].
Brouageais, *ager Broagiensis*, Saintonge.	Brouage, c^n de Marennes [Charente-Inférieure].
Broverech (*pagus*), ancien diocèse de Vannes.	Redon [Ille-et-Vilaine]. Bains, c^n de Redon. Langon, *ibid.* Sérent, c^n de Ploërmel [Morbihan].
Brulliolais, *ager Broliacensis*, Lyonnais.	Brullioles, c^n de Saint-Laurent-de-Chamousset [Rhône].
Brullois, Armagnac.	Layrac, a^t d'Agen [Lot-et-Garonne].
Buch (captalat de), *Boiorum ager*, Bordelais.	Tête-de-Buch, a^t de Bordeaux [Gironde].
Bugey, *Bugesia*, Bourgogne.	Belley, Seyssel, Nantua [Ain].
Buis (Tête-de-), Isle-de-France.	A l'est du château de Grosbois, c^c de Villecrênes, c^n de Boissy-Saint-Léger [Seine-et-Oise].
Bussy (le), Forez.	Allieux-en-Bussy, c^n de Boen [Loire].
Cabrières (pays ou prévôté de), *præpositura Caprariensis*, Languedoc.	Cabrières, c^n de Montagnac [Hérault].

Calaisis, *pagus Calesiensis*, Picardie.	Calais, a^{t} de Boulogne-sur-Mer [Pas-de-Calais].
Callianez, Provence.	Callian, c^{n} de Fayence [Var].
Camargue (la), *Camaria*, Provence.	Du c^{n} des Saintes-Maries [Bouches-du-Rhône].
Cambrésis, *pagus Cameracensis*, Flandre française.	Cambrai [Nord]. Cateau-Cambresis, a^{t} de Cambrai.
Camizisus ou *Camiacensis pagus*, Châlonnais-Champagne.	Pargny, c^{n} de Thiéblemont [Marne].
Campagne d'Alençon, Normandie et Maine.	Alençon [Orne].
Campagne de Caen, Normandie.	Caen [Calvados].
Campagne de Neubourg, Normandie.	Neubourg, a^{t} de Louviers [Eure].
Campagne d'Evreux, ou plutôt de Saint-André, Normandie.	Saint-André, a^{t} d'Evreux [Eure].
Campan (vallée de), Bigorre.	Campan, a^{t} de Bagnères-en-Bigorre [Hautes-Pyrénées].
Cansiacensis pagus, pays de Chançay (?), Touraine.	Chançay, c^{n} de Vouvray [Indre-et-Loire].
Canigou (montagnes ou pays de), Roussillon.	Villefranche, c^{n} de Prades [Pyrénées-Orientales].
Capsir, Roussillon. *Voyez* Roussillon.	
Captalat-de-Buch, Médoc, dans le Bordelais.	*Voyez* Buch.
Carcassès, *pagus Carcassonensis*, Languedoc.	Carcassonne [Aude].
Carembault (le), Flandre et Artois.	Camphin-en-Carembault, c^{n} de Seclin [Nord]. Gondecourt, *ibid.* Allennes, *ibid.* Provin, *ibid.* Abbaye de Phalempin, c^{n} de Pont-à-Marcq [*ibid.*].

Carintensis pagus, pays de Créans (?), Anjou.	Créans, c^{n} de La Flèche [Sart
CARLADÈS, *pagus Cartilatensis*, Haute-Auvergne.	Carlat, c^{n} de Vic-sur-Cère [tal].
CARMAING (comté ou pays de), *ager Carmanensis*, Languedoc.	Carmaing, a^{t} de Villefranche Garonne].
CARME (pays de), *ager Carmensis*, Lorraine.	Bouconville, c^{n} de Saint-M [Meuse]. Mandre-aux-Quatre-Tours, c Domèvre [Meurthe].
CAROL (vallée de), Cerdagne française.	La vallée de Carol, c^{n} de S gouse [Pyrénées-Orientales
Casonicus, autrement *Cathonicus ager* ou *vallis*, vallée de Cannes (?), Uzége.	Combas, c^{n} de Saint-M [Gard].
CASTELLANE (baronnie ou pays de), Provence.	Castellane [Basses-Alpes].
CASTREZ, *ager Castrensis*, Albigeois.	Castres [Tarn].
Castricensis pagus, ancien diocèse de Reims en Champagne.	Mézières [Ardennes]. Donchéry, c^{n} de Sédan [*ibid.*
CAUCHIES, Hainaut.	Villers-en-Cauchies, c^{n} de nières [Nord].
CAUX, *pagus Caletensis*, Normandie.	Caudebec, a^{t} d'Yvetot. Le Havre. Dieppe. Eu, a^{t} de Dieppe. Neufchâtel. Lillebonne, a^{t} du Havre. [Sei féri
CAVAILLON (pays de), *pagus Cavilonensis* ou *Cavellicus*, Comtat-Venaissin.	Cavaillon, a^{t} d'Avignon [cluse].
CELTIQUE (la), ou LYONNAISE, *Celtica*, l'une des quatre grandes divisions de la Gaule, sous Jules-César, d'où sont sorties :	La Séquanaise. Les Lyonnaises Ire, IIe, IIIe *Voyez* ces provinces.

...NÇAISE, *Ce-* ...ssillon. ...SSILLON.	Mont-Louis, a[t] de Prades [Pyrénées-Orientales]. La vallée de Carol, c[n] de Saillagouse [*ibid.*].
...ne de), Hu-	Chevreuse, a[t] de Rambouillet [Seine-et-Oise].
...Bordelais. *Voyez* le SERNÈS.	
...), *Cebennæ*, ...doc.	Hautes-Cévennes. { Le Vigan [Gard]. Mende [Lozère]. } Basses-Cévennes. { Alais [Gard]. Uzès [*ibid.*]. Viviers [Ardèche]. }
...té de), Bas- ... situé entre	La Châtaigneraie, a[t] de Fontenay-le-Comte [Vendée]; Mouchamp, c[n] des Herbiers [*ibid.*]; Bressuire [Deux-Sèvres].
...ys de), Bour-	Changey-en-Chaffaux, c[n] et près de S.-Jean-de-Losne [Côte-d'Or].
...le), Velay.	Saint-Pal-de-Chalançon, c[n] de Bas-en-Basset [Haute-Loire]. Saint-André-de-Chalançon, *ibid.* Chalançon, c[e] de Saint-André-de-Chalançon.
...*pagus Cabi-* ...ourgogne.	Châlons-sur-Saône [Saône-et-Loire].
...*pagus Cata-* ...hampagne.	Châlons-sur-Marne [Marne].
...*lossia*, Gas-	La Chalosse propre. Le Tursan. Le Marsan. } *Voyez* ces mots.
...OPRE, *Calos-* ...se.	Saint-Séver [Landes].
...*gus Camlia-* ...in français.	Chambly, c[n] de Neuilly-en-Thelle [Oise].

CHAMPAGNE, *Campania.*	La Champagne proprement dite.	Troyes [Aube].
		Châlons-sur-Marne [Marne].
	Le Rémois.	Reims [Marne].
		Rocroi [Ardennes].
		Château-Porcien, a^t de Réthel [*ibi*
	Le Réthelois.	Réthel [Ardennes].
		Mézières [*ibid.*].
		Donchéry, a^t de Sédan [*ibid.*].
	Le Perthois.	Vitry-le-Français [Marne].
		Saint-Dizier, a^t de Vassy [Hau Marne].
	Le Vallage.	Vassy [Haute-Marne].
		Arcis-sur-Aube [Aube].
		Bar-sur-Aube [*ibid.*].
	Le Bassigny.	Chaumont [Haute-Marne].
		Langres [*ibid.*].
		Grand, c^n de Neufchâteau [Vosg
	Le Sénonais.	Sens [Yonne].
		Joigny [*ibid.*].
		Tonnerre [*ibid.*].
	La Brie champenoise.	Meaux [Seine-et-Marne].
		Coulommiers [*ibid.*].
		Provins [*ibid.*].
		Sézanne, a^t d'Epernay [Marne.

CHAMPAGNE POUILLEUSE, Champagne.	Vitry-le-Français [Marne].

CHAMPAGNE (la), Berry.	Lugny-Champagne, c^n de Sanc gues [Cher].
	Jussy-Champagne, c^n de Ba [*ibid.*].
	La Champenoise, c^n d'Issou [Indre].
	Ménétréol-en-Champagne, aut ment Ménétréol-sous-Vatan, de Vatan [*ibid.*].

...NE MANCELLE,	Loué-en-Champagne, a[t] du Mans [Sarthe]. Cranne-en-Champagne, c[n] de Loué. Montreuil-en-Champagne, c[n] de Joué-en-Charnie [*ibid.*]. Saint-Christophe-en-Champagne, c[n] de Brulon [*ibid.*]. Saint-Ouen-en-Champagne, *ibid.* Domfront-en-Champagne, c[n] de Conlie [*ibid.*]. Neuvy-en-Champagne, *ibid.* Ruillé-en-Champagne, *ibid.* Mareil-en-Champagne, c[n] de La Flèche [*ibid.*]. Cossé-en-Champagne, c[n] de Meslay [Mayenne].
...NE, Normandie.	Bailly-en-Champagne, c[e] de Fresnoy-Folny, c[n] de Londinières, [Seine-Inférieure]. Saint-Martin-en-Champagne, c[n] d'Envermeu [*ibid.*].
...UR (pays, duché de), Gapençois.	Saint-Bonnet, a[t] de Gap [Hautes-Alpes]. Molines-en-Champsaur, c[n] de Saint-Bonnet. La Motte-en-Champsaur, *ibid.* Saint-Julien-en-Champsaur, *ibid.* La Plaine-en-Champsaur, c[e] de Chabottes [*ibid.*].
(le), Franche-	Sainte-Marie-en-Chanois, c[n] de Faucogney [Haute-Saône].
...U (pays de), *Ca-...sis ager*, Lyonnais.	CHARLIEU, a[t] de Roanne [Loire].

Charnie (la), *ager Carniacensis,* Maine.	Joué-en-Charnie, c^{n} de Loué [Sarthe]. Chemiré-en-Charnie, *ibid.* Etival-en-Charnie, c^{e} de Chemiré. Ste-Suzanne, a^{t} de Laval [Mayenne]. Thorigné-en-Charnie, c^{n} de Sainte-Suzanne. Torcé-en-Charnie, *ibid.* Livet-en-Charnie, c^{n} d'Evron [*ibid.*]. Bannes-en-Charnie, c^{n} de Meslay [*ibid.*].
Charolais, *pagus Quadrigellensis* ou *Quadrellensis,* Bourgogne.	Charolles [Saône-et-Loire]. Paray-le-Monial, a^{t} de Charolles. Vitry-en-Charolais, c^{n} de Paray.
Chars (le), Vexin français.	Chars, c^{n} de Marines [Seine-et-Oise]. Oinville-en-Chars, c^{n} de Limay [*ibid.*].
Chartrain (pays), *pagus Carnotinus,* Beauce.	Chartres [Eure-et-Loir].
Chartres (?), Isle-de-France.	Saint-Pierre-en-Chartres, c^{e} de Vieux-Moulin, c^{n} de Compiègne [Oise].
Chastel (pays de), *ager Castrensis,* Lorraine.	Châtel-sur-Moselle, a^{t} d'Epinal [Vosges].
Chatelneuf (le), Forez.	Essertine-en-Châtelneuf, c^{n} de Montbrison [Loire].
Chatelleraudois, *pagus Castro-Airaldensis,* Poitou.	Châtellerault [Vienne].
Chatrais, ou pays de **Chatres**, *pagus Castrensis,* Isle-de-France.	Châtres, aujourd'hui Arpajon, a^{t} de Corbeil [Seine-et-Oise].
Chaume, *territorium Calmense,* Bourgogne.	Bessey-en-Chaume, c^{n} de Bligny-sur-Ouche [Côte-d'Or].
Chaumontois, *ager Calvo-Montensis,* Bassigny.	Chaumont [Haute-Marne].
Chaumontois, *pagus Calvo-Montensis,* Lorraine.	Nancy [Meurthe]. Epinal [Vosges].

Chaussée (la), Picardie. — Mons-en-Chaussée, cⁿ de Pér[onne] [Somme]. Estrées-en-Chaussée, *ibid.* Fresnoy-en-Chaussée, cⁿ de [Mo]reuil [Somme]. Noyelles-en-Chaussée, cⁿ de Cré[cy] [*ibid.*]. Saint-Vast-en-Chaussée, cⁿ de Vi[l]lers-Bocage [*ibid.*]. Ansauvillers-en-Chaussée, cⁿ d[e] Breteuil [Oise]. Saint-Just-en-Chaussée, aᵗ de Clermont [*ibid.*].

[Ch]aux, Franche-Comté. — Saint-Omer-en-Chaussée, cⁿ de Marseille [*ibid.*]. Sainte-Marie-en-Chaux, cⁿ de Luxeuil [Haute-Saône].

[Ch]aye (la), *ager Chaiacen[s]is*, Mâconnais. — Sarry (?), cⁿ de Semur-en-Brionnais [Saône-et-Loire].

[Ch]aye (la), Soissonnais. — Saint-Crépin-en-Chaye, cᵉ et cⁿ de Soissons [Aisne].

[Che]rbourg (pays de), *pa[gu]s Coriovallensis*, Nor[ma]ndie. — Cherbourg [Manche].

[Chev]alet, Forez. — Saint-Just-en-Chevalet, aᵗ de Roanne [Loire].

[Chevri]e (la), *Capria.* — La Villeneuve-en-Chevrie, cⁿ de Bonnières [Seine-et-Oise]. Chevry, cᵉ de Blaru, *ibid.*

[Chézer]y (vallée de), Bour[gogne]. — Chézery, cⁿ de Collonges [Ain].

[Chinon]ais, *pagus Caino[nensis]*, Touraine. — Chinon [Indre-et-Loire].

[Chotagn]e, Bugey. — Ruffieux-en-Chotagne, cⁿ de Champagne [Ain].

[Cinglais], Normandie. — Bray-en-Cinglais, cⁿ de Fontaine-le-Pin [Calvados]. Cesny-en-Cinglais, cⁿ de Harcourt-Thierry [*ibid.*]. Montiers-en-Cinglais, cⁿ de Brette-ville-sur-Laize [*ibid.*].

Cize (la), Basse-Navarre.	Saint-Jean-Pied-de-Port, a^{t} de Mauléon [Basses-Pyrénées].
Clermontois, *pagus Claromontensis*, Auvergne.	Clermont-Ferrand [Puy-de-Dôme].
Clermontois, Champagne.	Clermont, a^{t} de Verdun [Meuse].
Clissonais, *ager Clicchionensis*, Bretagne.	Clisson, a^{t} de Nantes [Loire-Inférieure].
Coailleux (le), Lyonnais.	Saint-Martin-en-Coailleux, c^{n} de Saint-Chamond [Loire].
Cogles (les), Bretagne.	Saint-Brie-en-Cogles, a^{t} de Fougères [Ille-et-Vilaine]. La Selle-en-Cogles, c^{n} de S.-Brice. Saint-Etienne-en-Cogles, *ibid.* Saint-Germain-en-Cogles, *ibid.*
Coiron (le), Languedoc.	Saint-Gineis-en-Coiron, c^{n} de Villeneuve-de-Berg [Ardèche].
Coislin (duché de), Bretagne.	Coislin, c^{n} de Pont-Château [Loire-Inférieure]. Pont-Château, a^{t} de Savenay [*ibid.*] La Roche-Bernard, a^{t} de Vannes [Morbihan]. Saint-Dolé ou Saint-Dolay, c^{n} de La Roche-Bernard. Saint-Gildas, c^{n} de Sarzeau [Morbihan].

Colerensis pagus. Voyez Frédégaire, *Chron.*, c. 35.

Colmar (plaine de), *campi Columbarienses*, Alsace.	Au nord de Colmar [Haut-Rhin].
Colombaret, *ager Columbariensis*, Forez.	Colombier, autrement S.-Pierre-en Colombaret, c^{n} de Bourg-Argental [Loire]. Villette-en-Colombaret, au N.-O. et près de Colombier, *ibid.*
Colombes (plaine de), Isle-de-France.	Colombes, c^{n} de Nanterre [Seine]
Comavois, *pagus Commavorum*, Bourgogne et Franche-Comté.	Même pays que celui d'Amous Voyez Amous.

COMBRAILLE, *Combralia*, Auvergne.	Montaigut, a[t] de Riom [Puy-de-Dôme]. Combraille, c[n] de Pontaumur [*ibid.*]. Chambon-en-Combraille, a[t] de Boussac [Creuse]. Evaux, a[t] d'Aubusson [*ibid.*].
COMMERCY (terres de), *terræ Commerciacenses*, Lorraine.	Commercy [Meuse].
COMMINGES, *pagus Convenensis*, Gascogne.	Saint-Bertrand, a[t] de Saint-Gaudens [Haute-Garonne]. Saint-Gaudens [*ibid.*]. Muret [*ibid.*]. Lombez [Gers].
COMTAT-VENAISSIN, *pagus Vindascinus*, Provence.	Carpentras. Vaison, a[t] d'Orange. Cavaillon. Venasque, c[n] de Perne. [Vaucluse.]
CONDOMOIS, *pagus Condomiensis*, Gascogne.	Condom [Gers].
CONFLENT ou CONFLANS, *pagus Confluentinus*, Roussillon. *Voyez* ROUSSILLON.	Ville-Franche ou Villa-Franca, c[n] de Prades [Pyrénées-Orientales]. Espira-en-Conflans, c[n] de Vinça [*ibid.*].
CONQUÊTE (la). *Voyez* la DOUBLE.	
CONROCS (pays ou montagne des), Languedoc.	Saint-Mamet, a[t] de Sommières [Gard].
CONSERANS ou COUSERANS, *pagus Consoranensis*, Gascogne.	Saint-Girons [Ariége]. Saint-Lizier, a[t] de Saint-Girons.
CONSERANS ou COUSERANS (vallée de), Couserans.	Seix, c[n] d'Oust [Ariége].
CORBIÈRES (val de), *Corbaria vallis*, Languedoc.	Castelmaure, c[e] d'Embres, c[n] de Durban [Aude].
CORBONNAIS, *pagus Corbonensis*, Grand-Perche.	Mortagne-sur-Huine [Orne]. Corbon, c[n] de Mortagne-sur-Huine.

Corilisus pagus, probablement dans le diocèse de Séez [Normandie].

Cornillon (vallée de), *vallis Cornelionis*, anciennement *vallis Ollæ* ou *Orlæ*; les Baronnies, en Dauphiné.	Cornillon, c^{n} de Rémusat [Drôme].
Cornillon (le), Forez.	Saint-Paul-en-Cornillon, c^{n} du Chambon [Loire].
Cornouailles, *Cornu Galliæ*, Bretagne.	Quimper-Corentin [Finistère].
Corny (le), Poitou.	Vaux-en-Corny, c^{n} de Couché-Vérac [Vienne].
Cotentin, *pagus Constantinus*, Normandie.	Coutances [Manche].
Coulmier (pays de), *pagus Columbarensis*, Bourgogne.	Coulmier-le-Sec, c^{n} de Châtillon-sur Seine [Côte-d'Or].
Cousans ou Couzan, Forez.	Saint-Georges-en-Cousans, a^{t} de Montbrison [Loire]. Coste-en-Couzan, c^{n} de Noirétable [*ibid.*]
Couture (la), Artois.	Metz-en-Couture, c^{n} de Bertincourt [Pas-de-Calais].
Craonnais, *ager Credonensis*, Anjou.	Craon, a^{t} de Château-Gonthier [Mayenne]. La Selle-Craonnaise, c^{n} de Craon. Saint-Agnan-en-Craonnais, autrement Saint-Agnan-sur-Roé, a^{t} de Château-Gonthier.
Crau (la), *campus Catulosus*, Basse-Provence.	C^{e} d'Arles [Bouches-du-Rhône].
Crépin (le), Bourbonnais.	Saint-Germain-en-Crépin, c^{n} de Cusset [Allier].
Curiensis pagus, Rouergue.	Vabres, c^{n} de Sainte-Afrique [Aveyron].
Cuzaguez, *pagus Cusacensis*, Bordelais.	Cubzac, c^{n} de Saint-André-de-Cubzac [Gironde].

Dagni pagus, Agénois.	Allemans, c^{n} de Penne [Lot-et-Garonne].
DAUPHINÉ (haut et bas), *Delfinatus* ou *Delphinatus*.	Grenoble [Isère].
DAUPHINÉ D'AUVERGNE, Auvergne.	Vodable, c^{n} d'Issoire [Puy-de-Dôme].
Decolatensis ou *Portuensis pagus*, Champagne et Franche-Comté.	Aubigney, c^{n} de Pesme [Haute-Saône]. Saint-Marcel, c^{n} de Vitrey [*ibid.*]. Vellefaux, c^{n} de Montboson [*ibid.*].
DENIS (plaine Saint-), Isle-de-France.	Saint-Denis (au S.-O. de) [Seine].
DER, *ager Dervensis*, Champagne.	Montier-en-Der, a^{t} de Vassy [Haute-Marne].
DÉSERT (le), Bretagne.	Louvigné-du-Désert, a^{t} de Fougères [Ille-et-Vilaine]. Basouges-du-Désert, c^{n} de Louvigné.
DÉSERT (le), Maine.	Couptrain, a^{t} de Mayenne [Mayenne].
DÉSERVE ou SERVE, ou DÉSOEUVRE, *Diana silva*; Normandie et Beauce.	Villiers-en-Désœuvre, c^{n} de Pacy-sur-Eure [Eure]. Dammartin-en-Désœuvre, c^{n} de Houdan [Seine-et-Oise]. Lognes-en-Serve, *ibid.*
DEVOLUY, Gapençois.	Saint-Étienne-en-Devoluy, a^{t} de Gap [Hautes-Alpes]. Agnières-en-Devoluy, c^{n} de Saint-Étienne-en-Devoluy. Saint-Didier-en-Devoluy, *ibid.*
DIÉ (val de Saint-), *vallis Galileæ*, Lorraine.	Saint-Dié [Vosges].
DIEULET, Champagne.	Vaux-en-Dieulet, c^{n} de Buzancy [Ardennes].
DIGNE (pays de), *pagus Dignensis*, Provence.	Digne [Basses-Alpes].
DIJONNAIS, *pagus Divionensis*, Bourgogne.	Dijon [Côte-d'Or].

ECAGE, Normandie.	Les Authieux-Papillon, autrement les Authieux-en-Ecage, c^{n} de Mézidon [Calvados]. Ecajeul, *ibid.*
ELNE (pays d'), *pagus Elnensis* ou *Helenensis*, Roussillon.	Elne, c^{n} de Perpignan [Pyrénées-Orientales].
ELSGAW, *pagus Alsgaugensis*, Alsace et Suisse.	Porentruy [Suisse]. Delle, a^{t} de Belfort [Haut-Rhin].
EMBRUNOIS, *pagus Ebredunensis*, Dauphiné.	Embrun [Hautes-Alpes].
ENCLAVES D'ARTOIS (les), Artois.	L'Épine-lès-Bruyères, c^{n} de Montreuil [Pas-de-Calais].
ENTRE-DEUX-GUIERS (l'), Graisivaudan.	S.-Christophe-entre-deux-Guiers, c^{n} de S.-Laurent-du-Pont [Isère].
ENTRE-DEUX-MERS (l'), Bordelais.	Artigues, c^{n} de Carbon-Blanc [Gironde]. Créon, a^{t} de Bordeaux [*ibid.*].
ENTRE-DORDOGNE (l'), *Inter-Dordonia*, pays qui s'étend sur la droite de la Dordogne et de la Gironde, depuis Castillon jusqu'au-delà de Blaye.	Libourne [Gironde]. Blaye [*ibid.*].
ENTRE-LOIRE-ET-ALLIER (l'), Nivernais.	Saint-Pierre-le-Moutier, a^{t} de Nevers [Nièvre].
ENTREVAILS, Roussillon.	Thuès-Entrevails, c^{n} d'Olette [Pyrénées-Orientales]. Entrevails, autrement Entravail, c^{e} de Thuès.
Epicensis pagus, Normandie.	Suré (?), c^{n} de Pervenchères [Orne].
Epotius pagus, Gapençois.	Upaix (?), c^{n} de Laragne [Hautes-Alpes].
ERGNY (l'), Boulonnais.	Ergny, c^{n} de Hucqueliers [Pas-de-Calais]. Aix-en-Ergny, *ibid.*

agus Duloo- *Dulmensis*, et Lorraine.	Cernay-en-Dormois, c^{n} de Ville-sur-Tourbe [Marne]. Fontaine-en-Dormois, *ibid.* Rouvroy-en-Dormois, *ibid.* Duloon, c^{n} de Dun-sur-Meuse [Meuse].
Landes.	Castets-en-Dorthe, c^{n} de Langon [Gironde].
ou La Con-rigord.	Douzillac, c^{n} de Neuvic [Dordogne].
Dreugesin, *ocassinus* ou ;, Isle-de-'erche.	Dreux [Eure-et-Loir]. Boissy-en-Drouais, c^{n} de Dreux.
us, Mâcon-	Confrançon, c^{n} de Jouvence [Saône-et-Loire].
gus Duesmen- gue.	Duesme, c^{n} d'Aignay-le-Duc [Côte-d'Or]. Villaine-en-Duesmois, c^{n} de Baigneux-les-Juifs [*ibid.*].
ry.	Dun-le-Roi, autrement Dun-sur-Auron, a^{t} de Saint-Amand-Mont-Rond [Cher]. Neuilly-en-Dun, c^{n} de Sancoins [*ibid.*].
us Dunensis,	Châteaudun [Eure-et-Loir].
che.	Dun-le-Palleteau, a^{t} de Guéret [Creuse]. La Celle-Dunoise, c^{n} de Dun-le-Palleteau. Saint-Sulpice-le-Dunois, *ibid.* Bussière-Dunoise, c^{n} de Saint-Vaulry [*ibid.*].
auvaisis.	Saint-Remy-en-l'Eau, c^{n} de Saint-Just-en-Chaussée [Oise].
us Elusatensis *is*, Armagnac.	Eauze, a^{t} de Condom [Gers].

FAMARS (pays de), *pagus Fanomartensis*, Hainaut.	Famars, c^n de Valenciennes [Nc
FANGAT (?), Provence.	Revest-en-Fangat, c^n de S: Étienne-lès-Orgues [B.-Alp
FAYE (la), Forez.	Chapelle-en-la-Faye, c^n de S Jean-Soleymieux [Loire]. Riotort-en-la-Faye, c^n de M faucon [Haute-Loire].
FENIERS (?), Auvergne.	Condat-en-Feniers, c^n de Marc [Cantal].
FENOUILLÈDES (pays de), *pagus Fenolitensis*, Languedoc.	Saint-Paul-de-Fenouillet, a^t de pignan [Pyrénées-Orientale
FERRA (le quartier), Flandre.	Lannoy, Roubaix, Turcoing, a^t de Lille [No
FERRAIN (le), Flandre.	Neuville-en-Ferrain, c^n de coing [Nord].
FERRETTE (la), *ager Fierritensis*, Sundgau.	Ferrette, autrement Pfirt, a^t d kirch [Haut-Rhin].
FERTOIS (le), Maine.	La Ferté-Bernard, a^t de Ma [Sarthe].
FÉZENSAC, *pagus Fidentiacus*, Armagnac.	Vic-Fézensac, a^t d'Auch [Ge
FEZENZAGUEL ou FEZENZAGUEZ, Armagnac.	Mauvezin, a^t de Lectoure [G
FLANDRE FRANÇAISE ou FLANDRE VALONNE, *Flandria*.	Lille. Douai. Dunkerque. Cassel, a^t de Hazebrouck. Orchies, a^t de Douai. S.-Amand, a^t de Valenciennes. [N
FLANDRE (petite), Aunis et Saintonge.	Sur la droite de la Charent nord de Rochefort [Char Inférieure].
FLANDRE DE MÉDOC (petite), Bordelais.	Lesparre [Gironde].

'ONNE, FLA- ı MARITIME;	Bergues-Saint-Vinox, a[t] de Dunkerque. Bourbourg, *ibid.* Bailleul, a[t] de Haze-bronck. Cassel, *ibid.* [Nord].
Artois.	Flers-en-Flavermont, c[n] de Saint-Pol-sur-Ternoise [Pas-de-Calais].
e), *pagellus* Lyonnais.	Fleurieux-sur-l'Arbresle, c[n] de l'Abresle [Rhône].
ı comté de), *ıxensis*.	Foix [Ariége].
Franche-	Villedieu-en-Fontenelle, c[n] de Saulx [Haute-Saône].
comté de),	Fontenois-le-Château, c[n] de Bains [Vosges].
(pays ou *omitatus For-* ;, Provence.	Forcalquier [Basses-Alpes].
t bas), *pagus* onnais.	Montbrison [Loire]. Feurs, a[t] de Montbrison.
Lorraine.	Faux-en-Forêts, c[e] de Vittoncourt, c[n] de Foulquemont [Moselle].
ulonnais.	La Fosse, c[e] de Lestrem, c[n] de Laventié [Pas-de-Calais].
er Filicerien-	Fougères [Ille-et-Vilaine]. Louvigné-en-Fougerais, a[t] de Fougères.
plaine de),	Fourques, c[n] de Beaucaire [Gard].
Auvergne et	Sermur, c[n] d'Auzances [Creuse]. Mainsat, c[n] de Bellegarde [*ibid.*].
de-). DE-FRANCE.	Saint-Denis. Charenton. Vincennes. [Seine].
	Montmorency. Chelles. Mareil-en-France. [Seine-et-Oise].
	Luzarches. Dammartin. [Seine-et-Marne].

Franche-Comté, *comitatus Burgundiæ.*	Besançon [Doubs]. Lons-le-Saulnier [Jura]. Vesoul [Haute-Saône].
Franc-Lyonnais, Lyonnais.	La Neuville-l'Archevêque, a^{t} de Lyon. [Rhône].
Fréjus (pays de), *pagus Forojuliensis,* Provence.	Fréjus, a^{t} de Draguignan [Var].
Fronsadois ou Fronsaguez, *ager Frontiacensis,* Bordelais.	Fronsac, a^{t} de Libourne [Gironde].
Furidrensis pagus, peut-être le même pays que celui de Fréjus, *pagus Forojuliensis;* Provence.	Brignolle [Var].
Gabardan, *pagus Gavarritanus,* Condomois.	Gabarret, a^{t} de Mont-de-Marsan [Landes].
Gal (le), Lyonnais.	Saint-Romain-en-Gal, c^{n} de Sainte-Colombe [Rhône].
Galaure (vallée de la), *vallis Aurea,* Viennois.	Epinouse, c^{e} de Moras, c^{n} de Grand-Serre [Drôme]. Salaise, c^{n} de Roussillon [Isère].

Galilée (val de), autrement pays de Saint-Dié, Lorraine. *Voyez* Saint-Dié.

Galin (?), Armagnac.	Laroque-Engalin, c^{n} de Lectoure [Gers].
Gallevesse ou Galavèse, autrement Brie Pouilleuse, *ager Vadicassinus,* Brie.	La Ferté-sous-Jouare, a^{t} de Meaux [Seine-et-Marne]. Château-Thierry [Aisne].
Gallie (val de), Isle-de-France.	Rennemoulin, c^{n} de Marly-le-Roi [Seine-et-Oise]. Gif, c^{n} de Palaiseau, *ibid.*
Gapençois, *pagus Wapincus,* Dauphiné.	Gap [Hautes-Alpes].
Gascogne *Wasconia*, anciennement Novempopulanie, *Novempopulania*, Basse-Guienne.	Mont-de-Marsan [Landes]. Pau [Basses-Pyrénées]. Tarbes [Hautes-Pyrénées]. Auch [Gers]. Saint-Girons [Ariége]. Saint-Gaudens [Haute-Garonne].

Gascogne proprement dite; Basse-Guienne.	Les Landes propres.	Dax et Tartas.	[Landes].
	L'Auribat, dans les Landes propres.	Dax.	
	La Chalosse.	Saint-Séver.	
	Le Tursan.	Aire, Grenade, Cazères.	
	Le Marsan.	Mont-de-Marsan.	
	L'Albret.	Labrit.	
Gascogne improprement dite; Basse-Guienne.	La Gascogne proprement dite.		*Voyez* ces noms.
	Les Basques.		
	Le Béarn.		
	La Bigorre.		
	Le Comminges.		
	L'Armagnac.		
	Le Condomois.		
	Le Bazadais.		
	Le Bordelais.		
Gascogne très improprement dite; Basse-Guienne.	La Gascogne improprement dite.		*Voyez* ces noms.
	Le reste de la Guienne.		
	Le Languedoc.		
Gatine (la), Poitou.	Parthenay [Deux-Sèvres].		
	Mazières-en-Gâtine, a[t] de Parthenay.		
	Boissière-en-Gâtine, c[n] de Mazières.		
	Saint-Paul-en-Gâtine, c[n] de Montcoutant [*ibid.*].		
	Vernoux-en-Gâtine, c[n] de Secondigny [*ibid.*].		
Gatine (la), pays Chartrain.	Champrond-en-Gâtine, c[n] de La Loupe [Eure-et-Loir].		
	Saint-Germain-de-la-Gâtine, c[n] nord de Chartres [*ibid.*].		
Gatine (la), Orléanais.	Mézières-en-Gâtine, c[n] de Bellegarde [Loiret].		

GASTINES (les), Touraine.		Saint-Laurent-en-Gâtines, c^{n} de Château-Renault [Indre-et-Loire]. Nouzilly [*ibid.*].
GATINAIS, *pagus Wastinensis.*	Gâtinais français; Isle-de-France.	Nemours, a^{t} de Fontainebleau [Seine-et-Marne]. Moret, *ibid.* Courtenay, a^{t} de Montargis [Loiret]. Dourdan, a^{t} de Rambouillet [Seine-et-Oise]. Montlhéry, c^{n} d'Arpajon [*ibid.*].
	Gâtinais orléanais; Orléanais.	Montargis [Loiret]. Château-Renard, a^{t} de Montargis. Châtillon-sur-Loing [*ibid.*]. Gien [*ibid.*]. Briare, a^{t} de Gien. Milly, a^{t} d'Etampes [Seine-et-Oise].
GATINAIS CHALONNAIS, Bourgogne.		Saint-Martin-en-Gâtinais, c^{n} de Verdun-sur-le-Doubs [Saône-et-Loire].
GAULT (le), Blaisois.		Marcilly-en-Gault, c^{n} de Salbris [Loir-et-Cher]. Menestreau-en-Gault, autrement Menestreau-en-Villette, c^{n} de La Ferté-Saint-Aubin [Loiret].
GAURE (pays ou comté de), *comitatus Gaurensis*, Bas-Armagnac.		Fleurance, a^{t} de Lectoure [Gers].
GERBECOURT (pays de), *pagus Garbercursis*, Lorraine.		Gerbecourt, c^{n} de Château-Salins [Meurthe].
GERMANIE PREMIÈRE OU SUPÉRIEURE, *Germania prima*; septième des dix-sept provinces de la Gaule. Mayence, métropole.		L'Alsace. *Voyez* ce mot. L'électorat de Mayence, en partie. Le palatinat du Rhin, en partie. Les diocèses de Worms et de Spire, à la Bavière.

GERMANIE SECONDE ou INFÉRIEURE, *Germania secunda*; huitième des dix-sept provinces de la Gaule. Cologne, métropole.	La Belgique, en partie. Le Luxembourg, en partie. Les provinces Rhénanes, à la Prusse.

Gesoriacus pagus, Boulonnais. *Voyez* BOULONNAIS.

GÉVAUDAN, *pagus Gabalitanus*, Languedoc.	Mende [Lozère]. Javoulx, c^{n} d'Aumont [*ibid.*].
GEX (pays de), *pagus Gesiensis*, gouvernement de Bourgogne.	Gex [Ain].
GIER (le), Lyonnais.	Saint-Romain-en-Gier, c^{n} de Givors [Rhône].
GLENNE (la), Autunois.	Glux-en-Glenne, c^{n} de Château-Chinon [Nièvre]. Verrières-sous-Glenne, c^{n} de Saint-Léger-sous-Beuvray [Saône-et-Loire]. *Ruines* de *Glenne*, près et à l'ouest de Verrières.
GLENON (le), Nivernais.	Moutier-en-Glenon et Varennes-en-Glenon, sur la droite de la Loire, près et au-dessous de Décize, entre Béard et Saint-Léger-des-Vignes, c^{n} de Décize [Nièvre].
GOHELLE (la), Artois.	Aix-en-Gohelle, c^{n} de Lens [Pas-de-Calais]. Bully-en-Gohelle, *ibid.* Arleux-en-Gohelle, c^{n} de Vimy [*ibid.*]. Montigny-en-Gohelle, c^{n} de Carvin [*ibid.*]. Sains-en-Gohelle, c^{n} de Houdain [*ibid.*]. Bouvignies-en-Gohelle, *ibid.*
GOHELLE ou GOELLE, Isle-de-France.	Dammartin-en-Goelle, a^{t} de Meaux [Seine-et-Marne]. Goelle, c^{e} de Mongé, c^{n} de Dammartin.

GOMBRIES (les), Valois.	Fresnoy-les-Gombries et Boissy-les-Gombries, cn de Nanteuil-Haudouin [Oise]. Peroy, *ibid.* Bouillancy, cn d'Acy [*ibid.*]. Villers-Saint-Genest, cn de Betz [*ibid.*].

GOTHIE, *Gothia*, ou LANGUEDOC. *Voyez* LANGUEDOC.

GOUFER ou GOUFFERN, Normandie.	Saint-André-en-Goufer, ce de La Hoguette, cn de Falaise [Calvados]. Silli-en-Gouffern, cn d'Exmes [Orne].
GOURGOIS, Forez.	Saint-Maurice-en-Gourgois, cn de Saint-Bonnet-le-Château [Loire].
GOUT (le), Berry.	Nohan-en-Gout, cn de Baugy [Cher].
GRAÇAY ou GRACEY, *ager Crazzacensis*, Berry.	Graçay, at de Bourges [Cher]. Dampierre-en-Graçay, cn de Graçay. Nohan-en-Graçay, *ibid.*
GRAIGNES (?), Cotentin.	Montmartin-en-Graignes, cn de Saint-Jean-de-Daye [Manche].
GRAVES (les), Bordelais.	Pays à l'ouest de Bordeaux [Gironde].
GRENELLE (plaine de), Isle-de-France.	Grenelle, cn de Sceaux [Seine].
GRENOUILLES, Haut-Maine.	Rennes-en-Grenouilles, cn de Lassay [Mayenne].
GRÉSIVAUDAN, *pagus Gratianopolitanus*, Dauphiné.	Grenoble [Isère].
GRÉSOLLES, Forez.	Luré-en-Grésolles, cn de Saint-Germain-de-Laval [Loire].
GRÈVE (?), Bretagne.	Saint-Michel-en-Grève, cn de Plestin [Côtes-du-Nord].
GRIGNAN (pays ou comté de), Provence.	Grignan, at de Montélimart [Drôme]. Colonzelles, cn de Grignan.

...urs de Bellegarde, ...edoc.	Pays à l'ouest de Bellegarde, c^{n} de Beaucaire [Gard].
...urs de Saint-Gilles,	Pays à l'ouest de Saint-Gilles, a^{t} de Nîmes [*ibid.*].
...urs de Nîmes, *ibid.*	Pays à l'ouest de Nîmes [*ibid.*]
...ais, *pagus Warac-*..., Marche.	Guéret [Creuse]. Saint-Sulpice-en-Guéretais, c^{n} de La Souterraine [*ibid.*]

...e, ...ia.

- Guienne haute ou septentrionale, ou simplement Guienne.
  - Le Bordelais ou Guienne propre.
  - Le Bazadais.
  - L'Agenois.
  - Le Quercy.
  - Le Rouergue.
  - Le Périgord.
  - La Saintonge. / L'Angoumois. / Le Limousin. — Pays étrangers, mais ajoutés à la Guienne.

  Voyez ces noms.
- Guienne basse ou méridionale, ou Gascogne.
  - L'Armagnac.
  - La Gascogne propre.
  - L'Astarac.
  - Le pays de Rivière-Verdun.
  - La Lomagne.
  - La Chalosse.
  - Le pays des Landes.
  - Le pays de Labourd.
  - La vicomté de Soulle.
  - La Bigorre.
  - Le Comminges.
  - Le Conserans.

  Voyez ces noms.

...;, à l'article Gascogne, une autre division de cette ...

...la), Cotentin.	Cherbourg [Manche].
...au (pays d'), *pagus* ...*aus*, Nordgau.	Haguenau, a^{t} de Strasbourg [Bas-Rhin].

Gombries (les), Valois.	Fresnoy-les-Gombries et Boissy-les-Gombries, c^{n} de Nanteuil-Haudouin [Oise]. Peroy, *ibid.* Bouillancy, c^{n} d'Acy [*ibid.*]. Villers-Saint-Genest, c^{n} de Betz [*ibid.*].
Gothie, *Gothia*, ou Languedoc. *Voyez* Languedoc.	
Goufer ou Gouffern, Normandie.	Saint-André-en-Goufer, c^{e} de La Hoguette, c^{n} de Falaise [Calvados]. Silli-en-Gouffern, c^{n} d'Exmes [Orne].
Gourgois, Forez.	Saint-Maurice-en-Gourgois, c^{n} de Saint-Bonnet-le-Château [Loire].
Gout (le), Berry.	Nohan-en-Gout, c^{n} de Baugy [Cher].
Graçay ou Gracey, *ager Crazzacensis*, Berry.	Graçay, a^{t} de Bourges [Cher]. Dampierre-en-Graçay, c^{n} de Graçay. Nohan-en-Graçay, *ibid.*
Graignes (?), Cotentin.	Montmartin-en-Graignes, c^{n} de Saint-Jean-de-Daye [Manche].
Graves (les), Bordelais.	Pays à l'ouest de Bordeaux [Gironde].
Grenelle (plaine de), Isle-de-France.	Grenelle, c^{n} de Sceaux [Seine].
Grenouilles, Haut-Maine.	Rennes-en-Grenouilles, c^{n} de Lassay [Mayenne].
Grésivaudan, *pagus Gratianopolitanus*, Dauphiné.	Grenoble [Isère].
Grésolles, Forez.	Luré-en-Grésolles, c^{n} de Saint-Germain-de-Laval [Loire].
Grève (?), Bretagne.	Saint-Michel-en-Grève, c^{n} de Plestin [Côtes-du-Nord].
Grignan (pays ou comté de), Provence.	Grignan, a^{t} de Montélimart [Drôme]. Colonzelles, c^{n} de Grignan.

...ms de Bellegarde, ...edoc.	Pays à l'ouest de Bellegarde, c^n de Beaucaire [Gard].
...ms de Saint-Gilles,	Pays à l'ouest de Saint-Gilles, a^t de Nîmes [*ibid.*].
...ms de Nîmes, *ibid.*	Pays à l'ouest de Nîmes [*ibid.*]
...ais, *pagus Warac-*..., Marche.	Guéret [Creuse]. Saint-Sulpice-en-Guéretais, c^n de La Souterraine [*ibid.*]

...e, ...*ia.*

Guienne haute ou septentrionale, ou simplement Guienne.	Le Bordelais ou Guienne propre.	
	Le Bazadais.	
	L'Agenois.	
	Le Quercy.	
	Le Rouergue.	
	Le Périgord.	
	La Saintonge.	Pays étrangers, mais ajoutés à la Guienne.
	L'Angoumois.	
	Le Limousin.	
	Voyez ces noms.	
Guienne basse ou méridionale, ou Gascogne.	L'Armagnac.	
	La Gascogne propre.	
	L'Astarac.	
	Le pays de Rivière-Verdun.	
	La Lomagne.	
	La Chalosse.	
	Le pays des Landes.	
	Le pays de Labourd.	
	La vicomté de Soulle.	
	La Bigorre.	
	Le Comminges.	
	Le Conserans.	
	Voyez ces noms.	

...*z*, à l'article Gascogne, une autre division de cette ...e.

(la), Cotentin.	Cherbourg [Manche].
...au (pays d'), *pagus* ...*naus*, Nordgau.	Haguenau, a^t de Strasbourg [Bas-Rhin].

ISLE-DE-FRANCE (gouvernement de l'), *præfectura Insulæ Franciæ*.	L'Isle-de-France proprement dite. Le Laonnais, Le Noyonnais, Le Soissonnais, Le Valois, Le Beauvaisis, — détachés de la Picardie. Le Vexin-Français. Le Thimerais, détaché du Perche. Le Mantois, Le Hurepoix, — détachés de la Beauce. Le Gâtinais français. La Brie française. *Voyez* ces articles.
Isle-de-France proprement dite, *Insula Franciæ*; pays compris entre la Marne, la Seine, l'Oise, le Valois et le Mulcien [1].	Paris [Seine]. Saint-Denis [*ibid.*]. Montmorency, a[t] de Pontoise [Seine-et-Oise]. Beaumont-sur-Oise, c[n] de l'Isle-Adam. [*ibid.*]. Luzarches, a[t] de Pontoise. Louvres, c[n] de Luzarches. Dammartin, a[t] de Meaux [Seine-et-Marne].
ISSART, Artois.	Aix-en-Issart, c[n] de Campagne-lès-Hesdin [Pas-de-Calais].
IVELINE (pays ou forêt d'), *Silva Equalina*, Pincerais.	Saint-Léger-en-Iveline, c[n] de Rambouillet [Seine-et-Oise].
JALLE, Bordelais.	Saint-Médard-en-Jalle, c[n] de Blanquefort [Gironde].
JAREST, Lyonnais.	Saint-Romain-en-Jarest, c[n] de Rive-de-Gier [Rhône]. Soucieu-en-Jarest, c[n] de Saint-Genis-Laval [*ibid.*]. La Tour-en-Jarest, c[n] de Saint-Héant [Loire]. Saint-Christo-en-Jarest, *ibid.* Saint-Jullien-en-Jarest, c[n] de S.-Chamond [*ibid.*]. Saint-Paul-en-Jarest, c[n] de Rive-de-Gier [*ibid.*].

[1] Anciennement l'Isle-de-France s'étendait vers le nord-est jusqu'aux rivières d'Aisne et d'Ourcq, et formait à peu près une île; ce qui lui a valu son nom.

JARNISY, Lorraine. — Jarny, c^{n} de Conflans [Moselle]. Moncel-en-Jarnisy, c^{n} de Jarny, [*ibid.*].

JEAN D'ANGELY (S.-), *ager Angeriacensis*, Saintonge. — Saint-Jean-d'Angely [Charente-Inférieure].

JEGUN, Armagnac. — Jegun, a^{t} d'Auch [Gers]. Saint-Michel-en-Jegun, c^{e} et c^{n} de Jegun.

JOINVILLOIS, Champagne. — Joinville, a^{t} de Vassy [Haute-Marne].

JOSAS, *pagus Joiacensis* ou *Josasensis*, Parisis. — Jouy-en-Josas, c^{n} de Versailles [Seine-et-Oise]. Les Loges-en-Josas, *ibid.*

JOSBAT ou JOSBAIG, Béarn. — Préchacq-Josbaig, c^{n} de Navarrenx [Basses-Pyrénées].

OURDAIN, Lomagne. — L'Isle-en-Jourdain, a^{t} de Lombez [Gers].

UX ou JURA, *pagus Ju-...us* ou *Jurensis*, Fran-...he-Comté. — Château-de-Joux, c^{e} de La Cluse, c^{n} de Pontarlier. [Doubs]. Joux-Lavaux, c^{e} de Charquemont, c^{n} de Maiche [*ibid.*]. Ménetru-en-Joux, c^{n} de Clairvaux [Jura]. La Joux, c^{e} de Sepmoncel, c^{n} de Saint-Claude [*ibid.*].

...USE, Velay. — Saint-Didier-en-Joyeuse, autrement Saint-Didier-en-Velay, a^{t} d'Yssengeaux [Haute-Loire].

... (pays de), *pagus ...panensis*, Sund...u. — Kembs-le-Gros, c^{n} d'Habsheim [Haut-Rhin].

...IM (pays de), *pa-... Kirchheimensis* ou *...ngorum*, Alsace. — Schelestadt [Bas-Rhin]. Ebersheim, c^{n} de Schelestadt. Kirchheim, c^{n} de Wasselonne [*ibid.*]. Troenen, *ibid.*

... (pays de), *pagus ...ensis*, Basques. — Bayonne [Basses-Pyrénées]. S.-Jean-de-Luz, a^{t} de Bayonne.

LACOIS ou LASSOIS, *pagus Latiscensis*, Bourgogne et Champagne.		Vix-Saint-Marcel, c^e d'Etrochey, c^n de Châtillon [Côte-d'Or]. Laignes, a^t de Châtillon [*ibid.*].
LES LANDES, *agerSyrticus*, Gascogne et Guienne propre.	Les grandes Landes.	Castets, a^t de Dax [Landes]. Arjuzan, a^t de M^t-de-Marsan [*ibid.*]. Labrit, Sabres, Pissos, Sore, *Ibid.* Belin, a^t de Bordeaux [Gironde].
	Les petites Landes.	Le Marsan. Partie de l'Albret et du Bazadais. *Voyez* ces mots.
	Les Landes propres, dont les capitales sont Dax et Tartas.	La vicomté d'Orthe. La Chalosse propre. L'Auribat. Le Tursan. *Voyez* ces mots. Partie des grandes Landes. Castets, a^t de Dax [Landes].
	Les Landes de Bordeaux. Hostenz, c^n de Saint-Symphorien [Gironde].	
	Le Seignans. Le pays de Marenne. Le Marensin. Le pays de Born. Le pays ou capdalat de Buch. *Voyez* ces mots.	
LANGADAIS, *ager Lengiacensis*, Basse-Auvergne.		Langeac, a^t de Brioude [Haute-Loire].
LANGROIS, *pag. Lingonicus*, Champagne.		Langres [Haute-Marne].
LANGUEDOC, *Occitania.*	Haut-Languedoc.	Toulouse [Haute-Garonne]. Alby [Tarn]. Carcassonne [Aude].
	Bas-Languedoc.	Montpellier [Hérault]. Nîmes [Gard]. Mende [Lozère]. Privas [Ardèche]. Le Puy [Haute-Loire].

LANTABAT (vallée de), Basse-Navarre.	Iholdy, a^t de Mauléon [Basses-Pyrénées]. Lantabat, c^n d'Iholdy [*ibid.*].
LAONNAIS, *pagus Laudunensis*, Picardie.	Laon [Aisne].
LARREY (pays de), *Elariacensis pagus* (?), Bourgogne.	*Elariacus villa*, Larrey (?), c^e et c^n ouest de Dijon [Côte-d'Or].
LASSAY (le), Maine.	Lassay, a^t de Mayenne [Mayenne]. Montreuil-en-Lassay, c^n du Horps [*ibid.*]. Saint-Aignan-en-Lassay, c^n de Couptrain [*ibid.*]
LAURAGAIS, *ager Lauracensis*, Languedoc. — Haut-Lauragais.	Castelnaudary [Aude]. Saint-Papoul, a^t de Castelnaudary.
LAURAGAIS — Bas-Lauragais.	Lavaur [Tarn]. Ville-Franche-de-Lauragais [Haute-Garonne].
LAVAL (comté de), Maine.	Laval [Mayenne].
LAVEDAN (le), *Levitania*, Bigorre.	Lourdes, a^t d'Argelès [Hautes-Pyrénées]. Campan, a^t de Bagnères-en-Bigorre [*ibid.*].
LAVIEU, LAVIEUX ou LADVIEU, Forez.	Lavieux, c^n de Saint-Jean-de-Soleymieux [Loire]. Rivière-en-Ladvieu, *ibid.* Montagne-en-Ladvieu, *ibid.*
LAYE, *Ledia silva*, Isle-de-France.	Saint-Germain-en-Laye [Seine-et-Oise]. Montaigu-en-Laye, c^e de Chambourcy, c^n de Saint-Germain. Saint-Léger-en-Laye, c^e de Saint-Germain.
LAYRISSE (pays de), Comminges.	Estenos, c^n de Saint-Béat [Haute-Garonne]. Marignac, *ibid.* Burgalais, *ibid.* Bachos, *ibid.* Binos, *ibid.* Cierp, *ibid.*

LECTOURE (pays de), *pagus Lactorensis*, Bas-Armagnac.	Lectoure [Gers].
LÉONNAIS, *pagus Leonensis*, Bretagne.	Saint-Pol-de-Léon, a^{t} de Mor [Finistère].
LÉSADEZ ou LÉZADOIS, Foix et Languedoc.	Lézat, c^{n} du Fossat [Ariége]. Saint-Sulpice-Lézadois ou Sa Sulpice-de-Lézat, c^{n} de (bonne [Haute-Garonne].
LIEU (le), Champagne.	Villiers-en-Lieu, c^{n} de S.-Di [Haute-Marne].
LIEUVIN, *pagus Lexuinus*, Haute-Normandie.	Lisieux [Calvados].
LIGNIÈRES, Berry.	Lignières, a^{t} de Saint-Am Mont-Rond [Cher]. Dampierre-en-Lignières, c^{n} de gnières. Saint-Hilaire-en Lignières, *ibi*
LIGOURE, Haut-Limousin.	Saint-Jean-Ligoure, c^{n} de Pie Buffière [Haute-Vienne].
LIMAGNE, *Limania*, Basse-Auvergne.	Vic-le-Comte, a^{t} de Clermont-F rand [Puy-de-Dôme].
LIMOUSIN, *pagus Lemovicinus*. Haut-Limousin.	Limoges [Haute-Vienne]. Saint-Yrieix [*ibid.*].
LIMOUSIN, *pagus Lemovicinus*. Bas-Limousin.	Saint-Junien, a^{t} de Rochechou [*ibid.*]. Tulle [Corrèze].
LIMOURS (plaine de), Hurepoix.	Au nord de Limours, a^{t} de Ra bouillet [Seine-et-Oise].
LIMOUX (pays de), *pagus Limozinus*, Bas-Languedoc.	Limoux [Aude].
Lipidiacensis pagus, Auvergne.	Lugeac (?), c^{n} de Brioude [Hau Loire].
LISSE ou LIS (vallée de), Comminges.	Au nord de Bagnères-de-Luch a^{t} de Saint-Gaudens [Hau Garonne].

Livière, *Liguria* et *Livoria*, Languedoc.	Montlaurier, près de Névian, c^n Narbonne [Aude].
Livradois, Basse-Auvergne.	Ambert [Puy-de-Dôme].
Léonne (pays de). *Voyez* Nizonne.	
Lodévois, *pagus Lutevensis*, Bas-Languedoc.	Lodève [Hérault].
Lomagne, *Leomania*, Bas-Armagnac.	Lectoure [Gers]. Beaumont-de-Lomagne, a^t de Castel-Sarrasin [Tarn-et-Garonne]. Vic ou Lavit-de-Lomagne, *ibid.*
Lommois, *pagus Lomacensis* ou *Laumensis*, comté de Namur et petite partie de Hainaut.	Namur [Belgique]. Revin, c^n de Fumay [Ardennes].
Longjumeau et de Longboyau (plaine de), au nord-est de Longjumeau ; pays situé entre la Bièvre, l'Yvette, l'Orge et les bords de la Seine : Isle-de-France.	Chevilly, c^n de Villejuif [Seine]. Paray, c^n de Longjumeau [Seine-et-Oise]. Morangis, *ibid.*
Lordacensis pagus, pays de Laveraet (?), Astarac.	Etampes, c^n de Miélan [Gers]. Pallanne, c^n de Marciac [*ibid.*].
Lorraine, *Lotharingia.*	Nancy [Meurthe]. Metz [Moselle].
Lorris (pays de), *pagus Lauriacensis*, Gâtinais.	Lorris, a^t de Montargis [Loiret].
Loudunois, *pagus Lausdunensis* ou *Losdunensis*, Poitou.	Loudun [Vienne].
Louron ou Loron (vallée de), Comminges.	Génos, c^n de Bordères [Hautes-Pyrénées].
Luchon (vallée de), Comminges.	Bagnères-de-Luchon, a^t de Saint-Gaudens [Haute-Garonne].
Luçonnais, *pagus Lucionensis*, Poitou.	Luçon, a^t de Fontenai [Vendée].
Lucoviensis pagus, Bourbonnais ou Bourgogne.	*Voyez* les Annales de Metz, à l'an 765.

Lucretius pagus, la Crau (?), Provence.	Garguiés ou Saint-Jean-Garguiés, c^{e} de Géménos, c^{n} d'Aubagne [Bouches-du-Rhône]. *Voyez* d'Anville, *Notice*, p. 339 et 340.	
Luitré, Bretagne.	La Selle-en-Luitré, c^{n} de Fougères [Ille-et-Vilaine].	
Luxembourg français, *pagus Luciliburgensis Franciæ*.	Thionville [Moselle]. Montmédy [Meuse]. Carignan ou Yvoi [Ardennes].	
Lyonnais, *pagus Lugdunensis major*. — Lyonnais propre.	*Voyez* ce nom.	
Lyonnais, *pagus Lugdunensis major*. — Forez.	Montbrison [Loire]. Saint-Étienne [Loire].	
Lyonnais, *pagus Lugdunensis major*. — Beaujolais.	Beaujeu, a^{t} de Villefranche [Rhône]. Roanne [Loire].	
Lyonnais propre, *pag. Lugdunensis minor*, Lyonnais.	Lyon [Rhône].	
Lyonnaise première, *provincia Lugdunensis prima*; première des dix-sept provinces de la Gaule. Lyon, métropole.	Le duché de Bourgogne, en grande partie. La Champagne, en partie. Le Lyonnais, en très grande partie; le Forez, en partie, et le Beaujolais. La Bresse, la Dombes. Le Bugey, en très grande partie.[1]	*Voyez* ces mots.
Lyonnaise deuxième, *provincia Lugdunensis secunda*; seconde des dix-sept provinces de la Gaule. Rouen, métropole.	La Normandie. Le Vexin français, en très grande partie.	*Voyez* ces mots.
Lyonnaise troisième, *provincia Lugdunensis tertia*; troisième des dix-sept provinces de la Gaule. Tours, métropole.	La Bretagne. L'Anjou. Le Maine. Le Perche.	*Voyez* ces mots.

Lyonnaise quatrième ou **Sénonie**, *provincia Lugdunensis quarta* ou *Senonia*; quatrième des dix-sept provinces de la Gaule. Sens, métropole.	L'Isle-de-France. L'Orléanais. Le Nivernais, en grande partie. La Brie française et la Brie champenoise. La Champagne, en partie. *Voyez* ces mots.
Lyons, Haute-Normandie.	Lyons-la-Forêt, a[t] des Andelys [Eure]. Mortemer-en-Lyons, c[n] de Lyons-la-Forêt. Beauvoir-en-Lyons, c[n] d'Argueil [Seine-Inférieure]. La Haye-en-Lyons, c[n] de Croisy-la-Haye [*ibid.*].
Lys (plaine du), Isle-de-France, au nord de Luzarches.	Le Lys, c[e] de La Morlaye, c[n] de Creil [Oise].
Lys (pays de la), *pagus Leticus*, Artois et Flandre.	Pays s'étendant sur les bords de la Lys depuis Aire, a[t] de Saint-Omer [Pas-de-Calais], jusqu'au dessous d'Armentières, a[t] de Lille [Nord].
Maceracius pagus, pays de Mézières (?), Normandie.	Mézières, c[n] d'Ecos [Eure]. Pierre-d'Autils, au sud de Mézières.
Maconnais, *pagus Matisconensis*, Bourgogne.	Mâcon [Saône-et-Loire].
Madrie (pays de), *pagus Madriacensis*, Normandie et Isle-de-France.	Donains, c[n] de Vernon [Eure]. Cailly, c[n] de Gaillon [*ibid.*]. La Croix-Saint-Leufroy, *ibid.* Condé-sur-Vesgre, c[n] de Houdan [Seine-et-Oise]. Gambais, *ibid.* Maulette, *ibid.* Prunay-le-Temple, *ibid.* Rolleboise, c[n] de Bonnières [*ibid.*]. Galluis-la-Queue, c[n] de Montfort-l'Amaury [*ibid.*].

Meldois, pays ou diocèse de Meaux, *pagus Meldicus* ou *Meldensis*, Brie.	Meaux [Seine-et-Marne].
Melle (pays de), *pagus Metulensis* ou *Metullus*, Poitou.	Melle [Deux-Sèvres].
Melunais, *pagus Meludunensis*, Hurepoix et Gâtinais.	Melun [Seine-et-Marne].
Mémontais, *pagus Magnimontensis*, Bourgogne.	Mémont, c^{n} de Sombernon [Côte-d'Or].
Mempiscus pagus, Flandre, Artois et Belgique.	Lille [Nord]. Dunkerque [*ibid.*]. Hazebrouck [*ibid.*]. Saint-Omer [Pas-de-Calais]. Tournay, Bruges, etc. [Belgique].
Menenatensis pagus. Voyez Ménantrois.	
Ménil-Saint-Denis (plaine de), Hurepoix.	Ménil-Saint-Denis, c^{n} de Chevreuse [Seine-et-Oise].
Messin (pays), *pagus Metensis*, Lorraine.	Metz [Moselle].
Méun (pays de), *pagus Magdunensis*, Orléanais.	Méun ou Méhun, sur la Loire, a^{t} d'Orléans [Loiret]. Rodon (?), c^{n} de Selommes [Loir-et-Cher].
Michaille, Bugey.	Châtillon-de-Michaille, a^{t} de Nantua [Ain].
Mijoux (vallée de), Franche-Comté.	Mijoux, c^{e} de Septmoncel, c^{n} de Saint-Claude [Jura].
Milhau (pays de), *ager Æmilianus*, Rouergue.	Milhaud, c^{n} de Nîmes [Gard].
Minervois, *pagus Minerbensis*, Languedoc.	Minerve, c^{n} d'Olonzac [Hérault]. Peyriac-Minervois, a^{t} de Carcassonne [Aude]. Rieux-les-Minervois, c^{e} de Merinville, c^{n} de Peyriac-Minervois.
Mirebalais, Poitou.	Mirebeau, a^{t} de Poitiers [Vienne].
Mirecourt (pays de), *pagus Mercuriensis*, les Vosges.	Mirecourt [Vosges].

Basse-Navarre.	Saint-Palais, a^{t} de Mauléon [Basses-Pyrénées].
pagus, Cham-	Pays entre Givet, a^{t} de Rocroi [Ardennes], et Revin, c^{n} de Fumay, ibid.
(pays de), pa-ienisis, Franche-	Moirans, a^{t} de Saint-Claude [Jura]. Le Croyat, c^{e} de Villars, c^{n} de Moirans.
, Bourbonnais.	Molle, c^{n} de Cusset [Allier]. Saint-Germain-en-Molle, à l'E. et c^{n} de Cusset [*ibid.*].
(val de), Haut-é.	Monestier-de-Briançon, a^{t} de Briançon [Hautes-Alpes].
n, *Mons Aureus*, Lyonnais, entre et la Benne.	Chasselay, c^{n} de Limonest [Rhône]. Saint-Didier-au-Mont-d'Or, *ibid.* Saint-Germain-au-Mont-d'Or, c^{n} de Neuville-sur-Saône [*ibid.*].
ONNAIS, Cham-	Mont-Saugeon, c^{n} de Prauthoy [Haute-Marne].
(la), Bourgogne.	Châtillon-sur-Seine [Côte-d'Or].
ois, Nivernais.	Prémery, a^{t} de Cosne [Nièvre]. Montenoison, c^{n} de Prémery.
le), Gâtinais et	Le Montois, c^{e} de Vernon, c^{n} de Moret [Seine-et-Marne]. Sognolles-en-Montois, c^{e} de Lizines, c^{n} de Donnemarie [*ibid.*].
, Poitou.	Montreuil-Bonnin, c^{n} de Vouillé [Vienne]. Chiré-en-Montreuil, *ibid.*
e, Dijonnais.	Corcelles-en-Mont-Vaux, c^{n} de Chevigny-S.-Sauveur [Côte-d'Or].
ys des), *pagus* s, Picardie, Ar-dre, Belgique.	Boulogne [Pas-de-Calais]. Saint-Omer [*ibid.*]. Dunkerque [Nord]. Hazebrouck [*ibid.*]. Ypres [Belgique].

agus. Voyez *Mauripensis.*

MORVAN, *pagus Morvennensis*, Autunois et Nivernais.	Vézelai, a[t] d'Avallon [Yonne]. Château-Chinon [Nièvre]. Ouroux, c[n] de Montsauche [*ibid.*].
MOSELLE (pays ou duché de), *ducatus Mosellanus* ou *Mosellensis*; pays arrosé par la Moselle: Lorraine, Luxembourg, Bas-Rhin.	Epinal [Vosges]. Nancy [Meurthe]. Metz [Moselle]. Luxembourg [Luxembourg]. Trèves, etc. [provinces du Bas-Rhin].
MOSELLOIS, *pagus Mosellanus* ou *Mosellensis*, partie du duché de Moselle ou Mosellane, Lorraine.	Metz [Moselle]. Thionville [*ibid.*].

MOUTIERS (vallée de). Voyez *Munster-Thal*, Alsace.

MOUZONOIS, ou pays de MOUZON, *pagus Mosomagensis* ou *Mosmensis*, Champagne.	Mouzon, a[t] de Sédan [Ardennes].
MULTIEN, *pagus Melcianus*, situé entre Crespy (Oise) et Crécy (Seine-et-Marne); Brie.	Meaux [Seine-et-Marne]. May-en-Multien, c[n] de Lizy [*ibid.*]. Rosoy-en-Multien, c[n] de Betz [Oise]. Rouvres-en-Multien, *ibid.* Acy-en-Multien, a[t] de Senlis [*ibid.*].
MUNSTER-THAL, autrement MOUTIERS-GRAND-VAL ou vallée de MOUTIERS; Alsace.	Moutiers, a[t] de Délemont [Haut-Rhin].
MURAT, Bourbonnais.	Murat, c[n] de Montmarault [Allier]. Saint-Marcel-en-Murat, *ibid.* Saint-Priest-en-Murat, *ibid.*
Musfa pagus, Bretagne.	Coray (?), c[n] de Rosporden [Finistère].
NAMUROIS FRANÇAIS, *pagus Namurcensis Franciæ*.	Charlemont, c[e] et c[n] de Givet, a[t] de Rocroi [Ardennes].
NANTAIS, *pagus Namneticus*, Bretagne.	Nantes [Loire-Inférieure].

ze, *pagus Nar-* , Languedoc.	Narbonne [Aude].	
ise, *Provincia*, quatre grandes de la Gaule sous l'où sont sorties vinces, savoir :	La Narbonnaise première. La Narbonnaise seconde. La Narbonnaise troisième ou Viennoise. A ces trois provinces furent ajoutées les provinces des Alpes maritimes et des Alpes grecques, détachées de la Gaule cisalpine. *Voyez* ces provinces.	
ise première, *Narbonensis pri-* nzième province ule. Narbonne, le.	Le Languedoc, en très grande partie. Le Roussillon. Le comté de Foix, en grande partie.	*Voyez* ces mots.
ise seconde, *Narbonensis se-* ixième province ule. Aix, métro-	La Provence, en partie. Le Dauphiné, en partie.	*Voyez* ces mots.
s, Languedoc.	Navacelles, c^{n} de Saint-Ambroix [Gard].	
Basse-), *Navarra* u *gallica*, com- les pays de la de la Cize, du , de l'Arberou stabaret.	Saint-Jean-Pied-de-Port, a^{t} de Mauléon [Basses-Pyrénées]. Saint-Palais, *ibid.*	
, Armagnac et	Saint-Gaudens [Haute-Garonne]. Barbazan-Debat, c^{n} de Tarbes [Hautes-Pyrénées]. Barbazan-Dessus, *ibid.* Mauvésin, c^{n} de Lannemezan [*ibid.*].	
Bas-Armagnac, ie.	Nogaro, a^{t} de Condom [Gers].	
de), les Quatre-	La Barthe-de-Neste, a^{t} de Bagnères-en-Bigorre [Hautes-Pyrénées].	

NEUBOURG (plaine ou campagne de), Haute-Normandie.	Le Neubourg, a[t] de l [Eure].
NEUILLÉ (pays de), *pagus Nobiliacensis*, Touraine.	Neuillé-Pont-Pierre, a[t] d [Indre-et-Loire].
NEUSTRIE, *Neustria*.	Pays compris entre la Loi Meuse, puis entre la Lo Seine, et qui plus tard encore à une moindre forma la Normandie. NORMANDIE.
NISMES (pays de), *pagus Nemausensis*, Bas-Languedoc.	Nismes [Gard].
NIORTAIS, *pagus Niortensis*, Poitou.	Niort [Deux-Sèvres].
NISTOS (vallée de), Comminges.	Nistos, c[n] de Nestier [Pyrénées].
NITOIS ou pays du NIED, *pagus Nitensis*, Lorraine.	Saint-Avold, a[t] de Sarreg [Moselle].
NIVERNAIS, *pagus Nivernensis*.	Nevers [Nièvre].
NIZONNE ou LIZONNE (pays de), Périgord.	Mareuil, a[t] de Nontron dogne]. Saint-Paul-de-Lizonne, c[n] teillac [*ibid.*].
NONAIS (?), Bretagne.	Ville-ès-Nonais, c[e] de S liac, c[n] de Châteauneuf tagne [Ille-et-Vilaine].
Nongencensis pagus, pays Messin.	Montmédy [Meuse].
NORDGAU, *pagus Nordgaviensis*, Basse-Alsace.	Strasbourg [Bas-Rhin].

n-	Haute - Normandie, comprenant : Le pays de Caux, Le Roumois, Le Vexin-Normand, Le pays de Bray, Le pays d'Ouche, Le Lieuvin.	Rouen, capitale de toute la Normandie [Seine-Inférieure]. Évreux [Eure].
ia.	Basse - Normandie, comprenant : Le pays d'Auge, La Campagne de Caen, Le Bessin, Le Cotantin, L'Avranchin, Le pays de Bocage, Les Marches.	Caen, capitale [Calvados]. Alençon [Orne]. Saint-Lô [Manche].

yez ces pays.

LA CONQUÊTE (pays Guienne.	Castillon, a[t] de Libourne [Gironde]. Pujols, *ibid.* Sainte-Foy-la-Grande, *ibid.* Sauveterre, a[t] de La Réole [*ibid.*]. Pellegrue, *ibid.* Montcaret, c[n] de Velines [Dordogne].

Novempopulanie ou Aquitaine troisième, *provincia Novempopulana*; quatorzième des dix-sept provinces de la Gaule. Eauze, métropole.	La Gascogne. Le Bazadais. Le Condomois. La Lomagne. L'Armagnac. Le Comminges. Le Conserans. La Bigorre. Le comté de Foix, en petite partie. Le Béarn. Les Landes. Le Marsan. Le Tursan. Le Gabardan. Le Labourd. Le pays de Soule. La Basse-Navarre.	*Vo* ce mo

Novempopulanie ou Gascogne, *Novempopulania*. Voyez (cogne.

Noyonnais, *pagus Noviomensis*, Picardie.	Noyon [Oise].
Nyon (pays de), *pagus Equestrinus* ou *Equestricus*; Suisse, Franche-Comté et pays de Gex.	Nyon, c[n] de Vaux [Suisse]. Gex [Ain].
Ober-Mundat, Haute-Alsace.	Rouffach, a[t] de Colmar [H Rhin].
Ocq (?), Picardie.	Brexent-Enocq, c[n] d'Etaples [de-Calais].
OEil (vallée d'), Gascogne.	Benque, c[n] de Bagnères-de-Lu [Haute-Garonne].
Ogerolles, Forez.	Saint-Priest-en-Ogerolles, au S de Saint-Priest-la-Prugne, c Saint-Just-en-Chevalet [Loi
Oisans, Dauphiné.	Bourg-d'Oisans [Isère]. Allemond-en-Oisans, c[n] de Bo d'Oisans. Besse-en-Oisans, *ibid.* Saint-Christophe-en-Oisans, *ib*

ORANGE (principauté ou pays d'); *pagus Arausicus*.	Orange [Vaucluse].
ORLÉANAIS (gouvernement d'), *provincia Aurelianensis*.	Orléanais propre. Blaisois. Vendômois. Dunois. Beauce, en partie. Gâtinais, en partie. *Voyez* ces mots.
ORLÉANAIS propre, *pagus Aurelianensis*, y compris la Sologne; Orléanais.	Orléans [Loiret]. Pithiviers [*ibid.*]. Jargeau, a[t] d'Orléans. Beaugency, *ibid.* Méun, *ibid.* Notre-Dame-de-Cléry, *ibid.* Sully, a[t] de Gien [*ibid.*]. Janville, a[t] de Chartres [Eure-et-Loir].
ORMOIS, Champagne.	Cirfontaines-en-Ormois, c[n] de Poissons [Haute-Marne].
ORNOIS, *pagus Odornensis*, Lorraine. — Ornois-en-Barrois, sur la rivière d'Orney.	Gondrecourt, a[t] de Commercy [Meuse]. Richecourt, c[n] de S.-Mihiel [*ibid.*]. Vaux-en-Ornois, autrement Vaux-la-Petite, c[n] de Void [*ibid.*].
ORNOIS — Ornois-en-Verdunois, sur la rivière d'Orne.	Orne, c[n] de Charny [Meuse]. Ornel, c[n] d'Etain [*ibid.*].
ORTHE (vicomté d'), les Landes.	Peyrhouarde, a[t] de Dax [Landes].
ORXOIS, *pagus Orcensis* ou *Orcisus*, sur les rives de l'Ourq; Brie.	Chézy-en-Orxois, c[n] de Neuilly-Saint-Front [Aisne]. Marigny-en-Orxois, c[n] de Château-Thierry [*ibid.*].

OSCAROIS ou pays d'OUCHE, *pagus Oscarensis*, Bourgogne. *Voyez* OUCHE.

Osning (*pagus*), nommé entre le Mosellois et l'Haspungau; Toullois.	*Longlar curtis*, aux environs de Toul [Meurthe]. *V.* le diplôme de l'empereur Otton II, de l'an 982.
OSSAU (val d'), Béarn.	Laruns, a[t] d'Oloron [B.-Pyrénées].

11

Ossez (vallée d'), Basse-Navarre.	Bidarray, c^{n} de Saint-Étienne-de-Baigorry [Basses-Pyrénées]. Iriberry, c^{n} de Saint-Jean-Pied-de-Port [*ibid.*].
Ostabarez, Basse-Navarre.	Ostabat, c^{n} d'Iholdy [Basses-Pyrénées].
Ostrevant, *pagus Ostrebantensis*, Hainaut.	Bouchain, a^{t} de Valenciennes [Nord]. Marc-en-Ostrevant, c^{n} d'Arleux [*ibid*]. Sailly-en-Ostrevant, c^{n} de Vitry [Pas-de-Calais].
Othe (l'), *Otta silva*, Champagne.	Aix-en-Othe, a^{t} de Troyes [Aube]. Bercenay-en-Othe, c^{n} d'Estissac [*ibid.*]. Bucey-en-Othe, *ibid.* Maraye-en-Othe, c^{n} d'Aix-en-Othe. Nogent-en-Othe, *ibid.* Bligny-en-Othe, c^{n} de Brienon [Yonne]. Bussy-en-Othe, *ibid.* Paroy-en-Othe, *ibid.*
Otlingua saxonia (*pagus*), Bessin.	Environs de Caen [Calvados].
Otmensis pagus, peut-être le pays d'Othe; Champagne.	Vincelle, c^{n} de Dormans [Marne]. *Voyez* l'Othe.
Ouche, *pagus Uticensis*, Haute-Normandie.	Bernay [Eure]. Sainte-Marguerite-en-Ouche, c^{n} de Beaumesnil [*ibid.*]. Tilleul-en-Ouche, *ibid.* Villers-en-Ouche, c^{n} de La Ferté-Fresnel [Orne].
Ouche (pays d'), ou Oscheret, *pagus Oscarensis;* entre la Tille et la Vouge, la Saône et la Côte : Bourgogne.	Dijon [Côte-d'Or].
Oxomensis pagus, nommé avec le *pagus Andegavensis;* peut-être pour *Oximensis pagus*, l'Hiesmois.	*Fossatum Dragberti. Voyez* le diplôme de Charles-le-Gros, de l'an 886.

Oye (pays d'), *pagus Oviensis*, Basse-Picardie.		Oye, cn d'Audruicq [Pas-de-Calais].
Ozon, Bigorre.		Ozon, cn de Tournay [H.-Pyrénées]. Castera-en-Ozon, ce d'Ozon.
Pail, Maine.		Prez-en-Pail, at de Mayenne [Mayenne]. Saint-Cyr-en-Pail, cn de Prez-en-Pail.
Paillers.		Bazoges-en-Paillers, cn de Saint-Fulgent [Vendée]. Chavagnes-en-Paillers, *ibid.*
Pentières (les), Lyonnais.		Fontaines-en-Pentières, au nord de Violey, cn de Néroudes [Loire].
Pareds, *ager Alperiensis.*		Bazoges-en-Pareds, cn de La Châtaigneraie [Vendée]. Mouilleron-en-Pareds, *ibid.* Saint-Sulpice-en-Pareds, *ibid.* Saint-Paul-en-Pareds, cn des Herbiers [*ibid.*].
Parisis, *pagus Parisiacus*, Isle-de-France.	Grand-Parisis, ou ancien diocèse de Paris.	Paris [Seine].
	Petit-Parisis, ou ancien grand archidiaconné du diocèse de Paris.	Paris [Seine]. Louvres, cn de Luzarches [Seine-et-Oise].
Passais, Normandie et Maine.		Passais, at de Domfront [Orne]. Bois-en-Passais, cn de Gorron [Mayenne].

Pays-Bas français, composés de la Flandre et du Hainaut. *Voyez* ces mots.

Pays-Reconquis, Basse-Picardie.	Calais, capitale, at de Boulogne [Pas-de-Calais]. Guines, *ibid.* Ardres, at de Saint-Omer [*ibid.*].

Penesmes, Cotantin.		Carentan, a^{t} de S.-Lô [Manche]. Brucheville, c^{n} de Sainte-Mère-Eglise [*ibid.*]. Penesmes, *ibid.*
Perche, *pagus Perticus* ou *Perticensis*, Maine.		Le Grand ou le Haut-Perche. Le Petit-Perche ou le Perchet. Le Bas-Perche ou le Perche-Gouet. Les Terres françaises. Les Terres démembrées. *Voyez* ces articles.
Perche (le Grand-), *pagus Perticus major;* comprenant le Corbonnais et le Bélesmois; Perche.		Mortagne [Orne]. Corbon, c^{n} de Mortagne. Bélesme, a^{t} de Mortagne. Nogent-le-Rotrou [Eure-et-Loir].
Perche-Gouet, *pagus Perticus-Goeti*, Perche.		Montmirail, a^{t} de Mamers [Sarthe]. Brou, a^{t} de Châteaudun [Eure-et-Loir]. Alluye, c^{n} de Bonneval [*ibid.*]. Authon, a^{t} de Nogent-le-Rotrou [*ibid.*]. Bazoches, c^{n} d'Authon.
Perchet ou Petit-Perche, *pagus Perticus minor*, Perche.		Champrond-en-Perchet, c^{n} de Nogent-le-Rotrou [Eure-et-Loir]. La Louppe, a^{t} de Nogent-le-Rotrou. Thiron-le-Gardais, *ibid.* Montigny-le-Chartif, c^{n} de Thiron. Bretoncelles, c^{n} de Regmalard [Orne].
Périgord, *pagus Petragoricus* ou *Petragoricensis*, Guienne.	Le Haut-Périgord.	Périgueux [Dordogne].
	Le Périgord blanc, comprenant une partie du Sarladais.	Sarlat [*ibid.*].
	Le Périgord noir.	Nontron [*ibid.*].
	Le Sarladais. La Double.	*Voyez* ces mots.

, *pagus Pertensis*, pagne.	Vitry-le-Français [Marne]. Vitry-en-Pertois, autrement Vitry-le-Brûlé, c^{n} de Vitry-le-Français. Juvigny-en-Pertois, c^{n} d'Ancerville [Meuse]. Savonnières-en-Pertois, *ibid.* Perthes-en-Pertois, c^{n} de Saint-Dizier [Haute-Marne].
Pierre ou Lutzel- comté ou pays de), Alsace.	La Petite-Pierre, autrement Lutzelstein, a^{t} de Saverne [Bas-Rhin].
pagus.	*Castrum Toringius.* Voyez la charte de Louis-le-Débonnaire, de l'an 823.
ou Puelle, *pagus ensis*, Flandre.	Orchies, a^{t} de Douay [Nord]. Capelle-en-Pevelle, c^{n} de Cysoing [*ibid.*]. Marc-en-Pevelle, a^{t} de Lille [*ibid.*]. Templeuve-en-Pevelle, *ibid.* Mons-en-Pevelle, c^{n} de Pont-à-Marcq [*ibid.*].
rtuse ou Pierre-sais, *ager Petra-ensis*, Languedoc.	Pierrepertuse, c^{e} de Rouffiac, c^{n} de Montréal [Aude].
pin, Flandre.	Neuville-en-Phalempin, c^{n} de Pont-à-Marcq [Nord.].
urg (principauté Lorraine.	Phalsbourg, a^{t} de Sarrebourg [Meurthe].
E, *ia.* s, le. — Haute-Picardie.	L'Amiénois. Le Santerre. Le Vermandois. La Thiérache. Le Laonnais. Le Noyonnais. Le Soissonnais. Le Valois. Le Beauvaisis. — *Voyez* ces mots.
Basse-Picardie.	Le Pays-Reconquis. Le Bolonnais. Le Ponthieu. Le Vimeu. — *Voyez* ces mots.

Pincerais ou Poissiais, *pagus Pinciacensis*, Isle-de-France.	Poissy, a^{t} de Versailles [Seine-et-Oise].
Piverais, *pagus Pithiverensis*, Beauce.	Pithiviers [Loiret].
Plain ou Plein (?), Cotantin.	Angoville-au-Plain, c^{n} de Sainte-Mère-Eglise [Manche]. Beuzeville-au-Plain, *ibid.* Neuville-au-Plain, *ibid.*
Plaine (?), Poitou.	Villiers-en-Plaine, c^{n} de Coulonges [Deux-Sèvres].
Plains ou Pleins (?), pays de Caux.	Manneville-ès-Plains, c^{n} de S.-Valery-en-Caux [Seine-Inférieure]. Saint-Riquier-ès-Plains, *ibid.*
Plélo, Bretagne.	Plélo, c^{n} de Châtelandren [Côtes-du-Nord]. S.-Nicolas-en-Plélo, c^{e} de Plélo. S.-Quay-de-Plélo, c^{e} de Plélo.
Poitou, *pagus Pictavus*. — Haut ou oriental.	Poitiers, capitale de toute la province [Vienne].
Poitou — Bas ou occidental.	Niort [Deux-Sèvres]. Bourbon-Vendée [Vendée]. Fontenay-le-Comte [*ibid.*].
Pons, Saintonge.	Pons, a^{t} de Saintes [Charente-Inférieure]. Saint-Léger-en-Pons, c^{n} de Pons.
Ponthieu, *pagus Pontivus*, Picardie.	Abbeville [Somme].
Porcéan ou Porcien (comté ou pays de), *pagus Porcensis*, Champagne.	Château-Porcien, a^{t} de Réthel [Ardennes]. Ecly-en-Porcien, c^{n} de Château-Porcien. Chaumont-en-Porcien, a^{t} de Réthel [*ibid.*]. Charleville, a^{t} de Mézières [*ibid.*].
Portois, *pagus Portensis*, Franche-Comté.	Favernay, c^{n} d'Amance [Haute-Saône].

PORTOIS, *pagus Portensis*, Lorraine.	Port-Saint-Nicolas, autrement S.-Nicolas-du-Port, a^t de Nancy [Meurthe]. Blainville-sur-l'Eau, c^n de Bayon [*ibid.*].
POUILLY (pays de), *pagus Pauliacensis*, Autunois.	Pouilly-en-Montagne, a^t de Beaune [Côte-d'Or].
PRAYÈRES, Soissonnais.	Villers-en-Prayères, c^n de Braisne [Aisne].
PRÉS ou PRAS (val des), Haut-Dauphiné.	Les Prés, c^n de Briançon [Hautes-Alpes].
Privatensis pagus. Voyez SAINT-PRIVAT.	
PROVENCE, *Provincia*.	Marseille [Bouches-du-Rhône]. Aix, *ibid.* Draguignan [Var]. Digne [Basses-Alpes]. Apt [Vaucluse].
PROVINOIS, *pagus Provinensis*, Brie champenoise.	Provins [Seine-et-Marne].
PUISAYE, *pagus Podiensis*, Gâtinais et Orléanais.	S.-Fargeau, a^t de Joigny [Yonne]. Sainte-Colombe-en-Puisaye, c^n de Saint-Sauveur [*ibid.*]. Saints-en-Puisaye, *ibid.* Saint-Amand-en-Puisaye, a^t de Cosne [Nièvre].
PUY-NORMAND (le), Bordelais.	Puy-Normand, c^n de Lussac [Gironde]. S.-Cibard-en-Puy-Normand, *ibid.* Saint-Sauveur, *ibid.* Saint-Georges-de-Montagne, *ibid.* La Lalande-en-Puy-Normand, c^n de Libourne [*ibid.*].
QUATRE-VALLÉES, comprenant le val d'Aure, le val de Barousse, le val de Magnoac et le val de Neste; Gascogne.	Castelnau-de-Magnoac, a^t de Bagnères-de-Bigorre [H.-Pyrénées].
QUEUDES (pays de), *pagus Copedensis* ou *Covedensis*, Multien.	Queudes, hameau, au S.-E. de Barbonne, c^n de Sézanne [Marne].

QUERCY, *pagus Cadurcinus,* Haute-Guienne.	Cahors [Lot].
QUEYRAS, Haut-Dauphiné.	Queyras, c^{e} de Château-V Vieille, c^{n} d'Aiguilles [H.-Al Molines-en-Queyras, *ibid.*
QUINT (?), Diois.	Saint-Jullien-en-Quint, c^{n} de [Drôme].
RANÇON, Marche.	Rançon, c^{n} de Château-P [Haute-Vienne]. Rillac-en-Rançon, c^{n} d'Ambl [*ibid.*].
RATIER, Dauphiné.	Oris-en-Ratier, c^{n} d'Entra [Isère]. Faurie-en-Ratier, c^{e} de Sous c^{n} de La Mure [*ibid.*].
RAZÈS, *pagus Radensis* ou *Redensis,* Languedoc.	Limoux [Aude].
RECHICOURT (comté ou pays de), Lorraine.	Rechicourt-le-Château, a^{t} de rebourg [Meurthe].
REGNIER, Vélai.	La Roche-en-Regnier, c^{n} de V [Haute-Loire].
RÉMOIS, *pagus Remensis,* Champagne.	Reims [Marne].
RENNOIS, *pagus Redonicus,* Bretagne.	Rennes [Ille-et-Vilaine].
RESSON (pays de), *pagus Rossontensis,* Soissonnais.	Resson-le-Long, c^{n} de Vic- Aisne [Aisne].
RÉTHELOIS, *pagus Reitestinus,* Champagne.	Réthel [Ardennes]. Mézières [*ibid.*].
RETZ ou RAIS, *pagus Ratiatensis,* Bretagne.	Machecoul, a^{t} de Nantes (L Inférieure]. Bourgneuf-en-Retz, a^{t} de P bœuf [*ibid.*]. Saint-Père-en-Retz, *ibid.* Sainte-Opportune-en-Retz, c Saint-Père-en-Retz. Saint-Cyr-en-Retz, c^{e} de Fre c^{n} de Bourgneuf-en-Retz.

MONT, Bresse.	Savigny-en-Revermont, c^{n} de Beaurepaire [Saône-et-Loire].
(pays de), *pagus* *isius*, Bretagne.	Sarzeau, a^{t} de Vannes [Morbihan]. S.-Gildas-de-Rhuys, c^{n} de Sarzeau.
pays de), Languedoc.	Rieux, a^{t} de Muret [H.-Garonne].
ays de), *pagus Re-* *is*, Provence.	Riez, a^{t} de Digne [Basses-Alpes].
r, Barrois.	L'Isle-en-Rigaut, c^{n} d'Ancerville [Meuse].
(pays de), *pagus* *ensis*, Auvergne.	Riom [Puy-de-Dôme].
T, Vélay.	Riotort, c^{n} de Montfaucon [Haute-Loire]. Clavas-en-Riotort, *ibid.*
E, Normandie.	Bailly, c^{n} d'Envermeu [Seine-Inférieure]. Saint-Riquier-en-Rivière, c^{n} de Blangy [*ibid.*]. Saint-Remi-en-Rivière, c^{e} de Saint-Riquier-en-Rivière. Sainte-Beuve-en-Rivière, c^{n} de Neufchâtel-en-Bray, *ibid.*
E (?), Bresse.	Saint-Maurice-en-Rivière, c^{n} de Saint-Martin-en-Bresse [Saône-et-Loire].
E (?), Artois.	Serny-en-Rivière, c^{e} d'Enquin, c^{n} de Fauquembergue [Pas-de-Calais].
E (la), Bourgogne.	Annay, c^{n} de Noyers [Yonne]. Molay, *ibid.*
E-BASSE (la), Bi- e.	Montaner, a^{t} de Pau [B.-Pyrénées]. Maubourget, a^{t} de Tarbes [Hautes-Pyrénées]. Castelnau-de-Rivière-Basse, *ibid.* Plaisance, a^{t} de Mirande [Gers].
E-HAUTE (la), partie ustan, Bigorre.	Tournay, a^{t} de Tarbes [Hautes-Pyrénées]. Saint-Séver-de-Rustan, c^{n} de Rabastens [*ibid.*].

RIVIÈRE (pays de), Comminges.	Montrejeau, a[t] de Saint-Gaude [Haute-Garonne]. Villeneuve-de-Rivière, c[n] de Saint-Gaudens. Fontsorbes ou Fonsorbe, c[n] d Saint-Lys [*ibid.*].

RIVIÈRE-VERDUN, c'est-à-dire pays de Rivière [Comminges] e pays de Verdun. *Voyez* ces mots.

ROANNAIS, *ager Rodanensis*, Forez.	Roanne [Loire].
ROCHE-SUR-YON (principauté ou pays de la), Poitou.	Roche-sur-Yon, aujourd'hui Bou bon-Vendée [Vendée].
ROLLA (?), Bourbonnais.	Saint-Remi-en-Rolla, c[n] d'Esca rolles [Allier].
Roslensis pagus, pays de Blois en Lorraine.	Rollainville, c[n] de Neufchâte [Vosges].
ROTHIÈRES (?), Champagne.	Perthes-en-Rothières, c[n] d Brienne [Aube].
ROUENNAIS ou cité de ROUEN, *civitas Rotomagensis*, comprenant tout l'ancien diocèse de Rouen, c'est-à-dire le pays de Caux (y compris l'archidiaconné d'Eu), le grand archidiaconné, le Vexin français et le Vexin normand : Normandie.	Rouen [Seine-Inférieure]. Pont-Audemer [Eure]. Les Andelys [*ibid.*]. Chaumont-Oise, autrement Chau mont-en-Vexin, a[t] de Beauva [Oise]. Magny, a[t] de Mantes [Seine-et Oise]. Limay, *ibid.* Pontoise [*ibid.*]. Marines, a[t] de Pontoise.
ROUENNAIS ou pays de ROUEN, *pagus Rotomagensis major*, comprenant le grand archidiaconné de l'ancien diocèse de Rouen : Grand-Rouennais.	Rouen [Seine-Inférieure]. Caudebec, a[t] d'Yvetot [*ibid.*]. Totes, a[t] de Dieppe [*ibid.*]. Pont-Audemer [Eure].

Rouergue, *pagus Rutenicus*, Guienne.	Comté de Rodez.		Rodez, capitale de toute la province [Aveyron].
	Comté de Rouergue.	Haute-Marche.	Espalion [*ibid.*]. Milhaud [*ibid.*]. Sainte-Afrique [*ibid.*].
		Basse-Marche.	Villefranche [*ibid.*].
Roumois, *pagus Rotomagensis minor*, Normandie.			Rouen [Seine-Inférieure]. Elbeuf, a^{t} de Rouen. Quillebœuf, a^{t} de Pont-Audemer [Eure]. Bourgachard [*ibid.*]. Routot-en-Roumois, *ibid.*
Rousset, Forez.			Saint-Priest-en-Rousset, c^{e} de Boisset, c^{n} de Saint-Jean-de-Soleymieux [Loire].
Rousillon, *pagus Ruscinonensis*.	Comté de Rousillon.	Viguerie de Perpignan.	Perpignan, capitale de la province [Pyrénées-Orientales].
		Sous-viguerie de Valespir, *vallis Asperii*.	Collioure, a^{t} de Céret [*ibid.*]. Arles ou Valespir, *ibid.*
	Comté de Conflant.	Viguerie de Conflant.	Villefranche-sur-le-Tet, a^{t} de Prades [*ibid.*]. Prades [*ibid.*].
		Sous-viguerie de Capsir.	Puy-Valador, c^{n} de Mont-Louis [*ibid.*].
		Cerdagne française. *Voyez* Cerdagne.	

Royans ou Royanez, Bas-Dauphiné.	Pont-en-Royans, a^{t} de Saint-Marcellin [Isère]. Auberives-en-Royans, c^{n} de Pont-en-Royans. Saint-André-en-Royans, *ibid.* Saint-Jean-en-Royans, a^{t} de Valence [Drôme]. Oriol-en-Royans, c^{n} de Saint-Jean-en-Royans. Saint-Nazaire-en-Royans, c^{n} du Bourg-du-Péage [*ibid.*].
Rozanois, Dauphiné.	Rozans, a^{t} de Gap [H.-Alpes]. S.-André-en-Rozanois, autrement Saint-André-de-Rozans, c^{n} de Rozans.
Rue (la), Forez.	Saint-Sauveur-en-Rue, c^{n} de Bourg-Argental [Loire].
Ruffach, Rufac ou Rouffach (pays de), *pagus Rubiacus*, Sundgau.	Ruffach, a^{t} de Colmar [Haut-Rhin].
Rustan, *ager Rustanus*, Bigorre.	Saint-Sever, c^{n} de Rabastens [Hautes-Pyrénées].
Sablons (plaine des), Isle-de-France.	Sablonville, c^{e} et c^{n} de Neuilly-sur-Seine [Seine].
Saclé ou Saclay (plaine de), Hurepoix.	Saclay, c^{n} de Palaiseau [Seine-et-Oise].
Saint-Alban, Vivarais.	S.-Alban-en-Montagne, c^{n} de S.-Etienne-de-Lugdarès [Ardèche]. Saint-Julien-en-Saint-Alban, c^{n} de Chomérac [*ibid.*].
Saintois ou Xaintois, *pagus Segintensis*, Lorraine.	Vézelise, a^{t} de Lunéville [Meurthe]. Vaudemont, c^{n} de Vézelise. Mirecourt [Vosges]. Dombasle-en-Xaintois, c^{n} de Mirecourt. Ménil-en-Xaintois, *ibid.* Rouvres-en-Xaintois, *ibid.*

SAINTONGE, *pagus Santonensis* ou *Santonicus*.	La Saintonge méridionale.	Saintes [Charente-Inférieure]. Barbézieux [Charente].
	La Saintonge septentrionale.	Saint-Jean-d'Angely [Charente-Inférieure].
	Le Brouageais.	*Voyez* ce mot.

SAINT-POL (comté ou pays de), *comitatus Sancti Pauli*, Artois.	Saint-Pol-sur-Ternoise [Pas-de-Calais]. Magnicourt-en-Comté, c^n d'Aubigny [*ibid.*].
SAINT-PRIVAT (pays de), *pagus Privatensis*, Auvergne.	Saint-Privat, c^n d'Issoire [Puy-de-Dôme]. Gignac, c^n de Saint-Germain-Lambron [*ibid.*]. Bourloncle, c^n de Brioude [Haute-Loire]. Sainte-Florine, c^n d'Auzon [*ibid.*].
SAIRE (val de), Cotentin.	Saint-Pierre-Eglise, a^t de Valognes [Manche]. Quettehou, *ibid.* Barfleur, c^n de Quettehou.
SALM (comté ou pays de), *pagus Salmensis*, Lorraine.	Salm, c^e de La Broque, c^n de Schirmeck [Vosges]. Raon-sur-Plaine, *ibid.*
SALMORENC (le), *pagus Salmorencensis*, aux environs de Grenoble : Grésivaudan.	Salmorenc, aujourd'hui détruit, dont le nom seulement a été conservé à une église de Voiron. Voiron, a^t de Grenoble [Isère].
SANCERRE, Berry.	Sancerre [Cher]. Ménétréol-en-Sancerre, c^n de Sancerre. Neuilly-en-Sancerre, c^n de Henrichemont [*ibid.*]. Savigny-en-Sancerre, c^n de Léré [*ibid.*].
SANTERRE, *pagus Sancteriensis*, Picardie.	Montdidier [Somme].

Saône (pays de la), *pagus Sequanus*, Bourgogne.	Châlons [Saône-et-Loire].
Saonois, *pagus Sagonensis*, Bas-Maine.	Saosnes, c^{n} de Mamers [Sarthe]. Saint-Calais, *ibid.* Livet-en-Saonois, c^{n} de Saint-Pater [Sarthe]. Moncé-en-Saonois, c^{n} de Marolles-les-Braux [*ibid.*]. Neufchâtel-en-Saonois, c^{n} de La Fresnaye [*ibid.*].
Sarladais, *pagus Sarlatensis*, Périgord.	Sarlat [Dordogne].
Sarrebourg (seigneurie et pays de), Lorraine.	Sarrebourg [Meurthe].
Sarregau (Haut et Bas), ou pays de la Sarre, *pagus Saravensis* ou *Sarachowa* : Lorraine et pays de Trèves.	Sarreguemines [Moselle]. Sarrebourg [Meurthe]. Sarrebruck, à la Prusse.
Sataury (plaine de), dans le petit parc de Versailles, Isle-de-France.	Sataury, c^{e} et c^{n} de Versailles [Seine-et-Oise].
Saulnois, *pagus Salinensis* ou *Salonensis*, Lorraine.	Saulnes (haute et basse), c^{n} de Longwy [Moselle]. Dain-en-Saulnois, c^{n} de Pange [*ibid.*]. Silly-en-Saulnois, c^{n} de Verny [*ibid.*]. Fresnes-en-Saulnois, c^{n} de Château-Salins [Meurthe]. Neuville-en-Saulnois, c^{n} de Delme [*ibid.*].
Sault (le), *Saltus*, Languedoc.	Escouloubre, c^{n} de Roquefort-de-Sault, a^{t} de Limoux [Aude]. Belcaire [*ibid.*].
Sault (comté ou pays de), Provence.	Sault, a^{t} de Carpentras [Vaucluse]. Aurel, c^{n} de Sault.
Saumurois, *ager Salmurensis*, Anjou.	Saumur [Maine-et-Loire].

SAUVESTRE, Béarn.	Castillon-en-Sauvestre, cn d'Arthez [Basses-Pyrénées].
SAVEZ (le), sur la Save, Toulousan.	Grenade, at de Toulouse [Haute-Garonne].
SAVIGNY ou SAVIGNIAS (le), *ager Saviniacensis*, Lyonnais.	Savigny, cn de l'Arbresle [Rhône].
Scadinensis pagus, Lorraine.	*Walsiron villa.* *Arra villa.* Voy. la charte d'Adalbéron Ier, évêque de Metz, de l'an 933.
Scarmensis pagus, peut-être le même que le Charmois, *pagus Carmensis*; Lorraine.	*Ermaris curtis super fluvium Matt* [le Maid?]. *Voyez* la charte d'Eude, abbé de Saint-Mihiel, de l'an 972.
SCARPONNAIS, *pagus Scarponensis*, Lorraine.	Scarponne ou Charpeigne, ce de Dieulouard, cn de Pont-à-Mousson [Meurthe].

Scirbiu pagus, dans une charte du roi Lothaire. *Voyez* ESCREBIEU.

SCODINGUE (pays de), *pagus Scudensis* ou *Scotingorum*, Franche-Comté.	Salins, at de Poligny [Jura].
SÉDAN (souveraineté ou pays de), Champagne.	Sédan [Ardennes].
SÉES (pays de), *pagus Saiensis* ou *Sagiensis*, Normandie.	Sées, at d'Alençon [Orne].
Segeste (*pagus*), Bourgogne.	Pays situé, suivant l'abbé Lebeuf, aux environs d'Is-sur-Tille et de Mirebeau, at de Dijon [Côte-d'Or].
SEIGNANS, pays situé au sud du Marenne, les Landes.	Saint-Martin-de-Seignans, cn du Saint-Esprit [Landes]. Seignosse, cn de Soustons [*ibid.*].
SÉJOUR (le), Nivernais.	Thoury-en-Séjour, cn de Dorne [Nièvre].

Selve (?), Champagne.	Ville-en-Selve, c^n de Verzy [Marne].
Senlissien (le), *pagus Silvanectensis*, Picardie.	Senlis [Oise].
Sénonais, *pagus Senonensis*, Champagne.	Sens [Yonne].
Sept-Provinces (les), *septem Provinciæ*.	Les deux Aquitaines. La Novempopulanie. Les deux Narbonnaises. La Viennoise, avec une partie de la province des Alpes grecques. Les Alpes maritimes. *Voyez* ces mots.
Septaine, Berry.	Savigny-en-Septaine, c^n de Baugy [Cher].
Septimanie, *Septimania*,	Narbonne, capitale [Aude]. *Voyez* Languedoc.
Séquanaise, *provincia Maxima Sequanorum*, neuvième des dix-sept provinces de la Gaule. Besançon, métropole.	La Franche-Comté. La Haute-Alsace. *Voyez* ces mots. La Suisse.
Sereine, Gâtinais.	Chevry-en-Sereine, c^n de Lorrez-le-Bocage [Seine-et-Marne].
Sernès ou Cernès (le), *pagus Sarnensis*, Bordelais.	Podenzac, a^t de Bordeaux [Gironde]. Arsins, c^n de Castelnau-de-Médoc [*ibid.*]. Beautiran, c^n de La Brède [*ibid.*]. Ile-Saint-Georges, *ibid.* Saucats, *ibid.* Canéjan, c^n de Pessac [*ibid.*]. Bomes, c^n de Langon, a^t de Bazas. Sauternes, *ibid.*
Serval, Senlissien.	La Chapelle-en-Serval, c^n de Senlis [Oise].
Servance (val de), Franche-Comté.	Servance, c^n de Melisey [Haute-Saône].
Serve (la). *Voyez* Déserve.	

s (le), le même que le SENLISSIEN, suivant B ... le is.

Ponthieu.	Bouillancourt-en-Séry, cⁿ de Gamaches [Somme]. Saint-Étienne-en-Séry, cᵉ de Bouttencourt, *ibid.*
on (pays de), *pagus tericus*, Provence.	Sisteron [Basses-Alpes].
nais, *pagus Suesus*, Picardie.	Soissons [Aisne].
e, *Secalaunia*, Oris.	Romorantin [Loir-et-Cher].

s (le). *Voyez* le SAONOIS [Maine], et le SAULNOIS raine].

, Franche-Comté.	Sorans-lès-Breurey, cⁿ de Rioz [Haute-Saône]. They-en-Sorans, cᵉ de Sorans-lès-Breurey.
pays de), *ager So-*, Gascogne.	Mauléon [Basses-Pyrénées].
ois, *pagus Solo-*, Lorraine.	Soulosse, cⁿ de Coussey [Vosges].
(pays de), *pagus isus*, Champagne.	Stonne, cⁿ de Raucourt [Ardennes].
ionensis pagus, edoc.	Substancion, détruite, non loin de Montpellier [Hérault].
(le), *ager Sollia-* Orléanais.	Sully, aᵗ de Gien [Loiret]. Lion-en-Sullias, cⁿ de Sully. Neuvy-en-Sullias, cⁿ de Neuville-aux-Bois [*ibid.*].
, *Suntgavia*, Hᵗᵉ-.	Ferrette, autrement Pfirt, aᵗ d'Altkirch [Haut-Rhin]. Altkirch [*ibid.*]. Belfort [*ibid.*].

Talende (pays de), *pagus Talendensis*, Auvergne.	Talende, c[n] de Vayre [Puy-de-Dôme]. Plansat [*ibid.*].
Talmondais, Bas-Poitou.	Talmont, a[t] des Sables [Vendée]. Saint-Cyr-en-Talmondais, c[n] des Moutiers [*ibid.*].
Talou ou Tallau, *pagus Talogiensis*, pays de Caux.	Envermeu, a[t] de Dieppe [Seine-Inférieure].
Tardenois ou Tartenois, *pagus Tardanisus*, Soissonnais.	La Fère-en-Tardenois, a[t] de Château-Thierry [Aisne]. Ville-en-Tardenois, a[t] de Reims [Marne].
Tauves (pays de), *pagus Talvensis*, Auvergne.	Tauves, a[t] d'Issoire [Puy-de-Dôme]. Saint-Pardoux-la-Tour, c[e] et c[n] de la Tour [*ibid.*]. Saint-Donat, *ibid.* Saint-Victor, c[n] de Besse [*ibid.*].
Telle ou Thelle (le), Beauvaisis et Vexin français.	Méru-en-Telle, a[t] de Beauvais [Oise]. Hénouville-en-Telle, c[n] de Méru-en-Telle. Neuilly-en-Telle, a[t] de Senlis [*ibid.*]. Fresnoy-en-Telle, c[n] de Neuilly-en-Telle. Jouy-en-Telle, c[n] de Chaumont [*ibid.*].
Telles, Tellau ou Tellois, *pagus Tellaus*, Vexin normand.	Tilly, c[n] d'Ecos [Eure]. Sieurcy, *ibid.*
Termenais, *ager Terminensis*, pays de Corbières.	Termes, c[n] de Monthoumet [Aude]. Durfort, *ibid.* Tuchan, a[t] de Carcassonne [*ibid.*]. Talayran, c[n] de La Grasse [*ibid.*].
Ternois, *pagus Terganensis* ou *Tarnensis*, sur la Ternoise : Térouennais.	Saint-Pol-en-Ternois, autrement Saint-Pol-sur-Ternoise [Pas-de Calais]. Œuf-en-Ternois, c[n] de Saint-Pol-sur-Ternoise. Ternas, *ibid.*

…AIS, ancien dio-… Térouenne, ou …s Morins, *pagus* …*ensis*; Picardie, Flandre.	Térouenne, c^n d'Aire-sur-la-Lys [Pas-de-Calais]. Boulogne-sur-Mer [*ibid.*]. Saint-Omer [*ibid.*]. Ypres [Belgique].
…LEINE, Avallon-.	Saint-André-en-Terre-Pleine, c^n de Guillon [Yonne]. Savigny-en-Terre-Pleine, *ibid.*
…DJACENTES, Pro-…	Marseille [Bouches-du-Rhône]. Arles [*ibid.*], etc.
…OUSSENQUES ou …UX, comprenant …-dix-neuf terres; …e.	Les Baux, c^n de Saint-Remy [Bouches-du-Rhône].
DÉMEMBRÉES,	Châteauneuf-en-Thimerais, a^t de Dreux [Eure-et-Loir]. Senonches, érigée en principauté sous le nom de Mantoue, *ibid.* Brezolles, *ibid.* Champrond, c^n de Nogent-le-Rotrou [*ibid.*].
…RANÇAISES, Per-…	Tour-Grise-de-Verneuil, quartier de la ville de Verneuil situé sur la droite de l'Aure, a^t d'Evreux [Eure].
…T-DE-BOURMONT …le S.-), Bassigny.	Saint-Thiébault, c^n de Bourmont [Haute-Marne].
…E, *Theoracia*, …E.	La Fère, capitale, a^t de Laon [Aisne]. Guise, a^t de Vervins [*ibid.*]. Riblemont, a^t de Saint-Quentin [*ibid.*]. Magny-en-Thiérache, c^n de Rosoy-sur-Serre [*ibid.*]. Taisnières-en-Thiérache, c^n d'Avesnes [Nord].
…pays de), *pagus* …*nsis*, Auvergne.	Thiers [Puy-de-Dôme].

Thimerais, *ager Theodemerensis*, Perche.	Châteauneuf-en-Thimerais, a^{t} d Dreux [Eure-et-Loir]. Thimer, c^{n} de Châteauneuf-en Thimerais.
Thouarsais, *pagus Thoarcensis*, Poitou.	Thouars [Deux-Sèvres].
Thure (pays de la), *pagus Thurensis*, Nordgau.	Sundhausen, c^{n} de Marckolshei [Bas-Rhin].
Tifauge (pays de), *pagus Teofalgicus*, Vendée.	Tifauge, c^{n} de Mortagne [Vendée]
Todornensis pagus, Auvergne.	Chauriat, c^{n} de Vertaison [Puy- de-Dôme]. Saint-Julien-de-Coppel, c^{n} d Billom [*ibid.*].
Tolornensis pagus, Auvergne.	Billom, a^{t} de Clermont-Ferran [Puy-de-Dôme].
Tonnerrois, *pagus Tornodorensis*, Champagne.	Tonnerre [Yonne].
Toulois ou ancien diocèse de Toul, *pagus Tullensis :* Lorraine, Barrois et Champagne.	Toul [Meurthe]. Nancy [*ibid.*]. Bar-le-Duc [Meuse]. Mirecourt [Vosges]. Neufchâteau [*ibid.*]. Reynel, c^{n} d'Andelot [H.-Marne
Toulois particulier, ou partie du diocèse de Toul soumise à la France avant la réunion de la Lorraine propre, en 1736 : Toulois.	Toul [Meurthe]. Autrey, c^{n} de Rambervilli [Vosges]. Brixey-sur-Meuse, c^{n} de Vaucou leurs [Meuse]. Void, a^{t} de Commercy [*ibid.*].
Toulon, Poitou.	Toulon, c^{e} de Salles-en-Toulon c^{n} de Lussac [Vienne].
Toulonnais, *pagus Telonensis* ou *Tolonensis ;* Provence.	Toulon [Var].
Toulousan, *pagus Tolosanus*, Haut-Languedoc.	Toulouse [Haute-Garonne]. Rieux, a^{t} de Muret [*ibid.*]. Castel-Sarrasin [Tarn-et-Garonne

'uronen- Tours [Indre-et-Loire].

ie. Saint-Quentin-en-Tourmont, c^{n} de Rue [Somme].

diocèse / icensis,
- Le Tournaisis. / Le Mélantois. / La Pevelle. / Le *Mempiscus*. — *Voyez* ces mots.
- Le Courtraisis. / Le Gantois. / La Flandre. — En Belgique.

Torna-
- Tournay, en Belgique.
- Cysoing, c^{n} de Templeuve [Nord].
- Saint-Amand, a^{t} de Douay [*ibid.*].
- Mortagne, c^{n} de Saint-Amand.

Cham- Neuville-en-Tourne-à-Fuy, c^{n} de Juniville [Ardennes].

Voyez Grégoire de Tours, *Miracles de saint*

CASTI- *stinus,* Saint-Paul-Trois-Châteaux, c^{n} de Pierrelatte [Drôme].

al de), ;-Dau-
- Trièves, c^{e} de La Frette, c^{n} de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs [Isère].
- Cornillon-en-Trièves, c^{n} de Mens [*ibid.*].

, Même pays que le *pagus Kirchheimensis*, ou pays de Kirchheim. *Voyez* KIRCHHEIM.

pagus ecassi- Troyes [Aube].

pagus biné. Tullins, a^{t} de Saint-Marcellin [Isère.]

TURENNE (pays de), *pagus Torinensis*, Limousin.	Turenne, c[n] de Meymac [Corrèze]. Beaulieu, a[t] de Brives [*ibid.*]. Brivezac, c[n] de Beaulieu. Estaillac, *ibid.* Nonars, *ibid.* Arnac-Pompadour, c[n] de Lubersac [*ibid.*]. Estivaux, c[n] de Vigeois [*ibid.*]. Espagnac, c[n] de La Roche-Canillac [*ibid.*].
TURSAN, *Tarusates*, Gascogne.	Aire ou Aire-sur-l'Adour, a[t] de Saint-Séver [Landes].
USSON (pays d'), *pagus Ucionensis*, Auvergne.	Usson, c[n] de Sauxillanges [Puy-de-Dôme]. Saint-Remi-de-Chargnat [*ibid.*].
USTOU (l'), ou VALLÉE D'USTOU, Conserans.	Oust, a[t] de Saint-Girons [Ariége].
UZÉGE, *pagus Ucetiensis*, Bas-Languedoc.	Uzès [Gard].
USERCHE (pays d'), *pagus Usercensis*, Limousin.	Userche, a[t] de Tulle [Corrèze]. Tarnac, c[n] de Bugeat [*ibid.*].
VAISON (pays de), *pagus Vasensis* ou *Vasionensis*, Provence.	Vaison, a[t] d'Orange [Vaucluse].
VAL (le), Carcassez.	Bastide-en-Val, c[n] de Lagrasse [Aude]. Caunettes-en-Val, *ibid.* Rieux-en-Val, *ibid.* Villar-en-Val, *ibid.*
VAL (le), ou LE VAL DE QUINT, Diois.	Die [Drôme].
VAL (le), Orléanais.	Saint-Cyr-en-Val, c[n] d'Orléans [Loiret]. Saint-Denis-en-Val, *ibid.*
VAL (?), Basse-Auvergne.	Saint-Jean-en-Val, c[n] de Sauxillanges [Puy-de-Dôme].
VAL (?), pays de Caux.	Saint-Pierre-en-Val, c[n] d [Seine-Inférieure].

Val-Carlos, Basse-Navarre.	Val-Carlos, c^{n} de Saint-Jean-Pied-de-Port [Basses-Pyrénées].
Val-Romey, *Vallis Romana*, Bugey.	Châteauneuf, c^{n} de Champagne.
Valbonne, Bresse.	Montluel, a^{t} de Trévoux [Ain].
Valentinois, *pagus Valentinus* ou *Valentinensis*, Bas-Dauphiné.	Valence [Drôme].
Vallespir ou Valspir, *Vallis Asperia*. Voyez Roussillon.	
Valet, Bourbonnais.	Lucenay-en-Valet, c^{e} de Gennetines, c^{n} de Moulins-sur-Allier [Allier].
Valgodemard, Gapençois.	Saint-Firmin-en-Valgodemard, a^{t} de Gap [Hautes-Alpes]. Saint-Jacques-en-Valgodemard, c^{n} de S.-Firmin-en-Valgodemard. Chapelle-en-Valgodemard, c^{n} de Clémence-d'Ambel [*ibid.*].
Valière, Beaunois.	Chevigny-en-Valière, c^{n} de Beaune [Côte-d'Or].
Vallage, Champagne.	Vassy [Haute-Marne]. Joinville, c^{n} de Vassy.
Vallée (la), *Vallagia*, Anjou.	Beaufort, a^{t} de Beaugé [Maine-et-Loire]. Bourgueil, autrement Saint-Germain-de-Bourgueil, a^{t} de Chinon [Indre-et-Loire].
Valois, *pagus Vadensis*, *Vadisus*, *Valesiensis* ou *Valesius* : Picardie.	Crépy, a^{t} de Senlis [Oise]. Vez, *Vadum*, ancienne capitale du Valois, c^{n} de Crépy. Villers-Cotterets, a^{t} de Soissons [Aisne].
Vannes (pays de), *pagus Veneticus* ou *Venetensis*, Bretagne.	Vannes [Morbihan].
Varais, *pagus Warascus*, Franche-Comté.	Scey-en-Varais, c^{n} d'Ornans [Doubs].
Vaucouleurs (terres de), Lorraine.	Vaucouleurs, a^{t} de Commercy [Meuse]. *Voyez* Vaux.

VAUDEMONT (comté ou pays de), Lorraine.	Vaudemont, c^{n} de Vézelise [Me the].
VAUGIRARD (plaine de), Parisis.	Vaugirard, c^{n} de Sceaux [Sein
VAUNAGE (la), diocèse de Nîmes.	Calvisson, c^{n} de Sommières [Ga
VAUX (?), Sancerre.	Sury-en-Vaux, c^{n} de Sance [Cher].
VAUX (?), Autunois.	Saint-Pierre-en-Vaux, c^{n} d'Arna le-Duc [Côte-d'Or].
VAUX (?), Anjou.	Saint-Pierre-en-Vaux, c^{n} Gennes [Maine-et-Loire].
VAUX (pays de), *pagus Vallium*, Lorraine.	Vaucouleurs, a^{t} de Commer [Meuse]. Burey-en-Vaux, c^{n} de Vaucouleurs [1] On trouve dans le même pays Vaux-de-la-Meuse, les Vaux-de-Gon court, les Quatre-Vaux et Gomberva *Voyez* Vaucouleurs.
VAUX (?), Franche-Comté.	Neurey-en-Vaux, c^{n} de Sa [Haute-Saône].
LES VAUX, Nivernais.	Parigny-lès-Vaux, c^{n} de Pougu [Nièvre].
LE VÉLAY, *pagus Vellaus*, *Vellavensis* ou *Vellaicus*: Cévennes.	Le Puy-en-Vélay [Haute-Loire].
VÉLIN, Viennois.	Vaulx-en-Vélin, c^{n} de Meyzie [Isère].
VENAISSIN (pays ou comtat). *Voyez* COMTAT-VENAISSIN.	
VENDÉE, Bas-Poitou.	Bourbon-Vendée [Vendée].
VENDELAIS, *pagus Vindoilisus* ou *Vindiolensis*, Beauvaisis.	Vendeuil, c^{n} de Breteuil. Breteuil, a^{t} de Clermont [Oise].
VENDELAIS, *pagus Vendellensis*, Rennois.	Vendel, c^{n} de Saint-Aubin-d Cormier [Ille-et-Vilaine]. Châtillon-en-Vendelais, c^{n} Vitré [*ibid.*]. Fougères [*ibid.*]. Louvigné-en-Fougerais, a^{t} de Fo gères.

s, *pagus Vindo-* eauce.	Vendôme [Loir-et-Cher].	
ıs (le), *pagus Ver-* , mentionné en- Saulnois et le nais : Lorraine.	*Watcurtis ad Alsonam.* *Dodiniaca finis.* *Inguriaca finis.* *Frucelinsis finis.*	Non loin de Nancy [Meurthe].
ıagus Vertacomi- as-Dauphiné.	La Chapelle-en-Vercors, a^{t} de Die [Drôme]. Saint-Agnan-en-Vercors, c^{n} de La Chapelle-en-Vercors. Saint-Jullien-en-Vercors, *ibid.* Saint-Martin-en-Vercors, *ibid.*	
ɔays de), ancien de Toulouse.	Verdun-sur-Garonne, a^{t} de Castel-Sarrasin [Haute-Garonne]. Grenade, a^{t} de Toulouse [*ibid.*].	
ı, *pagus Virdu-* ıorraine.	Verdun [Meuse]. Neuville-en-Verdunois, c^{n} de Pierrefitte [*ibid.*].	
ıs, Blaisois.	Saint-Lubin-en-Vergonnois, c^{n} de Blois [Loir-et-Cher].	
l de), Dijonnais.	Vergy, c^{e} de Reulle, c^{n} de Gevrey [Côte-d'Or].	
ıs, *pagus Ver-* *is*, Picardie.	Saint-Quentin, capitale [Aisne]. Vermand, a^{t} de Saint-Quentin.	
pagus Vermen- ılois.	Manoncourt-en-Vermois, c^{n} de Saint-Nicolas-du-Port [Meurthe]. Ville-en-Vermois [*ibid.*].	
ı Vairon, Tou-	Chinon [Indre-et-Loire]. Beaumont-en-Verron, c^{n} de Chinon.	
ɔays de), *pagus* *isis*, Champagne.	Vertus, a^{t} d'Epernay [Marne].	
ançais, *pagus* *ıus Franciæ*, Isle- ce.	Pontoise [Seine-et-Oise]. Magny, a^{t} de Mantes [*ibid.*]. Chaumont, a^{t} de Beauvais [Oise].	
ɔrmand, *pagus* *nus Normanniæ*, ormandie.	Gisors, a^{t} des Andelys [Eure].	

Vézie, Haute-Auvergne.	Vèze, c^{n} d'Allanche [Cantal]. Capelle-en-Vézie, c^{e} de La Capelle-del-Fraisse, c^{n} de Montsalvy [*ibid.*].
Vialoscensis pagus, nommé plus tard *Martialis pagus;* Auvergne.	Voyez *Martialis pagus.*
Vic-de-Soz (vallée de), pays de Foix.	Vic-de-Soz, a^{t} de Foix [Ariége].
Vichias (le), *pagus Viciacensis*, Bourbonnais.	Vichy, autrement Moutier-les-Bains, c^{n} de Cusset [Allier].
Viennois, *pagus Viennensis*, Bas-Dauphiné.	Vienne [Isère]. Saint-Romain-en-Viennois, c^{n} de Vaison [Vaucluse].
La Viennoise, *provincia Viennensis*, onzième des 17 provinces de la Gaule. Vienne, métropole.	Le Dauphiné, en très grande partie. Le Bugey, en partie. Le pays de Gex. Le Comtat-Venaissin, avec Avignon. La principauté d'Orange. La Provence, en grande partie. Le Languedoc, en partie. Le Lyonnais, en partie. Le Forez, en partie. La Savoie, en grande partie. *Voyez* ces mots.
Villette, Orléanais.	Marcilly-en-Villette, c^{n} de La Ferté-Saint-Aubin [Loiret].
Vimeu, *pagus Vinemacus* ou *Vimaus*, Picardie.	Saint-Valery-sur-Somme, a^{t} d'Abbeville [Somme]. Méricourt-en-Vimeu, c^{n} d'Hornoy [*ibid.*].
Vingeannais, Dijonnais.	Beaumont-sur-Vingeanne, c^{n} de Mirebeau [Côte-d'Or]. Montigny-sur-Vingeanne, c^{n} de Fontaine-Française [*ibid.*]. Licey-sur-Vingeanne [*ibid.*].

Nivernais.	Viry, c^{e} de Cervon, c^{n} de Corbigny [Nièvre]. Saint-Germain-en-Viry, c^{n} de Décize [*ibid.*]. Saint-Parize-en-Viry, c^{n} de Dormes [*ibid.*].
Bordelais.	Saint-Ciers-le-Lande, a^{t} de Blaye [Gironde]. Marcillac, c^{n} de Saint-Ciers-la-Lande.
. *pagus* ... *sis* ou ..., ou ... *m* : Cé-	Vivarais bas ou méridional, sur la droite de la rivière d'Erieu. — Viviers, a^{t} de Privas [Ardèche]. Vivarais haut ou septentrional, sur la gauche de la rivière d'Erieu. — Annonay, a^{t} de Tournon [*ibid.*].
pagus Vocontius, ...varais.	Monestier-en-Vocance, c^{n} d'Annonay. [Ardèche].
m pagus, com- les pays de Vai- de Die, avec le e de Luc, a^{t} de t probablement Haut-Vivarais.	*Voyez* Vaison, Die et Vocance.
, *pagus Bedensis*,	Commercy [Meuse]. Void, a^{t} de Commercy.
., Languedoc.	Rieux, a^{t} de Muret [H^{te}-Garonne]. Montesquieu-Volvestre [*ibid.*].
ou pays de Vou- *gus Vongensis*, gne.	Vouzy, c^{n} de Vertus [Marne].
pagus, pays de ?), Bourbonnais.	Voussac, c^{n} de Chantelle-le-Château [Allier].
gus Vosagus ou *sis*, Lorraine et -Comté.	Epinal [Vosges]. Passavant-en-Vosges, c^{n} de Jussey [Haute-Saône].
ays de), *pagus* *sis* (?), Gâtinais.	Voulx, c^{n} de Lorrez [Seine-et-Marne].

Warochia, Nantais.	Arton, c^{n} de Pornic [Loire-Inférieure].
WASGAU, Basse-Alsace.	Wissembourg [Bas-Rhin].
WEPPES, Flandre française.	Armentières, a^{t} de Lille [Nord]. La Bassée, *ibid.* Sainghin-en-Weppes, c^{n} de La Bassée. Ennetières-en-Weppes, c^{n} de Haubourdin [*ibid.*].
WOIVRE (la), *pagus Wabrensis*, Barrois.	Saint-Mihiel, a^{t} de Commercy [Meuse]. Broussey-en-Woivre, c^{n} de Saint-Mihiel. Fresnes-en-Woivre, a^{t} de Verdun-sur-Meuse [*ibid.*]. Saux-en-Woivre, c^{n} de Fresnes-en-Woivre. La Tour-en-Woivre, *ibid.* Ville-en-Woivre, *ibid.* Wadonville-en-Woivre, *ibid.* Savonnières-en-Woivre, c^{n} de Vignolles [*ibid.*]. Saint-Maurice-en-Woivre, c^{e} de Gussainville; c^{n} d'Étain [*ibid.*].
Wormomensis pagus, mentionné entre le Saulnois et le *pagus Nongencensis*, Lorraine.	*Voyez* la Charte d'Adalberon Ier, évêque de Metz, de l'an 933.
XAINTOIS. *Voyez* SAINTOIS.	
YSER (pays de l'), *pagus Isseretius*, Flandre.	Wormhout, sur la droite de la rivière d'Yser, a^{t} de Bergues [Nord].
YSSANDONNAIS (l'), *pagus Exandonensis*, Limousin.	Yssandon, c^{n} d'Ayen [Corrèze].
YVOI ou CARIGNAN (pays d'), *ager Eposiensis*, Luxembourg français.	Yvoi ou Carignan, a^{t} de Mézière [Ardennes].

POÉSIES.

LANGUE DES TROUBADOURS.

Xe SIÈCLE.

Fragment du poëme sur Boëce.

Drez es e bes que l'om e Deu s'esper,
Mas non es bes que s fi' e son aver :
Ta mala fe nulz om no pot veder,
L'om l'a al ma, miga no l'a al ser;
Cum l'us lo pert, a l'altre ve tener.
E la morz a epsament mala fe :
L'om ve u ome quaitiu e dolent,
O es malaptes, o altre pres lo te;
Non a aver, ni amic, ni parent,
E dunc apel la mort ta dolzament,
Crida e ucha : « Morz, a me quar no ves? »
Ella s fen sorda, gens a lui non atend;
Quant menz s'en guarda, no sap mot quan lo s prent.

(*Choix des Poésies originales des Troubadours*, tom. II, p. 9.)

Il est droit et bien que l'homme se repose en Dieu, mais il n'est bien qu'il se fie en son avoir : nul homme ne peut voir si mauvaise confiance; on l'a au matin, on ne l'a mie au soir; quand l'un le perd (l'avoir), il le voit tenir à un autre, et la mort mêmement n'est pas sûre : on voit un homme

chétif et dolent, ou malade, ou pris par quelque autre chose; il n'a ni avoir, ni ami, ni parent, et alors il appelle doucement la mort, il crie et invoque : « Mort, pourquoi ne viens-tu pas à moi ? » elle se feint sourde, ne fait pas attention à lui; quand il s'en garde le moins, il ne sait pas quand elle le prend.

XIe SIÈCLE.

Fragment d'un chant du comte de Poitiers, avant son départ pour la première croisade.

Ieu m'en anarai en eyssilh;
Laissarai en guerra mon filh,
En grant paor et en perilh,
Et faran li mal siey vezy.

Je m'en irai en exil; je laisserai mon fils en guerre, en grand effroi et en péril, et ses voisins lui feront mal.

Pus lo partirs m'es aitan grieus
Del seignoratge de Peytieus,
En garda de Falco d'Angieus
Lais ma terra e son cozi.

Puisque le départ de la seigneurie de Poitou m'est si pénible, je laisse à la garde de Foulque d'Anjou son cousin et ma terre.

Si Falco d'Angieus no 'lh secor
E 'l reys de cui ieu tenc m'onor,
Mal li faran tug li pluzor
Qu'el veyran jovenet, meschi....

Si Foulque d'Anjou ne le secourt, ainsi que le roi de qui je tiens mon fief, la plupart, qui le verront jeune, faible, lui feront mal.

Aissi lais tot quant amar suelh,
Cavalairia et orguelh,
E vauc m'en lay, sentot destuelh,
On li peccador penran fi.

Ainsi je quitte tout ce que j'ai coutume d'aimer, chevalerie et pompe, et je m'en vais, sans aucun retard, là où tous les pécheurs prendront fin.

(*Choix des Poésies originales des Troubadours*, tom. II, p. 83 et 84.)

XIIe SIÈCLE.

Ja de sos pes no m partira,
S'il plagues qu'ieu a lui servis,
Et sivals d'aitant m'enrequis
Que dieisses que ma dona era;
Qu'en ren als non ay mon voler,
Jor ni mesh, ni matin ni ser,
Ni als mon cor non dezira.

Genser dona el mont no us mira,
Gai' e blanca coma ermis,
Plus fresca que roza ni lis;
Ren als non m'en desespera.
Dieus! si poray l'ora vezer
Qu'ieu josta leis puesca jazer;
Ben ai dreg, mas trop mi tira.

(*Fragment d'une Chanson inédite de Richard-Cœur-de-Lion*, tirée d'un ms. récemment découvert à Aix, et appartenant à M. Gi[illegible]t.)

il n'a pas honte; il n'a souci, s'il est loué, aussi peu, s'il est blâmé; de même qu'il s'irrite d'un rien, il est aussitôt apaisé; il prend les vices de ses parens, s'ils ont en eux corruption; car fils de lépreux est lépreux, et celui d'un goutteux a la goutte.

RAYNOUARD.



LANGUE DES TROUVÈRES.

L'ART D'AIMER.

XIIIe SIÈCLE.

Chanson composée par MONIOT, de Paris (1).

I.

Qui veut amors maintenir
Tiengne soi jolivement :
Car nus ne doit avenir
A fine amor autrement.
Cil qui aime loiaument
Se doit netement tenir
Et belement contenir ;
Si aura de s'amie joie.
— Diex me laist anuit venir
En tel point que m'amie voie !

(1) Manuscrit de la Biblioth. Royale, fonds Cangé, n° 65.

II.

Amors se veut detenir
Par chascun bien cointement :
Beau chaucier et beau vestir,
Et aler mignotement,
Et contenir sagement.
Qui veut amors retenir,
De parler vilainement
Se doit toujours bien tenir.
— Diex me laist anuit venir
En tel point que m'amie voie !

III.

Bras estroitement laciés
Doit li fins amans avoir ;
Blanc gant, piés estroit chauciés,
Netes mains : si doit savoir
Que s'il a petit d'avoir,
Soit courtois et renvoisiés ;
Lors est d'Amor essauciés.
— Diex me laist anuit venir
En tel lieu que m'amie voie !

IV.

Net chief, chevaus bien pignés,
Doit li fins amis vouloir ;
Beaus sorcis, dans afaitiés,
Ne doit metre en nonchaloir :

Riens ne li peut tant valoir ;
Les ungles blans et deugiés,
Le nés sovent espinciés,
Lors aura de s'amie joie.
— Diex me laist anuit venir
En tel lieu que m'amie voie !

V.

Soit courtois et enseigniés
Fins amis, vers tote gent ;
Eux nés, blans dras et nés piés
Et de bel acointement,
Et parle cortoisement,
Si en sera miels prisiés.
Jà nus hons n'iert d'amor liés
Qui vilement se courtoie.
— Diex me laist annit venir
En tel lieu que m'amie voie !

LE DIT DES ALLIÉS,

Par Godefroi, de Paris.

Geoffroi ou Godefroi, celui qu'on a fréquemm cité, d'après Villaret, pour l'auteur d'une précie Chronique en vers, publiée par M. Buchon dan neuvième volume de ses *Chroniques nationales fr çaises*, florissait à Paris dans les premières années

atorzième siècle. On lui a attribué cette Chronique, que sans doute il n'a pas faite; on a gardé le nce sur les petits poëmes qu'il avait certainement nposés. Il était mesureur de sel, ou plutôt, suiit les apparences, il occupait à Paris, sous le règne Philippe-le-Bel, ce grand fondateur d'impôts, emploi analogue à celui des contrôleurs de notre sien grenier à sel. J'ai trouvé la preuve de ce fait, même l'indication de la demeure de Geoffroi is le rapprochement de quelques uns de ses vers c un passage du *Livre de la taille assise sur les rgeois de Paris en* 1313. Nous voyons en effet, is ce dernier, à l'article de la rue de la *Voirerie*, *Geoffroi, le mesureur de sel*, donna cette annéeaux collecteurs trois sous parisis pour sa quotet. Puis, d'un autre côté, le poète Geoffroi ou defroi de Paris, à la fin de ses *Enseignemens au Louys*, s'exprime ainsi :

Roys, mon dité cy te defin.
Cil qui le fist si est ton homme;
Geoffroi de Paris l'en le nomme ;
Se riens y a outre *mesure*,
Ou pou *salé*, à cui la cure
De *mesurer* s'ert et *saler*,
Ja n'en quiert à nul autre aller
Mès qu'à toi, qui dois être adresé
Qui tous les messarrans adresse.

Malgré leur obscurité, ces vers nous prouvent

suffisamment que Geoffroi de Paris était mesureur de sel; nous devons donc le reconnaître dans le saulnier Geoffroi de la rue de la Verrerie, qui donnait six livres pour le Roi en 1313.

Les poésies de Geoffroi sont renfermées dans le manuscrit du Roi coté n° 6812; elles sont désignées clairement à la suite du roman de *Fauvel*, et immédiatement avant les chansons de Jeannot de Lescurel, autre poète du même temps. Mais si le même manuscrit contient encore à la suite de ce *Jeannot de Lescurel* une *Chronique métrique* anonyme, on n'en aurait pas dû conclure, avec Villaret et plusieurs autres critiques distingués, que Geoffroi de Paris avait composé cette dernière. Pourquoi n'en avoir pas fait honneur tout aussi bien à Jean de Rues, ou bien à Chaillon de Pestain, auteurs du roman de *Fauvel*, à *Jeannot de Lescurel*, dont les œuvres précèdent la *Chronique métrique*, ou bien enfin, et avec plus de vraisemblance, à un cinquième auteur? De tous ceux-là, Geoffroi de Paris semble avoir le moins de titres sur la composition de la *Chronique*. En effet, on y parle fort mal des taxes, des maltotiers, d'Enguerrand de Marigny et de Philippe-le-Bel. Et c'était moins que tout autre un *mesureur de sel* chez lequel on pourrait reconnaître des sentiments et des opinions de cette nature. Ajoutons que parmi les poésies qui portent réellement, et avec toute raison, le nom de Geoffroi de Paris, plusieurs sont dirigées spécialement contre les antagonistes des

impôts. Deux entre autres, composées l'une en latin, sous le titre *de Alliacis*, et l'autre en français, sous celui *des Alliés*, ont pour but unique d'exciter le roi Philippe-le-Bel à maintenir les impôts et à châtier ceux qui ne les trouvent pas précisément de leur goût. C'est la seconde de ces pièces que nous allons publier, et l'on jugera facilement que sa tendance n'a rien de commun avec le passage de la Chronique métrique qui se rapporte aux mêmes événements.

Nos compilateurs modernes ont à peine parlé de ce grand mouvement des barons de France, organisé sur la fin du règne de Philippe-le-Bel, dans le but d'obliger le Roi à révoquer toutes les taxes dont il avait depuis long-temps chargé les propriétés. Ils pouvaient y puiser l'un des chapitres les plus curieux de leur travail historique; à peine s'il leur a fourni deux lignes décolorées. Cette alliance eut cependant pour résultat de faire abolir toutes les taxes précédentes, et de prouver à la noblesse française qu'elle avait encore les moyens de parler haut et de se faire écouter. Il faut lire, dans la *Chronique métrique*, l'origine de cette ligue, et le discours que Philippe-le-Bel fut obligé d'entendre :

Li Rois respondit doucement
Qu'il i metroit amendement...
« Si vous en dirai tost novelles
« Qui vos seront bonnes et belles... »

Et le Roy ne volt plus atendre ;
Les males tortes fist defendre,
Les tailles, les susventions,
N'onques puis n'en fu mencions,
Ne plus, se Diex plat, ne sera.
Celui qui cueillir le fera
Soit perdu perdurablement
Et qui les cueudra ensement....

A mon avis, il est difficile de reconnaître *mesureur de sel*, ou comme nous dirions a d'hui, un *percepteur de contributions indirecte* Geoffroi de Paris parle-t-il bien différemme son dit des *Alliés*. Le voici :

I.

Tout auxi com par la fumée,
Qui s'en ist par la cheminée,
Le feu se monstre clerement,
Auxi de l'homme la pensée,
Telle com du cuer est pensée,
De fait et se bouche ensement (1),
Se monstre manifestement;
Il n'i faut autre esclairement.
Et auxi com de l'ente entée
En bonne terre fermement
L'en se nourist moult doucement,
Auxi du bien bontés est née.

---

(1) Également.

II.

Ceste figure proposée,
A quel fin ele est recordée
Vous raporterai-je brement;
Je voy une gent aliée,
Mais miex diroie desliée
Plus à droit et plus proprement,
Qui, par son fait, apertement
Monstre son mau concevement.
Autre raison n'i est trouvée
Que leur voulenté seulement;
En la fin gist l'encombrement
De la chose mal ordenée.

III.

Tel gent dit qu'elle est engendrée
De noble sanc et alevée,
Mais il i pert (1) mauvaisement;
Quer par leur ouvre est revelée
Leur voulenté, leur desirrée,
Et leur mavès proposement.
Dont il ont, par decevement
Et par mauvès enortement
D'eux, mainte grant gent aveuglée
Qui en est au repentement,
Quant voit leur fol conspirement
Et leur malice desnuée.

---

1) *Pert*, paraît.

IV.

En une semblance fardée,
Par dehors bonne et coulorée,
Firent-il leur aliement,
Pour ce que féust relevée
Bonne coustume, et ramenée;
Tels estoit leur assemblement;
Ce disoient premierement.
Mès en leur cuer reposement
Leur grant malice pourpensée
Estoit en leur venimement;
Dont tel gent qui vilainement
Ouvre, à droit vilaine est nommée.

V.

Ele est trop en mours disparée
Et de ses devanciers sevrée
Qui se menèrent noblement.
Il sont lignée deslignée,
Contrefaite et mal alignée,
En eux n'a point d'alignement.
Leur devancier, leur pensement
Mirent tout en l'avencement
De nostre courone sacrée,
Et il sont au destruisement;
Ci a mauvès engendrement,
Mauvès fruict et male portée.

VI.

Bien est tels gent desnaturée
Qui contre son chief est meslée ;
Dont el quiers son encombrement.
Nature est en eux bestournée ;
Venir n'en peut bonne soudée,
Puis qu'en eux la nature ment.
Guerre font sans deffiement (1),
Là où il doivent serement,
Foy y doit estre aussinc gardée.
Se Ganelon nouvellement
Est venus, mal amendement
Ait-il, et male destinée!

VII.

Quant droit li Rois ne leur devée (2),
Mès raisons leur est présentée,
Leur fait font-il non déument.
N'ont-il la venue et l'alée,
Et l'essue aussinc et l'entrée
Et au Roy et au Parlement ?
Et les orroit l'en bonnement,
Et sans faire déportement

Sans deffiement, sans avoir défié, sans avoir prévenu lement l'adversaire de se tenir sur ses gardes, et de plus confiance. C'est là exactement le sens du mot

Devée, refuse. Quand le roi ne leur dénie pas justice.

Sera leur raison escoutée.
Puisque ce ne font vraiement,
Leur fait ne tien-je à hardement
Mais à grant malice esprouvée.

VIII.

A tort est adonc conspirée
Contre le Roy telle contrée,
Si leur en vendra folement.
Trop tost s'est non pas pour hastée,
Mainte teste en sera gratée
Ainçois que soit au finement.
Li Rois tout débonnairement
Verra tout leur efforcement
Ne n'en fera autre assemblée;
Puis ira bien pourvéuement
Li royal signe ouvertement
Qui les prendra à la volée.

IX.

Il ont fait une triboullée
De mars, mais com blanche gelée
Tost aura fait son passement.
Si leur lo (1) que ne soit outrée
Leur folie, mès recoupée
Par bon et sage ordenement.

---

(1) *Leur lo*, je leur conseille de ne pas pousser plus loin leur folie.

De ce ne font courtoisement ;
Damage i avont grandement.
Pour ce pri la Vierge honorée
Qu'ele i mete hastivement
Bonne pais, bon acordement ;
Quer trop est la folie alée.

X.

Il sont com la beste esgarée
Qui, quant s'aperçoit adirée,
Ne va pas moult séurement ;
Et se se sent avironnée
De levriers entour et serrée
Lors li va par empirement,
Ne ne peut fouir longuement ;
Quer se li chien font sagement,
Tost en sera prise cornée.
Je ne di pas par jugement,
Mès tels ont parlé hautement
Qui paieront ceste porée.

XI.

Rois, la flour de lis esmerée (1),
Blanche est comme la noif neigée;

---

(1) *Esmerée*, pure, simple, naturelle. — Cette digression sur signification de l'écu de France est aujourd'hui très importe pour nous ; on y voit la preuve de la réduction des fleurs lis dès les premières années du XIVe siècle, dès le règne de

Mès en la teue a dorement :
Rois, ta flour de lis est dorée,
Dont charités t'est demonstrée
Et que vivre dois chastement
En tes cinq sens sensiblement.
En ton escu de parement
Trible a flour de lis enarmée ;
C'est de la foi le sacrement,
Une en déité simplement
Et en personnes est triblée.

XII.

Rois, tele est la fourme fourmée
De l'escu, qu'elle est trianglée.
Et par ceti disposement
T'est-il la Trinité notée
Et la teue foi baptisée
Dont tu es enoint dignement.
Mas li fust (1) sans devisement
Est un, quar singulierement

Philippe-le-Bel. Sans doute ce prince n'était pas l'au cette réduction, dont il ne faut pas, à mon avis, c d'autre cause que la forme triangulaire de l'écu royal. D on doit induire de notre texte même, que, partout que sur cet écu, les fleurs de lis étaient encore de so blasonnées sans nombre.

(1) *Li fust,* le bois, la hampe de la bannière de Fra

Est un Dieu : s'à toi acollée (1)
Est te'le foi, hardiement
Va, quar victoire t'ert sauvée.

XIII.

Gentils Rois, de royal ligniée,
En la roïne couronnée
Prenez le vostre avisement;
Ses fruis qui la char naturée
Prist, qui puis fu en crois triblée
Pour faire nostre salvement,
Ceus qui aloient humblement
Obéissanz outréément
Retint à lui sans desseyrée;
Et par telz, sans delaiement,
Rois, amiraux, devotement
Vindrent à foi crestiennée.

XIV.

Nostre Sires fait sa monstrée (2)
D'estelles en lune éclipsée
Et en souleil diversement.
Et li quatre vent font meslée,
En l'air est mainte rencontrée,
Et li quatre ausinc element.

---

(1) Le dixième ou le onzième vers de cette stance a été oublié par le scribe.

(2) Le poète va faire allusion aux phénomènes naturels et aux éclipses qui effrayèrent les peuples en 1314.

L'iau a divers contenement,
La terre refait mouvement,
Et bien faillent, foi est troublée;
La mort chevauche durement.
Si dis, ne ne puis autrement,
Li mondes est en Galilée.

XV.

Rois, l'année est pieça passée
Que la chose est recitée
Qui doit venir certainement;
D'Isaïe fu racontée
Qui dis que montagne en valée
Vendroit, et en abaissement;
Si que l'en iroit plainement
Partout, sans espéeschement.
Tost vous sera, Rois, exposée
Ceste parole espertement;
Quer, selon mon entendement,
Pour vous fu dite et raportée.

XVI.

Hé Rois! la montaigne esleée
Qui doit em bas estre versée
Et venir à declinement,
C'est l'orgueil de la gent faée
Qui contre toy s'est forcenée,
Que metras à terminement,
Et tretout à plain vraiement,

Si que ta gent paisiblement
Vive, qui d'eus estoit foulée.
Souffrir est desheritement,
Or en prens doncques venchement
Que ta personne en soit doutée.

XVII.

Tu dois estre pierre adurée,
Et glaive aceré et espée
Pour maintenir ton tenement;
Si que ne soit pas mesprisée
France en ton temps, ne diffamée,
Dont tu as le couronnement.
Des mauvais fais corrigement
Et contre eux te tiens roidement;
Ton estat honnourablement
Garde, et ta gent tieng franchement,
Adont regneras seurement.
Explicit: ma rime est finée.

PAULIN PARIS.

OBSERVATIONS

SUR LES CARTES A JOUER.

Déjà plusieurs auteurs ont écrit sur les cartes à jouer; leurs dissertations, plus ou moins étendues, n'ont pourtant établi aucune certitude sur le temps et le pays où elles ont été découvertes. Pouvons-nous espérer d'être plus heureux? D'ailleurs, dans le court espace qui nous est accordé ici, nous ne pourrions arriver non plus à faire connaître avec précision l'époque de leur naissance, l'art de les fabriquer, leur usage et les diverses combinaisons auxquelles elles ont donné lieu; mais nous croyons pouvoir émettre de nouveaux aperçus, tant sur leur emploi dans l'origine, que sur une division très remarquable dans leur nature, et à laquelle pourtant personne n'a fait aucune attention jusqu'à ce jour.

Il sera nécessaire de faire observer d'abord, qu'en supposant les cartes inventées dès la fin du xive siècle, elles ne pouvaient alors être que peintes ou dessinées, puisque l'impression de la gravure sur bois n'offre rien d'antérieur à la date de 1423, et que celle de la gravure sur métal ne fut découverte qu'en 1452 par l'orfèvre florentin Finiguerra. Ces premières cartes donc étaient peu répandues. L'usage

les aura tellement détériorées, qu'on peut dire qu'il n'en existe plus de cette ancienne époque. Depuis un siècle, toutes les recherches n'ont fait rencontrer aucun monument de cette nature qui puisse remonter au-delà de Charles VI.

L'importance des divisions que nous croyons devoir établir parmi les cartes, doit nous engager à leur attribuer des dénominations différentes, au moyen desquelles on ait plus de facilité à les reconnaître. Nous laisserons aux plus anciennes le nom de *cartes tarocs*, et nous donnerons aux secondes celui de *cartes numérales*. Les premières ont été certainement un jeu instructif; les autres sont celles dont on fait encore usage maintenant, pour tous les jeux mathématiques. Nous avons dit que nous laissions aux plus anciennes le nom de *tarocs*, et non pas *tarots*, malgré l'expression *tarotée*, mot employé par les cartiers pour désigner les petits dessins réguliers imprimés en diverses couleurs, sur le revers des cartes. Ce mot vient en effet de l'italien *tarrochio*, dont à la vérité nous ignorons encore la signification.

Nous croyons devoir donner aux autres le nom de *cartes numérales*, parce que sur treize, dont chaque couleur se compose, il y en avait autrefois neuf, et maintenant dix, qui ne sont autre chose que des nombres, exprimés par différentes figures plus ou moins répétées.

Le premier guide que l'on puisse trouver dans ce labyrinthe, est la *Bibliothéque curieuse et instructive,*

par le père Menestrier (1). Cet ouvrage montre pl d'esprit que de sagacité; parmi des choses exacte il tire des inductions erronées, qui ne sont pas a missibles. Il dit que les cartes ont été inventées po distraire et amuser Charles VI, pendant les inte valles un peu lucides que laissait à ce prince l'ali nation mentale dont il fut frappé en 1392; il appu son opinion sur un compte de l'argentier Poupar que possédait autrefois la Chambre des compt On y trouvait cet article : « Donné à Jacquem Gringonneur, peintre, pour trois jeux de car à or et à diverses couleurs, ornés de plusieurs d vises, pour porter devers le seigneur Roi, pour s ébatement, cinquante-six sols parisis. » Cette n doit faire penser que l'invention des cartes est pl ancienne que cette époque; car si Gringonneur e été réellement l'inventeur des cartes, l'article e sans doute été rédigé autrement.

Nous ne rapporterons rien ici du père Dani parce que son mémoire a moins pour but l'inventi des cartes que l'origine du *jeu de piquet*; mais n parlerons de l'ouvrage intitulé *Recherches histo ques sur les cartes à jouer*, par Bullet (2). L'aute répète en partie ce qu'avait dit le père Ménestri il y ajoute un grand nombre de notes et d'éclairc

---

(1) Trévoux, 1704, in-12, tom. II, p. 168 à 194.
(2) Lyon, 1757, in-12.

sements aussi instructifs que curieux, et soigneusement élaborés.

D'autres ouvrages relatifs aux cartes peuvent encore être consultés avec fruit par les personnes qui voudraient connaître ce qu'on a dit à leur sujet. Nous en donnons ici la note (1); mais elles devront

---

(1) *Le Monde primitif*, par Court de Gebelin. *Paris*, 1781; in-4°, tom. VIII, la première des dissertations mêlées, p. 365 à 400.

Idée générale d'une Collection d'Estampes, par de Heineken. *Leipsick*, 1771, in-8°.

Il Giuoco delle Carte, par Saverio Bettinelli. *Cremone*, 1775, in-8°.

Étrennes aux Joueurs de Cartes, par l'abbé Rive. *Paris*, 1780.

Versuch den Ursprung der Spielkarten, etc., par Breitkopf. *Leipsick*, 1784, in-4.

Materiali per servire alla Storia dell' origine et de' progressi dell' incizioni in rame, in legno, etc., par D. Pierre Zani. *Parme*, 1802, in-8°, p. 78 à 81, et 149 à 182.

Essai sur l'origine de la Gravure en bois et en taille-douce, par Jansen. *Paris*, 1802, in-8°, tom. I, p. 87 à 108.

Researches into the history of playing Cards, par Singer. *Londres*, 1816, in-4°.

Le Peintre-graveur, par Bartsch. *Vienne*, 1812, in-8°, tom. X, p. 70 à 120, et tom. XIII, p. 120 à 138.

Recherches historiques et littéraires sur les Danses des Morts et sur l'origine des Cartes à jouer, par Gabriel Peignot. *Dijon*, 1826, in-8°, p. 197 à 323.

A Catalogue raisonné of the select collection of engra-

se prémunir contre les graves erreurs qui souvent y sont longuement déduites. Nous nous contenterons de rapporter d'une manière succincte ce qui a été dit de plus important par ces auteurs; nous discuterons quelques uns des passages que nous croyons erronés; nous ferons ensuite connaître avec détail quelques pièces dont ils ont ignoré l'existence, et, par là, nous parviendrons peut-être à offrir quelques lumières nouvelles à ceux qui voudront encore examiner le même sujet.

Il n'est pas besoin, sans doute, de recourir aux preuves pour faire sentir que, si les anciens jouaient aux osselets, aux dés, au tric-trac, aux échecs, ils n'ont pas connu les cartes. Elles n'existaient pas davantage dans le moyen âge, puisque, jusqu'au XIVe siècle, les actes des conciles, les édits des princes, en proscrivant les jeux de hasard, et surtout les jeux de dés, ne nomment jamais les cartes. C'est seulement au synode de Bamberg, en 1491, qu'au titre XVI on trouve la défense « Ludosque taxillorum et *chartarum*, et his similes, in locis publicis. »

L'abbé Rive, d'une opinion entièrement opposée à la nôtre, prétend que les cartes se trouvent suffi-

---

ving of an amateur (M. Wilson). *Londres*, 1828, in-4°, p. 87 à 91.

Origine française de la Boussole et des Cartes à jouer, par M. Rey. *Paris*, 1836, in-8.

samment désignées dans les édits de cette époque par l'expression : Les jeux de hasard et autres de même nature. Cet auteur va même plus loin : il croit démontrer que les cartes existaient dès le commencement du XIVe siècle, puisque, dit-il, Alphonse XI, roi de Castille, donnant, en 1332, des statuts à l'ordre de la Bande, défend aux chevaliers de *jouer aux cartes*. Cette preuve serait en effet péremptoire si elle existait; mais le fait est plus que douteux. Nous sommes obligé d'entrer à ce sujet dans des détails que nous abrégerons autant que possible, afin de les rendre moins fastidieux.

Nous ignorons si on pourrait trouver en Espagne quelques manuscrits anciens et authentiques des statuts de l'ordre de la Bande, qui depuis long-temps n'existe plus; mais, ne pouvant arriver à cette source, nous devons nous contenter des ouvrages imprimés, dans lesquels ils sont rapportés. L'abbé Rive les a trouvés dans les Lettres familières de Guevare; mais il n'a pu rencontrer l'édition espagnole imprimée à Valladolid en 1539. Il cite son passage d'après la traduction française faite par de Guterry (1). Les statuts de l'ordre y sont rapportés dans une lettre adressée par de Guevare au comte de Benavente, don Alphonse Pimetel; il y est dit : « Commandoit leur ordre que nul chevalier de la Bande osast iouer argent aux *cartes* ou dez, ne semblablement don-

(1) Lyon, 1558, in-4°.

nast consentement d'en jouer en sa maison. » La même phrase se retrouve dans les autres éditions de Paris, 1563, 1565, 1570, 1573 et 1588, ainsi que dans celles de Lyon 1588 et d'Anvers 1591. Mais il est à remarquer que dans la traduction italienne imprimée à Venise en 1558 (1), 1565 (2) et 1575 (3), on trouve en effet la défense de jouer aux dés, mais non pas celle de jouer *aux cartes*. Il y est dit : « Che niun d'essi havesse ardire di guiocare a niun giuoco, *massime a dadi*, sotte pena che chi giuocasse, etc. »

Le mot *carte* ne se trouve pas non plus dans les diverses éditions espagnoles imprimées à Anvers en 1578 (4), 1594 (5) et 1603 (6), ni dans une très ancienne édition sans année, imprimée à Anvers, chez Martin Nucis, avec privilége de l'Empereur. Cette édition à longues lignes, en caractère tenant encore un peu du gothique, est d'autant plus ancienne, qu'elle ne contient que le Ier Livre des Épîtres de Guevare. Le passage est ainsi conçu (7) : Mandaua su regla q̃ ning un cauallero de la Vanda fuesse osade da jugar ning un juego *en especial al juego de*

(1) P. 253.
(2) P. 291.
(3) P. 280.
(4) P. 203.
(5) P. 288.
(6) P. 283.
(7) P. 129.

dados secos, so pena que si alguno los jugasse, etc. » Sans doute le mot *secos* est placé pour faire comprendre que ce n'est pas seulement le tric-trac, mais aussi le jeu de dés jetés simplement avec la main.

Nous ajouterons encore que si le père Hélyot, dans son Histoire des ordres religieux (1), en parlant de l'ordre de la Bande, dit seulement : « Il ne leur étoit pas permis de jouer aux dez. » Puis nous dirons : Pourquoi donc vouloir croire que toutes les éditions où ne se trouve pas la défense de jouer aux cartes soient *châtrées*, suivant l'expression de l'abbé Rive, plutôt que de penser que de Guterry, traducteur de Guevare, aura pu ajouter le mot *cartes* avant celui de dés, dans l'intention d'expliquer seulement la phrase espagnole *ningun juego?* Est-il raisonnable de dire que dans la crainte de contrarier ceux qui voulaient jouer aux cartes, les éditeurs de divers pays auraient consenti à supprimer le mot *cartes?* N'est-il pas plus naturel de penser que l'erreur commise par de Guterry dans sa traduction française a été répétée dans toutes les autres éditions en cette langue? Plus tard nous aurons à faire connaître une interprétation de même nature, et plus singulière encore, puisque, au lieu de se trouver dans des lettres familières, elle a été faite dans un ouvrage de jurisprudence.

Les auteurs de romans des XIIe, XIIIe et XIVe siè-

(1) Tom. VIII, p. 292.

cles, entrent dans des détails infinis sur les usages de l'époque où ils vivaient; cependant aucun ne nomme les cartes, ni les jeux auxquels elles ont servi. Souvent dans des bas-reliefs, des tapisseries, des vitraux, on voit des dés, des cornets; jamais on n'a découvert de cartes. Charles V enfin, dans un édit de 1369, défend tous les jeux, ceux de hasard et même ceux d'adresse, ne permettant que les exercices qui peuvent servir à la défense et à la sûreté de l'État. Les termes de l'ordonnance sont si précis, qu'il nous a paru intéressant de la rapporter en entier, telle qu'on la trouve dans le recueil des ordonnances des rois de France (1) :

« Charles par la grâce Dieu, Roi de France;

« A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut.

« Savoir faisons que Nous desirans de tout nostre cuer, le bon estat, seureté et deffense de nostre Royaume, de la chose publique et de tous nos subgès d'iceluy, voulant obvier à tous inconveniens et tousjours enduire et gouverner noz bons subjez en ce qui leur peut estre agreable et prouffitable, avons deffendu et deffendons par ces présentes tous geux de Dez, de Tables (2) de Palmes (3) de Quilles, de

---

(1) Tom. v, p. 172.

(2) Tric-trac.

(3) Paume.

Palet, Soules (1), de Billes et tous autres tels geux, qui ne cheent point à exercer ne habiliter (2) noz diz subgez à fait et usaige d'armes à la deffense de nostre dit Royaume, sur poine de quarante sols parisis, à appliquier à Nous, de chascun et pour chascune foiz qu'il y encherra : et voulons et ordenons que noz diz subgez prennent et entendent à prenre leurs geux et esbatemens, à eulz exercer et habiliter en fait de trait d'Arc ou d'Arbalestres ès biaux lieux et places convenables à ce, ès Villes, terrouoirs, et facent leurs dons aux mieulx traians (3) et leurs festes et joies pour ce, si comme bon vous semblera. Si donnons en mandement à tous Seneschaux, Baillis, Prevots, Vicontes et autres Officiers de nostre dit Royaulme et à chascun d'eulz, si comme à luï appartiendra, que nostre dite ordonnance ilz facent tenir et garder sans enfraindre, et mettre à execution de point en point, selon sa fourme et teneur, sur paine d'encourir nostre indignacion, et d'estre punis, les remis et négligens, de telles paines que ce soit exemple aux autres, en tesmoing de ce, Nous avons fait mectre nostre Scel à ces présentes lettres. Donné en nostre Hostel de Saint Pol lez Paris, l'An de grace mil trois cens soixante-neuf, et de nostre Regne le quint. »

(1) Mail.

(2) Rendre habile.

(3) Tirans, habiles au tir.

Si les cartes étaient déjà inventées en 1369, l'usage apparemment en était fort peu répandu, autrement elles eussent été désignées dans une ordonnance aussi détaillée. Ne serait-on pas fondé à croire que ce serait au moment où tous les jeux venaient d'être si formellement défendus qu'on aurait cherché à en imaginer de nouveaux, dont le nom ne se trouvait pas compris dans la liste que nous venons de voir, et auxquels il était par conséquent possible de se livrer sans avoir la crainte d'être repris ni amendé? Une autre observation viendrait à l'appui de ce raisonnement; c'est de voir les cartes introduites en Espagne sous le nom de *naipi*, mot, sans contredit, imité de l'italien *naibi*, qui désigne un jeu d'enfants. Quoi de plus adroit en effet? et pourrait-on mieux faire maintenant si, dans un tarif de douane, on eût prohibé tout jeu de hasard, que d'introduire une pacotille de cartes, en cherchant a faire croire qu'un tel article ne pouvait être compris dans la prohibition, puisqu'il serait un simple jeu d'enfants?

Plus tard, le prévôt de Paris rend une ordonnance, en date du 22 janvier 1397, par laquelle il est fait défense aux gens de métier de jouer les jours ouvrables à la paume, à la boule, aux dés, AUX CARTES et aux quilles. C'est donc dans un espace de vingt-huit ans, entre 1369 et 1397, que doit être placée l'invention des cartes à jouer, ou au moins leur introduction en France.

On peut même avancer que les *cartes tarocs*, alors

nportées d'Italie en France, changèrent bientôt de ature, et donnèrent naissance aux *cartes numérales.* Aucun fait positif ne peut, il est vrai, être apporté l'appui de cette assertion ; mais nous verrons bientôt que si les plus anciennes *cartes tarocs*, imprinées avec des planches de métal, ont été fabriquées n Italie, c'est en France, et à une époque antérieure à ces cartes italiennes, que l'on rencontre des *artes numérales*, également imprimées, mais avec es planches en bois.

Nous ne sommes pas de l'opinion de Meerman, ui croit trouver une date positive sur l'existence es cartes, dans la remontrance faite aux pages de harles V par leur gouverneur, au moment où Jehan e Saintré, l'un d'eux, venait d'être nommé écuyer ar le Roi, qui, comme nous l'avons vu, défendit ous les jeux par son ordonnance de 1369. Selon leerman, ce fut en 1367 que Jehan de Saintré fut référé à ses camarades à cause de sa bonne conuite, et que le gouverneur leur adressa ces paroles: Veez ci vostre compaignon qui, pour estre tel, a quis la grace du Roy et de la Royne et de tous, vous qui estes noiseux et *joueux de cartes* et de z et sieuvés deshonnestes gens, taverniers et carets. »

Ce passage semblerait décisif; mais on doit obrver que s'il se voit dans d'anciennes éditions, ême dans un ancien manuscrit français de la Biblioéque Royale, n° 7569, il ne se trouve pas dans les

deux autres manuscrits, l'un du fonds de Saint-Germain, n° 1676, l'autre de celui de la Sorbonne, n° 445. Le manuscrit n° 7569 paraît être de la fin du xve siècle, et semble avoir servi pour l'impression; quant à celui de Saint-Germain, il est certainement le plus ancien des trois. En 1583 il était entre les mains de Claude d'Expilly, et porte ce deux vers sur le premier feuillet :

« Ce livre soit gardé, non tant pour sa beauté,
« Que pour le saint respect de son antiquité. »

Dans ce manuscrit le passage est ainsi conçu :

« Veez icy votre compaignon qui par la bonté d lui a acquis le bien qu'il a? et leur fit beaucoup d belles remontrances, etc. »

Le troisième manuscrit est exactement comm celui de Saint-Germain.

De cet examen, nous devons conclure que le mo *cartes* est une interpolation faite par le copiste u siècle plus tard, et cela, par conséquent, ne peu servir de preuve pour l'année 1367.

Il doit en être de même de l'opinion basée su *Renard le contrefait*, poëme terminé en 1341, e dans lequel on trouve ces vers, au folio 95 de l'exen plaire qui a appartenu à Lancelot, et qui est mair tenant à la Bibliothéque Royale, n° 6985-3.

« Si comme fols et folles sont,
« Qui pour gaigner, au bordel vont;

« Jouent aux dez, aux cartes, aux tables,
« Qui à Dieu ne sont delectables. »

Le mot *cartes* est encore ici ajouté par le copiste. La preuve qu'il n'est pas de l'auteur se tire d'un autre exemplaire du même ouvrage, plus ancien de près d'un siècle, qui vient de la bibliothéque de De la Marre, et qui se trouve aussi à la Bibliothéque Royale, n° 7630-4, les vers sont ainsi écrits :

« Si comme fols et foles font,
« Qui pour gaigner, au bordel sont;
« Jouent à geux de dez ou de tables,
« Qui à Dieu ne sont delitables. »

L'ouvrage de Sandro di Pipozzo, intitulé *Traité du Gouvernement de la famille*, ne peut non plus servir à résoudre la question qui nous occupe; car si l'auteur l'a composé en 1299, la copie que l'on en connaît ne peut, suivant la remarque de l'abbé Zani (1), être antérieure à 1400; et s'il y est fait mention des cartes, tout porte à croire que cette mention ne doit être attribuée qu'au copiste.

Le recueil intitulé : *Recopilacion de las Leyes destos Regnos*, *etc*. (2), imprimé en 1640, contient une ordonnance rendue en 1387 par Jean Ier, roi de Castille; elle est ainsi conçue : « Mandamos y or-

(1) *Materiali per servire, etc.*, p. 161.
(2) Tom. II, p. 305, verso.

« denamos q̃ ningunos de los de nuestros reynos sẽa « osados de jugar dados, ni *naypes* en publico ne « en escõdido, y qualquier q̃ los jugare, etc. » A la suite se trouve une autre ordonnance de Jean II, donnée à Tolède en 1486. Il y est également dit : « Qualquier q̃ en sa casa tablero para jugar dados, « o *naypes*, etc. »

C'est là-dessus que s'est fondé l'abbé Rive, pour dire que les cartes existaient en 1387; mais s'il eût bien voulu examiner soigneusement et faire des recherches plus scrupuleuses, il aurait trouvé que le mot *naypes*, qui en espagnol signifie *cartes*, est une interpolation moderne facile à démontrer, puisque le mot ne se trouve pas dans le recüeil intitulé : *Ordenanças reales de Castilla*, imprimé à Medina del Campo, en 1541 (1). Dans cette ancienne édition, ces mêmes ordonnances portent seulement la défense « de jugar juego de dados ni de tablas, a dinero, etc.; » c'est-à-dire, de jouer aux jeux de dés et au tric-trac, pour de l'argent.

Une autre édition plus ancienne encore des ordonnances royales de Castille, imprimée par Jacob Croberguer, en 1508 (2), présente la même défense « de jugar juego de dados ni de tablas, a dinero, etc.»

Ainsi les cartes ne sont assurément pas nommées dans le texte original des ordonnances de Castille;

---

(1) Fol. 104, col. 1re.

(2) Fol. 111, verso, col. 2e.

mais les modernes éditeurs de ce recueil considérant que le jeu de tric-trac, *tablas* (d'où est venu le mot *tablier*, qui est encore maintenant le nom donné au fond de ce jeu), était peu en usage, se sont permis de supprimer le mot *tablas*, et de le remplacer par celui de *naypes*, parce que les *naypes* ou cartes étaient devenues d'un usage très fréquent.

Après la question de la date est venue celle du pays. Bullet, Heinecken, Betinelli, ont cherché à démontrer que la France, l'Allemagne ou l'Italie, devait être considérée comme le berceau de cette invention; Singer même a voulu aussi revendiquer une part pour l'Angleterre. Quant au droit que l'abbé Rive veut donner à l'Espagne, nous venons de démontrer que son opinion est basée sur une citation inexacte.

Plusieurs des pays que nous venons de nommer pourraient cependant revendiquer une part dans l'invention des cartes. Ainsi, l'un d'eux pourrait avoir eu d'abord des cartes peintes ou dessinées, tandis que ce serait dans un autre qu'on aurait fabriqué les premières cartes gravées. Puis, comme parmi les cartes il existe deux divisions, l'une d'elles semblerait avoir pris naissance en Italie, tandis que l'autre serait due à la France. De plus, les différents usages auxquels les cartes ont pu servir, et les combinaisons diverses auxquelles elles ont été soumises en divers pays, ont pu faire dire, avec raison, que tel ou tel jeu est d'origine italienne, allemande

Ces cartes, comme nous l'avons déjà dit, portaient, en Italie, le nom de *naibi*. Nous n'en chercherons pas l'origine, et nous nous garderons de penser que ce mot puisse venir du grec νήπιος, composé de νὴ, particule négative *sans*, et de ἔπος, *parole*; *infans* désignant, en effet, un être *sans parole*, un enfant. C'est bien certainement de l'Italie que le mot a passé en Espagne, où les cartes sont encore désignées sous le nom de *naipi*. Nous n'accorderons pas plus de créance aux étymologies données par Bullet et par Court de Gebelin: l'un, disant que le mot *naïpi* vient du basque; et l'autre, faisant dériver de l'égyptien le mot *tarochio*.

Le plus ancien exemple qu'on puisse citer d'un jeu de cartes, est celui qui fut peint en 1392 par Jacquemin Gringonneur, pour le roi Charles VI. On a souvent rapporté l'article du compte de Poupard, mais on n'a jamais décrit ces précieuses cartes. L'abbé de Longuerue est le seul qui en ait parlé; encore le fait-il d'une manière très incomplète, disant seulement : « J'ai vu chez M. de Ganières (1) un jeu de cartes (je ne sais s'il était complet) telles qu'elles étaient dans leur origine; il y avait un Pape, un Empereur, les quatre Monarchies, qui combattaient les unes contre les autres; ce qui a donné naissance

(1) C'est de Gaignières, gouverneur des petits-fils de Louis XIV.

à nos quatre couleurs. Elles étaient longues de 7 à 8 pouces. »

La dimension rapportée, les figures du Pape et de l'Empereur, le nom du possesseur, font facilement reconnaître le jeu, dont une partie se trouve maintenant à la Bibliothéque Royale de France; mais l'abbé de Longuerue ne les à pas bien examinées, ou peut-être les a-t-il confondues avec d'autres cartes moins anciennes, qui alors se trouvaient dans le même volume avec les cartes de Charles VI. Elles ont été peintes avec grand soin, même avec talent, sur un fond doré rempli d'ornements formés par de petites lignes, en points legèrement enfoncés dans la pâte sur laquelle l'or est appliqué; elles sont entourées d'une bordure en argent, où se voit aussi un ornement également en points, le même répété sur toutes les cartes, et figurant un ruban ou une bande de papier étroite, roulée autour d'une baguette. Quelques parties de broderie sur les vêtements sont rehaussées d'or, tandis que les armes et armures sont couvertes d'argent, en grande partie oxidé par le temps, comme celui de la bordure. Aucune inscription, aucune lettre, aucun numéro, n'indiquent la manière d'arranger les cartes; mais le sujet des figures qui nous sont parvenues donne lieu de penser que, comme le jeu de *taroc italien*, dont nous parlerons bientôt, il devait être composé de cinquante figures sans aucun point.

Ces cartes, d'un si haut intérêt, ont été recueillies

par M. de Gaignières, qui a formé sa collection à la fin du XVIIe siècle; leur richesse, leur beauté, la perfection avec laquelle elles sont exécutées, doivent faire penser qu'elles ont été, en effet, destinées à l'amusement d'un prince, et nous avons seulement à regretter de ne savoir que par tradition que ce sont les cartes de Charles VI, sans connaître comment elles sont parvenues au zélé collecteur qui a conservé à la France un si grand nombre de monuments intéressants pour l'histoire.

La grandeur de ces cartes varie de 4 lignes sur la hauteur et de 3 sur la largeur : nous n'en possédons que dix-sept. Celles qui se trouvent chez le marquis de Girolamo, à Venise, sont au nombre de sept; peut-être ont-elles fait partie du même jeu : c'est, du moins, ce qu'on peut présumer, en réfléchissant qu'elles sont également peintes sur un fond doré, et qu'elles n'offrent que des figures, sans aucun point indicateur des nombres et sans aucune enseigne pour la désignation des couleurs.

En donnant ici la note des dix-sept cartes que possède la Bibliothéque Royale, nous avons cru utile de leur assigner un numéro d'ordre, et d'y joindre le nom de la figure correspondante ainsi que le numéro qu'elle porte dans le jeu de taroc italien, dont nous parlerons ensuite.

1. *Le Fou.* Cette figure se retrouve aussi dans le jeu de taroc actuel; elle y est placée la première :

peut-être bien est-ce le même personnage que celui qui, dans le jeu italien, est nommé Misero I.

2. *L'Écuyer*, Chavalier VI.

3. *L'Empereur*, Imperator VIIII.

4. *Le Pape*, Papa X.

5. *Les Amoureux.* Cette carte représente des groupes de jeunes gens et de jeunes filles se promenant ensemble sur la terre, tandis que, du ciel, deux divinités leur lancent des flèches. Ne devons-nous pas voir ici Apollon et Diane avec les enfants de Niobé? Alors ne doit-elle pas être considérée comme la dixième carte de la série des Muses, Apollo XX?

6. *La Fortune.* Cette figure, debout sur un cercle représentant le monde, tient une sphère d'une main et de l'autre une baguette divinatoire; nous la regardons comme devant correspondre à Astrologia XXXVIIII. Il faut ici faire remarquer que, dans le jeu italien, cette figure porte le n° 39 tant en chiffre romain qu'en chiffre arabe. C'est une erreur: elle devrait porter le n° XXVIIII. Il est étonnant que Bartsch, en en donnant la description, n'ait pas fait cette observation.

7. *La Tempérance*, Temperancia XXXIIII.

8. *La Force*, Fortezza XXXVI.

9. *La Justice*, Justicia XXXVII.

10. *La Lune*, Luna XXXXI.

11. *Le Soleil*, Sol XXXXIIII.

12. *Le Char.* C'est un guerrier armé de toutes

pièces, la main appuyée sur une hallebarde, s
tenant debout sur un char traîné par deux chevau
blancs. Cette composition répond certainement
MARTE XXXXV.

13. *L'Ermite* avec un sablier. Cette figure d
vieillard est probablement la même que celle qui
dans le jeu italien, est nommée SATURNO XXXXVI

Il reste encore quatre cartes qui ne paraissen
offrir aucun rapport avec les figures de l'ancien je
de taroc italien, mais qui pourtant se retrouven
dans le jeu de taroc tel qu'il est actuellement com
posé; ce sont:

14. *Le Pendu*. Figure d'un homme suspendu pa
un seul pied. Court de Gebelin prétend que cett
figure a été mal interprétée par le cartier, qui l'
considérée en la regardant du bas en haut. Ell
représente *la Prudence*, l'une des quatre vertu
cardinales, portant le n° XXXV dans le jeu italien
où se trouvent les autres vertus. Il ajoute qu'en
la retournant sens dessus-dessous, on y verra, en
effet, comme emblême de la Prudence, l'homme se
tenant un instant sur un seul pied, jusqu'à ce qu'i
soit assuré du lieu où il pourra placer l'autre avec
sécurité.

15. *La Mort*.

16. *La Maison-Dieu*.

17. *Le Jugement dernier*.

Ce serait maintenant le moment de nous occuper
de l'ancien jeu de *taroc italien*, qui a tant de rapport

avec celui que nous venons de décrire; mais comme nous pensons qu'il n'a été exécuté que vers 1470, nous croyons devoir parler auparavant d'un sermon que saint Bernardin de Sienne prononça le 5 mai 1423 (1), sur les degrés de Saint-Pétrone, à Bologne. Les paroles du saint prédicateur eurent une telle influence sur les auditeurs, que « déférant à ses ordres, en présence des magistrats, on brûla sur la place les dés, les totons, *les cartes*, et même les tables sur lesquelles on se livrait à ces jeux impurs. »

Devons-nous croire la singulière anecdote rapportée par Bernini, qui amène le fabricant en larmes devant saint Bernardin, et lui fait dire: « Mon père, je n'ai jamais appris autre chose qu'à peindre des cartes; en me privant d'exercer cet art, tu m'ôtes la vie et à ma pauvre famille les ressources nécessaires pour son existence. — Si tu ne sais autre chose que peindre, lui répondit le saint avec bonhomie, peins cette image. » En même temps il traça un soleil rayonnant ayant au milieu les lettres I. H. S., si souvent employées depuis pour désigner le nom de Jésus. Ce conseil réussit au pauvre peintre, qui s'enrichit en vendant une image destinée à rappeler de pieux sentiments.

Il nous reste encore à entretenir nos lecteurs d'un acte qui prouve que l'art de fabriquer les cartes

---

(1) *Histoire des Hérésies*, par Bernini. *Venise*, 1784, tom. IV, p. 157.

avait déjà une grande extension, en Europe, au lieu du xve siècle; mais il est bon de faire obser que le titre dans lequel on trouve ce docum n'indique pas s'il y est question de cartes ta ou de cartes *numérales*. Temanza le rapporte d une lettre adressée au comte Algarotti (1); il l'a d'un ancien registre de Venise, écrit en dial vénitien. Nous en donnons la traduction d'ap l'italien de Zani (2) :

« Ce jourd'hui 11 octobre 1441. Comme il pa que l'art et la fabrication des cartes et des figu imprimées, qui se font à Venise, sont tombés d une décadence totale, et cela à cause de la gra quantité de cartes à jouer et de figures peinte imprimées qui se font hors de Venise ; à quoi on remédier, afin que lesdits maîtres, qui forment association assez nombreuse, soient utilisés de p férence aux étrangers : il soit ordonné et stat comme lesdits maîtres nous en ont supplié, désormais, à compter de ce jour, il ne puisse introduit dans ce territoire aucuns travaux du su art, imprimés et peints sur toile ou sur pap comme qui dirait aussi cartes à jouer et quel autre chose que ce soit dudit art, fait au pinceau imprimé, sous peine de saisie des objets introd et de trente livres douze sous d'amende, etc. »

(1) *Lettere pittoriche*, tom. v, p. 320 et 321.
(2) *Materiali per servire, etc.*, p. 75.

Il est donc bien démontré, par ce décret, qu'en 1441 on faisait des cartes à Venise; qu'on en fabriquait aussi dans d'autres pays; que ces cartes étaient imprimées et peintes. On doit en conclure aussi qu'elles étaient gravées sur bois, puisque l'impression de la gravure sur métal ne fut découverte que onze ans plus tard, en 1452.

Arrivant maintenant à l'ancien jeu de *taroc* italien, nous devons dire d'abord que le nom du graveur de ce jeu est demeuré inconnu. Il est certain qu'il n'est pas de l'invention d'André Mantegna, comme l'ont pensé quelques personnes. Zani paraît croire qu'il a été fait à Padoue; mais il ne peut donner le nom de l'auteur. On n'est pas non plus certain du temps où il a été gravé; mais il en existe une copie complète, dont une des pièces porte l'année 1485, inscrite sur la tablette que tient la figure Arithmeticha XXV. Or, on peut penser que le jeu original doit avoir une antériorité de quinze années environ; il aurait donc été gravé vers 1470.

Il est nécessaire de faire remarquer que Bartsch, en donnant la description de ces deux suites, a commis une grande erreur; il cite la copie pour l'original, et l'original pour la copie. Malgré l'estime que nous portons à cet excellent auteur, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il est d'autant moins excusable dans cette occasion, qu'il avoue lui-même être, à cet égard, en contradiction avec l'abbé Zani, juge assurément très compétent.

Le jeu sans année est certainement l'original : d'un bon goût de dessin, la gravure en est fine, les tailles droites et serrées, ce qui est un caractère des anciennes estampes florentines. Cependant plusieurs des inscriptions placées au bas sont dans le dialecte vénitien. L'encre d'impression de l'exemplaire de la Bibliothéque Royale de France est d'un gris cendré, et les épreuves sont tirées de planches fort usées; mais nous avons rencontré des épreuves éparses d'un ton très vigoureux. L'abbé Zani dit avoir vu à Naples, chez le duc de Cassano Serra, un exemplaire complet, d'une parfaite conservation, et dont l'impression était très noire.

Il est difficile de comprendre comment Bartsch a pu regarder les cartes originales comme étant des copies; il aurait dû voir, au contraire, que celles qu'il décrit comme originales sont visiblement copiées d'après les autres. La gravure en est plus raide et plus maladroite; le caractère des têtes est souvent différent et toujours moins agréable. Une autre preuve de la priorité du jeu donné comme copie, c'est que, dans cette suite, la même figure de l'arithmétique dont nous avons déjà parlé compte, dans la suite originale, avec des jetons, tandis que dans l'autre suite elle tient une tablette où sont placés des chiffres arabes. Or il est bien certain que, lorsqu'on écrivait les nombres en chiffres romains, on ne pouvait compter qu'avec des jetons. L'usage des chiffres arabes, étant plus moderne, n'a pu être

indiqué par le graveur qu'au moment où la méthode de ces chiffres a été adoptée généralement. Il faut encore faire remarquer que, dans le jeu original, les cartes ont de hauteur 9 pouces 6 à 8 lignes, et de largeur 3 pouces 7 à 8 lignes; tandis que les copies ont seulement 9 pouces 4 à 5 lignes sur 3 pouces 5 lignes. On doit naturellement penser que les cartes fabriquées en second doivent être plutôt plus petites que plus grandes; d'ailleurs, ces cartes étant d'une dimension plus égale entre elles, c'est une perfection de fabrication qui démontre leur postériorité.

Quoique ce jeu ait été décrit, nous pensons qu'il sera agréable d'en trouver ici la récapitulation, afin de pouvoir plus facilement se faire une idée exacte des conformités et des différences qui existent entre les cartes et celles de Charles VI. L'ancien jeu de taroc est divisé en cinq séries, marquées chacune d'une des premières lettres de l'alphabet, rangées en sens inverse de leur ordre numérique, le nº 1 faisant partie de la série E, tandis que le nº 50 est de la série A.

Zani a voulu faire considérer ces lettres comme les initiales de Atutto, Battoni; Coppe. Denari et Espadone pour *Spadone*, qui est le véritable mot italien; peut-être aussi à cette époque, ou dans le dialecte vénitien, cette expression était-elle reçue.

Ire Série. — LES ÉTATS DE LA VIE.

·E·	·Misero ·I·	·1·
·E·	·Fameio ·II·	·2·
·E·	·Artixan ·III·	·3·
·E·	·Merchadante ·IIII·	·4·
·E·	·Zintilomo ·V·	.5.
·E·	·Chavalier ·VI·	·6·
·E·	·Doxe ·VII·	·7·
·E·	·Re ·VIII·	·8·
·E·	·Imperator ·VIIII·	·9·
·E·	·Papa ·X·	·10·

IIe Série. — LES MUSES.

·D·	·Caliope ·XI·	·11·
·D·	·Vrania ·XII·	·12·
·D·	·Terpsicore ·XIII·	·13·
·D·	·Erato ·XIIII·	.14.
·D·	·Polimnia ·XV·	·15·
·D·	·Talia ·XVI·	·16·
·D·	·Melpomene ·XVII·	·17·
·D·	·Evterpe ·XVIII·	·18·
·D·	·Clio ·XVIIII·	·19·
·D·	·Apollo ·XX·	·20·

IIIe Série. — LES SCIENCES.

·C·	·Grammatica ·XXI·	·21·
·C·	·Loica ·XXII·	·22·
·C·	·Rhetorica ·XXIII·	·23·

·C·	·Geometria ·XXIIII·	·24·
·C·	·Aritmeticha ·XXV·	·25·
·C·	·Mvsicha ·XXVI·	·26·
·C·	·Poesia ·XXVII·	·27·
·C·	·Philosofia ·XXVIII·	·28·
·C·	·Astrologia ·XXXVIIII· (1)	·39·
·C·	·Theologia ·XXX·	·30·

IVe Série. — LES VERTUS.

·B·	·Iliaco ·XXXI·	·31·
·B·	·Chronico ·XXXII·	·32·
·B·	·Cósmico ·XXXIII·	·33·
·B·	·Temperancia ·XXXIIII·	·34·
·B·	·Prvdencia ·XXXV·	·35·
·B·	·Forteza ·XXXVI·	·36·
·B·	·Ivsticia ·XXXVII·	·37·
·B·	·Charita ·XXXVIII·	·38·
·B·	·Speranza ·XXXVIIII·	·39·
·B·	·Fede ·XXXX·	·40·

Ve Série. — LES PLANÈTES.

·A·	·Lvna ·XXXXI·	·41·
·A·	·Mercvrio ·XXXXII·	·42·
·A·	·Venvs ·XXXXIII·	·43·
·A·	·Sol ·XXXXIIII·	·44·

(1) Cette pièce, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, devrait porter le n° 29, et non 39.

·A·	·Marte ·XXXXV·	·45·
·A·	·Ivpiter ·XXXXVI·	·46·
·A·	·Satvrno ·XXXXVII·	·47·
·A·	·Octava spera ·XXXXVIII·	·48·
·A·	·Primo mobile ·XXXXVIIII·	·49·
·A·	·Prima cavsa ·XXXXX·	·50·

Les cartes sont ici au nombre de cinquante, ce qui n'est en rapport avec aucun de nos jeux, puisque, suivant le nombre de joueurs et les combinaisons adoptées pour chaque jeu, elles sont en nombre toujours divisible par 4, tel que 20 pour la bouillotte, 28 pour le brelan, 32 pour le piquet et un grand nombre de jeux, 36 pour la trappola, 40 pour l'hombre, 48 pour le reversis, 52 pour le lansquenet et plusieurs autres, 96 pour la comète, 104 pour la loterie et 312 pour le trente-et-un; le taroc actuel est cependant composé de 78 cartes. Il se joue entre deux personnes, mais on fait trois parts, dont deux de 25 et une de 28 pour celui des joueurs qui donne les cartes.

Les anciennes cartes tarocs n'ont donc pas été faites pour des jeux mathématiques, mais seulement pour un jeu instructif. Dans ce jeu, divisé en cinq séries, on trouve les 7 planètes, base du système céleste; les 7 vertus, formant le principe de toute morale; les sciences, que l'homme seul est capable d'acquérir, et dont la connaissance l'élève au-dessus des animaux; les Muses, dont la culture répand tant

de charmes dans la vie; enfin une suite des divers états dans lesquels l'homme peut se trouver, depuis la situation la plus pénible, *la misère*, jusqu'à la plus élevée de toutes, *le souverain pontificat*.

On sent qu'en mêlant de telles cartes et les distribuant au hasard à plusieurs personnes, elles pouvaient souvent offrir des assemblages agréables, singuliers, bizarres ou ridicules, qui, comme le jeu d'oie ou d'autres, présentaient des chances amusantes pour toute la société. Les chiffres et les lettres, alors, ne servaient donc de reconnaissance que pour ceux dont l'instruction n'était pas assez complète pour juger à quelle association appartenaient les cartes qu'ils avaient dans la main.

Nous n'avons pas besoin, d'après cet exposé, de faire sentir que le mot *naipi* devait en effet convenir à désigner une telle collection de cartes, puisqu'elles étaient véritablement un jeu d'enfants. Il sera aussi bien facile de voir qu'un jeu de cette espèce pouvait offrir un délassement au prince qui, par la faiblesse de son esprit, se trouvait ramené à l'état de l'enfance.

Mais si d'un côté de telles cartes présentaient quelques points d'instruction à certaines personnes, d'autres voulurent trouver, sous une forme à peu près semblable, les chances hasardeuses de la guerre et de la fortune : alors on imagina les *cartes numérales*, qui furent divisées d'abord en quatre compagnies égales, ayant chacune une enseigne pour les

reconnaître, et huit soldats numérotés de 2 à 9. A leur tête se trouvaient un roi, une reine, un écuyer et un varlet.

Ce système a éprouvé une variation : depuis, on a supprimé la figure de l'écuyer, et on a ajouté le nombre 10; d'où on doit conclure que dès lors les figures avaient toutes quatre cette même valeur : c'est en effet ce qui est encore d'usage maintenant pour les trois figures restées dans chaque couleur.

Il y a peu d'années, M. Henin, curieux de tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'histoire de France, rencontra, à Lyon, un manuscrit in-4°, n'ayant aucune importance par lui-même, mais dont la couverture se trouvait être une feuille de cartes à jouer. Il acheta le volume, puis s'empressa d'enlever la couverture, et la plaça sur une autre feuille, comme échantillon d'une ancienne gravure sur bois. Plus tard, ayant échangé cette feuille de cartes contre un autre objet avec M. Colnaghi, marchand d'estampes de Londres, celui-ci la céda, en 1833, à la Bibliothéque Royale de France. De légères restaurations ont fait en partie disparaître les maculatures qu'avait souffertes cette couverture, ainsi que les trous où passaient les lanières de cuir dont se trouvaient composées les charnières de ce petit volume, mais on n'a pas pu restituer les parties qui manquent à cette feuille et qui devaient offrir sans doute le reste des figures, peut-être aussi les as.

Ces cartes sont certainement de fabrique française, puisque les inscriptions et les noms sont tous écrits en français. Les figures sont gravées sur bois, imprimées avec une encre pâle, un peu bistrée; puis coloriées au patron, ainsi que c'est encore l'usage maintenant; les couronnes des rois sont formées de fleurs de lis, et les costumes sont ceux du règne de Charles VII, qui monta sur le trône en 1422. Ces motifs, et surtout la couleur de l'encre, ainsi que le caractère du dessin, nous donnent presque la certitude qu'elles ont été imprimées dans le deuxième quart du XVe siècle. Elles se trouvent donc être à la fois un curieux monument de xylographie et de typographie. La description n'en ayant pas encore paru, nous pensons bien faire en la donnant ici.

Elles sont ainsi placées sur deux rangs :

A B C D E
Valet, roi, dame de *trèfle*, roi, dame *de carreau*.

Valet, dame, roi *de pique*, dame, roi *de cœur*.
F G H I J

A, valet de trèfle, tenant une hache d'armes de la main droite; il porte le nom de *Rolan*, l'un des preux.

B, roi de trèfle, portant un sceptre de la main droite et tenant une fleur de l'autre. L'inscription est : *faut sou*, ce qui signifie sans doute manque d'argent.

C, dame de trèfle, tenant un sceptre de la main

gauche et de la droite un anneau, emblème de la foi conjugale, ce qui, avec l'inscription, *tromperie*, semblerait être une critique amère du mariage.

D, roi de carreau, tenant une épée de la main gauche. Il porte le nom de *Coursube*, qui, dans les anciens romans, est le nom d'un roi sarrasin.

E, dame de carreau, tenant un sceptre de la main gauche, et de l'autre une espèce de hochet en orfévrerie. L'inscription est : *en toi te fie*, c'est-à-dire : *ne te fie qu'en toi.*

F, valet de pique, ayant la main gauche sur le pommeau de son épée, et tenant de la droite un grand flambeau. A ses pieds est la boule de l'empire. L'inscription semble être : *ctarde*, ce qui ne présente aucun sens.

G, dame de pique, la main gauche sur la hanche et tenant une fleur de la droite. L'inscription paraît être : *ie aut dict*, dont le sens paraît incompréhensible.

H, roi de pique, tenant à deux mains une lance de tournoi et portant le nom d'*Apollin*, qui est celui d'une idole attribuée aux Sarrasins dans les romans de cette époque.

I, dame de cœur, la main droite sur la hanche et tenant un sceptre de la main gauche. L'inscription est : *la foy et pdu*, c'est-à-dire, *la foi est perdue.*

J, roi de cœur, tenant son sceptre de la main gauche. L'inscription est coupée.

suite de cette carte devait probablement se le valet de cœur, comme le valet de carreau tre à la fin de la première rangée. Que se :-il au-dessous? rien ne l'indique. Cette contenait-elle encore les quatre écuyers et nous devons le présumer, sans pouvoir ce- ; savoir comment ils se seraient trouvés

int vu que les figures de ce jeu de *cartes les*, nous ne pouvons cependant douter que ts y étaient exprimés, dans chaque couleur, *r, carreau, trèfle* et *pique*, comme ceux que oyons encore maintenant sur nos cartes, c'est la marque distinctive des figures de couleur.

devons rappeler ici que les enseignes em- pour les couleurs ont éprouvé beaucoup de ns : cœur, carreau, trèfle et pique, sont les andues; mais, en Italie et en Espagne, elles ore désignées par *coupes, deniers, bâtons*, In Allemagne on dit *rouge, grelots, glands* Quelquefois, en conservant les cœurs, les ont été remplacés par des grelots; puis des tiennent lieu des trèfles, et des feuilles de mplacent les piques, dont elles ont la forme. sans doute inutile de rappeler que les coupes ié de forme, que les autres couleurs même désignées par plusieurs espèces de figures ies, d'animaux, des fleurs, ou autres ob-

jets. Un de ces jeux, gravé sur métal, a été fait par un maître dont le nom nous est encore inconnu, mais qui quelquefois a marqué ses gravures des lettres E. S., avec l'année 1466. Les couleurs et le numéro des soldats y sont exprimés par des figures nues d'homme ou de femme, par des animaux féroces; lions, lionnes et ours : par des bêtes fauves; cerfs, biches, daims ou élans : enfin par des oiseaux de différentes espèces.

Ce jeu offre, ainsi que nous l'avons dit plus haut, quatre figures et neuf points dans chaque couleur; il serait trop long d'en donner ici la description entière; on la trouvera en partie dans le *Peintre graveur,* par Bartsch (1), puis dans le *Catalogue raisonné du Cabinet de M. Wilson* (2).

Il nous reste encore à parler d'un autre jeu également curieux par son ancienneté et sa singularité : les cartes en sont rondes et au nombre de 52, divisées en quatre couleurs, ayant chacune quatre figures, roi, dame, écuyer, varlet et neuf points, désignés par des lièvres, des perruches, des œillets et des ancolis. Indépendamment de cette manière d'exprimer les points, ils se trouvent encore retracés en chiffres romains dans le bas de la carte, et en chiffres arabes dans le haut. Il est bon de faire remarquer que, dans les chiffres arabes, les 4, les 5 et

(1) Tom. x, p. 80 et suivantes.

(2) P. 87 et suiv.

: faits à la manière des Arabes, et non dans
leur a été substituée en Europe vers la
siècle. Au bas de chaque carte, et entre
s qui formènt leur bordure, on aperçoit
. T. W., qui sont certainement les ini-
iom du graveur; cela prouve suffisamment
e doivent pas être attribuées à Martin
er, ainsi que l'ont cru quelques amateurs.
a date, elle se trouve sur les quatre as,
est vrai, à la main, mais en caractère et
'e qui ne peuvent laisser de doute sur leur
:. Le diamètre de ces cartes est de 2 pouces

, dans le *Pèintre graveur,* décrit un jeu
(1), seulement il donne le nom de pied-
à la fleur d'ancoli, et il y comprend une
couleur désignée par des roses. Il dit
ne d'elles se compose de 13 cartes, ce
onnerait 65 pour le jeu, complet. *Hei-*
parlé de la suite des roses; *Singer* dé-
celles de ces cartes (2) qui se trouvaient
llection de M. Douce, à Kensington; il
iême que ce jeu doit avoir cinq couleurs
es chacune, ce qui donnerait 70 cartes.
uteurs se trompent certainement. Le jeu
lc la Bibliothèque Royale, et qui fut ac-

x, p. 70 à 76.
et 46, 205 à 208.

quis de M. Volpato en 1833, est assurément complet; les planches y sont encore dans leur entier; les cartes y sont réunies par 4 ou par 6. Les as se trouvent sur une seule planche; ils ne sont qu'au nombre de 4. Les points 4 à 9 de chaque couleur sont réunis sur 4 planches; mais les 2 et les 3, ainsi que les figures, sont mélangés sur 5 planches, et dans aucune de ces planches on ne trouve autre chose que les quatre couleurs dont nous avons parlé.

La Bibliothéque Royale de France ne possède qu'une seule carte avec une rose : c'est un roi à cheval marchant vers la droite; la rose est placée dans le fond à gauche. Le cheval est couvert d'un caparaçon orné de fleurs de lis, ainsi que l'indique Singer, mais cette carte ne porte aucun monogramme et quoique sa dimension soit la même, elle me paraît devoir être d'un autre graveur : ce qui donnerait lieu de penser qu'il existerait un jeu dont cette série ferait partie. M. Sigismond Bermann de Vienne, à qui nous avons écrit pour avoir des éclaircissements à cet égard, a bien voulu nous répondre. Les renseignements qu'il nous a adressés démontrent que les cartes rondes de Vienne ne sont pas les mêmes que celles de Paris. Elles sont des copies sans marque de la suite complète de Paris. M. Rechberger a bien voulu aussi nous faire parvenir une note à ce sujet, et, comme nous, il pense que cette classe des roses doit appartenir à un autre jeu, puisqu'aucune des combinaisons connues jus

qu'à ce jour ne peut amener aux nombres que donnerait une cinquième couleur.

Nous pourrions peut-être encore parler de beaucoup d'autres cartes, dont les couleurs et les points sont marqués par toutes sortes d'objets de différents genres, mais cela nous entraînerait trop loin ; d'ailleurs les cartes de cette nature ont été exécutées dans le XVIe et même dans le XVIIe siècle ; alors elles offrent moins d'intérêt.

Avant de terminer cet article, il nous reste à dire quelques mots du jeu de taroc, tel qu'il existe actuellement, et dont on fait encore usage en Italie, en Suisse, dans quelques parties voisines de l'Allemagne, et aussi en France, dans plusieurs départements de l'est et du midi. Ainsi que nous l'avons dit, il contient 78 cartes, et paraît être un composé des anciennes *cartes tarocs* et des *cartes numérales*. Il est formé de cette manière :

40 cartes donnant les points 1 à 10 de chaque couleur, comme dans les cartes numérales modernes ; car nous avons déjà fait remarquer que les anciennes n'exprimaient que les chiffres de 1 à 9.

16 figures représentant roi, dame, écuyer et varlet, comme dans les anciennes cartes numérales, chaque figure ayant l'enseigne de sa couleur.

21 figures numérotées, dont le choix, assez hétéroclite, semble fait dans l'ancien jeu de taroc ; ces cartes sont dites *a tutti*, à tous, c'est-à-dire supérieures à toute autre, et n'appartenant à aucune couleur.

1 autre figure, enfin, sans numéro, et qui est la première du jeu; elle représente *un fou*, n'a pas de valeur par elle-même, mais augmente celle des figures auxquelles elle se trouve jointe.

Ces figures sont :

LE FOU.

I. Le Bateleur.
II. Junon.
III. L'Impératrice (1) (le pape).
IV. L'Empereur.
V. Jupiter.
VI. L'Amoureux (Apollon).
VII. Le Chariot (Mars).
VIII. La Justice.
VIIII. L'Ermite (Saturne).
X. La Roue de fortune (l'Astrologie).
XI. La Force.
XII. Le Pendu (la Prudence).
XIII. La Mort.
XIIII. La Tempérance.
XV. Le Diable.
XVI. La Maison-Dieu.
XVII. Les Étoiles.
XVIII. La Lune.
XVIIII. Le Soleil.
XX. Le Jugement.
XXI. La fin du monde.

De tout ce qui vient d'être exposé ne devrons-nous pas conclure :

Que les cartes sont d'origine italienne et inventées dans le xive siècle;

Que les cartes tarocs sont celles inventées d'abord,

(1) Sans doute le cartier a fait ici une erreur de la même nature que celle du *pendu*, en considérant comme une figure de femme celle du *pape* vêtu d'une robe longue.

et qu'on en trouve des traces à la fin du XIVe siècle;

Que l'exemple le plus ancien qui existe est le jeu peint par Jacquemin Gringonneur pour le roi Charles VI, en 1392;

Que dès 1441 on trouve la preuve de cartes imprimées et peintes à Venise et dans d'autres parties de l'Europe;

Que nous ignorons si ces cartes vénitiennes étaient *tarocs* ou *numérales;*

Que le jeu le plus ancien des *cartes numérales* est tiré de planches en bois, gravées et coloriées au patron;

Que ce jeu a été fabriqué en France vers 1430, ce qui donne lieu de penser que c'est en France qu'ont été inventées les *cartes numérales;*

Qu'on trouve des *cartes numérales* gravées sur cuivre, en Allemagne, soit en 1466, soit en 1497, avec des changemens très variés dans l'enseigne des couleurs;

Que les variations qui ont eu lieu dans les figures et dans les nombres, ainsi que dans les couleurs, ont pu être multipliées sans qu'on puisse tirer aucune conséquence de ces changements;

Que l'existence des *cartes numérales* n'a pas fait abandonner l'usage des *cartes tarocs*, puisque nous trouvons un jeu de cette espèce qui doit avoir été gravé vers 1470, et recopié en 1485?

DUCHESNE AÎNÉ.

DE LA CHANSON MUSICALE EN FRANCE, AU MOYEN AGE.

Pour peu que l'on se soit adonné à l'étude de la littérature au moyen âge, il est impossible de ne pas s'être aperçu que la chanson occupe une place importante dans la poésie de cette époque. Les Français se distinguèrent surtout dans ce genre de composition. Je ne répéterai pas ici ce qui a été dit à ce sujet sous le rapport littéraire; je ferai seulement remarquer que nos poètes chansonniers composaient ordinairement les airs sur lesquels devaient se chanter leurs productions : c'est donc comme musiciens que je vais les envisager.

Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, les grands seigneurs non seulement protégèrent les troubadours et les trouvères, mais ils se livraient encore eux-mêmes avec succès à la composition de la chanson. Thibault roi de Navarre, le duc de Brabant, le duc de Bretagne, le comte d'Anjou, le vidame de Chartres, le châtelain de Couci, etc., figurèrent parmi les principaux chansonniers du moyen âge.

La littérature de cette époque nous apprend donc qu'il y avait plusieurs espèces de chansons : la chan-

son de geste, la chanson amoureuse, le servente, le rotruenge, la pastourelle ou bergerette, les partures ou jeux-partis, et enfin la chanson balladée.

Malheureusement, le nombre de ces compositions musicales est trop restreint pour permettre de découvrir facilement les différences essentielles qui existent entre elles. Cependant je vais tâcher de les analyser en les passant en revue.

C'est mal à propos que l'on a pensé que le morceau connu sous le nom de chanson de geste fût véritablement une chanson : c'est une erreur dont on est actuellement revenu. La chanson de geste, celle de Roland, par exemple, dont tant d'auteurs du moyen âge ont parlé, n'était pas autre chose qu'un poëme dont ce personnage était le héros, et lorsque l'on voit, d'après le témoignage de Robert Wace, dans le *Roman de Rou*, que le ménestrel Taillefer chanta à haute voix les chansons de Charlemagne, de Roland et d'Olivier, à la tête de l'armée des Normands avant la bataille d'Hastings, cela signifie simplement qu'il déclama différents morceaux de ces poëmes, dans lesquels il présentait ces personnages comme modèles, aux soldats assemblés et près d'en venir aux mains. Les formes musicales, telles que nous les entendons aujourd'hui, ne me paraissant donc pas suffisamment arrêtées, je ne crois pas devoir m'en occuper ici.

La chanson amoureuse, le servente, les rotruenges, les pastourelles ou bergerettes, les par-

tures ou jeux-partis, se rencontrent fort souvent; ils étaient tous à peu près du même caractère, toujours à trois temps. L'exemple n° 1 est le premier couplet du *Jeu de Robin et Marion* (1), par Adam de la Halle (1282).

Le lay, d'origine bretonne, était encore une chanson d'amour fort en vogue, mais ses formes musicales étaient différentes de celles dont nous venons de parler; le lay était presque toujours à trois temps, et chaque couplet se chantait sur une mélodie différente, au lieu que dans toutes les chansons dont il a été question précédemment, la mélodie se répétait à chaque couplet, comme on le fait de nos jours. On trouve cependant beaucoup de lays dont le dernier couplet est semblable au premier, si ce n'est qu'il arrivait le plus souvent dans ce cas qu'il était dans un autre ton. Le lay s'accompagnait ordinairement sur la harpe; ainsi l'on voit Tristan se livrer souvent à cette occupation, et le roman d'Alexandre représente son héros écoutant un lay accompagné par cet instrument. Dans cette division de la chanson on doit ranger le descors, qui différait peut-être du lay proprement dit sous le rapport poétique, mais qui, musicalement parlant, en était un véritable. L'exemple n° 2 est le premier couplet d'un lay que l'on trouve dans Guillaume de Machault (1360-1400), Ms. 7609, p. 370,

(1) Voyez la musique notée, à la fin du volume.

recto. Cette mélodie doit avoir obtenu un grand succès, car on la rencontre avec des paroles différentes dans des auteurs différents. Enfin la chanson balladée participait du virelay quant aux lois de la composition littéraire, et de la ballade sous le point de vue musical. En effet, cette double forme se trouve textuellement exprimée dans Guillaume de Machault :

> Puisqu'il vous plaist, lors sans délay
> Encommençai ce virelay,
> Qu'on claimme chanson baladée,
> Einsi doit-elle estre nommée.
>
> *Mss.* 7609, *fol.* 74, *recto.*

Je la présente ici, exemple n° 3. On voit qu'elle est à 6/8 ; effectivement, telle était la mesure de la ballade, qui ne figure pas dans notre nomenclature, car cette composition s'écrivait presque toujours à plusieurs parties, ainsi que les rondels et les motets, et tout en faisant partie de la musique du moyen âge, je dois les exclure de mon travail, qui n'a que la chanson pour objet.

La ballade, et par conséquent la chanson balladée, n'ont dû se présenter qu'au XIVe siècle ; en effet, avant cette époque, la musique mesurée n'admettait pas de mesure à 6/8. La mesure à trois temps était seule employée, puisque le traité de Francon, qui représente l'état de la musique au XIIIe siècle, n'admet pas cette mesure. Jean de Muris est le pre-

mier auteur important qui exprime l'idée de cette combinaison du rhythme binaire avec le rhythme ternaire. De plus, ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'aucune ballade ne se trouve dans les poètes du moyen âge avant le xive siècle.

Je ne puis terminer un travail sur ce sujet sans parler d'une chanson française qui courut l'Europe aux xve et xvie siècles, et dont le nom est parvenu jusqu'à nous; je veux parler de la fameuse chanson de *l'Homme armé*. Plusieurs auteurs, entre autres Burney (*History of Music*, vol. 2, p. 493), ont prétendu, mal à propos, que cette chanson était la chanson de Roland. On a vu, d'après ce que j'ai dit tout à l'heure, que si cela eût été, elle n'eût rien renfermé de musical, et cependant c'était bien une chanson, car elle servait de thème à presque tous les compositeurs de cette époque. On pense généralement que c'est une chanson de guerre, et cette opinion est établie sur son titre ; or, rien n'est plus faux, car on trouve dans le *Proportionale musices* de Tinctor les premières paroles de cette production si répandue ; elles sont ainsi conçues :

Lome, lome, lome armé
Et Robinet tu m'as
La mort donnée
Quant tu t'en vas, etc.

Malgré les recherches les plus étendues, je n'ai pu retrouver le reste nulle part. Au surplus, on voit

que ce n'était qu'une chanson d'amour dont le sens se rapporte à celui d'un air trivial qui de nos jours a couru les rues : *Grenadier, que tu m'affliges*, etc.

Il y a quelques années, plusieurs personnes avancèrent, à l'occasion de la représentation d'un ballet, que l'air de *l'Homme armé* était le même que celui sur lequel on chante les grotesques paroles, *C'est la mère Michel qu'a perdu son chat* ; elles étaient sans doute induites en erreur par le rhythme fortement scandé de l'air en question ; d'autres critiques prétendirent que l'air était perdu. Si la première de ces opinions est erronée, la seconde n'est pas plus exacte. Cette mélodie, fort peu connue aujourd'hui, n'a été qu'égarée ; on la retrouve parfaitement indiquée en analysant les différentes compositions auxquelles elle a servi de base, telles que les noms de Dufay, Busnois, Brumel, Delarue, Pippelare, Josquin, Tinctor, Morales, Palestrina, etc., exemple nº 4. Il est vrai que l'auteur est inconnu ; quelques personnes ont pensé à tort, d'après une phrase que l'on trouve dans Aaron, *Toscanello in musica*, que c'était Busnois qui l'avait composée ; or, il y a ici erreur évidente, puisque la phrase ne parle que de la manière dont Busnois a noté la chanson de *l'Homme armé*, probablement dans la messe de ce nom que Baini dit se trouver dans les archives pontificales ; cela ne prouve pas qu'il en soit plutôt l'auteur que tel autre compositeur d'alors, puisque presque tous ont écrit une messe sur ce thème. J'ai

choisi pour exemples des productions musicales dans lesquelles le système de tonalité se trouve en rapport avec le nôtre, ce qui, à ces époques reculées, n'était qu'un cas exceptionnel; il eût été sans doute fort essentiel de développer cette importante question, mais les bornes que je ne dois pas dépasser dans cet article m'empêchent d'entrer dans de plus grands détails à l'occasion de la chanson. Je crois donc avoir démontré que ce jeu d'esprit musical a toujours trouvé faveur parmi nos ancêtres, et je puis ajouter, sans pouvoir être taxé de prévention nationale, qu'aucun peuple ne s'y est distingué comme eux.

Bottée de Toulmon.

SUR LES MANUSCRITS

CONSERVÉS AU SÉMINAIRE ET A L'HÔTEL-DE-VILLE DE LIMOGES,

Relatifs à l'histoire du Limousin.

Dans le cours de l'année 1819, M. le comte Siméon, ministre de l'intérieur, ayant demandé à tous les préfets un travail sur les antiquités de leurs départements, M. de Castéja, qui administrait alors la Haute-Vienne, me pria de lui donner une notice sur les monuments des diverses époques que j'avais été à portée d'observer dans ce département, où les devoirs de mon service m'ont retenu pendant huit ans. Je m'occupai avec zèle de ce travail, qui a été depuis publié; et dans l'intention de le compléter autant qu'il était en mon pouvoir, je cherchai de tous côtés des matériaux.

On me parla alors de manuscrits composés ou recueillis en assez grand nombre par un abbé Nadaud, curé de la petite paroisse de Teijac, mort avant 1789, et qui avait consacré près de quarante ans à mettre en ordre des notes sur l'histoire et les monuments du Limousin. Ces manuscrits avaient passé dans les mains de l'abbé Legros, autre ecclésiastique aussi zélé, aussi savant que le premier, quoique doué

d'une érudition moins judicieuse, et qui avait beaucoup ajouté, par ses propres recherches, à celles de son laborieux prédécesseur. On ignorait, au surplus, ce que ces manuscrits étaient devenus depuis la mort de l'abbé Legros, décédé en 1803 ou 1804; mais on pensait généralement qu'ils avaient dû être déposés au séminaire de Limoges.

Je les y découvris, en effet, non dans la bibliothéque de cet établissement, mais dans le fond d'une vieille malle couverte de poussière; quelques uns même se trouvaient notablement endommagés par suite de cet abandon. Je m'empressai de dresser un catalogue de ceux qui pouvaient avoir quelque importance relativement à l'histoire et à l'archéologie du département; plusieurs se rapportent à l'ancienne province tout entière du Limousin, et offriraient ainsi de précieux documents pour ce qui intéresse le département de la Corrèze, sur lequel je ne pense pas qu'aucun ouvrage archéologique ait encore été publié, et qui pourtant est aussi fort riche en monuments des différents âges.

Voici les titres des principaux manuscrits qui existaient en 1821, et qui probablement existent encore au séminaire de Limoges; la liste totale que je dressai alors en indique cinquante-huit, de divers formats, reliés ou brochés.

Mémoires pour l'histoire du diocèse de Limoges; par Nadaud (*pouillé* ou état des bénéfices de la province), 2 vol. in-folio, reliés.

iaire, 2 vol. in-folio, reliés.

re du Limousin, par Nadaud, in-fol., parch.

ges manuscrits, ou *Recueil de pièces justifi-* pour servir à l'histoire de Limoges et de la du Limousin, 3 vol. in-folio, parch. On y le les pièces ci-après : une lettre particulière, it la relation du mariage de Louis XIV, en testament de Jean de Sandelas, de 1404 ; un re de Gilbert de Malemort, évêque de Li-nort en 1294 ; l'excommunication prononcée èque Philippe de Montmorency contre ceux retenaient le droit de joyeux avénement statuts des maîtres selliers de Limoges, de ventaire de l'abbaye de Grandmont (sécula-1771) ; testament de Bertrand de Lur, che-le 1483 ; une relation détaillée de la mort de -Cœur-de-Lion devant Chalus (à dix lieues oges), qui contient des particularités cu-mémoires sur les guerres des religionnaires ; nes sur la maison de Pompadour ; dissertation torien Adhémar de Chabannais ; observations *énédictionnaire* de la bibliothéque du sémi-s ordinants de Limoges, qui paraît remonter s à l'an 1100, etc., etc.

re de Grandmont (abbaye de), par l'abbé , grand in-4°, parch.

chronologique ecclésiastique du diocèse de , in-folio, parch.

manuscrits, se trouvait encore une feuille volante contenant, en écriture très fine, une relation en latin du passage et du séjour de Charles VII à Limoges, en 1438, rédigée par un moine de Saint-Martial qui avait assisté à toutes ces cérémonies. Cette pièce, qui contient des détails extrêmement curieux non seulement pour le pays même, mais encore pour notre histoire générale, a été insérée dans le XIe volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

Après avoir examiné et extrait les manuscrits du séminaire dont il a été parlé ci-dessus, et que M. le supérieur m'avait confiés avec une rare obligeance, je voulus m'assurer si les archives de l'hôtel-de-ville ne renfermaient pas aussi, comme cela a lieu presque partout, des manuscrits dont je pourrais faire usage. J'y trouvai d'abord les registres de l'administration consulaire de Limoges; cette ville, comme beaucoup d'autres du midi de la France, avait été long-temps gouvernée par des consuls élus par les citoyens, au nombre de douze, à raison d'un par chaque canton.

Les registres dont il s'agit forment deux gros volumes in-folio, contenant les actes des consuls depuis 1508 jusqu'à 1757. Il y a aussi des pièces qui remontent à des époques plus anciennes, et même à 1503 et 1504; d'autres du temps de madame d'Angoulême, régente du royaume pendant la captivité de son fils François Ier.

L'un de ces volumes a pour titre : *Mémoires du consulat, des choses qui se sont passées durant nostre charge consulaire, commencée le 7 décembre* 1563, *finissant le même jour* 1564. Mais, malgré cette indication, il contient beaucoup de faits antérieurs et postérieurs à cette double date. Le second volume est intitulé : *Élection de MM. les consuls de la ville de Lymoges, faite par les habitants d'icelle, au son de la cloche à la manière accoustumée, en la maison de ville, etc.* (1592). (Même observation sur ce titre que sur le précédent.)

Ce qui ajoute beaucoup à l'intérêt de ce recueil, c'est qu'on y trouve non seulement des faits et surtout des actes qui intéressent au plus haut point l'histoire du pays, mais encore des édits et ordonnances de nos rois qui s'appliquaient à tout le reste du royaume, et se rattachent, par conséquent, à notre histoire générale. Ces actes ont été consignés ici par l'ordre et sous les yeux mêmes des magistrats chargés de les faire exécuter ; ce qui garantit suffisamment leur exactitude, et pourrait fournir, au besoin, un contrôle précieux pour celles de ces pièces qui ont été publiées. Nous citerons seulement, pour exemple, l'ordonnance de Henri II, de 1553, qui autorise dans la Guienne et les pays voisins le rachat de la gabelle et des droits de *quart* et de *demi-quart*, à condition de payer, pour la province seule du Limousin, une somme de *neuf vingt dix-*

neuf mille livres. La ville seule de Limoges est à 32,496 livres 12 sous 6 deniers.

Voici un extrait sommaire des faits les plus ressants que présentent ces deux précieux regi à peu près inconnus des habitants de Limo l'époque où je m'en occupai. Je suivrai ici l'ord pages, où la série chronologique se trouve asse vent intervertie, surtout dans les premières anı

Sous la date de 1563, nous trouvons l'indic d'une *grande pestilence* qui ravagea alors le plus loin, la réception faite au roi de Nav beau-frère de François Ier; la représentation mystère de sainte Barbe et de Théophile, *par sonnaiges, durant neuf années*, etc.

En 1531, la rivière de Vienne, la Brianc Creuse, la Gartempe, « se desbordèrent et escr « si énormément, que oncques mais l'on eu « dire, dont plusieurs ponts, maisons, molins, « furent dirrupts et fondus, avec les biens « dedans..... Plusieurs maux considérables f « faits par les dites eaux en Lymousin, Poit « Tourraine, comme avoit jà auparavant f « Thybre dans Rome, environ le septième du « d'octobre précédent, et la mer Océane au pa « Zélande..... On oyoit si grands cris, lamentat « soupirs et gémissements, tant par la ville de « moges que aux environs où alleyent les dictes « cessions, que à peine on eust pu oyr Dieu tonn

« et ne demeura quasi personne ès maisons pour « icelles garder; les petits innocents cryoient à Dieu « si piteusement miséricorde.... Item, étoit en la « dicte saison grand chertó de bledz et de vins par- « tout Lymousin; car le sestier de froment se vendoit « 50 solz, le septier de seigle 40 solz et plus, etc. »

Nous notons ailleurs les pièces suivantes : inventaire des poudres à canon et artillerie de la ville, avec l'indication des tours qui faisaient partie de son enceinte; construction des égouts ou *douhats* de la ville; élection faite par les consuls d'un ermite (à Montjovy, près de Limoges), pour remplacer frère Claude Angelus, qui venait de mourir (1525). On donne l'acte qui nomme à cette place Pierre Las-Ayras, homme ancien et de *bonne fame*, à condition « qu'il fera prière et oraisons, comme appartient, pour la prospérité du Roy, des consuls et des habitants de Limoges, comme doit faire un bon et dévot hermite. »

A la réception du roi de Navarre (en 1556), on joua une *moralité à six personnaiges*, où figuraient quatre bergers, *l'ancien homme Lymoges*, et sa fille. Les bergers discutent sur les avantages de la vie champêtre, sur la prééminence de la noblesse et les soins qu'elle se donne pour la défense des pasteurs, qui *n'ont à faire qu'à garder brebiettes*, etc.; après quoi ils vont éveiller Lymoges, *homme gris et aagé, habillé à l'ancienne, qui tenoit contenance de prendre repos*. Celui-ci fit son compliment au roi de Navarre

son seigneur, « et monstra de la main *un grand* « *cueur rouge*, couvrant une pomme dans laquelle « estoit un enfant de l'âge de dix ans, accoustré en « fille et déesse, tenant en la main une clef d'ar-« gent, etc. »

Des cérémonies à peu près semblables se répétèrent à l'entrée de la reine de Navarre; elle fut, en outre, complimentée par Apollon et trois des Muses, qui n'oublièrent pas de vanter les talents poétiques de sa mère, la célèbre Marguerite.

Sous la date de 1572, nous trouvons des détails relatifs à la mort de l'amiral de Coligny et au massacre des protestants, rapportés par J. Pénicaud (nom d'une famille qui existe encore à Limoges). On lit à la suite cette note singulière : *Collegarum mandato memoriæ posteri tradidit.* Ailleurs on lit que ce récit (ou peut-être un semblable) a été fait par le maître-d'hôtel du sieur *de Casse* ou *de Losse,* qui, passant à Limoges, découvrit à un des consuls les faits dont il avait été témoin.

Dans les derniers temps, nous remarquons le passage de Henri IV à Limoges et les fêtes qui furent célébrées à cette occasion, puis une relation de la mort de ce bon roi; sous le règne de Louis XIV, l'arrivée à Limoges d'un corps d'Espagnols pris à la bataille de Lens, etc., etc.

Un autre volume également conservé à l'hôtel-de-ville a pour titre : *Livre de recepte et de mise de la confrérie de la feste Dieu, establie en l'église de*

Saint-Pierre-du-Queyroix de Limoges. On trouve à la première page la date de 1556 ; il y est fait mention d'un registre semblable commencé en 1447 (la confrérie avoit été fondée en 1325), mais qui se trouvoit alors *rempli et complect d'escriptures*. On voit qu'on devoit « au dict livre inscripre les comptes « des *bailes*, poindre et figurer les réparations et « joyaux qui se feront dorennavant, etc. » Suit un état des sommes dépensées pour la confection de ce livre et de deux autres : « Le parchemin achepté à « la foire de la grand' Saint-Jehan, à Fontenay ; « quinze douzaines de grand vélin de Bretaigne, qui « a cousté trente solz tournois la douzaine ; item, « payé à Jehan d'Engolesme, livrayre, pour la facon « des dicts troys livres, III liv. V solz ; item, à Pierre « Raymond, pour poindre et *illuminer* les dicts troys « livres, XII liv., etc. »

Sous la date de 1631, dans un article intitulé : *Pestilence notable*, on lit : « Nous escripvons aux « siècles à venir, et inscrivons dans ce papier comme « aux colonnes de la Syrie, qu'aux environs de mars « de l'an 1631, nos péchés estant parvenus à leur « comble et ayant excédé la mesure de ceux de nos « pères... la peste ravagea hostilement nos foyers, et « fit un funeste charnier de nos concitoyens, au « nombre de vingt mille par bon calcul... Cette « désolation publique fut *comme la tonsure et rasure* « du genre humain, etc. » La ville était presque déserte, bien que ce fût l'époque de l'*ostension* ; et

ce fut alors, dit le narrateur, « qu'on ne trouva plus « Lymoges dedans Lymoges, etc. »

Un autre volume de format in-4° renferme, avec quelques titres assez modernes, un grand nombre de pièces des XIIe et XIIIe siècles, écrites en langue nationale de cette époque, qui a beaucoup d'analogie avec le *patois limousin* d'aujourd'hui. La plupart de ces pièces, publiées au nom des consuls, sont des actes de leur autorité; quelques unes, portant les dates de 1212, 1246, 1260, 1274, se rapportent à des fondations pieuses. On y trouve encore le tarif des *droits de peatges qui se pagen à Lemotges; de cera, de draps de Franssa, de peysso salat, de peysso fresc*, etc. (1377). Une autre pièce, aussi en patois, contient les coutumes et franchises de la ville et du château de Limoges, approuvées par Henri, jadis roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, etc.; par Édouard, prince de Galles et de Guienne, et par Charles, roi de France, etc. (vers 1363). Il y est fait mention de *Joh. Chandos, vescomte de Sanh-Sauveur, loctenen général en las partidas de Franssa*, etc., etc.

Vers la fin du volume, on a placé un grand nombre de *forléaux* ou tarifs du prix des denrées exposées au marché de Limoges, et de la valeur des monnaies du temps; ces tarifs, arrêtés et signés (depuis 1545) par les consuls, présentant, parmi ces signatures, des noms encore bien connus dans le pays, sont intéressants sous plus d'un rapport, et montrent les variations de valeur des objets de pre-

mière nécessité pendant l'espace de près d'un siècle (1457 à 1529). Plusieurs de ces forléaux se trouvent rapportés à la fin de mon Essai sur la Haute-Vienne.

On conservait encore aux archives de la mairie, outre les actes des rois de France et d'Angleterre ci-dessus relatés, le traité signé entre Édouard III et Jean de France, qui délaisse la ville et le territoire de Limoges, à condition que le roi d'Angleterre conservera aux habitants leurs priviléges (1361); la confirmation de ces priviléges par Charles V; l'ordonnance de Charles, *fils du roi de France, régent du royaume*, qui accorde aux consuls le droit de posséder des fiefs nobles (1421); un acte semblable de Louis XI (1463), et d'autres encore de Charles VIII, Henri II, Henri IV, etc.

Des copies de plusieurs de ces pièces se trouvaient (en 1821) entre les mains de M. Maurice Ardant, négociant de Limoges, qui s'occupe avec succès de l'histoire et de la numismatique du Limousin; il me communiqua aussi une charte de la vicomtesse Marguerite de Bourgogne, de l'an 1274, qui confirme les priviléges et libertés de l'ancienne cité de Limoges, dite *le Château*; des arrêts de la juridiction consulaire, de 1498, etc. Cette dernière pièce est en latin, et la plupart des autres en patois.

La bibliothèque de la ville, que je n'oubliai pas de visiter en détail, ne m'offrit point de manuscrits curieux, à l'exception d'une traduction de la Cité de Dieu, attribuée à Raoul de Presles, poète et

historien de Charles V, et d'un beau volume en parchemin, contenant une suite de chants d'église, avec la musique notée. Toutes les pages sont chargées d'ornements en or d'assez bon goût, et les majuscules offrent des peintures d'une belle exécution; on lit en tête de celui-ci un *memento* daté de l'an 1387.

Telles sont les indications qu'il m'est possible de présenter sur les manuscrits qui existaient à Limoges en 1821, date de la publication de mon ouvrage sur les antiquités du département, rédigé d'après les notes que j'avais alors recueillies. Cette notice est nécessairement incomplète; mais elle m'a semblé pouvoir offrir de l'intérêt aux personnes qui, maintenant plus qu'à aucune autre époque, vont étudier à leurs sources les histoires de nos provinces. Ce motif m'a décidé à leur soumettre mon travail, tout imparfait qu'il puisse être.

C. N: Allou.

INDICATION

PRINCIPAUX OUVRAGES PROPRES A FACILITER LES TRAVAUX RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE,

Fondée sur l'étude des documents originaux.

.u moment où, par une ardeur nouvelle vers les erches concernant notre histoire nationale, on ipresse de recueillir de toutes parts les documents inaux, et où bientôt la valeur d'un ouvrage d'his- e ne se mesurera, comme cela eût toujours dû , que d'après un emploi réel, consciencieux et icieux de ces documents, il n'est sans doute pas ile de jeter un coup d'œil sur le passé, et de ner un aperçu des ressources presque infinies, et lupart non encore utilisées, qu'offrent à l'étude rincipaux travaux d'érudition de nos prédéces- s. Constater les richesses acquises aux hommes ieux par des publications antérieures, c'est à la épargner un temps précieux pour des recherches velles, et rendre hommage au profond savoir, au ouement désintéressé des hommes laborieux qui leurs veilles et leur intelligence nous ont enrichis ant de ressources, de tant de moyens d'étude, t nous serions bien aveugles de ne pas profiter.

. suffit de s'être occupé un peu sérieusement de noindre question historique, pour savoir com-

bien d'embarras on rencontre sur sa route, et combien on est heureux de pouvoir s'aider des ressources de toute espèce que l'érudition des deux derniers siècles a préparées aux hommes laborieux, mais moins courageux, qui devaient leur succéder. Difficultés de connaître les travaux antérieurs sur le sujet qu'on veut traiter; difficultés de connaître les titres et le lieu des documents originaux relatifs à ce sujet; difficultés de les lire s'ils sont manuscrits, et très souvent difficultés d'en comprendre les textes, soit en latin barbare, soit en vieux langage français; difficultés biographiques, chronologiques, généalogiques, géographiques. Puis, après avoir acquis des moyens de surmonter ces obstacles, autre embarras pour se reconnaître au milieu des nombreux recueils de documents originaux, seule base solide de tout travail d'histoire. Cependant toutes ces richesses existent, elles sont sous notre main, elles reposent sous la poussière des grandes bibliothèques; que de recherches superflues leur usage eût souvent épargnées aux écrivains modernes qui ont pris plus d'une fois la peine de refaire moins bien des travaux excellents, qu'ils auraient trouvés tout faits et qui, plus souvent encore, ont pris le parti de s'en passer!

En essayant de présenter en quelques pages le résumé de travaux qui ont exercé la patience et le savoir de plusieurs générations et de plusieurs siècles, nous avons dû penser qu'il serait lu par d'autres personnes que celles pour qui les sources de

l'histoire de France sont familières; aussi n'est-ce point à ces dernières que s'adresse cette Notice, à moins qu'elles n'aiment à y retrouver rapprochés en un cadre étroit les ouvrages si volumineux et si nombreux dont elles vivent entourées.

Nous distinguerons dans l'examen des sources de l'histoire de France et des travaux qui en facilitent l'emploi :

1°. *Les moyens généraux d'étude*, tels que les catalogues de documents originaux, les recueils bibliographiques et biographiques, les grands glossaires, les traités de paléographie, de géographie historique, de généalogies, de numismatique, les recueils de mémoires d'érudition historique;

2°. *Les principales collections de documents originaux.*

Il est surabondant de prévenir que, resserré dans les limites les plus étroites, nous sommes forcé de ne nous attacher qu'à quelques sommités, et que nous avons dû trop souvent les signaler sans analyse et sans critique. Mais cette sèche Notice n'est en quelque sorte qu'une petite partie de l'introduction ou de la table d'un travail de longue haleine dont la rédaction nous a été confiée par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, sur l'appréciation des sources de l'histoire de France, et des nombreux travaux d'érudition positive qui ont eu cette histoire pour objet.

Nous nous trouverons alors en état de payer de

fréquents tributs d'admiration à tant d'hommes savants et modestes, dont on connaît généralement moins la vie et les œuvres, malgré l'auréole de célébrité qui les entoure, qu'on ne connaît les plus légers écrits de nos poètes ou de nos romanciers de second ordre, passés ou présents.

I. Moyens généraux d'études.

Nous commençons par indiquer un Manuel, ou Guide général de l'Histoire de France, qui nous paraît propre à tenir lieu, pour le simple exposé chronologique des faits, de la plupart des histoires modernes, dont on peut craindre d'adopter les théories, quelque séduisantes qu'elles soient, quand on veut travailler d'après les sources :

Summa historiæ Gallo-Francicæ civilis et sacræ, edita à F. M. Lorenz, *eloquentiæ et histor. prof. publ. Argentor.* Treuttel, 1790-1793, in-8°, 4 vol.

Cet ouvrage trop peu répandu est rédigé avec conscience et une érudition sage et positive; il offre un sommaire analytique très concis et impartial des principaux faits historiques et des plus importantes questions de géographie historique, de législation, de mœurs, en un mot, de l'état social de la France depuis les Gaulois jusqu'au 30 mars 1793. Les faits y sont disposés avec une méthode presque aussi rigoureuse que dans les classifications des sciences na-

turelles; à l'appui de chaque fait important, l'auteur indique successivement une partie des principales sources originales qui l'ont fait connaître. C'est sans contredit, avec les Index chronologiques de D. Bouquet, placés en tête de la grande collection des Histoires de France, mais restés malheureusement incomplets, et qui demanderaient à être publiés à part pour devenir plus utiles, le Résumé chronologique le meilleur et le plus instructif qu'on puisse prendre pour guide; il nous paraît bien supérieur à celui du président Hénault, quoiqu'il soit moins connu que ce dernier, qui a joui d'une si grande vogue.

Bibliothèque historique de la France. Un ouvrage bien plus nécessaire encore à l'étude consciencieuse de notre histoire, mais que son étendue et son importance même ne permettent pas de consulter aussi facilement et aussi usuellement, est la *Bibliothèque historique de la France, par le Père Le Long*. Une première édition parut, en 1719, en un volume in-folio de 1,100 pages, contenant 17,487 articles et quelques additions; et cinquante ans après, une seconde édition en 5 volumes in-fol., contenant près de 50,000 articles, fut donnée, sans nulle modification au premier plan, par M. Fevret de Fontette, et terminée par M. Barbeau La Bruyère, sous ce titre: *Bibliothèque historique de la France, contenant le Catalogue des ouvrages tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce royaume ou*

qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques, par Jacques Le Long, de l'Oratoire; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon. Paris, 1768-1778, in-fol. 5 vol.

Il suffit d'avoir consulté une seule fois cet inappréciable recueil pour savoir qu'il n'est pas une question de notre histoire sur laquelle on n'y trouve les indications les plus précises de la plus grande partie des travaux antérieurs qui la concernent. On peut sans doute lui reprocher des défauts dans la distribution des matières, défauts en partie compensés par les bonnes et nombreuses tables qui forment presque seules le cinquième volume; on désirerait surtout y trouver les documents authentiques de l'histoire isolés des travaux de seconde main, distinction qui n'existe pas; ce qui nous engagea à proposer en 1834, à la Société de l'Histoire de France, la publication d'un *Répertoire des sources originales de notre histoire*, dont nous nous occupons. On peut aussi remarquer que le Catalogue de Le Long et de Fontette, quelque considérable qu'il soit, puisqu'il comprend le nombre vraiment effrayant de 48,223 articles, sans les suppléments placés à la fin du tome IV et au commencement du tome V, est cependant encore incomplet, même pour l'époque à laquelle il a paru, et que depuis 1778 des suppléments volumineux sont devenus indispensables, soit pour les documents et les ouvrages relatifs à la

révolution française et aux temps postérieurs, soit pour les travaux publiés depuis lors sur des époques antérieures. Mais malgré ces défauts, dont plusieurs étaient inévitables, la *Bibliothèque historique de la France* n'en reste pas moins le guide indispensable de toutes les personnes dévouées à l'étude de notre histoire, jusqu'à ce qu'il puisse en être donné une nouvelle édition, à laquelle sans doute on travaillera long-temps encore.

Cet ouvrage est partagé en cinq Livres dans l'ordre suivant : Livre Ier, *Préliminaires généraux de l'Histoire de France*; chap. 1er, *Géographie des Gaules et du royaume de France*; chap. 2, *Histoire naturelle de ce royaume*; chap. 3, *Histoire des anciens Gaulois*. — Livre II, *Histoire ecclésiastique de la France*; chap. 1er, *Histoire des origines des Églises de France*; chap. 2, *Vies des Saints de France*; chap. 3, *Histoire ecclésiastique des provinces et des villes de France* (par ordre alphabétique); chap. 4, *Histoire des contestations qui se sont élevées entre les théologiens de France*; chap. 5, *Histoire des hérésies nées en France*; chap. 6, *Actes et traités concernant l'Histoire générale des Églises de France*; chap. 7, *Des droits et des bénéfices de l'Église de France*; chap. 8, *Histoire du gouvernement ecclésiastique ou des Métropoles et de leurs suffragants, avec les histoires du second ordre du Clergé de France*; chap. 9, *Histoire du Clergé régulier ou des Ordres monastiques*. —

Livre III, *Histoire politique de la France*. En tête de ce Livre, qui commence le deuxième volume, est un tableau chronologique de nos Rois. Chap. 1er, *Préliminaires de l'Histoire de France*, savoir: traités de l'origine des Français; ouvrages sur les mœurs et coutumes des Français, sur la langue française et les antiquités; mélanges et ouvrages qui traitent de plusieurs parties de l'histoire de France; histoires générales, plans sommaires et abrégés de l'Histoire de France; traités concernant la chronologie des rois de France et l'établissement fixe des Français dans les Gaules; catalogues des écrivains de l'Histoire de France; collections d'historiens contemporains; chap. 2, *Histoires des Rois de France, 1re, 2e et 3e race*; chap. 3, *Histoires et généalogies de la famille royale de France*; chap. 4, *Cérémonial de France*; chap. 5, *Traités politiques concernant les Rois et le royaume de France*, tels que prérogatives des Rois de France, leurs palais et armoiries, gouvernement de l'État, recueils des lois du royaume, titres des domaines du Roi, traités concernant les finances du Roi, ouvrages sur le commerce et la marine de France, contrats de mariages et testaments des Rois, droit de succession à la couronne, alliances politiques de la France, droits de la couronne sur plusieurs États voisins; chap. 6, *Recueils des actes publics, chartes, traités et autres pièces politiques qui concernent l'Histoire de France* (ce chapitre est des plus précieux pour l'in-

dication des documents originaux); chap. 7, *Traités et histoires des offices de France*, grands dignitaires, grands officiers, grandes magistratures. — Livre IV, *Histoire civile de France*; chap. 1er, *Histoire civile des provinces de France*; chap. 2, *Histoires des pays qui appartenaient à l'ancienne Gaule et qui ne sont plus du royaume de France*, tels que la Suisse, les électorats du Rhin, les provinces des Pays-Bas, etc.; chap. 3, *Histoires des Colonies françaises formées en Amérique, en Afrique et en Asie, et Histoire de la Corse*; chap. 4, *Histoires de la Noblesse de France et de ses familles illustres*, traités des fiefs, armoiries, tournois, ordres militaires, chevalerie, généalogies des grandes familles. — Livre V, *Histoire littéraire de la France*; chap. 1er, *Histoires générales de la littérature de France*, et *Histoires des Universités et Académies*; chap. 2, *Recueils généraux d'histoires, vies et éloges des Français qui se sont distingués dans les sciences et les arts*; chap. 3, *Histoires des Français célèbres dans les sciences*, théologiens, jurisconsultes, médecins, philosophes, mathématiciens, historiens, antiquaires, voyageurs, géographes; chap. 4, *Histoires des Français qui se sont distingués dans les arts libéraux*, orateurs, philologues, poètes, musiciens, histoire des spectacles en France; chap. 5, *Histoires des Français qui se sont distingués dans les beaux-arts*, architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, imprimeurs, etc.; chap. 6, *Vies des Dames illustres*,

savantes et autres de France. — Outre ces divisions, on trouve, en appendice, au tome III des *Mémoires sur plusieurs historiens modernes de France;* en appendice au tome IV, une table détaillée des titres de Fontanieu conservés à la Bibliothèque Royale, en 841 portefeuilles; le catalogue d'un recueil d'estampes représentant une suite des événements de l'histoire de France depuis les Gaulois jusqu'au règne de Louis XV inclusivement, recueil précieux formé par M. Fevret de Fontette, et qui est aussi conservé à la Bibliothèque Royale; la table générale d'une autre collection de portraits de rois et de grands personnages, très curieux pour l'histoire des costumes, et conue sous le nom de M. de Gaignières, qui l'avait formée; enfin, une liste alphabétique de portraits des Français illustres. — Viennent ensuite de nombreux suppléments aux tomes I, II, III et IV, et enfin les neuf tables suivantes, qui sont de la plus grande utilité pour l'étude : 1°. table générale des matières selon l'ordre qu'elles ont dans les quatre premiers volumes; 2°. table géographique des provinces, villes, abbayes et autres lieux; 3°. table chronologique des documents; 4°. table alphabétique des chroniques et des histoires générales indiquées dans la table précédente; 5°. table alphabétique des personnes dont il est parlé dans cette bibliographie; 6°. table alphabétique des matières; 7°. table des manuscrits; 8°. table alphabétique des auteurs; 9°. enfin, table alphabétique des anonymes. Après

cette énumération, qui ne peut donner qu'une idée fort imparfaite des immenses ressources fournies à l'étude par la *Bibliothèque historique*, nous devrions peut-être supprimer toute autre indication bibliographique, nous bornant à renvoyer à l'ouvrage de Le Long et de Fontette; mais outre que nous avons à signaler plusieurs recueils de premier ordre, publiés ou continués postérieurement, nous pensons encore être utile en groupant sous un jour nouveau les ouvrages les plus essentiels à l'étude des documents originaux de notre histoire, qui sont en partie perdus, pour ainsi dire, dans ce grand recueil au milieu d'une foule d'autres d'un intérêt tout-à-fait secondaire.

D'ailleurs, les auteurs de la *Bibliothèque historique* n'ayant point dépouillé toutes les grandes collections de documents originaux qui existaient de leur temps au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Royale, dont elles font encore une des principales richesses, non plus que beaucoup d'autres collections de pièces historiques manuscrites existant alors à Paris ou dans les provinces, et qui pour avoir changé de mains n'ont pas toutes été détruites pendant nos orages révolutionnaires, il est utile de rechercher et de consulter les catalogues de ces collections. Dès l'année 1739, Montfaucon avait publié sous le titre de *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, in-folio, 2 vol., un ouvrage qui présentait déjà un tableau précieux des

plus riches collections de manuscrits existant en France au commencement du XVIIIe siècle, surtout dans les établissements religieux. La plupart de ces dépôts ont été dispersés pendant la révolution, mais il n'est pas impossible de retrouver les traces d'une bonne partie d'entre eux, soit au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Royale, soit dans le catalogue général des manuscrits de France et d'une partie de l'Europe, publié en 1830, par M. Gustave Haenel, sous ce titre : *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, Britanniæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur nunc primum editi*; Lipsiæ, 1 vol. in-4° en trois parties.

Les travaux dirigés par les soins de M. Guizot, ministre de l'instruction publique, dans toutes les Bibliothèques et dépôts d'Archives des départements, feront sans nul doute découvrir un très grand nombre de documents qui auront échappé aux recherches rapides du savant professeur allemand, et serviront à rectifier les erreurs inévitables dans un semblable ouvrage entrepris par un voyageur étranger, qui n'en aura pas moins rendu un service réel en groupant ensemble tant d'indications isolées, inconnues ou presque oubliées.

Celui-ci n'ayant pu comprendre dans son travail la Bibliothèque Royale, c'est-à-dire un dépôt plus riche à lui seul que tous les autres réunis, il reste toujours à étudier la plupart des nombreux fonds de documents originaux relatifs à l'histoire de

France qu'on sait y exister, tels que le fonds dit du Roi ou ancien fonds, ceux de Dupuy, Béthune, Brienne, Gaignières, Doat, Louvois, Lamarre, Baluze, de Mesme, Colbert, Cangé, Lancelot, Ducange, Sérilly, Fontanieu, La Vallière, de Camps, et quelques autres moins importants. On ne doit pas y oublier le Cabinet des Chartes, qui contient les nombreux documents rassemblés peu de temps avant la révolution par les soins du ministre M. Bertin, et de l'historiographe M. Moreau, tant en France qu'en Angleterre, où fut envoyé M. de Bréquigny, et à Rome, où M. Laporte du Theil employa plusieurs années à ces recherches (1). On trouve sur la plupart de ces fonds des renseignements dans la Bibliothéque historique, dans la Préface du premier volume du catalogue des ouvrages imprimés de la Bibliothéque Royale, et dans l'histoire de cette bibliothéque, par Le Prince (1782). On peut aussi consulter les inventaires d'une grande partie de ces collections au cabinet des manuscrits; mais l'utilité en est devenue bien plus réelle depuis que leur dépouillement général, auquel on travaille depuis près de deux ans, par suite des recherches ordonnées par M. Guizot, sous la direction de M. Champollion, a permis d'en cataloguer isolé-

(1) Voir sur ce cabinet, qui fait partie de la Bibl. Royale, le Mémoire instructif publié en 1827 par M. Champollion.

ment chacune des pièces, et depuis que les titres des pièces déjà inventoriées au nombre de plus de cent dix mille, sont classés suivant leur ordre chronologique. Il suffit d'avoir eu besoin de faire au département des manuscrits de la Bibliothéque Royale quelques recherches sérieuses pour apprécier l'obligeant empressement et l'instruction profonde des savants auxquels la conservation en est confiée.

Après la Bibliothéque Royale, les *Archives générales du royaume* (1) sont le dépôt le plus riche en documents historiques manuscrits, et où il soit le plus facile d'en rechercher les indications, grâce à l'ordre parfait qu'a su y établir son savant directeur, M. Daunou, grâce aussi à sa bienveillance et à celle de plusieurs personnes instruites, attachées à cet établissement. Les titres originaux y sont distribués en six sections, législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire; il existe des inventaires, catalogues, ou cartes pour chacune d'elles, et l'on sait que le *Trésor des Chartes*, qui forme le principal fonds de la section historique, a été inventorié par Dupuy et Godefroy, dont le travail est fréquemment cité à raison des nombreuses copies manuscrites qui en existent. Les tables également manuscrites des *Registres du parlement* et des

(1) Hôtel Soubise, rue du Chaume; et à la Sainte-Chapelle, au Palais de Justice, pour les Archives judiciaires, dont la garde est confiée à M. Terrasse.

Registres de la Chambre des comptes (dont on connaît aussi plusieurs copies) sont de même fort utiles à consulter, en attendant que ces précieuses collections deviennent, ainsi que les *Registres de la Cour des aides* et ceux de l'*Hôtel-de-Ville de Paris*, l'objet d'un dépouillement semblable à celui que M. Guizot a fait entreprendre des différents manuscrits de la Bibliothèque Royale.

Quelque utile que puisse être pour les recherches historiques l'examen des inventaires de documents manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale, aux Archives du royaume et dans d'autres collections moins importantes ou moins connues et d'un accès moins facile, tels que les archives des différents ministères, et celles des anciens Parlements, des Chambres des comptes, des Mairies des provinces, cette ressource ne peut être néanmoins d'un usage commun et journalier, surtout pour les personnes habituellement éloignées de la Capitale ou des chefs-lieux de départements. Aussi devons-nous signaler plus particulièrement encore un recueil qui offre les indications les plus précieuses sur les titres originaux imprimés, et qui peut être considéré comme le complément indispensable de la Bibliothèque historique pour la partie la plus authentique des sources de notre histoire. Nous voulons parler de la *Table chronologique des Diplômes, Chartes, Titres, Actes imprimés concernant l'Histoire de France*, 4 vol. in-folio. Paris, 1769-1836. Le plan de cette collection fut

dressé dès l'année 1746 par une commission composée de MM. Secousse, Foncemagne et Sainte-Palaye, que le Roi avait chargée de ce travail; mais ce fut M. de Brequigny qui, ayant été désigné pour continuer les recherches, eut aussi l'honneur d'en commencer la publication. Le tome 1er parut en 1769; il contient les titres antérieurs à l'année 1031. Le tome II (1775) s'étend de 1032 à 1136, le tome III, (1783) de 1137 à 1180. Le tome IV était aussi en grande partie imprimé au moment où éclata la révolution, mais l'édition en fut presque entièrement détruite pour le service de l'artillerie, ainsi que plusieurs autres grands ouvrages historiques qui étaient alors sous presse, tels que les trois premiers volumes de la *Collection générale des chartes et diplômes*, le premier volume de la nouvelle édition des *Conciles de France*, le premier volume du *Glossaire de vieux mots français*, par Sainte-Palaye, etc. L'Académie des Inscriptions, qui a contribué à réparer ces pertes en continuant plusieurs des grands Recueils historiques commencés par les Bénédictins, a jugé très utile de compléter la *Table des Diplômes imprimés*, et en a confié le soin à M. Pardessus. La réimpression du tome IV, qui s'étend de 1180 à la fin de l'année 1213, est terminée, et ce volume sera sans nul doute livré au public avant la fin de cette année. Les matériaux des volumes suivants ayant été en grande partie rassemblés par Bréquigny lui-même, leur publication ne subira sans doute pas

les délais qu'exigerait un travail de cette nature, s'il fallait le composer de toutes pièces. Les documents dont les titres sont signalés dans cet ouvrage y sont disposés chronologiquement, et accompagnés d'une analyse aussi succincte que possible, et de l'indication des principaux recueils dans lesquels chaque titre a été publié : des tables nombreuses et faites avec le plus grand soin contribuent encore à en rendre l'usage très facile.

En 1754, à la mort de Secousse, l'abbé de Foy avait entrepris une *Notice des chartes et autres actes relatifs à l'Histoire de France qui se trouvent imprimés dans les ouvrages de diplomatique, etc.* (in-folio), d'après le catalogue qui en avait été préparé pour la Table des diplômes; mais cet ouvrage, dont il n'a paru, en 1765, que le premier vol., comprenant la première et la deuxième race, n'obtint pas, et n'a point acquis depuis, l'approbation des savants.

Un recueil qui, sous plusieurs rapports, offre le même genre d'utilité que la *Table des Diplômes imprimés*, est celui que Géorgisch publia en Allemagne, sous le titre de *Regesta chronologico-diplomatica rerum præcipuè germanicarum*. (Francf. et eips., 1740, 1744, in-folio, 4 vol.) Il comprend des tes de diplômes disposées aussi chronologiquement puis l'an 314 jusqu'en 1730; Brequigny n'ayant eu ce recueil qu'une connaissance assez tardive, n'a en faire usage pour ses premiers volumes; il est c encore utile à consulter, quoique moins com-

plet pour les plus anciennes périodes, d'autant mieux qu'il s'étend jusqu'à une époque plus récente que la Table des diplômes.

L'Allemagne a vu paraître dans ces dernières années un nouveau recueil de titres de chartes, qui se rattache à la grande collection des *Monumenta Germaniæ historica*; ce sont les *Regesta chronologico-diplomatica Regum atque imperatorum romanorum indè à Conrado* I, *usque ad Henricum* VII (911-1313), par M. Boehmer, Francf., 1831, in-4°, tome 1er, dans lequel se trouve l'indication de 5421 diplômes imprimés ou manuscrits, dont plusieurs concernent notre histoire (1). Deux autres volumes ont été publiés depuis, l'un par M. Chmel, en 1834, l'autre par M. Guillaume de Raumer, en 1836, mais ceux-ci intéressent presque exclusivement l'Allemagne, ainsi que beaucoup d'autres catalogues de pièces diplomatiques commencés antérieurement et dont la publication se continue.

Nous pourrions signaler d'autres catalogues de documents historiques relatifs plus ou moins directement à la France, tels que le *Catalogue de rolles gascons, normands et français, conservés dans les Archives de la cour de Londres*, par M. Carte

---

(1) M. Boehmer doit avoir aussi publié deux *Regesta Karolorum*, et une liste chronologique des lois impériales de l'Allemagne, de 900 à 1400; mais nous ne connaissons pas ces deux ouvrages.

(1743, in-folio, 2 vol.), et de nombreux catalogues imprimés des manuscrits des plus célèbres Bibliothéques de l'Europe, qui n'ont point été comprises dans le recueil de M. Haenel. Mais nous ne nous sommes que trop arrêté sur ces premières ressources pour l'étude de l'histoire de France (1).

Après avoir indiqué les recueils de titres, de documents et d'ouvrages historiques, nous devons signaler les moyens de les consulter avec fruit; on sent d'abord le besoin de notices biographiques et bibliographiques sur les historiens originaux. Ces notices, on les trouve, en partie assez exactes et assez complètes, dans la Bibliothéque latine du moyen âge de Fabricius :

Alb. Fabricii *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, cum supplemento Christ. Schoettgenii, edit. prima italica, à P. J. D. Mansi, è manuscriptis editisque codicibus correcta, illustrata, aucta.*

(1) Nous devons signaler cependant comme propre à faire apprécier et utiliser les documents originaux de toute nature concernant l'histoire des Français des différents états, et à contribuer à leur conservation, le dernier ouvrage de M. Alexis Monteil, intitulé : *Traité des Matériaux manuscrits de divers genres d'histoires*; 2 vol. in-8°. *Paris*, 1835. — On trouve des renseignements utiles sur les ouvrages relatifs à l'histoire de France, publiés depuis la révolution, dans *la France littéraire* de M. Quérard, dans le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, 2e édit., et suppl., ainsi que dans les tables de l'excellent *Journal de la Librairie*.

(*Patavii*, 1754, in-4°, tom. I-VI. La première édition date de 1734.)

Ce Dictionnaire biographique et bibliographique des écrivains latins du moyen âge, distribué par ordre alphabétique d'auteurs, est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'études historiques ou littéraires. Il serait plus utile encore s'il comprenait aussi les auteurs, et particulièrement les historiens qui ont écrit en français jusqu'à la fin du XVIe siècle. Malheureusement ce dernier travail n'a point été fait d'ensemble, et les notices qu'on désirerait trouver réunies sont disséminées, soit en tête des différentes éditions de ces historiens, soit dans les collections littéraires périodiques, publiées depuis la fin du XVIe siècle, soit dans la grande et excellente *Histoire littéraire de la France*.

Ce dernier ouvrage, commencé par les Bénédictins en 1733, poursuivi par eux (par D. Rivet, pour les tomes I à IX; par D. Clémencet et D. Clément pour les tomes X, XI et XII) jusqu'en 1763, et continué depuis par l'Académie des Inscriptions, est parvenu au tome XIX, qui n'atteint pas encore l'année 1300. Les ouvrages de Vossius, de Struvius, de Meusel, de Lenglet-Dufresnoy, du P. Niceron, offrent aussi sur nos historiens bon nombre de notices biographiques et bibliographiques; le cinquième livre de la Bibliothèque historique en indique plusieurs autres disséminées dans différentes collections, et la Biographie universelle contient quelques notices

succinctes sur les plus célèbres d'entr'eux. Une sorte de biographie qui serait peut-être plus utile encore pour l'étude de nos annales serait celle de tous les personnages qui ont rempli quelque rôle dans l'histoire du moyen âge ; cette biographie est de même presque entièrement à faire.

L'étude des documents originaux est accompagnée de difficultés de plus d'une sorte, que l'érudition française a diminuées par des travaux dignes de la reconnaissance et de l'admiration de toute l'Europe savante. C'est ainsi que la lecture même des manuscrits et l'appréciation de leur degré d'authenticité ont été rendues plus faciles par les deux grands Traités de Diplomatique, celui de Mabillon d'abord (in-fol.), puis celui de D. Toustain et Tassin (6 in-4°).

Voici les titres de ces deux grands ouvrages :

Joh. Mabillon, *de Re Diplomaticâ libri* VI, *in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum, quidquid ad Sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas chronologicas ; quidquid indè ad antiquariam historicam, forensemque disciplinam pertinet, explicatur et illustratur. Accedunt commentarius de antiquis Regum francorum palatiis ; veterum scripturarum varia specimina tabulis* LX *comprehensâ ; nova ducentorum et ampliùs monumentorum collectio* (1681, in-fol.).

Ejusdem supplementum librorum de Re Diplo-

maticâ, in quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsæque regulæ denuò confirmantur, novisque speciminibus et argumentis asseruntur et illustrantur (*Paris*, 1704; in-fol.). Il en existe une édition de 1709 qui présente fort peu de changement, et une autre édition beaucoup plus récente et fort belle, publiée à Naples en 1789.

Nouveau Traité de Diplomatique, où l'on examine les fondements de cet art; on établit des règles sur le discernement des titres, et l'on expose historiquement les caractères des Bulles pontificales et des diplômes donnés en chaque siècle; avec des éclaircissements sur un nombre considérable de points d'histoire, de chronologie, de critique et de discipline, et la réfutation de diverses accusations intentées contre beaucoup d'Archives célèbres, et surtout contre celles des anciennes églises. Par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (DD. Toustain et Tassin. *Paris*, 1750-1765, in-4°, 6 vol.), avec 100 planches, très chargées d'un nombre infini de détails paléographiques.

Le Traité de Mabillon, qu'on s'accorde à regarder comme bien plus commode que la nouvelle Diplomatique, est divisé en six Livres : le premier est consacré à l'examen de l'antiquité, de la matière et de l'écriture des diplômes; le second, aux caractères du style, des subscriptions, des sceaux et des notes chronologiques; le troisième, à combattre certaines objections contre l'authenticité des chartes; le qua-

trième (par D. Germain) comprend la description de 163 palais et métairies de rois de France de la première et de la seconde race, dont il est fait mention dans les diplômes royaux; le cinquième et le sixième présentent le texte, l'explication des *specimen* d'anciennes écritures, et particulièrement d'une série très précieuse de diplômes de nos rois, depuis Dagobert Ier jusqu'à Saint-Louis; on 68 Pl. représentant des *fac simile* de ces chartes et des dessins de sceaux; plusieurs autres chartes de la première race sont figurées dans le supplément.

Les règles posées dans la Diplomatique de Mabillon ayant été vivement attaquées par les jésuites, qui en faisaient une sorte de querelle de corporation, elles furent défendues avec un grand avantage de logique et de modération par Mabillon lui-même, par D. Ruinart, D. Coutant, Maffei, Fontanini, de La Croze, et par d'autres érudits des plus célèbres au commencement du XVIIIe siècle. Cette guerre diplomatique durait encore, ou plutôt fut ranimée en 1742 par une attaque violente dirigée contre les titres de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen; la défense de ces titres fut la première occasion du Nouveau traité de Diplomatique que publia en français la congrégation de Saint-Maur.

On a reproché avec raison à ce dernier ouvrage d'être trop souvent devenu une arène de polémique, et de s'être parfois écarté de l'esprit de critique sage et modérée, dont Mabillon avait donné l'exemple;

on lui a aussi reproché des longueurs et l'examen de questions un peu trop étrangères à la diplomatique pratique, telles que la discussion des alphabets de tous les peuples anciens, etc.

Néanmoins l'étude de cet important ouvrage ne peut être qu'extrêmement utile, surtout après une première lecture de Mabillon, dont les règles plus sévères y sont appliquées et développées. On en peut juger par l'énumération suivante des matières qui y sont traitées. La première partie comprend un examen des principes fondamentaux de la Diplomatique et de la valeur des titres d'archives; la deuxième, consacrée à l'étude des caractères extrinsèques des diplômes occupe seule la plus grande partie des tomes II, III et IV; la troisième traite des caractères intrinsèques des anciens diplômes, tels que le style, l'orthographe, les formules, les dates, les signatures; la quatrième, des caractères généraux et particuliers des lettres et bulles des papes; la cinquième, des formules et usages observés dans les lettres et les actes donnés en chaque siècle par les évêques, les abbés et les communautés ecclésiastiques séculières et régulières; la sixième, des caractères des diplômes des empereurs, rois, seigneurs, magistrats et autres laïcs; la septième offre l'examen des artifices des faussaires dans chaque siècle; la huitième enfin résume, en quelque sorte, en une méthode pratique, les règles propres à faire discerner les vrais et les faux titres.

Les deux grands Traités de Diplomatique n'étant à la portée que d'un petit nombre de lecteurs, on peut recourir à l'abrégé qui en fut publié, sous forme de *Dictionnaire*, par dom de Vaines (2 vol. in-8°. *Paris*, 1774). Il existe plusieurs autres traités de Diplomatique publiés depuis un siècle, en Italie, en Allemagne, en Angleterre; celui de Gatterer, professeur à Goettingue, dont le 1er vol. (in-4°) parut en 1765, sous le titre d'*Elementa artis diplomaticæ univers.*, se distingue par la méthode et la précision. Les travaux de Marini, publiés en Italie sur les plus anciens diplômes, ont aussi un très grand mérite; il a paru depuis peu d'années à Londres, en 1 vol. in-4°, un recueil de *specimen* palæographiques d'une admirable exécution, par Thomas Astle. En 1835, il a été publié à Évreux, par M. Chassant, un petit recueil in-12 de *fac simile* d'anciennes écritures, qui peut être assez utile pour familiariser à une première lecture. Mais bientôt nous aurons en France un nouveau Manuel de Diplomatique, dont la composition a été confiée par M. Guizot à M. Natalis de Wailly, employé aux Archives du royaume, et qui paraît avoir été rédigé avec conscience et savoir. On sait en outre que l'institution de l'École des Chartes, qui ne date que de quelques années, offre les plus grandes ressources aux jeunes gens qui veulent étudier à fond la Diplomatique.

Après la difficulté de la lecture matérielle des

documents historiques manuscrits, s'en présente une autre applicable aux ouvrages imprimés, aussi bien qu'aux manuscrits, et qui résulte du langage même employé, soit dans la basse latinité, soit dans les anciens dialectes romans, origines de nos langues modernes. A la difficulté des textes latins barbares, Ducange a pourvu, par son Glossaire pour l'étude des écrivains de la basse latinité : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, edit. nov., locupletior et auctior operâ et studio monachorum, ord. S. Bened.* (1733-1736, 6 vol. in-fol. La 1re édit. est de 1678, in-fol., 3 vol.); monument admirable qui suffirait pour illustrer à jamais le nom de son auteur, et dans lequel apparaît, éclairé par des milliers de textes originaux, le moyen âge tout entier avec ses usages, ses lois et ses croyances, en même temps que s'y montrent évidemment les plus anciennes origines de notre langue. Les bénédictins, après avoir augmenté le premier ouvrage de Ducange, en ont fait un supplément qui exigerait lui-même aujourd'hui des suppléments nouveaux : *Glossarium novum ad scriptores medii ævi cùm Latinos tùm Gallicos, seu supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem.... Collegit. D. Carpentier* (1766, 4 vol. in-fol.).

Le célèbre philologue allemand Adelung a publié un abrégé de ces Glossaires, dont l'usage est très commode (*Glossarium manuale, etc.*, Hal., 1772, et seq. in-8°, 6 vol.). Walchter, en 1737; Haltaus,

en 1758; Scherzius, en 1781 et 1784, ont aussi publié des Glossaires pour la lecture des historiens de l'Allemagne pendant le moyen âge. Ducange, lui-même, est auteur d'un Glossaire grec propre à faciliter l'étude des écrivains byzantins, qui se rattachent à notre histoire pour l'époque des croisades (1688, in-fol., 2 vol.).

La langue des plus anciens historiens français, celle des poètes et des romanciers, offre souvent plus de difficultés que le latin barbare des chroniques et des chartes. Aussi la plupart des éditeurs ont-ils ajouté aux textes des Glossaires d'anciens mots français. D. Carpentier avait même consacré le tome IV de son Supplément en partie à la langue française. MM. de Sainte-Palaye, Barbazan et Mouchet, continuèrent ce même genre de recherches, et recueillirent un nombre fort considérable de matériaux qui, suivant le projet publié en 1756, devaient former quatre ou cinq volumes in-folio, et qui commençaient à être mis en œuvre par l'impression d'une partie du premier volume, quand la révolution éclata et interrompit cette entreprise littéraire et tant d'autres. Les matériaux qui devaient servir à la confection de ce Glossaire de la langue romane sont conservés, en une soixantaine de vol. in-fol. mss., à la Bibliothèque Royale, où ils ont pu déjà être utiles pour la publication d'un ouvrage de même genre, mais bien moins étendu, le Glossaire de M. de Roquefort. En effet, cet écrivain, qui a

été détourné trop tôt de ses études sur la littérature du moyen âge, publia en 1808, sous le titre suivant, un ouvrage qui est encore aujourd'hui indispensable, quoique fort incomplet :

Glossaire de la Langue Romane, rédigé d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre; contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe *et* XVIe *siècles, avec de nombreux exemples puisés dans les mêmes sources, et précédé d'un Discours sur l'origine, les progrès et la variation de la langue française.* (*Paris*, Warée, 1808, 2 vol. in-8°, XXXII, 772 p. et 780 p., et avec Supplément, 1820, 1 vol. in-8°.)

Les patois des différentes provinces de France qui subsistent encore comme autant de témoins vivants des anciens dialectes de la langue romane, ont été aussi l'objet de Glossaires qu'il n'est pas sans intérêt et sans utilité de consulter sous plusieurs points de vue historiques, tels que les origines diverses des populations, leurs mélanges ou leur isolement pendant le moyen âge. C'est ainsi qu'on peut recourir, mais avec une grande circonspection, pour la langue primitive d'une partie de la Gaule, au Dictionnaire français-breton du P. Grégoire de Rostrenen (1732, in-4°; 1836, 2 vol. in-8°); au Dictionnaire de la langue bretonne, par D. Le Pelletier (1752, in-fol.); au Dictionnaire de la langue

celto-bretonne, de M. Legonidec (1831, in-8°) (1); et pour d'autres dialectes, au Dictionnaire languedocien de Sauvages (in-8°, 1756 et 1821); au Vocabulaire occitanien de M. de Rochegude (in-8°, 1819); au Dictionnaire du patois limousin, par Beronie et Vialle (in-4°, 1823); au Dictionnaire rouchi-français, par Hécart (in-8°, 1826 et 1833), et à plusieurs autres Vocabulaires moins étendus insérés dans des histoires locales ou dans les Mémoires de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France.

Je ne puis terminer ces renseignements superficiels sur les sources de notre ancien langage sans rappeler des travaux qui résument en quelque sorte tous les autres par leur étendue, leur profondeur, leur maturité : on a déjà nommé les savants écrits de M. Raynouard, dont l'ensemble forme le cours le plus complet de l'histoire de l'ancienne langue romane, restituée avec toutes ses règles, surtout pour les dialectes méridionaux ou de la langue d'oc. En effet, sa *Grammaire romane*, son *Choix de poésies originales des Troubadours* (1816 et années suivantes, in-8°, 5 vol.), son *Nouveaux choix* des mêmes poésies, dont le tome II, qui commence un grand *Lexique roman*, a été récemment livré à l'im-

(1) Il a été publié en Angleterre des travaux plus importants, et généralement moins systématiques, sur les anciennes langues gallique et gaëlique, qui touchent par tant d'affinités à la langue bretonne.

patience du public éclairé, forment un ensemble inappréciable que compléteraient, s'ils étaient groupés en un seul corps, les nombreux articles insérés par M. Raynouard depuis plus de vingt années dans le *Journal des Savants*, sur toutes les questions de la littérature du moyen âge. Mais nous n'avons point à nous occuper ici de notre ancienne littérature en elle-même, nous n'avons dû en indiquer que quelques contacts avec l'histoire. C'est sous ce point de vue seulement que nous devons encore signaler l'ouvrage de feu M. l'abbé de La Rue sur les *Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands* (Caen, 1833, 3 vol. in-8°), travail dans lequel sont, il est vrai, développées beaucoup d'idées trop exclusives sans doute et arrêtées de longue date, mais qui n'en offre pas moins des renseignements fort curieux sur les poètes du nord, rivaux des poètes du midi (1).

Il ne suffit pas de pouvoir lire le corps et comprendre la langue des écrits historiques du moyen

---

(1) On connaît, sur les vicissitudes et sur les anciens monuments de la langue française, les écrits de Pasquier, Fauchet, Borel, Ménage, Lacombe, Lebeuf, Bonami, Lévesque de La Ravallière, Sainte-Palaye, Barbazan, Foncemagne, Le Grand-d'Aussy, et les travaux plus récents de MM. Méon, Roquefort, de Rochegude, Sismondi, Fauriel, Villemain, Auguis, de Monmerqué, P. Paris, Robert, Crapelet, Chabailles, Fr. Michel, le Roux de Lincy, Jubinal, et d'autres qui s'occupent des mêmes recherches.

âge ; on serait trop souvent encore arrêté par des difficultés de géographie, de chronologie, de généalogie, et par le besoin d'une connaissance assez exacte du blason, de la numismatique, et de quelques-uns des monuments figurés les plus caractéristiques du moyen âge.

Pour répondre aux difficultés *géographiques* on peut surtout recourir aux ouvrages suivants de d'Anville, de dom Martin, d'Hadrien de Valois et du père Labbe.

Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments romains, par d'Anville (*Paris*, 1760, in-4°, 1 vol. avec une carte). Cet ouvrage important pour l'histoire et l'archéologie est distribué par ordre alphabétique, et entièrement borné à la période romaine. — On trouve dans l'*Histoire des Gaulois*, par D. Martin (1780, in-4°; t. II, p. 27 à 422), un Dictionnaire topographique des Gaules, utile à consulter pour les périodes gauloise et gallo-romaine.

Un autre ouvrage de d'Anville sur les *États modernes qui se sont formés après la chute de l'empire romain en Occident* (1771, in-4°), offre de précieuses indications pour les premiers temps de la domination des Francs et autres peuples barbares dans la Gaule. Mais le meilleur ouvrage que nous possédions sur la géographie de la Gaule et de la France pendant le moyen âge est celui que Hadrien de Valois a publié sous ce titre :

Notitia Galliarum ordine litterarum digesta,

in quâ situs, gentes, oppida, portus, castella, vici, montes, sylvæ, maria, etc., Galliæ illustrantur; locorum antiquitates, varia eorum nomina, vetera ac nova, episcoporum ac monasteriorum origines, aliaque ad historiam francicam pertinentia notantur et explicantur; Paris, 1675, in-folio. Les descriptions historiques et géographiques de la France, par l'abbé Expilly, par Dufour de Longuerue, Piganiol de La Force, Boulainvilliers, Dulaure, ne peuvent, en aucune façon, satisfaire au vide que nous signalons (1).

Le P. Labbe, dans son *Prodromus historiæ sacræ* (in-fol., 1646), a inséré une liste trop abrégée, qui mériterait d'être complétée et réimprimée à part; elle porte ce titre, qui en indique suffisamment l'objet: *Syllabus pagorum, comitatuum, vicariarum ac simi-*

(1) Il existe plusieurs Atlas historico-géographiques de la France, soit pour l'intelligence de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, soit pour l'*Histoire de France* de Velly et Villaret (1764-5, in-4°, 60 feuilles). La *Collection des Historiens de France* et le *Gallia christiana* contiennent aussi plusieurs Cartes du pays, soit à différentes époques historiques, soit sous le point de vue des divisions politiques et ecclésiastiques. On connaît l'*Atlas géograph., histor., polit. et administr. de la France*, par Brué (1820-28, grand in-fol., 24 cartes). L'*Atlas historique des États européens*, de MM. Kruse, dont il a été donné une édition franç. en 1835 par MM. Lebas et Ansart, peut être aussi fort utile à consulter, de préférence même au grand *Atlas de Lesage*.

licet in unaquâque Franco-Galliæ diœcesi minorum regionum, quæ legentibus francicæ historiæ scriptores, et prisca Regum nostrorum, principum, episcoporum, abbatum, aliorumque diplomata, donationes, præcepta, capitularia, etc., percurrentibus, haud leve interdùm negotium facessere solent.

Un Dictionnaire géographico-historique de la France du moyen âge est donc encore à faire ; les Notices de d'Anville, d'Hadrien de Valois et du P. Labbe, pourraient en être la base. Les travaux actuels de la grande Carte de France, appliqués déjà à des recherches archéologiques, en fourniraient une occasion favorable, que l'administration supérieure s'empressera sans doute de saisir ; les travaux approfondis de quelques membres de l'Académie des Inscriptions sur la géographie de la France au moyen âge trouveraient dans un semblable travail une heureuse application.

Pour l'examen des questions de *Chronologie* on peut d'abord recourir aux *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy (1778), et bien mieux encore à la grande édition de l'*Art de vérifier les Dates*, publiée de 1783 à 1792, par D. Clément, sous ce titre : l'*Art de vérifier les Dates des faits historiques des Chartes, des Chroniques et autres anciens monuments, depuis la naissance de Jésus-Christ ; par le moyen d'une Table chronologique* (où l'on trouve les ères des différentes na

tions....), *avec deux calendriers perpétuels et la chronologie historique des conciles, des papes, des empereurs romains, grecs; des califes, des rois des Perses, des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards; des princes d'Antioche (et autres princes chrétiens d'Orient); des grands-maîtres de Malte et du Temple, de l'ordre Teutonique; des empereurs français, allemands.....; des rois de France, des grands vassaux de cette couronne, des souverains des autres contrées de l'Europe, etc.*, 3e édit., 3 vol. in-fol. formant plus de 3000 pages. La première édition de cet ouvrage avait été préparée par D. Maur d'Antine, qui mourut avant de l'avoir terminée; deux de ses confrères, D. Ursin Durand et D. Clémencet l'achevèrent et la publièrent vers 1750, en un seul volume in-4°. La congrégation de Saint-Maur chargea bientôt un autre de ses membres, D. Clément, de compléter et de perfectionner cet utile ouvrage, mission dont il s'acquitta avec succès, en faisant paraître en 1770 une 2e édition fort augmentée (1 vol. in-folio), et enfin, en 1783, le premier volume d'une 3e, à laquelle il avait consacré treize années de veilles (1).

(1) Il a été publié dans ces dernières années, par les soins de M. de Courcelles et de M. le marquis de Fortia d'Urban, une nouvelle édition de l'*Art de vérifier les Dates*, avec une continuation depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours. Cette édition contient en outre une partie relative aux événements antérieurs à l'ère chrétienne.

Il serait surabondant d'appuyer sur l'importance et le mérite d'un ouvrage, indispensable non seulement aux érudits, mais aux publicistes, aux jurisconsultes, et dans lequel on trouve la solution de milliers de difficultés chronologiques, dont une seule nécessiterait des recherches longues et laborieuses. L'indication qu'on y trouve aussi des premières et dernières années des règnes et des gouvernements non seulement des rois, mais de la plupart des grands vassaux, est fort utile pour fixer la date d'une foule de chartes qui n'en ont point d'autre que des indications de cette nature. On trouve aussi des ressources, mais incomplètes, sur ce dernier objet, dans l'*Abrégé chronologique des grands fiefs de France*, par Brunet (1 vol. in-8°, 1759).

L'histoire *généalogique* des familles nobles a été l'objet d'un si grand nombre de travaux de toute nature que ne pouvant ici les énumérer, nous nous bornons aux grands recueils suivants, qui peuvent tenir lieu de presque tous les autres pour l'usage auquel nous les appliquons, qui est de faciliter l'étude des sources originales de notre histoire. Le premier de ces ouvrages est celui que les célèbres généalogistes de la maison du Roi, MM. d'Hozier père et fils, ont publié sous le titre d'*Armorial général de la France, ou Registres de la noblesse de France*; Paris, 1738-1768, 10 vol. in-fol., en 6 registres. La Bibliothéque Royale est elle-même extrê-

mement riche en recueils de pièces généalogiques concernant principalement les familles de France.

On peut encore consulter le *Dictionnaire généalogique, chronologique et historique des premières maisons de France et d'Europe*, par La Chesnaye-des-Bois (1757-1765, in-8°, 7 vol., ou la 2e édition de 1770-1778, in-4°, 12 vol.), ainsi que les ouvrages plus récents de M. de Courcelles (*Histoire généalogique des Pairs de France*, 1822-1831, in-4°, tom. I à XI) et de M. de Saint-Allais (*Annuaire historique, généalogique et héraldique de l'ancienne noblesse de France*); derniers échos pour ainsi dire d'une science et d'habitudes qu'on s'efforcerait en vain de reconstituer pour d'autres intérêts que ceux de l'histoire. Mais le recueil sans contredit le plus précieux pour la solution de difficultés *généalogiques*, est l'ouvrage suivant, si connu sous le nom du P. Anselme :

Histoire généalogique et chronologique de la royale maison de France, des Pairs, grands-officiers de la couronne et de la maison du Roi, et des anciens barons du royaume, avec les qualités, l'origine et le progrès de leurs familles; le tout dressé sur les titres originaux, registres des Chartes du Roi, du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Châtelet de Paris; cartulaires de l'Église; manuscrits et mémoires qui sont dans la Bibliothèque du Roi et autres; par le P. Anselme (de la Vierge Marie), augustin déchaussé; continuée par M. Du

Fourny; 3e édition, revue, corrigée et augmentée par les soins du P. Ange de Sainte-Rosalie (Fr. Raffard) et du P. Simplicien, augustins déchaussés; Paris, 1726-1733, in-fol. 9 vol.

Les matières contenues dans cette 3e édition sont distribuées dans l'ordre suivant :

Tome Ier, maison royale de France; tomes II, III, IV et V, les douze anciennes pairies et la suite des Pairs de France; tome VI et VII, les sénéchaux, connestables, chanceliers, maréchaux de France, amiraux et autres officiers de mer; tome VIII, grands maîtres de l'artillerie et des armées de terre; grands aumôniers, grands officiers de la maison du Roi; grands maîtres des eaux et forêts de France; tome IX, statuts et liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Ce volume est terminé par quelques additions et plusieurs bonnes tables.

Le P. Alexis devait continuer cet ouvrage et publier deux volumes de supplément, sans qu'il y fût encore question des Barons du royaume, nous n'avons pu vérifier si cette suite avait *été* en effet imprimée.

Le *Gallia christiana*, dont nous parlerons plus loin pour les documents originaux qu'il renferme, est le recueil le plus utile pour l'histoire de la *féodalité ecclésiastique*, c'est-à-dire la succession des évêques, des abbés et autres chefs ou agents du pouvoir religieux en France.

Il existe plusieurs traités de l'art héraldique,

tels que ceux de Geliot, d'André de La Roque, de Wilson, de La Colombière, du P. Menestrier, etc.; ils sont trop connus et trop peu importants pour qu'il soit nécessaire de les signaler avec plus de détails. Les sceaux ne sont pas moins utiles pour reconnaître les signataires de diplômes, les fondateurs des édifices religieux, etc., que pour l'histoire des arts; on en trouve un très grand nombre de figurés dans les deux grands traités de Diplomatique, dans les histoires généalogiques des familles nobles, dans les grandes histoires des provinces par les bénédictins, et dans les histoires d'abbayes. En 1835, il a été publié à Caen, sous les auspices de la Société des Antiquaires de cette ville, à la suite d'un catalogue raisonné des principaux dépôts d'archives de la Basse-Normandie, par M. Lechaudé d'Anisy, une collection faite avec un très grand soin de nombreux dessins de sceaux des principales familles et des établissements religieux de Normandie (2 vol. in-8° et atlas in-4°, représentant près de 500 sceaux); enfin un recueil également récent (1835), le *Trésor de Glyptique*, a spécialement consacré une de ses sections aux sceaux des rois et reines de France. Il a été publié en Allemagne, en Angleterre et en Italie, plusieurs collections très riches et très intéressantes de sceaux du moyen âge.

La *numismatique* française fournit aussi de précieux secours à l'histoire, et à ce titre nous devons

à signaler ici les traités les plus usuels. Le nombre n est si peu considérable que nous pouvons presque e rien omettre de ceux qui ont été publiés en France.

Figures des Monnoyes de France, publiées par .-B. Haultin; Paris, 1619, in-4°. — Ouvrage rès rare qui ne consiste qu'en une série de Planches xécutées avec une grande fidélité : comprenant les ionnaies frappées en France depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Henri II, t qui n'ont point été accompagnées, comme elles evaient l'être, par un texte explicatif.

Antiquariæ supellectilis portiuncula, etc., par 'aul Patin (Pl. in-4°, 1610). On trouve dans ce petit raité de nombreux dessins assez fidèles de monnaies auloises et de celles des rois de la première et en lus grand nombre de la deuxième race.

Recherches curieuses des Monnoyes de France, epuis le commencement de la Monarchie, avec des bservations, des preuves et les figures des monoyes, par Claude Bouteroue; Paris, 1666, in-folio, ome Ier. — Cet ouvrage, fort savant et très recherhé quoique incomplet, comprend, outre une inroduction, les dessins et la description des monaies gauloises, gallo-romaines et des tiers de sol 'or des rois francs de la première race. L'auteur vait annoncé trois autres volumes qui devaient ontenir les monnaies de la seconde et de la troiième race, celles des prélats, barons, communautés, avec lois et réglements relatifs à leur fabri-

cation. Il paraît qu'il en a laissé les manuscrits prêts à être publiés, et que Le Blanc, auteur de l'ouvrage ci-après indiqué, les reçut en communication et les utilisa dans son travail, ce qu'il avoue indirectement.

Ducange, au mot *Moneta* de son Glossaire de la basse latinité, article fort savant, accompagné de plusieurs planches de monnaies royales de la troisième race, et de monnaies baroniales.

Tables contenant, année par année, les prix du marc d'or et d'argent en œuvre et en billon, publiées dans les préfaces du *Recueil des Ordonnances* de la troisième race.

Traité historique des monnoies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, par Le Blanc, in-4°, 1690; et *Amsterdam*, 1692, avec de nombreuses figures gravées. Il faut y joindre une *Dissertation* du même auteur sur quelques monnaies de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, de Lothaire et de leurs successeurs, frappées dans Rome; in-4°, 1689.

Quoique le traité de Le Blanc, soigneusement rédigé d'après des documents authentiques et des textes originaux, et méthodiquement distribué par ordre chronologique, pèche en général par un défaut de vérité dans la représentation des monnaies, et quoiqu'on remarque chaque jour qu'il a besoin d'être augmenté et peut-être même refait, cependant c'est encore l'ouvrage le plus utile et le plus complet sur les monnaies royales de France, et il est de plus en

plus recherché. Son auteur avait préparé, ainsi que Bouteroue, une seconde partie consacrée aux monnaies des évêques et des barons; mais elle n'a point vu le jour, et ce sujet a été traité plus tard sous le titre suivant : *Traité des monnoies des Barons, ou représentation et explication de toutes les monnoies d'or, d'argent, de billon et de cuivre qu'ont fait frapper les possesseurs de grands fiefs, pairs, évêques, abbés, chapitres, villes et autres seigneurs de France, pour servir de complément aux monuments historiques de la France en général et de chacune de ses provinces en particulier*; par Tobiesen-Duby. *Paris*, 1790, in-4°, 2 vol., 120 Pl.

Du même auteur : *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité gravées dans l'ordre chronologique des événements*. Paris, 1784, in-4°. 27 Pl., plus 4 Pl. de récréations numismatiques. — Quoique l'exécution des planches de ce recueil ne reproduise pas non plus fidèlement la physionomie des monnaies, et quoiqu'on découvre chaque jour des pièces qui n'y ont point été représentées, cependant cet ouvrage restera, comme celui de Le Blanc, utile et même indispensable, jusqu'à ce qu'il ait été remplacé.

Tout récemment, enfin, a été publiée la *Numismatique du moyen âge, considérée sous le rapport du type, jusqu'à l'apparition du gros d'argent*, par M. Lelewel (*Paris*, 1835, 2 vol. in-8°, et atlas in-4°), ouvrage rempli d'une foule de vues neuves

et ingénieuses, et qui paraît être jusqu'à ce jour le traité le plus complet et le plus fidèlement exécuté (1). A ces ouvrages généraux on peut joindre beaucoup de travaux particuliers, publiés depuis vingt-cinq ans, sur les monnaies de villes et de provinces, telles que le bel ouvrage de M. Ainsworth sur les monnaies franco-anglaises de l'Aquitaine, dont on prépare une nouvelle édition française : tels que les Mémoires de M. de Saulcy sur la numismatique de la ville et des évêques de Metz, etc. La création récente d'une *Revue de la Numismatique française*, dont les premiers numéros ont dignement répondu aux promesses faites par les éditeurs MM. Cartier et de La Saussaye, doit donner en France une impulsion de plus en plus favorable à ces sortes de recherches.

Quoique l'étude des grands monuments des arts semble moins étroitement liée, et par suite moins utile à l'étude de l'histoire, néanmoins tous les éléments sociaux étaient dans des relations si intimes pendant le moyen âge qu'on ne tarde pas à s'apercevoir des lumières que cette étude peut faire rejaillir sur l'histoire; aussi croyons-nous devoir signaler plusieurs ouvrages importants sur ce sujet, et d'abord :

Les Monuments de la monarchie françoise qui

---

(1) Il existe un autre traité général de Numismatique du moyen âge, publié en Allemagne par Mader, et qui paraît être fort important ; nous ne le connaissons pas.

comprennent l'Histoire de France, avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées; par D. B. de Montfaucon; Paris, 1729-1733, in-fol., 5 vol. avec Pl. Le tome Ier comprend depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à Philippe Ier; le tome II jusqu'à Saint-Louis; le tome III finit sous Louis XI; le tome IV finit sous François Ier; le tome V s'arrête à Henri IV. Montfaucon avait conçu sur un plan beaucoup plus vaste la publication des monuments de la monarchie, et ces cinq volumes auraient à peine formé le quart de l'ouvrage entier. Quoi qu'il en soit, le texte de ce précieux ouvrage, rédigé en latin et en français, est une véritable histoire de France, éclairée par les monuments figurés. On reproche avec raison aux gravures, très nombreuses, de n'être point une représentation assez fidèle de la physionomie contemporaine des monuments, et de n'offrir presque aucun sentiment d'art. Toutefois ces dessins ont été long-temps les seuls qu'on pût consulter ou citer; ils ont été reproduits dans plusieurs grands ouvrages, tels que le *Trésor des antiquités de la couronne de France* (La Haye, 1745, 2 tomes in-fol. avec 304 Pl.), ainsi que dans la plupart des ouvrages modernes sur les monuments et sur les costumes français au moyen âge (1).

(1) Il faut en excepter la *Collection des Costumes français*, par M. Herbet, composée de 90 Planches, la plupart dessinées d'après les vignettes des manuscrits.

M. Seroux d'Agincourt, dans son magnifique ouvrage intitulé : *Histoire de l'Art par les monuments depuis sa décadence au* VIe *siècle, jusqu'à son rétablissement au* XVIe (Paris, 1811–1823, grand in-fol., 6 vol. comprenant le texte et 325 Pl.), fournit une foule de renseignements précieux sur l'histoire des arts pendant le moyen âge, mais plus particulièrement en Italie.

Plusieurs auteurs, en publiant des séries nouvelles de monuments français inconnus à Montfaucon, ont en quelque sorte continué son ouvrage; c'est ce qu'a fait Millin dans ses *Antiquités nationales, ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire français, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, etc., tirés des abbayes, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux* (Paris, an VI et suiv., in-4°, 5 vol.). — Tels sont aussi la *Description du Musée des Monuments français* (Paris, in-8°, d'abord en 1 seul vol., puis en 8), et l'*Atlas des Monuments des Arts.... de la France* (1828, in-fol., 45 Pl.), par M. Alexandre Lenoir, fondateur de ce Musée, dans lequel il avait réuni avec goût et préservé d'une destruction totale une foule de précieux débris d'anciens édifices religieux. — *Monuments français inédits, pour servir à l'Histoire des arts, des costumes civils et militaires, armes, armures, instruments de musique, meubles de toute espèce; et décorations intérieures et extérieures des maisons,*

par M. Willemin (en 50 livrais. in-folio, comprenant 300 Pl., et terminé en 1834) : tel est le titre d'un autre ouvrage, mieux dessiné que tout ce qui a été fait dans le même genre.

Parmi les autres publications analogues, susceptibles d'être consultées avec fruit, on doit aussi remarquer les *Monuments français classés chronologiquement* par M. le comte Alex. de La Borde (grand in-folio, livr. 1 à 45) ; recueil de magnifiques dessins, la plupart d'édifices de la période gallo-romaine, continué à grands frais, et pour lequel l'auteur n'a rien épargné, de même que pour son voyage en Espagne. Citons encore les *Voyages pittoresques et romantiques en France*, de MM. Ch. Nodier, Cailleux et Taylor, ouvrage d'un grand prix par le fini des dessins (plusieurs vol. in-fol., comprenant les provinces de Normandie, Languedoc, Auvergne, Franche-Comté....) ; et le bel ouvrage de MM. Chapuy et Jolimont sur les *anciennes Cathédrales de France*.

Chaque province offre aussi des illustrations de ses antiquités locales : l'Alsace doit à MM. de Golbery et Schweighäuser la description de ses principaux monuments ; le Languedoc la doit à M. Dumége et aux autres membres de la Société des Antiquaires du Midi ; l'ancien Bourbonnais, à M. Ach. Allier ; le Poitou, à la Société des Antiquaires de l'Ouest ; le Nord, à la Société de la Morinie ; la Normandie, aux

antiquaires anglais (Ducarel, Cotman et autres), qui se sont épris d'un si vif amour pour ce pays, origine de leurs plus nobles ancêtres, ainsi qu'aux membres si dévoués et si actifs de la Société des Antiquaires de Caen, MM. Aug. Le Prévost, de Gerville, Deville, Galeron, Roger, Langlois, Lambert, et autres, et particulièrement à M. de Caumont, dont le *Cours d'Antiquités monumentales*, accompagné de dessins instructifs, quoique plus particulièrement relatif au nord-ouest de la France, offre néanmoins un guide fort utile pour des recherches archéologiques dans les autres contrées.

Les anciennes histoires de provinces, par les bénédictins, contiennent aussi de nombreuses figures de monuments qu'on ne consulte point assez aujourd'hui; on trouve également des dissertations fort instructives sur cet objet dans le vaste et précieux recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, et dans ceux de la Société des Antiquaires de France.

Ces deux recueils, ainsi que le Journal des Savants, les journaux de Trévoux, de Verdun, les *Acta erud. de Leipsick*, et plusieurs recueils allemands plus modernes, offrent aussi les notices les plus intéressantes sur une foule d'autres questions, concernant l'histoire ou les mœurs du moyen âge; Bonamy, Lebeuf, Belley, Dreux du Radier, Sainte-Palaye, Foncemagne, Le Grand-d'Aussy, ont surtout écrit sur ces sujets. M. Leber a recueilli la plus grande

partie de leurs travaux et beaucoup d'autres, dans une collection dont la lecture est aussi intéressante qu'instructive : *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'Histoire de France*, par MM. Leber, Salgues et Cohen (*Paris*, 1826, etc., 14 vol. in-8°; il doit y en avoir 18). Les *Antiquitates Italicæ medii ævi*, de Muratori (6 vol. in-fol., 1738-1742); les Glossaires de Ducange et de Carpentier dont nous avons parlé précédemment; les dissertations de Ducange à la suite de Joinville, les deux ouvrages de D. Martenne, celui *de Antiquis ecclesiæ*, et celui *de Monachorum ritibus*; l'*Histoire des Français des divers États*, par M. Al. Monteil (1828-33, 6 vol. in-8°), sont autant d'ouvrages très propres à éclaircir une foule de traits de mœurs du moyen âge.

II. Collections de documents originaux relatifs a l'histoire de France.

Forcés de nous restreindre aux ouvrages les plus importants, nous omettrons ceux qui ne sont bons à connaître que pour l'histoire de l'érudition, et qui sont devenus inutiles par des publications postérieures : c'est ainsi que nous ne parlerons point des recueils de Pithou et de Marquard Freher, ni de beaucoup d'autres moins généraux encore, et qui ne concernent que quelques époques isolées ou bien seulement certaines provinces et certaines familles.

Le recueil que nous trouvons à signaler le premier, tant à raison de son étendue qu'à cause de son utilité, est celui de Duchesne.

Historiæ Francorum scriptores coætanei, ab ipsius gentis origine ad Philippi IV tempora, seu ad a. 1286; quorum plurimi nunc primùm ex variis codicibus mss. in lucem prodeunt: alii verò auctiores et emendatiores; cum epistolis regum, reginarum, pontificum, ducum, comitum, abbatum, et aliis veteribus rerum francicarum monumentis; operâ ac studio And. Duchesne (et post patrem Franc. Duchesne, Andreæ filii. Paris, 1636, 1641, 1649, in-fol., 5 vol.)

Le tome I (1636) comprend les histoires, annales, et autres documents contemporains, depuis l'origine de la nation jusqu'au roi Pépin; — le tome II (1636) depuis Pépin, père de Charlemagne, jusqu'à Hugues-Capet; — le tome III (1641), revenant en partie sur la même période, embrasse les écrits composés, depuis Charles Martel, père du roi Pépin, jusqu'aux temps de Hugues et de Robert; — le tome IV (1641) publié, ainsi que le précédent, par Duchesne fils, s'étend depuis les rois Hugues et Robert jusqu'à Philippe-Auguste; — le tome V (1649) s'étend depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel.

André Duchesne avait publié en 1633 le plan et la liste des écrits qui devaient composer un grand recueil des historiens de France, beaucoup plus vaste et plus général que les deux collections antérieures,

ou et de Marquard Freher. Ce recueil devait 24 vol., dont 5 seulement ont paru, ou 6 en ant le 1er vol. de la collection des historiens nandie : *Historiæ Normanorum scriptores , res ab illis per Galliam, Angliam, Apu- Capuæ principatum, Siciliam et Orientem explicantes; ab a. Chr.* 838 *ad a.* 1220. *In- unt monasteriorum fundationes variæ, se- scoporum ac abbatum, genealogiæ regum, comitum et nobilium; ex codd. mss., edente Duchesne*, 1619, tom. 1er, in-folio; très rare echerché, surtout par l'Angleterre. La pre- artie de la collection générale, comprenant nes, était destinée aux historiens généraux onarchie et aux documents propres à éclai- uccession chronologique des événements sous des trois races. La deuxième partie, en dix , devait contenir les historiens des églises, astères, des grands fiefs et des provinces. ocuments originaux des 3 premiers vol. de ne ont été entièrement reproduits, souvent en ordre et d'après des textes plus corrects, premiers volumes de la collection de D. Bou- nais plusieurs annales y ont été démembrées oint souvent fatigant pour l'étude, et une partie des pièces contenues dans les tomes IV Duchesne, quoique moins soigneusement re- que celles des volumes précédents, n'a point pris place dans la nouvelle collection. Du-

chesne doit surtout à ce bel ouvrage d'avoir été surnommé le père de notre histoire.

Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores. — Recueil des historiens des Gaules et de la France. par D. Bouquet et ses continuateurs. *Paris*, 1738-1833, in-fol. Tomes 1 à 19.

Cette collection passe à juste titre pour être la plus importante et la plus soigneusement composée qui existe non seulement en France, mais en Europe. Nous ne pourrions rien ajouter à l'estime universelle dont elle jouit; il nous suffira de rappeler que, pour les temps antérieurs au XIIIe siècle, elle présente rapprochés tous les documents originaux de notre histoire, hormis des chartes et ordonnances qui font partie d'autres recueils. Les chroniques, annales et histoires générales comprenant plusieurs siècles, ou même seulement plusieurs règnes, y ont été très souvent scindées par règne; et cette distribution, commode pour des recherches limitées à certaines époques, mais gênante pour des études moins spéciales, a été l'objet du seul reproche de quelque importance qu'on ait fait au recueil de D. Bouquet.

Les bénédictins de Saint-Maur ayant obtenu du chancelier d'Aguesseau d'être les éditeurs de cet immense travail, dont Colbert et Le Tellier avaient déjà tenté d'encourager la publication, les recherches nécessaires pour une si grande entreprise littéraire furent commencées en 1723 par D. Bouquet, spécia-

lement chargé de ce soin par ses supérieurs. En 1738 parut le 1er volume, et les sept autres, jusqu'en 1752, furent également l'œuvre de ce savant et laborieux bénédictin. Les tomes IX à XI, rédigés par DD. Haudiquier, Poirier, Housseau et Précieux, furent publiés dans l'intervalle de 1757 à 1767 : ce sont ceux dont on est généralement le moins satisfait. D. Clément et quelques-uns de ses confrères travaillèrent aux tomes XII et XIII, qui parurent en 1781 et 1786. La révolution interrompit l'ouvrage; et la classe d'histoire de l'Institut, en le continuant, fut heureuse d'en confier le soin à un des derniers bénédictins, D. Brial, qui avait été adjoint à D. Clément pour le XIIIe volume; dès l'année 1796 il se remit à l'œuvre, si toutefois il avait interrompu ses paisibles travaux pendant nos orages révolutionnaires. Depuis 1806 jusqu'en 1822, D. Brial publia seul les tomes XIV à XVIII, et lorsqu'il mourut en 1828, les matériaux du tome XIX étaient en grande partie rassemblés, revus et commentés par lui. Ce tome a été publié en 1833 par les soins de MM. Daunou et Naudet, que l'Académie des Inscriptions a chargés de poursuivre ce bel ouvrage, et qui sont les dignes continuateurs des bénédictins.

La collection entière, jusqu'au tome XIX, est partagée en huit séries : la première, comprise dans le tome Ier, se compose des anciens monuments de l'histoire des Gaules avant Clovis; la deuxième, qui forme les tomes II, III et IV, correspond à la dynastie

mérovingienne. Au lieu de rassembler de même en un seul corps les monuments de la 2e race, D. Bouquet préféra, sans doute à tort, partager la période carlovingienne en quatre nouvelles séries, savoir : Pépin et Charlemagne (752-814), dont les actes remplissent le tome v; Louis-le-Débonnaire, auquel est consacré le tome vi; Charles-le-Chauve (840-877), auquel se rapporte le tome vii, et enfin Louis-le-Bègue et ses successeurs, jusqu'en 987, dans les tomes viii et ix. Une septième série, qui occupe les tomes x et xi, comprend les documents relatifs aux trois premiers rois capétiens Hugues, Robert et Henri; le règne de Philippe Ier, Louis VI et Louis VII (1060-1180) occupe les tomes xii à xvi, et forme une huitième série. Avec le tome xvii commence une neuvième série correspondant aux deux règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII (1180-1226), qui embrassent aussi les tomes xviii et xix. Les nouveaux éditeurs commencent donc, avec le tome xx actuellement sous presse, une dixième série, qui s'étendra depuis l'avénement de Saint-Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois (1226-1328). Elle devra comprendre cinq à six volumes, et ne paraît pas devoir être terminée avant vingt ans. La fin de l'ouvrage, en supposant, comme on l'avait projeté primitivement, qu'il doive s'arrêter au règne de François Ier, se partagerait seulement, suivant l'avis de MM. Daunou et Naudet, en deux dernières sections : l'une, pour les quatre règnes de Philippe VI,

de Jean, de Charles V et de Charles VI (1328-1422); l'autre, pour les règnes de Charles VII, Charles VIII et Louis XII (1422-1515). — Des notes et notices historiques, chronologiques et biographiques, des résumés chronologiques, d'excellentes préfaces dans lesquelles sont généralement discutées d'importantes questions d'histoire, des tables étendues et soigneusement rédigées dans les treize premiers volumes, se joignent à l'exactitude des textes pour donner le plus grand prix à cette collection.

Un appendice jusqu'ici indispensable à la collection des Historiens de France est l'ouvrage suivant, du célèbre J. Bongars : *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolimitani historia, variis sed illius ævi scriptoribus litteris commendata.* Hanovr., 1611, in-f., 2 vol.

Cette collection contient les textes originaux latins des historiens Tudebode, Robert le moine, Balderic évêque de Dol, Raymond d'Agille, Albert d'Aix, Foulcher de Chartres, Gaultier le chancelier, Guibert VIII, abbé de Nogent, plusieurs anonymes, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Olivier l'Escolâtre de Cologne, enfin l'écrit plus moderne de Marin Sanuto, connu sous le nom de *Liber secretorum fidelium crucis*, et un projet de la délivrance de la Terre-Sainte écrit au XIIIe siècle (1).

(1) Les plus importantes de ces chroniques sont traduites en français dans la collection de M. Guizot, tom. XIV à XXIV.

L'Académie des Inscriptions ayant décidé la publication d'une *Collection générale des historiens des Croisades*, partagée en trois séries, sources latines, sources grecques, chroniques orientales, arabes ou persanes, l'ouvrage de Bongars y devra être refondu. M. Michaud, dans sa *Bibliographie des Croisades* (4 vol. in-8°, 1829), a réuni des analyses très détaillées d'un grand nombre de documents originaux concernant cette portion de l'histoire du moyen âge, et que n'avait point connus Bongars; la partie des sources arabes de cette bibliographie, la plus neuve et peut-être la plus curieuse, est due à M. Reinaud. Les documents de source grecque, relatifs aux Croisades, sont disséminés dans la grande collection des auteurs byzantins, édition du Louvre (1646 et années suiv., in-fol., 36 vol.), ou dans l'édition plus moderne et plus complète de Niébuhr (*Bonn*, 1828 et années suiv., in-8°) (1).

Avant de parler d'autres recueils publiés en France, nous devons en mentionner un qui, quoique moderne comparativement aux grands travaux de nos bénédictins, et quoique plutôt relatif à l'Allemagne, n'en est pas moins très important pour la France, surtout pour les temps des deux premières

---

(1) Dans ces deux éditions les textes grecs sont accompagnés d'une traduction latine. Le président Cousin a publié une traduction française des principaux, sous le titre d'*Histoire de Constantinople, etc.*, in-4°, 1672, 8 vol.

races pendant lesquelles se confond si fréquemment l'histoire des deux nations. Je veux parler des *Monuments de l'histoire germanique*, par Pertz, collection entreprise sous les auspices d'une association libre, et dont les trois premiers volumes, les seuls publiés jusqu'ici, ont dignement répondu aux espérances du monde savant. Les anciens travaux du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ont été revus et les textes comparés à d'autres textes non moins authentiques, mais inconnus aux premiers éditeurs. Voici le titre de cet ouvrage capital :

Monumenta Germaniæ historica, indè ab anno Chr. 500 *usquè ad annum* 1500; *auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi.* Ed. G. H. Pertz, in-folio, 1826-1835, 3 vol. — *Scriptorum*, tom. I. Hanov., 1826 (collection d'annales depuis le VII[e] siècle jusqu'au X[e]). — Tom. II (1829), *Scriptorum*, tom. II (suite des annales, chroniques, extraits d'historiens et collection des documents les plus anciens relatifs à la célèbre abbaye de Saint-Gall). — Tom. III (1835), *Legum*, tom. I (nouvelle collection générale des capitulaires rendus par les Empereurs depuis le VI[e] siècle jusqu'au X[e]) (1).

Ce dernier volume rend bien moins utile le recueil de Baluze : *Capitularia regum francorum* (1677,

---

(1) Nous avons mentionné précédemment les *Regesta* (in-4°) ou tables des titres des diplômes qui se rattachent à cette collection.

2 vol. in-fol.), dont il reproduit la plupart des textes revus d'après de nouveaux manuscrits. — Quand la collection de *Monumenta Germaniæ* sera terminée, elle devra aussi remplacer ces nombreux recueils de textes relatifs à l'histoire d'Allemagne, et concernant souvent encore celle de France par de nombreux points de contact : tels sont ceux de Schardius, Pistorius, Urstitius, Marq. Freher, Goldast, Lindenbrog, Meibomius, Leibnitz, Eccard, Mencken, Pez, Ludwig et autres fort nombreux qui se publient encore chaque jour dans les différentes parties de l'Allemagne.

Un recueil qui s'annonçait devoir être presque aussi vaste que celui de D. Bouquet, et pour lequel des recherches avaient été faites pendant plus de vingt ans dans tous les dépôts d'archives de la France, recherches qui n'ont été interrompues que par la révolution, est la collection générale des chartes, entreprise sur le plan des *Fœdera de Rymer*, et bien plus développée encore. Nous avons déjà dit que l'historiographe Moreau était à la tête de ces recherches, auxquelles la première impulsion avait été donnée par le ministre M. Bertin ; il n'en est résulté qu'une collection très considérable et très précieuse, il est vrai, de documents manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale, et les trois premiers volumes du recueil imprimés sous le titre de *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia documenta ad res francicas spectantia*, ou *Collection générale*

des chartes et diplômes concernant l'Histoire de France.

Tom. 1er, in-fol. (1791), Diplômes de la période mérovingienne, recueillis et publiés par Feudrix de Bréquigny; avec une notice très détaillée des pièces qui font partie de ce volume.

Tom. II et III (1791), Lettres du pape Innocent III, recueillies et publiées par de La Porte du Theil, pour servir de supplément à l'édition des Lettres de ce pape, par Baluze (1682, in-fol., 2 vol.).

Ces deux ouvrages, si différents, devaient appartenir à deux séries distinctes de la collection : l'une composée de diplômes, et l'autre de lettres. La rareté des exemplaires du volume de Bréquigny, et l'utilité qu'on peut retirer de la collection réunie à la Bibliothéque Royale, ont déterminé l'Académie des Inscriptions à reprendre et à poursuivre cette importante publication. Un rapport sur ce projet a été présenté l'an dernier à l'Académie par M. Pardessus; il ne paraît pas qu'il y ait encore eu de commencement d'exécution. Ce sera un nouveau service rendu par cette Académie aux études historiques; car les diplômes, comme les lois, offrent des témoignages bien plus authentiques, et jusqu'ici moins utilisés que les chroniques et les annales.

Entre autres recueils généraux de diplômes, utiles à consulter, nous indiquerons le *Codex diplomaticus Italiæ* de Lunig (2 vol. in-fol.); les *Statuta imperatorum* de Goldast, et surtout l'ouvrage sui-

vant, d'Aubert Le Mire et de Foppens : *Diplomata belgica, et donationes piæ in favorem ecclesiarum Belgicarum ; ab Auberto Miræo eruta et notis illustrata*, 3 vol. in-4°, 1624-1629. — Deuxième édition, publiée par F.-J.-Fr. Foppens, *cum notitiâ ecclesiarum Belgii, cum supplementis et 500 novis diplomatibus*, 4 vol. in-fol. *Bruxellæ*, 1722-1748.

Une autre collection non moins importante que la collection générale des chartes, et que publie également l'Académie des Inscriptions, est celle des Ordonnances des Rois de France de la troisième race : *Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique par MM. de Laurière, Secousse, de Villevault, de Bréquigny et de Pastoret*. Paris, 1723-1835, in-fol., tom. 1 à 19.

Louis XIV ayant ordonné de faire une collection nouvelle des Ordonnances, compilées surtout antérieurement par Dumoulin, Rebuffi, Fontanon, Guesnois, de Ferrières, le plan en fut publié en 1706, in-4°, sous le titre de *Table chronologique des Ordonnances faites par les rois de France de la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'en* 1400, par Cl. Berroyer, Eusèbe de Laurière et Cl. Loyer, avocats au parlement. Toutefois, la publication du recueil ne commença que dix-huit ans après. En 1723 parut le tome 1er par les soins de M. de Laurière, qui prépara aussi les matériaux du deuxième ; M. Secousse lui succéda, et publia les sept vo-

lumes suivants. A sa mort, en 1754, l'ouvrage fut confié à M. de Villevault, auquel le chancelier adjoignit bientôt M. de Bréquigny. Ces deux savants publièrent de concert les quatre volumes suivants; M. de Bréquigny publia seul le quatorzième. La classe d'histoire de l'Institut ayant repris la continuation de cet important recueil, en confia d'abord le soin à MM. Anquetil, Bigot de Préameneu, Camus et de Pastoret; mais ce dernier en resta bientôt seul chargé, et l'on doit à ses soins assidus et à son érudition les tomes xv à xix; il travaille encore en ce moment au tome xx. Voici la distribution chronologique des 19 volumes publiés :

Tom. i (1723), depuis Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Charles-le-Bel (1051-1327).

Tom. ii (1729), Ordonnances de Philippe de Valois et du roi Jean, jusqu'à la fin de 1354.

Tom. iii (1732), Ordonnances du roi Jean, depuis le commencement de l'année 1355 jusqu'à sa mort, arrivée le 8 avril 1364, avec un supplément pour toutes les années de son règne.

Tom. iv (1734), contenant différents suppléments pour le règne du roi Jean, et les Ordonnances de Charles V données pendant les années 1364, 65 et 66.

Tom. v (1736), Ordonnances de Charles V, depuis le commencement de l'année 1367 jusqu'à la fin de 1373.

Tom. vi (1741), Ordonnances de Charles V, depuis le commencement de l'année 1374; et Ordonnances

de Charles VI, depuis le commencement de son règne (1380) jusqu'à la fin de l'année 1382.

Tom. VII (1745), Ordonnances de Charles VI, depuis l'année 1383 jusqu'à la fin de 1394.

Tom. VIII (1750), Ordonnances de Charles VI, depuis l'année 1395 jusqu'à la fin de l'année 1403.

Tom. IX (1755), Ordonnances de Charles VI, depuis 1404 jusqu'à la fin de l'année 1411. — (1757), Table générale et chronologique des vol. I à IX (1057-1411), par M. de Villevault.

Tom. X (1763), Ordonnances de Charles VI, depuis le commencement de l'année 1412 jusqu'à la fin de l'année 1418.

Tom. XI (1769), Ordonnances de Charles VI depuis 1419 jusqu'à la fin du règne de ce prince, en 1422.

Tom. XII (1777), Suppléments depuis l'an 1187 jusqu'à la fin du règne de Charles VI.

Tom. XIII (1782), Ordonnances depuis le commencement du règne de Charles VII jusqu'à la fin de 1447.

Tom. XIV (1790), depuis 1448 jusqu'à la mort de Charles VII en 1461.

Tom. XV (1811), depuis le commencement du règne de Louis XI jusqu'au mois de juin 1463.

Tom. XVI (1814), depuis le mois de juin 1463 jusqu'au mois de juin 1467.

Tom. XVII (1820), depuis le mois de juillet 1467 jusqu'à la fin de mars 1474.

Tom. XVIII (1828), depuis le mois d'avril 1474 jusqu'au mois de mars 1482.

Tom. XIX (1835), depuis le mois de mars 1482 jusqu'au mois d'avril 1486, c'est-à-dire la fin du règne de Louis XI et le commencement de Charles VIII.

Chaque volume est accompagné d'excellentes préfaces où ont été traitées, avec une profonde érudition, plusieurs questions très importantes de droit public; elles sont accompagnées de tableaux présentant, année par année, le prix du marc d'or et d'argent, le nom, le poids et la valeur des différentes sortes de monnaies. Des tables chronologiques, topographiques, des matières et des personnes, offrent des résumés très complets et très méthodiques des objets traités dans chaque ordonnance.

M. Isambert, dans son *Recueil général des anciennes Lois françaises, depuis l'an* 1420 *jusqu'en* 1789 (1822-1833, 29 vol. in-8°), a reproduit avec soin les plus importantes lois et ordonnances antérieures au XIXe siècle; ce qui ne dispense cependant pas de recourir aux grandes collections que nous avons indiquées. Il existe plusieurs autres recueils de pièces originales concernant l'histoire de notre ancienne législation, tels que le *Codex legum antiquarum* de Lindenbrog (2 vol. in-fol., 1613); — les *Leges barbarorum*, publiées vers la fin du siècle dernier par Canciani (5 vol. in-fol.); — les ouvrages de Houard, intitulés : *Anciennes lois des François conservées dans les coutumes angloises* (1766, in-4°,

2 vol.), et *Traités sur les coutumes anglo-normandes publiées en Angleterre depuis le* XIe *siècle jusqu'au* XIVe (1776, in-4°, 4 vol.); — les *Établissements de Saint-Louis*, le *Conseil de Pierre Desfontaines*, les *Assises de Jérusalem*, les *Coutumes de Beauvoisis*, par Beaumanoir, publiés par la Thaumassière (1690, 1 vol. in-fol.), les *Recueils des Lois maritimes et commerciales*, publiés par M. Pardessus, et surtout le recueil le plus fécond en vestiges d'usages singuliers et de lois des différents âges de la féodalité, en traces des différents peuples qui ont successivement habité notre territoire, nous voulons parler du grand Coutumier de France :

Nouveau Coutumier général, ou Corps des Coutumes générales et particulières de France et des provinces, connues sous le nom des Gaules; exactement vérifiées sur les originaux conservés au greffe du parlement de Paris et des autres cours du royaume, avec les notes de MM. Toussaint, Chauvelin, Brodeau et J. M. Ricard, avocats au parlement, jointes aux annotations de MM. Ch. Du Molin, Fr. Ragueau et G. M. de La Rochemaillet; mis en ordre et accompagné de sommaires, interprétations des dictions obscures, listes alphabétiques de lieux, etc. par M. Charles A. Bourdot de Richebourg, avocat au parlement. (Paris, 1724, 4 vol. in-fol.) Cette collection, la plus complète et la plus récente des coutumes de France, en contient

548, et la Bibliothèque historique en indique une trentaine d'autres, qui ont été omises.

Pour l'histoire du Droit public, on ne peut se dispenser de recourir aux trois grands Recueils de Rymer, de Leibnitz, de Dumont et de Moetjens.

Rymer : *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscunque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, etc., ab ingressu Guillielmi I, in Angliam, A. D.* 1066, *ad nostra usque tempora habita aut tractata; primùm curâ* Th. Rymer et Sanderson; *denuò aucta, accurantibus A. Clarke et Holbrooke;* dernière édition, publiée par la commission des Records (*Londres,* 1816, 1830; 6 vol. in-fol., s'arrêtant à l'année 1377). La première édition de cet ouvrage capital, non moins utile à l'histoire des autres nations qu'à celle de l'Angleterre, fut entreprise par ordre de la reine Anne et publiée à Londres de 1704 à 1727, en 20 vol. in-fol.; elle s'étend jusqu'en 1654.

Leibnitz. *Codex juris gentium diplomatici, in quo tabulæ authenticæ actorum publicorum tractatuum, aliarumque rerum majoris momenti per Europam gestarum, temporum serie digestæ continentur* (*Hanovera,* 1693; in-fol.); et *Mantissa Codicis juris gentium diplomatici* (*Hanovera,* 1700, in-folio).

Dumont : *Corps universel diplomatique du droit des gens, contenant un recueil de traités d'al-*

liance, de paix, etc...., de toutes les conventions, pactes, etc...., qui ont été faits en Europe depuis le règne de l'empereur Charlemagne jusqu'à présent; avec les capitulations impériales et royales, les déclarations de guerre, les contrats de mariage des grands princes, leurs testaments, donations, etc....; les investitures des grands fiefs, les érections des grandes dignités, celles des grandes compagnies de commerce, et en général de tous les titres, sous quelque nom qu'on les désigne, qui peuvent servir à fonder, établir ou justifier les droits et les intérêts des princes, et états de l'Europe; par M. Dumont, historiographe de S. M. imp. et cath. Amsterdam, 1726-1731, in-fol. 8 vol. — Tome Ier. Préface, dissertations sur les cérémonies usitées dans les traités entre nations; première partie, titres depuis l'an 800 jusqu'en 1313; deuxième partie, depuis 1313 jusqu'en 1358. — T. II, première partie, depuis 1359 jusqu'à 1413; deuxième partie, 1414-1436. — Tome III, première partie, 1436-1476; deuxième partie, 1477-1500. — Tome IV, première partie, 1501-1528; deuxième partie, 1529-1559. — T. V, première partie, 1559-1599; deuxième partie, 1600-1630. — Tome VI, première partie, 1631-1650; deuxième partie, 1651-1663; troisième partie, 1664-1666. — Tome VII, première partie, 1667-1679; deuxième partie, 1680-1700. — Tome VIII, première partie, 1700-1718; deuxième partie, 1718-1731.

Le titre seul de cet ouvrage suffit pour indiquer

son extrême importance. Il en a été publié un supplément sous le titre de :

Supplément au grand Corps diplomatique, dans lequel on trouve le cérémonial diplomatique et l'histoire des anciens traités, le tout ramassé par les soins de Jean Barbeyrac. *Amsterdam*, 1739, in-fol., 5 vol.

Il existe plusieurs autres recueils d'actes, de traités entre les rois et entre les nations se rapportant aux XVIIe et XVIIIe siècles, tels que ceux de Moetjens, de Lamberti, de Rousset.

La publication relative à la guerre de la succession d'Espagne, que dirige M. Mignet d'après les documents existants aux archives des affaires étrangères, et dont il a déjà paru deux volumes, est destinée à compléter ces grands recueils, et à jeter un nouveau jour sur la situation politique de l'Europe à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe.

L'histoire ecclésiastique de la France n'étant pas la partie la moins importante de son histoire générale, nous devons signaler plusieurs ouvrages non moins essentiels pour l'une que pour l'autre.

L'une des collections historiques de ce genre les plus justement célèbres est sans contredit la Gaule chrétienne : *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, quâ series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum, Franciæ*

vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis, operâ et studio D. Dion. Sammarthani (Denys de Sainte-Marthe, supérieur de la congrégation de Saint-Maur), tomes I à XIII, 1715 à 1785. — L'ouvrage est distribué par *métropoles* ou archevêchés; sous chacun d'eux sont placés les évêchés qui en dépendent, et, sous chaque diocèse, les abbayes, doyennés, chapitres qui y sont situés, avec la succession chronologique de tous les évêques, abbés et autres chefs de l'Église. La *Gaule chrétienne* des frères Sainte-Marthe, 1656, in-folio, 4 vol., et celle antérieure de Claude Robert, 1626, 1 vol., présentaient, au contraire, d'abord tous les archevêchés, puis les évêchés, enfin les abbayes, chacun par ordre alphabétique. — Les *preuves* ou documents originaux très nombreux qui rendent cette collection si précieuse, sont placés à la suite de chaque métropole, avec une pagination différente. Le tome I (1715) contient les archevêchés d'Alby, Aix, Arles, Avignon et Auch, avec leurs suffragants; — tome II (1720), Bourges et Bordeaux; — tome III (1725), Cambray, Cologne, Embrun; — tome IV (1728), Lyon; — tome V (1731), Malines et Mayence; — tome VI (1739), Narbonne; — tome VII et VIII (1744), Paris; — tom. IX et X (1751), Reims; — tome XI (1759), Rouen; — tome XII (1770), Sens et Tarentaise; — tome XIII (1785), Toulouse et Trèves. Il reste à publier les archevêchés de Tours, de Besan-

çon (*Vesuntio*), et de Vienne, dont les matériaux avaient été, en grande partie, réunis avant la révolution. L'achèvement de cette précieuse collection serait bien désirable.

Les bénédictins avaient aussi préparé un *Monasticon Gallicanum*, à l'instar des *Monasticon britannicum* et *germanicum*, mais le manuscrit (en 3 vol. in-fol.) n'en a point été publié; il paraît avoir été détruit dans l'incendie de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés pendant la révolution, et l'on n'en connaît que quelques épreuves de gravures distribuées avant l'impression de l'ouvrage.

Les Collections des Actes des Conciles sont une des sources les plus riches et les plus authentiques pour l'histoire du moyen âge, non moins pour l'histoire civile et politique que pour l'histoire ecclésiastique, tant les intérêts des deux pouvoirs étaient habituellement en contact et en lutte, et parce que ces recueils renferment aussi beaucoup de lettres, de diplômes et autres actes publics. On peut consulter au besoin l'une des collections suivantes, soit celle dite Royale : *Conciliorum omnium generalium et provincialium coll. regia maxima* (Paris, 1644, in-fol., 37 vol.); soit la collection des pères Labbe et Cossart (*Paris*, 1672, in-fol., 18 vol., avec le supplément en 5 vol., *Venet.*, 1748), collection qui est la plus généralement consultée. On a aussi l'édition du P. Hardouin (*Paris*, 1715, in-fol., 12 vol.); celle

de Mansi (*Venise*, vers 1746), qu'on regarde comme la plus complète, et le commencement d'une autre édition, dont Baluze ne publia que le premier volume (1683).

Mais il existe des recueils spéciaux des conciles de la France, et ceux-là méritent d'être étudiés avec le plus grand soin. Le plus utile est celui du P. Sirmond : *Concilia antiqua Galliæ; cum Epistolis pontificum, principum, constitutionibus, et aliis Gallicanæ rei ecclesiasticæ monumentis* (Paris, 1629, in-fol., 3 vol.). Le tome premier s'étend jusqu'à l'année 751 ; le second, jusqu'en 840 ; et le troisième s'arrête à l'année 987. Il en a été publié deux suppléments, en 1646 et en 1660, 2 vol. in-fol. Peu de temps avant la Révolution, une nouvelle édition des Conciles de la Gaule fut annoncée par D. Labbat, le premier volume seul a paru en 1789; il s'étend depuis l'année 177 jusqu'en 591. L'impression du second volume était assez avancée, mais les feuilles imprimées furent détruites, ainsi que la plus grande partie des exemplaires du tome premier.

Les *Annales ecclesiastici Francorum*, du P. Le Cointe (*Paris*, 1665-1683, in-fol., 8 vol.), peuvent être aussi d'un grand secours pour l'histoire ecclésiastique de la première et d'une partie de la deuxième race, puisqu'elles s'étendent jusqu'à l'année 845. Le texte de cet ouvrage, modèle de la plus judicieuse critique, n'est le plus généralement formé que de fragments d'actes authentiques éclaircis par

de savantes dissertations, dans le même genre à peu près que l'*Historia rerum francicarum* d'Hadrien de Valois, pour l'histoire politique antérieure à l'an 752 (*Paris*, 1646 et suiv., in-fol., 3 vol.), et que les *Mémoires* de Lenain de Tillemont, *pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles, justifiés par les citations des auteurs originaux* (1693 et suiv., in-4°, 16 vol.), et son Histoire des empereurs et princes des mêmes siècles (1720, et années suiv., in-4°, 6 vol.). Nous indiquerions encore ici les *Annales ecclésiastiques de Baronius*, avec les suppléments de Raynaldi, et les corrections de Pagi et de Mansi (1588-1740, in-fol., 31 vol.), comme très riches en textes originaux, rapportés dans leur ordre chronologique, si cette immense collection ne devait être plutôt considérée comme une histoire générale de toute la chrétienté.

Quoique la grande et célèbre collection des Vies des saints, connue sous le nom de collection des *Bollandistes* (*Acta sanctorum omnium, ex latinis et græcis monumentis collecta, et notis illustrata, à patribus Soc. Jesu J. Bollando, Henschenio, Papebrochio, etc., etc., Antv.*, 1643-1794, in-fol., tom. 1 à 53), ne soit pas d'un intérêt moins général, nous ne pouvons cependant nous dispenser d'en faire mention, comme de l'une des entreprises historiques et littéraires les plus vastes, l'une de celles qui offrent à l'histoire des mœurs du moyen âge les matériaux les plus nombreux, les plus singuliers, éclai-

rés par des dissertations critiques des plus judicieuses. Les textes originaux des vies de saints y sont distribués suivant la date des jours de leur mort; la vie de chaque saint y est répétée autant de fois qu'elle a été trouvée avoir été écrite. Le plan de l'ouvrage fut conçu, et les premiers matériaux rassemblés au commencement du XVII[e] siècle par le P. Rosweyde, d'Utrecht, et le I[er] volume publié en 1643, par le P. Jean Bolland, bientôt aidé des PP. Henschen et Papebroeck, tous trois jésuites, à Anvers. Cette même corporation a poursuivi l'ouvrage après bien des vicissitudes que nous ne pouvons ici mentionner, jusqu'en 1794, époque à laquelle parut le LIII[e] volume, le 6[e] du mois d'octobre, qui s'arrête aux saints honorés par l'église le 14 de ce mois. Les textes originaux rassemblés pour la terminaison de cet immense et précieux recueil ont été déposés à la bibliothéque dite de Bourgogne, à Bruxelles. Ils entreront peut-être en partie dans la continuation des vies des saints de Belgique (de Ghesquière), que doit publier le comité historique de Bruxelles.

Les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti per* VI *priora ordinis sæcula, id est ab a.* 500 *ad a.* 1100 *collecta ex scriptoribus coætaneis, etc.* (1668-1701, in-fol., 9 vol.), sont un autre recueil de documents originaux d'un très grand prix pour l'histoire du moyen âge; ces documents y sont distribués chronologiquement, ce qui en rend l'usage plus fa-

cile que de la collection des Bollandistes. Mabillon et Luc d'Achery, éditeurs du recueil, y ont joint des préfaces et des notes fort savantes, genre de mérite qu'on retrouve dans un autre ouvrage de Mabillon, les *Annales ordinis sancti Benedicti* (1703 et suiv., in-fol., 6 vol.).

Indiquons encore la *Bibliotheca maxima veterum patrum et aliorum scriptorum eccles.; nova edit. stud. Ph. Despont* (*Lugd.*, 1677 et ann. suiv., in-fol., 27 vol., plus 3 vol. postérieurs d'*index* et d'*apparatus*), le *Bullarium magnum romanum* (1727 à 1748, in-fol., 15 tomes en 9 vol.), et le *Corpus juris canonici*, comme trois des grandes collections de documents originaux auxquelles on ne peut se dispenser de recourir quelquefois, quand on cherche à approfondir des questions qui touchent en même temps à l'histoire ecclésiastique et à l'histoire civile ou politique du moyen âge, mais qui ne se rattachent qu'indirectement à l'histoire de France.

Parmi les plus riches collections de pièces originales détachées, relatives en partie à l'histoire de France, et qui n'ont point encore été, pour la plupart, reproduites dans D. Bouquet, qui s'arrête à l'année 1226, ou dans les collections spéciales que nous avons précédemment indiquées, nous devons signaler les suivantes comme des plus dignes de l'estime dont jouissent leurs savants éditeurs :

Ph. Labbe : *Nova Bibliotheca manuscriptorum*,

seu Collectio variorum historiæ ecclesiasticæ franciscæ monumentorum (1657, in-fol., 2 vol.).

D. Luc d'Achery : *Spicilegium, sive Collectio veterum aliquot scriptorum, etc.*, 1re édit., 1667-1677, in-4°, 13 vol. ; 2e édition, par de La Barre, in-fol., 3 vol.

D. Mabillon : *Vetera analecta*, 1re édit., 1675, in-8°, 4 vol. ; 2e édit., par de La Barre, 1723, in-fol., 1 vol.

Baluze : *Miscellanea, etc.*, 1re édit., 1678-1715, in-8°, 7 vol.; 2e édition, avec de nombreuses additions, par Mansi, 1760-64, in-fol., 4 vol.

D. Martenne et D. Durand : *Thesaurus anecdotorum novus*, 1717, in-fol., 5 vol., et *Amplissima collectio veterum scriptorum et monumentorum*, 1724, in-fol., 9 vol.

D. Pez : *Thesaurus anecdotorum novissimus, etc.*, 1721 et suiv., in-fol., 7 vol.

Ludwig : *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum, etc.* (Francof. et Leips.), 1720-1741, in-8°, 12 vol.

Hoynck : *Analecta belgica*, 1746, in-4°, 6 vol.

D'Aubais : Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, 1759, in-4°, 3 vol.

Notices et extraits des Manuscrits de la Bibl. du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Acad. des Inscriptions, 1787-1831, in-4°, tomes I à XII.

Toutefois cette dernière collection est plutôt relative aux manuscrits orientaux.

été publié plusieurs autres notices et extraits
uments originaux conservés dans les grandes
héques d'Europe, et dans lesquels on ren-
çà et là des pièces concernant la France, tels
avrage de Lambecius sur la Bibliothéque de
, celui de Sinner sur la Bibliothéque de
celui du baron d'Aretin sur la Bibliothéque
ich, etc., etc.

la nécessité où nous sommes de nous res-
e, nous nous bornerons à indiquer encore
rouve une foule de documents originaux re-
la France dans les grandes histoires des pro-
par les bénédictins, dans celle de Lorraine
Calmet, de Bretagne par D. Lobineau, Mo-
Taillandier, de Paris par D. Lobineau, de
doc par D. Vaissette, de Bourgogne par
icher; ainsi que dans quelques autres, soit
aient été publiées, soit qu'elles soient en-
anuscrites, comme sont celles de Normandie
Lenoir, qui avait réuni plus de cent mille
le pièces originales, de Picardie par D. Gre-
e Poitou par D. Fonteneau, etc.

histoires des principales abbayes, de Saint-
par Felibien, de Saint-Germain-des-Prés, par
rt; les grandes histoires généalogiques des
ales familles de France, par Duchesne, La-
, Du Bouchet, Soyer, de Solier, Baluze, etc.,
pas moins riches en pièces originales.

est de même de plusieurs éditions de nos

historiens données par les érudits du XVIIe siècle, tels que les Godefroy, les Du Puy, les Laboureur; dans le XVIIIe siècle, par Secousse, Lenglet-Dufresnoy et autres.

Il nous reste à signaler plusieurs grandes collections modernes dont la réunion forme une série précieuse, mais incomplète et insuffisante de *chroniques* et de mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis les premiers temps de la monarchie, et qui a eu entre autres mérites celui de répandre en un grand nombre de mains beaucoup de documents rares et peu consultés.

Trois de ces collections, publiées de nos jours, offrent les plus grandes ressources à l'étude des sources originales de notre histoire : savoir, les collections de MM. Guizot, Buchon, Petitot et de Monmerqué. Nous nous bornons à donner ci-dessous les titres des pièces qui font partie de chacune d'elles.

Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIIIe *siècle, avec une introduction, des suppléments, des notices et des notes*, par M. Guizot (*Paris, Brière,* 1823-1827, 29 vol. in-8°). Cette collection consiste en traductions, généralement fidèles et très soignées, des principales chroniques et d'autres ouvrages historiques originaux écrits en latin.

Tomes I et II. Histoire des Francs, par Grégoire de Tours; — Chronique de Frédegaire; — Vie de Dagobert Ier; — Vie de saint Léger; — Vie de Pépin-le-Vieux, maire du palais.

Tome III. Annales d'Éginhard; — Vie de Charlemagne, par le même; — Faits et Gestes de Charlemagne, par le moine de Saint-Gall; — Vie de Louis-le-Débonnaire, par Thégan; — Vie de Louis-le-Débonnaire, par l'anonyme dit l'Astronome; — Nithard: règne de Charles-le-Chauve.

Tome IV. Ermold-le-Noir: poëme sur les faits de Louis-le-Débonnaire; — Annales de Saint-Bertin; — Annales de Metz.

Tome V. Histoire de l'église de Rheims, par Frodoard.

Tome VI. Siége de Paris: poëme, par Abbon; — Frodoard: Chronique sur les derniers rois carlovingiens; — Raoul Glaber: Chronique sur les derniers rois carlovingiens et les premiers rois capétiens; — Helgaud: Vie du roi Robert; — Adalberon, Poëme sur le règne du roi Robert.

Tome VII. Vie de Bouchard, comte de Melun; — Fragments de l'Histoire des Français; — Chronique de Hugues de Fleury; — Procès-Verbal du Sacre de Philippe Ier; — Histoire du monastère de Vézelay, par Hugues de Poitiers.

Tome VIII. Vie de Louis-le-Gros, par Suger; — Vie de Suger, par Guillaume, moine de Saint-

Denis; — Vie de Louis-le-Jeune; — Vie de Charles-le-Bon, comte de Flandres, par Glaber.

Tome IX. Vie de Philippe-Auguste, par Rigord; — Histoire de Philippe-Auguste, par Guillaume-le-Breton; — Vie de Louis VIII; — Des Gestes de Louis VIII : poëme, par Nicolas de Bray.

Tome X. La Philippide : poëme, par Guillaume-le-Breton.

Tome XI, Chronique de Guillaume de Nangis.

Tomes XII et XIII. Croisades contre les hérétiques Albigeois; — Histoire des Albigeois, par Pierre de Vaulx-Cerney; — Guillaume de Puy-Laurent; — Chronique en langue romane; — Des Gestes glorieux des Français.

Tomes XIV à XXIV. Croisades, t. XIV et XV. Histoire des Croisades, par Guibert de Nogent; — Vie de Guibert de Nogent, par lui-même; — Vie de saint Bernard abbé de Clairvaux.

Tomes XVI, XVII et XVIII. Histoire des Croisades, par Guillaume de Tyr.

Tome XIX. Histoire des Croisades, par Bernard-le-Trésorier.

Tomes XX et XXI. Histoire des Croisades, par Albert d'Aix et par Raymond d'Agiles.

Tome XXII. Histoire des Croisades, par Jacques de Vitry.

Tome XXIII. Histoire de la première Croisade, par Robert-le-Moine; — Histoire de Tancrède, par Raoul de Caen.

Tome XXIV. Histoire des Croisades, par Foulcher de Chartres; — Histoire de la Croisade de Louis VII, par Odon de Deuil.

Tomes XXV à XXVIII. Histoire de Normandie, par Orderic Vital.

Tome XXIX. Histoire des Normands, par Guillaume de Jumiéges, et Histoire de Guillaume-le-Conquérant, par Guillaume de Poitiers.

Collection des Chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire, du XIIIe *au* XVIe *siècle, avec notes et éclaircissements*, par J. A. Buchon; *Paris*, Verdière, 1824-1829, 47 vol. in-8°.

XIIIe siècle. Histoire de Constantinople sous les empereurs français, par Ducange, t. I et II. — Chroniques de Geoffroy de Ville-Hardouin, avec les suppléments, t. III. — Fragments de chroniqueurs byzantins, *idem*. — Philippe Mouskes, *idem*. — Chronique grecque anonyme des Français de Morée, t. IV. — Chronique de Ramon Muntaner; — Conspiration de J. Procida, t. V et VI. — Chronique de saint Magloire; — Poëme d'Adam de La Halle sur Charles d'Anjou; — Guillaume Guiart, Branche des royaux lignages, t. VII et VIII.

XIVe siècle. Godefroy de Paris, et Taille de la ville de Paris en 1313, t. IX. — Chroniques de Froissart, avec des additions d'autres fragments de chroniques, et Poésies de Froissart, t. X à XXIII. — Combat des Trente; — Poëme sur la Bataille de Crécy,

Mémoires de Pierre de Fenin, tom. VII.

Mémoire concernant la pucelle d'Orléans, tom. VII.

Supplément des Mémoires sur Jeanne-d'Arc, par M. A. Petitot, tom. VII.

Histoire d'Artus III, duc de Bretagne, comte de Richemont, tom. VII.

Mémoires relatifs à Florent, sire d'Illiers, tom. VIII.

— Mémoires d'Olivier de la Marche, tom. IX et X.

— de Jacques Duclercq, tom. XI.

— de Philippe de Comines, tom. XI à XIII.

Histoire de Louys XI, ou Chronique scandaleuse de Jean de Troyes, tom. XIII et XIV.

Mémoires de Guillaume de Villeneuve, tom. XIV.

— de La Tremoille, par Bouchet, ou le Panégyric du chevalier Sans-Reproche, tom. XIV.

Histoire de Bayard, par le loyal serviteur, tom. XV.

— des choses mémorables du règne de Louis XII et de François Ier, par Robert de Lamarck, seigneur de Fleurange et de Sedan, tom. XVI.

Journal de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulesme, tom. XVI.

Mémoires de Martin et Guillaume Dubellay, tomes XVII à XIX.

Commentaires de messire Blaise de Montluc, tomes XX à XXII.

Mémoires de Gaspar de Saulx, seigneur de Tavannes, tom. XXIII à XXV.

— de la Vie de François de Scepeaux, sire de Vieilleville, tom. XXVI à XXVIII.

Mémoires de François de Boyvin, baron Duvillars, tom. XXVIII à XXX.

Commentaires des dernières Guerres en la Gaule belgique, par Fr. de Rabutin, tom. XXXI et XXXII.

Le Siége de Metz par l'empereur Charles V, en 1552. — Discours de Gaspar de Colligny. — Mémoire du Voyage du duc de Guise en Italie, par M. de La Chastre. — Mémoires de Guillaume de Rochechouart; tom. XXXII.

Mémoires de Michel de Castelnau, tom. XXXIII.

— de Jean de Mergey; — de François de La Noue; — d'Achille Gamon; — de Jean-Philippi; t. XXXIV.

— du duc de Bouillon; — de Guillaume de Sceaux, seigneur de Tavannes; tom. XXXV.

— de Philippe Hurault, comte de Cheverny, et de Phil. Hurault, abbé de Pontlevoye, tom. XXXVI.

— de Marguerite de Valois; — de Jacques-Auguste de Thou; tom. XXXVII.

— de Jean Choisnin; — de Mathieu Merle; tome XXXVIII.

Chronologie novenaire de Palma Cayet, tom. XXXVIII à XLIII.

Mémoires de Jacques Pape, seigneur de Saint-Auban, tom. XLIII.

Mémoires d'Estat, par M. de Neufville, seigneur de Villeroy; — du duc d'Angoulesme; tom. XLIV.

Journal de Pierre de l'Estoile sur les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, tomes XLV à LXIX.

Mémoires de Lafare, tom. LXV.
— du maréchal de Berwick, tom. LXV et LXVI.
Souvenirs de madame de Caylus, tom. LXVI.
Mémoires du marquis de Torcy, t. LXVII et LXVIII.
— du maréchal de Villars, tom. LXVIII à LXXI.
— du duc de Noailles, tom. LXXI à LXXIV.
— du comte de Forbin, tom. LXXIV et LXXV.
— de Duguay-Trouin, tom. LXXV.
— secrets sur Louis XIV et Louis XV, par Duclos, tomes LXXVI et LXXVII.
— de madame de Staal, tom. LXXVII.
Table générale et analytique des Mémoires, par M. Delbare, tom. LXXVIII.

A ces trois collections on a coutume d'ajouter les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, en 21 vol. in-8° (1829-31), ainsi que les *Mémoires relatifs à la Révolution française*, publiés par MM. Berville et Barrière (1820-26, 56 vol. in-8°). Peu de temps avant la révolution, en 1785, avait commencé à paraître une *Collection de mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*, dont 72 volumes ont été publiés, et qui contiennent une grande partie des Mémoires de la collection Petitot; mais celle-ci lui a fait perdre tout son prix.

Plusieurs collections de mémoires et autres écrits historiques originaux ont encore été récemment commencées en France : M. Buchon a reproduit avec quelques additions, dans *le Panthéon litté-*

raire (1835-36), les chroniques qui faisaient partie de son premier recueil, et entre autres Froissart et Monstrelet, auxquels on promet de joindre la plupart des mémoires de la collection Petitot. — MM. Michaud et Poujoulat viennent de mettre au jour (1836) les premiers volumes d'une *Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIIe. Le travail des éditeurs se distingue par l'emploi de textes plus originaux, ainsi que par divers extraits et analyses de chroniques et autres pièces historiques destinées à remplir les vides qu'on remarque trop souvent dans les mémoires. Ce recueil doit être partagé en trois séries, dont la première s'étend jusqu'à la Ligue, et la deuxième jusqu'à la Fronde. Les volumes déjà publiés contiennent : Joinville, Christine de Pisan, les Mémoires sur Duguesclin, la Vie du maréchal de Boucicaut, le Journal de L'Estoile et les Mémoires du cardinal de Retz (édit. originale de MM. Champollion).

Une autre collection qui n'est pas non plus sans intérêt et sans importance, et qui paraît obtenir du succès, est celle que M. Danjou, de la Bibliothèque Royale, publie depuis près de deux ans, sous le titre d'*Archives curieuses de l'Histoire de France, depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII, ou Collection de pièces rares, curieuses et intéressantes, telles que chroniques, mémoires, pamphlets, lettres, vies, procès, testaments, exécutions, siéges, batailles,*

massacres, fêtes, cérémonies funèbres, etc. L'ouvrage est partagé en trois séries : de Louis XI à Louis XIII, de Louis XIII à Louis XV, de Louis XV à Louis XVIII. Dix volumes de la première série sont publiés, et ne terminent pas encore le XVIe siècle ; ils reproduisent avec exactitude un très grand nombre de pièces historiques, rares ou inédites.

M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) a aussi entrepris la publication de *Chroniques, mémoires et documents de l'Histoire de France, la plupart inédits*, pour servir de complément aux collections Guizot, Buchon, Petitot, Monmerqué ; mais il n'a encore publié que la *Chronique de Jean d'Auton* (4 vol. in-8°, 1835), soigneusement revue sur des textes en partie inédits. Il annonce les grandes Chroniques de Saint-Denis, une traduction française de l'Histoire universelle de Mathieu Pâris, et plusieurs chroniques également inédites des XVe et XVIe siècles.

M. Paulin Paris, qui s'occupe tout spécialement des monuments littéraires de notre ancienne langue, dont il a déjà publié plusieurs poëmes curieux, a fait aussi paraître, en 1835, les deux premiers volumes (in-12), d'une collection du même genre, sous le titre d'*Histoire de France par les écrivains contemporains*, et qui comprend le commencement des Chroniques de Saint-Denis et différentes pièces concernant le règne de François II.

La *Revue rétrospective*, que publie depuis trois

ans M. J. Taschereau, est aussi un recueil intéressant de documents originaux peu étendus, relatifs à notre histoire, de même que la seconde partie du Bulletin de la Société de l'Histoire de France, pour 1834 et 1835.

Nous ne parlerons point des ouvrages publiés ou préparés par cette Société; ils sont mentionnés ailleurs dans cet Annuaire; mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler les premiers ouvrages mis au jour depuis deux ans, aux frais du Gouvernement, sous la direction de M. Guizot, ministre de l'instruction publique, et des comités institués par ce Ministre pour la *recherche et la publication des documents inédits relatifs à l'Histoire de France*. Cinq volumes in-4° sont déjà publiés, savoir : 1. *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV*, éditées par M. Mignet, t. I et II; 2°. *Documents relatifs à la Guerre de la succession d'Espagne*, avec plans et cartes, édités par M. le lieutenant-général Pelet, t. 1er; le deuxième est aussi terminé; 3°. *Journal des états généraux tenus à Tours en* 1484, par Jean Masselin, édité et traduit par M. Adhelm Bernier; 4°. *Procès-verbal des séances du Conseil du roi Charles VIII*, édité par le même; 5°. *Récueil de fragments inédits d'Abeilard*, édité par M. V. Cousin. Parmi les autres documents dont l'impression a été également décidée et dont la publication aura lieu sous peu de mois, nous indiquerons encore la *Chronique en vers*

provençaux de Guillaume de Tudela sur la croisade contre les hérétiques albigeois, édité et traduit littéralement, par M. Fauriel; la *Chronique en vers romans des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, éditée par M. Fr. Michel; le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, par Folcuin, et celui de *Saint-Père de Chartres*, par Aganon, édités par les soins de M. Guérard; un *Recueil de lettres de rois et princes de France à des rois et princes d'Angleterre*, copiées à Londres par Bréquigny, édité par M. Champollion. Les *Carnets du cardinal Mazarin*, travail difficile confié à M. Ravenel; les premiers volumes des *Manuscrits du cardinal Granvelle*, dépouillés avec le plus grand soin à Besançon, sous la surveillance de M. Weiss, et le commencement du *Recueil de Chartes de communes et de corporations* que dirige M. Aug. Thierry, ne tarderont sans doute pas non plus à voir le jour. Il en sera de même du *Manuel de Paléographie*, par M. Natalis de Wailly, et d'un *Manuel d'Archéologie française*, dont la rédaction a été confiée à MM. Lenormant, Aug. Le Prévost, Pr. Mérimée et Albert Lenoir, particulièrement versés dans l'étude des monuments du moyen âge.

La collection du Gouvernement commence donc une série de documents originaux des plus importants, dont les éléments divers se coordonneront peu à peu, et à laquelle restera attaché le nom du Ministre qui en a conçu la grande et heureuse pensée.

rendant ainsi sa haute position politique utile à des études que sa profonde instruction a déjà si vivement éclairées.

En terminant cette Notice, si incomplète et si abrégée, il est sans doute inutile de répéter que nous sommes bien loin de croire avoir offert à l'étude toutes les ressources que l'érudition française et étrangère ont accumulées pour la connaissance de notre histoire nationale. On en retrouverait un grand nombre encore dans les immenses recherches de Muratori et d'autres savants italiens du XVIIIe siècle, pour la publication des sources de l'histoire de leur patrie; dans les travaux de la commission anglaise des *records*, constamment dirigés depuis trente ans vers les documents les plus authentiques et les plus originaux de la législation et de l'administration publique, dont le *Domesday-Book* est le monument le plus précieux, documents qui s'ajouteront aux recueils de Saville, de Camden, de Twisden, de Gale, de Warthon, etc., et qui doivent être complétés par un *Corpus hist. brit.*, auquel travaille activement M. Cooper; dans les documents inédits publiés ou préparés avec beaucoup de soin par la commission historique de Belgique; enfin, dans les travaux modernes de l'érudition allemande, qui affectionne aussi avec raison le moyen âge. Recueils de lois et de diplômes, cartulaires, registres officiels des grands corps civils ou religieux, annales, chroniques, mémoires, biogra-

phies contemporaines, telles sont les principales et les véritables sources de l'histoire, qu'éclaire encore l'étude des monuments figurés, et plus particulièrement celle des monnaies, des inscriptions, des sculptures et des peintures. En indiquant succinctement les plus importants travaux de ce genre, au milieu desquels il sera facile de distinguer ceux d'un usage indispensable de ceux dont l'utilité est plus secondaire, nous ne dispensons assurément pas de consulter, au moins en partie, les cinquante mille articles de la *Bibliothèque historique*. Puissions-nous seulement en avoir rendu l'abord moins effrayant et un peu plus facile! ce serait sans doute avoir interprété fidèlement les vues et l'esprit qui ont présidé à la formation de la Société de l'Histoire de France, et qui dirigent depuis bien plus long-temps les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

JULES DESNOYERS.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

E LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

PENDANT L'ANNÉE 1836.

epuis l'interruption de son Bulletin mensuel (1), ociété de l'Histoire de France a dû reporter, reporté en effet toute son attention et toutes ses ources pécuniaires vers la publication d'ouges historiques originaux : aussi l'analyse de ses niers travaux se réduit-elle à peu près à l'énoncé ouvrages sur lesquels son choix s'est définitiient arrêté.

usqu'à ce jour elle a publié :

°. Sous le titre de *l'Ystoire de li Normant* la tration française inédite, remontant au commenent du XIVe siècle, d'une Chronique latine du ne Aimé, antérieure de plus de deux cents ans, elative à l'établissement des Normands en Italie n Sicile. M. Champollion a été l'éditeur de cet vrage.

!°. Les *Lettres* également inédites du *cardinal zzarin*, concernant les troubles de la Fronde,

---

1) Il a été publié en 1834 et 1835 quatre volumes de ce ueil, qui contient des pièces historiques détachées, et des lyses et notices concernant l'histoire de France.

l'exil du cardinal (1651-2) et ses intimes et affectueuses relations avec la mère de Louis XIV : publication confiée à M. Ravenel.

3°. Le 1er volume du texte et de la traduction de *l'Histoire des Francs, de Grégoire de Tours*, édition nouvelle, due aux soins de MM. Guadet et Taranne, et qui se recommande surtout aux hommes studieux par la collation exacte des plus importants manuscrits. Le 2e volume est sous presse, et doit paraître avant la fin de l'année.

Parmi les autres ouvrages dont l'impression avait été précédemment votée par la Société, et dont il a été fait mention dans les deux rapports annuels pour 1834 et pour 1835 (1), *les Chroniques de Froissart* occupent le premier rang par leur importance et leur étendue ; l'adjonction de nombreux documents inédits, qui jetteront un nouveau jour sur l'histoire du XIVe siècle, et le soin tout particulier de l'éditeur, M. Lacabanne, à reproduire avec leur physionomie originale les écrits de Froissart, assurent le succès de cette publication, dont l'impression est commencée. Il en est de même de *la Chronique de Villehardouin*, dont l'édition, préparée par les

(1) Voir le résumé des travaux de 1834 dans le *Bulletin de la Société*, Ire partie, tom. II, p. 46 ; et pour les travaux de 1835, le rapport très détaillé inséré dans la *Revue rétrospective*, mai 1836, p. 163. Ces rapports sont distribués à tous les membres de la Société.

soins de M. Paulin Paris, n'a été retardée jusqu'ici que par d'autres travaux de l'éditeur.

Le Conseil de la Société s'est occupé du choix d'autres ouvrages à publier pendant l'année 1837. Ces ouvrages sont :

1°. *Le Rôle de la taille de Paris pour l'année* 1292, manuscrit inédit, dont la publication a été confiée à M. Geraud, élève distingué de l'École des Chartes, aidé dans ce travail par les conseils de M. Dureau de La Malle. Les renseignements que ce précieux document a fournis à l'éditeur, rapprochés d'un rôle analogue, mais moins étendu, pour l'année 1313, déjà publié par M. Buchon, ont été assez abondants pour lui permettre de présenter une sorte de *statistique* de la capitale sous le règne de Philippe-le-Bel; il est parvenu à fixer le chiffre de la population, la somme des impositions des contribuables, les rapports de la population avec la superficie, les noms et l'emplacement des anciennes rues, ainsi que des édifices publics, et à reconstituer un plan graphique de la ville de Paris telle qu'elle était à la fin du XIIIe siècle. La rédaction de cet ouvrage, susceptible de servir d'introduction aux belles recherches statistiques de M. de Chabrol, est entièrement finie, l'impression en est commencée, et il y a tout lieu d'espérer qu'il verra le jour avant la fin de l'année, surtout s'il obtient les encouragements que le Conseil espère de l'administration supérieure de cette ville.

2°. *Mémoires de Pierre de Fenin sur le rè Charles VI*. L'auteur de ces Mémoires, pan écuyer du roi Charles VI, raconte les événem qui sont passés en France dans les trente pr années du XVe siècle, et en particulier les ré entre Louis duc d'Orléans, ses enfants et Jean Bourgogne. Il existe à la Bibliothèque Roy copie de cette Chronique plus complète et p ginale que la copie utilisée par Denys Godef reproduite dans la Collection de M. Petit Conseil de la Société de l'Histoire de France a le soin de cette publication à Mlle Dupont, d'une notice fort savante sur le chroniqueur E de Saint-Remy, et qui, ayant fait une étude s des sources de notre histoire aux XIVe et XVe s avait déjà préparé une copie du manuscrit de de Fenin.

3°. *Recueil des sources de l'Histoire de F tirées des écrivains grecs*. Le Conseil avait dès l'année 1834, la publication des extr Strabon concernant la géographie de la M. Letronne, qui avait bien voulu se cha de ce travail, ne l'a point abandonné, et a rec promis de s'en occuper avec activité : il a pa de donner, avec le Strabon et les autres géo grecs, un recueil d'extraits des historiens de l nation, soit anciens, soit du moyen âge, q vent fournir quelques renseignements sur l' de France. Les soins de l'édition ont été e

M. Berger de Xivrey, qui aura à collationner de nouveau, à compléter et à traduire en français, les extraits déjà publiés dans le 1er volume de la collection de l'Histoire de France de D. Bouquet. Cet ouvrage (texte et traduction) devra former trois volumes ; on espère publier le premier avant la fin de l'année 1837.

4°. *Œuvres historiques d'Éginhard*, comprenant la Vie de Charlemagne, les Annales, les Lettres et des extraits des autres écrits du même historien. Le Conseil, en décidant la publication de ce Recueil sous ses auspices, n'a point encore désigné l'éditeur; mais nous savons que l'un de nos collègues, M. Teulet, s'occupe de recherches relatives à ce travail, qui sans doute lui sera confié.

5°. *Histoire ecclésiastique de Normandie, par Orderic Vital.* M. Auguste Le Prevost, en proposant au Conseil la publication de cet ouvrage important et étendu, a rappelé combien ce chroniqueur du XIIe siècle était recommandable par son exactitude et par les couleurs locales dont il a revêtu ses récits, que l'on considère, avec raison, comme une des sources les plus précieuses de l'histoire de Normandie. En voulant bien se charger de publier une nouvelle édition d'Orderic Vital, M. Le Prevost est tout prêt à y joindre les notes topographiques les plus utiles qu'une étude longue et spéciale du sol de la Normandie et des antiquités du moyen âge lui a permis de rassembler de longue main. On a lieu

de croire que M. Louis Dubois, auteur de la première traduction de cette histoire, insérée dans la Collection de M. Guizot, se chargerait aussi volontiers de revoir et de compléter son premier travail, pour le joindre au texte revu et collationné par M. Le Prevost sur des manuscrits non utilisés par A. Duchesne dans son Recueil des anciens Historiens de Normandie : toutefois, quoique décidant en principe cette publication, qui ne formerait pas moins de huit volumes, le Conseil n'a pu fixer encore l'époque où devra en commencer l'impression;

6°. A l'effet de répandre le plus de variété possible sur les publications de la Société, le Conseil avait admis, d'après la demande de M. Jules Taschereau, l'impression de Mémoires inédits concernant le règne de Louis XV, attribués à M. le duc de Luynes. Mais un examen plus attentif ne les a pas fait trouver assez intéressants pour mériter l'impression, au moins en totalité, quoiqu'ils soient fort peu étendus. M. le duc de Luynes actuel, après avoir autorisé, avec le plus bienveillant empressement, la publication que le Conseil avait projetée de ces Mémoires, a promis de communiquer d'autres documents inédits concernant l'histoire du XVIIIe siècle.

En outre des ouvrages originaux dont il vient d'être parlé, le Conseil a reçu d'autres demandes de publication et d'autres communications historiques, sur lesquelles il n'a point encore pris de décision, ou auxquelles il n'a pas été possible de

donner suite. Plusieurs de nos collègues des départements ont aussi adressé des renseignements utiles, qui ont déjà été mentionnés avec reconnaissance dans les rapports antérieurs, ou qui devront l'être dans celui de 1837 ; mais le but spécial de la Société étant de favoriser la publication des sources originales de notre histoire, son attention et ses moyens pécuniaires se concentreront de plus en plus sur cet objet (1). Puissent le zèle et le désintéressement de tous ses membres, associés pour une œuvre utile, mais lente et sans résultats aussi positifs et aussi nombreux qu'on pourrait le désirer, trouver dans un avenir prochain des encouragements dont est digne leur persévérance !

JULES DESNOYERS,
Secrétaire de la Société de l'Histoire de France.

---

(1) Tous les ouvrages publiés par la Société doivent, aux termes du Réglement, être distribués *gratis* à chacun de ses membres.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN.





ET DE

OTATION MUSICALE

dans les

XII, XIII & XIV.e

Siècles.

Voyez Page 214.

Imp: Lith: de L. Letronne, Quai Voltaire N° 15.

 N.º 1. Mss: 2736: L. V. 81. F.º 30. r.º

Ro-bins maime Robins ma Ro bins ma

de man - de e si ma ra Ro-bins ma-a-
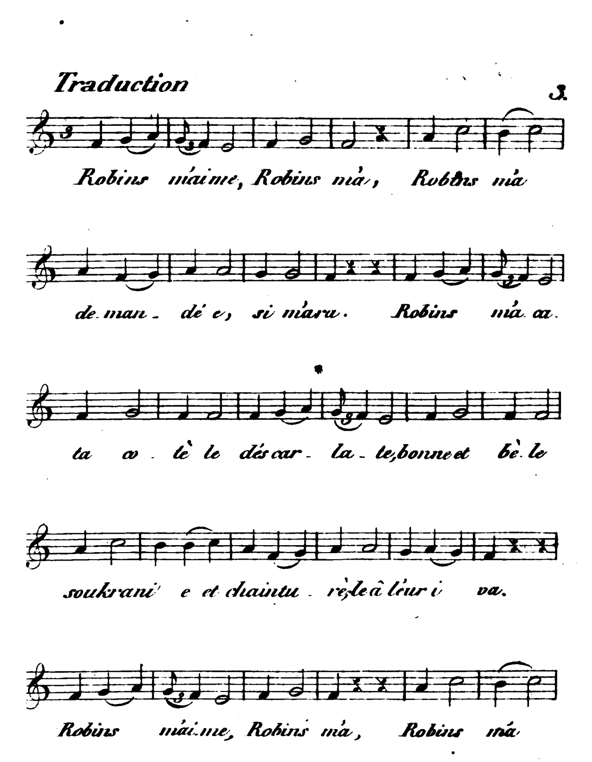
ta co - te - le descar - la te bonne et bele

souskra - nie et chaintu - re - le a leur i va

Ro-bins maime Ro-bins ma Robins ma

de - man - dé - e si ma ra.

Traduction


Robins m'aime, Robins m'a, Robins m'a
de-man - dé e, si m'ara. Robins m'a-ca.
ta co - tè le d'escar - la - te, bonne et bè - le
soukrani e et chaintu - re, le à leur i va.
Robins m'ai-me, Robins m'a, Robins m'a
deman - dé-e, si m'a ra.

4. No 2. Mss. 3609 F° 370 r°

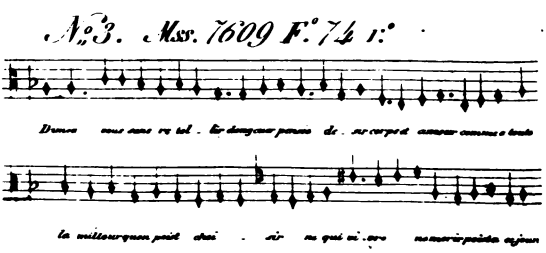
Jaim la flour de va-lour sans fo - lour

et la-our nuit et jour par savour cor daitour de

coulour de doucour et dodour a loimour ne mil lour

nest de li pour ce en lan - gour veil bien

morir pour sa mour



Traduction

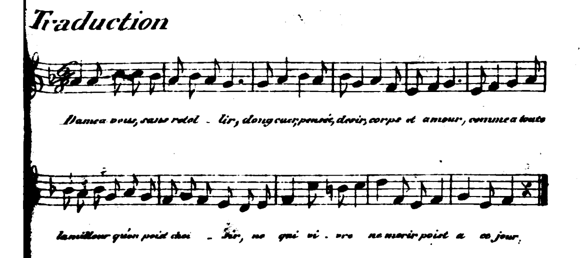
Jáim la Flour de valour sans fo - lour,

et láour nuit et jour par savour: cor datour; de

coulou; de dou cour et dodou; a lóimour ne mil -

lour: nést de li pour ce en lan - gour; weil bien

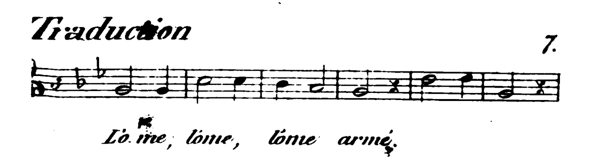
morir pour sá mour.
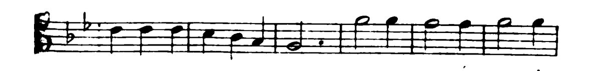


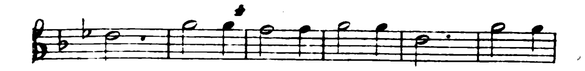
 No. 4.

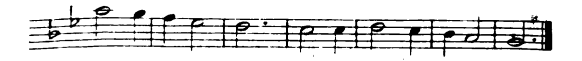
Lo me lo mé lo me armé

Traduction









ANNUAIRE

HISTORIQUE

POUR L'ANNÉE 1838,

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ

DE

'HISTOIRE DE FRANCE.



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD,

RAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

1837.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPE
rue de Vangirard, n° 9.

AVERTISSEMENT.

L'Annuaire historique publié par la Société de l'Histoire de France contient des tablettes, des notices et des extraits, destinés à servir d'éclaircissements aux historiens originaux, dont la publication forme l'objet principal des travaux de cette Société. Il y sera traité alternativement de la géographie, de l'histoire, de la littérature et des arts de la France. Dans chacune de ces parties on aura toujours soin de procéder du général au particulier. Ainsi, après avoir publié la chronologie des rois et le tableau des pays de la France, on donnera successivement la chronologie des grands feudataires de la couronne et des grands officiers civils et militaires du royaume; le tableau des diocèses et des abbayes, et les différentes suites des archevêques, des évêques et des abbés; la liste des pairies, des parlements, des universités, des généralités, bailliages, sénéchaussées, etc.; la description particulière des provinces, de leurs divisions et même des localités. De même pour la partie de la littérature et pour celle des arts : aux pièces propres à donner une idée générale de l'état de la langue et de la musique à différentes époques, succéderont des tables destinées à faire connaître les écrivains et les artistes, ainsi que les productions les plus remarquables de chaque siècle. Enfin, l'Annuaire de la Société devra former comme un répertoire de l'Histoire de France, et

[illegible] de tous les renseignements qui se trouvent tirés de la réunion de nos cinq grands ouvrages historiques, savoir : *l'Art de vérifier les dates, le Gallia christiana, l'Histoire littéraire, les Monuments de la monarchie française* et la *Bibliothèque historique de la France.*

Les Sociétaires qui auraient des articles ou des rectifications à insérer dans l'Annuaire, sont priés de les adresser au Secrétaire de la Société avant le 1er juillet de chaque année.

Toute demande d'admission dans la Société de l'Histoire de France doit être adressée, soit verbalement au Conseil par l'organe d'un Sociétaire, soit par écrit à M. le Secrétaire de la Société.

Les Sociétaires qui résident dans les départements ou à l'étranger, sont priés de faire choix de correspondants à Paris.

Le trésorier de la Société est M. Duchesne aîné ; il demeure rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.

Le Conseil d'administration s'assemble le premier lundi de chaque mois, dans la salle du Conservatoire de la Bibliothèque du Roi, rue Neuve des Petits-Champs, n° 10, où on peut adresser les lettres pour la Société. Tous les Membres de la Société ont droit d'y assister. Les lectures historiques ont lieu le troisième lundi de chaque mois, à sept heures du soir. L'assemblée générale de la Société se tiendra le 7 mai, rue Taranne, n° 12.

TABLEAU DES SÉANCES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1838.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
8	5	5	2	7	4
15	19	19	16	21	18

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
2	6	3	1	5	3
16	20	17	15	19	17

Les séances administratives ont lieu à trois heures ; les séances littéraires, à sept heures.

La séance du 7 mai est celle de l'assemblée générale de la Société.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8.......... 20 fr.

— *Idem*, année 1837.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du mont Cassin, publiées pour la première fois d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle appartenant à la Bibl. Royale; par M. Champollion-Figeac; 1 vol. gr. in-8°... 9 fr.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par Grégoire de Tours; texte latin et traduction française en regard, par MM. GUADET et TARANNE; tomes I et II, grand in-8.................................. 18 fr.

— Le même ouvrage, texte latin seul........ 10 fr.

— Le même ouvrage, traduction française.... 10 fr.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France, en 1651 et 1652; par M. Ravenel; 1 vol. gr. in-8................................ 9 fr.

— Le même ouvrage, *Pap. colomb. de Holl*... 45 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN; par Mlle DUPONT; 1 vol. in-8°............................ 9 fr.

Ouvrages sous presse :

HISTOIRE DES FRANÇAIS, par Grégoire de Tours, t. III et IV.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, par Villehardouin.

CHRONIQUES DE FROISSART.

ANNÉE 1838.

Comput ecclésiastique.		*Quatre-Temps.*	
ombre d'Or en 1838.	15	Mars.........	7, 9 et 10
pacte.............	IV	Juin.........	6, 8 et 19
ettre dominicale...	G	Septembre....	19, 21 et 22
diction romaine....	11	Décembre....	19, 21 et 22

Fêtes mobiles.

ptuagésime, 11 février.
s Cendres, 28 février.
ques, 15 avril.
cension, 24 mai.
Pentecôte, 3 juin.
La Fête-Dieu, 14 juin.
1er dim. de l'Avent, 2 déc.

Commencement des Saisons.

Printemps,	21 mars à	1^h 27′ du matin.
Été,	21 juin à	10^h 28′ du soir.
Automne,	23 septembre à	0^h 16′ du soir.
Hiver,	22 décembre à	5^h 45′ du matin.

Éclipses de 1838.

,e 25 mars, éclipse de Soleil, invisible à Paris.
,e 10 avril, éclipse de Lune, visible à Paris, de 6^h 41′ 6″ du matin, jusqu'à 3^h 34′ 4″.
,e 18 septembre, éclipse de Soleil, invisible à Paris.
,e 3 octobre, éclipse de Lune, invisible à Paris.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Républ.	Grégor.	JOURS de la semaine.	JANVIER. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	T n mi
Déc.	Niv. An 45.				H. ′	H. ′	H.
20	11	1	Lun.	CIRCONCISION.	7.56	4.12	0
21	12	2	Mar.	s. Basile, évêque.	7.56	4.13	0
22	13	3	Mer.	☽ ste Geneviève.	7 56	4.14	0
23	14	4	Jeu.	s. Rigobert.	7.56	4.15	0
24	15	5	Ven.	s. Siméon Stylite.	7.56	4.16	0
25	16	6	Sam.	ÉPIPHANIE.	7.55	4.17	0
26	17	7	DIM.	1er *après l'Épiph.*	7 55	4.18	0
27	18	8	Lun.	s. Lucien.	7 55	4 19	0
28	19	9	Mar.	s. Furcy.	7.54	4.21	0
29	20	10	Mer.	○ s. Paul, ermite.	7.54	4.22	0
30	21	11	Jeu.	s. Théodose.	7.54	4.23	0
31	22	12	Ven.	s. Eutrope.	7.53	4.24	0
Janvier. 1	23	13	Sam.	s. Léonce.	7.52	4.26	0
2	24	14	DIM.	IIe *après l'Épiph.*	7.52	4.27	0
3	25	15	Lun.	s. Maur.	7.51	4 29	0
4	26	16	Mar.	s. Guillaume.	7.50	4.30	0
5	27	17	Mer.	s. Antoine.	7.50	4.32	0
6	28	18	Jeu.	Chaire de s. Pierre.	7.49	4.33	0
7	29	19	Ven.	☾ s. Sulpice.	7.48	4.35	0
8	30	20	Sam.	s. Sébastien.	7.47	4.36	0
9	Pluviose. 1	21	DIM.	IIIe *apr. l'Épiph.*	7.46	4.38	0
10	2	22	Lun.	s. Vincent.	7.45	4.39	0
11	3	23	Mar.	s. Ildephonse.	7.44	4.41	0
12	4	24	Mer.	s. Babylas.	7.43	4.42	0
13	5	25	Jeu.	Conv. de s. Paul.	7.42	4.44	0
14	6	26	Ven.	● ste Paule.	7.41	4.45	0
15	7	27	Sam	s. Julien.	7.40	4.47	0
16	8	28	DIM.	IVe *apr. l'Épiph.*	7 38	4.49	0
17	9	29	Lun.	s. Franç. de Sales.	7.37	4.50	0
18	10	30	Mar.	ste Bathilde.	7.36	4.52	0
19	11	31	Mer.	s. Cyr.	7.35	4.54	0

JANVIER.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hégire.	Calend. grég.		
Tebeth. 4	Schoual. 1253. 4	1	1806	Le calendrier grégor. remis en usage.
5	5	2	1811	Le général Suchet prend Tortose.
6	6	3	1794	La Conv. appr. les rigueurs de Toulon.
7	7	4	1791	Des évêques refusent le serment civiq.
8	8	5	1800	Déportation de 133 révolutionnaires.
9	9	6	1795	Berthollet fait geler du mercure.
10	10	7	1814	Vesoul pris par les Autrichiens.
11	11	8	1826	Traité entre la France et le Brésil.
12	12	9	1797	Desaix détruit le fort de Kehl.
13	13	10	1814	Le gén. York prend Forbach.
14	14	11	1801	L'armée française passe la Brenta.
15	15	12	1816	Loi d'amnistie avec des restrictions.
16	16	13	1793	Basseville mass. à Rom. par la populac.
17	17	14	1805	Napoléon écrit au roi d'Angleterre.
18	18	15	1790	La France divisée en 83 départem.
19	19	16	1827	Séance de l'Acad. pr la liberté de la pr.
20	20	17	1793	La Conv. nat. v. la mort de Louis XVI.
21	21	18	1800	Pacif. de la Vendée p. le g. Hédouville.
22	22	19	1795	La flotte du Texel prise p. les hussards.
23	23	20	1793	Le Pelletier de S.-Fargeau assassiné.
24	24	21	1793	Exécution du roi Louis XVI.
25	25	22	1817	Serre président de la Chambre des Dép.
26	26	23	1792	Le sucre à 42 s. occ. le pillage à Paris.
27	27	24	1789	Convocation des États-Généraux.
28	28	25	1813	Concordat entre Napoléon et Pie VII.
29	29	26	1790	Les députés n'auront aucune place.
Sabath. 1	Dzoulcada. 1	27	1789	Rixe de la nobl. et des bourg. de Renn.
2	2	28	1793	Louis XVII reconnu par Monsieur.
3	3	29	1797	Conspiration Brotier découverte.
4	4	30	1809	Les Anglais prennent la Martinique.
5	5	31	1801	Exécution d'Arena, et ses complices.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	FÉVRIER. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	T... mi...
Janv.	Pluv.				H. ′	H. ′	H.
20	12	1	Jeu.	☽ s. Ignace.	7.33	4.55	0.
21	13	2	Ven.	PURIFICATION.	7.32	4.57	0.
22	14	3	Sam.	s. Blaise.	7.30	4.59	0.
23	15	4	DIM.	v^e *après l'Épiph.*	7.28	5. 0	0
24	16	5	Lun.	s^te Agathe.	7.27	5. 2	0.
25	17	6	Mar.	s^te Dorothée.	7.26	5. 4	0.
26	18	7	Mer.	s. Romuald.	7.24	5. 5	0.
27	19	8	Jeu.	s. Nisier.	7.23	5. 7	0.
28	20	9	Ven.	☺ s^te Apolline.	7.21	5. 8	0
29	21	10	Sam.	s^te Scholastique.	7.20	5.10	0.
30	22	11	DIM.	*Septuagésime.*	7.18	5.12	0.
31	23	12	Lun.	s^te Eulalie.	7.16	5.13	0.
Février. 1	24	13	Mar.	s. Grégoire.	7.15	5.15	0
2	25	14	Mer.	s. Valentin.	7.13	5.17	0
3	26	15	Jeu.	s. Faustin.	7.11	5.18	0
4	27	16	Ven.	s^te Julienne.	7.10	5.20	0
5	28	17	Sam.	☾ s. Antoine.	7. 8	5.22	0.
6	29	18	DIM.	*Sexagésime.*	7. 6	5.23	0.
7	30	19	Lun.	s. Mansuet.	7. 4	5.25	0.
8	Ventose. 1	20	Mar.	s. Eucher.	7. 2	5.27	0.
9	2	21	Mer.	s. Flavien.	7. 0	5.28	0.
10	3	22	Jeu.	s^te Isabelle.	6.59	5.30	0.
11	4	23	Ven.	s. Lazare.	6.57	5.31	0.
12	5	24	Sam.	● s. Prétextat.	6.55	5.33	0.
13	6	25	DIM.	*Quinquagésime.*	6 53	5.35	0.
14	7	26	Lun.	s. Faustinien.	6.51	5.36	0.
15	8	27	Mar.	s^te Honorine.	6.49	5.38	0.
16	9	28	Mer.	*Les Cendres.*	6.47	5.39	0.

FÉVRIER.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hégire.	Calend. grég.		
Sabath. 6	Dzoulcada. 6	1	1796	Destruct. des objets p^r la fab. des assig.
7	7	2	1797	Capitulation de Mantoue.
8	8	3	1799	Le gén. Desaix arrive à l'île de Philé.
9	9	4	1790	Louis XVI prête serment à la Constitut.
10	10	5	1814	Ouverture du Congrès à Chatillon.
11	11	6	1806	Comb. naval perdu près S.-Domingue.
12	12	7	1810	Mariage entre Napoléon et M.-Louise.
13	13	8	1807	Bataille d'Eylau. 16,000 Français tués.
14	14	9	1801	Traité de Lunéville, avec l'empire.
15	15	10	1814	Comb. de Champ-Aubert. 2,300 pris.
16	16	11	1814	Comb. de Montmirail. 1500 prisonn.
17	17	12	1791	La culture du tabac libre en France.
18	18	13	1790	Suppression des ord. relig. en France.
19	19	14	1814	Combat de Vauchamps. 5000 prisonn.
20	20	15	1803	Le gén. Moreau est arrêté à Paris.
21	21	16	1807	Combat d'Ostrolenka.
22	22	17	1795	Traité de pacification dans la Vendée.
23	23	18	1791	Le budget de l'année fixé à 585 mill.
24	24	19	1790	Le marq. de Favras exécuté en Grève.
25	25	20	1800	La banque de France ouvre av. 30 mill.
26	26	21	1809	Capitul. de Saragosse. 54,000 morts.
27	27	22	1791	Monsieur déclare ne pas quitter le Roi.
28	28	23	1803	Louis XVIII ref. de reconn. l'Emper.
29	29	24	1793	Levée de 300,000 h. de 18 ans à 24.
30	30	25	1804	Lois pour l'établ. des droits réunis.
Adar. 1	Dzoulhedgé. 1	26	1795	Charrette à Nantes fratern. avec les tr.
2	2	27	1814	Prise de La Fère par le gén. Bulow.
3	3	28	1803	Le g. Pichegru arrêté r. Chabannais.

Calendriers solaires.			Jours de la semaine.	Mars. Fêtes et saints.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Te… mo… a… midi
Julien.	Répub.	Grégor					
Févr.	Ven.				H. ′	H. ′	H.
17	10	1	Jeu.	s. Aubin.	6.45	5.41	0.1
18	11	2	Ven.	s. Simplice.	6.43	5.43	0.1
19	12	3	Sam.	☽ s. Marin.	6.41	5.44	0.1
20	13	4	Dim.	1er *D. de Carême.*	6.39	5.46	0.1
21	14	5	Lun.	s. Théophile.	6.37	5.47	0.1
22	15	6	Mar.	ste Colette.	6.35	5.49	0.1
23	16	7	Mer.	ste Perpétue. *Q.-T.*	6.33	5.50	0.1
24	17	8	Jeu.	s. Jean de Dieu.	6.31	5.52	0.1
25	18	9	Ven.	ste Françoise. *Q.-T*	6.29	5.54	0.1
26	19	10	Sam.	s. Droctové. *Q.-T.*	6.27	5.55	0.1
27	20	11	Dim.	☺ IIe *de Carême.*	6.25	5.57	0.1
28	21	12	Lun.	s. Pol, évêque.	6.23	5.58	0.1
Mars. 1	22	13	Mar.	ste Euphrasie.	6.20	6. 0	0.
2	23	14	Mer.	s. Lubin.	6.18	6. 1	0.
3	24	15	Jeu.	s. Longin.	6.16	6. 3	0.
4	25	16	Ven.	s. Cyriaque.	6.14	6. 4	0.
5	26	17	Sam.	ste Gertrude.	6.12	6. 6	0
6	27	18	Dim.	IIIe *D. de Carême.*	6.10	6. 7	0.
7	28	19	Lun.	☾ s. Joseph.	6. 8	6. 9	0.
8	29	20	Mar.	s. Joachim.	6. 6	6.10	0.
9	30	21	Mer.	s. Benoît.	6. 4	6.12	0.
10	Germinal. 1	22	Jeu.	ste Lée.	6. 2	6.13	0.
11	2	23	Ven.	s. Victorien.	5.59	6.15	0.
12	3	24	Sam.	s. Gabriel.	5.57	6.16	0.
13	4	25	Dim.	IVe *D. de Carême.*	5.55	6.18	0.
14	5	26	Lun.	s. Félix.	5.53	6.19	0.
15	6	27	Mar.	s. Robert.	5.51	6.21	0.
16	7	28	Mer.	ste Dorothée.	5.49	6.22	0.
17	8	29	Jeu.	◉ s. Cyrille.	5.47	6.24	0.
18	9	30	Ven.	s. Rieul.	5.45	6.25	0.
19	10	31	Sam.	s. Benjamin.	5.43	6.27	0.

Calendriers lunaires. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.	MARS. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.	
Adar. 4	Dzoulhedgé. 4	1	1808	Création de titre de noblesse hérédit.
5	5	2	1814	Capitul. de Soissons av. les Prussiens.
6	6	3	1823	Manuel exclu de la Ch. des Députés.
7	7	4	1791	Troubles violens à St.-Domingue.
8	8	5	1819	Créat. de 60 Pairs par Louis XVIII.
9	9	6	1815	Convoc. des Chamb. Débarq. de Nap.
10	10	7	1799	Jaffa pris d'assaut par les Français.
11	11	8	1800	Amende de 1500 f. aux conscrits réfr.
12	12	9	1807	Dernière séance du sanhédrin à Paris.
13	13	10	1793	Création du tribunal révolutionnaire.
14	14	11	1794	Création de l'Ecole Polytechnique.
15	15	12	1793	Comité de surv. dans les sect. de Paris.
16	16	13	1795	Comb. nav. gag. par l'amiral Martin.
17	17	14	1814	Reims repris par l'Emp. en personne.
18	18	15	1797	Prélimin. de paix signés à Léoben.
19	19	16	1810	Inscript. à 88; 90 plus haut sous l'emp.
20	20	17	1822	Etabliss. de la censure des journaux.
21	21	18	1796	Création de 2,400,000 f. de mandats.
22	22	19	1814	Rupture du congrès de Châtillon.
23	23	20	1815	Entrée de Napoléon à Paris.
24	24	21	1804	Le duc d'Enghien fusillé à Vincenne.
25	25	22	1793	Chappe prés. à la Convent. le télégr.
26	26	23	1793	Poreutruy réuni à la France.
27	27	24	1808	Pose de la 1re p. à la Bourse de Paris.
28	28	25	1792	Etablissement de la *Guillotine*.
29	29	26	1814	Comb. de S.-Dizier gag. pr Napoléon.
Nisan. 1	1254. Moharram. 1	27	1799	Le Direct. fait arrêter le pape Pie VI
2	2	28	1803	Lett. du c. de Lille (L. XVIII) à Bonap.
3	3	29	1796	Charette de la Conterie fusill. à Nantes.
4	4	30	1814	Bataille et capitulation de Paris.
5	5	31	1804	Format. du Code civil, *dit* Code Nap.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	AVRIL. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	T… mi
Mars	Ger.				H. ′	H. ′	H
20	11	1	DIM.	☽ *La Passion.*	5.40	6.28	0
21	12	2	Lun.	s. Urbain.	5.38	6.30	0
22	13	3	Mar.	s. Richard.	5.36	6.31	0
23	14	4	Mer.	s. Ambroise.	5.34	6.33	0
24	15	5	Jeu.	s. Vincent.	5.32	6.34	0
25	16	6	Ven.	ste Prudence.	5.30	6.36	0
26	17	7	Sam.	s. Aybert.	5.28	6.37	0
27	18	8	DIM.	*Les Rameaux.*	5.26	6.39	0
28	19	9	Lun.	s. Hugues.	5.24	6.40	0
29	20	10	Mar.	☺ s. Macaire.	5.22	6.42	0
30	21	11	Mer.	s. Léon. s. Ambr.	5.20	6.43	0
31	22	12	Jeu.	s. Jules.	5.18	6.45	0
Avril. 1	23	13	Ven.	s. Justin.	5.16	6.46	0
2	24	14	Sam.	s. Tiburce.	5.14	6.47	0
3	25	15	DIM.	PAQUES.	5.12	6.49	0
4	26	16	Lun.	s. Lambert.	5.10	6.50	11
5	27	17	Mar.	☾ s. Anicet.	5. 8	6.52	11
6	28	18	Mer.	s. Parfait.	5. 6	6.53	11
7	29	19	Jeu.	s. Elphège.	5. 4	6.55	11
8	30	20	Ven.	s. Anselme.	5. 2	6.56	11
9	Floréal. 1	21	Sam.	ste Opportune.	5. 0	6.58	11
10	2	22	DIM.	*Quasimodo.*	4.58	6.59	11
11	3	23	Lun.	s. Georges.	4.57	7. 1	11
12	4	24	Mar.	◉ ste Beuve.	4.55	7. 2	11
13	5	25	Mer.	s. Marc.	4.53	7. 4	11
14	6	26	Jeu.	s. Clet.	4.51	7. 5	11
15	7	27	Ven.	s. Polycarpe.	4.49	7. 7	11
16	8	28	Sam.	ste Valérie.	4.47	7. 8	11
17	9	29	DIM.	IIe *après Pâques.*	4.46	7.10	11
18	10	30	Lun.	s. Eutrope.	4.44	7.11	11

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.	AVRIL. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.	
Nisan. 6	Moharram. 1254. 6	1	1795	12 germ. an III. Paris en état de siége.
7	7	2	1814	Déchéance de Napoléon.
8	8	3	1808	Le légat du pape Pie VII quitte Paris.
9	9	4	1803	Formation de la société de vaccine.
10	10	5	1794	Accus. de Danton, C. Desmoulins, etc.
11	11	6	1793	Création du comité de salut public.
12	12	7	1795	Uniformité des poids et mesures.
13	13	8	1826	Loi du droit d'aînesse rejetée.
14	14	9	1792	1re représ. d'*Arlequin afficheur*.
15	15	10	1814	Bat. de Toulouse gag. p. le m. Soult.
16	16	11	1814	Abdication de Napoléon.
17	17	12	1814	Le comte d'Artois entre à Paris.
18	18	13	1798	Bernadotte arb. le drap. tric. à Vienne.
19	19	14	1790	Le culte catholiq. à la charge de l'état.
20	20	15	1793	Les Angl. s'empar. de l'île de Tabago.
21	21	16	1794	Les nobles obligés de sortir de Paris.
22	22	17	1793	Les Espagnols envahiss. le Roussillon.
23	23	18	1800	Essais d'inoculation de la vaccine.
24	24	19	1794	L'Ang., la Prusse, la Holl., cont. la Fr.
25	25	20	1791	Abolition des maîtrises et des jurandes.
26	26	21	1806	Bouraque garde la frégate *la Canonière*.
27	27	22	1809	Bataille d'Eckmuhl.
28	28	23	1809	Prise de Ratisbonne.
29	29	24	1802	Amnistie accordée aux émigrés.
30	30	25	1818	Créat. de 15 m. de rent. pr dettes étrang.
Jiar. 1	Sefer. 1	26	1802	Amnistie aux émigrés, mille exceptés.
2	2	27	1825	Indemnité aux émigr. 30 mill. de rent.
3	3	28	1789	Réveillon, pill. et incend. p. la popul.
4	4	29	1808	Le p. Eugène défait l'archiduc Jean.
5	5	30	1790	Inst. du jury d. la procéd. criminelle.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor.	JOURS de la semaine.	MAI. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Avril	Flor.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	11	1	Mar.	☽ s. Jacq. s. PHIL.	4.42	7.12	11.56.57
20	12	2	Mer.	s. Athanase.	4.40	7.14	11.56 50
21	13	3	Jeu.	Inv. de la Cr.	4.39	7.15	11.56.43
22	14	4	Ven.	ste Monique.	4.37	7.17	11 56.36
23	15	5	Sam.	s. Vincent.	4.36	7.18	11.56.30
24	16	6	DIM.	IIIe *après Pâques.*	4.34	7.20	11.56.25
25	17	7	Lun.	s. Stanislas.	4.32	7.21	11.56.20
26	18	8	Mar.	s. Désiré.	4.31	7.22	11.56.16
27	19	9	Mer.	☺ s. Grég. de Naz.	4.29	7.24	11.56.12
28	20	10	Jeu.	s. Gordien.	4.28	7.25	11.56. 9
29	21	11	Ven.	s. Mamert.	4.26	7.27	11.56. 7
30	22	12	Sam.	s. Epiphane.	4.25	7.28	11.56. 5
Mai 1	23	13	DIM.	IVe *après Pâques.*	4.23	7.29	11.56. 4
2	24	14	Lun.	s. Boniface.	4 22	7.31	11.56. 3
3	25	15	Mar.	s. Isidore.	4.21	7.32	11.56. 3
4	26	16	Mer.	☾ s. Honoré.	4.19	7.33	11.56. 3
5	27	17	Jeu.	s. Tropez.	4.18	7.35	11.56. 4
6	28	18	Ven.	s. Félix.	4.17	7.36	11.56. 6
7	29	19	Sam.	s. Célestin.	4.16	7.37	11.56. 8
8	30	20	DIM.	ve *après Pâques.*	4.14	7.38	11.56.11
9	Prairial 1	21	Lun.	s. Tibaut. Ire *Rog.*	4.13	7.40	11.56.14
10	2	22	Mar.	ste Julie. IIe *Rog*	4.12	7.41	11.56.18
11	3	23	Mer.	● s. Didier. IIIe.	4.11	7.42	11.56 22
12	4	24	Jeu.	s. Donatien.	4.10	7.43	11 56 27
13	5	25	Ven.	ASCENSION.	4. 9	7.44	11.56.33
14	6	26	Sam.	s. Philippe de N.	4. 8	7.46	11.56.38
15	7	27	DIM.	VIe *après Pâques.*	4. 7	7.47	11.56.45
16	8	28	Lun.	s. Germain.	4. 6	7.48	11.56.52
17	9	29	Mar.	s. Cyrille.	4. 5	7.49	11.56.59
18	10	30	Mer.	s. Hubert.	4. 5	7.50	11.57. 7
19	11	31	Jeu.	☽ ste Pétronille.	4. 4	7.51	11.57.15

CALENDRIERS LUNAIRES.		Calend. grég.	MAI. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.	
Hébraï.	Hégire.			
Jiar. 6	Sefer. 6	1	1792	Col. franç. de Borodo, inc. p. l. Ang.
7	7	2	1814	Décl. de Louis XVIII datée de S.-Ouen.
8	8	3	1793	Maximum pour le prix des denrées.
9	9	4	1803	Le sénat offre l'empire à Napoléon.
10	10	5	1789	Ouvert. des états-généraux à Versailles.
11	11	6	1789	Refus de se réunir pr vérifier les pouv.
12	12	7	1794	La Convention recon. l'Être-Suprême.
13	13	8	1816	Loi pour l'abolition du divorce.
14	14	9	1798	Les troupes angl. quittent S.-Doming.
15	15	10	1806	Création de l'Université.
16	16	11	1792	Mariage du vicaire de Ste.-Marguerite.
17	17	12	1790	Fondation du club des Feuillants.
18	18	13	1803	Lord Witworth quitte Paris.
19	19	14	1805	1re représ. de la trag. des *Templiers*.
20	20	15	1796	L'armée française entre à Milan.
21	21	16	1800	Passage du Mont-St.-Bernard.
22	22	17	1809	Les états romains réunis à la France.
23	23	18	1804	Le sénat nomme Napoléon empereur.
24	24	19	1802	Institution de la Légion-d'honneur.
25	25	20	1795	Insurrection du 1er prairial an III.
26	26	21	1793	Le Cap incendié; massacre à S.-Dom.
27	27	22	1803	Arrest. des Ang. voyageant en France.
28	28	23	1789	Le clerg. et la nobl. paient l. contrib.
29	29	24	1790	Institution de la cour de cassation.
Sivan. 1	Rabié. I. 1	25	1797	Gracchus Babeuf condamné à mort.
2	2	26	1805	Napoléon couron. roi d'Italie à Milan.
3	3	27	1792	Rœderer fait app. la cond. de Pétion.
4	4	28	1800	Mélas, battu près du pont du Var.
5	5	29	1799	Bonaparte lève le siég. de S.-J.-d'Acre.
6	6	30	1795	Autorisation du culte catholique.
7	7	31	1793	Proscription des députés girondins.

CALENDRIERS SOLAIRES.				JUIN.		
Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.
Mai.	Prai.				H. ′	H. ′
20	12	1	Ven.	s. Pamphile.	4. 3	7.52
21	13	2	Sam.	s. Marcellin.	4. 3	7.53
22	14	3	DIM.	PENTECOTE.	4. 2	7.54
23	15	4	Lun.	s^te Sophie.	4. 1	7.55
24	16	5	Mar.	s. Boniface.	4. 1	7.56
25	17	6	Mer.	s. Claude. *Q.-T.*	4. 0	7.57
26	18	7	Jeu.	s. Paul, évêque.	4. 0	7.57
27	19	8	Ven.	s. Méd. *Q.-T.*	3.59	7.58
28	20	9	Sam	s. Vincent. *Q.-T.*	3.59	7.59
29	21	10	DIM.	TRINITÉ.	3.58	8. 0
30	22	11	Lun.	s. Barnabé.	3.58	8. 0
31	23	12	Mar.	s. Olympe.	3.58	8. 1
Juin. 1	24	13	Mer.	s. Ant. de Padoue.	3.58	8. 1
2	25	14	Jeu.	FÊTE-DIEU.	3.58	8. 2
3	26	15	Ven.	s. Fargeau.	3.58	8. 2
4	27	16	Sam.	s. Cyr.	3.58	8. 3
5	28	17	DIM.	IIe *après la Pent.*	3.58	8. 3
6	29	18	Lun.	s^te Marine.	3.58	8. 4
7	30	19	Mar.	s. Gerv. et s. Prot.	3.58	8. 4
8	Messidor. 1	20	Mer.	s. Silvère.	3 58	8. 4
9	2	21	Jeu.	s. Leufroi.	3.58	8. 5
10	3	22	Ven.	s. Paulin.	3.58	8. 5
11	4	23	Sam.	s. Andry.	3.58	8. 5
12	5	24	DIM.	IIIe *D.* s. Jean-B.	3.59	8. 5
13	6	25	Lun.	s. Chamans.	3.59	8. 5
14	7	26	Mar.	s. Prosper.	3.59	8. 5
15	8	27	Mer.	s. Ladislas.	4. 0	8. 5
16	9	28	Jeu.	s. Irénée.	4. 0	8. 5
17	10	29	Ven.	s. Pierre, s. Paul.	4. 1	8. [illegible]
18	11	30	Sam.	s. Martial.	4. 1	8. [illegible]

JUIN.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES.				
Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		
Sivan. 8	Rabié I. 8	1	1800	1re inoculation de la vacc. à Paris.
9	9	2	1800	L'armée française entre à Milan.
10	10	3	1824	Rejet de la réduction des rentes.
11	11	4	1814	Procl. de la Charte octr. par L. XVIII.
12	12	5	1791	Le Roi n'a pas le droit de faire la guerr.
13	13	6	1824	M. de Chateaubriand renv. du minist.
14	14	7	1795	Luxembourg cap. ap. 8 mois de siége.
15	15	8	1794	Fête de l'Être-Sup., le 20 prair. an III.
16	16	9	1790	Liste civ. de Louis XVI, fixée à 25 mill.
17	17	10	1799	Le duc d'Angoulême épouse Madame.
18	18	11	1809	Le pape Pie VII excomm. Napoléon.
19	19	12	1793	Átel. de Paris devenus manuf. d'armes.
20	20	13	1815	Premier essai d'enseig. mut. à Paris.
21	21	14	1800	Bataille de Marengo. Desaix est tué.
22	22	15	1789	La noblesse refuse de nouv. la vérific.
23	23	16	1815	Bat. de Fleurus gagnée par Napoléon.
24	24	17	1789	Le tiers-état se déclare assemb. nat.
25	25	18	1815	Bataille de Waterloo.
26	26	19	1790	La noblesse déclarée non héréditaire.
27	27	20	1789	Serment des députés au jeu de paume.
28	28	21	1791	Louis XVI quitte Paris pr sortir de Fr.
29	29	22	1792	Regist. de l'état civil ten. p. les maires.
30	30	23	1789	Séance roy. pr emp. la réun. des 3 ord
Thamuz. 1	Rabié II. 1	24	1827	Charles X rétablit la censure.
2	2	25	1795	Création du bureau des longitudes.
3	3	26	1794	2e bat. de Fleurus gagnée par Jourdan.
4	4	27	1793	Constitut. terminée par la Convention.
5	5	28	1801	L'armée française abandonne le Caire.
6	6	29	1796	Prise du chât. de Milan avec 150 can.
7	7	30	1789	Le peuple déliv. les gard. franç. à l'abb.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	JUILLET. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Juin.	Mes.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	12	1	Dim.	IVe *après la Pent.*	4. 2	8. 5	0. 3.21
20	13	2	Lun.	Visit. de la Vierge.	4. 2	8. 4	0. 3.33
21	14	3	Mar.	s. Anatole.	4. 3	8. 4	0. 3.44
22	15	4	Mer.	Trans. de s. Mart.	4. 4	8. 4	0. 3.55
23	16	5	Jeu.	ste Zoé.	4. 5	8. 3	0. 4. 6
24	17	6	Ven.	s. Tranquillin.	4. 5	8. 3	0. 4.16
25	18	7	Sam.	○ s. Thomas.	4. 6	8. 2	0. 4.26
26	19	8	Dim.	Ve *après la Pent.*	4. 7	8. 2	0. 4.35
27	20	9	Lun.	s. Cyrille.	4. 8	8. 1	0. 4.45
28	21	10	Mar.	ste Félicité.	4. 9	8. 1	0. 4 53
29	22	11	Mer.	s. Pie.	4.10	8. 0	0. 5. 2
30	23	12	Jeu.	s. Gualbert.	4.11	7.59	0. 5.10
Juillet. 1	24	13	Ven.	s. Turiaf.	4.11	7.59	0. 5.17
2	25	14	Sam.	☾ s. Bonaventure.	4.12	7.58	0. 5.24
3	26	15	Dim.	VIe *après la Pent.*	4.13	7.57	0. 5.32
4	27	16	Lun.	s. Valentin.	4.15	7.56	0. 5.37
5	28	17	Mar.	s. Spérat.	4.16	7.55	0. 5.43
6	29	18	Mer.	s. Thom. d'Aquin.	4.17	7.54	0. 5.48
7	30	19	Jeu.	s. Vincent de Paul.	4.18	7.53	0. 5.53
8	Thermidor. 1	20	Ven.	ste Marguerite.	4.19	7.52	0. 5.57
9	2	21	Sam.	● s. Victor.	4.20	7.51	0. 6. 0
10	3	22	Dim.	VIIe *après la Pent.*	4.21	7.50	0. 6. 3
11	4	23	Lun.	s. Apolinaire.	4.23	7.49	0. 6. 6
12	5	24	Mar.	ste Christine.	4.24	7.48	0. 6. 8
13	6	25	Mer.	s. Jacq. le majeur.	4.25	7.47	0. 6. 9
14	7	26	Jeu.	s. Joachim.	4.26	7.45	0. 6.10
15	8	27	Ven.	s. Georges.	4.28	7.44	0. 6.10
16	9	28	Sam.	ste Anne.	4.29	7.43	0. 6. 9
17	10	29	Dim.	☽ VIIIe *ap. la Pent.*	4.30	7.42	0. 6. 8
18	11	30	Lun.	s. Ours.	4.31	7.40	0. 6. 6
19	12	31	Mar.	s. Germain l'Aux.	4.33	7.39	0. 6. 4

JUILLET.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE

depuis 1789.

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		
Thamuz. 8	Rabié II. 8	1	1791	Pétit. de 20 m. citoy. en faveur du Roi.
9	9	2	1798	L'armée franç. débarque en Egypte.
10	10	3	1793	Mar.-Antoinette séparée de ses enfants.
11	11	4	1801	La flot. de Boulogne résiste à Nelson.
12	12	5	1801	Combat naval d'Algésiras.
13	13	6	1809	Bataille de Wagram.
14	14	7	1815	Les troupes étrang. entrent à Paris.
15	15	8	1815	La Chambre fermée par les étrangers.
16	16	9	1791	Les biens d'émig. tax. à une trip. imp.
17	17	10	1794	Pichegru entre à Bruxelles.
18	18	11	1789	Necker reç. l'ordre de sortir du roy.
19	19	12	1789	Le pr. Lambesc charge sur le peuple.
20	20	13	1789	La cocarde tric. rempl. la coc. verte.
21	21	14	1789	Prise de la Bastille, un mardi.
22	22	15	1801	Concordat entre Napoléon et Pie VII.
23	23	16	1789	Rappel de Necker au contrôle général.
24	24	17	1791	Bailly publie la loi martiale.
25	25	18	1796	Les assignats supp.; montent à 32 mds.
26	26	19	1808	Le gén. Dupont capitule dev. Baylen.
27	27	20	1793	Charlotte Corday est exécutée.
28	28	21	1795	Comb. de Quiberon; dix m. hom. pris.
29	29	22	1789	Les têt. de Foulon et Berthier promen.
Ab. 1	Gioumadi I. 1	23	1793	Les Français rendent Mayence.
2	2	24	1815	Ordonn. de proscription de 57 pers.
3	3	25	1799	Murat gagne la bataille d'Aboukir.
4	4	26	1830	Ord. de Charles X contr. à la Charte.
5	5	27	1830	Violations des presses, émeute popul.
6	6	28	1830	Armoiries royales renversées.
7	7	29	1830	Le peup. pr. l'Hôt.-de-V., le L., les Tuil.
8	8	30	1830	La Chambre appelle le duc d'Orléans.
9	9	31	1830	Proclamation du lieutenant-général.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor.	JOURS de la semaine.	AOUT. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Te m mid
Juill.	Ther				H. ′	H. ′	H.
20	13	1	Mer.	s. Pierre-aux-L.	4.34	7.37	0.
21	14	2	Jeu.	s. Germain.	4.35	7.36	0.
22	15	3	Ven.	Inv. de s. Etienne.	4.37	7.34	0.
23	16	4	Sam.	s. Dominique.	4.38	7.33	0.
24	17	5	Dim.	○ IXe *ap. la Pent.*	4.39	7.31	0.
25	18	6	Lun.	*Transfig. de N. S.*	4.41	7.30	0.
26	19	7	Mar.	Susc. de la Croix.	4.42	7.28	0.
27	20	8	Mer.	s. Justin.	4.43	7.27	0.
28	21	9	Jeu.	s. Romain.	4.45	7.25	0.
29	22	10	Ven.	s. Laurent.	4.46	7.23	0.
30	23	11	Sam.	Susc. de la C. d'ép.	4.48	7.21	0
31	24	12	Dim.	☾ Xe *apr. la Pent.*	4.40	7.20	0
Août. 1	25	13	Lun.	s. Hippolyte.	4.50	7.18	0
2	26	14	Mar.	s. Guerfroy. V. J.	4.52	7.16	0
3	27	15	Mer.	ASSOMPTION.	4.53	7.14	0
4	28	16	Jeu.	s. Napoléon.	4.55	7.13	0
5	29	17	Ven.	s. Mammès.	4.56	7.11	0
6	30	18	Sam.	ste Hélène.	4.57	7. 9	0
7	Fructidor. 1	19	Dim.	XIe *après la Pent.*	4.59	7. 7	0
8	2	20	Lun.	◉ s. Bernard.	5. 0	7. 5	0
9	3	21	Mar.	s. Privat.	5. 2	7. 3	0
10	4	22	Mer.	s. Symphorien.	5. 3	7. 1	0
11	5	23	Jeu.	s. Timothée.	5. 4	7. 0	0
12	6	24	Ven.	s. Barthélemy.	5. 6	6.58	0
13	7	25	Sam.	s. Louis.	5. 7	6.56	0
14	8	26	Dim.	XIIe *après la Pent.*	5. 9	6.54	0
15	9	27	Lun.	s. Cesaire.	5.10	6.52	0
16	10	28	Mar.	☽ s. Augustin.	5.12	6.50	0
17	11	29	Mer.	s. Médéric.	5.13	6.48	0
18	12	30	Jeu.	s. Fiacre.	5.14	6.46	0
19	13	31	Ven.	s. Ovide.	5.16	6.44	0

AOUT.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.

...ne.	Calendriers lunaires. Hébraï.		Calendriers lunaires. Hégire.		Calend. grég.		
11	Ab.	10	Gioumadi I.	10	1	1793	Établ. des poids et mesures métriques.
12		11		11	2	1802	Le sénat décl. Napoléon consul à vie.
13		12		12	3	1791	Péthion accuse L. XVI de conspiration.
14		13		13	4	1789	Abandon des privil. et droits féodaux.
15		14		14	5	1796	Bonaparte gag. la bat. de Castiglione.
16		15		15	6	1794	Occupation de Trèves par les Franç.
17		16		16	7	1830	Révision de la Charte de 1814.
18		17		17	8	1793	La Conv. supprime toutes les Académ.
19		18		18	9	1830	Louis-Philippe décl. roi des Français.
20		19		19	10	1792	Chât. des Tuil. attaqué par le peuple.
21		20		20	11	1792	Statue de Henri IV renversée.
22		21		21	12	1789	L'assemblée nationale abolit la dîme.
23		22		22	13	1792	Le Roi et sa fam. enfermés au Temple.
24		23		23	14	1792	Le capit. Marchand revient à Toulon.
25		24		24	15	1796	Le général Hoche pacifie la Vendée.
26		25		25	16	1830	Charles X embarqué à Cherbourg.
27		26		26	17	1795	Constitution avec deux cons. et un dir.
28		27		27	18	1792	Organisat. du royaume de Westphalie.
29		28		28	19	1794	Biblioth. de l'abbaye en part. brûlée.
1		29		29	20	1807	Prise de Stralsund pr le maréc. Brune.
2		30		30	21	1792	Lafayette pris par les Autrichiens.
3	Elul.	1	Gioumadi II.	1	22	1795	Les $\frac{2}{3}$ députés choisis dans la Convent.
4		2		2	23	1793	1re requis. des Franç. de 18 à 24 ans.
5		3		3	24	1789	Décret pour la lib. *indéfin.* de la presse.
6		4		4	25	1792	Bannissem. des prêtres réfractaires.
7		5		5	26	1795	Le c. d'Artois veut débarq. en France.
8		6		6	27	1797	Lafayette rendu libre par l'Autriche.
9		7		7	28	1793	Custine cond. pr la prise de Mayence.
10		8		8	29	1830	1re revue de la garde nationale.
11		9		9	30	1801	Redd. d'Alexandrie par les Français.
12		10		10	31	1794	Explos. de la poudrière de Grenelle.

CALENDRIERS SOLAIRES.			JOURS de la semaine	OCTOBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.
Julien.	Répub.	Grégor				
Sept	Vend				H. ′	H. ′
19	9	1	Lun.	s. Remi.	6. 0	5.38
20	10	2	Mar.	s. Léger.	6. 2	5.36
21	11	3	Mer.	○ s. Denis, aréop.	6. 3	5.34
22	12	4	Jeu.	s. François.	6. 5	5.32
23	13	5	Ven.	s[te] Aure.	6. 6	5.30
24	14	6	Sam.	s. Bruno.	6. 8	5.28
25	15	7	DIM.	XVIII[e] *ap. la Pent.*	6. 9	5.26
26	16	8	Lun.	s[te] Brigitte.	6.11	5.24
27	17	9	Mar.	s. Denis.	6.12	5.22
28	18	10	Mer.	☾ s. Paulin.	6.14	5.20
29	19	11	Jeu.	s. Nicaise.	6.15	5.18
30	20	12	Ven.	s[te] Wilfride.	6.17	5.16
Octobre. 1	21	13	Sam.	s. Théophile.	6.18	5.14
2	22	14	DIM.	XIX[e] *apr. la Pent.*	6.20	5.12
3	23	15	Lun.	s[te] Thérèse.	6.21	5.10
4	24	16	Mar.	s. Gal, abbé.	6.23	5. 8
5	25	17	Mer.	s. Cerbonei.	6.24	5. 6
6	26	18	Jeu.	● s. Luc.	6.26	5. 4
7	27	19	Ven.	s. Savinien.	6.27	5. 2
8	28	20	Sam.	s. Caprais.	6.29	5. 0
9	29	21	DIM.	XX[e] *après la Pent.*	6.31	4.58
10	30	22	Lun.	s. Jules.	6.32	4.56
11	Brumaire. 1	23	Mar.	s. Hilarion.	6.34	4.54
12	2	24	Mer.	s. Magloire.	6.35	4.53
13	3	25	Jeu.	s. Crépin.	6.37	4.51
14	4	26	Ven.	☽ s. Rustique.	6.38	4.49
15	5	27	Sam.	s. Frumence.	6.40	4.47
16	6	28	DIM.	XXI[e] *apr. la Pent.*	6.42	4.45
17	7	29	Lun.	s. Faron.	6.43	4.44
18	8	30	Mar.	s. Lucain.	6.45	4.42
19	9	31	Mer.	s. Quentin. V. et J.	6.46	4.40

CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.	OCTOBRE. ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.	
Tisbri. 12	Redgeb. 12	1	1789	Repas donné par les gardes-du-corps.
13	13	2	1804	Tentative inutile c. la flot. de Boulog.
14	14	3	1800	Le r. d'Angl. renonce au tit. de r. de Fr.
15	15	4	1795	La loi sur les suspects est rapportée.
16	16	5	1795	Le 13 v. an IV, révolte cont. la convent.
17	17	6	1793	Décret pour le calendrier républicain.
18	18	7	1794	Jourdan prend Cologne.
19	19	8	1792	Le d. de Saxe-Teschen lève le s. de Lill.
20	20	9	1793	Lyon pris après 70 jours de siége.
21	21	10	1792	*Mr*, *Mme*, remplac. p. *citoy.*, *citoyenne*.
22	22	11	1793	Lyon nommé *Commune affranchie*.
23	23	12	1793	Procès de la reine Marie-Antoinette.
24	24	13	1815	Napoléon arrive en vue de Ste.-Hélène.
25	25	14	1806	Bataille d'Iéna.
26	26	15	1793	Jourdan gag. la bataille de Watignies.
27	27	16	1793	Condamnat. de la reine M.-Antoinette.
28	28	17	1797	Bonap. signe le tr. de Campo-Formio.
29	29	18	1815	Napoléon débarque à Sainte-Hélène.
30	30	19	1800	Le c. Baudin part du Havre.
Marshevan. 1	Schaban. 1	20	1827	Bataille navale de Navarin.
2	2	21	1798	Révolte du Caire.
3	3	22	1796	Lord Malmesbury arr. à Paris pr la pai.
4	4	23	1792	Loi défendant aux émigrés de rentrer.
5	5	24	1795	Parens des émigr. exclus des ass. prim.
6	6	25	1795	Création de l'Institut des Sc. et Arts.
7	7	26	1795	La Convent. nat. décrète une amnistie.
8	8	27	1795	Les conv. réélus forment les 2 conseils.
9	9	28	1830	Le g. Chassé prom. d'évac. la c. d'Anv.
10	10	29	1793	Tribun. extr. nommé *tribunal révolut.*
11	11	30	1813	Bat. de Hanau gag. par le g. Bertrand.
12	12	31	1793	Exécution de 21 Girondins.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor	JOURS de la semaine.	NOVEMBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Oct.	Bru.				H. ′	H. ′	H. ′ ″
20	10	1	Jeu.	LA TOUSSAINT.	6.48	4.39	11.43.45
21	11	2	Ven.	○ *Les Morts.*	6.50	4.37	11.43.44
22	12	3	Sam.	s. Marcel.	6.51	4.35	11.43.43
23	13	4	DIM.	XXIIe *apr. la Pent.*	6 53	4.34	11.43.44
24	14	5	Lun.	s^{te} Bertile.	6.54	4.32	11.43.45
25	15	6	Mar.	s. Léonard.	6.56	4.31	11.43.47
26	16	7	Mer.	s. Florent.	6.58	4.29	11.43.50
27	17	8	Jeu.	s. Godefroy.	6.59	4.28	11.43.54
28	18	9	Ven.	☾ s. Mathurin.	7. 1	4.26	11.43.59
29	19	10	Sam.	s. Léon.	7. 3	4.25	11.44. 4
30	20	11	DIM.	XXIIIe *apr. la Pent.*	7. 4	4.23	11.44.11
31	21	12	Lun.	s. Martin.	7. 6	4.22	11.44.18
Novembre. 1	22	13	Mar.	s. Brice.	7. 7	4.21	11.44.26
2	23	14	Mer.	s. Maclou.	7. 9	4.19	11.44.35
3	24	15	Jeu.	s. Eugène.	7.10	4.18	11.44.45
4	25	16	Ven.	s. Edme.	7.12	4.17	11.44.56
5	26	17	Sam.	● s. Aignan.	7.14	4.16	11.45. 8
6	27	18	DIM.	XXIVe *apr. la Pent.*	7.15	4.15	11.45.20
7	28	19	Lun.	s^{te} Elisabeth.	7.17	4.14	11.45.33
8	29	20	Mar.	s. Edmond.	7.18	4.13	11.45.47
9	30	21	Mer.	Prés. de la Vierge.	7.20	4.12	11.46. 2
10	Frimaire. 1	22	Jeu.	s^{te} Cécile.	7 21	4.11	11.46.18
11	2	23	Ven.	s. Clément.	7.23	4.10	11.46.34
12	3	24	Sam.	☽ s. Séverin.	7.24	4. 9	11.46.51
13	4	25	DIM.	XXVe *apr. la Pent.*	7.26	4. 8	11.47. 9
14	5	26	Lun.	s^{te} Genev. d. Ard.	7.27	4. 7	11.47.28
15	6	27	Mar.	s. Virgile.	7.28	4. 7	11.47.47
16	7	28	Mer.	s. Sosthène.	7.30	4. 6	11.48. 8
17	8	29	Jeu.	s. Saturnin.	7.31	4. 5	11.48.28
18	9	30	Ven.	s. André.	7.33	4. 5	11.48.50

NOVEMBRE.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.

Age de la Lune.	CALENDRIERS LUNAIRES. Hébraï.	Hégire.	Calend. grég.		ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE depuis 1789.
14	Marshevan. 13	Schaban. 13	1	1795	Les 2 cons. nomment le direc. exécutif.
15	14	14	2	1789	Décret pr la vente des biens du clergé.
16	15	15	3	1812	Le m. Ney gagne la bat. de Wiazma.
17	16	16	4	1827	L'enseigne Bisson fait sauter son bât.
18	17	17	5	1807	Installation de la cour des comptes.
19	18	18	6	1792	Bat. de Jemmapes gag. par Dumouriez.
20	19	19	7	1792	La C. déc. que L. XVI sera jugé par elle.
21	20	20	8	1814	La liste civ. fixée à 25 m. pr Louis XVIII.
22	21	21	9	1799	Renvoi du Direc. le 18 brum. an VIII.
23	22	22	10	1793	Fête de la Rais.; Mme Momoro y fig.
24	23	23	11	1794	Clôture de la salle des Jacobins.
25	24	24	12	1791	Jourdan arrêté à Avignon.
26	25	25	13	1805	L'armée française entre à Vienne.
27	26	26	14	1792	Le gén. Dumouriez entre à Bruxelles.
28	27	27	15	1796	Les Franç. veul. pass. le pont d'Arcole.
29	28	28	16	1793	La Conv. nation. supprime la loterie.
1	29	29	17	1796	Angereau gag. la bat. d'Arcole le 3e j.
2	Cisleu. 1	Ramadhan. 1	18	1805	Nouvelle armée russe Wischau.
3	2	2	19	1827	Barricades dans la rue Saint-Denis.
4	3	3	20	1815	Le d. de Richelieu signe le tr. de Paris.
5	4	4	21	1806	Décr. imp. à Berlin pr le blocus contint.
6	5	5	22	1791	Incendie de la ville du Port-au-Prince.
7	6	6	23	1795	Le g. Scherer gag. la bat. de Loano.
8	7	7	24	1799	Moreau à l'arm. du Rhin et du Danube
9	8	8	25	1791	Création du comité de surveillance.
10	9	9	26	1812	L'arm. commence à pass. la Bérésina.
11	10	10	27	1790	Serment civique imposé au clergé.
12	11	11	28	1812	Batailles sur les bords de la Bérésina.
13	12	12	29	1812	Dernier pont brûlé sur la Bérésina.
14	13	13	30	1803	Rochambeau quitte Saint-Domingue.

CALENDRIERS SOLAIRES. Julien.	Répub.	Grégor.	JOURS de la semaine.	DÉCEMBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
Nov.	Frim				H. ′	H. ′	H. ′ ″
19	10	1	Sam.	☉ s. Éloy.	7.34	4. 4	11.49.[illegible]
20	11	2	Dim	Ier *de l'Avent.*	7.35	4. 4	11.49.[illegible]
21	12	3	Lun.	s. Fulgence.	7.36	4. 3	11.49.[illegible]
22	13	4	Mar.	ste Barbe.	7.38	4. 3	11.50.[illegible]
23	14	5	Mer.	s. Sabas.	7.39	4. 2	11.50.[illegible]
24	15	6	Jeu.	s. Nicolas.	7.40	4. 2	11.51.[illegible]
25	16	7	Ven.	ste Fare.	7.41	4. 2	11.51.[illegible]
26	17	8	Sam.	☾ Conc. de la V.	7.42	4. 1	11.52.
27	18	9	Dim.	IIe *de l'Avent.*	7.43	4. 1	11.52.[illegible]
28	19	10	Lun.	ste Valère.	7.44	4. 1	11.52.[illegible]
29	20	11	Mar.	s. Fuscien.	7.45	4. 1	11.53.[illegible]
30	21	12	Mer.	s. Damase.	7.46	4. 1	11.53.[illegible]
Décembre. 1	22	13	Jeu.	ste Luce.	7.47	4. 1	11.54.[illegible]
2	23	14	Ven.	s. Nicaise.	7.48	4. 1	11.54.5[illegible]
3	24	15	Sam.	s. Mesmin.	7 49	4. 1	11.55.2[illegible]
4	25	16	Dim.	IIIe *de l'Avent.*	7.50	4. 2	11.55.[illegible]
5	26	17	Lun.	● s. Lazare.	7.51	4. 2	11.56.[illegible]
6	27	18	Mar.	ste Aude.	7.51	4. 2	11.56.[illegible]8
7	28	19	Mer.	s. Nemèze. *Q.-T.*	7.52	4. 2	11.57.[illegible]8
8	29	20	Jeu.	s. Eugène.	7.53	4. 3	11.57.[illegible]8
9	30	21	Ven.	s. Thomas. *Q.-T.*	7.53	4. 3	11.58.18
10	Nivose. 1	22	Sam.	s. Ischyrion. *Q.-T.*	7.54	4. 4	11. 58.48
11	2	23	Dim.	IVe *de l'Avent.*	7.54	4. 4	11.59.18
12	3	24	Lun.	☽ s. Yves.	7.55	4. 5	11.59.48
13	4	25	Mar.	NOEL.	7.55	4. 6	0. 0.18
14	5	26	Mer.	s. Étienne.	7.55	4. 6	0. 0.48
15	6	27	Jeu.	s. Jean l'évangél.	7.56	4. 7	0. 1.17
16	7	28	Ven.	Les ss. Innocens.	7.56	4. 8	0. 1.47
17	8	29	Sam.	s. Saturnin.	7.56	4. 9	0. 2.16
18	9	30	Dim.	ste Colombe.	7.56	4.10	0. 2.45
19	10	31	Lun.	s. Sylvestre.	7.56	4.10	0. 3.14

DÉCEMBRE.

ÉVÉNEMENS HISTORIQUES DE FRANCE

depuis 1789.

Age de la Lune.	Calendriers lunaires. Hébraï.		Calendriers lunaires. Hégire.		Calend. grég.	Événemens historiques de France depuis 1789.	
15	Cisleu.	14	Ramadhan.	14	1	1793	Prisons de Paris cont. 4,130 dét. pol.
16		15		15	2	1804	Sacre de l'empereur Napoléon.
17		16		16	3	1810	Les Anglais s'emp. de l'île de France.
18		17		17	4	1808	Entrée de l'armée franç. dans Madrid.
19		18		18	5	1812	Napol. quitte la gr. armée à Smorgoni.
20		19		19	6	1819	Grégoire non admis à la Ch. des Dép.
21		20		20	7	1792	Mme Roland cit. à la barre de la Conv.
22		21		21	8	1798	Joubert à Turin, prend 1800 canons.
23		22		22	9	1797	Ouverture du congrès de Rastadt.
24		23		23	10	1795	Loi pour un empr. forcé de 600 mill.
25		24		24	11	1792	Louis XVI amené à la barre de la Conv.
26		25		25	12	1793	Déroute des Vendéens au Mans.
27		26		26	13	1792	Malesherbes dem. à déf. Louis XVI.
28		27		27	14	1790	Départ de Marchand autour du monde.
29		28		28	15	1800	Prise de Salzbourg par Lecourbe.
30		29		29	16	1809	Divorce de Napoléon et de Joséphine.
1		30		30	17	1791	Nouv. émiss. d'assignats, tot. 1600 m.
2	Tebeth.	1	Schoual.	1	18	1793	Sidney-Smith inc. le port de Toulon.
3		2		2	19	1789	1re créat. d'assignats p. 400 millions.
4		3		3	20	1796	Lord Malmesbury renvoyé de France.
5		4		4	21	1830	Condamn. des minist. de Charles X.
6		5		5	22	1793	L'armée vendéenne défaite à Savenay.
7		6		6	23	1794	Suppression du *maximum*.
8		7		7	24	1800	Machine infernale, rue S.-Nicaise.
9		8		8	25	1792	Le roi Louis XVI fait son testament.
10		9		9	26	1799	Bonaparte écrit au roi d'Angleterre.
11		10		10	27	1813	Rapp. de Fontanes; négoc. pr la paix.
12		11		11	28	1797	Le général Duphot assassiné à Rome.
13		12		12	29	1799	Prise du fort d'El-Arisch.
14		13		13	30	1790	Décret sur la propriété des inventions.
15		14		14	31	1792	L'Angleterr. ne reconn. pas Chauvelin.

commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre

dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte tous les trois mois au moins de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier, sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

EN JUILLET 1836.

MM.

AFFRY (Alfred D'), rue des Fossés-Saint-Victor, n° 37.

ALLOU, ingénieur en chef des mines, rue de Clichy, n° 23.

AMBERT, officier d'instruction à l'École militaire de Saumur.

AMPÈRE (J.-J.), professeur de littérature française au Collége de France, rue de Grenelle-S.-Germain, n° 56.

ARCHIAC (comte D'), rue d'Alger, n° 5.

AUBRY (Charles), peintre, rue Saint-Dominique, n° 203.

BAILLEUL fils, rue des Martyrs, n° 37.

BARANTE (baron DE), pair de France, ambassadeur à S.-Pétersbourg; à Paris, rue d'Anjou-S.-Honoré, n° 41.

BARON, rue de l'Université, n° 7.

BARROIS, à Berneem, près de Bruxelles.

BAULIEU, de la Société des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 13.

BAZIN, rue Neuve-des-Mathurins, n° 20.

BENAT S. MARSY, rue de l'Échiquier, n° 27.

BERBRUGGER (Adrien), Biblioth. de la colonie d'Alger.

BERGER DE XIVREY, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 15.

BERNIER (Adhelm), avocat, rue Crébillon, n° 2.

BERNIER (César), juge de paix, à Senlis.

BERTIN (Armand), rue de Seine, n° 10.

BERTIN DE VAUX, pair de France, rue Louis-le-Grand, n° 11.

BEUGNOT (comte Arthur), membre de l'Institut, rue Belle-Chasse, n° 11.

BEUGNOT (baron), quai Voltaire, n° 21.

BEYLE, consul de France à Civita-Vecchia.

BIGANT, conseiller à la Cour royale de Douai.

BLOSSEVILLE (DE), rue de Louvois, n° 4.

BOISMILON, secrétaire des commandements de monseigr le duc d'Orléans, aux Tuileries.

BOISSIÈRE (Frédéric), rue Neuve-Coquenard, n° 11.

BONNIN, ancien notaire à Évreux.

BOTTÉE DE TOULMON, bibliothécaire du Conservatoire de Musique, rue Sainte-Anne, n° 27.

BOUILLÉ (comte René DE), ministre plénipotentiaire de France à Carlsruhe, à Paris, rue de la Pépinière, n° 54.

BOULEZ, receveur de l'enregistrement, à Nogent-le-Rotrou.

BOURGEOIS, maire de Suippes (Marne).

BOUVIER, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44.

BRIQUET, bibliothécaire à Niort; corresp. M. Pathonot fils, libraire, rue de la Harpe, n° 6, à Paris.

BROÉ (DE), conseiller à la Cour de Cassation, rue de Vendôme, n° 2, au Marais.

BRUNEAU, avocat à la Cour royale de Douai.

BRUZARD, rue Saint-Jacques, n° 123.

BURE (DE) aîné, libraire, rue Serpente, n° 7.

BURE (Laurent DE), libraire, rue du Battoir, n° 19.

CABANY, substitut du procureur du Roi, à Provins, corresp. M. Cabany père, rue des Vieilles-Haudriettes, n° 6.

CADET-GASSICOURT, rue Saint-Marc, n° 27.

CAMBIS (marquis DE), membre de la Chambre des Députés, cour des Fontaines.

CANEL (A.), à Pont-Audemer (Eure).

CANUEL (P.), propriétaire, rue de l'Échiquier, n° 38.

CARAMAN (le duc DE), rue de Grenelle-S.-Germ., n° 85.

CARAMAN (le comte, Charles DE), rue de Grenelle, n° 85.

CASTEL, ancien notaire, rue des Petits-Augustins, n° 20.

CAUMONT (DE), correspondant de l'Institut, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

CAYROL (DE), à Compiègne; corresp. M. Ravenel, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44, à Paris.

CHABRILLAN (le comte Jules DE), chef d'escadron, rue Ville-l'Évêque, n° 18.

CHAMBURE (DE), à Saulieu (Côte-d'Or).

CHASSANT, archiviste, à Évreux; corresp. M. Bottée de Toulmon, rue Sainte-Anne, n° 27, à Paris.

CHASTELLUX (le comte Alfred DE), rue Richepanse, n° 11.

CHAUDRUC DE CRAZANES, corresp. de l'Institut, à Montauban.

CHAZELLES (Léon DE), rue du Bac, n° 35.

CLERCQ (L. DE), grande-rue Verte, n° 16.

CLOGENSON, membre de la Chambre des Députés, rue Godot de Mauroy, n° 1.

COLLOT, direct[r] de la Monnaie, à l'hôtel de la Monnaie.

COOPER, Esq., avocat, secrétaire de la commission des Archives d'Angleterre, à Londres; corresp. M. Teulet, quai de la Cité, n° 23, à Paris.

COULON, rue d'Argenteuil, n° 12.

Courteilles (le vicomte de); corresp. M. Salvador Chérubini, rue Bergère, n° 8, à Paris.

Coussy (de), agent de change, rue Grange-Batelière, n° 15.

Crapelet, imprimeur, rue de Vaugirard, n° 9.

Crillon (duc de), rue Saint-Honoré, n° 366.

Cunin (Charles), manufacturier, à Sédan.

Curial (comte), pair de France, rue de la Michodière, n° 8.

David (Paul), rue de Sèvres, n° 19.

Delaroche (Paul), rue Saint-Lazare, n° 58.

Delessert (Fr.), membre de la Chambre des Députés, à Paris, rue Montmartre, n° 176.

Desmichels, recteur de l'Académie d'Aix.

Desnoyers (Jules), bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin du Roi.

Devaines, pair de France, rue de Breda, n° 2.

Ducas, agent de change, à Lille.

Duchesne aîné, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Duclos, rue de la Lune, n° 20.

Dumont, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue Cassette, n° 18.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut, rue de La Rochefoucauld, n° 11.

Dusevel (H.), avocat, membre de la Société des Antiquaires de France, etc., à Amiens.

Dusommerard, conseiller-maître à la Cour des Comptes, hôtel de Cluny, rue des Mathurins-S.-Jacques.

Dutems (Albert), sous-préfet à Abbeville, membre de

la Société royale d'Abbeville, etc.; corresp. M. Renouard, rue de Tournon, n° 6, à Paris.

ESTERNO (le comte d'), boulevard des Italiens, n° 4.

EYRIES, membre du Conseil de la Société de Géographie, rue Bourbon-Villeneuve, n°

FALKENSTEIN, bibliothécaire du roi de Saxe, à Dresde.

FAURIEL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue des Saints-Pères, n° 46.

FAVART, rue Neuve-de-Luxembourg, n° 25.

FORTIA D'URBAN (marquis DE), membre de l'Institut, rue de La Rochefoucauld, n° 12.

FOUCHÉ (Lucien), à Évreux.

FREMYN, notaire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 53.

FRÈRE (Édouard), libraire, à Rouen; corresp. M. Renouard, rue de Tournon, n° 6, à Paris.

FROIDEFOND DE FARGES (DE), conseiller à la Cour royale, rue du Mont-Thabor, n° 5.

GALERON (Fr.), procureur du Roi, à Falaise.

GALLY-KNIGHT, membre du Parlement anglais, à Londres; corresp. M. Mérimée.

GARNIER DU BOURGNEUF, juge au tribunal de première instance du département de la Seine, rue des Trois-Frères, n° 3.

GARNIER, préposé aux Archives du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

GAUCHERAUD, rue de Lille, faubourg Saint-Germain, n° 101.

GENISSON (le comte DE), ministre de Bavière, rue Neuve-des-Mathurins, n° 9.

Géraud, rue de La Rochefoucauld, n° 11.

Gerville (de), correspondant de la Société des Antiquaires de France, etc., à Valognes (Manche).

Géruszz, professeur suppl. à la Faculté des Lettres, rue de Vaugirard, n° 42.

Gingins de la Sarraz (le baron F. de), à Lausanne.

Godefroy (de), à Lille.

Goupil (Éd.), audit[r] au conseil d'État, rue Faubourg Poissonnière, n° 2.

Gregori, conseiller à la Cour royale de Riom.

Grille de Beuzelin, rue du Faubourg Poissonnière, n° 3.

Guadet, rue de Laurette, n° 3, près du Luxembourg.

Guérard, membre de l'Institut, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue de La Rochefoucauld, n° 8.

Guérard, conseiller-audit[r] à la Cour royale d'Amiens.

Guilmeth, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Brienne (Eure).

Guizot, membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique, rue de la Ville-l'Évêque, n°

Hase, membre de l'Institut, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue Colbert, n° 6.

Haxo, lieutenant-général, pair de France, rue Saint-Honoré, n° 362.

Héliand (de), rue d'Aguesseau, n° 18.

Hérisson, juge, à Chartres; corresp. M. Lequien, libr., quai des Augustins, n° 47.

Houel, président du tribunal civil de Louviers; corresp. M. Clogenson, rue Godot-de-Mauroi, n° 1, à Paris.

Janet (L.), libraire, rue Saint-Jacques, n° 59.

Jarry de Mancy, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue du Pot-de-Fer, n° 20.

Jarry, juge au tribunal de première instance, rue Gaillon, n° 8.

Jaussaud, notaire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 61.

Jollois, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, rue Louis-le-Grand, n° 35.

Jubinal (Achille), rue Jacob, n° 14.

Juge fils, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 7.

Kuntzel (le docteur), rue Sainte-Marguerite, n° 41, à Paris.

Laboudrrie (l'abbé de), grand-vicaire, cloître Notre-Dame, n° 20.

Lacabane (Léon), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, rue du Bac, n° 77.

Lacroix (Paul) [*le bibliophile Jacob*], rue Saint-Lazare, n° 130.

Lacroix, pharmacien, à Mâcon (Haute-Saône).

Lahure, notaire honoraire, place de l'École, n° 1.

Lahure (Charles), rue de Vaugirard, n° 9.

Lafontenelle de Vaudoré (de), conseiller à la Cour royale de Poitiers, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville.

Lambert (de), sous-directeur au ministère des affaires étrangères, rue neuve des Mathurins, n° 48.

Lamé-Fleury, homme de lettres, à Versailles (Seine-et-Oise).

Lapelouse (Édouard Valentin de), receveur particulier à Commercy; corresp. M. Ravenel, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44.

Lapreugne (de), sous-préfet à Celles, auditeur au conseil d'Etat, rue Saint-Honoré, n° 370.

Larenaudière (de), membre du conseil de la Société de Géographie, rue du Mouton, n° 5.

La Saussaye (de), bibliothécaire de la ville de Blois.

Lascoux, substitut du procureur du Roi au tribunal de première instance de Paris, rue du Bac, n° 36.

La Sisterna (prince de), rue de l'Université, n°

Latour (de), précepteur de Mgr le duc de Montpensier, aux Tuileries.

Latour-Maubourg (le comte Septime de), ambassadeur de France à la cour de Madrid.

Lavergne (Léonce de), à Toulouse.

Lavilleguil (Arthur de), rue d'Angoulême-S.-Honoré, n° 19.

Lebas, professeur d'histoire à l'Université de Paris, rue Taranne, n° 14.

Lebreton (Emile), avocat, rue de Rivoli, n° 18.

Lebrun, juge de paix, à Avenay, près Epernay.

Leclerc (Achille), architecte, rue Caumartin, n° 37.

Lecointe, libraire, quai des Augustins, n° 49.

Leduc-Housset, faubourg Poissonnière, n° 98.

Leglay, conservateur général des Archives du département du Nord, à Lille.

Lemaire, professeur de rhétorique au Collége Bourbon, rue des Quatre-Fils, n° 16, au Marais.

Lenormant, conservateur au département des imprimés à la Bibliothèque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Le Prévost (Auguste), membre de la Chambre des Députés, à Bernay: à Paris, rue et hôtel Jacob.

Letronne, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothéque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 10.

Le Ver (marquis), à Roquefort, près Yvetot.

Magnin, conservateur au département des imprimés de la Bibl. Roy., rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Magnoncourt, membre de la Chambre des Députés, rue de la Pépinière, n° 127.

Marin-Darbel, à Moscou.

Martin, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Martin, ancien juge de paix, à Mantes.

Masaz, l'un des bibliothécaires à l'Arsenal, rue de Madame, n° 1.

Maslatrie (Louis de), rue de Seine, n° 36.

Massé (Thomas), chez M. Bertin de Vaux, rue Louis-le-Grand, n° 11.

Mastrella, chef de bureau à la préfecture du département de la Seine, rue

Mérault père, rue de l'Eperon, n° 9.

Mérault fils, rue des Trois-Frères, n° 8.

Mérimée (Prosper), inspecteur des monuments historiques, rue des Marais-Saint-Germain, n° 36.

Merlin, libraire, quai des Augustins, n° 7.

Michelet, chef de la section historique des Archives du royaume, maître de conférences à l'Ecole Normale, rue des Postes, n° 12.

Mignet, membre de l'Institut, archiviste du ministère des affaires étrangères, rue N°-des-Capucines, n° 10.

Miller (Emmanuel), rue de La Rochefoucauld, n° 12.

Millet, garde général des forêts de l'arrondissement de Belley (Ain).

Mirepoix (marquis de), rue de la Planche, n° 13.

Molé (comte), pair de France, président du conseil des ministres, rue Ville-l'Evêque.

Monmerqué, membre de l'Institut, conseiller à la Cour royale, rue Saint-Louis, au Marais, n° 39.

Montalembert (comte Charles de), pair de France, rue Saint-Dominique, n° 30.

Montbéliard (Léon de), à Semur.

Moreau, rue Marsollier, n° 13.

Mornay (de), place Ville-l'Évêque, n° 27.

Nicard (Pol), rue de Sèvres, n° 48.

Niel, sous-préfet, à Bernay.

Nigon de Berty, procureur du Roi, à Mantes (Seine-et-Oise).

Olivier, ancien élève de l'École polytechnique, à Dieppe; corresp. M. Goulet, galerie d'Orléans, n° 7.

Ollivier, juge au tribunal de Valence (Drôme); corresp. M. Charles Wagner, rue Saint-Guillaume, n° 15.

Ozeray, à Bouillon; corresp. M. Gauber, rue de la Monnaie, n° 1, à Paris.

Pagès (J.-P.), avocat, rue de Menars, n° 12.

Panckoucke père, rue des Poitevins, n° 14.

Paquis, rédacteur du journal du Cher, à Bourges.

Paris (Paulin), membre de l'Institut, premier employé au département des manuscrits de la Bibliothéque Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Pasquier (baron), président de la Chambre des Pairs, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 30.

Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure, à Paris.

Pathonot, à Niort; corresp. M. Pathonot fils, rue de la Harpe, n° 6, à Paris.

PATTU DE SAINT-VINCENT (comte Jules), à Mortagne (Orne).

PELET, lieutenant-général, directeur du dépôt de la guerre, rue de l'Université, n° 61.

PETITOT (Alex.), chef de division au ministère de l'instruction publique, rue Chantereine, n° 11.

POEY D'AVANT, receveur de l'enregistrement, à Melle (Deux-Sèvres).

POISSON, sous-préfet, à Reims.

PONCELET, professeur à l'École de Droit de Paris, rue Soufflot, n° 2.

PORTAL (Frédéric), maître des requêtes, rue Bleue, n° 17.

PORTALIS (vicomte Frédéric), député, Place Royale, n° 4.

QUENNESCOURT, ancien notaire, à Nesle (Somme).

QUÉNOT, ingénieur civil, rue du Battoir, n° 26.

QUENSON, conseiller à la Cour royale de Douai.

RAIGECOURT (comte DE), chez M. de Saint-Morys, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

RAVENEL, sous-bibliothécaire de la Ville, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 44.

RAYNAL (L.), substitut du procureur général, à Bourges.

REIFFENBERG (baron DE), ancien recteur de l'Académie de Louvain, à Liége.

REINAUD, membre de l'Institut, conservateur-adjoint à la Bibl. Royale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

RENOUARD (Jules), libraire, rue de Tournon, n° 6.

RENOUVIER (Jules), à Montpellier.

REQUIEN, naturaliste, à Avignon (Vaucluse).

Rey, membre de la Société royale des Antiquaires de France, rue Neuve-Saint-Georges, n° 18.

Ridan, ancien notaire, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 78.

Riquier fils, juge au tribunal de première instance de Rouen.

Rippert-Montclar (Amédée de), ancien magistrat, rue de La Rochefoucauld, n° 12.

Roissy (Alfred de), rue Montholon, n° 18.

Rolle (Hipp.), bibliothécaire de la ville de Paris.

Rouen (Alexandre-Forth), agent diplomatique, boulevard Saint-Denis, n° 9.

Royer-Collard (H.), chef de division au ministère de l'instruction publique, rue de Provence, n° 38.

Sahune (Ernest de), rue de l'Oratoire.

Saint-Aignan (comte de), pair de France, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 107.

Saint-Aignan (baron de), député, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 107.

Saint-Morys (vicomte de), rue Ne-des-Mathurins, n° 21.

Saint-Surin (madame de), à Angoulême.

Saulx-Tavannes (duc de), pair de France, avenue Marigny aux Champs-Élysées.

Schnackenburg, à Berlin.

Schweiser, rue Neuve-des-Mathurins, n° 21.

Sédillot (L.-Amélie), professeur d'histoire au Collége royal de Saint-Louis, rue de Tournon, n° 20.

Serra di Falco (le duc de), à Palerme.

Serrurier, doct.-méd., rue S.-Dominique-S.-G., n° 14.

Spencer-Smith, membre de plusieurs Sociétés savantes,

rue des Chanoinesses, à Caen; corresp. Derache, rue du Bouloy, n° 7.

SYLVESTRE DE CHANTELOUP fils, conseiller à la Cour royale, rue Taranne, n° 5.

TAILLANDIER, conseiller à la Cour royale, rue Jacob, n° 46.

TAILLIAR, conseiller à la Cour royale de Douai, membre des Sociétés académiques de Douai et de Valenciennes.

TARANNE, rue de Bièvre, n° 33.

TARBÉ (Prosper), substitut du procureur du Roi, à Étampes.

TARDIF, substitut du procureur général, rue Bellechasse.

TASCHEREAU (Jules), rédacteur en chef de la *Revue Rétrospective*, rue Saint-Benoît, n° 11.

TASTU, rue de Vaugirard, n° 38.

TERRASSE, conservateur des archives judiciaires du Palais, cour de la Sainte-Chapelle.

TERREBASSE (DE), membre de la Chambre des Députés, au péage de Roussillon; à Paris, rue Neuve Saint-Augustin, n° 9.

TEULET (Alexandre), employé aux Archives du royaume, quai de la Cité, n° 23.

THIERS, membre de l'Institut, ancien président du Conseil des Ministres, rue Neuve-S.-Georges.

THIERY (Alexandre), rue du Petit-Musc, n° 9.

THOMASSY, rue de Vaugirard, n° 46.

TIBY (Paul), rue de Sèvres, n° 14.

TRÉMISOT, rue Saint-Louis, au Marais, n° 31.

VATTEMARE (Alexandre), rue de Sèvres, n° 24.

VATIMESNIL (DE), avocat, rue Saint-Dominique, n° 11.

VIELLOT, président du tribunal de première instance de Meaux.

VINCENT, négociant, rue Serpente, n° 16.

VIOLLET-LEDUC, conservateur des résidences royales, rue de Rivoli, n° 16.

VIRLET, ingénieur civil, impasse de la Corderie, n° 33.

VITET (L.), conseiller d'État, membre de la Chambre des Députés, rue Trudon, n° 6.

WAILLY (Natalis DE), rue du Chaume, n° 12.

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS de Rouen.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, LETTRES, etc., du département du Nord, à Douai.

Membres correspondants hors de France.

MM.

GACHARD, directeur général des Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles.

VARNKOENIG, professeur de droit, à Fribourg en Brisgaw.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1838.

MM.

Allou.
Ampère fils.
Berger de Xivrey.
Bottée de Toulmon.
Guadet.
Jaussaud.
Jollois.
Ravenel.
Taschereau.
Paul Tiby.

1839.

Castel.
Duchesne aîné.
Guizot.
Hase.
Lenormant.
Lever.
Pasquier.
Taillandier.
Teulet.
Vitet.

1840.

MM.

A. Bertin.
A. Beugnot.
Crapelet.
Fauriel.
Fremyn.
Guérard.
Le Prévost.
Letronne.
Magnin.
Reinaud.

1841.

De Barante.
Jules Desnoyers.
Dureau de la Malle.
De Fortia.
Mignet.
Molé.
Paris.
Hipp. Royer-Collard.
Thiers.
Lascoux.

Comité de Publication.

MM. Guérard, *président*.
Hase.
Taillandier.
Taschereau.

Comité de l'Annuaire.

MM. Guérard, *président*.
Jules Desnoyers.
Duchesne aîné.
Ravenel.
Bottée de Toulmon.

Comité des fonds.

MM. Allou, *président*.
Jollois.
Lascoux.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

NOMMÉ EN 1836.

Président honoraire...	MM. De Fortia d'Urban.
Président...........	De Barante.
Vice-Présidents......	Fauriel. Jollois.
Secrétaire...........	Jules Desnoyers.
Secrétaire-Adjoint....	Teulet.
Archiviste...........	Duchesne aîné.
Trésorier............	Duchesne aîné.

Censeurs.

MM. Dusommerard, Rippert-Montclar.

ARCHEVÊCHÉS,

ÉVÊCHÉS ET MONASTÈRES

DE FRANCE,

SOUS LES TROIS DYNASTIES.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

A............	Ordre de Saint-Augustin.
Abb..........	Abbaye.
Acta SS. o. B..	Acta Sanctorum ordinis Benedictini.
Ann. fr........	Annales ecclesiastici Francorum, de Lecointe.
Ann. b.........	Annales benedictini, de Mabillon.
ap............	après.
auj...........	aujourd'hui.
av............	avant.
B............	Ordre de Saint-Benoît.
B. A.........	d'abord de l'Ordre de Saint-Benoît, plus tard de l'Ordre de Saint-Augustin.
Bibl. F........	Bibliothèque historique de la France, édition Fontette.
Boll..........	Acta Sanctorum, des Bollandistes.
C............	Ordre de Cîteaux.
c............	confirmé.
d............	détruit en...., ou diocèse ou *diœcesis*.
D............	Ordre de Saint-Dominique.
f............	fondé ou fin du.
fl............	flumen, fluviolum.
G............	Ordre de Grammont.
H............	Recueil des Historiens de la France, commencé par Bouquet.
H. d. ou Script. q.	Recueil de Duchêne.
M............	monasterium.
N.-D.........	Notre-Dame.
O............	ordre.
P............	pagus ou ses différents cas.
p. av.........	peu avant.
r............	reconstruit.
réf...........	réformé.
s............	suffragant ou siècle.
Thes. a.......	Thesaurus anecdotorum, de Martenne.
tr...........	transféré à.
U...........	Urbanistes ou Ordre de Sainte-Claire.
v............	vers.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS
DE FRANCE.

Nota. Les étoiles désignent les archevêchés. — Les noms des départements sont entre deux crochets.

ABRINCÆ, Avranches, IVe s.; s. de Rouen [Manche].
ADJACIUM, Ajaccio, XVIIIe s.; auj. s. d'Aix.
ÆDUA, le même qu'*Augustodunum*, Autun.
AGATA, Agde, v. 450; s. de Narbonne [Hérault].
AGINNUM, Agen, IVe s.; s. de Bordeaux.
ALBA, le même que *Vivarium*, Viviers.
* ALBIA, Alby, v. 250; archev. en 1676; s.: Castres, Mende, Cahors, Rodez, Vabres.
ALECTA, Aleth, 1319; s. de Narbonne [Aude].
ALESIUM, Alais, 1694; s. de Narbonne [Gard].
ALETÆ, Alet, le même que *Maclovium*; S.-Malo. H., XIII, 751; Ann. b., I, 152.
AMBIANUM, Amiens, IIIe s.; s. de Reims.
ANDEGAVUM, Angers, IVe s.; s. de Tours.
ANICIUM, le même que *Podium*, le Puy.
ANTIPOLIS, Antibes, IIe s.; tr. à Grasse en 1244.
ANTUERPIÆ, Anvers, XVIe s.; s. de Malines.
APAMIÆ, Pamiers, 1295; s. de Toulouse [Ariége].
APTA JULIA, Apt, av. 900; s. d'Aix [Vaucluse].
* AQUÆ SEXTIÆ, AIX, IIIe s.; s.: Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron.
AQUÆ TARBELLICÆ, Dax ou Acqs, av. 500; s. d'Auch [Landes].
ARAUSICANUM, Orange, av. 381; s. d'Arles.
* ARELATÆ, Arles, v. 250; s.: Marseille, S.-Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Orange.

ARGENTINUM ou ARGENTORATUM, Strasbourg, vᵉ s.; s. de Mayence, auj. de Besançon.

ARISIDIUM ou ARESETUM, du Larzac, vᵉ s.; réuni au dioc. de Nîmes vers la fin du VIIIᵉ s.

ARVERNUM, le même que *Claromontium*, Clermont.

ASIA, le même que *Aquæ Tarbellicæ*, Dax.

ATREBATÆ, Arras, fin du vᵉ s.; s. de Cambrai, auj. de Paris.

ATURUM, Aire, v. 500; s. d'Auch [Landes].

AUDOMARI FANUM, S.-Omer, 1559; s. de Cambrai. V. *Teruana*.

* AUGUSTA AUSCORUM, Auch, ivᵉ s.; s.: Dax, Lectoure, S.-Bertrand-de-Cominges, S.-Lizier-de-Conserans, Aire, Basas, Tarbes, Oloron, Lescar, Bayonne.

AUGUSTA PRÆTORIA, Aoste, vᵉ s.; s. de Tarentaise [Savoie].

AUGUSTODUNUM ou ÆDUA, Autun, IIIᵉ s.; s. de Lyon.

AURELIÆ, Orléans, IIIᵉ s.; s. de Paris.

AUTISSIODORUM, Auxerre, av. 304; s. de Sens.

* AVENIO, Avignon, év. au IIIᵉ s., arch. en 1475; s.: Carpentras, Cavaillon, Vaison.

BAIONNA, Bayonne, IXᵉ s.; s. d'Auch.

BAJOCÆ, Bayeux, IVᵉ s.; s. de Rouen [Calvados].

BASILEA, Bâle, VIᵉ s.; s. de Besançon.

BELLICIUM, Belley, v. 400; s. de Besançon [Ain].

BELLOVACUM, Beauvais, IIIᵉ s.; s. de Reims.

BENEARNENSIS DIŒC., le même que *Lascurrensis*.

BIGORRENSIS DIŒC., le même que *Tarbensis*.

BITERRÆ, Béziers, av. 300; s. de Narbonne.

* BITURICÆ, Bourges, IIIᵉ s.; s.: Clermont, S.-Flour, Limoges, Tulle, le Puy-en-Velai.

BLESÆ, Blois, 1697; s. de Paris.

BOLONIA, BONONIA, Boulogne, 1559; s. de Reims. V. *Teruana*.

BRIOCUM, S.-Brieuc, 844; s. de Tours.

BRUGÆ, Bruges, XVIᵉ s.; s. de Malines.

* BURDIGALA, Bordeaux, IIIᵉ s.; s.: Agen, Condom, An-

goulême, Saintes, Poitiers, La Rochelle (auparavant Maillezais), Luçon, Périgueux, Sarlat.

CABELLIO, Cavaillon, VIe s.; s. d'Avignon [Vaucluse].
CABILLONUM, Châlon-sur-Saône, av. 340; s. de Lyon.
CADURCUM, Cahors, IIIe s.; s. d'Alby.
CAMERACUM, Cambrai, év. av. 390, arch. en 1559; s.: Arras, Namur, S.-Omer, Tournai, auj. év. s. de Paris.
CARCASSO, Carcassonne, IVe s.; s. de Toulouse.
CARNOTES, Chartres, IVe s.; s. de Paris.
CARPENTORACTUM, Carpentras, VIe s.; s. d'Avignon [Vaucluse].
CASTRUM ALBIENSIUM, Castres, 1317; s. d'Alby [Tarn].
CATALAUNUM, Chalons-sur-Marne, Ve s.; s. de Reims.
CENOMANNUM, le Mans, IIIe s.; s. de Tours.
CHRYSOPOLIS, le même que *Vesuntio*.
CLAROMONTIUM, Clermont, IIIe s.; s. de Bourges.
* COLONIA, Cologne, IVe s.; s.: Liége (et Munster, Minden, Osnabruck, hors des Gaules).
CONDOMIUM, Condom, 1317; s. de Bordeaux.
CONSERANENSIS DIOEC., le même que *S. Licerius*.
CONSTANTIA HELVETIORUM, Constance, VIe s.; s. de Mayence.
CONSTANTIA NORMANNORUM, Coutances, Ve s.; s. de Rouen [Manche].
CONVENÆ, S.-Bertrand-de-Cominges, av. 500; Auch [Haute-Garonne].
CORISOPITUM, Quimper, IVe s.? ou IXe s.; s. de Tours.
CORNUGALLIÆ, d. de Cornouailles, le même que *Corisopitana diœc.*
COSSIO, Auson, plus tard VASATÆ.
CONSERANENSIS, le même que *S. Licerius*.

DEVENTRIA, Deventer, XVIe s.; s. d'Utrecht.
DIA, DEA, Die, IIIe s.? s. de Vienne [Drôme].
DIABLINTES, le même que *Dola Britonum*.
DINIA, Digne, av. 315; s. d'Embrun, auj. d'Aix.

Divio, Dijon, 1731, distrait de Langres; s. de
Dola Britonum, Dol, v. 559; s. de Tours.

* Ebredunum, Embrun, ve s.; s. Digne, Grass
Glandève, Senez, Nice.
Ebroicæ, Evreux, IIIe s.; s. de Rouen.
Electa, le même qu'*Alecta*.
Elnæ, Eaune ou Elne, VIe s.; tr. à Perpignan e
Elvrona, la même qu'*Olonora*.
Engolisma, Angoulême, IIIe s.; s. de Bordeau

Forojulium, Fréjus, IVe s.; s. d'Aix [Var].

Gabalum, Javoux, av. 267, tr. à Mende v.
zère].
Gandavum, Gand, XVIe s.; s. de Malines.
Geneva, Genève, IVe s.; s. de Vienne
Glandata, Glanateva, Glandèves, av. 417
brun [Basses-Alpes].
Grassa, Grasse, év. tr. d'Antibes en 1244; s.
[Var].
Gratianopolis, Grenoble, IVe s.; s. de Vien
Lyon.
Groninga, Groninghen, XVIe s.; s. d'Utrecht.

Harlemum, Harlem, XVIe s.; s. d'Utrecht.
Helena, le même qu'*Elnæ*.

Lampurdum, le même que *Baionna*.
Lascurra ou Benearnum, Lescar, v. 1000;
[Basses-Pyrénées].
Laudunum, Laon, Ve s.; s. de Reims.
Lausanna, Lausanne, VIe s.; s. de Besançon.
Lectora, Lactora, Lectoure, av. 510;
[Gers].
Lemovicæ, Limoges, IIIe s.; s. de Bourges.
Leodicum, Legia, Liége, tr. de Tongres au VI
Cologne.

LEUCA, le même que *Tullum*.
LEOVARDIA, Leuvarden, XVIe s.; s. d'Utrecht.
LEXOVIUM, Lisieux, av. 511; s. de Rouen [Calvados].
LINGONÆ, Langres, IIIe s.; s. de Lyon.
LOMBARIA, Lombez, 1317; s. de Toulouse.
LUCIONIA, Luçon, 1317; s. de Bordeaux.
* LUGDUNUM, Lyon, IIe s.; s.: Autun, Langres, Châlon sur-Saône, Mâcon.
LUTEVA, Lodève, IVe s.; s. de Narbonne.

MACLOVIUM, S.-Malo, VIe s.; s. de Tours. V. *Aletæ*.
MAGALONA, Maguelone, VIe s.; tr. en 1536 à Montpellier.
MALLEACUM, Maillezais, 1317; tr. en 1652 à La Rochelle.
MASSILIA, Marseille, IIIe s.; s. d'Arles, auj. d'Aix.
MATISCO, Mâcon, Ve s.; s. de Lyon.
MAURIANA, S.-Jean-de-Maurienne, IIIe s., rét. VIe s.; s. de Vienne [Savoie].
* MECHLINIA, Malines, XVIe s.; s.: Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde, Bois-le-Duc.
MEDIOMATRICA, Metz, IIIe s.; s. de Trèves, auj. de Besançon.
MELDÆ, Meaux, IIIe s.; s. de Paris.
METELLOBURGUS, le même que *Middelburgum*.
METÆ, le même que *Mediomatrica*.
MIMATUM, Mende, tr. de Javoux v. 500; s. d'Alby.
MIDDELBURGUM, Middelbourg, XVIe s.; s. d'Utrecht.
MINDA, Menden, VIIIe s.; s. de Cologne.
MIRAPINCUM, Mirepoix, 1318; s. de Toulouse [Ariége].
* MOGUNTINUM, Mayence, IIIe s.; s.: Worms, Spire, Strasbourg, Constance, et autres hors des Gaules.
MOLINÆ, Moulins, XIXe s.; s. de Sens.
MONASTERIUM, Munster, VIIIe s.; s. de Cologne.
MONS ALBANUS, Montauban, 1317; s. de Toulouse.
MONS-PESSULANUS, Montpellier, tr. de Maguelone en 1536, s. de Narbonne, auj. d'Avignon.
MORINENSIS, d. le même que *Teruanensis*.

Namurcum, Namur, xvie s.; s. de Cambrai.
Nancrium, Nancy, 1777; s. de Besançon.
Nannetes, Nantes, iiie s.; s. de Tours.
* Narbo Martius, Narbonne, iiie s.; s.: Béziers, Agde, Carcassonne, Nîmes, Alais, Montpellier, Lodève, Uzès, S.-Pons, Aleth.
Nemausus, Nîmes, ve s.; s. de Narbonne, auj. d'Avignon.
Neodunum, le même que *Dola*.
Nicæa, Nice, ve s., rét. viie s.; s. d'Embrun.
Nivernæ, Nevers, ive s.; s. de Sens.
Noviomum, Noyon, tr. de Vermand en 531; s. de Reims.

Olerona, Oloron, v. 506; s. d'Auch [Basses-Pyrénées].
Osnabrucum, Osnabruck, viiie s.; s. de Cologne.
Ossismii, le même que *S. Paulus Leonis*.

* Parisii, Paris, év. v. 250, arch. en 1622; s.: Chartres, Blois, Meaux, Orléans; s. d'auj.: Chartres, Meaux, Blois, Versailles, Arras, Cambrai.
Perpinianum, Perpignan, vi^e s.; tr. d'Elne en 1602; s. de Narbonne, auj. d'Alby.
Petrocoræ, Périgueux, av. 380; s. de Bordeaux.
Pictavium, Poitiers, av. 260; s. de Bordeaux.
Podium, le Puy, tr. de Ruessio au ve s.; s. de Bourges [Haute-Loire].

Redones, Rennes, av. 461; s. de Tours.
Regium, Riez, ive s.; s. d'Aix [Basses-Alpes].
* Remi, Reims, iiie s.; s.: Soissons, Châlon-sur-Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon, Boulogne.
Rivenæ, ou Rivi, Rieux, 1317; s. de Toulouse [Haute-Garonne].
* Rotomagus, Rouen, iiie s.; s.: Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lizieux, Coutances.
Ruessio, tr. au Puy.

RUPELLA, La Rochelle, 1317, tr. de Maillezais en 1652; s. de Bordeaux.
RUREMUNDA, Ruremonde, XVIe s.; s. de Malines [Belgique].
RUTHENÆ, Rodez, av. 450, s. d'Alby.

SANCTUS CLAUDIUS, S.-Claude, XVIIIe s.; s. de Lyon [Jura].
SANCTUS DEODATUS, S.-Dié, XVIIIe s.; s. de Besançon [Vosges].
S. FLORUS, S.-Flour, 1317; s. de Bourges [Cantal].
S. LICERIUS CONSERANENSIS, S.-Lizier de Conserans, v. 506; s. d'Auch [Ariége].
S. PAPULUS, S.-Papoul, 1317; s. de Toulouse [Aude].
S. PAULUS LEONIS, S.-Pol de Léon, VIe s.; s. de Tours [Finistère].
S. PAULUS TRICASTINENSIS, S.-Paul-Trois-Châteaux, av. 425; s. d'Arles [Drôme].
S. PONTIUS THOMERIARUM, S.-Pons de Thomières, 1317; s. de Narbonne [Hérault].
SAGIUM, Séez, IVe s.; s. de Rouen [Orne].
SANITIUM, Senez, Ve s.; s. d'Embrun [Basses-Alpes].
SANTONES, Saintes, IVe s.; s. de Bordeaux.
SARLATUM, Sarlat, 1317; s. de Bordeaux [Dordogne].
SEDUNUM, Sion en Valais, VIe s.; s. de Tarentaise.
SEGESTERO, le même que *Sistaricum*, Sisteron.
SENENCÆ, le même que *Sanitium*, Senez.
* SENONES, Sens, IIIe s.; s. : Troyes, Auxerre, Nevers.
SILVANECTUM, Senlis, IIIe s.; s. de Reims.
SISTARICUM, Sisteron, v. 500; s. d'Aix [Basses-Alpes].
SPIRA, Spire, IVe s.; s. de Mayence.
SUESSIONES, Soissons, IIIe s.; s. de Reims.
STRATEBURGUS, le même qu'*Argentoratum*, Strasbourg.
SYLVA DUCIS, Bois-le-Duc, XVIe s.; s. de Malines.

* TARANTASIA, Moutiers-en-Tarantaise, év. au IVe s., arch. au VIIIe s.; s. : Aoste, Sion [Savoie].

Tarbæ, Tarbes, ve s.; s. d'Auch [Hautes-Pyrénées]. V. *Bigor.*

Telo, Toulon, av. 450; s. d'Arles.

Teruana, Térouanne, viie s.; forme en 1559 les év. de Boulogne, S.-Omer [*Audom.*], et Ypres.

Thomeriæ. V. *S. Paulus.*

* Tolosa, Toulouse, év. iiie s., arch. en 1317; s.: Pamiers, Montauban, Mirepoix, S.-Papoul, Lavaur, Rieux, Lombez.

Tornacum, Tournai, ve s.; s. de Cambrai.

Trajectum Rheni, le même qu'*Ultrajectum*.

Trecæ, Troyes, ive s.; s. de Sens.

Trecorium, Tréguier, v^e? ixe s.; s. de Tours [Côtes-du-Nord].

* Treviri, Trèves, iiie s.; s.: Metz, Toul, Verdun.

Tullum, Toul, ive s.; s. de Trèves. *Voir* Leuca.

Tungri, Tongres, iiie s., tr. au viiie à Liége [*Leod.*].

* Turones, Tours, iiie s.; s.: le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Cornouaille, Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, S.-Malo, Dol.

Tutela, Tulle, 1318; s. de Bourges [Corrèze].

Ucetia, Uzès, av. le ve s.; s. de Narbonne [Gard].

* Ultrajectum, Utrecht, év. au viiie s., arch. au xvie; s.: Middelbourg, Harlem, Deventer, Groninghen, Lewarden.

Vabræ, Vabres, 1317; s. d'Alby [Aveyron].

Valentia, Valence, iiie ou ive s.; s. de Vienne, auj. d'Avignon.

Vantium, le même que *Venecium.*

Vapincum, Gap, av. 450; s. d'Aix.

Vasatum, Bazas, av. 496; s. d'Auch [Gironde].

Vasio, Vaison, ive s.; s. d'Avignon [Vaucluse].

Vaurum, Lavaur, 1318; s. de Toulouse [Tarn].

Veneciæ, Vannes, vi^e s.; s. de Tours [Morbihan].

Venecium, Vence, ive s.; s. d'Embrun [Var].

Vermandum, Vermand, ive s.; tr. en 531 à Noyon.

VERSALIAE, Versailles, XIXe s.; s. de Paris.

* VESONTIO, Besançon, év. v. 199, arch. IVe s.; s.: Bâle, Bellay, Lausanne, Nancy.

* VIENNA, Vienne, IIIe s.; s.: Valence, Die, Grenoble, Vivier, S.-Jean-de-Maurienne, Genève.

VIRDUNUM, Verdun, IVe s.; s. de Trèves, auj. de Besançon.

VIVARIUM, Viviers, Ve s.; s. de Vienne, auj. d'Avignon.

WORMATIA, Worms, IVe s.; s. de Mayence.

YPRAE, Ypres, 1559; s. de Malines. V. *Teruana*.

MONASTÈRES DE FRANCE.

[illegible], le même que *Brinium*. d. Poitiers.
Absia, Apsia ou Ansia, l'Absie en Gatine, ou N.-D. de l'Absie; B. 1120. d. La Rochelle.
Abternacum, le même qu'*Epternacum*. d. Trèves.
Abundantia, N.-D. d'Abondance; A. 1157. d. Genève.
Abundantia Dei, le même que *Salanquiæ*. d. Rieux.
[illegible] ou Accinctum, N.-D. d'Acey; C. 1136. d. Besançon.
Acheolus (S.-), S.-Acheul; A. vers 1085. d. Amiens.
Aciacum, Acy, S.-Nicolas; B. 1106. d. Saintes.
Acu (de), le même que *S.-Michael*. d. Puy [Haute-Loire].
Adelberg; P. 1181. d. Constance.
Ægidius (S.-), S.-Gilles; B. 925. d. Nîmes.
Aententse m., le même qu'*Antimonasterium*. d. Limoges.
Æstivale, le même que *Stivagium*.
Æthicense, av. 926; H. ix, 718, e.
Affholderbachium; C. av. 1222. d. Trèves.
Afflinghemium, Afflinghem, S.-Pierre et S.-Paul; B. 1083. d. Malines.
Agatha (S.-), S.-Agathe de Cologne; A. av. 1030.
Agathense, le même que *S.-Severus*, d'Agde [Hérault].
Agaunum, S.-Maurice en Valais; B. A. av. 375. d. Sion en Valais.
Agedunum, Ahun, S.-Étienne; B. 997. d. Limoges.
Ager Sanguinis ou Ursulani, le même que *SS. Machabæi* de Cologne.
Agericus (S.-), S.-Agry, S.-Arig ou S.-Airy; B. v. 1037. d. Verdun [Meuse].
Agnes (S.-) et S.-Gervasius; A. 1255. Trèves.
Agnes (S.-), Ste.-Agnès; C. av. 1293. d. Mayence.

Agricola (S.-), Ste.-Agricole. av. 886. à Nevers.
Agricolus (S.-), S.-Agricole, 699? Avignon.
Aicurtis, Aiulficurtis, le même qu'*Aqua-curta*.
Ainnum, le même qu'*Antimonasterium*. d. Limoges.
Alaon in Vasconia, N.-D. d'Alaon; B. 834. d. Urgel.
Alarona, S.-Pierre et S.-Paul; v. 563. d. Vienne.
Alba-Augia, le même que *Augia-Major*.
Alba-Augia Suevorum, le même que *Augia-Minor*.
Alba-Corona, Blanche-Couronne, près Guérande; B. 1161. d. Nantes.
Albacuria ou Alborum-Curia, Aubecour, la Ste.-Vierge; P. 1180. d. Chartres.
Albæ Dominæ, Les Blanches, la Trinité; C. 1105. d. Avranches [Manche].
Albamarla, Aumale. S.-Martin; B. 1130. d. Rouen.
Albæpetræ, Aubepierres, la Ste-Vierge; C. 1149. d. Limoges.
Alba-dominorum, Herren-Alb; C. 1148. d. Spire.
Alba-dominarum, Frawen-Alb; C. 1148. d. Spire.
Albanus (S.-), Moguntinensis, S.-Alban de Mayence; B. r. 805.
Albaripa, Auberive; C. 1135. d. Langres.
Alba-Terra, S.-Sauveur d'Aube-Terre; C. 785. d. Périgueux.
Alberspacum, Alpirspacum, la Croix; B. 1095. d. Constance.
Albiburgium ou Album-Castrum, le même que *Weissenburgum*. d. Spire.
Albinus Andegavensis (S.-), S.-Aubin d'Angers; B. f. 534. r. 960.
Albinus Cenomanensis (S.-), S.-Aubin du Mans; B. v. 650. Ann. b. I.
Albinus de Bosco (S.-), S.-Aubin des Bois; C. 1137. d. S.-Brieuc.
Albigniacum, Aubignac, près S.-Benoît du Saut; C. 1138. d. Bourges.
Albugia, le Bugue ou le Bugo; B. le Sauveur. av. 1264. d. Périgueux.

ALBUM PRATUM, le même que *Augia-Minor*.

ALBIGNICUM, le même que *S.-Severus Russitanensis*.

ALCIACUM, le même que *Albamarla*. d. Rouen.

ALCIACUM, Auchy les Moines, la Ste.-Vierge et S.-Silvin; B. f. v. 700. r. 950. d. Boulogne. [Pas-de-Calais].

ALCIACUM APUD CALETES, Auchy en Caux, le même qu'*Alba marla*. d. Rouen.

ALD-CAMP, Aldevelt, le même que *Vetus-Campus*. d. Cologne.

ALDEN-BERG, le même que *Vetus-Mons*. d. Cologne.

ALDENBURGUM, Oldenbourg, S.-Pierre; B. f. VI[e] siècl. r. 1056. d. Bruges.

ALDEN-MUNSTER, le même que *Laurishamum*. d. Worms.

ALENIS (DE), le même que *Lenense*. d. Aleth. [Aude].

ALECTA ou ELECTA, Aleth [Aude], la Ste.-Vierge, S.-Pierre; B. 813. d. Narb. plus tard év.

ALETAE, Alet, le même que *S.-Maclovius*.

ALLODII, les Alois, la Ste.-Vierge et S.-Laurent; B. av. 1198. d. Limoges.

ALLODII, les Alleus, la Ste.-Vierge; B. 1120. d. Poitiers.

ALLODIUM B. MARIAE, le même que *Molina*. d. Namur.

ALMANARRA, Hières ou la Manarre, S.-Pierre; C. 1220. d. Toulon.

ALMIRUS-CENOMANENSIS (S.-), av. 796: Au Mans.

ALMANISCAE ou ALMONACHAE, Almenesches, tr. à Argentan, S.-Pierre; B. d. Séez [Orne], f. v. 550. r. 1070.

ALNA, Aulne sur Sambre, S.-Pierre; C. 656? d. Liége.

ALNETUM, Aunay. La Vierge; C. 1131. d. Bayeux, [Calvados].

ALNETUM, le même que *Lanneium*. d. Beauvais.

ALPES (NOTRE-DAME DES); C. 1136. d. Genève.

ALSPACUM, Altzpach. U. r. 1283. d. Strasbourg.

ALTA COMBA ou ALTA COLUMBA, Hautecombe, près du lac de Bourget; C. 1135. d. Genève.

ALTA CRISTA, Hautecreste; C. 1142. d. Lausanne.

ALTAE BRUERIAE, Hautes Bruyères. p. av. 1071. d. Chartres.
ALTAE VALLES, Haut-Val. 1178. d. Poitiers.
ALTA PETRA IN VOSAGO, Haute-Pierre; près Moyen-Moutier. d. S.-Dié [Vosges].
ALTARIPA, Haute-Rive; C. 1137. d. Lausanne.
ALTARIPA, Ste.-Claire d'Haute-Rive. U. av. 1381. d. Toulouse.
ALTA SYLVA, Haute-Seille; C. 1140. d. Nancy.
ALTENBERGA, Altenberg, S.-Nicolas. P. 1178. d. Trèves.
ALTERIACUM, Autrey, la Ste.-Vierge; A. 1150. d. Toul.
ALTITONA, le même que *Mons S.-Odiliæ*. d. Strasbourg.
ALTUM MONASTERIUM, le même que *B. Virgo*. à Mayence.
ALTORFIUM ou ALTUM COENOBIUM, Altorf; B. 960. d. Strasbourg.
ALTORFIUM SUEVIAE; B. 910. d. Constance.
ALTRIPIA. av. 868. d. Trèves.
ALTUSFONS, Hautefontaine, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Châlons-sur-Marne.
ALTUSMONS, Hautmont ou Omont, S.-Pierre et S.-Paul; B. 649. d. Cambrai.
ALTUM FAGETUM, Faget, S.-Sixte. d. Auch. av. 817.
ALTUMVILLARE, Hautvilliers, S.-Pierre et S.-Paul; B. v. 662. d. Reims.
AMABILIS RICOMAGENSIS (S.-), S.-Amable de Riom; A. 1077. d. Clermont.
AMANDUS IN AGRO BORBONICO (S.-), S.-Amand en Bourbonnais. v. 630. d. Clermont.
AMANDUS DE COLI (S.-), S.-Amand de Coli; A. v. 431. d. Sarlat [Dordogne].
AMANDUS IN PABULA (S.-), S.-Amand en Pevèle; B. 637. d. Tournai.
AMANDUS ROTOMAGENSIS (S.-), S.-Amand de Rouen; B. 1030.
AMANIUM, la Ste.-Vierge, S.-Georges. av. 934. d. Liége.
AMANTIUS BUXIENSIS (S.-), S.-Amand de Boisse; B. 988. d. Angoulême.
AMANTIUS CADURCENSIS (S.-), à Cahors. v. 630.

Amantius Ruthenensis (S.-), S.-Amand à Rodez.
Amarinus in Vosago (S.-), S.-Damarin en Vosges. v. 660.
Amator (S.-), v. 418, à Auxerre.
Amator (S.-), v. 1115, près de Langres.
Amausum in Burgundia, S.-Vivant. v. 868. H.
Ambaciacum ou Ambiacinum, Ambezac; B. av. 593. d. Limoges.
Amberta, Ambierle, S.-Martin. av. 902. d. Lyon.
Ambertum, N.-D. d'Ambert. Annal. fr. an. 499.
Ambiliacum. av. 631. d. Bourges. Annal. fr.
Ambroniacum, Ambronay, la Ste.-Vierge; B. v. 799. d. Lyon.
Ambrosius (S.-), S.-Ambroise de Bourges; A. 1012.
Amor Dei, l'Amour-Dieu-lèz-Troissy; G. 1232. d. Soissons.
Anagrates, Ainegray, vi^e siècle. d. Besançon.
Analesbergum, Analesberg; B. v. 950. d. Strasbourg.
Anastasia (S.-), le même que *S.-Gervasius*. d. Paris.
Andaginum, S.-Hubert en Ardennes; B. 687. d. Liége.
Andelacum, le même qu'*Andlavia*. d. Strasbourg.
Andeleius, Andelagum. N.-D. d'Andely, sur Seine. v. 526. d. Rouen.
Andeciæ ou Andeceium, Andecies, la Ste.-Vierge; B. av. 1131. d. Châlons-sur-Marne.
Andernacum, Andernac, S.-Thomas, la Ste.-Vierge; A. av. le xe siècle. d. Trèves.
Andana, Andenne; B. 694. d. Namur.
Andilegium, la S.-Vierge. av. 548. d. Rouen.
Andlavia, Andlaw, S.-Fabien, Ste.-Félicité. v. 880; A. Strasbourg.
Andochius (S.-), S.-Andoche d'Autun; B. av. 613.
Andochius de Sedeloco (S.-), S.-Andoche de Saulieu. av. 722. d. Autun.
Andra, Andres ou Andernes, S.-Sauveur, S.-Rotrude; B. 1084. d. Boulogne. [Pas-de-Calais].
Andreas Agathensis (S.-), S.-André d'Agde. v. 499. [Hérault].

ANDREAS (S.-), S.-André ; B. 999, S.-André de Villeneuve lèz Avignon.
ANDREAS (S.-), S -André lèz Bruges ; B. 1098.
ANDREAS DE CAMARICIS (S.-), de la Camargue. d. Arles.
ANDREAS CAMERACECIENSIS (S.-), S.-André de Cateau-cambrésis ; B. 1020. d. Cambrai.
ANDREAS CARNOTENSIS (S.-), S.-André de Chartres. av. 1092.
ANDREAS (S.-), S.-André. p. 1149. à Clermont.
ANDREAS DE CUMIS, DE COMPS (S.-), le même que *Vallis Dei*. d. Saint-Flour.
ANDREAS INFERIOR (S.-), S.-André le Bas ; B. 1164. à Vienne.
ANDREAS IN GOFERNO (S.-), S.-André en Gouffern ; C. 1130. d. Séez [Orne].
ANDREAS MONIALIUM (S.-), S.-André-le-Haut ; B. 992. à Vienne.
ANDREAS IN NEMORE OU DE ALNETO (S.-), S.-André aux Bois. P. 1156. d. Amiens.
ANDREAS DE NOVO CASTELLO (S.-), le même que *S.-Andreas Cameracecіensis*.
ANDREAS IN RATIASTO (S.-), v. 250. d. Limoges.
ANDREAS VORMATIENSIS (S.-), de Worms ; B. r. v. 1000.
ANETUM, le même que *Braella*. d. Arras.
ANGERIACUM ou ANGELIACUM, S.-Jean d'Angely ; B. f. 762. r. 942. d. Saintes.
ANGELICA-PORTA, Angel-Port. r. 1262. P. d. Trèves.
ANGLA, Ste.-Croix d'Angle ; A. 1175. d. Poitiers.
ANGLA ou DE ANGELIS, Angles, ou N.-D. des Anges ; A. 1210. d. Luçon. [Vendée].
ANGULI, S.-Jean-Baptiste ; C. 1256. d. Constance.
ANIANUS (S.-), S.-Anien. r. 843. à Nevers.
ANIANA, S.-Sauveur d'Aniane ; B. 782. d. Montpellier.
ANIANUS (S.-), S.-Aignan d'Orléans ; B. f. av. 453. Abbaye p. ap. 498.
ANIANUS IN SEPTIMANIA (S.-), S.-Agnan, dit S.-Chignan ; B. 814 à 840. d. Saint-Pons de Thomières. [Hérault].
ANINSULA ou ANISOLA, S.-Calais. V. *Carilefus*.

Anna aquisgranensis (S.-), à Aix-la-Chapelle; B. 1150. d. Liége.

Anna Trevirensis (S.-) [av. Pons-Leonis]; C. av. 1231, près de Trèves.

Anonenca, le même que *Nonnaticum*. d. Vabres. [Aveyron].

Ansia, le même qu'*Absia*.

Ansionense monasterium, Ansion, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.

Antimonasterium, Emontiers, S.-Etienne. ixe siècle. d. Limoges.

Antoninus (S.-), S.-Antonin, près Pamiers; B. av. 1209. H.

Antiquum monasterium, le même que *Antimonasterium*.

Antonium ad Scaldim, Antoin sur l'Escaut. av. 870. d. Tournai. H.

Antonius de Lezato (S.-), à Lézat, dans le comté de Foix. 950.

Antonius de Mota (S.-), S.-Antoine de Viennois ou près Vienne; A. abb. v. 1096. Ann. b. v.

Antonius (S.-), S.-Antoine-des-Champs; C. v. 1191. à Paris.

Antonius ou Antoninus (S.-), S.-Antonin. d. Rodez. av. 817.

Antriginum, Aindrette. v. 696. d. Nantes.

Antrum, Aindre, S.-Martin; B. 696. d. Nantes.

Aphrodisius (S.-), S.-Aphrodise de Béziers; B. S.-Pierre, v. 314, r. v. 900.

Aper (S.-), S.-Èvre, S.-Epure lèz Toul; B. v. 507.

Aper (S.-) et S.-Bartholomæus, dits Mechteren; C. 1180. à Cologne.

Aper (Domnus-), Dom-Èvre, S.-Sauveur; A. 1010. d. Nancy.

Apribacum, Erbach; C. 1135. d. Mayence.

Aprimonasterium, Eber Munster; B. v. 667. d. Strasbourg.

Apostoli (SS.); 548. à Arles.

Aqua, l'Eau-lez-Chartres, ou Pantoison, la Ste.-Vierge; A. 1226. d. Arras.

Aqua Bella, Aigue-Belle, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].

Aqua Curta, Eau-Court, la Ste.-Vierge; A. 1100. d. Arras.

Aquarum Haustus, Wassenschapffen, le même que *Vallis S.-Crucis*. d. Constance.

Aqua Viva, Aigue-Vive, la Ste.-Vierge; A. 1023 ou 1147. d. Tours.

Aquæ Frigidæ, Cauwalter, la Ste.-Vierge, ordre de Ste.-Brigitte; 1434. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Aquæ Duplices, le même que *Zuifaltum*. d. Constance.

Aquæ Sparsæ, Aigues-Perses, Ste.-Clair, ordre de Ste.-Claire; 1423. d. Clermont.

Aquaria, l'Evière, le Sauveur; B. 1056, Ann. b. IV. à Angers.

Aquilonis M. ou Loc-Maria, la Ste.-Vierge; v. 1172. en Bretagne.

Aquiria, ou Aviria, Aiwiers; C. 1202. d. Namur.

Aquis (de), le même que *S.-Maria aquisgranensis*. d. Liége.

Aquiscinctum, Anchin, la Ste.-Vierge; B. 1079. d. Arras.

Aquistriæ, Guîtres, la Ste.-Vierge; B. av. 1108. d. Bordeaux.

Arcæ, Arques, la Ste.-Vierge, S.-Joseph; C. 1636. d. Rouen.

Arcissæ, Arcisses, la Ste.-Vierge; B. abbaye en 1225. d. Chartres.

Ardenburgum, Ardenburg en Flandre, la Ste.-Vierge; 641.

Ardenna, Notre-Dame d'Ardenne; B. 1138. d. Bayeux [Calvados].

Ardorellum, Ardorel, dit la Rode, d. Lavaur; C. 1133. d. Castres [Tarn].

Aredius (S.-), le même qu'*Atanense M.* d. Limoges.

Arelatense. Voy. *S.-Cæsarius*. d. Arles.

Argensolæ, Argensolles, la Ste.-Vierge; C. 1224. d. Soissons.

Argentolium, Notre-Dame d'Argenteuil; B. vers 665. d. Paris.

Argentorium, Argenton, près Gemblours; C. 1229. d. Namur.

Argubium, le même que *Foresti Monasterium*.

Aridagamantia, le même qu'*Aroasia*. d. Arras.

Arlucum, Arluc, S.-Étienne; 616. d. Grasse [Var]. Ann. b. I.

Arnacum, Arnac; av. 1028. d. Limoges, Périgueux? H.

Arnesburgum, ou Castrum Aquilæ; C. 1197. d. Mayence.

Arnolfsaugia, Suwartzach, la Ste.-Vierge; B. vers 740. d. Strasbourg.

Arnsberga, le même que *Wedinghausen*. d. Cologne.

Arnsteinium, Arnenstein, la Ste.-Vierge, S.-Nicolas; P. 1139. d. Trèves.

Arnulfus (S.-), S.-Arnoul; B. 600. d. Metz.

Arnulfus Crispeiensis (S.-), S.-Arnoul-de-Crépi; B. 1008. d. Senlis.

Aroasia, Arouaise, la Ste.-Trinité, S.-Nicolas; A. 1090. d. Arras.

Arpajone (de), Arpajon, la Ste.-Vierge; B. 1298. d. Rhodez.

Arremarense, Moustier-Ramey, S.-Pierre; B. 837. d. Troyes.

Arripatorium, l'Arivour, le même que *Ripatorium*. d. Troyes.

Arta Cella, la Celle, Ste.-Perpétue; B. 1017. d. Aix.

Arthesium, le même qu'*Accium*, *Accinctum*. d. Besançon.

Arthona, Artone, S.-Martin; A. XIe siècle. d. Clermont.

Artona, Artous; P. XIIe siècle. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].

Arulæ, Valespir, ou Notre-Dame d'Arles; B. av. 814. d. Perpignan.

ARVERNENSE MONAST. IN CÆSARIÆ AGELLO; à Clermont, vers 665.

ASERRAULE, le même que *Buxeria*. d. Autun.

ASINERIÆ, Asnières-Bellay, la Ste.-Vierge; B. 1134. d. Angers.

ASNAYUM, le même que *Braella*. d. Arras.

ASNENSE, monastère d'Arnac, près Brivazac; av. 864. d. Limoges. H.

ASPIRANUM, le même que *B. Maria Regalis*. d. Perpignan.

ASSINDE, ASNEDIENSE, ESSENSE, Essen, la Trinité; B. v. 873. d. Cologne.

ASSIÇIA, S.-Maurice, peu av. 563. d. Vienne.

ASTAC; B. vers 675. d. Strasbourg.

ASTERIUS (S.-), S.-Astier; B. av. 1178. d. Périgueux.

ASYLIÆ, ou ASILHANUM, les Clarisses d'Azillan ou d'Azille; U. 1361. d. Narbonne.

ATANENSE M. S.-AREDII, S.-Yrier-de-la-Perche; B. av. 572. d. Limoges.

ATHANACUM, Aisnay, S.-Martin; B. av. 534. à Lyon.

ATHENSE, le même que *Refugium beatæ Virginis*. d. Cambrai.

ATORFUM, Altorf; B. d. Strasbourg.

ATORNENSE CASTRUM, le même que *Besua*.

AUBECHIENSE, la Trinité, 1013 à 1048. d. Cambrai.

AUBERTUS (S.-), S.-Aubert de Cambrai; A. av. 894.

AUDARDUS (S.-), S.-Audard; abbaye av. 961. à Montauban.

AUDOENUS (S.-), S.-Ouen; B. av. 548. à Rouen.

AUDOENUS (S.-), au Mans; 710, Ann. b. II.

AUDOMARUS (S.-), S.-Omer, la Ste.-Vierge, v. 660. [Pas-de-Calais].

AUGENDUS (S.-), le même que *Jura*. d. Lyon.

AUGIA, Augie, ou Oye; B. av. 690. d. Troyes. B. de la F., t. I.

AUGIA DEI, le même que *Gottisaugia*. d. Spire.

AUGIA DIVES, Reichnaw, la Ste.-Vierge, S.-Pierre et S.-Paul; B. 724. d. Constance.

Augia major Brigantina; B. bien avant 1097, r. 1125, S.-Pierre et S.-Paul. d. Constance.

Augia Stæ.-Mariæ, Marienaw; C. d. Constance.

Augia Stæ.-Mariæ, le même que *Fischinga*. d. Constance.

Augia Minor, Minderow ou Weissenaw; P. 990. d. Constance.

Augia Virginum, Magdenaw; C. 1244. d. Constance.

Augum, Notre-Dame (ou S.-Laurent) d'Eu; A. 1119. d. Rouen.

Augustinus Lemovicensis (S.-), S.-Augustin de Limoges; B. ap. 450, r. 934.

Augustinus (S.-), S.-Augustin; P. 1121. d. Térouanne [Pas-de-Calais].

Augustodunense M., le même que *S.-Martinus-Eduensis*. d. Autun.

Aulesburg, le même que *Heyna*. d. Mayence.

Aurea (Sta.-), Ste.-Aure, la Ste.-Vierge; 623. à Paris.

Aurea Vallis, Orval, la Ste.-Vierge; C. 1124. d. Trèves.

Aurea Vallis, Airvau, S.-Pierre; A. av. 973. d. La Rochelle.

Aureliacum, Aurillac, S.-Géraud, S.-Pierre et S.-Clément; B. 856. d. S.-Flour [Cantal].

Aurelium, S.-Jean-d'Aureil; A. p. av. 1140. d. Limoges.

Auri Lucum, Arluc, la Ste.-Vierge; av. 964. d. Fréjus [Var].

Aurio, le même que *Ebronium*. d. Mans.

Aurora, Friensperg; C. 1131. d. Constance.

Ausionense M., le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.

Ausonius (S.-), S.-Ausony; B. f. IIIe s. r. 1028. à Angoulême.

Austreberta (Sta.-), Ste.-Austreberte de Montreuil; B. f. v. 650 ? r. 1032. d. Amiens.

Austregisilis (S.-), S.-Outrille de Bourges; av. 623.

Autbertus (S.-), S.-Aubert; abb. v. 1060. à Cambrai.

Autumensia (duo), Autoin; v. 542, Ann. b. I. d. Clermont.

Auxelio, le même que *Exoldunum*. d. Bourges.
Avantot, le même que *Kemperlegium*. d. Quimper.
Ave Maria, l'Ave-Maria; U. f. av. 1270, r. 1480. à Paris.
Avena Dominarum, Avesnes-lèz-Bapaume, la Ste.-Vierge; B. 1128. d. Arras.
Avenacum, Avenay, S.-Pierre; B. v. 660. d. Reims.
Avendi Castrum, le même que *Romaricum*. d. Toul.
Avenglia, Travailles? Panilleuse? la Ste.-Vierge; B. av. 986. d. Rouen.
Averbodium, Everbeur, la Ste.-Vierge; P. 1135. d. Malines.
Aviniacum, près Bertignicourt; P. d. Châlons-sur-Marne.
Avitus (S.-), S.-Avy, près Châteaudun; B. f. av. 521, r. 1045. d. Chartres.
Avitus Aurelianensis (S.-); f. v. 530. à Orléans.
Avodus (S.-) ou Nova Cella, etc., le même que *S.-Nabor*. à Metz.
Axiis ad Oldum (de), Eyssez sur le Lot, le même que *Exium*. d. Agen.
Ayoulphus (S.-), S.-Ayoul de Provins; v. 1048. d. Sens.

Baitdt, le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.
Bainso, S.-Pierre; av. 1096. d. Soissons.
Bajacum, le même que *Bassacum*. d. Saintes.
Balcherivilla, Boscherville, S.-Georges; B. 1114. d. Rouen.
Balerna, Balerna, N.-D. de Balerne; C. 1114. d. Besançon.
Balgentiacum, Beaugency, la Ste.-Vierge; A. f. av. 696, r. v. 1033, Ann. b. I. Gall. c. d. Orléans.
Balma, Baume-les-Moines, S.-Pierre; B. f. IVe s.? r. 926. d. Besançon.
Balma, Baume-les-Nonnains; B. 763. d. Besançon.
Balmense Monast., dans le Jura, S.-Roman; v. 460. d. Lyon.
Baniacus Pons, S.-Jean, v. 650. d. Beauvais.

BAOMADUS (S.-), S.-Bomer, au Mans; r. v. 1200, Ann. fr. an. 532. H.

BARALA, Barale, S.-George; av. 511. d. Arras.

BARBARA IN ALGIA (STA.-), Ste.-Barbe en Auge; A. 1128. d. Lisieux [Calvados].

BARBARA (STA.-); D. près Trèves.

BARBARENSE M., le même que *Insula Barbara*. d. Lyon.

BARBARINSART, le même que *Sartum* et *Saliceturn*. d. Cambrai.

BARBELLUM, Barbeaux, à Saint-Port sur Seine, la Ste.-Vierge; C. 1147. d. Sens.

BARBERIUM, Barbery, la Ste.-Vierge; C. 1176. d. Bayeux [Calvados].

BARDUM, Berdoues, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Auch.

BARISIACUM, Barisy, près Coucy, S.-Pierre; v. 610. d. Laon.

BARRA, La Barre, la Ste.-Vierge; A. 1213. d. Soissons.

BARTHOLOMÆUS (S.-), S.-Barthélemy de Noyon; A. 1064.

BARTHOLOMÆUS (S.-), le même que *S.-Maglorius*. à Paris.

BARTHOLOMÆUS (S.-), près de Reims; av. 974.

BARZELLA, BARDELLA ou BARZELONA, Barzelle, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. Bourges.

BASOLUS (S.-), S.-Basle; B. f. av. 511. r. v. 660. d. Reims.

BASSA-CENA, BASIACUM, BASSACUM, Bassac, S.-Etienne; B. 1009. d. Saintes.

BASSUS-FONS, Basse-Fontaine, la Ste.-Vierge; P. 1143. d. Troyes.

BATANIS (DE), Batans, S.-Martin, la Ste-Vierge; C. v. 1130. d. Besançon.

BATHA, l'île de Bas, S.-Paul; v. 529. d. S.-Pol de Léon.

BAUDILIUS (S.-), S.-Bausile; av. 720. d. Nîmes.

BAUGERIACUM, BAUGERSEIUM, Beaugerais, la Ste-Vierge; C. 1153. d. Tours.

BAULÆ, Baux, la Ste.-Vierge; 800? d. Sisteron [Basses-Alpes].

BAUMGARDEN, le même que *Pomarium*. d. Strasbourg.

BAVO (S.-), S.-Bavon de Gand; B. 631 ou av.

BEANIA, Baigne, S.-Etienne; B. v. 800. d. Saintes.

:ATUS (S.), près Coblentz, le même que *Sta.-Maria ad Martyres*. d. Trèves.
:BENHUSA, Bebenhusen, S.-Pierre et S.-Paul? C. v. 1181. d. Constance.
BRONNENSE M., le même que *S.-Ragnebertus*. d. Lyon.
CAMA; C. d. Liége.
CCUM HERLUINI, le Bec, la Ste.-Vierge; B. 1077. d. Rouen.
CHERONIS ABBATIA, la même que *Misericordia Dei*. d. Poitiers.
GARDUM, Bégars, ou le Petit-Bigard, la Ste.-Vierge; C. 1130. d. Tréguier [Côtes-du-Nord]. Voy. *Bigardia*.
LCINACUM IN SEQUANAM, l'île Belsignac, S.-Condedus; B. v. 676. d. Rouen.
LISIA, Munster-Bilsen, la Ste.-Vierge; B. 669. d. Liége.
LLAQUA, Bellaigue, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. Clermont.
LLAQUA; C. v. 1242. d. Troyes.
:LLA BRANCA, Bellebranche, la Ste.-Vierge; C. 1152. l. Mans.
LLA CELLA, S.-Benoît; B. IXe s. d. Alby.
LLA CUMBA, Bellecombe, la Ste.-Vierge, Ste.-Claire; C. av. 1148. Puy [Haute-Loire].
LLA CURIA, Vuillencourt; C. d. Amiens.
:LANOA. d. Luçon [Vendée].
:LA PERTICA, Belleperche, la Ste.-Vierge; C. v. 1100. l. Montauban.
:LLA RIPA, Belle-Rive; C. ap. 1114. d. Genève.
:LLA STELLA, Belle-Etoile, la Ste.-Vierge; P. 1216. l. Bayeux [Calvados].
LLA VALLIS, Bellevaux; C. 1119. d. Besançon.
LLA VALLIS, Bellevaux, la Ste.-Vierge, S.-Paul; P. 1188. d. Nevers.
LLA VALLIS, Belval, la Ste.-Vierge; P. 1133. d. Reims.
LLA VILLA, Belleville-sur-Saône, la Ste.-Vierge; A. 1158. d. Lyon.
LLOMER, le même que *Launomarus Pulcher*. Ann. F. id. a. 558.

Bellosanna, Bellosane, la Ste.-Vierge; P. 1198. d. Rouen.
Bellua, le même que *Belisia*. d. Liége.
Bellum Fagetum, Beaufaës, Belfay; C. 1146. d. Langres.
Bellum Pratum, Beaupré, la Ste.-Vierge; C. 1228. d. Malines.
Bellum Pratum, Beaupré-sur-Meurthe, la Ste.-Vierge; C. 1135. d. Nancy.
Bellum Pratum, Beaupré; C. 1221. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Bellum Pratum, Beaupré, la Ste.-Vierge; C. 1135. d. Beauvais.
Bellum Pratum Duaci, à Douai, *Gallia chr.* III, 538.
Bellum Pratum Gerardi-Montis, *ibid.*
Bellus Beccus, Beaubec, S.-Laurent; C. 1116. d. Rouen.
Bellus Campus, Bel-Champ; P. d. Besançon.
Bellus Campus, Bel-Champ, près de Menoncourt, la Trinité, la Ste.-Vierge; A. 1130. d. Nancy.
Bellus Fons, Bellefontaine, la Ste.-Vierge; B. av. 1100. d. La Rochelle.
Bellus Locus, Beaulieu et Bellec, S.-Pierre et S.-Paul; B. 855. d. Limoges.
Bellus Locus prope Lochias, Beaulieu près Loches, la Trinité; B. 1007 ou 1010. d. Tours.
Bellus Locus in Argonna, Beaulieu en Argonne, S.-Maurice; B. f. 642, r. 1015. d. Verdun [Meuse].
Bellus Locus, Beaulieu, C. av. 1562. à Mireppix [Ariège].
Bellus Locus, Beaulieu-lez-Dinant; A. v. 1100. d. Boulogne.
Bellus Locus, Beaulieu-lez-le-Mans, la Ste.-Vierge; A. 1115.
Bellus Locus, Beaulieu, S.-Marc, le Sauveur; P. r. 1112. d. Troyes.
Bellus Locus, Beaulieu, C. 1166. d. Langres.
Bellus Locus, Beaulieu-lez-Sin-le-Noble, la Ste.-Vierge; A. 1224. d. Arras.

Bellus Locus, en Turenne sur la Dordogne, av. 888. S.-Petrus Claviger, H. IX, 441, c.

Bellus Locus, Belloc, S.-Jean et S.-Pierre; C. 1141. d. Rhodez.

Bellus Locus, Ordre de S.-Jean-de-Jérusalem; 1245? d. Cahors.

Bellus Locus ou Bonus Locus, le même que *Vigniolium*. d. Montpellier.

Bellus Mons, Beaumont-lez-Tours, dit l'Écrignole, la Ste.-Vierge; B. 1007.

Bellus Mons, Beaumont-lez-Clermont, S.-Pierre; B. 665 à 674.

Bellus Mons, Belmont-aux-Nonnains; C. av. 1127. d. Langres.

Bellus Mons in Algia, Beaumont en Auge, la Ste.-Vierge; B. v. 1060. d. Lisieux [Calvados].

Bellus Mons, Belmont près Marché-Raoul; A. v. 1145. d. Rouen.

Bellus Mons Petrosus, Belmont, la Ste.-Vierge, 1130. d. Rouen.

Bellus Portus, Beauport, la Ste.-Vierge; P. 1202. d. S.-Brieuc.

Bellus Reditus, Beaurepart, les douze Apôtres; A. 1116. à Liége.

Bellus Visus, Beauvoir, la Ste.-Vierge; C. 1234. d. Bourges.

Bellus Visus, le même que *S.-Bernard près de Dax* [Landes].

Belnense Monast., S.-Martin; B. v. 1023. d. Autun.

Belthingen, le même que *Maris-Stella*. d. Constance.

Belvacense Monaster., S.-Justinien? v. 853. à Périgueux.

Bender, le même que *Prata B. Mariæ*. d. Cologne.

Benedictio Dei, la Bénisson Dieu, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Lyon.

Benedictio Dei Convenensis, le même que *Nisortium*. d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].

Benedictus in Vepria (S.-), S.-Benoît en Voivre; C. réf. 1132. d. Metz.

Benedictus in pago Aurelianensi (S.-), le même que *Floriacum*. d. Orléans.

Benedictus (S.-), av. 931. près de Tours.

Benedictus de Nantoliaco (S.-), le même que *Nantogilum in Valle?* d. Poitiers.

Benedictus Francorum (S.-), le même que *Floriacum*. d. Orléans.

Benedictus de Pino (S.-), S.-Benoît-du-Pin; 1120. d. Poitiers.

Beneventum, Bénévent, S.-Barthélemy; A. 1028. d. Limoges.

Benignus Divionensis (S.-), S.-Bénigne de Dijon; B. v. 609. d. Langres.

Bennikhoven; C. 1223 ou 1240. d. Cologne.

Bercharius (S.-), S.-Bercher, le même que *Derum*. d. Châlons-sur-Marne.

Berdona, Berdoues, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Auch.

Berengertruncus, le même qu'*Aroasia*. d. Arras.

Berg, le même que *Vetus Mons*. d. Cologne.

Berg S.-Winoci, le même que *Mons S.-Winoci*. d. Ypres.

Bergense Monast., ou Mons Stæ.-Odiliæ; av. 858. près de Ruremonde.

Berna, la Ste.-Vierge; P. 1134. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Bernaicus, Bernay, la Ste.-Vierge; B. 1025. d. Lisieux [Calvados].

Bernardus (S.-), S.-Bernard près Bayonne. C. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].

Bernardus de Lico (S.-), S.-Bernard de Lec; le même que *Olivæ*. d. Narbonne.

Bernardus in Pomerio (S.-), le même que *Pomarium*. d. Strasbourg.

Bernardus de Romano (S.-), S.-Bernard de Romans; B. vers 800. d. Vienne.

Bernardus Tutelensis (S.-), S.-Bernard de Tulles; C.

Bernardus (S.-); B. d. Valence.

ı-CURTIS, Bertignicourt, le même que *Moncel-*
. Châlons-sur-Marne.
s (S.-), ou SITHIU, S.-Bertin, B. 626. d. S.-

JRTIS, Bertaucourt, la Ste.-Vierge; B. 1095. d.
s.
NSBERG, le même que *Mons S.-Johannis-Bapt. in*
ia, d. Mayence.
; P. 1153. d. Trèves.
ı Fontaine-de-Bèse, S.-Pierre; B. 600. d. Lan-
rès de Dijon.
ı, Bitaine, Bitan; C. 1133. d. Besançon.
M, Bethleem, dit Belian; A. 1244. d. Cambrai.
A, le même que *Ferrières-en-Gatinais*. d. Sens.
M; U. av. 1447. à Gand.
NSE, de Villers Betnach, le même que *Villerium*
ach. d. Metz.
d. Lescar.
BIACUM, Biache, près Péronne; C. 1235. d.

IMS, BIBELIS, le même que *S.-Walpurgis*. d.
ourg.
oubon; 1120. d. La Rochelle? d'Angoul? H.
61, n.
M, le même que *Wiblingum*. d. Constance.
. MAJOR, Bigarden, ou le Grand-Bigard, près
xelles; B. 1133. d. Malines. Voy. *Begardum*.
Bilok, ou Port Ste.-Marie; C. 1201. à Gand.
A, Binderen, la Ste.-Vierge; C. 1231. d. Bois-
.
Binch, S.-Rupert, ou Robert; B. 1147. d.
ce.
(STA.-), Ste.-Brigitte; A. 1594. à Rouen.
HEIMIUM, ou EPISCOPI DOMUS; B. 748. d.
ce.
UM, près Coblentz, XIIe siècle; U. d. Trèves.
, Biton; C. d. Maurienne.

Bivallis, Bivallium, Bival, Ste.-Marie-Madele
1128 à 1154. d. Rouen.

Blabanna, Blannia, Blavutum, le même que *S.*
ter de Blavia.

Blanchalanda, Blanchelande, S.-Nicolas; P. 1
Coutances [Manche].

Blandek, Blandech, S.-Colombe; C. 1182. d. S.
[Pas-de-Calais].

Blandina; av. 542. Ann. b. I. à Vienne.

Blandinium, Blandin, S.-Pierre; B. 610. à Gan

Blangiacum, Blangy en Ternois, la Ste. Vierge;
r. 1032. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Blanziacum, Blanzac; S.-Arthemius; B. av. 11
Angoulême.

Blasius in Hercinia (S.-). Voyez *Sylva Nigra.*
stance.

Blasius in Northeim (S.-); P. 1050. d. Mayenc

Bladimons, Blamont, S.-Maurice; B. d. Baz
ronde].

Blasilia, Blesle, S.-Pierre; B. av. 910. d. S
[Cantal].

Blaviense Mon.; désigne particul. S.-Roman de
Voy. aussi *S.-Salvator.*

Blaubyra, Blauburnhium, Burrhonium, S.-J.
B. 1095. d. Constance.

Blidenstat, S.-Ferrucius; B. v. 777. d. Mayenc

Bliderici-Villa, Bleurville, S.-Berthier et S.-A
1055. d. Toul.

Boamirus (S.-), le même que *S.-Baomadus.* au M

Bocaugia, le même que *Buchovia.* d. Constance.

Bochian, la Ste.-Vierge; 1137. d. Tréguier.

Bodanense, Bevons, ou la Val S.-Benoît, VIe si
d. Sisteron [Basses-Alpes].

Bodeloa, Bodelo, la Ste.-Vierge; C. 1197, d. G

Bodonis Monasterium, Bon-Moutier; 670, d. T

Bodonis Monasterium, le même que *Bosonis*
Metz.

Boheriæ, Boheries; C. f. 1141. r. 1143. d. Laon

Boillanis (de), Bouillas; C. 1150. d. Auch.
Boillanum, le même que *Portaglonium*. d. Auch.
Boipoloium, Bauprel, S.-Pierre; B. d. Besançon.
Boissetum, le Boisset; U. d. S.-Flour [Cantal].
Bolbona, Boulbone, la Ste.-Vierge; C. 1129. d. Mirepoix [Ariège].
Bona, Bons, ou Buntz; C. v. 1155. d. Bellai [Ain].
Bona Aqua, Bon-Aigue, la Ste.-Vierge; C. 1143. d. Limoges.
Bona Cumba, Bonne-Combe, la Ste.-Vierge; C. 1166. d. Rhodez.
Bonalense Monasterium. d. Périgueux.
Bonantia, le même que *Valloriæ*. d. Amiens.
Bona Requies, Bon-Repos; C. 1184, d. Quimper.
Bona Requies B. Mariæ, le même que *Marqueta*. d. Tournay.
Bona Sania, Bonne-Saigne, la Ste.-Vierge; B. av. 1165. d. Limoges.
Bona Spes, Bonne-Espérance, la Ste.-Vierge; P. av. 1126. d. Cambrai.
Bona Vallis, Bonneval, S.-Florentius; B. 841. d. Chartres.
Bona Vallis, ou Mad Vallis, le Val; v. 530. d. Mans.
Bona Vallis prope Thoarcium, Bonneval-lez-Thouars, S.-Jean; B. v. 900. d. Poitiers.
Bona Vallis, Bonneval, la Ste.-Vierge; C. 1161. d. Rhodez.
Bona Vallis, Bonnevaux, la Ste.-Vierge; C. 1120. d. Poitiers.
Bona Vallis, Bonnevaux; C. 1119. d. Vienne.
Bona Via, Bonne-Voie; C. v. 1200. d. Trèves.
Bondevilla (Sta.-), N.-D. de Bondeville, ou Ste.-Madeleine; C. 1150. d. Rouen.
Boneffia, Boneffe, la Ste.-Vierge; C. 1240. d. Namur.
Bongart, le même que *Pomerium*. d. Strasbourg.
Bonifacius (S.-), le même que *Fulda*. d. Mayence.
Bonisiacus, Bonzy; av. 700. d. Paris. Ann. b. I.
Bonitas Dei, le même que *Coetmaloen*. d. Quimper.

Bonna, Bonn; av. 891. d. Cologne.
Bonum Auxilium, Bon-Secours, la Ste.-Vierge; B. 1648. à Paris, faub. S.-Ant.
Bonum Fagetum, Bonfay, près Mirecour; P. 1145. d. Toul.
Bonus Campus, Chambon, la Ste.-Vierge; B. d. Poitiers.
Bonus Fons in Terascia, Bonne-Fontaine en Thierasche; C. 1152, d. Reims.
Bonus Fons, Bonnefont, la Ste. Vierge; C. 1136. d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].
Bonus Locus, Bonlieu, la Ste.-Vierge; C. 1121. d. Limoges.
Bonus Locus, Bonlieu, ou Carbon-Blanc, la Ste.-Vierge; 1162. d. Bordeaux.
Bonus Locus, Bonlieu, la Ste.-Vierge; C. 1219. d. Mans.
Bonus Locus, Bonlieu; C. d. Valence.
Bonus Locus, Bonlieu, la Ste.-Vierge; C. 1199. d. Lyon.
Bonus Locus, le même que *Vignegoul.* d. Montpellier.
Bonus Mons, Bonnemont, Bernon; C. 1131. d. Genève.
Bonus Portus, Bonport, la Ste.-Vierge; C. 1190. d. Evreux.
Bonus Radius, Bouras, la Ste.-Vierge; C. 1119. d. Auxerre.
Booni, le même que *Mons S.-Martini.* d. Cambrai.
Boppardia, Bopparden, la Ste.-Vierge; B. av. 1073. d. Trèves.
Boquianum, Boquien; C. 1137. d. S.-Brieuc.
Borboni Cella, le même que *Cella Trecensis.*
Borburgum, Bourbourg, la Ste.-Vierge; B. 1099 ou 1102. d. S.-Omer.
Bornetum, Bournet, la Ste.-Vierge; B. 1113. d. Angoulême.
Bornhemium; B. 1100. d. Malines.
Boscanum, le même que *Boscum Cavum.* d. Périgueux.
Boscaudunum, Boscaudon, la Ste.-Vierge; B. 1130. d. Embrun [Hautes-Alpes].

BOSCHETUM, Bouchet, dit Vauluisant, la Ste.-Vierge; C. 1192. d. Clermont.

BOSCHETUM, Boschet; C. d. S.-Paul-Trois-Châteaux. [Drôme].

Bosco (ABBATIA DE), ou ABBATIA LIBERA, ou BOSCUM NONNARUM, la Franche Abbaye-aux-Bois, ou Bois-aux-Nonnains, ou N.-D.-aux-Bois; C. 1202. à Paris.

BOSCUM CAVUM, Bouchaud, la Ste.-Vierge; C. 1159. d. Périgueux.

BOSCUM DAGOBERTI, Boisdabert, le même que *Pratea ad Arnonem*. d. Bourges.

BOSCUM GAILHARDI, ou GROLLANDI, le même que *Brolium Grollandi*. d. Luçon [Vendée].

BOSCUS ALBERICI, Bois-Aubry ou Luzay, S.-Michel; B. 1138. d. Tours.

BOSCUS DOMINARUM, le même que *Malanoa*. d. Paris.

BOSONIS VILLA, Bousonville, la Croix, la Ste-Vierge; B. 1023. d. Metz.

BOTAVILLA, S.-Paul; 1029. d. Saintes.

BOTUM, le même que *Cæsaris Burgum*, d. Coutances [Manche].

BOULBRIAC MON. Annal. F. ad an. 520. Bourbriac, d. Tréguier [Côtes-du-Nord].

BOURGACHARD; A. d. Rouen.

BRACUM, le même que *Menatum*. d. Clermont.

BRAELLA; Braille, la Brayelle-lez-Aunay; C. 1196. d. Arras.

BRAGUM, le même que *S.-Salvius?* d. Amiens.

BRAIACUM, Brageac, la Ste.-Vierge, S.-Cosme et S.-Damien; 675. d. Clermont.

BRAIACUM, Brou, S.-Roman, av. 537. d. Chartres. Ann. b. I.

BRAIACUM, Bray-sur-Seine, S.-Paterne, S.-Pavace, v. 958. d. Sens.

BRAII MON., le même que *Vintlana*. d. Rouen.

BRANA, S.-Yved (*Evodius*) de Braine, P. f. du VIIe au Xe s.; réf. 1130, d. Soissons.

Brantosmum, Brantôme, S.-Pierre; B. 769. d. Périgueux.

Brauvillarium, Brauveiler, S.-Nicolas; B. 1024. d. Cologne.

Bregina, Begina, Beauna, le même que *Beania*. d. Saintes.

Breherwallense, de Breval; C. d. Évreux.

Breidnawe, la Ste.-Vierge; B. p. av. 1121. d. Mayence.

Breittingen, B. av. 1343. d. Mayence.

Bretolium, Breteuil, la Ste.-Vierge; B. 1050. d. Beauvais.

Bricolium, Bricol ou N.-D. de Sézanne; B. v. 1196. d. Troyes.

Brienna, Brienne-lez-Anse, la Ste.-Vierge; B. 1304. d. Lyon.

Brieria; 1100. O. de Fontevraud; H. XII, 404, c.

Brigantinum M., B. f. bien av. 1097, r. 1125. S.-Pierre et S.-Paul; d. Constance.

Brigense M., le même que *Faræmonasterium*. d. Meaux.

Brigittinæ, les Dames de Ste.-Brigitte de Valenciennes; A. 1613. d. Cambrai.

Brimalum, Brimal; C. d. Rouen.

Brinium ou Absia, la Sie en Brignon, la Ste.-Vierge; B. 1120. d. Poitiers.

Briocus (S.-), S.-Brieuc; vi[e] s.; évêch. en 848. Ann. B. I.

Briostelium, le même que *Lanneium*. d. Beauvais.

Britanniacum, Bretigny; B. av. 711. d. Soissons.

Britolium, Breteuil, la Ste.-Vierge; B. r. av. 1053. d. Beauvais.

Briva, le même que *Virzio*. d. Bourges.

Brivas, Brioude, S.-Julien; av. 643. d. S.-Flour [Cantal].

Brocareia et Broqueroya, S.-Denis en Broqueroy; B. 1081. d. Cambrai.

Brogaria, Bruyère-le-Château, la Ste.-Vierge; 599. d. Paris.

BROGILUM, le même que *Casiacum*, d. Soissons, et que *S.-Salvator*, etc. d. Mans.

BROIALUS, BROGILUM APUD CENOMANNOS, le Sauveur, la Ste.-Vierge, etc.; av. 837. d. Mans.

BROILUM et BROILUS, Bruel sur la Lys, S.-Pierre; B. 686. d. Arras.

BROILUM, le même que *S.-Fiacrus*. d. Meaux.

BROLIUM ARBAUDI, ou HERBALDI, Breuilherbaud, la Ste.-Vierge; B. av. 1130. d. Luçon [Vendée].

BROLIUM BENEDICTI, Breuilbenoit, la Ste.-Vierge et S.-Jean-Baptiste; C. 1137. d. Evreux.

BROLIUM GROLLANDI, Boisgrolland, la Ste.-Vierge; C. 1109. d. Luçon [Vendée].

BROLIUM, Bresle-aux-Nonnains sur l'Alagnon; C. d. S.-Flour [Cantal].

BRONIUM, S.-Gérard de Brogne; B. 928. d. Namur.

BRUERIA, le même que *Blanchalanda*. d. Coutances [Manche].

BRUNVILLARE, le même que *Brauvillarium*. d. Cologne.

BUARIENSE M., le même que *S.-Amandus Buxiensis*. d. Angoulême.

BUCILIACUM, BUCILIUM, Bucilly, S.-Pierre, P. v. 950. d. Laon.

BUGUE (l'Abbaye de); B. d. Périgueux.

BULIO PAUPER, N.-D. de Buillon, Billy, Billon; C. 1128. d. Besançon.

BULIUM, le Beuf ou le Beuil, la Ste.-Vierge; C. 1123. d. Limoges.

BULLENCURIA, Boullencour, S.-Pierre. C. f. 1093, réf. 1149. d. Troyes.

BULLENCURIAM (M. PROPE), de Religieuses; C. av. 1195. d. Troyes.

BURENSE, BURRHONIENSE, le même que *Blaubyra*. d. Coutances.

BURENSE DE BURIS, le même que *Sta.-Crux de Buris*, près de Metz.

BURGIDOLENSE, le même que *Dolense*. d. Bourges
BURGULIUM, Bourgueil-en-Vallée, S.-Pierre; I
d. Angers.
BURGUM, Bourg, S.-Vincent; A. av. 489. d. Bo
BURGUM PROPE PORNIDUM, N.-D. du Bour
Pornid. d. Nantes.
BURGUM MEDIUM, Bourgmoyen de Blois, la Ste.-
A. f. av. 992, abbaye en 1123.
BURNEVILLA, Bournonville, la Ste-Vierge; 1034. d.
tr. *Beccum Herluini*.
BURSFELDA, S.-Thomas et S.-Nicolas; B. 1
Mayence.
BUSCHERON, le même que *Nogio super Andellam*
BUXERIA, la Bussière, dit *les Trois-Monts*; C
d. Autun.
BUXERIA, la Boyssière en Anjou; C. 1131. d. A
BUXERIA, Bussières près Culant, la Ste.-Vierge;
d. Bourges.
BUXERIÆ, Bouxières-aux-Dames; B. 935. d. Na
BUXILIENSE, S.-Jean, S.-Trechius; av. 802. d. I
BUXUM, Buix-lez-Aurillac, S.-Jean-Baptiste; B. a
d. S.-Flour [Cantal].
BUZEYUM, Buzay, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. N

CABARDEZ, Cabardez, S.-Étienne; av. 1034. d.
sonne.
CADUINUM, CADUNIUM, Cadouin, la Ste.-Vierge;
d. Sarlat [Dordogne].
CADURCENSE M. de Cahors, Annal. F. ad an. 508
et t. II, 276.
CÆCILIA-AGELLI (STA.-); v. 665. près de Clerm
CÆSARIA ARELATENSIS (S.-), av. 510. H.
CÆSARIONENSE, CESSERONENSE MONAST., le m
S.-Tiberius. d. Agde [Hérault].
CÆSARIUS (S.-), S.-Césaire, dit *le Grand-Mona*
v. 499.
CÆSARIS BURGUM, Cherbourg, le même que *Votum*
tances [Manche].

CAGIA, Chaage, la Ste-Vierge; A. r. 1135. d. Meaux.
CAGIA ou CAVEA (M. IN), le même que S.-Crispinus. d. Soissons.
CAGNÆ, Cagnes, S.-Véran ou Ste.-Marie-la-Dorée, f. v. 800, r. 1005. d. Vence [Var].
CAHERIUM, Chéri, la Ste.-Vierge; C. 1147. d. Reims.
CAIGNOTA, Caignotte, la Ste.-Vierge; B. 800? d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
CAINONENSE MONAST., Chinon; v. 446. d. Tours.
CALA, Chelles-Ste.-Beauthour, la Ste.-Vierge, S.-Georges; B. 662. d. Paris.
CALABRUM; d. Périgueux.
CALADIA, la Chalade, S.-Sulpice, la Ste.-Vierge; C. 1127. d. Verdun [Meuse].
CALAMIS (DE), Chaumes, S.-Pierre; B. 1181. d. Sens.
CALANA, le même que Clariana. d. Perpignan.
CALCIACUM, le même que Chrausobacus, en Vexin.
CALEDUNUM, près d'Anisole ou S.-Calès; av. 710. d. Mans.
CALERCIUM, Calers, la Ste.-Vierge; C. 1147. d. Rieux [Haute-Garonne].
CALESIENSIS ABBATIA; av. 1086. d. Grenoble? H. XIV.
CALFURNUM; 1100, sous Fontevrauld; H. XII, 404, c.
CALIXTUS (S.-), S.-Calixte pape; v. 891. d. Reims.
CALLA VILLA; d. Rouen.
CALLOELLUM, Chaillot. Voy. Sta.-Genovefa.
CALLOVIUM; ou CHALIVRIUM; Chalivoy, la Ste.-Vierge; C. 1133. d. Bourges.
CALMA, CALMÆ, la Chaume, S.-Symphorien, S.-Pierre; B. f. av. 752. r. IXe s.; d. Sens.
CALMARIA, la Chaume, la Ste.-Vierge; B. 1045. d. Nantes.
CALMELIUM, CALMINIUM, CALMINIACUM, etc., de Carmery, le même que S.-Theofredus. d. Puy-[Haute-Loire].
CALMETS (M. DE), le même que Cormeriacum. d. Tours.
CALMONS; Calmont; av. 870. d. Liége.
CALMOSIACUM, CALMOSTRATUM, Chaumezey, la Ste.-Vierge; A. 1094. d. S.-Dié [Vosges].

Calniacum, Chauny, le même que *S.-Eligii Fons* et *Sta.-Clara Caln.* d. Noyon.

Calocerus (S.-), le même que *Miraumons*. d. Châlons-sur-Marne.

Calvaria, Calvaire près La Fère, l'Annonciation de la Vierge; B. 1518. d. Laon.

Calvus Mons, Chaumont-la-Piscine, la Ste.-Vierge, S.-Bertaud; P. réf. 1147. d. Reims.

Calvus Mons, Chaumont en Vexin, S.-Pierre; av. 700. d. Rouen. Ann. b. I.

Cambero, Cambron; C. 1148. d. Cambrai.

Cambidobrum, Cambronde; av. 542. d. Clermont.

Cambonium ou Campi Boni, Chambon; C. 1152. d. Viviers [Ardèche].

Cambonum, Camon, la Ste.-Vierge; B. av. 922. d. Mirepoix [Ariège].

Cambelariæ, Chamelières; B. 665. S.-Pierre et Ste.-Cécile. d. Clermont.

Camera, Cambre, la Ste.-Vierge; C. 1201. d. Malines.

Cameracesiense M., de Cateau-Cambresis, S.-André; B. 1020. d. Cambrai.

Camerus Fons, Chambre-Fontaine, la Ste.-Vierge; P. av. 1190. d. Meaux.

Camp, Campense, le même que *Vetus Campus*. d. Cologne.

Campagia, Campania, Champagne, la Ste.-Vierge; C. 1188. d. Mans.

Campelli, Champeaux-en-Brie, S.-Martin; f. av. 700. d. Paris.

Campellense, dans le pays de Bèze, S.-Léger, av. 826. d. Langres.

Campi Boni, le même que *Cambonium*. d. Viviers [Ardèche].

Campidona, Campidonum, Kempten, la Ste.-Vierge, S.-Gordien; B. 732. d. Constance.

Campus Benedictus, Champ-Benoît, la Ste.-Vierge; B. 1138. d. Sens.

CAMPUS BONUS ou CAMBONIUM, Chambon, la Ste.-Vierge; B. av. 1482. d. Poitiers.

CAMPUS MAURORUM, le même que *Vallis S.-Lamberti.* d. Liége.

CANCELLATA, N.-D. de la Chancelade; A. v. 1138. d. Périgueux.

CANDELIUM, Candeil; C. 1152. d. Alby.

CANDIDIENSE M., le même que *Cantobennense.* d. Clermont.

CANIGO, S.-Martin du Canigou; B. 1001. d. Perpignan.

CANNIS (DE), Caunes, S.-Pierre; B. d. Narbonne.

CANONICA, la Canourgue, S.-Martin. d. Mende [Lozère].

CANTIPRATUM, N.-D. de Cantipré; A. 1180. d. Cambrai.

CANTOBENNUM, CANTOENNUM, Chantoen, S.-Pierre; A. f. IVe s. r. Xe s. d. Clermont.

CANTOGILUM, Chanteuge, S.-Julien, S.-Saturnin, S.-Marcellin; B. v. 800. d. S.-Flour [Cantal].

CANTUMERULA, Chantemerle, S.-Seren; A. av. 1135. d. Troyes.

CAORRA. d. Clermont.

CAPELLA, Cappell; C. 1185. d. Constance.

CAPELLA, Notre-Dame de la Capelle; P. 1143. d. Toulouse.

CAPELLA, Capelle, la Ste.-Vierge; B. 1090. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

CAPELLA AD PLANCAS, la Chapelle-aux-Planches, la Ste.-Vierge; P. vers 1145. d. Troyes.

CAPELLA SACRA ou DUCIS, la Ste.-Chapelle de Dijon, la Ste.-Vierge; P. 1172. d. Dijon.

CAPELLA-THOSAN; C. 1175. d. Tournay.

CAPITOLIUM, Ste.-Marie du Capitole, à Cologne; B. 689.

CAPLEIA, en Tonnerrois sur le Serin, S.-Loup; p. av. 867. H.

CAPRARIÆ, Notre-Dame de Cabrières; av. 817. d. Narbonne, le même que *S.-Petrus de Cubaria.*

Caput Gasconiæ, le même que *S.-Severus.* d. Aire [Landes].

Caput pontis Tarni, le même que *Sta.-Catharina Albiensis.*

Caprasius (S.-), S.-Capraise d'Agen; abb. av. 981.

Caraunus (S.-), S.-Chéron-lez-Chartres; A. v. 599.

Carbon Blanc, le même que *Bonus Locus.* d. Bordeaux.

Carbonacum, le même que *Corbiniacum.* d. Reims.

Carentonium, Charenton, en Berry, la Ste.-Vierge; B. 620. d. Bourges.

Carentonium, le même que *Vallis Onæ.* d. Paris.

Carilefus (S.-) ou Anisola, S.-Calais du désert; B. v. 529. d. Mans.

Carilocus ou Carus Locus, in pag. Sustantionensi, S.-Geniez; B. 1019. d. Montpellier. H. X, 603. n.

Caritas (Sta.-), le même que *Fulium.* d. Rieux [Haute-Garonne].

Caritas, la Charité, près Granvelle; C. 1133. d. Besançon.

Caritas ad Ligerim, la Charité-sur-Loire, la Ste.-Vierge; B. 1056. d. Auxerre.

Caritas, la Charité-lez-Lésines, la Ste.-Vierge; C. v. 1184. d. Langres.

Caritas Andegavensis ou Virginis, la Charité-aux-Nonnains, le même que *Roncereium.* d. Angers.

Carnoetum, Carnoet, S.-Maurice; C. 1176. d. Quimper.

Caroffum, Charoux, S.-Sauveur; B. 769. d. Poitiers.

Caroli Locus, Chaalis, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Senlis.

Carthusia ou Catorissium, la Grande-Chartreuse; 1084. d. Grenoble.

Carthusiæ, les Chartreuses de Prémol; C. d. Grenoble.

Cartovorum, Chartreuve, la Ste.-Vierge; P. v. 1100. d. Soissons.

Carumpella, le même que *Kemperlegium.* d. Quimper.

Carus Campus, Chercamp, la Ste.-Vierge; C. 1141. d. Amiens.

CARUS LOCUS ou CARILOCUS, Charlieu, S.-Étienne et S.-Fortunat; B. 876. d. Mâcon.

CARUS LOCUS, Notre-Dame de Cherlieu; C. 1131. d. Besançon.

CASA CAJANI, le même que *S.-Carilotus*. d. Mans.

CASA DEI, S.-Robert-la-Chaise-Dieu, S.-Agricole et S.-Vitalis; B. 1043. d. Clermont.

CASA DEI, la Case-Dieu; P. 1135. d. Auch.

CASA DEI, le même que *Viconia*. d. Arras.

CASA NOVA, le même que *Gordanicus*. d. Usèz [Gard].

CASÆ, les Chases, S.-Pierre; B. v. 800. d. S.-Flour [Cantal].

CASÆ CONGIDUNUM, Cougnon, S.-Pierre et S.-Paul; B. 644. d. Trèves.

CASALE, Chazaux-lez-Cornillon en Forez, la Ste.-Vierge; B. 1332. à Lyon.

CASALE BENEDICTUM et MALANUM, Chézal-Benoît, S.-Pierre; B. 1093. d. Bourges.

CASIACUM, Chési, S.-Pierre; B. av. le VIIIe siècle. d. Soissons.

CASSANIA, la Chassaigne, la Ste.-Vierge; C. 1162. d. Lyon.

CASSIANUM, Cassan, la Ste.-Vierge; A. av. 1080. d. Béziers.

CASSIANUS, S.-Cassien d'Autun; r. v. 1000.

CASSIANUS (S.-), S.-Cassien de Marseille; av. 596.

CASSIIACUM, CASSINIACUM, S.-Martin; av. 843. d. Autun.

CASTA, S.-Pierre de Caste; B. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].

CASTALIENSE M., du Chalar, dit *lé Peyroulhè*; r. p. av. 1125. Bib. de la Fr. IV. n. 13422. d. Limoges.

CASTELLA, la Castelle, S.-Jean. P. 1173? d. Aire [Landes].

CASTELLARIÆ, Notre-Dame des Chasteliers; C. 1129. d. Poitiers.

CASTELLARIÆ, le même que *Reacum*. d. Poitiers.

Castellio, Châtillon, la Ste.-Vierge; A. av. 1138. d. Langres.

Castellio S.-Petri et S.-Pauli, S.-Pierre de Châtillon, le même que *Conchæ*. d. Evreux.

Castellio, Châtillon, la Ste.-Vierge; C. 1153. d. Verdun [Meuse].

Castellio ad Marsupiam, Vieux Moutier sur la Massoupe; f. 667, S.-Michel, r. 819. d. Verdun. H.

Castellum, Châtelet, près Remiremont. av. 636. d. Saint-Dié. Ann. b. I.

Castellum abbatiale, Dei, Mauritaniæ, Château-l'Abbaye. P. 870. r. 1180. d. Arras.

Castinetum, Casteniacum, Chatenoy, S.-Pierre et la Ste.-Vierge; B. v. 1070. d. Toul.

Castor apud Confluentes (S.-), S.-Castor à Coblentz; v. 836. H.

Castus Locus, Chaste-Lacher, S.-Junien; B. 559. Annal. b. et fr.

Castriciæ, Chatrices, la Ste.-Vierge; A. 1144. d. Châlons-sur-Marne.

Castri Locus, le même que *Montense Monast.* d. Cambrai; et que *Castriciæ*. d. Châlons-sur-Marne.

Castrum in Albigensi, Castres, S.-Benoît; B. 647. d. Alby. Ann. b. I. 400.

Castrum ou Castra, Châtres, la Ste.-Vierge; de 1140 à 1178. d. Saintes.

Castrum ou Castra, Castres, la Ste.-Vierge; A. 1077. d. Périgueux.

Castrum Aquilæ, le même qu'*Arnesburgum*. d. Mayence.

Castrum Censoris, Château-Censoir, S.-Potentien; B. av. 1157. d. Autun.

Castrum Malasci, le même que *Mons-Olivi*. d. Carcassonne.

Castrum Carnonis ou Chalmonis, Château-Châlon; B. 670, la Ste.-Vierge. d. Besançon. H.

Castrum Nantonis, S.-Séverin de Château-Landon; A. f. p. ap. 511, r. v. 1151. d. Sens, H.

Castrum Novum, S.-Martin; av. 1000. d. Angoulême? d. Poitiers? Voy. *S.-Andreas*.

Catabennense M., le même que *Cantobennense*. d. Clermont.

Catalacum, Châtelat; v. 631. d. Limoges. Ann. b. I.

Catharina (Sta.-), Ste.-Catherine; A. d. Genève.

Catharina (Sta.-), Ste.-Catherine d'Apt; A. 1299. [Vaucluse].

Catharina Albiensis ou Caput Pontis Tarni (Sta.-), Ste.-Catherine d'Alby; A. 1333.

Catharina (Sta.-), Ste.-Catherine, près d'Annecy; C. d. Genève.

Catharina Avenionensis (Sta.-), Ste.-Catherine d'Avignon; C. 1254.

Catharina Diniensis (Sta.-), Ste.-Catherine de Digne; A. av. 1367.

Catharina (Sta.-), Ste.-Catherine, près Mandal; C. 1219. d. Mayence.

Catharina (Sta.-), près d'Andernac; C. 1208. d. Trèves.

Catharina in Monte (Sta.-), Ste.-Catherine du Mont, le même que *Sta.-Trinitas*, près Rouen.

Catharina (Sta.-), Ste.-Catherine, près de Laval; A. d. Mans.

Catorissium, la Grande-Chartreuse. Voy. *Carthusia*. d. Grenoble.

Catuliacense, Catulcense, le même que *S.-Dionysius*. d. Paris.

Caucana, Cauchenne, S.-Martin. av. 836. d. Narbonne.

Cauliacum, Choisy, S.-Étienne. av. 695. d. Soissons.

Caunæ, Caunes, S.-Pierre; B. v. 780. d. Narbonne.

Cauwæter, le même que *Aquæ Frigidæ*. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Cavea (Mon. in), le même que *S.-Crispinus*. d. Soissons.

Cavus Fons, Cavefontaine. d. Rouen.

Cecilia Coloniensis (Sta.-), Ste.-Cécile de Cologne; B. 873.

Celciacum, Ceaulcé, S.-Martin; v. 560. d. Mans.

Celinia (Sta.-), Ste.-Céline, à Meaux; abbaye av. le IXe siècle.

Cella Bobini, Novà Cella, Vetus Cella Trecensis, Moustier la Celle-lez-Troyes, S.-Pierre; B. 650 d. Troyes.

Cella Brigensis, la Celle en Brie, S.-Pierre; B. r. 1278. d. Meaux.

Cella ad Brincolam, la Celle près Brignole; B. d. Aix.

Cella Bona ou Dei, Gotteszeel, S.-Cosme et S.-Damien; C. av. 1330. d. Constance.

Cella Cameracensis, le même que *S.-Gislenus*, à Cambrai,

Cella S.-Eusicii, Selles en Berry; A. 511 à 558. d. Bourges.

Cella Fregonii, Cella Fruini, Celle-Frouin, la Ste.-Vierge; A. 1100 à 1109. d. Angoulême.

Cella Fraxilii, Serres ou Celle-Fracce; IXe siècle? d. Auch.

Cella S.-Hilarii, la Celle de Poitiers ou Celle. S.-Hilaire; A. Ann. F. ad a. 558. r. v. 1180.

Cella Leobardi, le même que *Mauri Monasterium*. d. Strasbourg.

Cella ad Letiam, du Lesch, la Ste.-Vierge; 669. d. Liége.

Cella B. Mariæ, N.-D. de la Celle; A. av. 1095. d. Poitiers.

Cella B. Mariæ, Wurmspach; C. 1259. d. Constance.

Cella Maritima, le même que *S.-Jodocus ad Mare*. d. Amiens.

Cella Medulphi, Saramon, S.-Pierre et S.-Paul; B. 904. d. Auch.

Cella Meginradi et Solitariorum, le même que *Heremus B. Mariæ*. d. Constance.

Cella Monachorum, le même que *Ettenheimium*. d. Strasbourg.

Cella S. Nicolai, le même que *Cheminio*. d. Châlons-sur-Marne.

CELLA NOVA METENSIS, le même que *S.-Nabor*, à Metz.
CELLA PAULINA; B. vers 1107. d. Mayence.
CELLA S. SIGISMUNDI; B. vers 668, d. Strasbourg.
CELLÆ PROPE DIONANTUM, Selles près Dinant, S.-Hadaliq; B. v. 690. d. Liége.
CELSINIANÆ, Soucilanges; B. de 926 à 928. d. Clermont.
CENTULA, le même que *S.-Richerius*. d. Amiens.
CERASIUM, le même que *Cirisiacum*. d. Bayeux [Calvados].
CERASUS, le même que *S.-Savinus ad Wartimpam*. d. Poitiers.
CERBODENENSE M., le même que *Delbotense*. d. Mayence.
CERCANCELLA, Cercanceau, le même que *Sacracella*. d. Sens.
CERENICI (M. S.-), Annal. f. ad an. 557. I, p. 830, et II, p. 60.
CERFREDUM, CERVUS FRIGIDUS, Cerfroi; 1198. d. Meaux. Chef d'O. de la Trinité.
CERVI CAMPUS, le même que *Carus Campus*. d. Amiens.
CERVIDUNUM, Cervon, S.-Eptadius; B. av. 843. d. Autun.
CESSARO, le même que *S.-Tiberius* d'Agde [Hérault].
CHALIVEIUM, Chalivoy, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Bourges.
HALOCHEIUM, Chaloché, la Ste.-Vierge; C. 1119. d. Angers.
IARMEIA, la Charmoie, la Ste.-Vierge; C. 1167. d. Châlons-sur-Marne.
ARMIS (M. DE), Charmes, le Charme-aux-Nonnains. d. oissons.
ASSEMIDY, le même que *B. Maria Consolationis*, à aris.
UINIO, Cheminon, la Ste.-Vierge; C. 1103. d. Châ-ns-sur-Marne.
CHEMIDY (l'Abbaye de). Voy. *B. Maria Consolationis*, 'aris.
ACUM, Chery, le même que *Caherium*. d. Reims.

CHERIACUM, Cherrey ou Chary; B. d. Autun.
CHLODOALDUS (S.-), S.-Cloud, vers 560. d. Paris.
CHOQUENSE M., Choques, la Ste.-Vierge et S.-Jean-Baptiste; A. 1100. d. S.-Omer.
CHORA, S.-Martin-de-Cure; B. av. 1153. d. Autun.
CHORNONENSE, CHRONONENSE, le même que *Crononense*.
CHRAUSOBACUS, Chaussy, dans le Vexin; B. av. 700 d. Clermont.
CHRISMATENSE M., le même que *S.-Vigor*. d. Bayeux [Calvados].
CHRISTIVILUS ou CHRISTOPHORUS (S.-); B. à Paris av. 691. Ann. b. I.
CHRISTOPHORUS (S.-), S.-Christophle en Halate; av. 1061. d. Beauvais.
CHRISTOPHORUS LAUDUNENSIS (S.-), de Laon, le même que *S.-Vincentius*.
CHRISTOPHORUS REMENSIS (S.-), de Reims, le même que *S.-Remigius*.
CINCILLASENSE M., le même que *Tincillacense*. d. Angers?
CIRCINIACUM ou MAGAVERUM, S.-Martin. av. 843. d. Autun.
CIRISIACUM, Cerisy; B. v. 556. r. 1030. d. Bayeux.
CISONIUM, Cisoing, S.-Calixte; A. 855. d. Tournay.
CISSERIACUM, Chissery, la Ste.-Vierge; C. 1140. Genève.
CISTERCIUM, Citeaux, la Ste.-Vierge; C. 1098. d. C lons-sur-Saône.
CISTERCIUM-MINUS, le Petit-Citeaux, le même qu'*A mosyna*, d. Blois.
CLARA CUMBA, av. 1234. d. Embrun.
CLARA ALENCONENSIS (STA.-), Ste.-Claire d'Alenço av. 1556.
CLARA ALESIENSIS (STA.-), Ste.-Claire d'Alais, ou Ste.-Claire, etc.; C. av. 1254.
CLARA DE ALTA RIPA (STA.-), Ste.-Claire d'Haute av. 1331. d. Toulouse.

Clara Aniciensis, Ste.-Claire du Puy [Haute-Loire].
Clara de Aquis Sparsis (Sta.-), Ste.-Claire d'Aigues-Perses; U. 1423. d. Clermont.
Clara Arelatensis (Sta.-), Ste.-Claire d'Arles, le même que *B. Maria de Roqueta.*
Clara Biterrensis (Sta.-), Ste.-Claire de Béziers; U. v. 1259.
Clara Calniacensis (Sta.-), Ste.-Claire de Chauny; U. r. 1580. d. Noyon.
Clara Carcassonensis (Sta.-), de Carcassonne; U, av. 1355.
Clara Claromontensis (Sta.-), Ste.-Claire de Clermont; S.-Jean-Baptiste; av. 1285.
Clara Epternacensis (Sta.-), Ste.-Claire d'Echternac; U. av. 1348. d. Trèves.
Clara Molinensis (Sta.-), Ste-Claire de Moulins; U. 1421. d. Autun.
Clara Montis-Brisonis (Sta.-), Ste.-Claire de Montbrison; U. 1496. d. Lyon.
Clara de Nativitate Jesu (Sta.-), les Petites-Cordelières; U. 1627. à Paris fg. S.-G.
Clara Nemausensis (Sta.-), Ste.-Claire de Nîmes; U. av. 1334.
Clara Peronensis (Sta.-), Ste.-Claire de Péronne; U. 1481. d. Noyon.
Clara Remensis (Sta.-), Ste.-Claire de Reims; U. 1220.
Clara Rotomagensis (Sta.-), Ste.-Claire de Rouen; U. 1485.
Clara Sistaricensis (Sta.-), Ste.-Claire de Sisteron; U. 1285. [Basses-Alpes].
Clara Tolosana (Sta.-), Ste.-Claire de Toulouse; U. av. 1254.
Clara Trevirensis (Sta.-), à Trèves; av. Ste.-Marie-Madeleine, réf. v. 1450.
Clara (Sta.-), la Claire à Vienne. Voy. *Sta.-Columba.*
Clara Vallis, Clairvaux, la Ste.-Vierge; C. 1114. d. Langres.
Clara Vallis, Clairvaux, à Metz; C. v. 1133.

Claræ Palus, le même que *Clarus-Mariscus*. d. S.-Omer.
Clarenthal; U. v. 1299. d. Mayence.
Claretum, N.-D. des Clairets; C. 1204. d. Chartres.
Clariacum ou Cleyracum, Clairac, S.-Pierre; B. 800? d. Agen.
Clariana, la Ste.-Vierge, S.-André du Jau; C. av. 1162. d. Perpignan.
Clarissæ Ambianenses, les Clarisses ou Ste.-Claire d'Amiens; U. v. 1445.
Clarissæ Asyliarum, les Clarisses d'Asillan; U. 1360. d. Narbonne.
Clarissæ Atrebatenses, les dames de Ste.-Claire d'Arras; U. 1457.
Clarissæ Audomarenses, les dames de Ste.-Claire de S.-Omer.
Clarissæ Brugenses, à Bruges; U. 1266.
Clarissæ Bruxellenses, Rycke-Claren; U. 1343. d. Malines.
Clarissæ Burgi in Bressia, les Clairettes de Bourg-en-Bresse; U. 1412. d. Lyon.
Clarissæ Cabilonenses, à Châlons-sur-Saône; U. v. 1334.
Clarissæ Cameracenses, les dames de Ste.-Claire de Cambrai; U. 1490.
Clarissæ Colonienses, à Cologne; U. 1308.
Clarissæ Hesdinenses, d'Hesdin; U. 1437, d. S.-Omer.
Clarissæ Liciniacenses, les Clarisses de Lésignan; U. v. 1430. d. Narbonne.
Clarissæ Lugdunenses, à Lyon; U. 1598.
Clarissæ Lovanienses, à Louvain; U. 1518. d. Malines.
Clarissæ Mechlinienses, à Malines; U. 1654.
Clarissæ Moguntinæ, à Mayence; U. 1272.
Clarissæ Monspelienses, à Montpellier; U. 1251.
Claritas Dei, la Clarté-Dieu, la Ste.-Vierge; C. 1243. d. Tours.
Clarum Fagetum, Clairfay, la Ste.-Vierge; A. 1140. d. Amiens.
Clarus Fons, Clairefontaine; C. 1133. d. Besançon.

Clarus Fons, Clairefontaine, S.-Nicolas; P. 1131. d. Soissons.
Clarus Fons, Clairefontaine près Arlons; C. 1216. d. Trèves.
Clarus Fons, Clairefontaine, l'Assomption; A. 1100. d. Chartres.
Clarus Fons, Clair-Fontaine; P. 1114 à 1151. d. Laon. Voy. *Villarium-Cotterosti*.
Clarus Fons, le même que *Clarus Mons*. d. Mans.
Clarus Locus, Clairlieu, la Ste.-Vierge; C. 1159. d. Nancy.
Clarus Mariscus, Clairmarais, la Ste.-Vierge; C. 1128. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Clarus Mariscus, Clairmarais; C. 1220. d. Reims.
Clarus Mons, Clermont, la Ste.-Vierge; C. 1152. d. Mans.
Claudius (S.-), S.-Claude. d. Lyon.
Claustriacum, Crófftal; C. av. 1100. près de Metz.
Claustrum, le même que *Hemmerode*. d. Trèves.
Clavasium, Clavas, la Ste.-Vierge; C. av. 1259. d. Puy [Haute-Loire].
Clemens Matisconensis (S.-), S.-Clément de Mâcon; av. 950.
Clemens (S.-), S.-Clément de Metz; B. f. av. 690. r. 946.
Clemens Nannetensis, à Nantes; av. 844. H.
Clemens (S.-), S.-Clément d'Elne; av. 850. d. Perpignan. H. ann. I.
Clementinum Pratum. d. Langres.
Cleyracum, Cleyrac sur le Lot; B. d. Agen.
Clinga, Clingenmunster ou Plidinfeld; B. VII[e] s. le Sauveur, S.-Théodicle. d. Spire.
Clodoaldum (Abbatia Stæ.-Mariæ juxta S.-), le même que *Longus Campus*. d. Paris.
Cloissonne (de). d. Gap.
Clucheiretum ou Tirucheretum; B. d. Digne. H.
Cluniacum, Cluny, S.-Pierre et S.-Paul; B. 910. d. Mâcon.

CONCILIUM B. MARIÆ, N.-D. de Bon Conseil, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournay.
CONDATESCENSE, CONDATISCONENSE, le même que *S.-Claudius*, ou *Jura*. d. Lyon.
CONDATUM, Condé, la Ste.-Vierge; v. 630. d. Cambrai.
CONDOMUM, Condom, S.-Pierre; f. après 817, rest. 1011; B. d. Agen.
CONDROSIS ou STA.-MARIA CENNACENSIS, la Ste.-Vierge; av. 934. d. Liége.
CONFLUENS IN ALSACIA ou AD DUAS FÆCHINAS, S.-Grégoire ou Grégorienthal, près Colmar; av. 660.
CONFLUENTES AD MOSELLAM ET RHENUM, Coblentz, le même que *S.-Castor*.
CONFLUENTIUM, Conflans, la Conception de la Vierge; B. 1633. d. Paris.
CONGR. DOCTRINÆ CHRISTIANÆ PRESBYTERORUM, les Pères de la Doctrine chrétienne; 1592, à Avignon; 1603, à Toulouse; et 1626, à Paris.
CONGR. ORATORII DOMINI JESU PRESBYTERORUM, les Pères de l'Oratoire; f. 1611; confirmé en 1613, à Paris.
CONGR. A MISSIONIBUS PRESB. VULGO S.-LAZARI; 1626, à Paris.
CONGR. EXALTATIONIS STÆ.-CRUCIS DE PROPAGANDA FIDE PRESB.; 1632, à Paris, faubourg Saint-Honoré.
CONGR. DE CALVARIA PRESB., le Calvaire ou Mont-Valérien, près Paris, 1649.
CONGR. S.-NICOLAI DE CARDINETO PRESB., le séminaire de S.-Nicolas-du Chardonnet; 1612, à Paris.
CONGR. S.-SULPICII PRESB., le séminaire de S.-Sulpice; 1608, à Paris.
CONGR. CHRISTI FAMILIÆ ou TRIGINTA TRIUM PRESB.; 1638, à Paris.
CONGR. PRO MISSIONIBUS EXTERIS, le séminaire des Missions étrangères; 1663, à Paris.
CONGR. S.-LUDOVICI ET S.-PETRI; 1696, rue d'Enfer, à Paris.
CONGR. S.-SPIRITUS PRESB., 1703; Congrégation du S.-Esprit et de l'Immaculée Conception, à Paris.

Congregatio Anglo-Benedictina, Congrégation d'Angleterre du faubourg S.-Jacques; à Paris, 1617.

Conoquoriense Monast., la Ste.-Vierge, S.-Jean-Baptiste; 965. d. Sisteron [Basses-Alpes].

Conrazburg; B. 1191 ? d. Mayence.

Consiacum, Coincy, S.-Pierre et S.-Paul; B. 1072. d. Soissons.

Consolatio B. Mariæ, N.-D. du Reconfort; C. 1235. d. Autun.

Consolatio B. Mariæ, le même que *Mazuræ*. d. Reims.

Consolatio B. Mariæ, la Consolation, B. 1624-1631. d. Toul.

Constantianus; Annal. f. an. 560, P. 863.

Constantianus (S.-), sur le territoire de Jauron; v. 560. d. Tours.

Constantiense Scotorum Monast.; B. av. 495. à Constance.

Constantiense M.; f. v. 600 par saint Potentin, à Coutances [Manche].

Corbeia, Corbie, S.-Pierre et S.-Paul; B. 662. d. Amiens.

Corbeia Nova ou Corbeia in Saxonia, Corvey en Saxe; B. 822.

Corbiniacum, Corbigny, S.-Léonard, S.-Pierre; B. 864. d. Autun.

Corbiniacum, Corbeni, S.-Marcoulf; B. av. 905. d. Reims.

Corbio, Curbio, S.-Launomarus, S.-Laumer ou Lomer-le-Moutier, S.-Martin, v. 563 ou 874. H. VII, p. 284.

Corboilum, Corbeil. d. Paris. Voyez *S.-Exuperius, Guenailus, Maria*.

Corcellæ, Courcelles; C. après 1200. d. Besançon.

Cordilio, Cordillon-aux-Nonnains, S.-Laurent; B. v. 1200. d. Bayeux [Calvados].

Corentinus (S.-), S. Corentin-lez-Mantes, S.-Loup, S.-Eloi; B. 1201. d. Chartres.

Corheta, le même que *Caignota*. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].

ORISOPITENSE M.; d. Quimper. Voy. *Landevenech*, *Kimperlegium*.

ORMELIÆ, Cormeilles, la Ste.-Vierge; B. v. 1060. d. Lisieux [Calvados].

ORMERIACUM, Cormery et Cormolin, S.-Paul; B. 780. d. Tours.

ORNEIUS, CORNEOLIUS, N.-D. de Corneux; P. av. 1133. d. Besançon.

ORNELIORUM; A. d. Perpignan.

ORNELIUS et CYPRIANUS COMPENDIENS (SS.-), S.-Corneille de Compiège; B. 877. d. Soissons.

ORNEOLUM, Cornœul, près Grey; P. d. Besançon.

ORNEVILLA, Corneville, la Ste.-Vierge; A. 1143. d. Rouen.

ORONA B. MARIÆ, Marien-Croon; C. v. 1338. d. Bois-le-Duc [Hollande].

ORONA S. MARIÆ, Rechenshofen, la Ste.-Vierge; C. 1200 ou 1240. d. Spire.

ORONA, la Couronne, la Ste.-Vierge; A. 1122. d. Angoulême.

RRENUM, Correns, la Ste.-Vierge; avant le xe s. d. Fréjus [Var].

RSICÆ INSULÆ M., en Corse; v. 590. Ann. b. I.

RTENBERGA, Cortenberg, la Ste.-Vierge; B. av. 1095. . Malines.

LA, sur le Glan; av. 952. d. Mayence.

MAS DE MONTE (S.-); B. d. Coutances [Manche].

SETIS (S.-) ou S.-COSMA; av. 925. d. Châlon-sur-ône.

ACUM AD SANCTOS, S.-Priscus, av. 577. d. Auxerre. n. b. I.

ACUM; av. 1171. d. Laon. Peut-être le même que *ariæ*.

-MEMBLAIM, le même que *Vallis Clara*. d. Laon.

UM, S.-Michel de Cusan; B. av. 854. d. Perpignan.

IUM, Coiroux; C. 1140. d. Limoges.

Crabosse, d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Crassense in Septimania, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.
Cremifanense, Chremsmunster, S.-Sauveur; av. 791. d. Worms?
Cressiacum, dans la forêt de Crécy, le même que *Foresti Monasterium*. d. Amiens.
Creutz-Linga, Creutz-Lingen; A. 1120. Constance.
Crisennonum, Crisenon, la Ste.-Vierge; B. 1030. d. Auxerre.
Crispeium, Crépi. Voyez *S.-Arnulfus*, *S.-Michael Hospitalarius*. d. Senlis.
Crispinus (S.-), S.-Crépin-le-Grand; B. f. ve s. à Soissons.
Crispinus in Cavea (S.-), S.-Crépin-en-Chaie de Soissons. A. 1131.
Crispinium, Crespin, la Trinité, S.-Pierre et S.-Paul; B. 651. d. Cambrai.
Crista, la Crète; C. 1121. d. Langres.
Cromonum, Cournon; av. le vi^e s. d. Clermont.
Crossiense M., Cruys, S.-Martin; A. 1074? d. Sisteron [Basses-Alpes].
Crucis Monasterium, le même que *S.-Jodocus ad Mare*. d. Amiens.
Crudatum, Cruas, Crudas, la Ste.-Vierge; B. f. v. 800, r. v. 1095. d. Viviers [Ardèche].
Crux in Alsatia (Sta.-), dit *Wofeinheim*; B. v. 1000. d. Strasbourg.
Crux (Sta.-), Ste.-Croix d'Apt; C. 1234. [Vaucluse].
Crux (Sta.-), à Arles. Annal. fr. an. 548, p. 712.
Crux S.-Audoeni, la Croix S.-Ouen; av. 893. d. Soissons.
Crux S.-Audomi et Crux S.-Heltonis, le même que *Crux S.-Leufredi*.
Crux (Sta.-), Ste.-Croix de Bordeaux; B. 650.
Crux de Buris (Sta.-), Ste.-Croix de Buris (av. S.-Éloi); P. de 1124 à 1136, près de Metz.
Crux Cenom. (Sta.-), au Mans; 586. Ann. b. I.

CRUX (STA.-), Ste.-Croix; B. av. 1188. d. Embrun [Hautes-Alpes].

CRUX (STA.-), Ste.-Croix-de-la-Bretonnière à Paris, dit *les Crosiers* ou Porte-Croix; A. f. v. 1244.

CRUX (STA.-), Ste.-Croix de Poitiers; B. v. 558.

CRUX (STA.-), le même que *Talmundum*. d. Luçon [Vendée].

CRUX GANGOGICENSIS (STA.-); av. 979. d. Orléans.

CRUX STI.-LEUFREDI, la Croix S.-Leufroy; B. 692. d. Évreux.

CRUX MELDENSIS (STA.-), le même que *S.-Faro*, lez Meaux.

CRUX METENSIS (STA.-), Ste.-Croix; P. 1161. d. Metz.

CRUX PARISIENSIS (STA.-), le même que *S.-Germanus à Pratis*. Paris.

CRUX TRECORENSIS (STA.-), Ste.-Croix, près Guenkamp; A. 1135. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].

CRYPTA CANTOBENNENSIS, le même que *Cantoennum*. d. Clermont.

CUBARIA, Cubières en Rasez, S.-Pierre; av. 817. d. Narbonne; le même que *Sta.-Maria Caprariensis*.

CUIDUNUM, le même que *Cadunium*. d. Sarlat [Dordogne].

CUISSIACUM, Cuissy, la Ste.-Vierge; P. 1124. d. Laon.

CULDINI, GILLINI MONASTERIUM, Calmoutier. d. Cambrai.

CULTURA DEI, la Couture, S.-Pierre et S.-Paul; B. 589. au Mans.

CUMÆ, Comps, S.-André, le même que *Vallis Dei*. d. S.-Flour.

CUNALDUM, Cunault, S.-Maxentiole? av. 845. en Anjou.

CUNALDUS (S.-), S.-Cunaud, prieuré sous Tournon; av. 1109.

CUPERIA IN PAGO REDENSI, le même que *Cubaria*. d. Narbonne.

CURBA FOSSA, le même que *Lucerna*. d. Avranches [Manche].

CURIA DEI, N.-D. de la Cour-Dieu; C. 1118. d. Orléans.

Curia B. Mariæ, la Cour Notre-Dame-lez-Gouvernay; C. av. 1226. d. Sens.
Curia B. Mariæ, Marien Hoof, le même que *Neidinge*. d. Constance.
Curia Monialium, le même que *Aqua*. d. Chartres.
Curpetralensium Mon.; av. 896. d. Apt?
Curtis, la Court, S.-Pierre; B. . d. Toulouse.
Curtis supra Ligerim, sur la Loire; av. 878. d. Nevers.
Curtis ultra Ligerim; av. 886. d. Nevers.
Cusa, S.-Nicolas; A. 1458. d. Trèves.
Cusantiense M., Cusance, S.-Jean-Bapt.; B. av. 636. d. Besançon. H., Ann. b. I.
Cussetum ou Cuciatum, Cusset, la Ste.-Vierge, le Sauveur; B. 886. d. Clermont.
Custodia Dei, le même que *Guarda Dei*. d. Cahors.
Custodia B. Mariæ, la Garde Notre-Dame, le même que *Guichia*. d. Blois.
Cybardus (S.-), S.-Cybart. Voyez *S.-Eparchius*.
Cyprianus (S.-), S.-Cyprien-lez-Poitiers; B. 828.
Cyprianus (S.-), S.-Cyprien de Toulouse; f. en? B. av. 1314. U. en 1510.
Cyriacus (S.-), S.-Cyricus, S.-Cirgues; av. 473. à Clermont.
Cyricus (S.-), S.-Cyr de Berchères; B. p. av. 1156. d. Chartres.

Dalheimb, à Mayence, dit *Sta.-Maria in Valle Sacra*; C.
Dalona et Dalonum, Dalon, la Ste.-Vierge; C. 1114. d. Limoges.
Damparis, près Dôle. d. Besançon.
Daoulasium, Daoulas de Plougastel, ou N.-D. de Doulas; A. 1125. d. Quimper.
Deas (Deense M.), Dée sur la Boulogne, dit *Grandlieu*, S.-Pierre, S.-Paul; v. 820. d. Nantes.
Deaurata, N.-D. de la Daurade; B. f. v. 399? Abb. av. 843, à Toulouse.
Decimiacum, S.-Cyr; av. 578. d. Auxerre.

Dionysius (S.-), S.-Denis de Reims; A. f. v. 860. r. 1067.
Dionysius de Brocarria (S.-), S.-Denis en Broqueroy; B. 1081. d. Cambrai.
Dionysius de Carcere (S.-), S.-Denis-de-la-Chartre; B. 1122. à Paris.
Dionysius Exoldunensis (S.-), S.-Denis d'Issoudun; av. 1145. d. Bourges.
Dionysius in Francia (S.-), S.-Denis en France; B. f. v. 511. r. 775. 1140. d. Paris.
Disibodenberg, Disenberg, le même que *Mons S.-Disibodi*. d. Mayence.
Disesia; av. 1032. d. Auxerre? H. XI. 648. a.
Divense Monast. Voyez *S.-Petrus*, *Sta.-Maria supra Divam*. d. Séez [Orne].
Doa, S.-Jacques de Doüe; P. 1138. d. Puy [H.-Loire].
Dola, Dôle, Notre-Dame (d'Onnans); C. 1595. d. Besançon.
Dolria, le même que *Theologium*. d. Trèves.
Dolense Monast., Deols, Bourgdieu, la Ste.-Vierge; B. 917. d. Bourges.
Dolense Monast., de Dol en Bretagne; 563. d. S.-Malo. Ann. b. I.
Dologiense, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.
Domine de Roisebrech, le même que *Pons-Rohardi*. d. Ypres.
Dominicus (S.-), S.-Dominique-lez-Montargis; v. 1207. d. Sens.
Domiscum, Doumis-Soutro, dit *le Pestre-sur-l'Anse*; v. 1147. d. Clermont.
Dom Martinus, Domus Martinus, Dommartin, dit *S.-Josse-aux-Bois*; P. 1120. d. Amiens.
Domnali Cenomannicum M.; Ann. fr. an. 572, p. 129.
Domnus Martinus, Dommartin, S.-Germain; av. 893. d. Toul.
Domus Aimerici, le même que *B. Maria de Vahali*. d. Mirepoix [Arriège].

CŒLI, le même que *Vallis Cœli*. d. Bruges.
DEI, le même que *Niger Lacus*. d. Bourges.
ACUM ou DORNA, S. Martin; v. 600, près de Be-
n. Ann. b. I. 452.
ANUS et ROGATIANUS (SS.-); av. 893. d. Nantes.
IUM, DOMNIACUM, le même que *Denaium*. d.
s.
, DONONIUM, S.-Pierre; 674. d. Cambrai.
COMITIS, le même que *Reclusum*. d. Troyes.
UM ou SCOTORIUM, le Dorat, S.-Pierre; B. A. av.
d. Limoges. Ann. b. I.
ENSE MONAST., le même que *Orbacum*. d. Soissons.
LLA, Dorisel, la Ste.-Vierge; C. p. av. 1215. d.
l.
IUM, le même que *Dulencum*. d. Amiens.
, près Giezen; 1220. d. Trèves.
NGENSE IN VOSAGO, le même que *S.-Amarinus*.
IA, le même que *Clariana*. d. Perpignan.
, Dèvre, le même que *Virzio*. d. Bourges.
LIVILLA, Doudeauville, S.-Jean; A. 1099. d. Bou-
[Pas-de-Calais].
UM, Dwill, Hochendwill, S.-George; B. av. 880.
onstance.
M et DIVITIUM, le même que *Tuitium*. d. Co-
.
VALLIS, Sostendal; A. 1215. d. Bruges.
CUM, S.-Michel de Doullens,; B. p. av. 1138. d.
ns.
Dunes, la Ste.-Vierge; C. 1107. d. Bruges.
CUM, le même que *Ungiacum*. d. Autun.
RKA, Dunkerque, la Conception de la Vierge; B.
. d. Ypres.
M (DUPLEX), Durin; av. 580. d. Poitiers.
LARUM, Ducler, près Rouen, S.-Denis; existait au
s.
E MON.; av. 1112. d. Angoulême? H. XII.
c.

Dusera, Donsère; f. 680. r. 812. d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].
Dyniacum, le même que *Donaium*. d. Arras.

Ebbrbacum, le même qu'*Apribacum*. d. Mayence.
Ebbrsbkrnrs; C. d. Constance.
Ebersheim, Eborsheim, le même qu'*Apri Monasterium*. d. Strasbourg.
Ebolobacum, Evrogilum, Ebreuil; B. av. 7[illegible]. d. Clermont.
Eboriacum, le même que *Faræ Monasterium*. d. Meaux.
Ebrciacum, Evrecy, la Ste.-Vierge; v. 650. d. Bayeux.
Ebrolium, Ebreuil, la Ste.-Vierge; B. 971. d. Clermont.
Ebronium ou Aurato, Evron, la Ste.-Vierge; B. v. 6[illegible]; r. 1252. d. Mans.
Ebrulfus Uticensis (S.-), S.-Evroul d'Ouche; B. [illegible] d. Lisieux [Calvados].
Ecclesiolæ, S.-Valentin; 1018. d. Langres.
Echa, Eick, sur la Meuse; av. 870. d. Liége.
Ecrâa, Hierre, la Ste.-Vierge; B. 1136. d. Paris.
Egidius (S.-), S.-Gilles (av. S.-Pierre); B. v. 51[illegible]. d. Nîmes.
Egidius Leodiensis; A. 1100. d. Liége.
Egmunda, Egmond, S.-Aldebert; B. d. Utrecht, puis d'Harlem.
Ehrenbreitsteinianensæ; A. réf. 1496. d. Trèves.
Eicka, Eike, la Ste.-Vierge, S.-Harlinde; v. 730. d. Liége.
Eifliensæ in Valle Martyrum; 1145. d. Trèves.
Einhamum, Einham, la Ste.-Vierge; B. v. 1000, r. 1068. d. Malines.
Elariacum, le même que *S.-Avodus*. à Metz.
Elariacum, Laré, près Dijon, n'était qu'un prieuré. Ann. b. I.
Electa, Alet (Aude), le même qu'*Alecta*.
Eleemosyna, l'Aumône, dit *le Petit-Citeaux*; C. 1121. d. Chartres, puis de Blois.

Elerius (S.-), S.-Helier. Voyez *Insula Gersey*. d. Coutances [Manche].
Elestatense, le même que *Ilbenstadense*. d. Mayence.
Eligii Fons (S.-), S.-Eloi-Fontaine; A. 1130. d. Noyon.
Eligius (S.-) ou Sta.-Aurea. à Paris. 633.
Eligius Metensis (S.-), S.-Eloi de Metz; P. le même que *Sta.-Crux Metensis*.
Eligius Noviomensis (S.-), S.-Eloi de Noyon (avant S.-Loup); B. v. 600.
Elisagiense; le même que *S.-Ursicinus*.
Ellantium, Elant; C. 1148. d. Reims.
Elnæ, Eaunes, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Toulouse.
Elnonenca, le même que *Nonnaticum*. d. Vabres [Aveyron].
Elnonense Monast., le même que *S.-Amandus in Pabula*. d. Tournai.
Emilianus (S.-), St.-Emilon; A. 1110. d. Bordeaux.
Ensio, Ensio, Enixio, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
Engelbert, le même que *Mons Angelorum*. d. Constance.
Engeliacum, le même que *Angeriacum*. d. Saintes.
Enymia (Sta.-), VII[e] siècle. d. Mende [Lozère].
Eparchius (S.-), S.-Eparèse ou S.-Cybar-lez-Angoulême; B. v. 570.
Eparchius apud Santones (S.-), S.-Cybar de Saintes; 581. Ann. b. I.
Episcopi Domus, le même que *Bischofsheimium*. d. Mayence.
Episcopi Villa, Vêque-Ville, le même que *Gaugiacus*. d. Châlons-sur-Marne.
Epoisum, le même qu'*Ivodium*. d. Trèves.
Eppachium, le même que *Heggbacum*. d. Constance.
Eptadius (S.-), le même que *Cervidum*. d. Autun.
Epternacum, Eternac, S.-Willibrod, la Trinité, la Ste.-Vierge; B. 698. d. Trèves.
Eremitorium ou Cella Eremitarum, le même que *Heremus B. Mariæ*. d. Constance.
Eresteimense, Erestein; B. 840. d. Strasbourg.

Erfordia, Erfurt, St.-Cyr; B. av. 884. d. Mayence.
Erfordia, Erfurt, S.-Pierre, la Ste.-Vierge, dit *Petersberg;* B. 706. d. Mayence.
Erlacum, St.-Jean; B. d. Lausanne.
Ermentrudis Villa, Ermandreville, le même que *B. Maria Boni Nuncii.* à Rouen.
Escala Dei, l'Escale-Dieu. Voy. *Scala.* d. Tarbes.
Eschalrium, Eschaalis, la Ste.-Vierge; C. av. 1131. d. Sens.
Eschenbachum, Eschenbach; C. 1294. d. Constance.
Esclerasia ou Eschalaria, l'Esclache, la Ste.-Vierge; C. av. 1159. d. Clermont.
Escuraium, Escurey, la Ste.-Vierge; C. v. 1132. d. Toul.
Essartorum Capella, le même que *Gaudium Vallis.* d. Chartres.
Esseium, Essey; A. f. v. 1300. r. C. 1519. d. Séez [Orne].
Essendiense, Essense, Esnediense, le même que *Arsinde.* d. Cologne.
Essomi, Essomes, S.-Ferréol; A. v. 1099. d. Soissons.
Estanchia, l'Estanche; P. d. Verdun [Meuse].
Estivallium ou Stivale, Estival en Charnie; B. 1109. d. Mans.
Estrum, le même que *Strumum.* d. Arras.
Ettenheimium, Ettonis Monast., Ethein-Munster, la Ste.-Vierge, S.-Leudelin; B. r. 700. d. Strasbourg.
Eugendus (S.-), S.-Claude, le même que *Jura.* d. Lyon.
Eugenia in Corbaria (Sta.-), Ste.-Eugénie de Narbonne; av. 817. uni à Fontfroide, 1199.
Eugenia de Villa Sicca (Sta.-); av. 817. d. Narbonne.
Eula, Eula, la Ste.-Vierge; C. av. 1338. d. Perpignan.
Eulalia (Sta.-), Ste. Eulalie, à Bordeaux.
Eulalia (Sta.-), S.-Georgius, à Lyon; av. 798.
Eusebius (S.-), S.-Eusèbe; B. 1004. d. Apt [Vaucluse].
Eusebius (S.-), S.-Eusèbe; A. av. 695. d. Auxerre. H. et Ann. fr. an. 625.

ius (S.-), S.-Eusèbe; A. d. Sens.
ius (S.-), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
ius (S.-), le même que *Cella*. d. Bourges.
dioлæ; Ann. fr. an. 631. P. 849.
opius (S.-), S.-Eutrope, près d'Orange.
opius et Stephanus (SS.-), S.-Eutrope, à Saintes; 85.
.rdi Clusa, Eberherts-Clausen, la Ste.-Vierge; :449. d. Trèves.
ham, S.-Pierre et S.-Waast; A. av. 1091. d. Ypres.
us (S.-), S.-Yved de Braine. Voy. *Brana*.
us Aniciensis (S.-), S.-Vosi du Puy; av. 988 ıte-Loire].
acense, le même que *Sta.-Fara*. d. Meaux.
.di Ecclesia in Calelis; av. 1015. d. Rouen.
ilum, le même que *Eboloracum*. d. Clermont.
:tius (S.-), S.-Evurte ou Euvert, d'Orléans; A. f. siècle. Abb. av. 783.
da (in Occitania), av. 879.
tium, Eyssey, Lessay, la Trinité; 1056. d. Coutances nche].
'ariense, le même que *Caunæ*. d. Narbonne.
ı, Eyssex, S.-Gervais et S.-Protais; B. Abb. av. ? d. Agen.
unum, Issoudun, la Ste.-Vierge; B. 947. d. rges.
rius (S.-), S.-Spire de Corbeil; 950. d. Paris.
ium, Eiham, près Oudenarde; B. 1063. d. Gand.

iæ in Rucantia, à Pfeffers; av. 831. d. Strasrg?
ı (Sta.-), le même que *Monasteriolum*. d. Laon.
ı ou Faisia, la Faise, la Ste.-Vierge; C. 1147. d. leaux.
um, le même que *Charmeia*. d. Châlons-sur-Marne.
um, Faiete, le même que *Altum Fagetum*. d. h.

Fail Foc, Faille-Foc, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Digne [Basses-Alpes].

Faitum, le même que *Bellum Fagetum*. d. Langres.

Falsus Mons, Faumont en Pevèle; v. 1127. d. Tournai.

Falempinum ou Fanopinum, Falampin, S.-Christophore; A. 1039. d. Tournai.

Falesia, Falaise, S.-Michel en 1127, S.-Jean en 1134; P. d. Séez [Orne].

Fanum S.-Maurini, le même que *S. Mauritius*. d. Agen.

Fara (Sta.-) ou Faræ Monasterium, Faremoutier, d'abord la Ste.-Vierge, puis Ste.-Fare; B. v. 617. d. Meaux.

Fara in Brigeio (Sta.-), en Brie, le même que le précéd.

Fariniacum, Favriniacum, le même que *Faverniacum*. d. Besançon.

Faro (S.-), St.-Faron-lez-Meaux; B. v. 650.

Faustinus (S.-); p. av. 419. d. Nîmes.

Favarchiæ, le même que *Fervaques*. d. Noyon.

Favasium, Favars ou Fabas; C. av. 1150. d. Bertrand de Cominges (Haute-Garonne).

Faverneyum, N.-D. de Favernay; v. 747. d. Besançon.

Faverolas, le même que *Barisiacum*. d. Laon.

Feldbach; C. 1152. d. Constance.

Felix et Licerius (SS.-), S.-Félix et S.-Licer; av. 1064. d. Conserans.

Felix (S.-); av. 1004, à Metz? ou d. Verdun?

Felix Pratum, Féli-Pré; C. v. 1206. d. Liége.

Fellinis Locus, le même que *S.-Marcellus Diensis*. d. Valence.

Feneriæ, Fenières, la Ste.-Vierge; C. 1169. d. Clermont.

Fenolhetum, S.-Paul de Fenouillèdes; av. 966. d. Aleth [Aude].

Fenolhetum, S.-Pierre de Fenouillèdes, v. 1011. d. Aleth.

Ferrariæ, Ferrières en Gatinais, dit *Bethléem*, S.-Pierre et la Ste.-Vierge; B. 630. d. Sens.

Ferrariæ, S.-Léonard de Ferrières; B. 979. d. Poitiers.

FERREOLUS (S.-), S.-Ferréol; de 553 à 581. d. Usez [Gard].
FERREOLUS (S.-), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
FERVAQUÆ, Fervaques, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Noyon.
FIACRUS (S.-), S.-Fiacre; B. f. v. 625. r. 1313. d. Meaux.
FIDEMIUM et FEEMIUM, Femy, S.-Etienne; B. 1080. d. Cambrai.
FIGIACUM, Figeac, la Ste.-Vierge; B. v. 752. d. Cahors.
FILIA DEI, le même que *Valeta*. d. Tulle.
FILIACUM, Filly en Chablais, près Yvoire; A. d. Genève.
FINTANETUM, le même que *Fontenellæ*. d. Luçon [Vendée].
FIRMINUS (S.-), S.-Firmin, av. 1156. d. Usez [Gard].
FIRMITAS. d. Nîmes.
FIRMITAS AD GRONAM, la Ferté-sur-Grône, la Ste.-Vierge; C. 1113. d. Châlon-sur-Saône.
FIRMITAS SUPER AISIAM, la Ferté-sur-Oise; B. d. Laon.
FISCANNUM, Fécamp, la Trinité; B. f. 658. r. 990. d. Rouen.
FISCHBACH; A. d. Worms.
FISCHINGA, Fischingen, la Ste.-Vierge, Ste.-Ida, B. av. 972. d. Constance.
FISCIACUM, Fescan; av. 674. d. Cambrai.
FIXA, le même que *Faesia*. d. Bordeaux.
FLABONIS MONS, Flabemont; P. 1132. d. Toul.
FLARANUM, le même que *Floranum*. d. Auch.
FLAVIACUM, S.-Germer de Flaix (av. la Trinité); B. 655. d. Beauvais.
FLAVINIACUM, Flavigny en Auxois, S.-Pierre; B. av. 511. d. Autun.
FLAVINIACUM AD MOSELLAM, Flavigny sur la Moselle, S.-Firmin; B. 1020. d. Nancy.
FLIDERBECA, le même que *Ulierbeca*. d. Malines.
FLINÆ, Flines, la Ste.-Vierge; C. 1234. d. Arras.
FLONA; A. 1079. d. Liége.
FLORANUM, Flaran, la Ste.-Vierge; C. 1151. d. Auch.

FLOREFFIA, Floreffe, S.-Paul; P. 1211. d. Namur.
FLOREGIA, le même que *Toronetum*. d. Fréjus.
FLORENTIUS (S.-), près d'Orange.
FLORENTINUS IN CASTRO (S.-); av. 1032. d. Auxerre? H. XI. 648.
FLORENTIUS IN MONTE GLONNA (S.-), S.-Florent-le-Viel; f. 390. d. 848. d. Angers.
FLORENTIUS SALMURIENSIS (S.-), S.-Florent-les-Saumur. (Voyez *Gallia;* H. VII, p. 56 et 360. n.); B. 692. d. Angers.
FLORIACUM AD LIGERIM, Fleury, dit *S.-Benoît-sur-Loire*; B. v. 650. d. Orléans.
FLORIACUM IN VELOCASSIBUS, dans le Vexin; 708. d. Rouen.
FLORINÆ, Florennes, S.-Jean-Baptiste; B. v. 1010. d. Liége.
FLORUS (S.-), S.-Flour; B. av. 996. Evêché en 1317 [Cantal].
FOILLANUS (S.-), S.-Foillans de Roeux; P. rest. 1125. d. Cambrai.
FONS BALIMI, le même que *Reclusum*. d. Troyes.
FONS BURLA APUD GABALOS, en Gévaudan, sur le Tarn, la Ste.-Vierge; 656. d. Mende. Ann. b. I.
FONS BESUÆ. Voyez *Besua*.
FONS CALIDUS, Fontcaude, la Ste.-Vierge; P. 1154. d. S.-Pons-de-Thomières [Hérault].
FONS STÆ.-CLARÆ ALESTI, Fonts-Ste.-Claire, Font-aux-Nonnains; U. av. 1254. à Alais [Gard].
FONS COMITIS, Fontaine-le-Comte, la Ste.-Vierge; A. de 932 à 1184. d. Poitiers.
FONS DANIELIS, Fontaine-Daniel; C. 1204. d. Mans.
FONS DULCIS, Fondouce, la Ste.-Vierge; B. 1117. d. Saintes.
FONS DULCIS. d. Angoulême.
FONS EBRALDI, Fontevraud, la Ste.-Vierge; B. 1100. d. Poitiers.
FONS S.-ELIGII, S.-Eloi-Fontaine; A. 1130. d. Noyon.

FONS FRIGIDUS, Fontfroide, la Ste.-Vierge; C. av. 1097. d. Narbonne.

FONS GAUFERII ou S.-GERALDI, Fontgouffier ou Fontgaufre, la Ste.-Vierge, B. 1095. d. Sarlat.

FONS GOILLA et FONS GUILLELMI, Fontguillem; C. 1124. d. Basas [Gironde].

FONS GOMERI, Gomer-Fontaine, la Ste.-Vierge; C. 1207. d. Rouen.

FONS GUERARDI, Fontaine-Guérard, la Ste.-Vierge; C. 1198. d. Rouen.

FONS GUMBALDI, Fontgombaud, la Ste.-Vierge; B. 1091. d. Bourges.

FONS HUMIDUS, Fontemoy, tr. à *Rigniacum*. d. Auxerre. Ann. b. V.

FONS JOANNIS, Fontainejean, la Ste.-Vierge; C. 1124. d. Sens.

FONS B. MARIÆ; C. av. 1312. d. Cologne.

FONS B. MARIÆ, le même que *Differdengen*. d. Trèves.

FONS MORIGNIACUS, Fontmorigny, la Ste.-Vierge; C. 1148. d. Bourges.

FONS NEMAUSI, N.-D.-de-la-Font de Nîmes; B. 991. H.

FONS REGIS, Konigsbronn, la Ste.-Vierge, S.-Bernard; C. 1302. d. Constance.

FONS REINHARDI, Reinharzborn, la Ste.-Vierge; B. 1085. d. Mayence.

FONS ROGUS, Fontrouge; B. v. 550. d. Auxerre. H. Ann. b. I.

FONS SOMMÆ ou SUMINÆ, le même que *Fervaquæ*. d. Noyon.

FONS B. VIRGINIS, Frawen-Brunn; C. 1309. d. Constance.

FONS VIVUS, le même que *Grossum Boscum*. d. Angoulême.

FONTANÆ ALBÆ, Fontaines-les-Blanches, la Ste.-Vierge; C. 1127 à 1134. d. Tours.

FONTANAS (M. AD); Ann. fr. an. 609, p. 590. différ. des précéd.

Fontanella, Fontenelles, la Ste.-Vierge; C. v. 1212. d. Cambrai.
Fontanella; P. av. 1141. d. Laon.
Fontanellæ, le même que *S.-Wandregisilus*. d. Rouen.
Fontanense in Vosago, Fontaine en Vosge (Bourgogne); v. 590.
Fontanetense Monast.; av. 578. d. Auxerre.
Fontanetum, Fontenai, S.-Étienne; B. v. 1070. d. Bayeux [Calvados].
Fontanetum, Fontenay-Louvet, la Ste.-Vierge; B. v. 690. d. Séez [Orne].
Fontanetum, Fontenai, près de Montbard; C. 1119. d. Autun.
Fontanidum; av. 831. d. Beauvais.
Fontenacum, Fontenæum, le même que *Fons Comitis*. d. Poitiers.
Fontenellæ, Fontenelles, la Ste.-Vierge; A. 1210. d. Luçon [Vendée].
Fontes; C. d. Usez [Gard].
Fontismus; B. d. Autun.
Fontisvenna; av. 1019. d. Langres? H.
Fontumense Monast., tr. à Regni. d. Auxerre.
Footel, le même que *Malanoa*. d. Paris.
Forcalcariense M., de Forcalquier; B. av. 551. d. Sisteron [B.-Alpes]. Ann. b. I.
Foresti Monasterium, Forestmoutier, la Ste.-Vierge; B. p. av. 645. d. Amiens.
Forestum, Vorst, près de Bruxelles, la Ste.-Vierge; B. 1096. d. Malines.
Formosella, Wormezell, la Ste.-Vierge; A. 1068. d. Ypres.
Forojuliense M., de Fréjus, la Ste.-Vierge; av. 830.
Forzillus, S.-Paul; av. 923. d. Poitiers.
Fossa Nova, Fosse-Neuve; av. 1170. d. Langres?
Fossa Provinciæ Arelatensis; av. 1130. H. XII. 59. n.
Fossæ, Fosse; v. 650. d. Liége.
Fossatense M., le même que *S.-Maurus*. d. Paris.
Framboldus (S.-). à Senlis; v. 996.

Francævalles, Franquevaux, la Ste.-Vierge; C. 1143. d. Nîmes.
Francoveus (S.-); av. 886. à Nevers.
Frankenthal, près de Worms; A. 1135.
Fraulanteren, près Sarrelouis; A. d. Trèves.
Frawen Alb, le même que *Alba Dominarum*. d. Spire.
Frawen Brunn, le même que *Fons B. Virginis*. d. Constance.
Frawenthal, le même que *Vallis Dominarum*. d. Constance.
Fredelesius, S.-Antonin de Fredelas; Abb. av. 961. d. Pamiers.
Freistroffium, Freistroff, la Ste.-Vierge, S.-Gengulph; C. 1130. d. Metz.
Fremerius (S.-), S.-Ferme; B. XI[e] siècle. d. Basas [Gironde].
Frenada, Frenade, la Ste.-Vierge; C. 1148. d. Saintes.
Fridenweyler, le même que *Villa Pacis*. d. Constance.
Friensperg, le même qu'*Aurora*. d. Constance.
Frigidus Mons, Froimont, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Beauvais.
Frigulfus (S.-), S.-Frajoul. d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].
Frislariense, Fritzlar, S.-Pierre; B. 732. d. Mayence.
Fronto (S.-), le Puy S.-Front, de Périgueux; 620.
Fulcardi Mons, Foucarmont, la Ste.-Vierge; S.-Jean-l'Év.; C. 1130. d. Rouen.
Fulda, Fulde, S.-Sauveur, S.-Pierre, S.-Boniface; B. f. 744. r. 778. d. Mayence.
Fulium, Notre-Dame de Feuillans; C. 1145. d. Rieux [Haute-Garonne].
Furni, Fours-lez-Pujault, la Ste-Vierge; B. 1238. d. Avignon.
Furnum, Furnes, S.-Nicolas; P. 1120. d. Ypres.
Fursæus Peronensis (S.-), S.-Fursy de Péronne; v. 658. d. Noyon.
Fuscianus in Nemore (S.-), S.-Fuscien aux Bois-lez-Amiens; B. vers 550. r. 1105.

Fusniacum, Foigny, la Ste-Vierge; C. 1121. d. Laon.
Fussenich; C. 1207. d. Cologne.
Fustaia, la Futaie; B. p. av. 1163. en Bretagne.
Fuxense M., S.-Volusien de Foix; A. v. 799. d. Pamiers [Arriège].

Gabalitanum, de Javoux en Gévaudan; Voyez *S.-Privatus*.
Gaelum, S.-Méen ou Melaine de Ghé ou de Gaël; B. 565. d. S.-Malo.
Gagenbat; B. d. Strasbourg.
Gaicum, Giy, près Montargis en Gatinais, la Ste.-Vierge, S.-Pierre; av. 800. d. Meaux.
Galilea. Voy. *Vallis*.
Gallus (S.-), S.-Gall; B. v. 613. d. Constance.
Galliacum, Gaillac, S.-Michel; B. 972. d. Alby.
Galonis Mons, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
Gamberon, en Flandre; Abb. av. 1199. d. Cambrai? H. XIX. 375. a.
Gamberro, Gambron-sur-l'Aution en Anjou; B. av. 699. Acta SS. O. B. IV. 526.
Gamundiæ, le même qu'*Hornebachum*. d. Metz.
Gandavense M., de Gand, le même que *Blandinium*.
Ganswickum, N.-D. de Ganswick; A. à Malines.
Gardum, le Gard, sur la Somme; C. 1137. d. Amiens.
Garnense M., le même que *Mansum Garnerii*. d. Toulouse.
Garnicia, le même que *B. Maria de Vahali*. d. Mirepoix [Arriège].
Gartium, Gers, S.-Privat; av. 1156. d. Usez [Gard].
Gastina, Gastine, la Ste.-Vierge; A. 1138. d. Tours.
Gaudericus (S.-) ou Gaudentius (S.-), S.-Gaudens, S.-Etienne; B. d. Alby.
Gaudiacum, sur l'Aubois, règle de S.-Colomban. d. Bourges; B. 632. H., Ann. fr. et b.
Gaudium, la Joie, près Nemours, la Ste.-Vierge; C. 1231. d. Sens.
Gaudium N. Dominæ, la Joie, près Hennebon, la Ste.-Vierge; C. 1250. d. Vannes [Morbihan].

GAUDIUM VALLIS, Joyenval, la Ste.-Vierge, S.-Laurent; P. 1221. d. Chartres.

GAUGERICUS (S.-), S.-Gery; B. 600. d. Cambrai.

GAUGIACUS, dit *Vêque-Ville;* B. av. 685. d. Châlons-sur-Marne.

GAUSBURGIS (S.-), av. 1034. d. Chartres.

GELLONENSE MONAST., de Gellone. le même que *S.-Guillelmus de Desertis.* d. Lodève [Hérault].

GEMBERLEGENSE MONAST., le même que *Kemperlegense.* d. Quimper.

GEMELAUS ou GEMBLACUM, Gemblours, Gibleu, S.-Pierre et S.-Exupère; B. 922. d. Namur.

GEMELLI DUO, les Deux-Jumeaux; B. v. 760. d. Bayeux [Calvados].

GEMINA (S.-), S.-Gemme; 1148. d. Chartres.

GEMINI (SPEUSIPPUS, ELEUSIPPUS, MELEUSIPPUS) (SS.-), dit *SS.-Jôme,* près Langres. av. 716.

GEMMELACUM IN BRACBANTO, le même que *Gemelaus.* d. Namur.

GEMMETICUM, ou GIMEIÆ et GIMEGIÆ, Jumièges, S.-Pierre; B. 655. d. Rouen.

GENESIUS CLAROMONTENSIS (S.-), S.-Genès de Clermont (av. S.-Symphorien); f. de 656 à 662. (diff. du suiv.)

GENESIUS (S.-), S.-Geniez; av. le XIIe s. d. Clermont.

GENESIUS (S.-), S.-Genès; av. 1054. d. Beziers.

GENESIUS (S.-), S.-Geniez; B. 1019. d. Montpellier.

GENESIUS (S.-); réf. 843. à Nevers.

GENESIUS DE FONTANIS (S.-); B. de 814 à 819. d. Perpignan.

GENESTA, S.-Julien; 1043 à 1067. d. Clermont.

GENESTUM, Geneston, Ste.-Marie-Madeleine; A. av. 1163. d. Nantes.

GENGEBACUM, la Ste.-Vierge; B. 740. d. Strasbourg.

GENGULPHUS (S.-), S.-Gengou, à Toul; B. v. 974.

GENIUS; VIe siècle, à Leictoure.

GENLIACUM, Genlis, Ste.-Elisabeth; P. 1245. d. Noyon.

GENOLIACUM, Genouillac; VIe s. d. Périgueux; H., Ann. fr. an. 542.

Genovefa (Sta.-), Ste.-Geneviève-du-Mont; A. v. 511. Abb. en 1147. à Paris.

Genovefa (Sta.-), Ste.-Geneviève; av. 900, près de Metz.

Genovefa Calloensis (Sta.-), Ste.-Geneviève-de-Chaillot; A. 1638. à Paris.

Genulfus (S.-), S.-Genou; B. 828. d. Bourges.

Georgius (S.-); à Lyon. av. 840.

Georgius in Hercinia (S.-). Voy. *Silva Nigra*.

Georgius ad Ligerim (S.-), S.-Georges-sur-Loire; A. d. Angers.

Georgius de Monte Acuto (S.-), de Montaigu, le même que *Durivum*. d. Poitiers.

Georgius de Nemore (S.-); S.-Georges-des-Bois; B. f. v. 550. r. XI[e] s. d. Mans.

Georgius Noviomensis (S.-); av. 658. à Noyon.

Georgius Redonensis (S.-), S.-Georges de Rennes; B. 1006.

Geraldus (S.-), le même qu'*Aureliacum*. d. S.-Flour [Cantal].

Gerardus (S.-), le même que *Broniun*. d. Namur.

Gerberense M., de Gerber; Ann. fr. an. 545. P. 692.

Gerciacum, Gercy ou Jercis; la Ste.-Vierge; A. B. 1269. d. Paris.

Geremarius de Flaviaco (S.-), S.-Germer de Flaix; B. 655. d. Beauvais.

Gereo (S.-); B. av. 800. à Cologne.

Gerigniacum; P. v. 1130. d. Laon.

Germanus (S.-); B. 674 à 679, près de Spire.

Germanus (S.-). Voy. *Dommartinus*.

Germanus (S.-), S.-Germain-lez-Rhodez; B.

Germanus Autissiodorensis (S.-), S.-Germain-d'Auxerre. à Auxerre; B. f. 422. r. av. 543.

Germanus Autissiodorensis (S.-), S.-Germain-l'Auxerrois, à Paris. f. de 561 à 584. r. v. 1000. Voy. *Mons Falconis*.

Germanus Canom. (S.-), dit *le Moûtier*. au Mans; 586. Ann. b. I.

Germanus in Lea ou Ledia (S.-), S.-Germain-en-Laye; av. 1032. d. Paris.

Germanus de Pratis (S.-), S.-Germain-des-Prés; B. 558. à Paris.

Germanus apud Quinciacum (S.-), à Quinçay, av. 859. d. Langres.

Germanus Rotundus (S.-), S.-Germain-le-Rond, le même que *S.-Germanus Autissiodorensis*. à Paris.

Germanus ad Sartam (S.-), S.-Germain près de la Sarthe. au Mans; le même que *S.-Germanus Cenom.*

Germanus Trevirensis (S.-); de 1260 à 1286. à Trèves.

Germanus apud Tullenses (S.-); av. 870, près Toul.

Gernervia, l'île de Jersey. V. *Insula*.

Geroda, Gerone, Gerenroth? la Ste.-Vierge, S.-Michel; B. av. 1124. d. Mayence.

Geroldi Sartum, N.-D. de Geronsart, S.-Augustin; A. 1134. d. Namur.

Gerontius (S.-), Gérons ou Girons; B. d. Aire [Landes].

Gersus, l'île de Jersey. V. *Insula*.

Gertrudis Lovaniensis (S.-), S.-Gertrude de Louvain; A. 1207. d. Malines.

Gervasius (S.-). à Rouen; Abb. av. 1012.

Gervasius Trevirensis (S.-), le même que *Sta.-Agnes*. à Trèves.

Gervasius et Protasius (SS.-), S.-Gervais et S.-Protais; v. 386. à Sens.

Gervasius et Protasius (SS.-), S.-Gervais et S.-Protais; B. 1081.? d. Arles.

Gervasius et Protasius (SS.-), ou S.-Luperculus. d. Auch.

Gervasius et Protasius (SS.-); av. 622. à Auxerre.

Gervasius et Protasius (SS.-); B. av. 999. d. Mende. Bibl. F. t. I, n. 12554.

Gervasius et Protasius (SS.-). à Vienne; av. 542. Ann. b. I.

Gervasius (S.-), ou Sta-Anastasia, les Filles S.-Gervais; A. f. 1171, Abb. v. 1350. à Paris.

Ghisnæ, Guines, S.-Léonard; B. 1117. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Giacus in Wastinensi Pag., Giy en Gatinais, le même que *Gaicum*. d. Meaux.

Giffum, Gif, la Ste.-Vierge; B. r. 1180. d. Paris.

Gigeanum, Gigean, S.-Félix; av. le XIIe s. d. Montpellier; H.

Gigniacum, Gigny, S.-Pierre; av. 895. d. Lyon.

Gilbertus (S.-), le même que *Novem Fontes*. d. Clermont.

Gildas (S.-) ou Gildasius Ruyensis, S.-Gildas de Ruys; B. 630, Ann. b. I. d. Vannes [Morbihan].

Gildasius in Nemore (S.-), S.-Gildas-au-Bois; B. [illegible] d. Nantes.

Gildasius ad Indrum (S.-), S.-Gildas-sur-l'Indre; B. v. 913. d. Bourges.

Gimundus, Gimont, la Ste.-Vierge; C. 1142. d. Auch.

Giraldus et Lupus (SS.-); av. 886. d. Nevers.

Girundia; 1100. sous Fontevraud; H. XII. 404.

Gislenghemium et Gilligium, Gilingham et [illegible], la Ste.-Vierge; B. 1126. d. Cambrai.

Gislenus (S.-), S.-Guislain, av. S.-Pierre; B. v. 64[illegible]. d. Cambrai.

Gistella, S.-Godolène; B. v. 1090. d. Bruges.

Gladbacum, Gladbac, S.-Vite; B. 973. d. Cologne.

Gladiolus; av. 1033. d. Paris.

Glanderiense M., de Glandières, le même que *Longeville*. d. Metz.

Glandone; av. 886. d. Nevers.

Glannafoliense M., de Glanfeuil, le même que *S.-Maurus ad Ligerim*. d. Angers.

Glatigny (abbaye de), mentionnée en 1364. d. Paris.

Glodesindis (S.-), Ste.-Glossinde de Metz (av. S.-[illegible]); B. f. 604. r. 945.

Glonna, le même que *S.-Florentii vetus Monast.* d. Angers.

Gnadenthal, le même que *Vallis Gratiarum*. d. Constance.

Goaris (S.-), S.-Gower; p. av. 649. d. Trèves. Ann. b. I.
Godeberta Noviomensis (Sta-); v. 658. à Noyon.
Godith, le Goudet en Velay; av. 915; H. t. IX, XI.
Godo (S.-), S.-Gon (av. S.-Pierre); 676. d. Troyes. Ann. b. I.
Goio? S.-Laurent; C. av. 1154. r. 1167. d. Toulouse.
Gollia, N.-D. de Goaille; A. 1207. d. Besançon.
Golveni (M. prope Cellam S.-); Ann. fr. an. 590. p. 367.
Gondonium, Gondon-lez-Montastruc, la Ste.-Vierge; C. 1115. d Agen.
Gondricort, Gondrecourt; Abb. p. av. 1173. d. Toul. H. t. XVI. 157. n.
Gordanicus, Gourdaignes, la Ste.-Vierge; v. 800. d. Usez [Gard].
Gorianum, Clermont, S.-Etienne; B. 1350. d. Lodève [Hérault].
Gorzia, Gorze, S.-Pierre, S.-Gorgon; B. 749. d. Metz.
Gotteszell, Guttenzell, le même que *Bonna Cella*. d. Constance.
Gottis Augia ou Augia Dei, Gottisaw, la Ste.-Vierge; B. 1110. d. Spire.
Goz (de). d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Graffschafft, Graffschafft, S.-Alexandre; B. v. 1072. d. Cologne.
Granarium, Grane, la Ste.-Vierge; av. 1095. d. Valence.
Granataria, la Grenetière, la Ste.-Vierge; B. v. 1130. d. Luçon [Vendée].
Grande Pratum, Grand-Pré; C. 1231. d. Namur.
Grandiarium, le même que *Senona*. d. S.-Dié.
Grandis Campus, Grand-Champ, la Ste.-Vierge; P. v. 1214. d. Chartres.
Grandis Mons, Grand-Mont, Grammont, la Ste.-Vierge; B. 1076. d. Limoges.
Grandis Silva, Grand-Selve, la Ste.-Vierge; C. 1114. d. Toulouse.

GRANDIS VALLIS, Grand-Val; P. d. Chartres, le même que *Grandis Campus?*
GRANDI-VALLENSE, le Granval ou Grand-Vaux, au pied du mont Joux; B. p. av. 666. d. Besançon. Boll. 21 feb.
GRANDI-VALLENSE, Granfel, dit *Munsterthal*, en Haute-Alsace, la Ste-Vierge; av. 969.
GRASELLUM, Granselio, S.-Victor, S.-Pierre; B. 684. d. Vaison. Ann. b. I.
GRASSA, N.-D.-de-la-Grasse; B. p. av. 778. d. Carcassonne.
GRATA SUPER BOSEGIAM (S.-); av. 823. d. Urgel [Catalogne].
GRATIA N. DOMINÆ, Grâce-N.-Dame; C. d. Troyes.
GRATIA DEI, N.-D. de la Grâce-Dieu; C. 1139. d. Besançon.
GRATIA DEI, la Grâce-Dieu; la Ste.-Vierge; C. 1135. d. Rochelle.
GRATIA DEI, la Grâce-Dieu, dit *Leyme*; 1220? d. Cahors.
GRATIA DEI, le même que *Castella*. d. Aire.
GRATIA DEI, la Grâce-Dieu; la Ste.-Vierge; f. à Ypres, en 1652 à Boulogne-sur-Mer; en 1658 à Pontoise; d. Rouen.
GRATIA B. MARIÆ, près Montmirail; C. 1223. d. Troyes.
GRATIA S. MARIÆ DE CARONTE, N.-D. de Charon; C. 1191. d. La Rochelle.
GRAVENINGA, les Gravelines. U. 1644. d. Rouen.
GRAVENSE, le même que *Grevencense*.
GRAVIO, le même que *Quinciacum*. d. Poitiers.
GREGORII MONAST. (S.-), Munster en Gregorienthal; av. 673, près Colmar.
GREGORIUS (S.-); av. 817. d. Bale.
GRESSUS, Grées; Ann. fr. an. 532. p. 397.
GRESTELNUM, Grestain, la Ste.-Vierge; B. p. ap. 1050. d. Lisieux [Calvados].
GREVENCENSE M.; av. 515. Ann. b. I. Boll. febr. p. 545.
GRIMBERGA, Grimbergue, la Ste.-Vierge; P. 1128. d. Malines; *Gall.* et H. XIII.

GRISIACENSIA M., à Grigny. d. Vienne; Ann. fr. an. 534. p. 418. Ann. b. I.

GROENINGUA, Grœningue, la Ste.-Vierge; C. 1238. d. Tournai.

GROSSUM BOSCUM, N.-D. de Grosbos; C. 1166. d. Angoulême.

GROSSUM BOSCUM, le même que *Vernucia*. d. Bourges.

GROSTA ou GROSTUM, Crosse; A. d. Sisteron [Basses-Alpes].

GUALARICUS DE AMBIANO (S.-), le même que *S.-Valaricus ad Mare*. d. Amiens.

GUARDA DEI, la Garde-Dieu; C. 1150. d. Cahors.

GUATANUM, le même que *Watinum*. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

GUENAILUS ou GRUNALDUS CORBOLENSIS (S.-), d. Corbeil; v. 950. d. Paris.

GUERNIENSE M.; Ann. fr. 561. p. 57.

GUICHIA, la Guiche ou la Garde-N.-D.; U. 1277. d. Blois.

GUILLELMI CURTIS, le même que *Wuillencurtis*. d. Amiens.

GUILLELMUS (S.-), S.-Guillaume de Montpellier ou Maguelone; *Gallia* de Cl. Robert.

GUILLELMUS DE DESERTIS (S.-), S.-Guillaume-le-Désert; B. 804. d. Lodève [Hérault].

GUISTRIUM ou AQUISTRIÆ, Guitres, la Ste.-Vierge; B. av. 1108. d. Bordeaux.

GUNDULFUS (S.-), S.-Gondom, av. 515; B? d. Angers? H. V; Ann. b. I.

GUNTERSTALLA, le même que *Vallis Guntheri*. d. Constance.

GUOTTNAVIUM, Guottnau, Gutnow, Ste.-Marie; B. 1181. d. Constance.

GURTHONENSE MONAST., Gourdon; av. 534. d. Châlon-sur-Saône.

HABENDENSE ou HAVENDENSE, le même que *Romarici Mons*. d. Toul.

Hagense Monast., le même que *Verhagen*. d. Gand.
Haiæ, Haimæ, les Hayes; C. 1163. d. Grenoble.
Hainonense Monast.; r. v. 1060. H. XI. 365. d.
Hamaticum ou Hamatgia, Hamay ou Hamage-les-Marchiennes, S.-Pierre; B. 644. d. Arras.
Hambeia, Hambuye, la Ste.-Vierge; B. v. 1015? ou 1145. d. Coutances [Manche].
Hamburna; C. d. Cologne.
Hamerium, Hamery; P. d. Coutances [Manche].
Hamum ou Hametum, Ham, la Ste.-Vierge; A. Abb. v. 1108. d. Noyon.
Hamum, la Ste.-Vierge, S.-Pierre; 677. d. Coutances [Manche].
Hamum Lilleriense, Ham-lez-Lillers, S.-André; B. 1084. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Hanonis Curia ou Hunonis Curia, le même que *Hunocurtum*. d. Cambrai.
Harea, le même que *S.-Wulmarus*, Samer-au-Bois. d. Boulogne.
Haschovia, Eschaw, la Ste.-Vierge, Ste.-Sophie; B. 777. d. Strasbourg.
Haselacum, Haselac; B. de 674 à 679. d. Strasbourg.
Hasimgensis, Hasimgen, S.-Pierre et S.-Paul; B. 1021. d. Mayence.
Hasnonium, Hasnon, S.-Pierre et S.-Marcellin; B. 672. d. Arras.
Hasteriæ, Hastières; P. 656? d. Namur.
Hattonis Monast., le même que *Ettenheimium*. d. Strasbourg.
Hedera, Hierre, la Ste.-Vierge; B. 1132. d. Paris.
Heggbacum, Heckenbachium, S.-Pancrace; C. 1233. d. Constance.
Heilig ou Heilgen-Creucztal, le même que *Vallis Ste.-Crucis*. d. Constance.
Heiligsforst, le même que *Silva Sancta*. d. Strasbourg.
Heilsbrucken, le même que *Pons Salutis*. d. Spire.
Heisterbacum, Heisterbach, S.-Pierre; C. 1188. d. Cologne.

Helera, le même que *S.-Hilarius ad Mosellam*, à Metz.

Helerius (S.-), S.-Hellier, dans l'île de Jersey, réuni en 1187 à *Cæsaris-Burgum*. d. Coutances [Manche].

Helissemium, Helichem, Hellenchimes, la Ste.-Vierge; P. v. 1130. d. Malines.

Helmonda, le même que *Bindrium*. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Hemelsdaele, le même que *Vallis Cœli*. d. Bruges.

Hemeranus (S.-), S.-Emeran de Ratisbonne; av. 800. H.

Hemixio, **Hensio**, Ansion, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.

Hemmerodium, Himmelrod; C. f. 1117. r. 1130. d. Trèves. H.

Henniacum Lietardi, Hennin-Liétart, S.-Martin ou N.-D.-Sous-Evrin; A. r. 1040. d. Arras.

Heraclius (S.-); av. 963. à Auxerre.

Hercinia Silva. Voy. *Nigra Silva*. d. Constance.

Herdekense; 819. d. Cologne.

Heremus B. Mariæ, N.-D.-des-Hermites, Einsilden; B. f. v. 863. r. v. 958. d. Constance.

Herense M., le même que *Nigrum Monast.* d. Luçon [Vendée].

Heriesiense Monast., le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.

Heri ou **Herus Monast.**, le même que *Nigrum Monast.* de l'île de Noirmoutier. d. Luçon [Vendée].

Herivallis, Herivaux, la Ste.-Vierge; A. 1130. d. Paris.

Herivordiense in Saxonia, d'Herford; av. 838.

Herkenroda, la Ste.-Vierge; C. 1182. d. Liége.

Hermeriæ, Hermières, la Ste.-Vierge, S.-Nicolas; p. av. 1160. d. Paris.

Hernsteinense in Alsatia, le même que *Eresteimense*. d. Strasbourg.

Herren Alb, le même que *Alba Dominorum*. d. Spire.

Hersfeldia, **Herocampia**, Hersfeld, S.-Wigbert; B. 763.

Hesdinum, Hesdin; U. 1437. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

Hessa, Hissa, Hesse, la Ste.-Vierge, S.-Martin; B. v. 1000. d. Strasbourg.

Heyna, Hagena, etc., Heyn, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Mayence.

Hibernale, Hivernaux, la Ste.-Vierge; A. 1226. d. Paris.

Hilariacum ou Hilarius ad Mosellam, dit [illegible], v. 509. à Metz, plus tard S.-Nabor.

Hilarius (S.-), S.-Hilaire; B. v^e ou vi^e s. d. Carcassonne.

Hilarius (S.-), S.-Hilaire-le-Grand, d. Poitiers. av. 675.

Hilarius (S.-), S.-Hilaire; v. 798. à Sens.

Hilarius (S.-); B. av. 969. à Laon.

Hippolytus (S.-). à Bourges, uni à St.-Laurent en 1145.

Hippolytus (S.-), en Beaunois, av. 1030. d. Châlons-sur-Saône.

Hirsaugia, Hirsauge, S.-Pierre; B. 830. d. Spire.

Hispania, Espagne, la Ste.-Vierge, S.-Mathieu; C. 1178. d. Amiens.

Hoburg et Homburg, S.-Christophe et S.-Maurice; B. av. 1435. d. Mayence.

Hochkirchheymensis M., la Ste.-Vierge; v. 1280, près de Worms.

Hohenaugia, le même que *Honaugia*, d. Strasbourg.

Hohenburgum, le même que *Mons Stæ.-Odiliæ*. d. Strasbourg; viie siècle.

Hoildis (S.-), Ste.-Hould; C. 1229. d. Toul.

Hombroc, le même que *Mons Stæ.-Odiliæ*. d. Ruremonde [Belgique].

Honaugia, Honovia, dans l'île d'Honow; S.-Michel; B. 667. d. Strasbourg. Ann. b. I.

Honor B. Mariæ, le même que *Flinæ*. d. Arras.

Honoratus (S.-), S.-Honoré-aux-Dames; B. d. Meaux.

Honoratus Tarasconensis (S.-), S.-Honoré de Tarascon; B. 1358. d. Avignon.

Hornebachum ou Gamundiæ, Hornebach, S.-Pierre, v. 727. d. Metz.

Horbrense prope Remos, le même que *S.-Theodericus*. d. Reims.

Horreum prope Treviros, Oeren, la Ste.-Vierge; v. 639, près Trèves.
Hortulus Virginis, le même que *Jardinetum*. d. Namur.
Hortus, le Jardin, près Pleurs; C. d. Troyes.
Hortus B. Mariæ Virginis, la Ste.-Vierge; C. v. 1296. d. Cologne.
Hortus B. Mariæ, le même que *Kirschgartem*. d. Worms.
Hortus Floridus, Baindt, la Trinité; C. 1241. d. Constance.
Hoven ou Hovenes; C. 1208. d. Cologne.
Hoydoncanum, Hoydonck, la Ste.-Vierge, S.-Jean-l'Evangéliste, A. 1144. d. Bois-le-Duc.
Hoyense Monast., à Huy, Ste.-Marie, S.-Domitien; av. 934. d. Liége.
Hubertus (S.-), le même qu'*Andaginum*. d. Liége.
Hugonis Curia, Hugues-Hofen, Honcourt, S.-Michel; B. v. 661 ? r. 1104. d. Strasbourg. Ann. b. I. V.
Huiron, le même que *Orion*. d. Châlons-sur-Marne.
Humilitas B. Mariæ, le même que *Longus Campus*. d. Paris.
Humolariæ, Homblières, la Ste.-Vierge; B. av. 650. d. Noyon.
Hunegundis (S.-), av. 957. d. Noyon.
Hunnocurtum, Hunnonis-Curia, Hunnulficurtis; Honnecourt, la Ste.-Vierge; B. 691. d. Cambrai.
Hyrevallis, Hérival, près Remiremont; A. 1070. d. S.-Dié [Vosges].

Ibrea, Ivreium, Ivry-la-Chaussée; B. v. 1071. d. Evreux.
Iciodorum, Issoire, S.-Austremon; B. av. 532. d. Clermont.
Igniacum, Igny, la Ste.-Vierge; C. 1126. d. Reims.
Ilbenstadense M., Elvestat, la Ste.-Vierge; P. 1123. d. Mayence.
Illidius (S.-), S.-Allyre; B. av. le VIe s. à Clermont.
Imerius (S-.); v. 1060. d. Lisieux [Calvados].
Inda S.-Cornelii, Iuden ou Cornelis-Monster, près Aix-la-Chapelle; B. 814. d. Cologne.

India Abbatia, le même que *Subripis*. d. Gap.
Indiciacus, le même que *S.-Florus* [Cantal].
Ingeliacum, le même que *Angeriacum*. d. Saintes.
Insula; 426 à 429. à Arles.
Insula, près de S.-Germer-de-Flaix, S.-Pierre; v. 650. d. Beauvais.
Insula S.-Aventini, l'Ile; Ann. fr. an. 525. p. 343.
Insula Ayensis, l'île d'Aix; av. 1152. à l'emb. de la Charente. H. XII, 419, n. XIV, 361.
Insula Barbara, l'île Barbe-lez-Lyon, S.-André, S.-Martin; B. 771. à 814.
Insula Barrensis ou Barri-Ducis, l'Ile-en-Barrois; la Ste.-Vierge; C. 1144. d. Toul.
Insula Bathensis. Voy. *Batha*. d. S.-Pol-de-Léon.
Insula Cæsaris, Keiserwert, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula Calveti, l'île Chauvet, la Ste.-Vierge; B. v. 1130. d. Luçon [Vendée].
Insula Catalaunensis, le même que *Omnes Sancti de Insula*. d. Châlons-sur-Marne.
Insulæ Corsicæ Monast. Voy. *Corsicæ*.
Insula Dei, l'île Dieu, la Ste.-Vierge; P. 1187. d. Rouen.
Insula Dei, N.-D.-la-Blanche, de l'île de Noirmoutier; C. 1172. d. Luçon.
Insula prope Flaviacum; v. 630. d. Beauvais; le même que *S.-Petrus in Nemore?*
Insula Galli; av. 886. d. Nevers.
Insula Germanica, le même que *Cella*. d. Troyes.
Insula Gerseyi, l'île de Jersey. Voy. *S.-Helier*. d. Coutances [Manche].
Insula S.-Gudwalli, le Sauveur; B. 1026. d. Redon.
Insula Hero, le même qu'*Insula Nigra*. d. Luçon [Vendée].
Insula Honovii, le même qu'*Honaugia*. d. Strasbourg.
Insula prope Hupinaviam, la Ste.-Vierge; 754.
Insula Major, le même que *Brigantinum Monast*. d. Constance.

Insula B. Mariæ, le même que *Wedinghausen*. d. Cologne.
Insula B. Mariæ Leodiensis, le même que *Vallis Scholarium*. à Liége. Voy. *S.-Jacobus*.
Insula de Medulio ou in Menelio, l'île de Médoc, S.-Pierre; A. av. 1079. d. Bordeaux.
Insula Metensis ad Mosellam; B. 1005. à Metz.
Insula supra Milmandram, sur la Marmande, le même que *Carentonium*. d. Bourges.
Insulanense, le même que *Augia Dives*. d. Constance.
Insula S.-Nicolai ad Mosellam, dit *Stuba*; A. 1138. d. Trèves.
Insula Nigra, le même que *Nigrum Monasterium*, île de Noirmoutier. d. Luçon [Vendée].
Insula Oys, le même que *Insula Dei*. d. Luçon.
Insula Pulchra, le même que *Sconaugia*. d. Worms.
Insula Rea. Voy. *Reacum*.
Insula ad Rhenum, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula Scotorum, le même que *S.-Martin-le-Grand*. d. Cologne.
Insula Secanica, le même que *Secanis*. d. Constance.
Insula Senardi, le même que *Willencurtis*. d. Amiens.
Insula S.-Suidberti, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula prope Trecas; v. 511. d. Troyes.
Insula Ulmi, le même que *Votum*. d. Coutances [Manche].
Insulæ B. Mariæ, les Iles, la Ste.-Vierge; C. 1219. à Auxerre.
Insulæ, Insularum Cœnobium, le même que *Antrum*. d. Nantes.
Inter Ambas Aquas, Tremesaigues, la Ste.-Vierge; f. v. 969. Abb. 1035. d. Mirepoix [Arriège].
Interamne Lugdunense M., le même qu'*Athanacum*. à Lyon.
Inter Amnis, Entrames; av. 863. d. Mans. H.
Inter Aquas, Entraigues, le même que *Vallis Suna*. d. Clermont.

Inter Montes, Entremons, la Ste.-Vierge; A. d. Genève; v. 1150.

Inter Sanctos. Voy. *B. Maria*.

Inter Valles, Entrevaux, la Ste.-Vierge. d. Apt.

Irenæus (S.-), S.-Irénée, à Lyon; A. f. v. 499. r. v. 868.

Isanum, Ann. fr. an. 538. p. 535.

Isni ou Isna, S.-Jacques, S.-Georges; B. 1042. d. Constance.

Isodrum, Isoria, S.-Pierre d'Iseure; A. av. 817. d. Autun.

Issiacum, Issy, S.-Anne; f. 1637. r. 1645; B. d. Paris.

Ittenviller, Ste.-Christine; A. 1137. d. Strasbourg.

Ivetam (ad), sur la riv. de l'Yvette, S.-Pierre; 11[illegible]. d. Paris.

Ivodium, Ivois, S.-Martin; av. 585. d. Trèves.

Ixiniensis Monasterium. d. Bourges; Ann. fr. an. 85[illegible], p. 368.

Jacobus (S.-), S.-Jacques. d. Béziers; A. IVe s.

Jacobus in Insula Leodiensi (S.-), S.-Jacques; 1014.

Jacobus Leodiensis ou Insula Mosæ (S.), S.-Jacques de Liége; B. 1014.

Jacobus Major (S.-), Schomberg, près Mayence; B. 1050.

Jacobus Pruvinensis (S.-), S.-Jacques de Provins; A. 1146. d. Sens.

Jacobus Scotorum (S.-), à Erfurt; B. 1036. d. Mayence.

Jacobus Vitriacensis (S.-), S.-Jacques-lez-Vitry; C. 1236. d. Châlons-sur-Marne.

Jacutus (S.-), S.-Jagu ou S.-Jacet; B. ve s. d. Dol en Bretagne [Ile-et-Vilaine].

Jandurie, Jandûres, la Ste.-Vierge; P. v. 1140. d. Toul.

Janum ou Januariæ, S.-André-de-Jau, le même que *Clariana*. d. Perpignan.

Jardinetum, le Jardinet, la Ste.-Vierge; C. 1817. d. Namur.

Jardinum, Jardin-lez-Pleurs; C. av. 1229. à Troyes.
Jardum, le Jard, S.-Jean-Baptiste; A. 1171. d. Sens.
Jardum, Jars, la Ste-Vierge; B. d. Luçon [Vendée].
Jarsiense Monast., le même que *Insula Jersey*. d. Coutances [Manche].
Jenciaco (N. Domina de), le même que *Gerciacum*. d. Paris.
Jerderest. d. Lescar.
Jerusalem (Nova), dit *Sparmalia*, la Ste.-Vierge; C. 1200. d. Bruges.
Jerusalem ou Hierusalem, le même que *Resbacum*. d. Meaux.
Jettense Monast., Jeth, le même que *Dilighem*. d. Malines.
Joachim et Anna Aquisgranens (SS.-); B. 1500. d. Liége.
Jocundum, S.-Jacques de Jocou; B. av. 873. d. Aleth [Aude].
Joderense Monast., le même que *Jotrum*. d. Meaux.
Joderense; Annal. fr. an. 549, p. 755; le même que *Jotrum*.
Jodocus ad Mare (S.-), S.-Josse-sur-Mer; B. f. 636. d. Amiens.
Jodocus in Nemore (S.-), S.-Josse-aux-Bois, le même que *Dom Martinus*. d. Amiens.
Johannes Ambianensis (S.-), S.-Jean-lez-Amiens; P. 1124.
Johannes et Andreas (SS.-), le même que *Monasterium Novum*. à Poitiers.
Johannes Aurelianensis (S.-), S.-Jean, près d'Orléans; av. 840.
Johannes Baptista Andegavensis (S.-). à Angers; 598. Ann. b. I.
Johannes Baptista in pago Santonico (S.-), le même que *Angeriacense M*. d. Saintes.
Johannes Baptista (S.-), S.-Jean-Baptiste, de Poitiers.
Johannes Baptista de Valencenis (S.-), S.-Jean-Baptiste de Valenciennes; B. A. f. 680, réf. en 749. d. Cambrai.

Johannes Baptista in Vineis (S.-), S.-Jean-des-Vignes; A. 1076. à Soissons.
Johannes Baptista de Vineis (S.-), le même que *Sta.-Petronilla*. d. Paris.
Johannes Baptista (S.-), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
Johannes Blesensis (S.-), S.-Jean-de-Blois; B.
Johannes in Bosco (S.-), S.-Jean-au-Bois, près Compiègne; A. 1303. d. Soissons.
Johannes in Buxiolo (S.-); av. 832, au Mans. H.
Johannes Cavallicensis (S.-), S.-Jean et S.-Marcel de Cavaillon; B. [Vaucluse].
Johannes Eduensis (S.-), S.-Jean-le-Grand d'Autun; B. p. av. 589.
Johannes Evangelista (S.-), le même que *Monasterium Novum*. à Poitiers.
Johannes in Extorio (S.-), le même qu'*Exequarium*. d. Narbonne.
Johannes de Falesia (S.-), S.-Jean-de-Falaise; P. 1134 (f. sous l'inv. de S.-Michel en 1127). d. Séez.
Johannes de Gaelo (S.-), le même que *S.-Mevenius*. d. S.-Malo.
Johannes Laudunensis (S.-), S.-Jean-de-Laon; B. 640.
Johannes Lemovicensis (S.-). à Limoges; réf. v. 1010.
Johannes Matiscensis (S.-), S.-Jean-de-Mâcon; av. 946.
Johannes Melinensis (S.-), S.-Jean-de-Melinais; A. 1138. d. Angers.
Johannes in Monte (S.-), S.-Jean-au-Mont, de Thérouane, plus tard d'Ypres; B. 686. d. Boulogne.
Joannes in Monte (S.-) et S.-Johannes in Colle, le même que *S.-Johannes Bapt. Vinearum*. d. Soissons.
Johannes Narbonensis (S.-), S.-Jean-de-Narbonne; p. av. 1215.
Johannes Pisciacensis (S.-), à Poissy; r. v. 1000. d. Chartres.
Johannes de Pratis (S.-), la Prée ou S.-Jean-des-Prés; A. d. S.-Malo.

JOHANNES DE PRATIS (S.-), S.-Jean-des-Prés-de-Choques. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
JOHANNES REOMENSIS, Moutier-S.-Jean. Voy. *Reomense M.*
JOHANNES DE SANCTO MONTE (S.-); B. d. Auch.
JOHANNES SENONENSIS (S-.), S.-Jean-lez-Sens; A. f. v. 496. r. v. 822.
JOHANNES IN VALLEA (S.-), S.-Jean-en-Vallée-lez-Chartres; A. 1038.
JORISBERGENSE, le même que *Mons S.-Georgii*. d. Mayence.
JOSAPHATUM, Josaphat-lez-Chartres; B. 1127, la Ste.-Vierge.
JOTRUM, Joras, Jouarre, la Ste.-Vierge; B. de 628 à 638. d. Meaux.
JOUVILLARE, Jouvilliers, Jouillé; P. 1141. d. Toul.
JOVINUS DE MARINIS (S.-), S.-Jouin-de-Marne; B. av. 500. d. Poitiers.
JOYACUM, Jouy, la Ste.-Vierge; C. Abbaye en 1124. d. Sens.
JUCUNDENSE M., le même que *Jocondum*. d. Aleth [Aude].
JUGUM DEI, le Joug-Dieu, la Ste.-Vierge; B. v. 1118. d. Lyon.
JULIACUM, Juilly, la Ste.-Vierge; A. 1182. d. Meaux.
JULIANUS (S.-), S.-Julien-lez-Auxerre; B. f. IIIe siècle? réf. 635.
JULIANUS (S.-), à Paris; av. 593.
JULIANUS (S.-), à Vienne; av. 1066. Annal. b. IV.
JULIANUS BRIVATENSIS (S.-), S.-Julien de Brioude; av. 643. d. S.-Flour [Cantal].
JULIANUS DE PRATO (S.-), le Pré, ou S.-Julien-du-Pré, au Mans; B. v. 586. Ann. b. I.
JULIANUS DE SCALARIIS (S.-), S.-Julien des Echelles; f. 576, r. 941; B. à Tours.
JULIANUS DE SEZANNA (S.-), S.-Julien de Sézanne; B. 1081. d. Troyes.
JULIANUS UCETIENSIS (S.-), S.-Julien d'Usez; av. 897. [Gard].
JULLERS, près Falaise en Normandie; av. 1181. H. XVII, 662, c.

Jumerus (S.-); av. 544. d. Noyon?
Juncellum, Joncels ou Jansealx, S.-Pierre; B. r. v. 768. d. Béziers.
Juncturæ, les Jointures, le même que *S.-Deodatus in Vosago*. d. S.-Dié [Vosges].
Junel, le même que *Iveta*. d. Paris.
Junianus ad Viennam (S.-), S.-Junien sur la Vienne, le même que *Comodoliacum*. d. Limoges.
Junianus de Mariniis (S.-), le même que *S.-Jovinus*. d. Poitiers.
Jura ou S.-Claudius, S.-Oyand de Joux, dit *le Grand*, depuis S.-Claude; B. v. 430. d. Lyon.
Jura supra Novisanam, v. 590. d. Besançon.
Jussanum M., la Ste.-Vierge; v. 590. à Besançon; ou le même que *Jura*. Annal. fr. an. 625, p. 757.
Justus (S.-), S.-Just; P. av. 1107. d. Beauvais.
Justus (S.-), S.-Just; U. 1572. d. Beauvais.
Justus (S.-), S.-Just de Romans, C. 1352. d. Vienne.
Justus (S.-), S.-Just, à Lyon; av. 644.
Justus (S.-), S.-Just; B. d. Grenoble.
Justus Mons, Justemont, la Ste.-Vierge; P. réf. 1132. d. Metz.
Juviniacum, Juvigny, Ste.-Scholastique; B. 874. d. Trèves.

Kemperlegium, Kemperlay, la Croix; B. f. 550; r. 1029. d. Quimper.
Kerchum, le même que *Rameia*. d. Namur.
Kerfuntem. Annal. fr. an. 529 et 547, p. 357, 708.
Kerlot, N.-D. de Kerlot, Kerley, Karles; C. 1652. d. Quimper.
Kirequm, Loc-Kireq. Annal. fr. an. 520, p. 323.
Kirshgarthem ou Hortus, Ste.-Marie; A. 1229. à Worms.
Knechtsteden; P. d. Cologne.
Konigsbronn, le même que *Fons Regis*. d. Constance.
Konigsbruck, le même que *Regis Pontanum*. d. Strasbourg.

LÆTANTIUM Locus, le même que *Blidenstat*. d. Mayence.
LÆTIÆ ou LÆTITIÆ, Liesses en Hainaut; B. 1751. d. Cambrai.
LAISIACUM; av. 1172. d. Macon? H. XVI.
LAMANARRA, le même que *Almanara*. d. Toulon.
LAMBERTUS (S.-), S.-Lambert de Liége; B. av. 814.
LANCHARRE, N.-D. de Lancharre ou de Châlon-sur-Saône; B. av. 1236.
LANDAVALLIS, Lanvaux, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Vannes [Morbihan].
LANDELLÆ. d. Coutances [Manche].
LANDESIUM, Landais; la Ste.-Vierge; C. 1115. d. Bourges.
LANDEVENECHUM, S.-Guignolé de Landevenec; B. v. 480. d. Quimper.
LANDEVIÆ, N.-D. de Landèves; A. 1219. d. Nîmes.
LANECAUBE. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
LANGEACUM, Langeac; D. d. Clermont.
LANGONIUM, Langonet, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Quimper.
LANMAILMON; av. 636. d. Amiens? H.
LANNETUM, Lannoy, la Ste.-Vierge; C. 1135, r. 1137. d. Beauvais.
LANTENIACUM, N.-D. de Lantenac; B. 1153. d. S.-Brieuc.
LANVAS; p. av. 1177. d. Vannes [Morbihan]. H.
LAPIDETUM, Peyrenso, la Ste.-Vierge; C. v. 1180. d. Narbonne. H.
LARIACUM, Laré, près de Dijon. d. Langres.
LARPTENNE (DE); B. d. Rodez.
LASCURR, Lescar, la Ste.-Vierge et S.-Jean-Baptiste; v. 980, plus tard évêché. [Basses-Pyrénées].
LASTERON, le même que *S.-Bernardus*. d. Dax [Landes].
LATA, la Latte, Siran la Latte? S.-Martin; av. 573. d. Montpellier.
LATIGNIACUM AD MATRONAM, Lagny-sur-Marne, le Sauveur, S.-Pierre, S.-Fursy; B. v. 644. d. Paris.
LATONA ou LAUMPNA, N.-D.-de-S.-Jean de Laône; B. v. 613. d. Châlon-sur-Saône.

Laubium ou Laubacum, Lobbes, S.-Pierre; B. 637. d. Cambrai.
Lauconnense, dans le Jura, S.-Lupicin; v. 460. d. Lyon.
Laudovarnense, le même que *S.-Faustus*. d. Dol.
Laudum; 1100, sous Fontevraud. H. XII, 404, o.
Laudunense, à Laon; av. 870.
Laudus (S.-), S.-Lô; A. Abb. 1132. d. Coutances [Manche].
Laumpha, le même que *Latona*. d. Châlon-sur-Saône.
Launomarus Blesensis (S.-), S.-Lomer-le-Moutier de Blois; 874, r. 924.
Launomari (Curbionense M. S.-) [av. S.-Martini], S.-Lomer-le-Moutier près Chartres; f. 562 ou 563; n'était qu'un prieuré en 1749. H. VII, 365, n. VIII, 446, a.
Launomarus Pulcher (S.-) et Bellus, Bellomer, le même que le précédent.
Launomarus de Magenciaco (S.-), S.-Lomer de Moissac; f. 982, r. 1096. d. Clermont. H. XIV.
Laurentius (S.-), S.-Laurent et S.-Théodoret; B. [illegible] ? à Avignon.
Laurentius (S.-), S.-Laurens de Bourges; B. v. 600.
Laurentius (S.-), S.-Laurens. d. S.-Bertrand-de-Comminges [Haute-Garonne].
Laurentius (S.-), S.-Laurent, près Mâcon; av. 830.
Laurentius (S.-), S.-Laurent-lez-Paris; Abb. av. 593.
Laurentius de Abbatia (S.-), S.-Laurent des Aubats, d'abord *S.-Wilfinus;* A. f. av. 578, réf. de 1076 à 1084. d. Auxerre.
Laurentius Cabilonensis (S.-), S.-Laurent de Châlon-sur-Saône; r. 873.
Laurentius de Cabreressa ou ad Nigellam (S.-), S.-Laurent sur la Nielle; av. 817. d. Narbonne. H.
Laurentius de Casulis (S.-); av. 1129. d. Narbonne.
Laurentius prope Conadam (S.-), près Cosne, le même que *S.-Laurentius de Abbatia*.
Laurentius Leodicensis (S.-) ou S.-Laurentius Leudensis, à Liége; av. 817.

LAURENTIUS IN MONTE PUBLICO (S.-), S.-Laurent Publemont; B. p. av. 970. à Liége.
LAURENTIUS IN OLIBEGIO IN SEPTIMANIA seu VERNADUPRENSIS (S.-), sur la Vernosoubre, uni à *S.-Anianus*. d. S.-Pons de Thomières [Hérault]. H. VI, 409, n.
LAURENTIUS DE ORGERIIS (S.-); B. av. 587. d. Orléans. Ann. b. I.
Laurent d'Oulx (S.-); A. v. 1055, en Briançonnais, Dauphiné.
LAURISSA, LAURISHAMUM, Lauresheim, S.-Pierre, plus tard S.-Nazaire; B. P. f. 763, r. 1244. d. Worms.
LAUS BEATÆ MARIÆ, Loz ou Loos, la Ste.-Vierge; C. 1146. d. Tournai.
LAUTHENI (S.-) M.; Annal. fr. an. 534, p. 424.
LAYUM, Lay, S.-Christophe; B. f. 950. d. Nancy.
LAZARUS (S.-), les Dames de S.-Lazare, à Cambrai, 1116.
LAZARUS (S.-), près Paris; A. Annal. fr. an. 547, p. 708.
LAZERIÆ, Lazières; C. d. Cahors.
LEBORUS (S.-), S.-Loubouer, en Tursan; B. d. Aire.
LEBRAHENSE, de Leber, av. en Alsace, S.-Alexandre, S.-Hippolyte; 774.
LECCIARUM COENOBIUM, le même que *Lætia*. d. Cambrai.
LECTORA, Lectoure, S.-Geniès; VIe siècle.
LEDO SALINARIUS, Lons-le-Saunier; U. XIIIe siècle. d. Besançon.
LEFFLIA; la Ste.-Vierge, S.-Jean l'Évang.; P. av. 1152. d. Liége.
LEGONAENSE, le même que *Centulense*. d. Amiens.
LEIGERENSE APUD NAVARRÆOS; av. 845.
LEIRACUM; av. 1096. d. Condom.
LEMAUSUS, Limours en Etampois, S.-Jean; B. 697. d. Sens. Ann. b. I, 614.
LENENSE ou DE LENIS, S.-Martin de Lez-sur-l'Aude; av. 965. d. Aleth [Aude].
LENOGISILUS (S.-), S.-Longis, av. S.-Pierre, 619. au Mans.
LEO (S.-), à Sens. Annal. fr. an. 623, p. 727.
LEO (S.-), S.-Léon; A. 1091. à Toul.

Leobardus (S.-), le même que *Mauri Monasterium*. d.
Strasbourg.
Leobinus in Vineis, S.-Lubin-des-Vignes; f. v 550.
à Chartres.
Leodegarius (S.-), S.-Léger de Soissons; A. 1139.
Leodegarius (S.-), S.-Léger, S.-Ligaire; B. 961. d.
Saintes.
Leodegarius (S.-), S.-Léger; B. v. 1040. d. Lisieux [Cal-
vados].
Leodegarius in Aquilina Sylva (S.-), S.-Léger e
Yveline; 1031. d. Paris.
Leonardus (S.-). Voyez *Ghisnæ*, *Nobiliacum*.
Leonardus de Calmis (S.-), S.-Léonard-des-Chaumes;
C. 1036. d. La Rochelle.
Leoncellum, Léoncel, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. D
[Drôme].
Leonense M., S.-Magloire, à S.-Pol-de-Léon; 849,
1000 [Finistère]. Ann. b. II.
Leopardinus (S.-), le même que *Vivarium*. d. Bourg
Leopoldus (S.-), S.-Léopold de Nancy; B. 1616, ab
en 1701.
Lerinus, l'île de S.-Honoré de Lérins; B. 375. d. Gr
[Var].
Lesignanum, Liciniacum, les Clarisses de Lezig
U. r. 1430. d. Narbonne.
Lesigniæ, près de Lésignez. Voyez *Caritas*.
Leuconaense, Leucanaus, le même que *S.-Valeric*
Amiens.
Leudelinus (S.-), le même que *Hattonis Monast.* d.
bourg.
Leufredi (S.-) Monast. Voyez *Crux*.
Leugæ; Leves, près Chartres; détruit au IXe siècl
Leunsium, la Honce; P. d. Baïonne, fondé par le v
Bertrand.
Leviniacum; 1334, U. d. Toulouse.
Lezatum, Lézat, S.-Pierre, S.-Paul; B. v. 844.
[Haute-Garonne].
Lhera, dans une île de Coblentz; C. 1242. d. T

Libera Abbatia in Bosco, la Franche-Abbaye-aux-Bois, N.-D.-aux-Bois; C. 1202.-à Paris.

Libera Vallis, le même que *Francæ Valles*. d. Nîmes.

Liberiacum, Livray; 675. d. Bayeux [Calvados].

Licerius (S.-), S.-Lézer, S.-Licar de Bigorre. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].

Licinius Andegavensis (S.-), le même que *S.-Albinus*. à Angers.

Licum, Liques, la Ste.-Vierge; P. 1131. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Licus, N.-D.-du-Lec, le même que *Olivæ*. d. Narbonne.

Liechtenthal, le même que *Lucida Vallis*. d. Spire.

Liedkerça; abbaye en 1092. d. Malines.

Liffardus (S.-), S.-Liffard de Méhun; v. 565. d. Orléans.

Ligurium, Ligueux, la Ste. Vierge; B. 1000. d. Périgueux.

Lihons ou Li Hons, en Santerre; B. av. 1095. d. Amiens. Bibl. de la F. I, n° 12097.

Lilium, le Lys, près Melun, la Ste.-Vierge; C. 1244. d. Sens.

Limborgense, la Croix-S.-Jean; B. 1031. d. Spire.

Limonicum, près du Rhône, S.-Jean; av. 614. d. Vienne. H. Annal. fr. 614, p. 677.

Linasis (de), Linas, S.-Méry. d. Paris. xiie siècle?

Lindawia, Lindaugia, Lindaw, la Ste.-Vierge; B. v. 841. d. Constance.

Lingonense, de Langres, Ste.-Salaberge; v. 635.

Lintburgense, Limpurgense, le même que *Limborgense*. d. Spire.

Lintrense Monast., le même que *Vallis Virginum*. d. Malines.

Lira, Lire, la Ste.-Vierge; B. 1046. d. Évreux.

Liskia, Liskæ, le même que *Lieum*. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Livriacum in Alneto, Livry en l'Aunois, la Ste.-Vierge; A. 1186. d. Paris.

Lixel, le même que *Lexovium*. d. Besançon.

Liziniacum in Ambronio, Lambron, S.-Germain-d'Aux; 945. d. S.-Flour [Cantal].
Loa, Lo, S.-Pierre; A. abbaye en 1050. d. Ypres.
Lobenfeldt; B. 1135. d. Worms.
Lobiæ, le même que *Laubacum*. d Cambrai.
Loborius (S.-), S.-Loubouer en Tursan; B. d. Aire.
Loc Maria, le même que *Aquilonis Mon*. en Bretagne.
Loccæ, Loches. d. Bourges. Annal. fr. an 508, p. 253.
Lochiæ, le même que *Bellus Locus*. d Tours.
Locociacum, Ligugé; B. av. 400. d. Poitiers.
Locus S.-Benedicti; 1172. d. Liége.
Locus S.-Bernardi ad Scaldim, Lieu-S.-Bernard, la Ste.-Vierge; C. 1235. d. Anvers.
Locus Crescens, Lieu-Croissant, dit *les Trois-Rois*; C. 1134. d. Besançon.
Locus Dei, Loc-Dieu, la Ste.-Vierge; C. 1123. d. Rhodez.
Locus Dei, Lieu-Dieu à Beaune, la Ste.-Vierge; C. vers 1150. d. Autun.
Locus Dei in Jardo, Lieu-Dieu en Jard, la Ste.-Vierge; P. rest. 1145. d. Luçon [Vendée].
Locus Dei in Pontivo, Lieu-Dieu en Ponthieu, la Ste.-Vierge; C. 1191. d. Amiens.
Locus Dei prope Vergeium, près Vergy, transféré à Beaune. d Autun.
Locus N. Dominæ, Lieu-Notre-Dame; C. d. Lyon.
Locus Imperatricis, le même que *Bindrium*. Bois-le-Duc [Hollande].
Locus Stæ.-Mariæ, Marienstadt, la Ste.-Vierge; C. 1215. d. Cologne.
Locus B. Mariæ, Lieu-Notre-Dame, près Romorantin; C. 1218. d Orléans.
Locus Monachorum, Locmenech en Bretagne; av. 874. d. Vannes? H.
Locus Regius, Lo-Roy, Lorroy; C. 1128 ou 1135. d. Bourges.
Locus Restauratus, Lieu-Restauré; P. 1138. d. Soissons.
Locus Sanctus, le même que *Septem Fontes in Borbonio*. d. Autun.

Locus Spinosus, Spinlieu ou Espinlieu; C. 1216. d. Cambrai.

Locus Virus, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.

Lodona, le même que *Latona*. d. Châlon-sur-Saône.

Logium, à Caudebequet; av. 699. d. Rouen.

Lonegisilus (S.-), S.-Longis (av. S.-Pierre), au Mans; 619. H.

Longa Villa, Longueville, Glandières, S.-Martin-aux-Chênes; B. 587. d. Metz.

Longa Villa, S.-Fide; 1093. H. XII, 777, a.

Longæ, Longues, la Ste.-Vierge; B. 1168. d. Bayeux [Calvados].

Longiledum, en Perche (près Bélesme); 1026. d. Orléans ?

Longolatum, Longum Latus, le même que *Lonleium*. d. Mans.

Longoretum, Lonrey, le même que *S.-Sigirannus in Brena*. d. Bourges.

Longoretum, le même que *S.-Laurentius*. d. Auxerre.

Longum Vadum, Longuay; C. 1149. d. Langres.

Longum Vadum, Long-Vé; f. 1150, r. 1350, P. d. Reims.

Longum Villare, Longvilliers, la Ste.-Vierge; C. 1135. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Longus Campus, Longchamp, la Ste.-Vierge; U. 1259. d. Paris.

Longus Pons, Longpont, la Ste.-Vierge; C. 1131. d. Soissons.

Longus Pons, N.-D. de Longpont; B. 1061. d. Paris.

Lonleium, Lonlay, la Ste.-Vierge; B. 1020. d. Mans.

Lopiæ; 1100, sous Fontevraud. H. XII, 404, c.

Lorentia, le même que *Oratorium ad Ligerim*. d. Angers.

Loriacum, l'Abbaye-aux-Nonnains-lez-Lorris; av. 1163. d. Orléans.

Lothona, le même que *Latona*. d. Châlon-sur-Saône.

Lovanii M. d. Louvain. Voyez *Gertrudis*.

Luccæ, le même que *Bellus Locus*. d. Tours.

LUCERNA, la Luzerne, la Trinité; P. 1143. d. Avranches [Manche].

LUCERNA, LUCERIA, LUCIARIA, S.-Maurice, S.-Eloi; B. av. 768. d. Constance.

LUCIANUS (S.-), S.-Lucien-les-Beauvais; B. v. 580.

LUCIENSE MONASTERIUM, Lucay, le même que Bannum Alberici. d. Tours.

LUCIONUM, Luçon, la Ste.-Vierge; B. IVe siècle; érigé en 1317.

LUCUM ou SALTUS BONUS, le Luc, S.-Vincent, dit Sauvebone de Luc; B. de 977 à 984. d. Oléron [Basses-Pyrénées].

LUCUSIANUM M., S.-Maximin, Ste.-Agathe; Annal. B. an. 602, p. 550.

LUDOVICI CANONIA (S.-); A. 1736, tr. 1753. à Metz.

LUDOVICUS METENSIS (S.-), S.-Louis de Metz; B. [illegible] d. Metz.

LUDOVICUS PISCIACENSIS (S.-), S.-Louis de Poissy; [illegible] 1304. d. Chartres.

LUDOVICUS VIRDUNENSIS (S.-), le même que *Ste.-Magdalena Virdun.*

LUMEN DEI, le même que *Favasium.* d. S.-Bertrand de Cominges.

LUMEN DEI, Leime, le même que *Gratia Dei.* d. Cahors.

LUNÆLACENSE, le même que *Manauser.* d. Saltzbourg.

LUNATENSE, le même que *Juncellum.* d. Béziers.

LUNATE VILLA, LUNEVILLA, Lunéville. Voyez *S.-Remigius.* d. Nancy.

LUNAVILLA, S.-Remi de Lunéville; A. 999. d. Toul.

LUNGUM JUMELLUM, Lonjumeau, le même que *Vallis S.-Eligii.* d. Paris.

LUPENSE MON. ou S.-LUPUS NOVIOMENSIS, le même que *S.-Eligius.* à Noyon.

LUPERCULUS (S.-), le même que *S.-Gervasius et S.-Protasius.* d. [illegible]ch.

LUPUS (S.-), S.-Loup de Troyes; A. Abb. v. 841.

LUPUS (S.-); av. 947. à Tours. Annal. b. III.

LUPUS AD LIGERIM (S.-) (av. *Vinea B. Mariæ*), S.-Loup d'Orléans; B. 1237.

LURA, Lure, la Ste.-Vierge; B. 1172. d. Sisteron [Basses-Alpes].
LURA, LUTHRA, Lure, S.-Martin, S.-Deicole ou Desle; B. 611. d. Besançon. Boll. 18 janu.
LUSTENA, JUSTINA; av. 870, en Alsace? en Vosges?
LUTEVA (IN) CIVITATE, à Lodève; v. 988. S.-Sauveur?
LUTOSA, Leuze, S.-Pierre, S.-Paul; B. v. 672. d. Cambrai; Ann. b. I.
LUTOSÆ, Louses; v. 663. d. Troyes.
LUXEMBURGENSE M. Voyez *Sta.-Maria.*
LUXOVIUM, Luxeuil, S.-Pierre; B. v. 590. d. Besançon.

MAALINAS, le même qu'*Ulmetum,* près de Malines.
MACERIÆ, Maizières, la Ste.-Vierge; C. 1132. d. Châlon-sur-Saône.
MACHABÆI (SS.-) ou AGER URSULANI, AGER SANGUINIS, les Machabées de Cologne; B. b. av. 1159.
MACHERA AD MOSELLAM, S.-Corneille; C. 1238. d. Trèves.
MACHERETUM, Macheray; G. 1168. d. Troyes.
MACLOVIUS (S.-), S.-Malo; 563; bientôt év.
MADIRANUM, Madiran, la Ste.-Vierge; 1206. d. Tarbes.
MADRIACUM, le même que *Crux S.-Leufredi.* d. Évreux.
MADUINUM; av. 800. d. Coutances [Manche]. Ann. b. I.
MADVALLIS, MADOALIS, le même que *Bona Vallis.* d. Mans.
MAGAVERUM ou CIRCINIACUM, S.-Martin; av. 843. d. Autun.
MAGDALENA (STA.-), la Madeleine de Châteaudun; A. v. 800 ou mieux v. 1000. d. Chartres.
MAGDALENA (STA.-), Ste.-Madeleine; C. d. Carpentras.
MAGDALENA METENSIS (STA.-), Ste.-Madeleine de Metz; A. av. 1300.
MAGDALENA (STA.-) ou S.-LUDOVICUS VIRDUNENSIS; vers 1250; à Verdun; r. 1304.
MAGDENDAL, le même que *Vallis Virginum.* d. Gand.
MAGDENDAW, le même qu'*Augia Virginum.* d. Constance.
MAGDUNUM, Méhun, S.-Lifard; v. 565. d. Orléans.

MAGENCIACUM. Voyez *S.-Launomarus.*
MAGLORIUS (S.-), S.-Magloire de Paris; B. v. 898.
MAGNIACUM, S.-Vincent; r. vers 850. d. Nevers.
MAGNOBODUS (S.-), S.-Maimbeuf ou S.-Saturnin; 644. à Angers.
MAGNUS LOCUS, Manlieu, S.-Sébastien; B. 656. d. Clermont.
MAGOREA, Plou-Moguer en Bretagne; Annal. fr. an. 532, le même que *Mogoera.*
MAGRABENSE M., le même que *Magaverum.* d. Autun.
MAIDUNUM; f. av. 890; H. t. IX, p. 454.
MAISMACUM, Maimac, la Ste.-Vierge; B. 1088. d. Limoges.
MAJUS MONASTERIUM, Marmoutier-lez-Tours, S.-Martin; B. f. vers 372.
MAJUS MONASTERIUM METENSE, le même que *S.-Petrus Metensis.* à Metz.
MALANOA, MALNODA, Malenoue, la Ste.-Vierge, S.-Érasme; B. av. 1129. d. Paris.
MALANUM, le même que *Casale Benedictum.* d. Bourges.
MALASTUM, le même que *Mons Olivi.* d. Carcassonne.
MALEOLIUM ou MALUS LEO, la Trinité de Mauléon; A. av. 1079. d. La Rochelle.
MALLEACUM, Maillezais, S.-Pierre; B. av. 990. d. Poitiers; év. en 1317.
MALLIACUM, à Maillé, près Tours; Annal. fr. an. 509, p. 276.
MALLIACUM, Mailly, le même que *S.-Menulfus.* d. Bourges.
MALMUNDARIUM, Malmedy en Ardennes, S.-Pierre et S.-Paul; B. vers 648. d. Cologne.
MALODUNUM, Maubuisson, près Pontoise, le même que *Sta.-Maria Regalis* d. Paris.
MALONIA, Maloigne, la Ste.-Vierge; A. 685. d. Liége.
MALUS DUMUS, Maubuisson, le même que *B. Maria Regalis.* d. Paris.
MANANCHA, à Minerve. d. Apt.
MANDANUM, le même que *Maduinum.* d. Coutances [Manche].

MANGIS VILLARE, le même que *Puellare Monast.* d. Troyes.

MANICA, MERNICA, le même que *Meimacum.* d. Limoges.

MANNACUM; av. 578. d. Auxerre; H. Annal. fr. et b.

MANSIADA, Mazan ou Maucade; C. 1119. d. Viviers [Ardèche].

MANSIO ou MANSUS, Ste.-Quitaire du Mas. d. Aire [Landes].

MANSUETUS (S.-), S.-Mansuy-lez-Toul; B. 965.

MANSUM ADÆ, Mazan; C. p. av. 1137. d. Viviers; H. Ann. b. VI.

MANSUM AZILIS, le Mas d'Asil, S.-Étienne; av. 814. d. Rieux [Haute-Garonne].

MANSUM GARNERII ou VIRDUNI, Mas-Garnier ou Mas de Verdun, S.-Pierre; B. av. 817. d. Toulouse.

MANTUANIACENSE, le même que *Mentuniacum.* d. Troyes.

MANUACUM, le même que *Mannacum.* d. Auxerre.

MARACULUM, le même que *Mareolum.* d. Arras.

MARBACUM, S.-Irenée; A. 1089. d. Strasbourg.

MARCA, Marke, la Ste.-Vierge; B. 1090. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

MARCELLUS (S.-), S.-Marceau (av. S.-Clément); vers 800. à Paris.

MARCELLUS (S.-), S.-Marcel; C. 1130. d. Cahors.

MARCELLUS (S.-), Lourcine-lez-S.-Marcel; v. 1287.

MARCELLUS (S.-), S.-M. de Vienne; B. av. 542; Boll. 1 janu. Ann. b. I.

MARCELLUS CABILLONENSIS (S.-), S.-Marcel à Châlon-sur-Saône; v. 584.

MARCELLUS DIENSIS (S.-), S.-Marcel de Die, dit *Fellinis;* B. 985. d. Valence; Ann. b. IV.

MARCHASIUM RADULPHI, Marcheroux, Marché-Raoul; P. S.-Nicolas, f. 1122, r. 1145. d. Rouen.

MARCHIA, MARTIA, Marche-les-Dames, la Ste.-Vierge; C. 1096. d. Namur.

MARCHIANÆ, Marchiennes, S.-Rictrude, S.-Pierre, S.-Paul; B. 643. d. Arras.

Marchtallum, Martalum, S.-Pierre et S.-Paul; P. 1170. d. Constance.

Marciacum, Marsac; ve s.? d. Clermont.

Marciacus, N.-D. d'Halez de Marzé; B. 1064. d. Lyon; Ann. b. IV.

Marciliacum, Marcilly, la Ste.-Vierge; C. 1239. d. Autun.

Marcilliacum, Marcillac, S.-Pierre; B. v. 563, r. v. 752. d. Cahors.

Marciniacum, Marcigny-les-Nonnains, la Ste.-Vierge; B. v. 1000. Autun.

Marconense M., le même que *Sta.-Austreberta*. d. Amiens.

Marculfus (S.-), S.-Marcoul, le même que *Corbiniacum*. d. Reims.

Marenxum, N.-D. de Marenx, près de Carla; C. v. 1159. d. Toulouse.

Mareolum, Marœil-lez-Arras, S.-Amand, Ste.-Bertile; A. 935.

Margareta (Sta.-), Ste.-Marguerite de S.-Omer; D.

Margareta (Sta.-), Ste-Marguerite de Beaune; A. d. Autun; av. 1150.

Margareta Gronembritensis (Sta.-), Ste.-Marguerite de Groenambière ou Groenenbrièle; A. av. 1359. à Gand.

Maria de Alaon (B.). Voyez *Alaon*.

Maria de Alba (B.), le même que *Insula Dei* (Noirmoutier). d. Luçon [Vendée].

Maria Alpium (B.), N.-D.-des-Alpes; C. d. Genève.

Maria de Amberto (Sta.-), N.-D. d'Ambert; Annal. fr. an. 499, p. 209.

Maria de Angelis (B.); B. f. 1633. Abb. en 1660. à Coutances [Manche].

Maria Aquisgranensis (B.) ou in Castello Novo, d'Aix-la-Chapelle; f. ou r. v. 700. d. Liége.

Maria ad Aquas Frigidas (B.), le même que *Cauwaeter*. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Maria Arelatensis (Sta.-); vi^e siècle. à Arles.

Maria Argentinensis (Sta.-), à Strasbourg; 1015.

MARIA ATREBATENSIS (STA.-), d'Arras; incendié 1030.
MARIA AUGUSTODUNENSIS (STA.-), à Autun; av. 602.
MARIA IN AURIONNO (STA.-); av. 802. d. Mans.
MARIA (AUTISSIODOR.) (B.), extra muros; P. v. 666, N.-D.-la-Dehors. à Auxerre.
MARIA IN BLANCKENAW (STA.-); C. v. 1265. d. Mayence.
MARIA BLESENSIS (B.), le même que *Burgum Medium*. d. Blois.
MARIA BOLONIENSIS (STA.-), Ste.-Marie de Boulogne; A. 1159. [Pas-de-Calais].
MARIA BONI NUNCII (B.), N.-D. de Bonne-Nouvelle, de Rouen ou d'Ermandreville; B. v. 1050.
MARIA DE BONO NUNCIO (STA.-), N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Orléans; r. 1021.
MARIA IN BOSCO (STA.-), Ste.-Marie-aux-Bois, à Pont-à-Mousson; P. d. Toul.
MARIA DE BOSCO (B.), le même que *Malnoda*. d. Paris.
MARIA IN BOSCO (STA.-), N.-D.-aux-Bois, le même que *Abbatia in Bosco*. à Paris.
MARIA DE BOSCO PROPE CREDONIUM (STA.-), le même que *Rota*. d. Angers.
MARIA CABILONENSIS (STA.-); v. 1000.
MARIA CABILONENSIS OU DE LANCHARRE (B.), N.-D. de Châlon ou de Lancharre; B. av. 1236.
MARIA CALNIACENSIS (B.), de Chauny, le même que *S.-Eligii Fons*. d. Noyon.
MARIA CAMERACENSIS (STA.-); av. 1208.
MARIA CARITATIS (STA.-), le même que *Ronceroyum*. d. Angers.
MARIA DE CASTRO (STA.-), le même que *Castellio*. d. Langres.
MARIA CATURCENSIS (STA.-), à Cahors; v. 630.
MARIA CENOMANNENSIS (STA.-), au Mans; 571. Ann. b. I, II.
MARIA DE COIRENTIANO (B.). d. Auch.
MARIA COLUMBENSIS, DE COLUMBARIA (STA.-), le même que *Columbæ*. d. Chartres.

Maria Compendiensis (Sta.-), de Compiègne, le même que *S.-Cornelius*.

Maria de Consolatione (B.), la Consolation; B. 1624. d. Toul.

Maria Consolationis (B.), dit *Chasse-Midy*, ou Cherche-Midi; B. 1634. à Paris, faubourg S.-Germain.

Maria Deaurata (B.), le même que *Cagnæ*. d. Vence [Var].

Maria Deaurata ou Fabricata (B.), N.-D. de la Daurade; B. f. v. 399? Abb. av. 843. à Toulouse.

Maria in Deonant ou Deonantii (Sta.-), à Dinant; av. 870. d. Liége. H.

Maria de S.-Desiderio (B.), N.-D. de S.-Dizier; C. 1227. d. Châlons-sur-Marne.

Maria supra Divam (B.), le même que *S.-Petrus supra Divam*. d. Séez [Orne].

Maria de Failfoc (B.), ou Faillefeu, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Digne [Basses-Alpes].

Maria de Fonte (B.), le même que *Fontanella*. d. Cambrai.

Maria de Fontibus (Sta.-), le même que *Fons Nemausi*. d. Nîmes.

Maria de Fontibus Alesti (Sta.-), le même que *Sta.-Clara Alesiensis*. d. Alais [Gard].

Maria de Fussniaco (Sta.-), le même que *S.-Emilianus*. d. Bordeaux.

Maria de Gofer (Sta.-), le même que *Silleium*. d. Séez [Orne].

Maria de Gojono (B.). d. Auch.

Maria de Gordonio (Sta.-), N.-D. de Gourdon; 1241. d. Cahors.

Maria ad Gradus (Sta.-), le même? que *Sta.-Maria Moguntinensis*. à Mayence.

Maria de Jano ou de Januariis (B.), N.-D. du Jau, le même que *Clariana*. d. Perpignan.

Maria (Sta.-) et S.-Lambertus Leodii, à Liége; av. 814.

Maria de Landavardo (Sta.-), le même que *S.-Jacutus*. d. Dol.
Maria de Laude (B.), le même que *Laus*. d. Tournai.
Maria Laudunensis (Sta.-), à Laon; av. 830.
Maria Lazariorum (B.), dit *Leprosarium*, à Gand; B. av. 1236.
Maria Leodiensis (B.), N.-D. de Liége; A.
Maria in Lemovicas (Sta.-), *vulgo* de Regula, à Limoges; av. 817.
Maria super Ligerim (Sta.-), sur Loire; p. av. 696. d. Chartres. A Suèvre? Ann. b. I, 605.
Maria Lucionensis (Sta.-), N.-D. de Luçon; 1121.
Maria Luxemburgensis (B.), N.-D. de Luxembourg, dit *Munster;* B. 1083. d. Trèves.
Maria Magdalena (B.), Ste.-Marie-Madeleine de Carpentras; C. 1354 [Vauclnse].
Maria Magdalena ad Albas Dominas (B.), Auff der Bach; A. réf. 1230.
Maria Magdalena Bajocensis (B.), la Madelcine de Bayeux; av. 1027.
Maria Major (Sta.-), N.-D.-la-Grande de Poitiers; av. 950.
Maria ad Martyres (Sta.-), N.-D.-des-Martyrs; B. v. 695. à Trèves.
Maria Meldensis (Sta.-), N -D. de Meaux (av. d'Ormont); A. 1238.
Maria Metensis (Sta.-), Ste.-Marie de Metz; B. f. v. 985.
Maria Moguntinensis (Sta.); B. v. 1011. à Mayence.
Maria apud Molinas (B.), N.-D. de Moulins. d. Autun.
Maria de Monte Aureo (B.), N.-D. d'Ormont, le même que *Sta.-Maria Meldensis*.
Maria de Monte Aureo (B.), le même que *Wevelgemium*. d. Tournay.
Maria inter Montes (Sta.-), N.-D. d'Entremont, S.-Bernard; A. v. 1150. d. Genève.
Maria Montium (Sta.-), N.-D. des Monts; A. d. Cambrai.

MARIA DE MOUTONS OU DE MOSTONS (B.); B. v. 1100. d. Avranches.

MARIA MUNSTERBIENSIS (B.), Munster, le même que *B. Mariæ Luxemburgensis*. d. Trèves.

MARIA MUSSIPONTANA (STA.-), Ste.-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson, dit *Ste.-Marie-aux-Bois*; P. 1126. d. Toul.

MARIA NAMURCENSIS (B.), N.-D. de Namur; v. 911.

MARIA DE NAZARETH (STA.-), N.-D. de Nazareth, Ste.-Claire; 1254. à Marseille.

MARIA DE NAZARETH; C. 1220. d. Anvers.

MARIA DE NEMORE (B.), Ste.-Marie-aux-Bois, le même que *Ste.-Maria Mussi Ponti*. d. Toul.

MARIA DE NEMORE (B.), le même que *Malenoe*. d. Paris.

MARIA IN NEMORE (B.), le même que *Ruisselli-Villa*. d. Boulogne.

MARIA NIVERNENSIS (STA.-), N.-D. de Nevers; B. ant. 849.

MARIA NOVA (B.), le même que *Pons Roberti*. d. Ypres.

MARIA NOVI MONASTERII (STA.-), le même que *Cistercium*. d. Châlon-sur-Saône.

MARIA AD ORBIONEM (STA.-), sur l'Orbieu, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.

MARIA DE OSSUARIO (B.), N.-D.-du-Charnier; v. 800. à Sens.

MARIA DE PACE (B.), le même que *Soricinium*. d. Lavaur [Tarn.]

MARIA DE PACIACO (B.), le même que *Jardum*. d. Sens.

MARIA DE PETRIS (B.), N.-D.-des-Pierres; C. 1149. d. Bourges.

MARIA PICTAVENSIS (STA.-), le même que *Sta.-Radegundis*. d. Poitiers.

MARIA DE PILLARIO (B.), le même qu'*Insula Dei* (Noirmoutier). d. Luçon [Vendée].

MARIA PISCIACENSIS (STA.-), à Poissy; r. 1030. d. Chartres.

MARIA DE PRATIS (B.), N.-D.-des-Prés, à Douai; C. v. 1009. d. Arras.

Maria de Pratis (B.), N.-D.-des-Prés; B. 1627, à Mouson; 1675, à Paris.

Maria de Pratis ou de Valle Bona (B.); B. C. 1199. d. Grasse.

Maria de Pratis (B.); C. b. av. 1212. d. Digne [Basses-Alpes].

Maria de Pratis (B.), N.-D.-des-Prés-lez-Tournai, ou le Pré Pourçain, ou N.-D.-du-Bon-Conseil, etc.; A. 1231.

Maria de Prato (B.), le même que *B. Maria Boni Nuncii*, à Rouen.

Maria de Prato (Sta.-), le même que *Parcum Dominorum*. d. Malines.

Maria de Prato (B.), N.-D.-des-Prés; C. 1231, à Troyes.

Maria de Protectione (B.), N.-D.-de-Protection; B. 1624, à Cherbourg. d. Coutances [Manche].

Maria prope Pruvinum (B.), le même que *Mons prope Pruv.* d. Sens.

Maria Puellaris (Sta.-), le même que *Sta.-Maria de Bono Nuncio*, à Orléans.

Maria Regalis (B.), le même que *Lilium*. d. Sens.

Maria Regalis (Sta.-), N.-D.-la-Royale, dite *Maubuisson;* C. 1241. d. Paris.

Maria Regalis ou Regali (Sta.-), la Réal; A. av. 1281. d. Poitiers.

Maria Regalis (B.), N.-D.-la-Réale ou d'Aspiran; A. 1130. d. Perpignan.

Maria de Regula (Sta.-), le même que *Sta.-Maria in Lemovicas*, à Limoges.

Maria de Rosis (B.), le même que *Rosa B. Mariæ*. d. Malines.

Maria in Rubinem (Sta.-), le même que *Sta.-Maria ad Orubionem*. d. Paris.

Maria de Salis (B.), N.-D.-de-Sales; v. 632, à Bourges.

Maria inter Sanctos (B.), N.-D. d'Entre-Saints, le même que *S.-Illidius*. d. Clermont.



Maria Spei (Sta.-), le même que *S.-Sigismun*
[Landes].

Maria Suessionensis (Sta.-), N.-D. de S
660.

Maria Tolosana (Sta.-), le même que *Sta.-*
rata, à Toulouse.

Maria Trecensis (Sta.-), N.-D. de Troyes;
r. 1182.

Maria de Vahali (B.), N.-D. de Vajal, su
près de Saverdun; B. 1120. d. Mirepoix [

Mariæ Thronus, ordre de Ste.-Brigitte; 14

Maria de Valle (Sta.-), le même que *Vallis*
d. Paris.

Maria in Valle Sacra (Sta.-), dit *Dalheim*
ce; C.

Maria Vesuntionensis (B.), le même que
à Besançon.

Maria de Villa Veteri (B.), de Failfoc,
B. Maria de Pratis. d. Digne [Basses-Alpe

Maria Virgo Alta (B.), le même que *Capito*
logne.

Maria Virtudensis (Sta -), N.-D. de Ver
1132. d. Châlons-sur-Marne.

Maria Vormatiensis (B.), Marien-Munster

Martinus Cenomanensis (S.-), S.-Martin du Mans; av. 802.

Martini Curbionense (S.-) M., le même que *S.-Lannomarus Curbionensis*.

Martinus in Diablinto (S.-), le même que *Martinus Cenomanensis*.

Martinus Gemellorum (S.-), S.-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens; A. f. av. 593, r. 1073.

Martinus Glandariensis (S.-), S.-Martin aux-Chênes, de Glandières ou de Longueville; B. 587. d. Metz.

Martinus Laudunensis (S.), S.-Martin de Laon; P. 1124.

Martinus Lemovicensis (S -), S.-Martin de Limoges; B. 1012.

Martinus de Lenis (S.-), S.-Martin de Lez-sur-l'Aude; av. 965. d. Aleth [Aude].

Martinus de Longavilla (S.-), le même que *S.-Martinus Glandavensis*.

Martinus Major ou ad Scotos (S.-), S.-Martin-le-Grand de Cologne; B. v. 974.

Martinus Matisconensis (S.-), S.-Martin de Mâcon; av. 879.

Martinus prope Metas (S.-), S.-Martin près Metz; B. v. 575.

Martinus Nivernensis (S.-), S.-Martin de Nevers; A. f. av. 700, réf. 1130.

Martinus in Ponteleva (S.-); av. 802. d. Mans, le même que *S.-M. in Diablinto?*

Martinus Pontisarensis (S.-), S.-Martin de Pontoise; B. v. 1050, av. 1069. d. Rouen.

Martinus Pisciacensis (S.-), à Poissy; r. v. 1000. d. Chartres.

Martinus de Puteo (S.-); av. 1093. d. Narbonne.

Martinus Super Ripam Rhodani (S.-); bien av. 994. d. Avignon? H. X. 362. b.

Martinus Sagiensis (S.-), S.-Martin de Séez; B. f. vers 560, r. 1060. [Orne].

MARTINUS AD SCOTOS (S.-), le même que *S.-Martinus Major*. à Cologne.

MARTINUS PROPE SORCIACUM (S.-); av. 878. d. Toul.

MARTINUS DE STRATA (S.-), S.-Martin de l'Estrée; av. 1020, d. Paris.

MARTINUS DE TARUANA (S.-), de Térouane; Annal. fr. an. 552, p. 784.

MARTINUS DE TOGETO (S.-); B. rest. 1287. d. Lombez [Gers].

MARTINUS TORNACENSIS (S.-), S.-Martin de Tournai; B. 652.

MARTINUS PROPE TORNODORUM (S.-), près Tonnerre; B. d. Langres.

MARTINUS TRECENSIS IN ARRIS (S.-), S.-Martin-ès-Aires; A. 1104. d. Troyes.

MARTINUS TREVIRENSIS (S.-), S.-Martin de Trèves; B. de 566 à 596.

MARTINUS TURONENSIS (S.-), ou MINUS MONASTERIUM, S.-Martin de Tours; B. v. 590.

MARTINUS DE VACCARIA COMITISSÆ (S.-); B. av. 1000. à Chaumont. H.

MARTINUS IN VALLE (S.-), S.-Martin en Val; VIe siècle. à Chartres.

MARTINUS IN VALLE ASPERI (S.-), S.-Martin du Vallespir, le même que *de Riva Ferraria*. d. Perpignan.

MARTINUS VESONTINENSIS, à Besançon, le même que *Donatiacum*.

MARTINUS AD VIONAM, le même que *Pontisarensis*. d. Rouen.

MARTIUS (S.-), S.-Mars; B. av. le VIe siècle. d. Clermont.

MAS DIONUM, MASDIO, Madion, la Ste.-Vierge; B. av. 1231. d. Saintes.

MASIROT, près Dom-Èvre (D. Aper). d. Toul.

MASONIS MONASTERIUM IN VOSAGO, Maësmunster ou Moïse-Vaux en Vosge; p. ap. 667. H. III; Ann. b. I.

MASSAYUM et MASCIACUM, Massay, S.-Martin; B. v. 800. d. Bourges.

MASTRACURII M., le même que *Mas Garnerii*. d. Toulouse, ou *Massayum*. d. Bourges, ou *Mauzacum*. d. Clermont; *Gallia*. H. VI, 409, n.
MASUM DIONYSII, le même que *Mas Dion*. d. Saintes.
MATHIAS (S.-), S.-Mathias de Trèves; B. 975.
MATTHÆUS (S.-), près Rouen; f. par S.-Louis.
MATTHÆUS FINIS TERRÆ (S.-), S.-Mahé de Fineterre; B. av. 555. d. S.-Pol de Léon en Bretagne [Finistère].
MAUDANUM, le même que *Maduinum*. d. Coutances.
MAURI CONGREGATIO (S.-); B. 1618. d. Paris.
MAURI MONASTERIUM, S.-Maur de Marmunster, près de Saverne; B. v. 599. d. Strasbourg.
MAURI MONS, Moiraumont, le même que *Miraumons*. d. Châlons-sur-Marne.
MAURIACUM, Mauriac; f. v. 511, r. v. 1209. d. Clermont.
MAURICIUS (S.-), le même que *S.-Germanus*. à Auxerre.
MAURICIUS (S.-), S.-Maurice de Cologne; B. 1140.
MAURICIUS SILVANECTENSIS (S.-), S.-Maurice de Senlis; A. 1261.
MAURICIUS (S.-) et SS.-SOCII, S.-Maurice à Sens; v. 678.
MAURICIUS IN VALLESIA (S.-), S.-Maurice en Valais, le même qu'*Agaunum*. d. Lyon.
MAURICIUS IN VOSAGO (S.-), S.-Maurice en Vosges; B. 623, à Tholey. d. Trèves.
MAURINIANA VALLIS, Morien-Val, la Ste.-Vierge; B. av. 840. d. Soissons.
MAURITII PATERNIACENSE M. (S.-), de Payerne; av. 915. d. Lausanne.
MAURITIUS (S.-), S.-Maurice; B. d. S.-Flour [Cantal].
MAURITIUS (S.-), à Montereau; av. 786. d. Sens.
MAURITIUS (S.-) ou FANUM S.-MAURINI, S.-Maurice ou S.-Maurin; B. av. 1056. d. Agen.
MAURUS FOSSATENSIS (S.-), S.-Maur-des-Fossés, la Ste.-Vierge, S.-Pierre et S.-Paul; B. 638. d. Paris.
MAURUS AD LIGERIM (S.-), S.-Maur-sur-Loire, dit *Glanfeuil*; B. 542. d. Angers.
MAURUS VIRDUNENSIS (S.-), S.-Maur de Verdun; B. r. v. 1000 [Meuse].

Maurtz, Maurtium, Maures, S.-Pierre; B. av. 1255. d. S.-Flour [Cantal].

Mauziacum, Mauzac, S.-Pierre et S.-Caprais; B. av. le VIe s. d. Clermont.

Maxentius (S.-), S.-Maixent; B. v. 507. d. Poitiers.

Maximinus (S.-), S.-Maximin; v. 798. à Sens.

Maximinus (S.-) (av. S.-Jean l'év.), S.-Maximin de Trèves; B. f. v. 330. Abb. au ve s.

Maximus Miciacensis (S.-), S.-Mesmin de Micy; B. Feuill. vers 498. d. Orléans.

Mazuræ, la Ste.-Vierge; C. av. 1274. d. Reims.

Mechtern, le même que *SS.-Aper et Bartholomæus*. à Cologne.

Medardus (S.-), S.-Médard; A. 1464. d. Trèves.

Medardus Senonensis (S.-), S.-Médard à Soissons? vers 655. (Abb. de religieuses.)

Medardus (S.-), S.-Médard de Soissons; B. 561.

Medardus Tornacensis (S.-), le même que *S.-Nicolaus de Pratis*. d. Tournai.

Medardus Turonensis (S.-), à Tours; av. 853. Ann. b. III.

Medericus de Linaiis (S.-), S.-Méry de Linas; XIIe s.? d. Paris.

Medianum; 624. d. Bourges.

Medianum, Moyen, près Remiremont; B d. Toul.

Medianum Monast., Moyen-Moutier, la Ste.-Vierge, S.-Grégoire, etc.; B. f. 671, r. 1130. d. Dié [Vosges].

Mediolacus, Metloc, Mithlac, S.-Denis; B. vers 695. près Trèves.

Medius Mons, Mégemont, près Issoire; C. d. Clermont.

Medulium, Menelium. Voyez *Insula*.

Medunta, Mantes, la Ste.-Vierge; av. 1138. d. Chartres.

Megabrium ou Magaverum, S.-Martin de Mèvre; av. 843. d. Autun.

Meieni Monasterium, le même que *Medianum Monast.* d. Dié [Vosges].

Meimacum, Meimac, la Ste.-Vierge; B. 1088. d. Limoges.

MELANIUS (S.-), S.-Melaine de Rennes; B. 630.
MELANIUS IN PLACIO (S.-), Ploëmelain; vers 511. d. Vannes [Morbihan]. H.
MELANUS (S.-), S.-Méen de Ghé; B. 565. d. S.-Malo.
MELBODIUM, MALBODIUM et MELBARIUM, Maubeuge, la Ste.-Vierge; B. 661. d. Cambrai.
MELLEREDUM, Moutiers, la Ste.-Vierge, S.-Germain; av. 817. d. Auxerre.
MELITENSE, MELITENSE M., à Méallet; av. 576. d. Clermont.
MELLA, le même que *Niwigella*. d. Namur.
MELLENTUM, S.-Nicaise de Meulan; B. r. xe siècle. d. Chartres.
MELLERAIUM, Melleray, la Ste.-Vierge; C. 1130. d. Nantes.
MELLO (S.-), S.-Mellon à Pontoise; v. 899. d. Rouen.
MELODUNUM, à Melun, la Ste.-Vierge; av. 901. d. Sens.
MELUNDENSE, Molome en Tonnerrois; B. av. 511. d. Langres.
MEMMIUS (S.-), S.-Menge ou S.-Memmie-les-Châlons-sur-Marne; A. f. av. 676, réf. 1131.
MENATUM, MENADINIUM? Ménat, S.-Sauveur, S.-Martin; B. av. 500. d. Clermont.
MENATUM, près de Ménat, la Ste.-Vierge; v. 681; Am. b. I.
MENTUNIACUM, Mantenay-S.-Lie, S.-Gervais et S.-Protais; B. 530. d. Troyes.
MENULPHUS (S.-), S.-Menou; B. 1158. d. Bourges.
MERBECCA, Meerbecke, S.-Pierre; av. 966. d. Malines
MERCKEM; B. v. 1099. d. Ypres.
MERCORIA, la Ste.-Vierge; C. d. Mende [Lozère].
MERINVILLA, MERGHEM, etc., le même que *Broilum* Arras.
MERIOLACUM, le même qu'*Aureliacum*. d. S.-F [Cantal].
MERKINGEN, sur la Sare, de 596 à 612. d. Metz.
MERREBECCUM, Merbech, près Ninove; av. 870. d lines.

Migetta, Migette; U. xiiie siècle. d. Besançon.
Mildunum, le même que *Melodunum*. d. Sens.
Milenium, Munster-Milen, Ste.-Catherine; B. av. 1194. d. Liége.
Millebeocus, Maubec ou Meobec; B. 628 à 638. d. Bourges.
Milmandeeram (*supra*), dans une île sur la Marmande; B. d. Bourges.
Mimimde, le même que *Bursfelda*. d. Mayence.
Minderow, le même qu'*Augia Minor*. d. Constance.
Mirandum, Montmiret? S.-Pourçain; B. av. le vie siècle. d. Clermont
Miratorium, le Miroir, la Ste.-Vierge; C. 1131. d. Lyon.
Miraumons ou Maurimons, Miraumont, S.-Calocer; B. r. 1074. d. Châlons-sur-Marne.
Miravallis, Mirevau, Mureau; P. 1157. d. Toul.
Miseraium, Miseray, la Ste.-Vierge, S.-Nicolas; A. 1112. d. Bourges.
Miseraium? S.-Martin de Miseré. d. Grenoble.
Misericordia Dei, la Mercy-Dieu, la Ste.-Vierge; C. 1151. d. Poitiers.
Misericordia Dei, le même que *Jardum*. d. Sens.
Modirense M., de Modiran; B. d. Tarbes; *Thesaur. A.* III, 1203.
Mogoera, Magorea, Plou-Moguer en Bretagne; Annal. fr. an. 520, p. 322.
Mogotense M., de Meugon sur le Clain. d. Poitiers.
Molegesium, la Ste.-Vierge; C. 1208. d. Arles.
Molesia, N.-D. de Molèze; C. av. 1189. d. Châlon-sur-Saône.
Molina, Molinium, Molines, la Ste. Vierge; C. 1233. d. Namur.
Molismus, Molême, la Ste.-Vierge; B. 1066 ou 1075. d. Langres.
Molosmus, Melundum, Molosme, S.-Pierre; B. f. av. 511. d. Langres.
Monachi extra Muros, le même que *S.-Andreas*. de Vienne

MONASTERIOLUM, Montreuil sous Laon, dit *Montreuil-les-Dames*, Ste.-Véronique ou la Ste.-Face; C. 1136.

MONASTERIOLUM CONFLUENTIS, le même que *S.-Gregorius*, près Colmar.

MONASTERIOLUM AD MARE, Montreuil-sur-Mer, le même que *S.-Salvius*. d. Amiens.

MONASTERIOLUM SUPRA VINTLANAM; v. 658. d. Rouen.

MONASTERIUM AD ALBAS DOMINAS; C. vers 1250. à Mayence.

MONASTERIUM IN ARGONA, Moutier en Argonne; C. 1134. d. Châlons-sur-Marne.

MONASTERIUM COLONIENSE, le même que *Capitolium*. à Cologne.

MONASTERIUM EIFFLIÆ, Munster-Eiffel; vers 836. d. Cologne.

MONASTERIUM IN ELISATIA ou ALSACIA, Munster en Alsace; B. d. Strasbourg.

MONASTERIUM INFERIUS, le même que *Nider Munster*. d. Strasbourg.

MONASTERIUM AD MARTYRES, le même que *SS.-Aper* et *Bartholom*. à Cologne.

MONASTERIUM NOVUM, Moustier-Neuf de Poitiers, S.-Jean l'Ev., S.-André; B. 1066.

MONASTERIUM RIVI AD NONNAS, Montier-Rup-aux-Nonnains, près de la Meuse; B. av. 1136. d. Toul. *Gall.* XIII, 1068, n° 12.

MONASTERIUM RUBRUM, Rothen-Munster; C. av. 1221. d. Constance.

MONASTERIUM AD SABIM, Moustier-sur-Sambre, S.-Pierre; B. 661. d. Namur.

MONASTERIUM SALOMONIS, le même que *Plebelanum*. en Bretagne.

MONASTERIUM SUPER SALTUM, Moutier-sur-Sault; B. d. Toul. *Gall.* XIII, 1068, n° 11.

MONASTERIUM SCOTORUM, le même que *S.-Fursæus Peronensis*. d. Noyon.

MONASTERIUM VILLARE, Montivilliers, la Ste.-Vierge; B. f. 682, r. 1030. d. Rouen.

Moncellum, Moncel, Moncets, la Ste.-Vierge, S.-Maurice; P. de 1133 à 1142. d. Châlons-sur-Marne.

Moncellum, Moncel, S.-Jean-Baptiste; U. f. 1309. d. Beauvais.

Moncetum ou Mons Coelestis, Moncey; Abbaye en 1625. d. Tours.

Monchiacum Petrosum, Mouchi-le-Pereux, la Ste.-Vierge; C. 1239. d. Beauvais.

Monisatum, le même que *Fenolhetum* (S.-Paul). d. Alet.

Mons, le Mont-lez-Provins, dit *les Filles-Dieu*, le même que *Mons B. Mariæ*. d. Sens.

Mons Acutus, Montaigu, la Ste.-Vierge; le même que *Durivum*. d. Poitiers.

Mons Æstivus, Montetif, Monteste, Montivier, près Iverneaux, la Ste.-Vierge; A. 1164. d. Paris.

Mons Altus. d. Aire.

Mons Angelorum, Engelberg, l'Assomption de la Ste.-Vierge; B. 1120. d. Constance.

Mons Argisus Montargis. Voy. *S.-Dominicus*. d. Sens.

Mons Aureus, Ormont, le même que *Sta.-Maria Meldensis*.

Mons Aureus, le même que *Wevelghem*. d. Tournai.

Mons S.-Beati, la Ste.-Vierge, S.-Béat, près Coblentz; B. r. 1241. d. Trèves.

Mons Benedictus, N.-D. de Mont-Benoît; A. av. 1141. d. Besançon.

Mons Stæ.-Catharinæ, le mont Ste.-Catherine, près Provins; U. 1248. d. Sens.

Mons Chrismatis, le même que *S.-Vigor*. d. Bayeux.

Mons Coelestis, près Amboise; C. 1212. d. Tours.

Mons Cornelius; P. d. Liége.

Mons Cygnorum, le même que *S.-Quintinus de Monte*. à Péronne.

Mons Dei, Mondée, S.-Martin; P. v. 1202. d. Lisieux [Calvados].

Mons Desiderii, Mont-Didier, la Ste.-Vierge; B. av. 1119. d. Amiens.

Mons S.-Disibodi, Disibodenberg; C. vers 674. d. Mayence.

Mons S.-Eligii, mont S.-Eloi-lez-Arras; A. r. 950.

Mons Falconis, Montfaucon, S.-Germain d'Auxerre; B. v. 630. d. Reims.

Mons Firminus, Montfermi; vers 1150. d. Clermont? H. XV, 477, c.

Mons Floris, Mont-Fleur; A. d. Valence.

Mons Floris? Mont-Fleuri; C. D. 1342. d. Grenoble.

Mons Fortis, Monfort-la-Canne, S.-Jacques; A. 1151. S.-Malo.

Mons Gallicus, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.

Mons S.-Georgii, Jorisberg; C. 1141. d. Mayence.

Mons S.-Johannis, S.-Jansberg; P. 1143. d. Liége.

Mons S.-Johannis Baptistæ in Ringavia, en Ringaw; B. f. 1090, r. 1130. d. Mayence.

Mons Latiscus et Mons Lascus, le même que *Pultariæ*.

Mons Lethericus, Montlhéry, S.-Pierre; Abb. vers 1125. d. Paris.

Mons Major, Montmajour-lez-Arles, S.-Pierre; B. v. 948.

Mons Marciani, Mont de Marsan; U. 1256. d. Aire [Landes].

Mons B. Mariæ, Mont Notre-Dame-lez-Provins, dit *les Filles-Dieu*; C. 1236. d. Sens.

Mons Stæ.-Mariæ, Mont Ste.-Marie; C. 1199 ou 1218. d. Besançon.

Mons S.-Martini prope Castelletum, Mont S.-Martin, près le Catelet, la Ste.-Vierge; P. 1118. d. Cambrai.

Mons Martyrum, Montmartre-lez-Paris, S.-Denis, S.-Eleuthère, S.-Rustique; B. 1134.

Mons Morellus, N.-D. de Montmorel, A. de 1162 à 1171. d. Avranches [Manche].

Mons Morengiacum, Montmorency, S.-Martin; v. 1174. d. Paris.

Mons Stæ.-Odiliæ, Horenberg; B. v. 667. d. Strasbourg.

Mons Stæ.-Odiliæ, Othilberg, le même que *Bergense Mon*. d. Ruremonde.

Mons Olivi, Montolieu, S.-Jean-Baptiste; B. v. 800. d. Carcassonne. Voyez *Vallis Sagarius*.

Mons S.-Petri, Pétersberg, la Ste.-Vierge; B. 706. d. Mayence.

Mons Petrosus, Monpeiroux; C. 1126. d. Clermont.

Mons prope Pruvinum, le même que *Mons B. Mariæ*. d. Sens.

Mons Pussius, le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.

Mons S.-Remigii; B. d. Mayence.

Mons Rosarum, Roosembergh ou Westmouster, la Ste.-Vierge; C. 1226. d. Gand.

Mons Rotundus, Montredon, S.-Martin; av. 897. d. Narbonne.

Mons S.-Ruperti, le même que *Bincha*. d. Mayence.

Mons Salvii, Monsalvy, près Rhodez; v. 1060.

Mons Syon, Mont Sion, la Ste.-Vierge; C. 1242. d. Marseille.

Mons Stæ.-Trinitatis, le même que *Bellus Campus*. d. Nancy.

Mons Validus, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.

Mons S.-Walburgis; C. av. 1199. d. Cologne.

Mons S.-Winoci, Bergh S.-Vinoc; v. 1028. d. Ypres.

Monsterolium, le même que *Monasteriolum*.

Monsterolium, Montreuil-sur-Mer; B. S.-Sauve; v. 886. d. Amiens.

Montanus (S.-), près Juvigny; av. 1096. d. Trèves.

Monte Tumba (de), de Tombelaine, le même que *S.-Michael in Periculo Maris*. d. Avranches [Manche].

Montecenum, Monteselvum, le même que *Gigeanum*. d. Montpellier.

Montes, Ste.-Vaudru de Mons; B. 656. d. Cambrai. Voyez *Sta.-Maria*.

Monticulum, Montet; p. av. 1130. d. Clermont.

Montiniacum, Montigny, la Ste.-Vierge; U. p. av. 1286. d. Besançon.

Montis Burgus, Montebourg, la Ste.-Vierge; B. 1080. d. Coutances.

Montis Villare, le même que *Villare in pago Caltivo*. d. Rouen.

Moræ, Mores; C. 1153. d. Langres.

Morbacum, Murbochium, Morback, la Ste.-Vierge; S.-Léger; B. 727. d. Bale.

Morelli, Moreaux ou Moureaux, la Ste.-Vierge; B. av. 1170. d. Poitiers.

Morey (Monastère de); B. d. Besançon. Voyez la Biblioth. de la F. I, nº 12227-29.

Morigniacum, Morigny, la Trinité; B. 1102. d. Sens.

Morimundus, Morimond; C. 1114. d. Langres.

Morinense S.-Joannis Coenobium, le même que *Tervana*.

Mormentum, Morment; v. 1120. d. Langres.

Mornavallis, Morguienval, le même que *Mauriniana*. d. Soissons.

Morolliæ, Moureilles, la Ste.-Vierge; C. av. 1109. d. La Rochelle.

Morolium, Moreuil, S.-Waast; B. 1140. d. Amiens.

Morselia, Morselle, le Sauveur, la Ste.-Vierge; v. 700. d. Cambrai.

Mortagnier; U. à Saintes.

Mortuummare, Mortemer, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Rouen.

Mortzellense, en Brabant; v. 810. Ste.-Gudule.

Mosomum, Mouson, la Ste.-Vierge; B. 971. d. Reims.

Movialis (S.-); av. 678. à Bourges. Annal. b. I.

Moyssiacum ou Musciacum, Moyssac, S.-Pierre; B. 971. d. Cahors.

Mulbrunum, Maulbrun, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Spire.

Mulenheimense, de Mulenheim, le même que *S.-Selingostadum*. d. Mayence.

Mummolini (S.-) M., le même que *Sithiu Vetus*.

Munchrelh, le même que *Rorhum Monachorum*. d. Constance.

Munster Clooster ou Het Munster, la Ste.-Vierge; C. 1224. d. Ruremonde [Belgique].

MUNSTER TREISA; P. av. 1458. d. Mayence.
MURI, Moury, la Trinité; B. 1027. d. Constance.
MUSIACUS, MUSIACAS et MOSIACUS, le même que *Mauziacum*. d. Clermont.
MUSSI PONTUS, Pont-à-Mousson, Ste.-Marie-Majeure ou Ste.-Marie-aux-Bois; P. 1126. d. Toul.

NABOR (S.-), S.-Nabor ou S.-Avold de Metz (av. S.-Hilaire), f. 509, r. 714 et 765.
NAMEDIUM, Namedy; C. d. Trèves.
NANTOGILUM, NANTOLIACUM, NANTOLIUM IN VALLE, Nanteuil en Vallée, la Ste.-Vierge; B. v. 800. d. Poitiers.
NANTUACUM IN BUGEYO, Nantua, S.-Pierre; av. 700. d. Lyon.
NANTUM, Nantz, S.-Pierre; B. 679. d. Vabres en Rouergue.
NANTUM, Nanteuil; B. v. 526. d. Coutances [Manche].
NAVENSE MONAST., le même que *S.-Sulpitius Bituricensis*. d. Bourges.
NAVIUM DOMUS, le même que *Schafusen*. d. Constance.
NAZARETH, Voy. *Sta.-Maria*.
NAZARIUS et CELSUS (SS.-), le même que *S.-Spiritus*. d. Béziers.
NAZARIUS, GERVASIUS, PROT. et CELSUS-PUER (SS.-); vers 622. à Auxerre.
NAZARIUS IN PAGO WORMATIENSI, le même que *Laureshamius*.
NEALFA VETUS ou AQUOSA, Neaufle-le-Vieux ou l'Aiveux, S.-Pierre; B. av. 999. d. Chartres.
NECRENSE MONASTERIUM. d. Bourges.
NEERENSE M.; Annal. fr. an. 558, p. 831.
NEIDINGA, NEIDINGEN, ou CURIA B. MARIÆ; C. d. Constance.
NEIRACUM, Nérac; av. 1096. d. Agen.
NELUENSE M.; Annal. fr. an. 536, p. 535.
NEOBURGUM, Nuwenburg, la Croix, la Ste.-Vierge; C. 1128. d. Strasbourg.

Nigra Insula ou Nigrum Monasterium, Noirmoutier, S.-Philibert; B. 674. d. Luçon [Vendée].

Ninovia, Ninive, Ninove, la Ste.-Vierge, S.-Corneille et S.-Cyprien; P. 1137. d. Malines.

Niolium ad Altiziam, Niœil-sur-l'Autize, S.-Vincent; A. 1068. d. La Rochelle.

Nisortium, Nisors; C. 1180? 1213. d. S.-Bertrand de Cominges [Haute-Garonne].

Nitharthusen, Ste.-Marie, S.-Jean-Baptiste; C. 1120. d. Mayence.

Nitidus Locus, la Ste.-Vierge; C. 1248.

Niu ou Novum Mon., *forte* Nussa ad Rhenum supra Coloniam; av. 870. H. VII, 109.

Nivigella, Niella, Nivelle, la Ste.-Vierge; B. av. 870. d. Namur.

Nizella, Nizelle, la Ste.-Vierge; C. v. 1441. d. Namur.

Noa, la Noüe, la Ste.-Vierge; C. 1144. d. Évreux.

Nobiliacum, Noaillé, S.-Hilaire, S.-Junien; B. f. av. 559, r. 830. d. Poitiers.

Nobiliacum, S.-Léonard-le-Noblat. d. Limoges. Annal. fr. an. 541, p. 602.

Nobiliacus, le même que *S.-Vedastus*. d. Arras.

Norreia, la Noraye; p. av. 1145. d. Sens.

Nogentum Artaldi. Voyez *Novigentum*.

Nogentum Rotrodi, Nogent-le-Rotrou, S.-Denis; v. 1100.

Nogio super Andelam, Noyon-sur-Andelle.

Noidgelense; av. 537. d. Poitiers? Annal. b. I.

Nonantula, Nonantola; av. 713. d. Trèves?

Nonnarum Monasterium, le même que *B. Maria Vormaticensis*. d. Worms.

Nonnaticum, Nonenque, la Ste.-Vierge; 1151. d. Vabre en Rouergne [Aveyron].

Nonnenboscus, Nonnenbosche, la Ste.-Vierge; B. s 1123. d. Ypres.

Nonnenboscus, le même que *Novum Boscum*. d. Gan

Nostra Domina de Campis; C. à Carpentras.

Nostra Domina de Campis; C. d. Lyon.

. Domina de Gordonio, N.-D. de Gourdon, dit
baye-Nouvelle ; C. 1241. d. Cahors.
. Domina de Navi, N.-D. de la Nef, le même
S.-Sulpitius. d. Bourges.
. Domina de Requie, le même que *Marciliacum*.
utun.
. Domina inter Valles. d. Apt [Vaucluse].
. Domina de Yvelnio, de Veaune, à Marseille.
ibbatia, l'Abbaye-Nouvelle, la même que *Nostra*
ina de Gordonio. d. Cahors.
ella, le même que *S.-Nabor*. de Metz.
acense, de Noaillé, le même que *Nobiliacum*. d.
ers.
ciense apud Segusianos, de Novalèse; av. 779.
lantatio, le même que *Pons Rohardi*. d. Ypres.
um M., à Nîmes. Annal. fr. an. 536, p. 458.
Fontes, Neuffons, dit *S.-Gilbert*; P. 1150. d.
iont.
us; Annal. fr. an. 548, p. 735.
rum, le même que *Apri Monast*. d. Strasbourg.
tum ad Sequanam, le même que *S.-Chlodoaldus*.
aris.
ntum Artaldi, Nogent-l'Artaud, S.-Louis; v.
. d. Soissons.
ntum subtus Cociacum, N.-D. de Nogent-sous-
y; B. 1076. d. Laon. Voyez *Nogentum*.
ia; Annal. fr. an. 625, p. 757.
Boscum, Nieul-Benbosse, la Ste.-Vierge; C. v.
. d. Gand.
Burgum Morretonii, le même que *Alba Marla*.
ranches (Manche].
Castrum, le même que *Nuemburgum*. d. Worms.
Castrum, le même que *Neoburgum*. d. Stras-
r.
Castrum in Braio, Neufchâtel-en-Brai; B. av.
réf. 1652. d. Rouen.
Claustrum, Niew-Clooster, le même que *Vallis*
is. d. Ruremonde [Pays-Bas].

Novum Claustrum ou Nov. Monast., Ste.-Élisabe
A. r. 1248. d. Ypres.

Novum Monasterium, Neu-Moustier, le Sépulcre, S.
Bapt.; A. v. 1115. d. Liége.

Novum Monasterium, le même que *Cisterciam*. d. (
lon-sur-Saône.

Novum Monasterium, Neumoutier, près Otveiller; l
Trinité, v. 985. d. Metz.

Novum Monasterium, le même que *Sta.-Agnes*
Mayence.

Novum Villare ou Nova Villa, Neu-Willers, S.-Pi
et S.-Paul; B. av. 846. d. Strasbourg.

Novus Boscus; A. av. 1344. d. Laon.

Novus Burgus, Neuf-Bourg, la Ste.-Vierge, S.-J
Bapt.; B. 1637. d. Évreux.

Nucariæ, Noyers, la Trinité, la Ste.-Vierge; B. r
d. Tours.

Nucerretum, près Grentesmenil; v. 1050, en Norma
H. XI.

Nurmburgum, S.-Barthélemy; B. r. 1195. d. Worm

Numaga, le même que *S.-Trutpertus*. d. Constance.

Obasina, Obasine, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Limc

Obernheim, S.-Léonard. d. Strasbourg.

Odensheim et Ottenhaim; B. 1123. d. Spire.

Odilia (Sta-.). Voyez *Mons*.

Odonis Villa. d. Besançon.

Offonis Villa, Cella, Offenvillare, le même que *S.*
tera. d. Strasbourg.

Offonis Villa, Odonville-sur-la-Plaine, S.-Lége
667. d. Toul.

Offonis Villa, Vellefaux; av. 870. d. Besançon.

Ogia; Annal. fr. au. 609, p. 594, le même? que *A*
d. Troyes.

Ogniacum, Oignacum, Oigny, Ognies; A. d. Nam

Oldenslevem, Oildisleuden, S.-Vit.; B. v. 107
Mayence.

Olibegum. Voyez *S.-Laurentius*.

Oliva, l'Olive-sur-l'Ermitage, la Ste.-Vierge; C. 1220. d. Cambrai.

Olivæ ou Licus, les Olives, les Olieux (Lec.), à Narbonne, la Ste.-Vierge, S.-Bernard; C. v. 1200.

Olivetum, l'Olivet-sur-le-Cher; C. 1144. d. Bourges.

Olocianum, le même que *S.-Anianus* (S.-Aignan). d. S.-Pons-de-Thomières [Hérault].

Oltum, le même que *Laureshamense*. H. V, p. 186, n. d. Worms.

Omnes Sancti Andegavenses, Toussaints d'Angers; A. 1048.

Omnes Sancti de Insula, Toussaints-en-l'Ile de Châlons-sur-Marne; A. de 1042 à 1047.

Omnes Sancti in Nigra Silva. P. v. 1202. d. Strasbourg.

Omnes Sancti Vesalienses; C. av. 1259. d. Trèves.

Onia; av. 593, à Bourges; H. t. II. Annal. an. 508, p. 253.

Onnans, N.-D. d'Onnans; C. 1147. d. Besançon, transf. à Dôle.

Oost Eecklo ou Oisterloa, Oost-Eecklo, la Ste.-Vierge; C. av. 1200. d. Gand.

Oratio Dei, l'Oraison-Dieu, près S.-Antonin; C. d. Rhodez.

Oratio Dei, l'Oraison-Dieu, la Ste.-Vierge; C. v. 1197. d. Toulouse.

Oratorium Bellovacense, l'Oroër, le même que *S.-Paulus*. d. Beauvais.

Oratorium ad Ligerim, N.-D. de Loroux; C. 1121. d. Angers.

Orbacum, Orbais, S.-Pierre, S.-Paul; B. 680. d. Soissons.

Orbiacum, le même que *Puteus Orbis*. d. Langres.

Orbis Terium ou Orbis Terminus, Orbestier, S.-Jean; B. v. 1059. d. Luçon [Vendée].

Ordorpense, S.-Michel; B. v. 777. d. Mayence.

Orgerium, S.-Laurent; B. av. 587. d. Orléans. Annal. b. I.

Oriens, Orienten; C. 1240. d. Liége.

Orientius (S.-), S.-Orens d'Auch; B.

Orientius (S.-); Abb. en 1098. d. Toulouse.

Orientius de Regula (S.-), S.-Orens-la-Réoule, dit *la Réoule-en-Bigorre;* B. v. 999. d. Tarbes.

Origniacum, Origny, la Ste.-Vierge, Ste.-Benedicte; B. v. 854. d. Laon.

Oriolense M. ad Montes Pyrenæos, à Oloron; av. 845.

Orion, Huiron, Viron, etc., S.-Martin; B. v. 1070. d. Châlons-sur-Marne.

Orpium, Orp, Orpeu, la Ste.-Vierge, S.-Martin; 692. d. Namur.

Oschsenhusium, Ochenhausen, S.-Blaise; B. Abb. en 1420. d. Constance.

Otmarus apud Morinos (S.-), le même que *Sithiu.* à S.-Omer.

Otterburgum, Otterburg, la Ste.-Vierge; C. 1145. d. Mayence.

Outtonfa, le même que *Ravensberga.* d. S.-Omer.

Ovatanum, le même que *Watinum.* d. S.-Omer.

Owelsburg, le même que *Heyna.* d. Mayence.

Pabulariense M., en Pevèle, le même que *S.-Amandus.* d. Tournai.

Pabu-Tuali, le même que *Trecoriense M.* d. Tréguier.

Pace ou de Bona Pace Duaci (Beata Maria de), Douai; B. 1604. d. Arras.

Pace prope Leodium (Beata Maria de); B. de Liége.

Pace (Beata Maria de) Montibus Hannoniæ, N.-D.-de-la-Paix, à Mons; B. 1639. d. Cambrai.

Paceium, l'Annonciation de la Vierge, à Pacy; B. 1637. d. Evreux.

Pacis Abbatia, le même que *Beata Maria de Pace.* d. Arras.

Paterniacum, Payerne, la Ste.-Vierge; av. 962. d. Lausanne; H.

Patriciacum, Perrecy-Chenesseinet, S.-Pierre; B. 840. d. Autun.

Patriciacus, Pressy, la Ste.-Vierge, S.-Benoît; f. av. 530; B. d. Bourges; H.; Annal. fr. an. 508, p. 531.

Patricius (S.-), entre la Loire et l'Allier; av. 886. d. Nevers.

Pauliacum, Pavilly, S.-Austreberte; f. av. 648. d. Rouen; tr. en 1000 à Montreuil-sur-Mer. d. Amiens.

Paulinus (S.-), à Trèves, le même que *S.-Mathias*.

Paulus (S.-); av. 597. à Limoges.

Paulus (S.-); B. v. 545. à Lyon.

Paulus (S.-); av. 923. à Poitiers.

Paulus Bellovacensis (S.-), S.-Paul-lez-Beauvais, dit l'*Oroer*; B. r. 863.

Paulus Bisontinensis (S.-), S.-Paul de Besançon; A. v. 624. H.; Annal. b. t. I, p. 325; mais d'autres disent v. 1060.

Paulus Narbonensis (S.-), S.-Paul de Narbonne; v. 800.

Paulus Senonicus (S.-), S.-Paul de Sens; 931.

Paulus Suessionensis (S.-), S.-Paul de Soissons; A. f. VIIe siècle; Abb. 1228.

Paulus de Vanna (S.-), S.-Paul-sur-Vanne; 1192. Abb. en 1221. P. d. Sens.

Paulus Viennensis (S.-), S.-Paul-la-Ville; C. d. Vienne.

Paulus Virdunensis (S.-), S.-Paul de Verdun; B. f. de 962 à 965; réf. P. 1131.

Paupertas N. Dominæ; U. v. 1250. d. Troyes.

Paupertas B. Mariæ; U. v. 1261. à Paris, bourg S.-Marceau.

Pax Dei, N.-D.-de-la-Paix de S.-Amand; B. 1646. d. Tournai.

Pax Dei; C. 1242. d. Liége.

Pebracum, le même que *Piperacum*. d. S.-Flour [Cantal].

Pecianum in Vasconia; av. 1020.

Pellicea, la Pelice, la Ste.-Vierge; B. 1205. d. Mans.

PENETALENSE, de Peneti, S.-Samson; de 526 à 552. d. Dol. H. III, 551. n. Annal. fr. an. 529.
PENTALLUM, PENTALE, Pentalion, S.-Samson? B. v. 550, av. 665; entre Honfleur et Pont-Audemer. d. Rouen.
PENTEMONS, Pentemont, la Ste.-Vierge; C. 1217. d. Beauvais.
PERONA. Voyez *S.-Fursæus, Sta.-Clara.* d. Noyon.
PERPETUA (STA.-), Ste.-Perpétue; après le xe s. d. Aix en Prov.
PERREDIUM. Voyez *Porretum.*
PERRINA, la Perrine, près du Mans, S.-Louis; réf. 1393.
PERSEIGNA, Perseigne, la Ste.-Vierge; C. 1145. d. Mans.
PES LUXATUS, le même que *Lezatum.* d. Rieux [Haute-Garonne].
PESSANUM, Pessan, S.-Michel; B. IXe s. d. Auch.
PETEGHEN-LEZ-OUDENARDE; U. 1277. d. Gand.
PETRÆ, les Pierres; C. 1149. d. Bourges.
PETRI DOMUS, PERTHUSIUM, Petershausen, S.-Grégoire; B. 983. d. Constance.
PETRI MONS (S.), le même que *Bullencuria.* d. Troyes.
PETRI et PAULI M. (SS.-). Voy. *S.-Petrus Carnotensis.*
PETRI REMENSIS M. INFERIUS (S.-), le même que *S.-Petrus Inferior.*
PETRONILLA (STA.-), Ste.-Perrine, près Compiègne; tr. à la Villette; A. 1240. d. Paris.
PETROSA, N.-D.-de-la-Peyrouse; C. 1153. d. Périgueux.
PETRUS (S.-), à Angers; av. 821. Annal. b. II.
PETRUS ABBAVILLÆUS (S.-), S.-Pierre d'Abbeville; B. 1075. d. Amiens.
PETRUS ÆDUENSIS, S.-Pierre et S.-Prix, à Autun; v. 1000.
PETRUS ARELATENSIS (S.), à Arles; B. av. 553. Boll. 21 maii.
PETRUS ARGENTINENSIS (S.-), S.-Pierre de Strasbourg.
PETRUS (S.-), AUTISSIODORENSIS, S.-Pierre d'Auxerre; A. av. 596. r. 749.
PETRUS AD SBOVES (S.-), le même que *S.-Anianus*, à Orléans. Annal. b. I.

PETRUS CABILONENSIS (S.-), S.-Pierre de Châlon-sur-Saône; B. 601.

PETRUS DE CAMPO ROTUNDO (S.-). Annal. fr. an. 556, p. 821.

PETRUS CARNOTENSIS (S.-). Voy. *S.-Petrus in Valle.*

PETRUS CATALAUNENSIS (S.-), S.-Pierre de Châlons-sur-Marne, le même que *S.-Petrus de Monte.*

PETRUS DE CELLA (S.-), le même que *Cella Trecensis.* d. Troyes.

PETRUS CENOMANNENSIS (S.-), au Mans, le même que *Cultura Dei* et *S.-Petrus ad Gundridum.*

PETRUS COLONIENSIS (S.-), S.-Pierre de Cologne; B. 840.

PETRUS DE COQUINIS (S.-), S.-Pierre de Cuisines; 1067. à Toulouse.

PETRUS DE CURTE ou DE CURIA (S.-), le même que *Mansum Garnerii.* d. Toulouse.

PETRUS SUPER DIVAM (S.-), N.-D. de S.-Pierre-sur-Dive; B. 1046. d. Séez [Orne].

PETRUS FOSSATENSIS (S.-), le même que *S.-Maurus Fossatensis.* d. Paris.

PETRUS GANDENSIS (S.-), le même que *Blandinium.*

PETRUS DE GAVINO (S.-); A. d. Limoges.

PETRUS GENERENSIS (S.-), S.-Pé de Générez; B. 1000. d. Tarbes.

PETRUS AD GUNDRIDUM (S.-); Fl. 685, près du Mans. Annal. b. I.

PETRUS INFERIOR (S.-), S.-Pierre de Reims; B. 660.

PETRUS LEODIENSIS (S.-), S.-Pierre de Liége; B. de 708 à 730.

PETRUS INFRA LINGONAS (S.-), à Langres; av. 814.

PETRUS LUGDUNENSIS (S.-), S.-Pierre de Lyon; B. v. 500.

PETRUS DE MARCHEIL (S.-), à Rennes; av. 1030. Annal. b. IV.

PETRUS MATISCONENSIS (S.-), S.-Pierre de Mâcon; B. A. 696.

PETRUS DE MEDENA (S.-), près d'Orange.

PETRUS MELODUNENSIS (S.-), S.-Père de Melun; B. f. av. 577, r. 991. d. Sens.

PETRUS METENSIS (S.), S.-Pierre de Metz; B. 598.
PETRUS AD MONTES (S.-), DE MONTIBUS ou IN MONTE, S.-Pierre-aux-Monts de Châlons-sur-Marne; B. 1006. Abb. 1028.
PETRUS MONTIS (S.-), S.-Pierre-du-Mont; A. 1090. d. Metz.
PETRUS IN PAGO MOSELLENSI (S.-), en Mosellois; B. v. 760. d. Metz.
PETRUS PROPE NICIAM (S.-), S.-Pierre-lez-Nice; B. Voyez *Niciense M.*
PETRUS IN TERRITORIO NIVERNENSI (S.-), S.-Pierre-du-Moutier, entre la Loire et l'Allier; av. 840. d. Nevers.
PETRUS PARISIENSIS (S.-); av. 817.
PETRUS APUD PODIUM (S.-), S.-Pierre-du-Puy; B. 908.
PETRUS DE PODIO (S.-); C. d. Orange.
PETRUS DE PONTE ou DE PUNCTO (S.-), S.-Pierre-en-Pont; VIe s. à Orléans.
PETRUS PUELLARIS (S.-), S.-Pierre-le-Puellier; v. 936. d. Poitiers.
PETRUS PUELLARUM (S.-), S.-Pierre-le-Puellier; av. le VIIIe s. à Orléans.
PETRUS PUELLARUM (S.-); av. le IXe s. d. Bourges.
PETRUS PUELLARUM (S.-); le même que *S.-Petrus Turonensis.*
PETRUS REDONENSIS (S.-), de Rennes, le même que *S.-Petrus de Marcheil.*
PETRUS DE REGULA (S.-), la Réole en Béarn, S.-Pierre; B. 977. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
PETRUS ROTOMAGENSIS (S.-), le même que *S.-Audoenus.* à Rouen.
PETRUS RUTHENENSIS (S.-), S.-Pierre. à Rhodez.
PETRUS SENONENSIS. Voyez *Senona* et *S.-Petrus Vivus.*
PETRUS (S.-) seu S.-STEPHANUS; av. 843. à Autun.
PETRUS et STEPHANUS SUESSIONENSES (SS.-), le même que *S.-Medardus.* d. Soissons.
PETRUS SUPERIOR (S.-); B. 562. à Reims. Annal. b. I. 468.
PETRUS TRECENSIS (S.-), le même que *Cella Bobini.* d. Troyes.

Petrus Turonensis (S.-), S.-Pierre-des-Puilliers; v. 526. à Tours.

Petrus de Turre (S.-), S.-Pierre-la-Tour; av. 890, près le Puy [Haute-Loire].

Petrus de Turrita (S.-). d. Apt [Vaucluse].

Petrus in Valle (S.-), S.-Père-en-Vallée-lez-Chartres; B. r. 986.

Petrus Viennensis (S.-), S.-Pierre de Vienne; B. v. 515.

Petrus Virorum (S.-), le même que *S.-Petrus de Ponte*. à Orléans.

Petrus Vivus (S.-), S.-Pierre-le-Vif-lez-Sens; B. p. av. 507.

Petrusius in Morvanno (S.-); av. 886. d. Nevers.

Peyroulhé (le), le même que *Castaliense M.* d. Limoges.

Philibertus in Insula Hero (S.-), le même que *Nigrum Monasterium*. d. Luçon [Vendée].

Philibertus ad Sagonam (S.-), le même que *Tornusium*. d. Châlon-sur-Saône.

Piciacus, le même que *S.-Avitus*. d. Chartres.

Pictiacum; Annal. fr. an. 525, p. 346. d. Orléans.

Pientius (S.-), S.-Pient, à Toul; av. 600.

Pietas Dei, la Piété-Dieu-lez-Rameru, la Ste.-Vierge; C. 1229. d. Troyes.

Pietas Dei, la Piété-de-Dieu, le même que *Spallum*. d. Mans.

Pimbo (de) ou de Pendulo M., Pimbes ou Pembou, la Ste.-Vierge. d. Aire [Landes].

Pinus, le Pin, la Ste.-Vierge; C. 1120. d. Poitiers.

Piperacum, Pébrac, la Ste.-Vierge; A. 1062. d. S.-Flour [Cantal].

Pisciacum, Poissy; av. 1100. d. Chartres. Voyez *S.-Ludovicus*, *S.-Johannes*, *Sta.-Maria*.

Piscianum, S.-Michel à Auch; av. 817.

Piscina, le même que *Fischinga*. d. Constance.

Piscina, le même que *Perseigna*. d. Mans.

Piscina ou Silva B. Mariæ; P. après 920. près de Cologne.

Placicium in Pinciacensi, Plaisir-en-Poissiais, la Ste.-Vierge, S.-Pierre; av. 775. H.

Placiense M., Annal. fr. an. 530, p. 363, le même que *Placium*.

Placium, Ploëmelain, S.-Melaine; v. 511. d. Vannes [Morbihan]. H. t. III.

Plana Silva, Pleneselve, S.-Geniez-de-la-Plaine; P. 1148. d. Bordeaux.

Planceyum, la Ste.-Vierge; av. 1206. d. Troyes.

Planis (de), N.-D.-de-la-Plane; C. 1200. d. Orange.

Plebelanum ou Salomonis Monasterium; f. p. av. 874. en Bretagne. H.

Plenus Pes, Plein-Pied, S.-Martin; A. 1080. d. Bourges.

Plessrium Grimoldi, le Plessis-Grimould, S.-Etienne; A. v. 1150. d. Bayeux.

Podium; f. 1100, sous Fontevraud; H. XII, 404, c.

Podium Ferrandi, Puy-Ferrand; B. avant 1145. d. Bourges.

Podium S.-Frontonis, le Puy-S.-Front; 620. à Périgueux.

Podium Rotundum, Pech-Redon, la Ste.-Vierge; B. 1202 ? d. Arles.

Pollemniacum, Poligny; av. 870. en Bourgogne.

Polongerium, Polongey, S.-Pierre; B. av. 1105. d. Langres.

Polycarpus (S.-), S.-Polycarpe de Rieugrand; B. 780. d. Narbonne.

Pomaria, la Pommeraye, la Ste.-Vierge; B. p. ap. 1151. d. Sens.

Pomarium, le Verger ou Baumgarden, la Ste.-Vierge; C. 1125. d. Strasbourg.

Pons Altus, Pontault, la Ste.-Vierge; C. 1115. d. Aire [Landes].

Pons Dominarum, N.-D. du Pont-aux-Dames; C. 1226. d. Meaux.

Pons Frigidus, Pont-Thieffroy, S.-Georges; C. 1232. à Metz.

Pons Leonis ou Olei, Ste.-Hélène; plus tard *Sta.-Anna Trevirensis.*

Pons Stæ.-Mariæ, le même que *Pons Dominarum.* d. Meaux.

Pons Otrandi ou Altronii, Pontron, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Angers.

Pons Pillardus, le même que *Bellus Locus.* d. S.-Malo.

Pons Regis, le même que *Regio Pontanum.* d. Strasbourg.

Pons Rohardi, Pontrohart ou Roisebrech, la Ste.-Vierge; A. 1235. d. Ypres.

Pons Salutis, Heilsbrucken; C. 1231. d. Spire.

Pons Theofredi, Pontiffroy, le même que *Pons Frigidus,* à Metz; C. 1282.

Pont (Abbaye du), en Auvergne; *Script.* Duchêne, I. 181. Bibl. de la F. I, n° 12271.

Pontigniacum, Pontigny, S.-Edmond; C. 1114. d. Auxerre.

Pontilevium, Ponslevius ou Ponsleviatus, Pontlevoy, la Ste.-Vierge; B. 1034. d. Blois.

Pontiniacum; Annal. fr. ann. 508, p. 253, le même que *Pontiviacum.* d. Bourges.

Pontisarense Monaster., le même que *S.-Martinus Pontisarensis.*

Pontius de Gemenoso (S.-), près Aubagne; C. 1205. d. Marseille.

Pontius Niciensis (S.-), S.-Pons de Nice; v. 777.

Pontius Thomeriarum (S.-), S.-Pons de Thomières; B. 936, év. en 1317. [Hérault].

Pontiviacum. Voyez *Pontiniacum.* d. Bourges; Greg. Tur. *Vitæ Patr.* cap. 10.

Populetum, Poblet; p. av. 1196. d. Châlons-sur-Marne. H. XIX, 784.

Porcetum, Portzet ou Boursette, S.-Jean-Baptiste; C. v. 974. d. Liége.

Pornidium, Pornid, la Ste.-Vierge; A. d. Nantes.

Porretum Monialium, le Perray-aux-Nonnains; C. 1120. d. Angers.

PORRETUM NOVUM, le Perray-Neuf ou le Perray-Blanc; P. 1150, r. 1209. d. Angers.

PORROYS et PORREGIUS, le même que *Portus Regius*. d. Paris.

Port-Royal. d. Paris. C. étab. en 1625, faub. S.-Jacques, réuni à Port-Royal-des-Champs en 1708.

PORTA COELI, Tennenbach, la Ste.-Vierge; C. 1157. d. Constance.

PORTAGLONIUM, dit *Bouillas*, la Ste.-Vierge; C. 1126. d. Auch.

PORTIANUS (S.-), S.-Pourçain, le même que *Mirandum*. d. Clermont.

PORTUS B. MARIÆ, le même que *Biloka*. d. Gand.

PORTUS MAURI, Port-Mort; av. 687. d. Rouen.

PORTUS IN PONTIVO, Port-en-Ponthieu; av. 648. d. Amiens. H.

PORTUS REGIUS, Port-Royal-des-Champs, la Ste.-Vierge; C. 1204. d. Paris; dét. en 1709.

PORTUS SANCTUS, Saint-Port, le même que *Barbellum*. d. Sens.

PORTUS SUAVIS, Poursais, Poussey, la Ste.-Vierge; B. vers 1000. d. Toul.

POSTULA, POSTELLA, Postel, la Ste.-Vierge; B. 1140. d. Bois-le-Duc [Hollande].

POUNDUM, PUSSIUS MONS, le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.

PRÆJECTUS (S.-), S.-Prix, S.-Prejet de S.-Quentin; B. v. 800. d. Noyon.

PRÆJECTUS (S.-), le même que *S.-Petrus Æduensis*. d. Autun.

PRÆMONSTRATUM ou PRATUM MONSTRATUM, Prémontré; A. 1121. d. Laon.

PRÆSENTATIO B. MARIÆ, la Présentation; B. 1650. à Paris, faub. S.-Marceau.

PRALONUM, le même que *Pratum Longum*. d. Langres.

PRATA, N.-D.-des-Prés-lez-Tournai; A. 1231.

PRATA PORCINA, le Pré-Porçain, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournai.

Prata B. Virginis, Benden, la Ste.-Vierge; C. 1207. d. Cologne.

Pratea ad Arnonem, la Prée-sur-Arnon, la Ste.-Vierge; C. 1128. d. Bourges.

Pratellum (vetus), Préaux, S.-Pierre; B. r. 1034. à Lisieux [Calvados].

Pratellum S.-Leodegari, Préaux-S.-Léger; B. F. vers 1040. d. Lisieux.

Pratum, le Pré ou N.-D.-des-Prés-lez-Troyes; C. [illegible]

Pratum Album, Weissenaw, le même que *Augia Min.* d. Constance.

Pratum Benedictum, Pré-Benoît, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Limoges.

Pratum Longum, N.-D. de Prâlon, près Dijon; B. 11[illegible] d. Langres; plus tard de Dijon.

Pratum Marianum, le même que *Vallis Scholarium Montibus*, à Mons. d. Cambrai.

Pratum Monialium, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournai.

Praxedis (S.-), S.-Praxède; O. de S.-Dominique. à Avignon.

Preces, Prières, la Ste.-Vierge; C. 1252. d. Vannes [Morbihan].

Premiacum, Premy; A. 1185. d. Cambrai.

Pressiacum, Pressy sous Thil; B. d. Autun.

Princiacus, le même que *Patriciacus*. d. Bourges.

Prisciniacum, sur le Cher; Annal. fr. an. 508, p. 253, le même? que *Princiacus*.

Priscus in Vermando (S.-), en Vermandois, le même que *S.-Præjectus*. d. Noyon.

Privatus (S.-), S.-Privat de Javoux en Gévaudan; v^e ou vi^e s. à Mende [Lot]; H.; Annal. fr. an. 584; Annal. b. I.

Promia, le même que *S.-Joannes-Baptista* de Laon.

Pruliacum, Preuilly, S.-Sauveur, S.-Pierre; B. 1001. d. Tours.

Prulliacum, Prouille; D. 1206. d. S.-Papoul [Aude].

Prulliacus, Prully, la Ste.-Vierge; C. 1118. d. Sens.

Prumia, Prum ou Pruim, la Ste.-Vierge, S.-Pierre, S.-Paul, etc.; B. f. 597. r. 720. d. Trèves.

Prumia Inferior, Nidér-Pruim, la Ste.-Vierge, S.-Gordien et S.-Epimachus; B. 1190. d. Trèves.

Psalmodium, Psalmodii, S.-Pierre; B. av. 791. d. Nîmes.

Psalmodium, Pseaume ou Saume. d. Puy [Haute-Loire].

Puellare Monasterium, Peller-Moutier, la Ste.-Vierge; 663. réf. v. 1050. d. Troyes.

Pulchra Vallis; B. av. 1097. d. Langres.

Pulchrada, le même que *Saxonis Fons* d. Langres, et peut-être le même que le précédent.

Pultariæ, Pouthières, S.-Pierre; B. 863. d. Langres.

Pura et Putrida Silva, le même que *Begardum*. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].

Puteolus, Puisie, le même que *Dervum*. d. Châlons-sur-Marne.

Puteus Orbis, Puits-d'Orbe, la Ste.-Vierge; B. av. 700. d. Langres.

Quadraginta, les Crante, la Ste.-Vierge; A. av. 902. d. Narbonne.

Quercetum, Éechoute, S.-Barthélemy; A. 1050. d. Bruges.

Quercetum, le Quesnoy, Ste.-Élisabeth; A. av. 1233. d. Cambrai.

Quercolodora ou **Quorcolodora**; v. 725. d. Anvers.

Quinciacum, S.-Benoît de Quinçay; B. 654, r. 878. d. Poitiers.

Quinciacum, Quincy, la Ste.-Vierge; C. 1133. d. Langres. Voyez *S.-Germanus*.

Quintinus (S.-), S.-Quentin, à Troyes; av. 658. H.

Quintinus Bellovacensis (S.-), S.-Quentin-lez-Beauvais; A. 1067.

Quintinus in Insula (S.-), S.-Quentin en l'Ile; B. f. av. 511, r. 965. à Noyon.

Quintinus de Monte (S.-), le Mont-S.-Quentin à Péronne; B. v. 644. d. Noyon. Annal. b. I.

Quintinus Veromanduensis (S.-), S.-Quentin en Vermandois; f. v. 497; Abb. v. 650. à Noyon.

Quiteria de Manso (Sta.-), Ste.-Quitaire du Mas; B. près d'Aire [Landes].

Rabutuali, le même que *Trecoriense M.* d. Tréguier.

Radegundis Pictaviensis (S.-), S.-Radegonde de Poitiers; v. 550.

Radense, de Radis, le même que *Reacum.* d. La Rochelle.

Radeverense M., Reviers; v. 520. d. Bayeux. Annal. fr. an. 530, p. 365.

Radolium, Reuil; VIIe siècle, S.-Pierre et S.-Paul. d. Meaux.

Radonis Villare; v. 1099. d. Troyes.

Ragnebertus (S.-), S.-Rambert de Joux; B. ve siècle. d. Lyon.

Rameia ou Kerchum, Rameige; C. v. 1200. d. Namur.

Ramerudum, le même que *Pietas Dei.* d. Troyes.

Randanum, S.-Jean de Randan; av. 571. d. Clermont.

Rantelmus, Ranteaulme, la Ste.-Vierge; B. v. 634. d. Auxerre.

Raretum; 1100, sous Fontevraud; H. XII. 404. c.

Rathusa ad S.-Georgium, Rathausen; C. 1245. d. Constance.

Rauzoliæ Monasterium, Montier-Ranzeille; av. 751. d. Limoges.

Ravensberga, Ravensberghe, la Ste.-Vierge; C. v. 1199. d. S.-Omer.

Reacum ou Insula Rea, N.-D. de l'île de Ré; C. av. 744. d. La Rochelle.

Rechenshofen, le même que *Corona Stæ.-Mariæ.* d. Spire.

Reclinatorium, le même que *Marquetta.* d. Tournai.

Reclusum, le Reclus; C. 1142. d. Troyes.

Redeversus, le même que *Radevense M.* d. Bayeux [Calvados].

Redonense M. Virginum; p. ap. 994. à Rennes. Annal. b. IV.

Redoni Monast., Redon, le même que *Rotonum*. d. Vannes [Morbihan].

Redum, Réez, S.-Martin; av. 800. d. Meaux.

Refugium Beatæ Virginis, N.-D.-du-Refuge; C. 1234. d. Cambrai.

Regalis, la Réau ou la Réal, la Ste.-Vierge; A. av. 1281. d. Poitiers.

Regalis Locus, Royal-Lieu, S.-Jean; B. 1150. d. Soissons.

Regalis Mons, Royaumont, la Ste.-Vierge; C. 1228. d. Beauvais.

Regia Vallis, Riezval, Rinval, Rangeval; P. 1124 ou 1141, r. 1160. d. Toul.

Regidonum, le même que *Rotonum*. d. Vannes [Morbihan].

Regio Pontanum, Kônigsbruch; C. de 674 à 679. d. Strasbourg.

Regniacum, Regni, à Fontemoy, la Ste.-Vierge; C. 1104. d. Auxerre. Annal. b. V.

Regula in Begorrensi p., la Réole en Bigorre, S.-Orens; B. 977. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].

Regula B. Mariæ, la Règle, la Ste.-Vierge; B. v. 814. à Limoges.

Regula Silvestris, dit la *Réole en Béarn*, S.-Pierre; B. xe s. d. Lescar [Basses-Pyrénées].

Regula ou **Squirs**, S.-Pierre; B. av. 848. d. Bazas [Gironde].

Regulus (S.-), à Senlis; 1000; H.

Reinhardenborn et **Reginheris Brunnum**, le même que *Fons Reinhardi*. d. Mayence.

Reinhausen, la Ste.-Vierge, S.-Christophe; B. 1096. d. Mayence.

Releyum, Rillé ou Relay, S.-Pierre; A. v. 1024. d. Rennes.

Reliquiæ, les Relecq, la Ste.-Vierge; A. 1132. d. S.-Pol-de-Léon [Finistère].

Remaclus (S.-); av. 1004. d. Verdun?
Remesiense Monast., le même que *Rameia*. d. Namur.
Remigius (S.-), S.-Remy, près Villers-Cotterets, ou S.-Remy-aux-Nonnains; B. v. 1062. d. Soissons; tr. à *Villarium*. d. Soissons.
Remigius ou Succursus B. Mariæ (S.-); C. p. av. 1206. d. Liége.
Remigius de Landis (S.-), S.-Remy des Landes, dans la forêt d'Yveline; B. av. 1160. d. Chartres.
Remigius de Lunevilla (S.-), S.-Remy de Lunéville; A. 999. d. Nancy.
Remigius Remensis (S.-), S.-Remy de Reims; B. Abb. av. 590.
Remigius Senonensis (S.-), S.-Remy de Sens; B. f. av. 613, r. 835; d'abord S.-Maurice.
Rengois Vallis, Rengéval, le même que *Regia Vallis*. d. Toul.
Rentica, Renty, S.-Denys; B. v. 650. d. S.-Omer.
Reomaus et Reomus, Moutier-S.-Jean; B. v. 440. d. Langres.
Resbacum, Rebais, S.-Pierre; B. de 628 à 638. d. Meaux.
Ressonium, Ressons, la Ste.-Vierge; P. 1150. d. Rouen.
Retense Monasterium, S.-Celse? B. av. 853. d. Limoges.
Retherson ou Consilium Dei; B. av. 1176. d. Mayence.
Retondas, Retondes, S.-Pierre; av. 893. d. Soissons.
Reum Visii M.; Annal. fr. an. 520, p. 321.
Reverianus (S.-); av. 886. d. Nevers.
Rheinthal, le même que *Vallis Rheni*. d. Constance.
Rhenovium, Rhipangia, Rheinaw, Rhinow, la Ste-Vierge; B. v. 852. d. Constance.
Ribodi Mons, Riburgis Mons, S.-Nicolas de Ribemont; B. 1083. d. Laon.
Richarius (S.-), S.-Riquier, dit *Centula*; B. 625. d. Amiens.
Ricmirus (S.-), S.-Ricmir sur la Sarthe; av. 802. au Mans. H.
Ricomagus, Riom, S.-Amable; B. d. Clermont.

RIDDAGSHUSEN; C. v. 1130. d. Cologne.

RIFENSTEINIUM, RIVESTENSE M.; C. 1162. d. Mayence.

RIGAUDUS DE ANCISA (S.-), S.-Rigaud; B. 1171. d. Mâcon.

RIGOMERUS (S.-), S.-Ricomer de Meaux; av. 1005.

RIGOMERUS (S.-); av. 796. d. Mans.

RINDORF, S.-Clément; B. v. 1156. d. Cologne.

RIPÆ MONS, le même que *Ribodi Mons*. d. Laon.

RIPATORIUM, l'Arivour, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Troyes.

RISUS AGNI, le même que *Bonus Locus*. d. Bordeaux.

RIVETUM, Rivet, la Ste.-Vierge; C. d. Bazas [Gironde].

RIVUS FERRARIUS, S.-Martin en Vallespir; 993. d. Perpignan.

RIVUS GRANDIS, Rieu-Grand, le même que *S.-Polycarpus*. d. Narbonne.

RIVUS NIGER, Ruisseau-Noir; C. d. Carcassonne.

RIVUS NITIDUS, Rieunette, la Ste.-Vierge; C. av. 1162. d. Carcassonne.

RIVUS AD NONNAS. Voyez *Monasterium*.

ROBERTI MONS; av. 1180. d. Liége.

ROCHA, la Roche, la Ste.-Vierge; A. 1190. d. Paris.

ROCHEEM, Rothem, le même que *Sartum B. Mariæ*. d. Malines.

RODA, la Rode, le même qu'*Ardorellum*. d. Castres [Tarn.]

RODA DUCIS, Rolduc; A. 1104. d. Liége.

RODENKIRCHENSE M.; P. av. 1438. d. Mayence.

RODONACUM, ROTORNACUM, Roneen, ou Ernay, S.-Pierre et S.-Paul; B. av. 719. d. Malines.

ROMANUM, Romans-Moutier en Vaud; av. 527. d. Lausanne.

ROMANUM, ROMANIS, Romans-Moutier sur l'Isère, S.-Bernard, les Apôtres; av. 640. d. Vienne.

ROMANUS (S.-); av. 540. d. Auxerre.

ROMANUS (S.-); av. 1086. d. Poitiers.

ROMANUS (S.-), à Sens; B.

Romanus de Blavia (S.-), S.-Romain de Blaye; A. av. 593. d. Bordeaux.

Romanus de Podio (S.-), du Puy; 1007. H. XI, 200, a. d. Lyon?

Romanus de Rupe (S.-), le même que *Balmense M.* d. Lyon.

Romarici Mons, Romericus Mons, Remiremont, S.-Pierre; B. 620. d. S.-Dié [Vosges].

Romersdorffium, Romersdorf; P. réf. 1135. d. Trèves.

Romesdorpium; C. d. Cologne ou Trèves.

Roncerium, le Roncéray, ou N.-D. de Ronceray; B. 1028. à Angers.

Roqueta, le même que *Sta.-Clara Arelatensis*. Arles.

Rosa B. Mariæ, Ten-Röosen; C. 1228. d. Malines.

Rosaria; C. av. 1241. d. Reims.

Rosariæ; P. av. 1141. d. Laon.

Roseriæ, Rosières, près Salins; C. 1132. d. Besançon.

Rosetum, Rosoy, dit *Ville-Chasson*, la Ste.-Vierge; B. 1106. d. Sens.

Rota ou Sta.-Maria de Bosco, N.-D. de la Roue; A. 1096. d. Angers.

Rothen Munster, le même que *Rubrum Monasterium*. d. Constance.

Rothum ou Rodium Monachorum, Munchrolh; P. 1126. d. Constance.

Rotila ad Mosellam, le même que *Rutel*. d. Trèves.

Rotnacum in Flandria, Ernay ou Roncen; av. 650. d. Malines.

Rotonum, Reginodum, Redon, S.-Sauveur; B. v. 831. d. Vannes [Morbihan].

Rubeacum in Alsatia, S.-Sigismond, à Rufach; 676. Annal. b. I.

Rubea Vallis, Raucloistre, S.-Paul; A. 1371. d. Malines.

Rubeus Mons, Rougemont, la Ste.-Vierge; B. av. 1127. d. Langres.

Rubiacum, Royac; B. 665 à 670. d. Clermont; H.; Annal. fr. an. 525. Annal. b. I.

RUBRICENSE; P. av. 1477. d. Mayence.
RUFFIACUM, Ruffec, S.-Alpinien? B. av. 853. d. Limoges.
RUFFUS VALENTIÆ (S.-), S.-Ruf de Valence; A. v. 1039.
RULLIACUM, Rully, S.-Denys. d. Bourges.
RUPIANUM, le même que *S.-Theuderius*. d. Vienne.
RUPERTUS BINGENSIS (S.-), le même que *Binga*. d. Mayence.
RUPES, les Roches, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Auxerre.
RUPES AMATORIS, N.-D. de Roquemadour, ou de Roc Amadour; B. d. Cahors.
RURICURTUM, le même que *S.-Martinus de Bosco*. d. Beauvais.
RUSSELLI VILLA, Ruisseauville, la Ste.-Vierge; A. ap. 1090, av. 1137. d. Boulogne.
RUTELA, Rethel; B. v. 800. d. Trèves.
RUTI, Rutti; P. 1208. d. Constance.
RUYENSE M., le même que *S.-Gildasius*. d. Vannes [Morbihan].

SABLONCELLÆ, Sablonceaux, la Ste.-Vierge; A. v. 1029. d. Saintes.
SACRACELLA, SERCAMCELLUM, Cercanceau, près Nemours; C. 1181. d. Sens.
SAFFIACENSE M.; Annal. fr. an. 582, p. 235.
SALABERGA (S.-), le même que *Lingonense M.* d. Langres.
SALABERGA LAUDUNENSIS (S.-), le même que *S.-Johannes Laudunensis*. d. Laon.
SALABRIA, SOLEUVRIA; f. 1146, tr. à *Vallis Richarii*. d. Bayeux [Calvados].
SALANQUIÆ ou SALLENCIÆ, Salanques, S.-Félix; C. f. 1353. d. Rieux [Haute-Garonne]; tr. en 1574 à Toulouse.
SALCEIA, SALICETUM, N.-D. de la Saulsaye; B. av. 1161. d. Paris.
SALEM, SALENIUM, Salmonschweiler, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. Constance.
SALETIUM, Seltz, le même que *Selsa*. d. Strasbourg.

Salicetum. Voyez *Sartum*, *Salesia*.
Salicis M., près des Vosges; Ann. fr. an. 568, p. 104.
Salina Vallis, Salival, S.-Fiacre? P. réf. 1157. d. Metz.
Salis (de) ou Salense Mon., S.-Benoît-du-Sault; av. 974. d. Poitiers.
Salis (de); la Ste.-Vierge; av. 640. d. Bourges.
Sallona in pago Salnensi, en Saunois; av. 855. [Lorraine].
Salmerium, Samer, le même que *S.-Vulmarus*. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Salmurum. Voyez *S.-Florentius*.
Salo, le même que *Dalona*. d. Limoges.
Salva ou Salveus, Sauve, S.-Pierre; B. 1029. d. Nîmes.
Salvanesium, Salvanès; C. 1136. d. Vabres [Aveyron].
Salvator (S.-), (des capitulaires de Charles-le-Chauve), le même que *Rotonum*. d. Vannes.
Salvator (S.-); p. av. 779. d. Auxerre.
Salvator (S.-); av. 886. à Nevers.
Salvator (S.-) et S.-Honoratus; 588 à 616. à Arles.
Salvator (S.-) et Sta.-Maria Carcassonenses; f. av. 920, r. 1240. à Carcassonne.
Salvator (S.-) et Sta.-Maria Cenom., au Mans; B. 836. Ann. b. II.
Salvator (S.-) et Sta.-Maria, dit *Brogilum*, au Mans; 836. Annal. b. II.
Salvator Antuerpensis (S.-), S.-Sauveur d'Anvers; C. v. 1432.
Salvator de Blavia, de Blabanna (S.-), S.-Sauveur de Blaye; B. av. 1080. d. Bordeaux.
Salvator Ebroicensis (S.-), S.-Sauveur d'Évreux; B. 1060.
Salvator Examensis (S.-); B. d. Cambrai.
Salvator de Fonte (S.-); av. 1095. d. Aleth? [Aude]; H. XII, 367, b.
Salvator Hamensis (S.-), S.-Sauveur de Ham; B. 1084. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

Salvator Lemovicensis (S.-); r. 812. à Limoges.
Salvator Lodovensis (S.-), S.-Sauveur de Lodève; B. 980.
Salvator Massiliensis (S.-), S.-Sauveur de Marseille; B. 413.
Salvator prope Narbonem (S.-), S.-Sauveur, près Narbonne; av. 978.
Salvator Nemausensis (S.-), le même que *Fons Nemausi*. à Nîmes.
Salvator de Petraponte (S.-). d. Coutances [Manche].
Salvator Tullensis (S.-), S.-Sauveur, à Toul; Abb. 1056, B.
Salvator Vicecomes (S.-), S.-Sauveur-le-Vicomte; B. v. 1080. d. Coutances [Manche].
Salvator Virtudensis (S.-) ou Virtutum, S.-Sauveur de Vertus; B. av. 1111. d. Châlons-sur-Marne.
Salvator in Vosago (S.-), en Vosges, près Bon-Moutier; r. 1010. d. Toul.
Salvatorium, Salvamentum, le Sauvoir-sous-Laon, la Ste.-Vierge; C. 1228.
Salveldia, Savelden, Salevelt, S.-Pierre; B. 1066. d. Mayence.
Salvens, S.-Pierre de Salve; B. 1029. d. Aleth [Aude].
Salvia Vallis ou Salina Vallis; Salival; P. 1180. d. Metz.
Salvius Albiensis (S.-), S.-Sauve d'Alby; XIIIe s.
Salvius in Bosco (S.-), S.-Sauguier-aux-Bois; A. d. Thérouane, plus tard de Boulogne [Pas-de-Calais].
Salvius in Brago (S.-), S.-Sauve, S.-Salvi, S.-Saire; av. 831. d. Rouen.
Salvius Fanomartensis juxta Valentianas (S.-), S.-Sauve de Valenciennes; B. 826. d. Cambrai.
Salvius Monsteriolensis (S.-), S.-Sauve de Montreuil-sur-Mer; B. v. 686. d. Amiens.
Salvus Locus, le même que *Sedelocense M.* d. Autun.
Salx, S.-Benoît du Saut. Voyez *de Salis*.
Salzetum, le Sauzet-sur-le-Lez, dit *S.-Maurice-du-Sauzet*; 1138. d. Montpellier.

Samerium in Bosco, Samer-aux-Bois; B. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Samso et Symphorianus (SS.-), S.-Samson et S.-Symphorien; réunis 1067. à Orléans.
Sancti, Sains, Ste.-Saturnine; av. le viii[e] s. d. Arras.
Sanctinus (S.-), S.-Saintin; av. 850. près de Meaux.
Sanctio, le même que *Secanis*. d. Constance.
Sangerardiense M., le même que *Bronium*. d. Namur.
Saniciense, à Senez, S.-Augustin; A.
Saramon, le même que *Cella Medulfi*. d. Auch.
Sarcinium, le même que *S.-Trudo*. d. Liége.
Sargiense, le même que *Insula Gersey*. d. Coutances [Manche].
Sarlatum, Sarlat, S.-Sauveur; B. av. 511? d. Périgueux. év. en 1317.
Sarmasiæ, Saumaise; av. 1020. d. Dijon.
Sarnense M.; Annal. fr. an. 632, p. 854.
Sarranzia, Sarrances, la Ste.-Vierge. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Sartum ou Salicetum, N.-D. de Sart ou de Sauchois; C. 1233. d. Cambrai.
Sartum Leodiense, le même que *Vallis Benedicta*. d. Liége.
Sartum B. Mariæ, Rothem; C. av. 1304. d. Malines.
Saturninus (S.-), auj. S.-Maimbeuf; 644. à Angers.
Saturninus (S.-), S.-Saturnin de Rhodez; B. Abb. av. 961.
Saturninus (S.-), S.-Sernin de Toulouse; f. p. ap. 359.
Saturninus (S.-), S.-Sernin (paroisse du Taur); A. vers 1300. à Toulouse.
Saturninus de Caurosa (S.-); av. 680. H. IX, 247, b.
Saturninus de Portu (S.-), le Pont S.-Esprit; v. 945. (prieuré sous Clichy). d. Usez.
Satyrus (S.-), S.-Satur sous Sancerre; A. 1034. d. Bourges.
Savari M., Savour-Rivière, le même que *Salvatorium*. d. Laon.

SAVERNA ou TABERNA ALSATICA, Saverne, S.-Jean-Baptiste; B. 1126. d. Strasbourg.
SAVIGNEIUM, Savigny.
SAVIGNIACUM, Savigny, S.-Martin; B. av. 800. d. Lyon.
SAVIGNIACUS et SAVIGNEIUM, Savigny, la Ste.-Vierge; C. de 1105 à 1112. d. Avranches [Manche].
SAVINUS PROPE BARREGIUM (S.-), S.-Savin; B. VIII[e] s. d. Tarbes.
SAVINUS AD WARTIMPAM (S.-), S.-Savin sur la Gartempe; B. v. 800. d. Poitiers.
SAXIACUM, S.-Benoît de Seyssieu; v. 869. d. Lyon; ou Saissi-les-bois. d. Auxerre. H. IX, III, n.
SAXONIS FONS, N.-D. de Saxe-Fontaine, av. 1000. d. Langres.
SAYNA, Seine, la Ste.-Vierge; P. 1202. d. Trèves.
SCALA DEI, l'Escale-Dieu, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
SCARLEIÆ, le même que *Eschaleium*. d. Sens.
SCHAFUSEN, Schafouse, le Sauveur; B. 1052. d. Constance.
SCHARZACH; 826. d. Strasbourg. H.
SCHEIDA ou SEGOR; P. 1173. d. Cologne.
SCHIFFENBURGUM, près Marbourg; 1129. d. Trèves.
SCHOLASTICA (S.-), au Mans; 653. Ann. b. I.
SCHUSSENRIETUM, le même que *Sorethum*. d. Constance.
SCHUTTERA, Schutteren, S.-Michel; B. 603. d. Strasbourg.
SCHWABENHEIM; B. à Mayence.
SCHWABENHEIM, dit *Pfaffen Schwabenheim*; A. 1130. d. Mayence.
SCHWARZACHUM ou ARNOLFES AUGIA, la Ste.-Vierge; B. 740. d. Strasbourg.
SCHONAUGIA, Schonau; C. 1135. d. Worms.
SCHONAUGIA, Schonau; B. 1124. d. Trèves.
SCHONAUGIA, Schonau; B. v. 1127. d. Trèves. (de religieuses.)
SCHONAUGIA IN FRANCONIA; C.
SCORVINUS, le même que *Somna*. d. Châlon-sur-Saône.

SCOTORIUM, Scotorie, le même que *Doratum*. d. Limoges.

SCOTORUM MONASTERIUM; B. av. 495. à Constance. — Voyez *Monast.*

SCUTERANUM, Schuteran, Innenthesen; B. d. Strasbourg.

SCUVARTZBACH, le même que *Arnolfes Augiæ*. d. Strasbourg.

SEBACUM, Sebach, S.-Laurent; B. d. Spire.

SEBASTIANUS (S.-), le même que *Magnus Locus*. d. Clermont.

SECANIS, SECANICA INSULA; B. 495. d. Constance.

SECCOVIENSE, SECKINGENSE MONASTERIUM, le même que *Secanis*. d. Constance.

SECONDELAS, le même que *Beneventum*. d. Limoges.

SEDACIACUM; av. 593. d. Saintes.

SEDE BRIGNONIS (DE), le même que *Brinium*. d. Poitiers.

SEDELOCENSE M., S.-Andoche de Saulieu; av. 720. d. Autun.

SEGALONIENSE M., en Sologne; av. 520.

SEGESTRENSE, SESTRENSE MONAST. Voy. *S.-Sequanus*. d. Langres.

SEGURETUM, le même que *S.-Michael de Acu*. d. Puy [Haute-Loire].

SELBOTENSE ou CERBODENSE; p. av. 1464. d. Mayence.

SELIGENSTADIUM, Seligenstadt, S.-Marcelin, S.-Pierre; B. v. 827. d. Mayence.

SELINCURTIS, S.-Pierre-lez-Selincourt; P. 1131. d. Amiens.

SELIS (DE), S.-Alcheid de Sels. d. Strasbourg. Différ. de *Selsa*.

SELLACIUM, le même que *Solliacum*. d. Cahors.

SELSA ou SALETIUM, Seltz, S.-Pierre et S.-Paul; B. 987. d. Strasbourg.

SENAPARIÆ, Senevrieres; Ann. fr. an. 508. p. 253; Greg. Tur. *Vitæ Patr.*, c. 10.

SENDRACUM, N.-D. de Sendras; B. av. 1143. d. Alais, auparavant de Nîmes.

SENONA IN VOSAGO, Senone-en-Vosges, S.-Pierre; B. f. v. 661, r. XIII[e] s. d. S.-Dié [Vosges].

Senonense Monast., de Sens. Voy. *S.-Petrus, S.-Remigius.*
Senoniense, Senonicum Monasterium, le même que *Senona in Vosago.* d. S.-Dié.
Senucum, Senuc, S.-Oricole; av. 1120. d. Reims.
Septem Fontes in Burgundia, Sept-Fonts; C. 1132. d. Autun.
Septem Fontes in Circaria Lotharingiæ, Sept-Fontaines; P. av. 1127. d. Langres.
Septem Fontes in Teoracia, Sept-Fontaines en Thiérache; P. 1129. d. Reims.
Septem Molæ, en Tellau; viie s. d. Rouen.
Sepulcrum (S.-); 1017. d. Angers.
Sepulcrum (S.-); de 1010 à 1018. d. Troyes.
Sepulcrum Cameracense (S.-), le S.-Sépulcre de Cambrai; B. 1064.
Sequanus ou Sestrense Monast. (S.-), S.-Seine; B. 534. d. Langres.
Sercamcellum, le même que *Sacra Cella.* d. Sens.
Serenicus (S.-); détruit vers 910. d. Séez [Orne].
Seriacum, Séry-aux-Prés, la Ste.-Vierge; P. 1127. d. Amiens.
Seri Fontes, le même que *Bonus Fons.* d. Reims.
Servatius Trajecti ad Mosam (S.-); av. 722. d. Utrecht.
Sesciacum, Scicy, S.-Paterne; v. 550, peut-être le même que *Insula Gerseii.*
Sessiacum, S.-Baudelius; av. 578. d. Auxerre.
Seulliacum, Seuilley, Sully, le même que *Sulleyum.* d. Tours.
Sergius et Bacchus (SS.-) ou Medardus, S.-Serge-lez-Angers; B. v. 700.
Sergius et Bacchus (SS.-); B. av. vie s. à Paris.
Servatius (S.-); de 550 à 589. d. Liége.
Severinus (S.-), S.-Seurin de Bordeaux; A. av. 593.
Severinus (S.-), S.-Severin; av. 700. à Paris.
Severinus Castri Nantonis (S.-), S.-Severin de Château-Landon; A. f. peu ap. 511, r. v. 1151. d. Sens.

Severinus in Nemore Argenti (S.-), S.-Savin, S.-Séverin; A. 1068. d. Poitiers.
Severus (S.-), S.-Sever-Cap-de-Gascogne; B. 963. d. Aire [Landes].
Severus (S.-), S.-Sever; B. v. 523, r. 1085. d. Coutances [Manche].
Severus Agathensis (S.-); av. 840. à Agde.
Severus apud Ermentrudis Villam (S.-), à Ermendreville; av. 1143. d. Rouen. H.
Severus de Rustango (S.-), S.-Sever de Rustang; B. ix° s.? d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Siberacum; B. 1090. d. Cologne.
Sichemium; C. 1141. d. Mayence.
Sidonius (S.-), S.-Sidoine ou S.-Saëns; B. 675. d. Rouen.
Sidonius (S.-), S.-Saëns; f. 1167; Abb. en 1629. d. Rouen; dit aussi *N.-D. du Camp Souverain-les-S.-Saëns.*
Sigebergense Monast., Sigeberg, S.-Maurice; B. vers 1066. d. Cologne.
Sigeium, Sigy, S.-Martin et S.-Vilgaine; v. 1052. d. Rouen.
Sigilleriæ, Sellières, la Ste.-Vierge; C. 1167. d. Troyes.
Sigirannus in Brena (S.-), S.-Cyran en Braine; B. 641. d. Bourges.
Sigismundus (S.-), S.-Sigismond, près Orthès; C. d. Dax-sur-l'Adour [Landes]. Voy. *Rubiacum.*
Signanus (S.-), le même que *S.-Anianus.*
Signiacum ou Signeium, N.-D. de Signy. C. 1135. d. Reims.
Silleium ou Silliacum, Silly, la Ste.-Vierge; P. vers 1128. d. Séez [Orne].
Silliacum; A. d. Genève, le même que *Filiacum*, en Chablais, et que *Sixtus*. d. Genève (*Gallia* de C. Robert).
Silva Alta, Haute-Seille; C. 1140. d. Toul.
Silva Aquilina ou Avelina (de), en la Forêt d'Yveline. Voy. *S.-Leodegarius, S.-Remigius.*

Silva Benedicta, Sauve-Benoite, la Ste.-Vierge; C. av. 1228. d. Puy [Haute-Loire].

Silva Benedicta, Wald; C. 1200. d. Constance.

Silva Cana, Sauve-Cane; C. 1147. d. Aix.

Silva Dominarum; P.

Silva Lata, Saubalade, la Ste.-Vierge; C. 1127. d. Lescar [Basses-Pyrénées].

Silva Major, le même que *Grandis Silva*. d. Toulouse.

Silva Major, la Saulve-Majeure ou la Seoube, la Ste.-Vierge; B. 1078. d. Bordeaux.

Silva B. Mariæ, Marienwald? la Ste.-Vierge; C. 1480. d. Cologne.

Silva Melonis, le même que *Coëtmaloen*. d. Quimper.

Silva Monachorum, le même que *Novum Boscum*. d. Gand.

Silva Nigra ou Hercinia, la Forêt-Noire, S.-George; B. 824. d. Constance.

Silva Nigra, S.-Blaise; B. vers 963. d. Constance.

Silva Nigra, S.-Pierre; B. 1093. d. Constance.

Silva Nigra, Cella Sta.-Maria; B. av. 1279.

Silva Pura, le même que *Begardum*. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].

Silva Regalis, le même que *Ulmetum*. d. Arles.

Silva Sancta, Heiligsforst, le même que *Suraburgum*. d. Strasbourg.

Silvanesium, Salvanès; C. 1136. d. Lavaur [Tarn].

Silviacense in pago Boloniensi, le même que *S.-Vulmarus* (Samer). à Boulogne [Pas-de-Calais].

Silviniacus, Souvigny, S.-Pierre; B. av. 994. d. Clermont.

Silvinus (S.-), le même que *Alliacum*. d. Boulogne.

Simora, Simore, la Ste.-Vierge; B. av. 817. d. Auch.

Sinanqua, Sinanque, la Ste.-Vierge; C. 1148. d. Cavaillon [Vaucluse].

Sindracense M. d. Nîmes, le même que *Sendracum*. d. Alais.

Sintlacis Auva, Ouwa, le même qu'*Augia Dives*. d. Constance.

Sirasiense apud Navarræos, S.-Pierre; av. 845.

Siriacum in Pratis, Séry-des-Prés, la Ste.-Vierge; P. 1221. d. Amiens.

Sithiu, S.-Pierre, le même que *S.-Bertinus*. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

Sixtus, Sitis, Six, Scitz; A. d. Genève; dit aussi *Siliacum* (*Gallia* de Cl. Robert).

Sixtus (S.-), S.-Sixte; f. av. 620, Abb. av. 805. à Reims.

Slam, le même que *Ellantium*. d. Reims.

Solemniacum, Solignac, S.-Pierre, S.-Paul, etc.; B. 631. d. Limoges.

Soleriæ, Solières, la Ste.-Vierge; C. 1196. d. Namur.

Soleuvria, Salabria; f. 1146. tr. à *Vallis Richarii*. d. Bayeux.

Solis Mons, Soleil-Mont, Soriamont; C. bien av. 1230. d. Namur.

Solliacum ou Sublacum, Souillac, la Ste.-Vierge; B. 655. d. Cahors.

Somna, Somnus, Surna, Scorvitrus, le même que *Carus Locus*. d. Châlon-sur-Saône.

Sonegiæ, Soignies; B. 635. d. Cambrai.

Sorbarius, à Bourges; av. 644. Ann. b. I.

Sordillacum, Sordillac; B. d. Cahors.

Sordua, Sorde, S.-Jean; B. 960. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].

Sorethum, Schussenrietum, la Ste.-Vierge; P. 1188. d. Constance.

Soricinium, Soregium, Sorèze, la Ste.-Vierge; dit *N.-D. de la Sousade de Sorèze*; B. 754. d. Lavaur [Tarn].

Sorores Minores, le même que *S.-Marcellus*. à Paris.

Sorpium, Sorp, Ste.-Catherine; 1255. d. Riez [Basses-Alpes].

Sorus in pago Petragorico (S.-), (av. St.-Julien), vers 542. d. Périgueux.

Sostendal, le même que *Dulcis Vallis*. d. Bruges.

Soyonum, Soyon ou Soiron; B. près Valence.

Soysiacum, près Provins, la Ste.-Vierge; av. 1155. d. Sens.

SPALUM, l'Espau, la Ste.-Vierge, S.-Jean-Baptiste; C. 1229. d. Mans.

SPANHEIMIUM, la Ste.-Vierge; B. 1047. d. Mayence.

SPARMALIA, le même que *Nova Jerusalem*. d. Bruges.

SPARNACUM, Épernay, S.-Martin; A. r. 1032. d. Reims.

SPECULUM B. MARIÆ, dit *in Senen*, la Ste.-Vierge; C. 1221. à Cologne.

SPECULUM B. MARIÆ, le même que *Groeningua*. d. Tournai.

SPINALIUM, Épinal, S.-Goery; B. 970. d. S.-Dié [Vosges].

SPINETUM, le même que *Boheriæ*. d. Laon.

SPINOSUS LOCUS, Spinlieu ou Epinlieu; C. 1216. d. Cambrai.

SPIRITUS (S.-), le S.-Esprit de Béziers, ou S.-Nazaire et S.-Celse; A. v. 1305.

SPIRITUS (S.-), S.-Esprit, dit *les Filles Pénitentes de Marie-Madeleine*, à Luxembourg; U. 1234. d. Trèves.

SPRINGIRSBACUM, Sprinkirsbach, la Trinité; B. 1107. d. Trèves.

SQUIRUS et SQUIRS, le même que *S.-Petrus de Regula*. d. Basas [Gironde].

STABULAUS, STABULETUM, Stavelot, S.-Pierre et S.-Rémacle; B. 648. d. Liége.

STAGNUM ou STANCHIA, l'Estanche, près S.-Mihiel, la Ste.-Vierge; P. 1140. de Verdun [Meuse].

STAINA, STEINA, Stein, la Ste.-Vierge; B. av. 1492. d. Mayence.

STAINA HELVETIORUM, S.-Georges; B. av. 880. d. Constance.

STAMEDIUM, le Tamis ou le Tamié; la Ste.-Vierge; C. 1132. d. Tarentaise, en Savoie.

STAMPENSE, d'Etampes, la Ste-Vierge, de 996 à 1031. d. Sens.

STANCHIA, l'Etanche; C. 1148. d. Toul.

STEINFELDIA, Steinfeld; la Ste.-Vierge; P. vers 920. d. Cologne.

STELLA, l'Etoile, la Ste.-Vierge; C. 1124. d. Poitiers.

Stella, l'Etoile, la Trinité, le Sauveur; P. 1130. d. Blois.

Stephanus (S.-); av. 1156. d'Usez.

Stephanus (S.-), à Paris; av. 593.

Stephanus (S.-), près du Mans; Ann. fr. an. 541. p. 602.

Stephanus et Saturninus (SS.-), à Viviers; f. par Frédegonde. Ann. b. II.

Stephanus prope Andegav. (S.-), S.-Etienne, près Angers; av. 770. Ann. fr. et b. II.

Stephanus Argentinensis (S.-), S.-Etienne de Strasbourg; A. vers 690.

Stephanus Cadomensis (S.-), S.-Etienne de Caen; B. av. 1066. d. Bayeux [Calvados].

Stephanus in pago Carcassensi; av. 844. d. Carcassonne.

Stephanus Divionensis (S.-), S.-Etienne de Dijon; B. f. vers le vi^e s. r. en 1113. (av. du d. Langres.)

Stephanus Matisconensis (S.-), S.-Etienne de Mâcon; av. 593.

Stephanus Nivernensis (S.-), S.-Etienne de Nevers; B. f. vers 600, réf. 1063.

Stephanus Remensis (S.-), S.-Etienne de Reims; A. Abb. en 1617.

Stephanus Tolosæ (S.-), S.-Etienne de Toulouse; Abb. 1072. *Catel.*, l. I, p. 123.

Stephanus de Vallibus (S.-), le même que *Valles Stephani*. d. Saintes.

Stivagium, Estival ou Estivay, S.-Pierre; P. f. v. 840. d. S.-Dié [Vosges].

Stivalium, Estival-en-Charnie. d. Mans.

Stirpum, l'Esterp, l'Eter, S.-Pierre; A. 1032. d. Limoges.

Strada, le même que *S.-Genulfus*. d. Bourges.

Strata, l'Estrée, la Ste.-Vierge; C. 1144. d. Evreux.

Strata, S.-Martin-de-l'Estrée; av. 1020. d. Paris.

Straten, le même que *B. Maria de Terbeeck*. d. Liége.

STRUCELBURNE, Stulzbron, la Ste.-Vierge; C. 1135. d. Metz.

STRUMUM ou ESTRUM, Estrun, Estreu; B. f. 800, r. 1085. d. Arras.

STUBA, le même que *Insula S.-Nicolai.* d. Trèves.

SUARIZAHA; av. 817. d. Strasbourg.

SUBCASTRENSE MONAST., le même que *Vinea N. Dominæ.* d. Malines.

SUBLACUM, SULLIACUM, le même que *Solliacum.* d. Cahors.

SUBRIPIS, Souribes, S.-Pierre; 1261. d. Gap [Hautes-Alpes].

SUCCURSUS B. MARIÆ, le même que *S.-Remigius.* d. Liége.

SUESTRA ou SUSTRA, Susteren; av. 711. d. Liége.

SUIVECA, Suiveck, S.-Eloi? C. 1223. d. Gand.

SULLEYUM, Seuilly, la Ste.-Vierge; B. 1122. d. Tours.

SULPITIUS BITURICENSIS (S.-), S.-Sulpice-lez-Bourges; B. 534 à 628, dit aussi *N.-D.-de-la-Nef.*

SULPITIUS IN BRESSIA (S.-), S.-Sulpice en Bresse; C. av. 1135. d. Bellai [Ain].

SULPITIUS METENSIS (S.-), le même que *S.-Glodesindis.*

SULPITIUS REDONENSIS (S.-), S.-Sulpice, près de Rennes; B. 1112; Ann. b. V.

SULPITIUS UCETICENSIS (S.-), S.-Sulpice d'Usez; av. 1156 [Gard].

SUNNIACUM, le même que *Sonegiæ.* d. Cambrai.

SUNSHEIM, Syncheim, S.-Michel; B. av. 1104. d. Spire.

SURABURGUM, Surbourg, Heiligsfort, la Ste.-Vierge, S.-Martin; B. de 674 à 679. d. Strasbourg.

SUREDA, S.-André de Suréda; B. v. 826. d. Perpignan.

SURNA, le même que *Somna.* d. Châlon-sur-Saône.

SUTRENSE M., le même que *Lura.* d. Besançon.

SWARZACH, le même que *Suarizaha.* d. Strasbourg. H.

SWIDBERTUS, le même que *Werda.* d. Cologne; H.

SYLL-AUGIA, Syllenau; C. 1290. d. Constance.

SYMPHORIANUS (S.-), à Vienne; av. 815.

SYMPHORIANUS (S.-), à Clermont, le même que *S.-Genesius*.

SYMPHORIANUS (S.-); vers 550, à Bourges.

SYMPHORIANUS BELLOVACENSIS (S.-), S.-Symphorien-lez-Beauvais; B. 1035.

SYMPHORIANUS EDUENSIS (S.-); v. 699. d. Autun.

SYMPHORIANUS IN LADINIACO (S.-); av. 814. d. Langres.

SYMPHORIANUS METENSIS (S.-), S.-Symphorien-lez-Metz; B. f. 608, r. 992.

SYMPHORIANUS SENONENSIS (S.-), S.-Symphorien de Sens; v. 625.

SYMPHORIANUS JUXTA TREVIROS (S.-); v. 630, près de Trèves.

TABENENSE MONAST., de Tavannes; av. 1038; H. XI, 419.

TABERNÆ ALSATICÆ, le même que *Saverna*. d. Strasbourg.

TABULEIUM, Tholey, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.

TALMUNDUM, Talmont, la Croix; B. 1040. d. Luçon [Vendée].

TALNIACUM, TAUNIACUM, Tonnay-Charente, S.-Hippolyte; av. 1090. d. Saintes.

TAMISIUM, le même que *Stamedium*. d. Tarentaise.

TARNATENSE M., à Ternay, près de Vienne; av. 515, différent d'*Agaunum*; Ann. b. I. 30.

TARNUM (AD) IN AQUITANIA DUO M., sur le Tarn; Ann. fr. an. 628, p. 794.

TAROVANA, Térouane; av. 534. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

TARTUM, le Tart, l'Assomption de la Ste.-Vierge; C. 1125. d. Langres.

TASQUA, Tasque, S.-Pierre; B. d. Tarbes [H.-Pyrénées].

TAURINUS EBROICENSIS (S.-), S.-Taurin d'Evreux; B. v. 690.

TAURISIACUM. d. Bourges. Greg. Tur. *Vitæ Patr.* l. X. Ann. fr. an. 508, p. 253.

TECLADA, Teillede, S.-Pierre; B. av. le VIIe s. d. Clermont.

TEMOLACUM; av. 1141. d. Périgueux.

TENALIA, la Tenaille, la Ste.-Vierge; B. v. 1117. d. Saintes.

TENNENBACH, le même que *Porta-Cœli*. d. Constance.

TENNIKON, le même que *Vallis Liliorum*. d. Constance.

TERBEECK, N.-D.-de-Terbeeck; C. r. 1221. d. Liége.

TERHAGEN ou *les Hayes;* C. 1230. à Gand.

TERRACINUM ou TERRASSONUM, Terrasson, S.-Sor; B. av. 542. d. Sarlat [Dordogne].

TERTIUS ou TIRAUTIUS SAUNÆ, S.-Thiers-de-Saôn; A. ve ou vie s. d. Valence.

TERUANA, S.-Augustin-lez-Térouane; P. 1131. d. S.-Omer. Voy. *Tarovana* et *S.-Martinus*.

TERUANA, S.-Jean; av. 1129. H. XIII, 465, 758 [Pas-de-Calais].

TEVENECENSE M., le même que *Landevenechum*. d. Quimper. Ann. fr. an. 529.

THALNAYUM, le même que *Talniacum*. d. Saintes.

THENOLIÆ ou THENOLIUM, Thenailles, la Ste.-Vierge; P. 1130. d. Laon.

THEODARDUS (S.-), S.-Théodard; av. S.-Martin, sur le Tarn. à Montauban.

THEODATUS (S.-), le même que *S.-Deodatus*.

THEODORICUS (S.-), S.-Thierry, dit du *Mont-d'Or;* B. v. 500. d. Reims.

THEODORITHUS (S.-), S.-Théodori d'Usez; A.

THEOFREDUS (S.-), S.-Chaffre, dit *le Monastier* ou *Carmery;* B. 570. d. Puy [H.-Loire].

THEOLOCUS, le même que *Tulleyum*. d. Langres.

THEOLOGIUM, Tholey, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.

THESAURUS, le Trésor, la Ste.-Vierge; C. 1228. d. Rouen.

THEUDERIUS (S.-), S.-Theudère ou S.-Chef; B. v. 550. d. Vienne.

Thiernum, Thiern, dit *le Moustier,* S.-Symphorien; B. av. 765. d. Clermont.
Thomas (S.-), le même que *Andernacum*. d. Trèves.
Thomas (S.-), près Hemmenrode; C. 1171. d. Trèves.
Thomas Argentinensis ou Argentoratensis (S.-), S.-Thomas de Strasbourg; p. av. 1031.
Thomeriæ, le même que *S.-Pontius Thomeriarum* [Hérault].
Thora ou Thorma, Thoren ou Tourne; B. 992. d. Liége.
Thoranum Mon., Doest, Tous-les-Saints; 1106. d. Bruges.
Thosan, la Ste.-Vierge; C. 1174. H. XIII, 455. d. Bruges.
Throesius (S.-); av. 886. d. Nevers?
Thronense M.; P. d. Trèves.
Thulleium ou Theolocus, Tulley, Tholey; C. 1130. d. Langres.
Thura, la Thure, la Ste.-Vierge; A. 1244. d. Namur.
Thuræ Vallis, le même que *Vallis Thurina*. d. Constance.
Tiberius (S.-), S.-Tibéry; B. f. ou r. 770. d. Agde [Hérault].
Tichuinum, Dickelwenne; av. 870. d. Cambrai. H.
Tigurinum, Thuregi, Frawen-Munster, Zurich; B. v. 833. d. Constance.
Tillidum; av. 802. d. Mans.
Timothæus (S.-), S.-Timothée; av. 928, à Reims.
Tincillacense M.; av. 573. d. Angers? Ann. b. I.
Tirauchetum, le même que *Cluchereitum*. d. Digne.
Tiraucius Saunæ, le même que *Tertius*. d. Valence.
Tiro ou Tironium, Tiron, la Ste.-Vierge; B. 1109. d. Chartres.
Tironnellum, Tironeau, la Ste.-Vierge; C. 1151. d. Mans.
Togetum ad Gimonam, S.-Martin; Abb. av. 1287. d. Lombez [Gers].

TOMOLATENSE M., la Ste.-Vierge; av. 1000. d. Périgueux ou d'Angoulême. H.

TONGERLOA, Tongerlo, la Ste.-Vierge; P. 1133. d. Bois-le-Duç [Hollande].

TORCIACUM, Torcy, S.-Louis; B. 1674. d. Paris.

TORIGNEIUM, TORIGNIACUM, Thorigny, la Ste.-Vierge; C. 1307. d. Bayeux [Calvados].

TORIGNEIUM, Thorigny, Ste.-Madeleine; C. 1630. d. Bayeux.

TORNACUM, Tornac, S.-Étienne; av. 814. d. Alais [Gard].

TORNODORENSE. Voy. *S.-Michael.*

TORNUSIUM ou TRENORCHIUM, Tournus, S.-Valérien, S.-Philibert; B. v. 875. d. Châlon-sur-Saône.

TORONETUM, le Toronet, la Ste.-Vierge; C. 1136. d. Fréjus [Var].

TORTOREIRA, le même que *Vallis Magna.* d. Agde [Hérault].

TOUARCIUM S.-LAUNI, S.-Laon ou S.-Lô de Thouars; A. av. 1021. d. Poitiers.

TRAJECTENSE, S.-Servat d'Utrecht; av. 722.

TRAPPA, la Trappe, la Ste.-Vierge; C. 1140. d. Séez [Orne].

TRECHIUS IN BUXIOLO; av. 802. d. Mans.

TRECORIUM, S.-TUTUALIS-PABUT, PABU-TUALI, RABU-TUALI, S.-Tugdwal ou Tugal; VI[e] s. à Tréguier [Côtes-du-Nord]. H.; Ann. b. I.

TRES FONTES, Trois-Fontaines, la Ste.-Vierge; C. 1116. d. Châlons-sur-Marne.

TRES MONTES, le même que *Buxeria.* d. Autun.

TRES REGES, le même que *Locus Crescens.* d. Besançon.

TRIA (DE), le même que *Frigidus Mons.* d. Beauvais.

TRIANGULUM, TRIAGNELLUM, Ste.-Madeleine de Trainel; B. av. 1163. d. Paris.

TRIELII M. (S.-); Annal. fr. an. 508, p. 254.

TRINITAS (STA.-) ou STÆ.-CATHARINÆ, Ste.-Trinité, dite *Ste.-Catherine-du-Mont.* d. Rouen; B. 1030.

TRINITAS CADOMENSIS (STA.-), la Ste.-Trinité de Caen; B. 1066. d. Bayeux [Calvados].

TRINITAS EXAQUENSIS (STA.-), Lessay; B. 1064. d. Coutances [Manche].

TRINITAS PICTAVIENSIS (STA.-), la Trinité de Poitiers; B. v. 936. Voyez *Moriniacum*, *Vindocinum*.

TRINORCIUM, le même que *Tornusium*. d. Châlon-sur-Saône.

TRISAGIUM ou TRIZAIUM, Trisay, la Sainte-Vierge; C. av. 1124. d. Luçon [Vendée].

TROARNUM, Troarn, S.-Martin; B. 1050. d. Bayeux [Calvados].

TROASIUS (S.-); av. 886. à Nevers.

TROCLARENSE M.; 770. d. Albi.

TROISSIACUS, Troissy, le même que *Amor Dei*. d. Soissons.

TRONCHETUM, le Tronchet, la Ste.-Vierge; B. 1150. d. Dol [Ile-et-Vilaine].

TRUCHETUM, TIRAUCHETUM ou CLUCHEIRETUM; B. d. Digne.

TRUDO (S.-) ou SARCINIUM, S.-Trond, ou Truyen, en Centron; B. 662. d. Liége.

TRUDO IN ODEGHEM (S.-), S.-Tron; A. 1248. d. Bruges.

TRUDPERTUS (S.-), S.-Trupt; B. f. vers 650, r. 813. d. Constance.

TRUNCINIUM, Dronghen, la Ste.-Vierge; P. av. 944. d. Gand.

TRUNCUS BERENGARII, le même qu'*Aroasia*. d. Arras.

TRUOB, TRUBA, Trub; B. av. 1417. d. Constance.

TUCUM; 1100, sous Fontevrault; H. XII, 404. c.

TUDINIUM, Thuin, la Ste.-Vierge; av. 934. d. Liége.

TUFFIACUM, TUFFEIENSE M., de Tuffé, la Ste.-Vierge; av. 675. d. Mans.

TUITIUM, Tuy ou Duits, la Ste.-Vierge; B. 1002. d. Cologne.

TULLENSIS ABBATIA; de Toul. Voy. *S.-Aper*.

TULLEYUM, Tulley; C. 1130. d. Langres.

TUMBA (DE), le même que *S.-Michael in Periculo Maris*. d. Avranches [Manche].

NIS-VALLIS, en Chambly; av. 690. d. Paris.
OLTUM ou THOROLTUM; av. 840. d. Bruges.
INUM, le même que *Tigurinum*. d. Constance.
ENSE VIRORUM MON.; f. par Ste.-Radegonde vers
. à Tours.
NIACUM, Turpenay, Turpigny, la Ste.-Vierge; B.
8. d. Tours.
RIACUM ou TURCIACUM, Tourteyras ou Tourcy,
Pierre; B. r. 1025. d. Périgueux.
UM, le même que *Tuffiacum*. d. Mans.
ENSE MONAST, Tulles, S.-Martin; B., f. vers 650. r.
.
; 1120. d. La Rochelle? H. XIV, 161. n.
LIS-PABUT (S.-), S.-Tugdwal ou Tugal, le même
Trecoriense M. à Tréguier [Côtes-du-Nord].

ACUM, S.-Marcel, 577. d. Châlon-sur-Saône.
ENSE MON. Voy. *S.-Julianus*.
LICUS (S.-), S.-Udalric; B. av. 1155. d. Constance.
IUS; av. 796. d. Mans.
ECA, Ulierbec, la Ste.-Vierge, S.-Pierre, S.-Martin,
1125. d. Malines.
, Eaunes; C. d. Toulouse.
TUM, Eaumet, la Ste.-Vierge; C. 1175. d. Arles.
TUM, près Malines, S.-Étienne, S.-Rumold; 756.
TUM, S.-Jean (*M. Duplex*); B. av. 1157. d. Châlons-
Marne.
ERENSE M. (sur l'Aa), le même que *S.-Bertinus*. d.
Omer [Pas-de-Calais].
IOR PORTUS, le Tréport, St.-Michel; B. 1059. d.
ien.
ACUM, Oigny, la Ste.-Vierge; A. 1106. d. Autun.
OICA, le même que *Gemmeticum*. d. Rouen.
ISTÆ, les mêmes que *Clarissæ*.
NUS (S.-), S.-Urbain en Pertois; B. 862. d. Châlons-
Marne.

URBANUS (S.-) ou B. MARIA AD S.-URBANUM; C. 1148. d. Constance.

URBIO, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.

URBON, Dourbon? d. Gap.

URDAXIUM, Ordax, S.-Sauveur; P. d. Bayonne.

URSICAMPUS (et URBS-CAMPUS), Orcamp, la Ste.-Vierge; C. 1129. d. Noyon.

URSICINUS ELISATIENSIS (S.-), S.-Ursitz d'Alsace; vers 640. d. Besançon.

URSIDONGUS, S.-Guillain; B. 653. d. Cambrai.

URSINA, URSANUM; 1100. sous Fontevrault; H. XII. 404, c.

URSMARUS, près Lobbes; vers 657? av. 968. d. Cambrai.

URSPRINGUM, Urspringen; B. XIe s. d. Constance.

URSULA (STA.-) ET SODALES, Ste.-Ursule et ses compagnes. à Cologne; B. f. 237? Abbaye en 922.

USERCHIA, UZARCHIA, Uzerche, S.-Pierre; B. 958 à 991. d. Limoges.

UTERA IN P. TOLOSANO; rest. 811. H.

UTERINA-VALLIS, Userthal; C. 1148. d. Spire.

UTICUM, Ouche, le même que *S.-Ebrulfus*. d. Lisieux [Calvados].

VABRENSE MONAST., Vabres en Rouergue; B. f. vers 680? H. III, 535, n. év. 1317.

VACCARIA COMITISSÆ. Voy. *S.-Martinus*.

VADATIUM, Vaas-sur-le-Loir, la Ste.-Vierge; A. d. Mans.

VAJALI (DE), la Ste.-Vierge, près de Saverdun; B. 1130. d. Mirepoix [Ariège].

VALADA ou VADALA; de 781 à 814. d. Toulouse.

VALASSIA, Ste.-Marie-le-Vœu, dite *la Valasse*; C. 1154. d. Rouen.

VALCIDORUS, Vaulsor, Waussor ou Wasor, la Ste.-Vierge; B. 944. d. Namur.

VALDETRUDIS MONTENSIS (STA.-), Ste.-Vaudru de Mons; B. 656. d. Cambrai.

VALENTIA, la Valence ou Notre-Dame de la Valence; C. 1230. d. Poitiers.

VALENTINUS (S.-); 1018. d. Langres.

VALERIANUS (S.-), S.-Valérien-sur-Saône, le même que *Tornusium*. d. Châlon-sur-Saône.

VALERIANUS (S.-), à Auxerre; av. 578.

VALERICUS (S.-). d. Limoges.

VALERICUS AD MARE, S.-Valery-sur-Mer; B. 611. d. Amiens.

VALETA, la Valette, la Ste-Vierge; C. 1143. d. Tulle [Corrèze].

VALIDUS MONS, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.

VALLES, N.-D. de Vaux-sur-Poligny, B. d. Besançon, Biblioth. de la F. l. n° 12923.

VALLES-ALTÆ; 1178. d. Poitiers.

VALLES CERNAII ou SARNAII, les Vaux de Cernai, la Ste.-Vierge; C. 1128. d. Paris.

VALLES DIGNÆ, Vaux-Dignes; A. d. Valence.

VALLES S.-STEPHANI, S.-Etienne de Vaux; B. 1075. d. Saintes.

VALLICULÆ, Vareilles, le même que *Vallis Lilii*. d. Sens.

VALLIS, Laval, S.-Thomas; B. av. 1163. d. Paris.

VALLIS ABSINTHII MONAST., le même que *Clara Vallis*. d. Langres.

VALLIS ASCII, le même que *Valassia*. d. Rouen.

VALLIS ASPERA, le même que *Hyrevallis*. d. S.-Dié [Vosges].

VALLIS ASPERII, Valespir, le même que *Arulæ*. d. Perpignan.

VALLIS AUREA, Vallaurie; vers 1227. d. Grasse [Var].

VALLIS AUREA, le même que *Floriacus*. d. Orléans.

VALLIS AUREA, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.

VALLIS AUZONIS ou ASCII, le même que *Valassia*. d. Rouen.

VALLIS BADONENSIS, le même que *Bodonense M.*

VALLIS BAONIS, VAL-BAIONS, Vauboin; C. vers 1181. d. Langres.

Vallis Benedicta, Valbenoite, près S.-Etienne, la Ste.-Vierge; C. 1150 ou 1184. d. Lyon.

Vallis Benedicta, Vaulx-Benoist; C. p. ap. 1220. à Liége.

Vallis Benedicta, Benoiste-Vaux; C. xiiie s. d. Toul.

Vallis S.-Benedicti, Laval-S.-Benoit, le même que *Bodanum*. d. Sisteron [Basses-Alpes].

Vallis S.-Bernardi, le Val S.-Bernard; C. vers 1235. d. Malines.

Vallis Bona, la Ste-Vierge; C. 1242. d. Perpignan.

Vallis Bona, la Ste.-Vierge; C. ou B. 1119. d. Grasse [Var].

Vallis Bona; C. av. 1205. d. Langres.

Vallis-Bresseria ou Breciaci, N.-D. de la Val-Bressière ou de Brissiac; C. d. Vienne.

Vallis Caulium, Val-des-Choux; B. 1197. d. Langres.

Vallis Cella ou Valcella, Vaucelle, la Ste,-Vierge; C. 1131. d. Cambrai.

Vallis Cella, Vaucelle, la Ste.-Vierge. d. Apt [Vaucluse].

Vallis Christiana, Vauchrétien, la Ste.-Vierge; P. 1134. d. Soissons.

Vallis Clara, Vauclair, la Ste.-Vierge; C. 1134. d. Laon.

Vallis Clusa in Cavaribus, Valcluse; 979. d. Cavaillon. Annal. b. VI.

Vallis Clusa in Sequanis, Vaucluse. d. Besançon; av. 870. H. VII, 109, n.

Vallis Coeli; C. rec. 1258. d. Liége.

Vallis Coeli, Hemelsdaele ou Hesendel; C. 1237. d. Bruges.

Vallis Comitis, Grevendael ou Niew-Duoster; C 1250. d. Ruremonde.

Vallis Crescens, Val-Croissant; C. 1188. d. Die [Drôme].

Vallis Stæ.-Crucis, Heilgen-Creacztal; C. 1140. d. Constance.

Vallis Curia, Valcourt; B. 977. d. Namur.

VALLIS DECORA, le même que *Valcidorus*. d. Namur.
VALLIS DEI, le Vau-Dieu, S.-André; B. vers 1067. d. S.-Flour. Ann. b. V.
VALLIS DEI, Val-Dieu ou la Vau-Dieu, Ste.-Agathe; C. 1160. d. Liége.
VALLIS DEI, le même que *Mons S.-Disibodi*. d. Mayence.
VALLIS DEI, le Val-Dieu ou Laval-Dieu, S.-Remi; P. 1128. d. Reims.
VALLIS DIOLETI, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
VALLIS DOMINARUM, Frawenthal; C. 1231. d. Constance.
VALLIS DUCIS, Vau-le-Duc ou *s'Hertogendaël*, la Ste.-Vierge; C. 1232. d. Malines.
VALLIS DULCIS, Vaux-la-Douce; C. 1152. d. Langres.
VALLIS DULCIS, en Brabant; C. d. Namur.
VALLIS S.-ELIGII, le Val de S.-Eloi, près Lonjumeau; A. 1234. d. Paris.
VALLIS FLORIDA, Florival ou Vaulx-Fleuri, la Ste.-Vierge; C. 1096. d. Malines.
VALLIS FOSSINÆ; B. d. Cambrai.
VALLIS GALILÆA, la Ste.-Vierge, le même que *S.-Deodatus in Vosago*, S.-Dié [Vosges].
VALLIS GAUDII; C. d. Cologne.
VALLIS S.-GEORGII, Georgenthal; B. vers 1143. d. Mayence.
VALLIS S.-GEORGII, le même que *Salsinia*. d. Namur.
VALLIS GRATIÆ, le Val-de-Grâce de Paris; B. XIe siècle.
VALLIS GRATIARUM, Gnadenthal; C. av. 1371. d. Constance.
VALLIS GUNTHERI, Guntersthal, la Ste.-Vierge; C. av. 1224. d. Constance.
VALLIS HONESTA, 2e nom des Monastères *Feneriæ*. d. Clermont; *Aquabella*, d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].
VALLIS JUCUNDA, Wunnenthal; C. vers 1230. d. Constance.
VALLIS S.-LAMBERTI; Vau S.-Lambert; C. 1202. d. Liége.

VALLIS LILLII ou VALLILIÆ, Vareilles, S.-Remi; vers 833. d. Sens.
VALLIS LILLIORUM, Tennikon; C. 1257. d. Constance.
VALLIS LUCENS, Vauluisant; C. 1127. d. Sens.
VALLIS LUCIDA, le même que *Boschetum*. d. Clermont.
VALLIS LUCIDA, Lichtenthal; C. 1245. d. Spire.
VALLIS MAGNA, Vallemagne ou Vaugrain, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Agde [Hérault].
VALLIS MARIANA, le même que *Vallis Scholarium Montibus*. d Cambrai.
VALLIS B. MARIÆ, Leval; A. 1155. d. Bayeux [Calvados].
VALLIS (B. MARIÆ), la Vallée; B? C. 1137. d. Evreux.
VALLIS DIVÆ MARIÆ, le même que *Selsinia*. d. Namur.
VALLIS STÆ.-MARIÆ, Notre-Dame du Val; f. av. 1127. d. Paris.
VALLIS STÆ.-MARIÆ; C. d. Augsbourg.
VALLIS, STÆ.-MARIÆ, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
VALLIS, STÆ.-MARIÆ, Marienthal; D. 1235. d. Trèves.
VALLIS STÆ.-MARIÆ ou FRAWENZIMMERREN; C. 1236. d. Worms.
VALLIS STÆ.-MARIÆ IN VELLAVIS, en Velay; av. 1169. d. Puy.
VALLIS MARTYRUM, le même qu'*Eiflienae M.* d. Trèves.
VALLIS MASONIS, le même que *Masonis Monasterium in Vosago*.
VALLIS MONS, Valmont, la Ste.-Vierge; B. 1169. d. Rouen.
VALLIS NIGRA, Valnègre; C. vers 1200. d. Rieux [Haute-Garonne].
VALLIS NIGRA; C. en Savoie?
VALLIS NOBILIS, le même que *S.-Antoninus*, près Pamiers.
VALLIS NOSTRÆ DOMINÆ, Val Notre-Dame; C. peu av. 1248. d. Liége.
VALLIS ONÆ, N.-D. du Val-d'One; B. f. v. 1145. r. 1696. d. Paris.
VALLIS PARADISI, dit *Espagnac*, la Ste.-Vierge; 1210. d. Cahors.

Vallis S.-Petri, le même que *Heisterbachum*.
Vallis Profunda, S.-Marien; av. 1140. d. Auxerre. H.
Vallis Profunda, le même que *Vallis Gratiæ*.
Vallis Recta, Droite-Val, près Attigny; C. d. Toul.
Vallis Regia, la Val-le-Roy, la Ste.-Vierge; C. 1148. d. Reims.
Vallis Regia, Rangeval, Rainval, Riezval; P. 1124 ou 1140. r. 1160. d. Toul.
Vallis Rheni, Rheinthal; C. 1255. d. Constance.
Vallis Richarii, Val-Richer, la Ste.-Vierge; C. 1150. d. Bayeux [Calvados].
Vallis Rodumi, le même que *Vallis Nostræ Dominæ*. d. Liége.
Vallis Rosarum, Roosendael, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Malines.
Vallis Rosarum, Roosendal; C. 1169. d. Trèves.
Vallis Rubea, Raucloistre, S.-Paul; A. 1371. d. Malines.
Vallis Salina, le même que *Salvia Vallis*. d. Metz.
Vallis Salva, Valsauve de Bagnols, la Ste.-Vierge; C. av. 1254. d. Usez [Gard].
Vallis Sana, la Vaissy ou la Vassin, S.-Jean-Baptiste; C.
Vallis Santa, Val-Sainte; la Ste.-Vierge; C. 1188. d. Apt [Vaucluse].
Valdis Scholarium, Ste.-Catherine du Val-des-Écoliers; A. 1228. d. Paris.
Vallis Scholarium, Val-des-Écoliers ou Grand-Val; la Ste.-Vierge; A. 1201. d. Langres.
Vallis Scholarium Leodii, le Val-des-Écoliers de Liége; la Ste.-Vierge; A. peu av. 1227.
Vallis Scholarium Montibus, Val-des-Écoliers, à Mons, la Ste.-Vierge; A. 1252. d. Cambrai.
Vallis Scholarium Namurci, le même que *Geroldi Sartum*. d. Namur.
Vallis Secreta, Val-Secret, la Ste.-Vierge; P. v. 1020. d. Soissons.
Vallis Segarius, S.-Jean de Val-Séguier, plus tard *Mons Olivi*. d. Carcassonne.

VALLIS SERENA, Valsery; P. f. 1122. r. 1132. d. Soissons.
VALLIS TAURINA ou THURÆ, Thurtal, St.-Jean; B. av. 1152. d. Constance.
VALLIS S.-TRUDONIS, le même que *B. Maria de Terbeek.* d. Liége.
VALLIS VESINA; av. 1194, en Flandre. H. XVIII. 420. d.
VALLIS VILLARE, le même que *Hugonis Curia.* d. Strasbourg.
VALLIS VINEARUM, Val-des-Vignes, en Bassigny; C. av. 1252. d. Langres.
VALLIS VIRGINUM ou B. MARIA DE LINTRIS, Maeghdendael; v. 1220. d. Malines.
VALLIS VIRGINUM, Magdendal; C. r. 1233. d. Gand.
VALLIS VIRIDIS, Vaux-Verd; av. 1381; A. près de Bruxelles. d. Malines.
VALLORIÆ, Valloires, la Ste.-Vierge; C. 1138. d. Amiens.
VALSDORFIUM IN COMITATU ITSTENIO. d. Trèves.
VALUM, le Gard-Wingolar. d. Quimper.
VANDOPERÆ, de Vandeuvre; Ann. fr. an. 565. p. 60.
VARENNA AD SEQUANAM, entre Vernon et Gaillon, N.-D.-de-la-Garenne; av. 690. d. Evreux.
VARENNÆ, Varennes; C. 1155. d. Bourges.
VARENNÆ; av. 578. d. Auxerre.
VARENNAM (SUPER); v. 650. d. Rouen.
VARENTUM, le même que *Virtus.* d. Châlons-sur-Marne.
VARGIO, le même que *Virzio.* d. Bourges.
VARNVILLARE, le même que *Vertz Villare.* d. Metz.
VASATENSE M., à Bazas; av. 593.
VASLOGIENSE IN ARGONNA, le même que *Bellus Locus.* d. Verdun [Meuse].
VASLOGIENSE IN FANNIA, le même que *Walerus.* d. Cambrai.
VASTINA, l'Ostine ou Westine; C. 1195. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
VAURENSE, de Lavaur. *S.-Elan;* 661. H. III, p. 535. n. Ann. b. I. 460.
VEDASTUS (S.-) ou NOBILIACUS, S.-Vaast d'Arras; B. 672.

Velbach, le même que *Feldbach*. d. Constance.
Venantius (S.-); av. 511. à Angers. H. t. II.
Venercha ou Benercha, Venerque, S.-Pierre; B. d. Toulouse; r. 817. *Catel*. l. 1. p. ij.
Venetense M., de Vannes. Ann. fr. an. 553. p. 792 [Morbihan].
Vera (M. de); v. 811. *Script*. de Duchène, II. 293. c. H.
Veranus (S.-), le même que *Cagnæ*. d. Vence.
Veranus (S.-), S.-Véron; B. 1140. à Avignon.
Verense; r. 812. H.
Vergavilla, Vergaville, la Ste.-Vierge; B. 966. d. Metz.
Vergiacum, Verziacum, Viriziacum, S.-Vivant sous Vergey; v. 400. d. Autun.
Vergimatense, le même que *Henniacum Lietardi*. d. Arras.
Vernadufrense, sur la Vernosoubre. V. *S.-Laurentius*.
Vernaisio, Vernaison; C. d. Valence.
Vernazone, la Ste.-Vierge; av. 999. d. Carcassonne.
Vernolium, Verneuil, S.-Nicolas; B. 1627. d. Evreux.
Vernonense, S.-Louis; A. 1260. d. Evreux.
Vernucia, la Vernuce, dit *Grosbois*, la Ste.-Vierge; A. av. 1172. d. Bourges.
Veromandia et Vermandum, Vermand; P. r. 1091. d. Noyon.
Veronica (S.-), le même que *Monasteriolum*. d. Laon.
Vertavum, Vertou, S.-Jean; B. 575. d. Nantes.
Vertolium ou Vertullium, Verteuil, S.-Pierre; A av. 1187. d. Bordeaux.
Vertus. Voy. *Sta.-Maria* et *S.-Salvator*. d. Châlons-sur-Marne.
Vertz Villare, Vertzviller, Varneviller; C. 1195. d. Metz.
Verziacum, Viriziacum, Verzi, le même que *S.-Basolus*. d. Reims.
Vesuntionense M., à Besançon; Ann. fr. an. 625. p. 757.
Vetus Campus, Campen; C. 1122. d. Cologne.
Vetus Cella Moguntinensis, le même? que *S. Vigo*. à Mayence.

VOLUSIANUS (S.-), le même que *Fuxum*. d. Foix.
VORLIUS (S.-), le même que *Castellio*. d. Langres.
VOSGENSE M., le même que *Senona*. d. S.-Dié [Vosges].
VOSICUM ou VOSIUM, Vigeois, S.-Pierre; av. 550. B. d. Limoges.
VOTUM, le Vœu, près Cherbourg, la Ste.-Vierge; A. f. v. 1050. r. v. 1150. d. Coutances [Manche].
VOTUM, le même que *Valacia*. d. Rouen.
VULDENSE MON. Voyez *Fulda*.

WADEGOTRA, WADEGASSEN, la Ste.-Vierge; P. 1137. d. Trèves.
WADEL, en Bretagne; av. 853. d. Vannes?
WAGENHAUSEN, WALSEINHAUSEN, la Ste.-Vierge; B. av. 1155. d. Constance.
WALD, le même que *Silva Benedicta*. d. Constance.
WALERICUS AD SUMINAM (S.-), le même que *S.-Valericus ad Mare*. d. Amiens.
WALKENREDA, la Ste.-Vierge, S.-Martin; C. v. 1124. d. Mayence.
WALLERSHEIMIUM, Wallersheim, près Coblentz; C. b. av. 1469. d. Trèves.
WALONIS MONS, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
WALPURGIS ou WALDEBURGIS (STA.-), Ste.-Walpurge, près d'Haguenau; B. 1074. d. Strasbourg.
WALPURGIS (STA.-), Ste.-Walpurge, dit *Bibelis*; B. v. 1099. d. Strasbourg.
WALPURGIS (STA.-), Ste.-Walpurge d'Aichstadt; B. v. 640.
WALTERI BRANIA, Wautibraine ou Watiebraine; C. 1229. d. Namur.
WALTIDIORUM, le même que *Valadorus*. d. Namur.
WANDREGISILUS FONTANELLENSIS (S.-), S.-Vandrille ou Fontenelle; B. 648. d. Rouen.
WARACTUM, Guéret, S.-Pierre; B. av. 737. d. Limoges. *Acta SS. O. B.* II. 572.
WARGAVILLA, Vergaville, S.-Eustase; B. 966. d. Metz.
WARLERENSE MONAST., Wasloi, Walers en Faigne, S.-Pierre; 657. d. Cambrai.

Warnestonium, Warneston, S.-Pierre; A. av. 1126. d. Ypres.

Wasloginense, le même que *Bellus Locus in Argonna*. d. Verdun [Meuse].

Wassenscharpffen, le même qu'*Aquarum Haustus*. d. Constance.

Wastum, Wast, S.-Michel; r. v. 1091. d. Boulogne. diff. de Wateniæ, de Watinum. H. XIV. 114. n.

Wateniæ, Guateniæ, Westines-sur-la-Lys; av. 1090. d. Ypres.

Watinum ou Guatanum, Waten, la Ste.-Vierge; A. v. 1072. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].

Wedinghausen ou Arnsberg, la Ste.-Vierge; C. 1157. d. Cologne.

Weingarta, Weingarten, S.-Martin; B. v. 1053. d. Constance.

Weissemburgum ou Wirtzenburgum, S.-Pierre et S.-Paul; B. v. 623. d. Spire.

Weissenaw, le même que *Augia Minor*. d. Constance.

Werda, Insula Cæsaris, Insula ad Rhenum, etc., Keiserwert, S.-Suidbert; vers 713. d. Cologne.

Werneri Villarium, Wersch-Weiler; C. 1170. d. Strasbourg.

Werthina, Werden, le Sauveur; B. 793. d. Cologne.

Werziacum, le même que *Virziacum*. d. Reims.

Westmouster, le même que *Mons Rosarum*. d. Gand.

Wetter; A. av. 1344. d. Mayence.

Wettingen, le même que *Maris Stella*. d. Constance.

Wevelgemium, N.-D.-du-Mont-d'Or-lez-Wevelgem; C. 1214. d. Tournai.

Wiblingum, Biblingum, la Croix, S.-Martin; B. 1099. d. Constance.

Wicus, le même que *S.-Jodocus ad Mare*. d. Amiens.

Wigbershusen, la Ste.-Vierge; C. d. Mayence.

Wilica; B. v. 986. d. Cologne.

Willencurtis, Willencourt; C. f. av. 1199. r. 1220. d. Amiens.

Willibrodus (S.-), le même qu'*Epternacum*. d. Trèves.

Windesemium, Windesem en Flandres ; A. av. 1440.
Winvalokus (S.-), le même que *S.-Salvius*. d. Amiens.
Woffenheim, la Croix; B. v. 1000. d. Strasbourg.
Wolfinus; f. av. 578, plus tard *S.-Laurentius*, à Auxerre.
Wolvicum, Volvic, S.-Prix; 674 à 689. d. Clermont.
Wormaciense, à Worms ; Ann. fr. an. 503. p. 3.
Woromholtum, Wormhoult, S.-Martin; 695. d. Ypres.
Wulfferberg, près Romersdorf; v. 1145. d. Trèves.
Vulfilaicum, près Ivoy. d. Trèves. *Greg. Tur.* H. f. l. 8. c. 15.
Wulmarus (S.-), S.-Vulmer, dit *Samer-aux-Bois;* B. 688. d. Boulogne.
Wulmarus Boloniensis (S.-), S.-Villemer de Boulogne; A. 1108 [Pas-de-Calais].

Xantonense Mansum, le même que *Mas Dion*. d. Saintes.
Xantonense Monast. Voy. *S.-Eparchius*, *S.-Eutropius*. à Saintes.
Xertiniacum in Vosago. Xertigny.

Yonius (S.-), les Frères de S.-Yon, chef d'ordre; 1705. à Rouen.
Yssiodorum, Yssoire, S.-Austremon ; B. av. le VIe s. d. Clermont.
Yvelino (de), N.-D.-de-Veaune. à Marseille.

Zacharias prope Pyrenæos (S.-); av. 845. H.; Ann. fr. an. 508. p. 244.
Zonebecka ou Sonnebeca; la Ste.-Vierge; A. av. 1072. d. Ypres.
Zuifaltum, Zuifaltaha ou Duplices Aquæ, Zuifalten, la Ste.-Vierge; B. r. 1088. d. Constance.
Zurac; f. av. 1205. d. Limoges. H. XVIII. 226. c.

Louis de Maslatrie.

ANCIENNES DIVISIONS

TERRITORIALES

DE

LA NORMANDIE.

A l'époque de l'invasion de la Gaule par les Romains, deux des cités dont la Normandie actuelle occupe l'emplacement (les Velocasses ou Bellocasses, habitants du Vexin, et les Caletes, habitants du pays de Caux) faisaient partie de la Belgique, la plus septentrionale des trois grandes divisions de cette même Gaule. Les chefs-lieux de ces deux cités étaient *Rotomagus* (Rouen), et l'établissement gaulois qui a précédé *Juliobona* (Lillebonne).

Le reste du territoire normand appartenait à la Celtique. Il était habité par les Lexoves, les Aulerques Éburoviques; les habitants du diocèse de Séez, les Viducasses, les Bajocasses, les *Unelli* et les Abrincates. *Noviomagus Lexoviorum* (le vieux Lisieux); *Mediolanum Aulercorum* (le vieil Évreux);

Séez; Vieux, près Caen; *Augustodurum* (Bayeux); *Cosedia*, qui s'appela ensuite *Constancia* (Coutances); *Ingena*, étaient ou devinrent plus tard les chefs-lieux de ces sept cités, qui paraissent avoir appartenu toutes, ainsi que celle des Caletes, à raison de leur position le long ou dans le voisinage de l'Océan, à la Confédération armoricaine.

Dans l'organisation romaine de la Gaule, sous Auguste, les Caletes et les Velocasses furent retranchés de la Belgique, et incorporés dans la Lyonnaise, qui remplaçait la Celtique. Ce prince, dans la vue de rendre impossible tout retour à l'ancien ordre de choses, apporta d'ailleurs beaucoup de changements aux limites et à l'étendue de chaque cité. Ce dut être sous son règne que le chef-lieu des Caletes (qu'on dit s'être appelé jusque-là *Caletum*) prit le nom de *Juliobona*, en l'honneur du conquérant de la Gaule. Strabon, qui écrivait sous Auguste et Tibère, parle de l'important commerce qui avait lieu de son temps entre l'Italie et l'Angleterre par la ligne du Rhône, de la Saône et de la Seine, et dont les contrées voisines de l'embouchure de ce dernier fleuve étaient nécessairement l'entrepôt.

La Lyonnaise resta près de trois siècles sans éprouver de démembrement. On pense que ce fut Dioclétien (284-305) qui la divisa le premier en deux provinces du même nom. La seconde Lyonnaise, qui comprit les pays présentement occupés non seulement par la Normandie, mais encore par la Tou-

raine, l'Anjou, le Maine et la Bretagne, reçut pour métropole *Rotomagus*, enrichi par le commerce de transit, dont nous venons de parler; son territoire s'était peut-être déjà accru de celui de *Juliobona*, qui a été dévastée à plusieurs reprises par les Barbares.

Un siècle plus tard et sous le règne de Valentinien ou de Gratien, la seconde Lyonnaise fut encore morcelée en deux parties, dont l'une, conservant le même nom et la même métropole, ne comprit plus que les cités représentées par la Normandie actuelle; tandis que l'autre, prenant Tours pour métropole, se composa de tout le reste de la précédente circonscription.

Le christianisme, apporté à Rouen par saint Mellon vers l'époque de l'élévation de cette ville au rang de métropole, ne pénétra que successivement dans les autres parties de la seconde Lyonnaise, et même beaucoup plus tard dans quelques unes. Là, comme ailleurs, il moula son organisation sur celle de la province, qui ne comptait plus alors que sept chefs-lieux de cités. Ceux-ci, par suite de la fixité que le catholicisme a toujours imprimée à ses institutions, sont restés jusqu'à la révolution le siége d'un pareil nombre de diocèses (Rouen, Évreux, Lisieux, Bayeux, Coutances, Avranches et Séez), dont la circonscription représentait en masse, avec assez d'exactitude, celle des cités qu'ils ont remplacées. Dans les détails, au contraire, nous

aurons occasion d'y signaler de nombreuses altérations. La plupart sont dues à l'adjonction aux diocèses les premiers constitués, de territoires contigus dont les populations auront été converties au christianisme par les soins de leurs pasteurs ; l'extension du diocèse de Bayeux, sur la droite de la Dive, presque jusqu'aux portes de Lisieux, nous semble être l'un des faits de ce genre les plus authentiques que l'on puisse signaler. Ailleurs les changements de circonscription ont pu tenir à la supériorité de puissance ecclésiastique ou politique de l'un des deux siéges, ou même à des affinités purement électives. C'est ainsi, par exemple, que l'agrandissement considérable du diocèse de Lisieux aux dépens de celui de Séez, dans le courant du XIe siècle, fut le résultat d'un libre choix de la part des seigneurs de cette contrée. (*Ord. Vit.*, l. III, p. 464.)

La prédication de l'Évangile nous paraît dater de la fin du IVe siècle à Bayeux, de quelques années plus tard à Évreux et à Séez, du milieu du Ve siècle à Coutances, et de sa fin à Avranches. Quant à Lisieux, ce n'est qu'à une époque assez avancée du VIe siècle (538) qu'on voit figurer dans l'histoire un de ses évêques. L'archevêque de Rouen avait le titre de primat de Normandie. Ses six suffragants prenaient rang dans l'ordre suivant, qui remonte jusqu'à la notice de l'Empire : Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lisieux, Coutances. Les évêques de Séez ont quelquefois adopté dans leurs souscriptions

le nom d'évêque d'Exmes (*Oximensis*), et les évêques de Coutances celui d'évêque de Saint-Lô (*Brioverensis*).

Depuis la chute de la puissance romaine jusqu'à l'établissement fixe des Normands dans la seconde Lyonnaise, cette province ne subsista plus que comme circonscription ecclésiastique, et se trouva comprise dans la Neustrie ou Nouvelle-France, c'est-à-dire dans la portion N.-O. de l'empire des enfants de Clovis; laquelle embrassa d'abord tout l'espace renfermé entre la partie supérieure de la Meuse, l'Escaut, la mer et la Loire. Plus tard ce nom ne s'appliqua plus qu'aux contrées situées entre la Seine et la Loire; on a même fini par l'employer abusivement pour désigner, d'une manière exclusive, tantôt la Bretagne, comme certains écrivains des IXe et Xe siècles, tantôt la Normandie actuelle. Cette dernière acception, contre l'inexactitude de laquelle nous devons protester, s'est surtout répandue dans la poésie moderne.

C'est à l'époque de l'établissement de l'organisation militaire et judiciaire mérovingienne qu'on doit rapporter le morcellement de la division romaine des diocèses en *pagi*, gouvernés par des officiers qui prirent le titre de comtes. Quoique ce morcellement ait eu lieu quelquefois sans aucune considération pour les limites de l'organisation ecclésiastique, il s'y renferme le plus souvent. Cette circonstance nous détermine à grouper par diocèses

les *pagi* que renferme le territoire de la Normandie dans l'examen rapide que nous allons en faire.

§. I. DIOCÈSE DE ROUEN.

Nous avons dit que dès une époque fort reculée, peut-être même contemporaine de l'élévation de *Rotomagus* au rang de métropole, la vaste et populeuse cité des Caletes avait été placée sous sa juridiction. Nous pensons que ce fut plus tard, et probablement lors de l'établissement des *pagi*, qu'une fertile contrée fut démembrée de plusieurs côtés pour lui former un territoire, un comté particulier, portant son nom (Roumois, *Rotomagensis*). On ne saurait concevoir, en effet, de motif raisonnable à cette mesure, tant que la plus grande partie des cités aux dépens desquelles se fit cette nouvelle circonscription, restèrent elles-mêmes dans la dépendance immédiate de ce chef-lieu, et l'on ne peut l'expliquer, même à l'époque de cette création, que par l'intention bien positive d'éparpiller le pouvoir, puisque les contrées qui en furent alors démembrées n'offraient aucun centre de population propre à en fournir l'occasion. Nous avons cru devoir commencer par appeler l'attention sur ce fait remarquable, avant d'entrer dans l'examen détaillé des *pagi* renfermés dans l'immense diocèse de Rouen.

1. *Pagus Tellau*, Talou. — Maintenant, si nous commençons cet examen par le nord, le premier

pagus que nous y rencontrerons sera le Talou (*pagus Tellau*, *Tellao*, *Talanus*, *Talou*, *Talogiensis*) (1), démembrement du territoire des Caletes, ayant pris son nom de la rivière de Telles (*fluvium Tellas*, aujourd'hui la Béthune ou rivière de Neufchâtel) qui le traversait. Ce *pagus* était borné au N.-E. par le Vimeu (*pagus Vimnau*, *Vinemacus*, *Vitnau*), dont il était séparé par la Brêle ou rivière d'Eu (*Aucia*, *Auga*, *Auva*); au N.-O. par la mer; à l'ouest par le *pagus Caletensis*; au sud et au S.-E. par le *pagus Rotomagensis* et la vallée de Brai, qui faisait partie de ce dernier. En citant la rivière de Brêle comme la frontière du côté du Vimeu, nous devons ajouter que cette limite n'a été constamment respectée ni par les historiens, ni même par les rédacteurs des chartes, qui ont parfois attribué à l'un de ces *pagi* des lieux appartenant à l'autre.

Les bornes du Talou sont moins précises du côté du pays de Caux proprement dit, *pagus Caletensis*. Il paraît qu'avant l'invasion normande on l'étendait habituellement jusqu'au-delà des vallées de la Saane (*Sedanna*), et même du Dun (*fluvius Dunum*). Charles-le-Chauve, dans un diplôme en faveur de la cathédrale de Rouen, le prolonge jusqu'à la rivière de Fécamp et à Goderville; mais nous avons peine à croire que ce ne soit pas par l'effet d'une confusion

(1) Ce mot a été trop souvent écrit *Calogiensis*, par suite d'une méprise des copistes et des imprimeurs.

semblable à celle que nous venons de signaler dans sa délimitation avec le Vimeu. Au XIe siècle, la ligne de séparation fut reportée jusqu'à la vallée de la Sie, puisque nous voyons à cette époque Appeville près Dieppe, dans le Talou, et Omonville dans le pays de Caux (1). Vers le sud, on peut supposer que la circonscription était la même qui, jusqu'à nos jours, a séparé l'archidiaconé du petit Caux du grand archidiaconé; au S.-E. nous pensons que le Talou s'étendait jusqu'aux bords de la vallée de Brai.

Après la fondation du château d'Arques par le comte de Talou, Guillaume, vers 1040, ce *pagus* perdit son nom pour prendre celui de comté d'Arques.

Nous trouverons bientôt, sur un autre point du diocèse de Rouen, un pays de Telles, homonyme de celui-ci, et qui a été confondu avec lui, même dans des documents officiels.

2. *Pagus Caletensis*, PAYS DE CAUX. — Le *pagus Caletensis* (*provincia Calciacensis, Caltivum territorium, pagus Cultis, comitatus Cassis, comitatus*

---

(1) *In pago Talou.... et capellam de Appavilla.... quatuor villarum Caletensis pagi Maltevillæ scilicet, Flamenvillæ, Amundivillæ* et *Anglicævillæ ecclesias*.... Cart. de Sainte-Catherine-du-Mont. Charte de Gosselin le vicomte (1030) et de Raoul de Varenne (1073).

Calciacus), est la portion S.-O. du territoire des *Caletes*, non comprise dans le démembrement qui composa le Talou, ni dans celui qui servit à former le Roumois. Nous venons de voir que les limites du Talou avaient quelquefois été portées jusqu'à Goderville; il paraît que, dès son origine, le Roumois n'avait pas moins empiété sur le sol du pays de Caux, puisqu'au milieu du VIIe siècle, non seulement Jumièges, mais encore Saint-Wandrille, si voisin de Lillebonne, l'ancien chef-lieu des Caletes, sont déjà représentés comme lui appartenant. Quelque considérables que soient ces démembrements, ils ne suffisent pas encore, ce nous semble, pour expliquer comment il se fait que le pays de Caux figure si rarement dans les récits et les actes antérieurs à l'invasion normande, et qu'il ne soit pas même cité dans la liste de tournées des *missi dominici* de 853, où de chétives et éphémères subdivisions de *pagi* n'ont pas été oubliées, tandis qu'au VIIe siècle il était encore qualifié du titre de *provincia Calciacensis*. Il reprit de l'importance sous les ducs de Normandie, qui le reportèrent sur la ligne de délimitation qu'il a conservée jusqu'à la révolution, du côté du Roumois (1). Plus tard, après que le Talou, et le comté d'Arques qui le remplaça, eurent cessé d'exister, le

(1) Dans la citation ci-dessus Flamanville et Motteville sont expressément désignées comme appartenant au *pagus Caletensis*.

pays de Caux rentra à peu près de ce côté dans les limites septentrionales des Caletes.

3. *Pagus Rotomagensis*, Roumois. — Le Roumois (*pagus Rotomagensis*, *Rodomensis*, *Rodmensis*, *Rotmensis*) paraît, comme nous l'avons dit, avoir été formé de toutes pièces, à l'époque de l'établissement des *pagi*, soit pour fournir à la métropole de Rouen un territoire, un comté particulier, soit plutôt pour enlever de vastes contrées à sa juridiction. Nous venons d'indiquer ses limites au nord du côté du Talou, et à l'ouest du côté du pays de Caux; au midi, nous savons qu'il s'étendait sur la rive gauche de la Seine jusqu'à l'embouchure de la Risle, dès l'époque de saint Ouen, puisqu'on voit saint Germer aller, par l'ordre de ce prélat, gouverner le monastère de Pentalle (aujourd'hui Saint-Samson-sur-Risle) *in pago Rotomagensi super fluvium Lirizinum*. Il est probable que cette contrée, qui a seule conservé jusqu'à nos jours le nom de Roumois, appartenait antérieurement à la cité des Lexoves ou à celle des Éburoviques, et peut-être est-ce l'église de Rouen qui, en la conquérant sur le paganisme, en aura préparé la réunion à son territoire. Quoi qu'il en soit, elle était séparée du Lieuvin (*pagus Lisvinus*) par la Risle, et de l'Évrecin (*pagus Ebroicinus*), probablement par la même ligne qui a, jusqu'à la révolution, délimité de ce côté de la Seine les diocèses de Rouen et d'Évreux. On la voit déjà figurer

à part dans la liste de tournées des *missi dominici*, en 802 : *et de illa parte Sequanæ Rodomensi* (1).

Au-delà de cette ligne, qui laissait la plus forte partie du territoire d'Elbeuf dans le diocèse d'Évreux, le *pagus Rotomagensis* était borné au midi par le fleuve, qui le séparait du *pagus Ebroicensis ;* puis à l'orient par l'Andelle, dont la rive gauche était restée aux Velocasses. Aussi Charles-le-Simple, dans un diplôme de 905, indique-t-il Pitres comme placé *super fluvium Sequanæ in pago Rotomagensi.*

Au N.-E. nous pensons que ce *pagus* s'étendait jusques et y compris la partie de la vallée de Brai qui dépend du diocèse de Rouen. On dérive ordinairement ce nom de Brai d'un mot qui, à une époque postérieure, a signifié *de la boue : castrum Braium, quod lutum interpretatur*, est-il dit dans un recueil de récits des miracles de saint Bernard. Quoique la nature du terrain du pays de Brai se prête merveilleusement à cette étymologie, puisque c'est l'une des contrées les plus fangeuses du royaume, son nom

(1) Nous avons parlé ci-dessus des erreurs de topographie que renferment quelquefois les documents les plus authentiques. Nous en trouvons un exemple remarquable dans une charte du duc de Normandie, Richard II, en faveur de la cathédrale de Chartres, sous la date de 1014, où l'église de Hauville est représentée comme appartenant à l'Évrecin, tandis qu'elle est réellement dans le Roumois, à plusieurs lieues des [illegible]

nous paraît plutôt venir du mot *bracus*, employé comme synonyme de vallée dans un passage de la Chronique de Fontenelle. Dans tous les cas, ce nom n'est pas celui d'un *pagus*, mais d'une contrée naturelle formée par la dénudation des couches inférieures de la craie, et qui s'étend depuis Frocourt et Auteuil, près Beauvais, jusqu'à Bures, dans l'arrondissement de Neufchâtel. La portion de cette vallée qui appartient à la Normandie est fort rarement mentionnée avant le XIe siècle; nous voyons seulement Saint-Saire-en-Brai (*Sanctus-Salvius in Brago*) figurer dans le testament d'Ansegise, abbé de Fontenelle, et l'abbaye de Saint-Denis posséder quelques propriétés dans le pays de Brai, *mansos in Bracio*. Ces biens sont cités dans les répartitions des charges et des fournitures entre les domaines de l'abbaye, établies par les chartes de Louis-le-Débonnaire en 831, et de Charles-le-Chauve en 862 (*et mansos in Bracio... in Rotomagensi pago, ubi dicitur Bracium, mansos* IV). C'est ce dernier passage, trop négligé jusqu'ici, qui nous paraît prouver d'une manière incontestable que la vallée de Brai se rattachait au Roumois.

4. *Pagus Vilcassinus*, LE VEXIN. — Le Vexin (*pagus Vilcassinus, Wilcassinus, Wulcassinus, Veliocassinus, Vilcanensis, Velcassinus, Vircassinus;* Veulquessin) comprenait toute la portion de l'ancien territoire des Velocasses, qui n'en avait pas été démem-

·ée pour contribuer à la formation du *pagus Rotoma-*
ınsis. Nous venons de voir que de ce côté (à l'ouest)
était borné par l'Andelle. Au midi, la Seine le
parait du *pagus Ebroicensis* depuis l'embouchure
ı l'Andelle jusqu'à celle de l'Eure, puis des *pagi*
ladriacensis (le pays de Madrie) et *Pinciacensis*
e Pinceraïs). A l'orient, il s'étendait fort au-delà
ı territoire normand, et, au moins sur quelques
›ints, jusqu'à la ligne de l'Oise, où il rencontrait le
ıgus Parisiacus. Enfin, au nord, il avait pour voi-
ıs d'abord, en partant du Parisis, le *pagus Camlia-*
nsis, puis le *pagus Bellovacensis* ou Beauvoisis.
près l'invasion normande, la fixation des frontières
ı nouveau duché à la ligne de l'Epte, entraîna la di-
sion du Vexin en deux parties à peu près égales : le
exin normand, à l'ouest, et le Vexin français, à l'est
ɜ cette rivière. Une charte du duc de Normandie,
obert Ier, est le document où nous trouvons ces nou-
:lles dénominations consignées pour la première
is, quoique le fait duquel elles découlent remonte
ı siècle plus haut.

Cette rivière d'Epte (*Itta, Etta, Epta*) a porté
ıssi le nom de Telles (*per Sequanam in fluvium Tellas*
ıcendunt.... Ann. Bertin. ann. 861), qui lui était
›mmun avec une vaste forêt, située sur ses deux
ves, et de l'existence de laquelle on trouve des
aces dans les noms de Joui (1) en Telles, Beäutru

(1) Nous croyons devoir restituer à la fin des noms de lieu

en Telles, Fresnelles en Telles, Méru en Telles, etc., que portent encore un assez grand nombre de lieux du Vexin et du Beauvoisis. Nous pensons que c'est à cette forêt, constamment désignée par le nom de Tellas, plutôt qu'à la rivière, qui ne l'a reçu qu'accidentellement, qu'il faut rapporter l'origine d'un second *pagus Tellao* ou *Tellau* dans cette partie du Vexin. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on rencontre des traces authentiques de son existence (au moins comme contrée) dans un plaid de Charlemagne (781) relatif à *Sonaciarga Villa* (Surci, hameau de Mézières), qui y est indiquée comme située *in pago Tellau super fluvium Itta*. Deux autres diplômes, le premier de Pépin vers 750, le second de Charlemagne en 775, confondent dans un seul *pagus Tellau* les lieux nommés *Pistus*, *Macerias*, *Verno*, *Fiscera*, *Potio*, *Boldacha*, *Brittenevalle*, *Atiliaco*, *Agusta*, *Rausedo*, *Crisonarias*, *Gauriaco*,.... dont les trois premiers (Pitres, Mézières, Vernon) appartiennent aussi incontestablement au Vexin ou à sa frontière, que le septième (Berneval) au Talou.

Dans la liste de tournées des *missi dominici* en 853, le Vexin figure avec le Parisis et le Beauvoisis dans un arrondissement autre que celui qui renferme le Roumois et le Talou.

---

l'*i* primitif, auquel l'*y* n'a été substitué par les copistes qu'à une époque assez avancée du moyen âge.

§. II. DIOCÈSE D'ÉVREUX.

5. *Pagus Ebroicinus.* — Le diocèse d'Évreux n'a jamais présenté que deux *pagi* bien distincts, savoir : le *pagus Ebroicinus*, qui en occupait la portion la plus considérable ; et le *pagus Madriacensis*, dont il ne comprenait qu'une extension.

Le premier (*pagus Ebroicinus, Ebrecinus, Ebricinus, Ebroacensis, Ebroicacensis;* Évrecin) empruntait son nom à la cité des Aulerques Éburoviques, de l'héritage de laquelle il avait recueilli, comme nous venons de le dire, la plus forte part. Nous avons déjà donné sa circonscription au N.-O. et au nord. Il était séparé à l'est, par l'Eure, du *pagus Madriacensis;* au sud, par l'Avre, des *pagi Durcassinus* et *Carnotinus,* ainsi que du *Saltus Perticensis;* à l'ouest, par la Charentonne, du *pagus Lexoviensis.* Au S.-O., il se prolongeait probablement, comme l'ancien évêché d'Évreux, au-delà des limites du département de l'Eure. Nous regrettons que son équivalent en français, Évrecin, encore employé par Wace au XII[e] siècle, ait été remplacé par les désignations beaucoup moins significatives de *pays de Campagne, campagne du Neubourg* et *campagne de Saint-André.*

La fraction de ce vaste territoire comprise entre la Risle et la Charentonne, appartenait à la contrée naturelle encore connue sous le nom de pays d'Ouche, et souvent indiquée, mais à tort, comme con

stituant un véritable *pagus Uticensis,* qui n'a jamais existé. Nous retrouverons dans le diocèse suivant cette région, qui paraît avoir pris son nom d'une vaste forêt : *Sylvam quam Uticum protestantur incolæ,* dit la vie de saint Évroult ; suivant Orderic Vital (l. III, p. 478) ce serait de l'une des fontaines d'où sort la rivière de Charentonne : *Ante portas ecclesiæ Uticus fons oritur, à quo omnis circumjacens regio Uticensis dicitur;* mais il nous paraît plus naturel que le nom de la fontaine soit venu de celui de la forêt.

6. *Pagus Madriacensis.* — Le pays de Madrie (*pagus Madriacensis, Madricensis, Matricensis, Madrecisus*), situé au midi de la Seine, vis-à-vis le Vexin, appartenait pour sa plus forte part au diocèse de Chartres, et s'étendait dans celui d'Évreux entre la Seine et l'Eure jusqu'à leur confluent. Le monastère de la Croix-Saint-Leufroi, sur les bords de l'Eure, est indiqué comme situé *ad fines Madriacensis pagi.* Cette portion du pays de Madrie, qui ne fit pas partie d'abord du territoire concédé à Rollon, s'y trouva bientôt réunie, puisqu'elle constituait tout ou partie du douaire assigné par son fils à la duchesse Leutegarde, et prit aux x[e] et xi[e] siècles, probablement à cause de sa forme étroite et péninsulaire, le nom de Longueville, qui n'est resté qu'à un hameau de la commune de Saint-Pierre-d'Autils. Aujourd'hui elle n'en porte aucun.

§. III. DIOCÈSE DE LISIEUX.

'agus Lexoviensis. — Dans l'évêché de Lisieux ıe connaissons d'autre *pagus* authentique que uvin (*pagus Lexoviensis, Luxoviensis, Luxu-ı, Lexoinus, Lexuinus, Lisvinus, Lisiacensis, nsis, Lesvin*), dont les limites sont les mêmes :lles du diocèse à l'est et au nord, savoir : la ntonne, la Risle et la mer. Au midi, il est ı qu'il restait fort en-deçà de l'extension que elui-ci dans le XI[e] siècle, presque jusqu'aux de Séez, lorsque Giroie et sa famille y eurent leurs territoires. Nous pensons qu'il faut en cher au moins les doyennés de Gacé et de euil pour retrouver la circonscription du A l'ouest, au contraire, c'était le *pagus* qui ait les frontières du diocèse pour aller cher-ı ligne de la Dive. Nous en trouvons la preuve e passage du testament de Vandemir et d'Er-rte en faveur de Saint-Germain-des-Prés *Cambrimaro in pago Lexoino;* tandis que 'emer n'a jamais fait partie du diocèse de Li-Nous avons déjà indiqué la circonstance qui a ıner lieu à cet empiétement du diocèse de ɛ sur celui de Lisieux, savoir : l'antériorité de lication de l'Évangile (1). Il est possible que ce

---

ous n'ignorons pas que, dans une histoire des évêques ux, cette extension du diocèse de Bayeux a été présentée

soit un fait analogue qui ait déterminé l
du diocèse de Sées sur la rive droite de
mais on peut y voir aussi les vestiges d'u
scription antérieure, dans laquelle l'Hiémo
avancé jusqu'à la Vie.

Dans la suite, le nom de *pagus Lisvinu*
vin ne s'appliqua plus qu'à la portion
toire de Lisieux comprise entre la Charen
Risle, la mer, la Touque et la rivière d'O
de nos jours, à la plaine qui y forme une c
turelle renommée pour sa fertilité. Toute
placée de l'autre côté de la Touque, et
enbachement sur la rive droite, à partir
ville-la-Pipart, pour aller gagner la mer
quefleur et Honfleur, reçut le nom de *pay*
emprunté à une forêt existant au IXe sièc

---

comme ne remontant pas au-delà du XIIIe siècle, et
l'un d'eux (Jourdain du Hommet) sur les territ
dant de l'abbaye du Val Richer, assez long-temps a
tion, en reconnaissance d'une exemption pareill
l'abbaye de Mondaie : comme cette assertion a ét
dans d'autres ouvrages, nous croyons devoir y r
deux faits qui suffiront pour la réfuter. D'abord,
paroisses que le diocèse de Bayeux possédait au-delà
trois seulement étaient sous le patronage du Val
plus, cette abbaye, fondée d'abord à Souleuvre p
été reportée sur l'emplacement dont il s'agit que
était déjà soumis, comme le précédent, à la ju
évêques de Bayeux.

n *monasterium Sagiensi urbi vicinum, quod est in tu Algiæ situm*, dit l'évêque Adelelme dans *Vie de sainte Opportune.* Vers 1082, Rogen Montgommeri donna à l'abbaye de Saint-Étienne Caen *burgum de Trun cum silva de Alge.* ressemblance du nom de ce pays d'Auge (*sal-Algiæ* ou *Algiensis*), avec celui de la ville ;u (*Augum*), dont les comtes étaient qualifiés titre de *comes Augensis*, ou même quelque-s *Algensis* (1), a donné lieu à des méprises sans nbre et d'autant plus difficiles à éviter pour les ·sonnes étrangères à la connaissance intime de la ographie normande, que, par une fâcheuse coïncence, les comtes d'Eu ont possédé de vastes doines, et fondé des monastères dans le pays Auge.

Enfin, ainsi que nous l'avons dit, l'évêché de Liux acquit, à partir du XIe siècle, le chef-lieu et ıte la portion située sur la rive gauche de la Chaıtonne, du pays d'Ouche, autre contrée naturelle levée à l'Hiémois et au diocèse de Séez; nous pen-ıs qu'il y gagna au moins la totalité des doyen-is de Gacé et de Montreuil.

§. IV. DIOCÈSE DE BAYEUX.

}. *Pagus Bajocassinus*, BESSIN. — Le diocèse Bayeux nous paraît encore n'avoir renfermé

1) *Gall. Christ.*, XI instrum., c. 160.

dans l'origine qu'un seul *pagus*, ou comté bien authentique, qui représentait à la fois le territoire des *Bajocasses* et celui des *Viducasses*, cité encore florissante en 238, ainsi que l'atteste le monument élevé cette année-là à T. Sennius Solemnis. Envahi par la race belliqueuse des Saxons, qui prirent, de son chef-lieu, le nom de Saxons Bayeusains (*Saxones Bajocassini*, Sesnes de Bayeux), le premier converti au christianisme de tous ceux qui restèrent attachés à la métropole de Rouen après le démembrement de la troisième Lyonnaise, ce *pagus* (*Bajocassinus*, *Bajocensis*, *Bajocacensis*, *Bagassinus*, *Bagisinus*; Bessin) a joué un rôle important dans l'histoire, et l'on pourrait croire qu'il se serait étendu, avec la juridiction ecclésiastique de ses évêques, au-delà des limites des deux cités qu'il remplaça; néanmoins il n'en fut pas ainsi, au moins vers sa limite orientale, où nous avons vu que le *pagus Lisvinus* continua de se prolonger jusqu'à la Dive. De son côté, le *pagus Oximensis* ou Hiémois arrivait, dès le VIe siècle, jusqu'au-delà de Tassilli (1). Il ne restait donc au Bessin, de ce côté de l'Orne, qu'une contrée de peu d'étendue, qui paraît en avoir été quelquefois démembrée sous la dynastie

(1) *Producat pagus Oximensis inter nostra quod suum est! siquidem vir sanctissimus ad Tassiliacum cum declinasset itinere.* (Vita S. Germani, episcopi Parisiensis.)

carlovingienne, et qui n'y rentra pas après l'invasion normande, époque où nous voyons le fondateur de l'abbaye de Fontenai, vers 1070, le restreindre à la rive gauche de l'Orne: *in pago vero Bajocensi in proximis fluminis Olnæ*, par opposition à l'abbaye et aux autres domaines situés sur la rive droite. Au midi, aucun document, à notre connaissance, n'en détermine l'étendue, et nous devons croire que sa circonscription était à peu près la même que celle du diocèse. Nous savons seulement que Cleci sur l'Orne en faisait partie: *infra comitatum Bajocacensem super fluvium Olnæ... villa quæ vocatur Eliclacus*. A l'ouest, il serait naturel de penser que la Vire aurait servi de limite entre le Bessin et le Cotentin; cependant Saint-Lô, situé sur la rive droite, a toujours appartenu au Cotentin, aussi bien qu'à l'évêché de Coutances, *quoddam castellum in Constantiensi territorio quod ad Sanctum Loth dicebatur* (Ann. Mett. ann. 890). Il paraît que le Bessin, de son côté, s'avançait sur la rive gauche jusqu'à Gavrai, qui en formait l'extrême frontière: c'est du moins ce que nous croyons pouvoir inférer de ce passage d'une charte de Louis-le-Débonnaire en faveur de Saint-Denis: *Et Gabaregium in Bagasino cum omni integritate et appenditiis suis quæ conjacent in pago Constantino...* La précision de cette détermination ne nous permet guère d'y soupçonner une erreur, d'autant plus qu'elle est calquée sur une indication exactement pareille de l'abbé Hilduin, qui devait

bien connaître la situation des propriétés de son monastère.

Dans la liste de tournées des *missi dominici* en 802, le Bessin figure en masse : *in.... Bajocassino...;* mais dans celle de 853 on le trouve accompagné de trois autres contrées qui paraissent en être des démembrements : *in... Bagisino, Coriliso, Otlingua Saxonia et Harduini..* Cela est même prouvé pour ce qui concerne la seconde, par ces paroles d'une charte antérieure de sept années : *Quasdam res juris nostri sitas in comitatu Baiocasinse in pagello qui dicitur Otlingua Saxonia* (1). Nous sommes donc autorisé à supposer qu'il en est ainsi des deux autres. Aucun lieu n'est indiqué comme étant situé dans le *Corilisum.* On suppose que c'est la portion bayeusaine de la contrée naturelle, aujourd'hui connue sous le nom de Bocage normand, et qui occupe non seulement le midi des diocèses de Bayeux et de Coutances, mais encore la plus grande portion de celui d'Avranches. Quant aux deux *Otlingua,* nos savants devanciers, l'abbé Lebeuf et l'abbé Béziers, ont été portés à placer la première à l'ouest de Bayeux, à cause de l'existence dans ce quartier de deux villages, Saon et Saonnet (dont les noms offrent quelque analogie avec le mot *Saxonia*). Pour nous, nous

---

(1) Ce nom se trouve encore dans la *Vie de saint Aldric,* évêque du Mans, prélat contemporain : *In Autlingua Saxoniæ unum (Mansionile).*

:, avec Huet, reconnaître le lieu désigné par -le-Chauve comme appartenant à ce *pagellus : nomine Heidram,* dans un village aujourd'hui Airan (1), situé au midi d'Argences, très la station de poste de Moult. Alors l'*Otlinaxonia* aurait occupé, entre la mer et les : d'Orne et de Dive, la portion septentrio- : la contrée connue maintenant sous le nom ne de Caen. Quant à l'*Otlingua Harduini*, intermédiaire entre la précédente et l'Hié- ui lui est assigné dans la liste de tournées : *In.... ia Saxonia et Harduini, Oxmiso et Lisvino,* ›rte, dans l'absence complète d'autres ren- ients, à la placer également sur le terrain *Otlingua Saxonia* et l'Hiémois, le long de droite de l'Orne, de manière à être repré- plus tard par le doyenné de Cinglais (2). Au

---

: nom de ce lieu est écrit *Haram* dans un pouillé du :le.

›us les ducs de Normandie, le Cinglais, d'après une .e Robert I[er], paraît avoir fait partie du *pagus Oxi- : In ipso eodem quoque pago (Oismacensi) duas Bolonem et Lesiam vocatas* (Boulon et N.-D. de Nous pensons que cette extension de l'Hiémois, opérée e par Robert lui-même lorsqu'il en était comte, ne fut nentanée. La charte dont nous venons de citer un pas- rouve dans un cartulaire manuscrit de la cathédrale de nous ne la regardons pas comme authentique, mais

reste, nous devons ajouter que si ces sous-divisions du *pagus Bajocensis* ont réellement existé dans la contrée où nous les supposons, elles y auront eu ou bien peu de durée, ou bien peu d'importance, puisque dès 860 Charles-le-Chauve les omet dans l'indication d'un lieu appartenant, de la manière la plus authentique, à ce canton du Bessin : *In pago quoque Bajocense villa Sancti-Silvini,* aujourd'hui Saint-Silvain, situé, comme Airan, sur la rivière de Muance, mais assez près de Tassilli, que nous avons vu appartenir à l'Hiémois, de sorte que de ce côté la ligne de séparation des deux *pagi* passait, comme a depuis continué de le faire celle des diocèses, dans le court espace compris entre les deux communes (1).

§. V. DIOCÈSE DE COUTANCES.

Le diocèse de Coutances nous offre deux *pagi* bien authentiques, mais dont l'un n'a eu qu'une existence passagère, et n'est connu que par le récit d'un seul fait.

9. *Pagus Constantinus*, Cotentin. — Le premier

---

comme rédigée à une époque assez voisine de celle où vivait ce prince pour avoir la même autorité, en matière de topographie, que si elle était réellement émanée de lui.

(1) Cette ligne passait encore, avant la révolution, entre Saint-Silvain même et Soignolles, première paroisse du diocèse de Séez de ce côté.

en date, celui qui représente la masse du diocèse et celle de la cité des *Unelli*, a porté les noms de *pagus Constantinus, Constantiensis ; Comitatus Constantinus*, et en français Cotentin. Le diocèse de Coutances était borné à l'ouest, au nord et au nord-est, par la mer ; à l'est, par la Vire, sauf l'extension renfermant la ville de Saint-Lô et ses environs, sur la rive droite ; au sud, par une ligne à peu de distance, et au sud de l'abbaye de Saint-Sever, allant gagner la mer encore plus près et au nord de l'abbaye de la Luzerne en suivant la ligne du Thar. On pourrait supposer que le *pagus* avait la même circonscription, mais il n'en a au moins pas toujours été ainsi. D'abord il est constant que, dans le courant du VIIIe siècle, un autre *pagus* occupait la presqu'île ; ensuite nous venons de voir qu'au IXe le *pagus Bajocensis* franchissait la Vire pour s'étendre jusqu'à Gavrai. Au sud, ou au moins au sud-ouest, nous sommes plus certain que les limites n'ont pas changé, puisque l'abbaye de Sessai (aujourd'hui Saint-Pair) appartenait, dès le commencement du VIe siècle, au *pagus Constantinus*. On doit peu s'étonner des perturbations qui auront pu arriver dans la circonscription du Cotentin vers le sud-est, et qui probablement auront été les suites de son occupation par les Bretons au IXe siècle, occupation qui paraît s'être étendue, au moins momentanément, jusqu'à Bayeux, peut-être même jusqu'à l'embouchure de la Touque. Leurs chefs ayant été

autorisés par Charles-le-Chauve, en 867, à conserver le Cotentin, auront cherché naturellement à en étendre les limites au moins jusqu'à la Vire, qui leur fournissait une bonne ligne militaire de défense.

Quant à l'extension du Cotentin sur la rive droite de la Vire, renfermant la ville de Saint-Lô, *Briovera*, elle paraît avoir existé de toute ancienneté, non seulement par le témoignage du IXe siècle que nous avons cité ci-dessus, mais encore par le titre d'évêque de Coutances ou de Saint-Lô, *episcopus ecclesiæ Constantinæ vel Brioverensis*, que prenait Saint-Lô au cinquième concile d'Orléans en 549.

10. *Pagus Coriovallensis.* — Le second *pagus* authentique, que nous pouvons signaler dans le diocèse de Coutances, portait le nom de *Coriovallensis*, provenant visiblement, quoiqu'avec une légère altération, de celui de la ville romaine de *Coriallum*, qui occupait l'emplacement de Cherbourg. La Chronique de Fontenelle, en rendant compte de l'arrivée miraculeuse à Portbail, vers le milieu du VIIIe siècle, d'une caisse renfermant des reliques et un manuscrit des quatre évangiles, qui y fut recueillie flottant sur la mer, ajoute que ce lieu faisait partie du *pagus Coriovallensis*, alors administré par le comte Richwin, qui apporta le plus grand zèle dans la réception de ces objets précieux, et dans la construction d'une église à Brix, *ad eum locum qui usque nunc vocatur Brucius*, pour les y déposer. Nous ne

pouvons douter de l'exactitude de cette donnée topographique, fournie par un personnage qui avait visité les lieux. Il faut donc admettre un *pagus* de ce nom occupant la presqu'île au VIIIe siècle, mais qui ne doit avoir eu qu'une existence passagère, puisque *Nantus* (Saint-Marcoul), appartenant à cette même presqu'île, est expressément désigné par les hagiographes du VIIe siècle comme situé dans le Cotentin : *fiscus in pago Constantino qui vocatur Nantus;* et qu'après le fait rapporté par la chronique de Fontenelle, on ne trouve plus aucune trace de la circonscription qu'elle indique.

Au XIe siècle, le duc de Normandie, Richard III, donna en dot à sa femme Adèle la ville et le comté de Coutances, ainsi qu'un grand nombre de lieux situés dans le Cotentin, et parmi lesquels il y en a quatre qu'il désigne expressément par le nom de *pagi*, savoir : *pagum qui dicitur Sarnes cum aquis et portu maris.... et pagum qui dicitur Haga cum sylvis et portu maris.... pagum qui appellatur Balteis cum aquis terris cultis et incultis et eum qui dici- ur Egglandes*. C'est une indication tout-à-fait vi- ieuse, et aucune de ces quatre localités ne constitue n véritable *pagus*. La première est le fertile canton nnu encore aujourd'hui sous le nom de val de Saire, nprunté à la rivière qui y coule; la deuxième, la ntrée naturelle de la Hague, dont les landes à te de vue ne peuvent plus maintenant se couvrir ne végétation sylvestre qu'au moyen de soins in-

finis ; la troisième, le Bautois, petit pays dont la circonscription paraît avoir été déterminée par l'emplacement d'une forêt : *Et de foresta illorum de Balteis omnes alias ecclesias* (*Charta pro Exaquio*. 1056). Quant à la quatrième, Eglandes, ce n'est plus maintenant qu'une commune isolée.

Aujourd'hui le nom de Cotentin ne s'applique plus à la totalité du diocèse, mais le plus souvent à la presqu'île, et quelquefois seulement à la circonscription de l'ancien archidiaconé du Cotentin.

§. VI. DIOCÈSE D'AVRANCHES.

11. *Pagus Abrincatinus*, AVRANCHIN. — Le diocèse d'Avranches ne renferme que le *pagus Abrincatinus* (*Abrincensis*, *Abrincadinus ;* Avranchin), sur l'ancienne circonscription duquel nous n'avons presque aucun renseignement. On sait que ce diocèse était, au moins depuis l'invasion normande, bien inférieur en étendue à tous les autres de la province. Nous avons donné sa limite septentrionale. A l'orient, la ligne de séparation était au-delà de Ger, de Saint-Georges de Rouellé, de Saint-Cir de Bailleul et d'Heussé. Au midi, elle allait de ce dernier point gagner la ligne du Couesnon au-delà de Montanel et de Sacei. Tout le monde sait que cette petite rivière a toujours servi, au S.-O., de frontière à la Normandie du côté de la Bretagne. Nous avons peine à croire que la cité des Abrincates et la ville épisco-

ile d'Avranches, la troisième en rang de la seconde yonnaise, n'aient pas possédé primitivement un rritoire plus étendu. Mais nous n'avons aucun fait produire à l'appui de cette conjecture, le seul point : l'Avranchin qui soit cité dans des documents anrieurs à l'invasion normande étant Précei, *Patriiacus*, qui, situé entre Avranches et Pontorson, ne ;ut nous fournir aucune donnée sur les anciennes :tensions qu'aurait eues le *pagus* à l'orient ou au idi. Une charte de Charles-le-Chauve (860) compte : lieu parmi les propriétés du monastère de Cor.on (Saint-Lomer-le-Moutier); et l'abbé Guarnon transporta, en 872, les reliques du saint pour le ustraire à la fureur des Normands, qui n'avaient is encore pénétré dans cette portion reculée de la eustrie : *In pago quoque Abrincadino villa Paicliacus.... in pagum Abrincadinum in villam quæ citur Patricliacus....*

§. VII. DIOCÈSE DE SÉEZ.

Le diocèse de Séez, l'un des plus irrégulièrement rconscrits de la Normandie, est aussi l'un de ceux nt la topographie présente le plus d'obscurité. ı ignore jusqu'au nom de la cité qui l'occupait imitivement, et dont le chef-lieu ne fut remplacé r Séez qu'à une époque fort avancée de la domition romaine. Cependant plusieurs faits nous paissent de nature, sinon à l'établir d'une manière

authentique, au moins à le faire conjecturer avec les plus fortes présomptions. Ces faits sont le nom d'Hiémois, qu'a toujours porté, jusque long-temps après l'invasion normande, le *pagus* qui en représentait la masse; le titre d'évêque d'Exmes, que prend son évêque dans le premier acte authentique où il figure (*Litaredus episcopus ecclesiæ Oximensis*, premier concile d'Orléans, en 511); et enfin l'existence d'une voie romaine parfaitement caractérisée, tendant du chef-lieu des *Viducasses* à Exmes, et se prolongeant probablement au-delà vers l'orient. Nous ne voyons dans le silence de l'histoire aucune supposition plus propre à motiver ces trois faits, que l'existence d'une cité ayant porté le nom d'Hiémois, et ayant eu son chef-lieu à Exmes (1).

12. *Pagus Oximensis* (2), Hiémois. — Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que l'Hiémois (*pagus Oximensis, Oxmensis, Oxminsis, Oxomensis, Oximus, Osismensis, Otmiinsis, Oismacensis; diæcesis Oxi-*

(1) Depuis que ceci est écrit, nous avons appris l'existence de ruines romaines très étendues au bas du coteau d'Exmes, qui fournissent un puissant appui à notre conjecture.

(2) On doit se garder de confondre les habitants de ce *pagus* avec leurs homonymes bretons, les *Osismii* des anciens, qu'on trouve souvent appelés au moyen âge *Oximi*, et leur pays *provincia Oximensis*. On sait que les *Osismii* occupaient l'emplacement des diocèses de Quimper et de Saint-Pol de Léon.

mensis; comitatus Oximensis, Oismacensis; Hiémois, Oismois, Exmois) est l'un des *pagi* les plus importants et les plus authentiques qu'ait renfermés le territoire normand.

Une opinion fort répandue, et partagée par des savants illustres, étend jusqu'à la mer les limites septentrionales de l'Hiémois; elle repose sur ce fait, que toute la portion du diocèse de Bayeux, située sur la rive droite de l'Orne, portait le nom d'archidiaconé d'Exmes ou d'Hiémois, de *Oximio.* Cet archidiaconé se composait des doyennés de Troarn, Vaucelles et Cinglais. Nous ne pouvons admettre la conséquence qu'on tire de sa dénomination, aussi bien que de celle de rue Exmoisine, que prenait, au XIe siècle, la rue de cette ville, appelée aujourd'hui rue Saint-Jean. Nous avons déjà vu que Saint-Silvain appartenait incontestablement au Bessin, et qu'il y avait de fortes raisons de croire qu'Airan était dans le même cas. Après un examen de cette question aussi approfondi qu'il nous a été possible de le faire, nous restons convaincu que ni l'Hiémois ni le diocèse de Séez, qui l'a remplacé, ne se sont jamais avancés (si ce n'est dans le Cinglais (1) sous la domination normande) entre l'Orne et la Dive, au-delà de

(1) Nous avons déjà cité le passage de la charte du duc Robert en faveur de la cathédrale de Rouen, où Boulon et N.-D. de Laise sont représentés comme appartenant à l'Hiémois. On y voit encore figurer *Niciacum,* aujourd'hui Neci, et l'un des

la ligne que ce dernier y occupait avant la révolution, et qui part d'Ouilli-le-Basset pour aboutir en-deçà de Mésidon (1).

Au-delà de la Dive, la question est beaucoup plus obscure. Il ne nous paraît cependant pas douteux que l'Hiémois n'ait toujours possédé au moins ce que le diocèse de Séez avait conservé de ce côté jusqu'à la

---

deux Ouilli (le Basset ou le Tesson) : *In villa quæ Olliacus vocatur xxxiij partes quæ vulgò Maltot dicuntur....* Ou suivant une variante : *In villa Oilliaco xxx mansos quos dedit Sperennagarus....*

(1) Le seul point situé au nord de cette ligne qui ait été, à notre connaissance, mentionné d'une manière expresse comme appartenant à l'Hiémois, est le champ de bataille du Val des Dunes, près Valmeré, que Wace y place de la manière suivante :

Valesdunes est en Oismeiz
Entre Argences è Cingueleiz.

Nous ne croyons pas devoir attacher une grande importance à cette détermination fournie par un auteur dont l'exactitude n'est pas le caractère dominant. Il aura suffi qu'un lieu se trouvât près des limites de l'Hiémois pour que Wace les lui ait fait franchir sans scrupule, ne fût-ce que pour satisfaire au besoin de la rime. Peut-être d'ailleurs une zone de cette portion du diocèse de Bayeux, alors déjà exclue du Bessin, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, n'étant séparée par aucune limite naturelle de l'Hiémois, fut-elle communément regardée comme en faisant partie, faute d'un autre nom à lui donner. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous n'avons trouvé cette extension consignée dans aucun acte authentique.

ligne de la petite rivière d'Oudon. Mais nous ne pouvons dire s'il s'étendait beaucoup au-delà vers la Vie et la Touque. Dans le cas où il n'y aurait eu qu'un Neuville dans ce quartier de la Normandie, la charte de Charles-le-Simple en faveur de Saint-Evroult (1) nous fournirait la preuve que le *pagus Oximensis* allait au moins jusqu'à Neuville-sur-Touque, mais il en existe un autre près de Séez. En approchant de la Charentonne nous trouvons des témoignages plus positifs de l'ancien état de choses. D'abord la charte dont nous venons de parler dit expressément que l'abbaye de Saint-Evroult était située dans le comté d'Exmes, *in comitatu Oximensi;* ensuite nous savons par Orderic Vital que Giroie, seigneur de Montreuil-l'Argillier, ayant à son arrivée dans le pays questionné ses vassaux sur le diocèse auquel ils appartenaient, en reçut cette réponse qu'ils ne dépendaient d'aucune circonscription ecclésiastique; sur quoi il se décida à adopter le diocèse de Lisieux, uniquement parce que l'évêque était celui du voisinage qui lui inspirait le plus de vénération. Sur son invitation, Baudri de Bocquencé, Wascelin d'Echanfré et Roger du Merle adoptèrent le même pasteur. Or, toute cette contrée appartient à la région naturelle connue encore aujourd'hui sous le nom de pays d'Ouche et qui a pris son nom d'une

---

(1) Ce prince y cite, parmi les propriétés du couvent dans l'Hiémois, un lieu nommé *Novavilla*.

vaste forêt qu'elle a remplacée sur les deux rives de la Charentonne; et puisqu'il est certain que son chef-lieu appartenait dans l'origine à l'Hiémois, nous croyons avoir le droit de supposer qu'il en était de même au moins de toute la portion située sur la rive gauche.

Il pourrait se faire qu'il en eût été pareillement ainsi d'une fraction quelconque de la portion du pays d'Ouche qui s'étendait sur la rive droite de la Charentonne jusqu'à la Risle, et qui depuis l'invasion normande n'a pas cessé d'appartenir au diocèse d'Évreux; mais le défaut absolu d'anciens renseignements topographiques sur ce quartier laisse la question complétement indécise.

Soit, au reste, que la frontière orientale de l'Hiémois partît de la source de l'une ou de l'autre de ces deux rivières, nous pouvons affirmer qu'elle allait gagner celle de l'Avre et la forêt du Perche : *saltus Perticensis*. La Commanche et l'Huisne formaient dès cette époque la ligne de séparation d'avec le *pagus Carnotenus*, en y laissant Nogent-le-Rotrou, situé sur leur rive gauche et qui a toujours dépendu du diocèse de Chartres.

Au midi, l'Hiémois était séparé du *pagus Cenomannicus* et de la vicairie de Saonnois : *vicaria Sagonensis*, par les mêmes limites qui ont existé entre les deux évêchés jusqu'à la révolution (1), et particulière-

(1) L'auteur de la *Vie de saint Aldric*, indique la forêt de

ment par la Sarthe depuis Barville jusqu'à Saint-Ceneri. Nous savons d'une manière positive qu'Alençon et Saint-Ceneri lui appartenaient. Un document de 732 nous indique *Digmaniacus*, aujourd'hui Damigni, comme situé *in pago Osismensi in centena Alancionensi;* vers 550 Saint-Ceneri, *Oximensem diocesim petens*, vient s'établir *super Sarthæ fluvium*, dans le lieu qui, depuis cette époque, a constamment porté son nom.

De Saint-Ceneri, la ligne de séparation remontait le long du Sarthon jusqu'à Saint-Denis, puis de Saint-Denis aux environs de la forêt d'Halouse, en laissant en dehors le Passais Normand; et enfin de ce dernier point, toujours à travers un pays extrêmement accidenté, jusqu'à Ouilli-le-Basset. Telles étaient du côté de l'ouest au moins les limites de l'évêché; car nous n'avons à y rattacher d'une manière authentique que deux points qui, bien que situés dans cette portion occidentale de l'Hiémois, se trouvent assez loin de la ligne de circonscription: ce sont Neuvi-au-Houlme, qui figure dans une donation à Saint-Wandrille, au commencement du VIIIe siècle comme chef-lieu d'une centenie: *in pago Oximensi in centena Noviacense* (1), et Bernai-sur-

Blavou comme située, au IXe siècle, dans l'Hiémois: *In silva Blavau in pago Oxominse....* Le texte imprimé porte *Blanau*, mais nous ne doutons pas qu'il ne faille lire *Blavau*.

(1) La propriété transmise dans cette donation est ainsi dé-

Orne : *in Brinnaico in Exominse (mansionilia) IV...* *Gesta domni Aldrici, Cenomannensis episcopi.*

13. *Pagus Sagiensis.* — Vers le milieu du IXe siècle il s'opéra un grand démembrement dans l'Hiémois, mais là comme ailleurs il paraît n'avoir été que passager. La ville épiscopale de Séez, qui n'était encore, à l'époque de la rédaction de la Chronique de Fontenelle, c'est-à-dire vers 835, que le chef-lieu d'une centenie : *et illam rem quæ vocatur Vanda* (1) *in centena Saginse*, donnait son nom à un *pagus* distinct à l'époque de la tournée des *missi dominici* créés par le capitulaire de 853, et la séparation d'avec le *pagus* primitif était si complète que l'inspection n'en fut pas confiée aux mêmes personnages. Nous avons vu que les commissaires chargés d'inspecter l'Hiémois devaient embrasser dans leur tournée l'Avranchin, le Cotentin, le Bessin, ses sous-divisions, et le Lieuvin. Le pays de Séez fut au contraire réuni avec le Maine, l'Anjou et la Touraine. Peut-être cette distraction avait-elle eu lieu en faveur de l'évêque Hildebrand, prélat guerrier, et qui était occupé à une expédition militaire contre les Normands de la Loire, lorsque les moines de Saint-Maur-des-Fossés apportèrent

---

signée : *Montecellus villam cum adjacentiis suis, Meriliaco, Nervimaco, Ciriliaco.* Nous pensons qu'il s'agit du hameau des Monceaux et des communes voisines : Merri, Ners et Croci.

(1) Vande entre Séez et Alençon.

dans le nouveau *pagus, in pagum Sagensem*, les reliques de leur patron pour les soustraire au pillage. Elles y restèrent un an et demi dans le territoire du Mesle-sur-Sarthe (*ad villam quæ Merula nuncupatur,* dit le récit contemporain) déposées dans l'église de Saint-Julien, située de l'autre côté de la rivière et appartenant aujourd'hui à une autre commune, mais qui paraît avoir été la paroisse primitive du Mesle-sur-Sarthe. Nous voyons par là jusqu'où s'étendait le *pagus Sagiensis* au S.-E. Il est probable qu'il comprenait toute la région connue sous le nom de campagne d'Alençon, et une grande partie du Houlme, autre vaste contrée, qualifiée à tort de *pagus* par l'auteur du récit des miracles de Saint-Wulfran, qui en parlant d'Asnebec le place *in pago qui Hulmus vocatur*. Peut-être la ligne de séparation des deux pays fut-elle de ce côté le Don et l'Orne, comme la Sarthe au levant et au midi. Quoi qu'il en soit, le *Sagisum* ne paraît pas avoir eu une existence plus longue que les deux *Otlingua*, puisqu'il n'en est déjà plus fait aucune mention dans le diplôme de Charles-le-Simple en faveur de l'abbaye de Saint-Evroult, située si près de là et qui n'aurait pu manquer de posséder quelque domaine dans sa circonscription.

14. *Pagus Epicensis.* — Nous devons encore mentionner ici un *pagus* éphémère appartenant ou contigu au diocèse de Séez, qui ne nous est connu que

par la charte de Charles-le-Chauve en faveur de Saint-Lomer-le-Moutier, sous la date de 860. C'est le *pagus Epicensis*, qui figure entre l'Hiémois et le Corbonnais dans le passage suivant : *item in pago Oximense et Epicense et Corbonisse villa Nugantus et Suriacus atque Aurmiacus cum omnibus possessionibus in præscriptis comitatibus pertinentibus*. Cette citation suffit pour nous attester que le *pagus Epicensis* a réellement existé et qu'il était administré par un comte distinct, mais non pour nous en faire retrouver l'emplacement. Des trois localités dont les noms suivent ceux des *pagus*, la seconde, *Suriacus*, doit, d'après l'ordre dans lequel elles sont citées, appartenir au *pagus Epicensis*; et la troisième, *Aurmiacus* (ou plutôt *Auriniacus*), au Corbonnais. Or, *Suriacus* est très probablement Suré, d'autant plus que ce lieu a continué d'appartenir à l'abbaye de Saint-Lomer, après l'invasion normande; et *Auriniacus* l'un des deux Origni, éloignés de Suré d'environ une lieue, l'un à l'orient, l'autre au midi. On peut donc croire, dans l'absence complète de renseignements plus précis, que ce *pagus* temporaire aura occupé une étroite lisière entre le Corbonnais et le Saonnais, qui se prolongeait peut-être au nord entre la première de ces contrées et l'Hiémois proprement dit, de manière à justifier l'ordre dans lequel ils sont énoncés. Cependant il ne serait pas absolument impossible que *Sureium* ne fût Sevré, près Bernai-sur-Orne; et qu'ainsi pendant sa courte exis-

tence le *pagus Epicensis* n'eût occupé, à l'extrémité occidentale de l'Hiémois, tout ou partie du terrain compris entre l'Udon, l'Orne, le diocèse de Bayeux et le Passais, de manière à présenter de ce côté, pour ainsi dire, le pendant du Corbonnais, au lieu de n'être qu'une étroite lisière entre lui et le *pagus* principal, comme dans l'autre supposition.

Quant au troisième lieu cité dans ce passage, *Nugantus,* nous ne connaissons aujourd'hui aucun endroit de l'Hiémois proprement dit, ni même de tout l'ancien évêché de Séez, qui porte ce nom; néanmoins il n'est pas permis de douter qu'il n'y en ait existé un à cette époque, puisqu'un autre diplôme de Charles-le-Chauve, sous la date 849, accorde au comte Odo cinquante *Mansi in villa Noviento in pago Otminse.* On peut supposer que ce Nogent aura perdu son nom primitif pour prendre celui du saint protecteur de l'abbaye, à laquelle il fut donné en 860, et que c'est aujourd'hui Saint-Lomer-sur-Guerne, commune située entre Séez et Moulins-la-Marche.

15. *Pagus Corbonensis.* — Corbonnais. Quoi qu'en ait dit la tradition de l'église de Séez dans le passage que nous venons de citer, il n'y a jamais eu de véritable *pagus Perticensis.* Le Perche n'était avant l'invasion normande qu'une forêt, *Saltus Perticus.* Lorsque Grégoire de Tours a parlé du *Carnotenus pagus quem Pertensem vocant*, c'est visiblement,

ce nous semble, dans le sens de contrée, canton, qu'il a employé ce mot. Mais à l'ouest et au midi des vastes solitudes de la forêt du Perche, entre l'Hiémois et le Maine, se trouvait une circonscription de ce genre plus authentique, démembrée de l'Hiémois et bornée par la Commanche et l'Huisne, à l'est, et par la Sarthe au nord-ouest : c'était le *pagus Corbonensis*, *Corbonisus*, *Corbonisse*, Corbonnais (1), que nous avons vu cité avec le *Sagisum*, le Maine, l'Anjou et la Touraine dans la liste de tournées des *missi dominici* de 853. Nous avons déjà fait voir que cette contrée appartenait à l'Hiémois, lorsque nous lui avons donné pour limites à l'est la Commanche et l'Huisne. C'est ce qui est prouvé par le chapitre du Polyptique d'Irminon, consacré à la centenie du Corbonnais, où toutes les localités qui en dépendent sont portées comme existant *in pago Oximense in centena Corbonense*. Quoiqu'une grande partie de ces localités ne puissent plus être retrouvées à cause des changements opérés dans les dénominations et particulièrement de la substitution de beaucoup de noms de saints aux anciennes désignations, on en re-

(1) Le Corbonnais empruntait son nom à l'établissement jadis important de Corbon, où il a été battu monnaie sous la seconde race. Il paraît que ce lieu avait aussi donné son nom à une forêt, mentionnée dans la charte de fondation du prieuré de Ceton : *Foresta quæ dicetur Corbonum*.... *foresta Corbono*.

connaît assez pour se convaincre qu'elles occupaient la circonscription de l'archidiaconé de Corbonnais et de celui de Bellême qui n'en est qu'un démembrement postérieur au xe siècle; bientôt la centenie devint un véritable *pagus*, ainsi que l'atteste la liste de tournées des *missi dominici* de 853. Yves de Bellême et son fils Guillaume, dans leurs chartes en faveur de Marmoutier, désignent indifféremment les mêmes lieux et particulièrement Bellême, comme situés tantôt dans l'Hiémois, tantôt dans le Corbonnais : *in pago Oximense*...... (cart. maj. mon. 2. p. 295).... *in pago Corbonensi* (ibid. p. 296). Cette dernière dénomination prévalut sur la première, et au XIIe siècle nous la trouvons encore employée constamment par Orderic Vital (p. 610 et 627), malgré le peu d'importance, sous la domination normande, de son chef-lieu, Corbon, complétement effacé et remplacé par Bellême et Mortagne. Elle a même subsisté jusqu'à nos jours dans le nom d'archidiaconé de Corbonnais, qu'a porté jusqu'à la révolution la circonscription ecclésiastique qui en occupait la portion septentrionale.

Quant à sa portion méridionale, elle avait emprunté le sien à la ville de Bellême, si importante au moyen âge. Cet archidiaconé de Bellême, qui ne saurait, ce nous semble, remonter plus haut que le XIIe siècle, remplaça un prétendu *pagus Belismensis*, qui n'a jamais existé dans l'acception rigoureuse de ce mot, mais que nous trouvons employé abusive-

ment par Jean, évêque de Séez, dans une charte de 1127 : *in pago Belismensi* (cart. maj. mon. 2. p. 338); vers la même époque, dans un document relatif à l'église du Pin : *in castri Bellissimi* (sic) *pago* (ibid. p. 301), et même dès 1023 dans la donation de Damemarie à Jumièges, par l'abbé Albert : *est autem ipse alodus in pago Bellemensi.*

Nous devons encore exclure de la liste des *pagi* authentiques le *pagus Alenconiensis*, mentionné dans la charte de fondation de Lonlai (1026), comme renfermant Saint-Laurent-de-Beaumesnil et Echufflé. Alençon est visiblement trop près de Séez pour avoir pu en être détaché autrement que comme centenie ou tout au plus comme vicairie.

Il nous reste à parler du Passais Normand, petite contrée forestière (1) située au sud-ouest de l'Hiémois, et enlevée par les ducs de Normandie aux comtes du Maine. C'est une portion de la région naturelle du Passais, qui a pris son nom de la petite rivière de Pisse et qui a toujours appartenu au *pagus Cenomannicus* aussi bien qu'à l'évêché du Mans. Elle y occupait une portion de l'ancien territoire de la cité des Aulerques Diablintes, devenue au moyen âge une vicairie : *vicaria vel condita, vel parochia Diablintica, Diablinticum.*

A. Le Prévost.

---

(1) *Et de forestis totius Constantini et de Passeis....* *lib. nig. Const. ecclesiæ.*

CHARTE FRANÇAISE

DU XIIIe SIÈCLE.

Sentence arbitrale, rendue au mois de mai 1248, *par Heudes, archidiacre, et Raoul de Chevri, chanoine de l'église de Paris, dans un procès pendant entre cette église et le roi saint Louis.*

L'emploi de l'idiome national dans la rédaction des actes est infiniment rare pendant toute la durée du XII[e] siècle, un peu moins pendant les premières années du XIII[e], et fréquent seulement au temps de saint Louis. La charte que nous allons rapporter remonte à la vingt-deuxième année du règne de ce prince, l'an de notre ère 1248. C'est un des plus anciens et des plus curieux exemples de la langue française, appliquée aux formules judiciaires.

Une contestation s'était élevée entre le roi de France et le chapitre de l'église de Paris. Les griefs du chapitre étaient au nombre de huit :

1°. Les sergents du chapitre, quoiqu'ils fussent *francs-sergents*, et taillables seulement lorsqu'ils faisaient le commerce, avaient été assujettis à la taille par les baillis du Roi.

2°. Ces baillis avaient également soumis à l'impôt les hommes de la terre de Garlande. Les chanoines revendiquaient le droit de justice sur cette terre, et prétendaient que les habitants en étaient francs de tailles envers le Roi, sauf cependant la taille du pain et du vin, qui, encore, devait être payée au Roi par l'intermédiaire du chapitre.

3°. Les prévôts du Roi avaient arrêté et long-temps retenu en prison, malgré la réclamation du chapitre, un nommé Salomon, *hôte* ou fermier de l'église de Paris, sans égard pour l'offre qu'il faisait de répondre devant le chapitre, dont il se disait justiciable, à la plainte formée contre lui.

4°. Les mêmes prévôts avaient emprisonné, pour dettes, un marguillier de Notre-Dame, quoiqu'il eût été réclamé par la juridiction ecclésiastique, et qu'il eût offert de répondre, devant le chapitre, aux demandes de son créancier.

5°. Le chapitre, comme ayant succédé aux droits d'un certain Etienne de Beaumont, revendiquait une rente de 28 setiers de blé sur le moulin du Grant-Pont et de 40 sous de surcens sur la maison qui était au-dessus du moulin. Le payement de ces redevances avait été arrêté par les prévôts du Roi.

6°. Les baillis du Roi avaient pris, maltraité et dépouillé plusieurs personnes demeurant sur les terres et dans les *villes* qui appartenaient à Notre-Dame, parce que ces personnes se refusaient au paiement de la taille due au Roi.

.e voyer de Paris avait fait abattre, dans la Fumier, à Paris, des édifices dont le chapitre endait propriétaire.

nfin le maire de Bagneux avait été emprisonné prévôt de Paris, parce que le chapitre avait le rendre à la justice prévôtale un meurtrier, à Bagneux, dans une rue où le chapitre pré- avoir les droits de voierie et de justice.

s ignorons la date précise des faits sur lesquels ient les griefs des chanoines de Notre-Dame. rte nous apprend seulement qu'un procès endant entre eux et le roi de France dès l'an Cette même année, au mois de décembre, ouis étant malade, et voulant probablement à l'église de Paris une marque de déférence, les questions litigieuses aux résultats d'une e et d'une décision arbitrale. Il eut la bonté fier à ses adversaires le soin de nommer les s. Bien plus, pour comble de générosité ou de esse, il leur laissa la liberté de porter leur ur des membres mêmes du chapitre. Le Roi son procès sur tous les points.

on dou Père et dou Fil et dou Seint-Esperit, Cum il fust contenz (1) entre le roi de France part, et le chapitre de Paris d'autre, de plu-

---

omme il se fut élevé une contestation, *fuit contentio.*

seurs querèles (1), dom la première est des sergenz dou chapitre par les bailliz le Roi tailléz (2); la seconde des tailles et de la joutise (3) de la terre de Garlande ; la tierce de Salemon, oste (4) dou chapitre, en la terre qui est apelée *li Cens Communs*, qui par les prévoz de Paris fu pris et longuement tenuz en prison, si com il disoient; la quarte dou marreglier (5) Nostre-Damme pris par les prévoz le Roi et longuement tenu en prison, si com il disoient; la quinte de xxviij setières de blé de rente que Estiennes de Biaumont avoit à Grant-Pont (6) en un moulin, et de xl s. de crois de cens (7) que cil meesmes Estiennes avoit en une mèson seur ce moulin, si com l'en dit, par les prévoz de Paris arestez; la sisiesme des hommes en la terre et ès viles Nostre-Damme pris, mal tréticz et despoilléz, si com il disoient, par l'achoison de la taille de l'ost le Roi (8); la setiesme d'édefices abatuz en la rue dou

(1) De plusieurs plaintes.

(2) Soumis à la taille par les baillis du Roi.

(3) Justice.

(4) Hôte, ou fermier du chapitre.

(5) Du marguillier de Notre-Dame.

(6) Le Grand-Pont était à la place occupée aujourd'hui par le Pont-au-Change, à Paris.

(7) C'est-à-dire de surcens.

(8) A l'occasion de la taille levée pour l'armée du Roi.

Fumier (1) par le voïer de Paris; l'uitiesme dou moieur (2) de Baigneus, pris par les prévoz de Paris por un homme qui avoit fet un homicide à Baigneus, que li chapitres tenoit et ne leur vouloit rendre, si com il disoient. Li Rois, l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil ij cenz xliiij, ou mois de deloir (3), landemain de la Seinte-Luce, en sa maladie, vout et otroia (4) que li chapitres de Paris elleust dous dou chapitre ou de hors (5) qui jurassent et par leur sèrement diligemment enquissent la vérité seur touz ces contenz qui sont devant nommé. Et vout li Rois et otroia que ce que cil diroient par leur enqueste fust gardé bien et loiaument de chascunne partie. Après cest ordènement le Roi (6), nos, Huèdes, arcediacres, et Raoul de Chevri, chanoines de l'esglise de Paris, elleu dou chapitre de Paris à fère ceste enqueste, et juré devant le Roi de faire la (7) bien et loiaument; par l'enqueste que nos avons fète des

(1) C'est aujourd'hui l'extrémité orientale du quai Napoléon, qui aboutit vers les ponts de la Cité et de Louis-Philippe.

(2) Du maire, *major*.

(3) Le mois de *deloir* est celui de décembre; la Sainte-Luce est le 13 du mois.

(4) Voulut et octroya.

(5) Élût deux personnes dans le sein du chapitre ou hors du chapitre.

(6) D'après cette ordonnance du Roi.

(7) De la faire.

tesmoinz qui ont esté tret (1) de vers la partie le Roi, et devers la partie au chapitre; par les chartres que li chapitres a des ancesseurs le Roi (2), et par autres qui à ces choses valoir doivent, et par us dou conseil; à sages clers et à sages laïs disons par nostre enqueste : de la première querèle, qui est des sergenz tailliez, que li sergent au chapitre, qu'an apèle les sergenz fiévéz (3), sont franc des tailles de Paris, et que il pueent en ceste franchise marcheander des provendes (4) au chanoines et des autres biens de l'esglise, et revendre, si leur remaint (5) de ce que il ont acheté por leur couvenue (6). Mès se cil sergent sont marcheant d'autres choses que des provendes au chanoines ou des choses ci-devant dites, nos disons, par l'enqueste que nos en avons fète, qu'il n'est pas droiz au chapitre que, par rèson de leur sergenterie, aient franchise leur sergent des tailles de Paris, que li marcheant de Paris doivent le Roi. Et por ce que nos avons trové en nostre en-

(1) Qui ont été amenés.

(2) Des prédécesseurs du Roi.

(3) Les sergents fieffés, *servientes feodati*, étaient des vassaux astreints à certains services déterminés envers leur suzerain, pour raison des fiefs qu'ils tenaient de lui, et que l'on nommait *sergenteries*.

(4) Prébendes des chanoines.

(5) S'il leur reste, *remanet*.

(6) Pour leur convenance.

queste que Richart Grafart et Jahans li Gouliers, sergent dou chapitre, au tens qu'il furent taillié avec les autres marcheanz de Paris, marcheandient d'autres choses que des provendes ou des choses ci-devant dites, disons par nostre enqueste qu'il n'est pas droiz dou chapitre que, por leur sergenterie, aient autre franchise de taille que li autre marcheant de Paris, et qu'il n'est pas droiz que li chapitres leur en port garantie. De la seconde, disons que la joutise de Garlande doit estre au chapitre, et qu'il est droiz dou chapitre que li homme de Garlande soient franc de tailles quant au Roi, d'autres tailles que de la taille du pein et dou vin que li Rois a par la mein dou chapitre, quant elle eschiet (1). De la tierce, disons que droiz dou chapitre est que Salemons, qui ménoit (2) en leur terre dou Cens Commun, fust par aus jouticiez (3), et que li prévot le Roi, qui le prindrent et longuement tindrent, por ce qu'il ne vout respondre devant aus à un homme qui se pleignoit de li de fet de son cors qui n'apartenoit mie à haute joutice et dom il n'ert pris à nul présent (4), et s'of-

(1) Quand elle échoit.

(2) Qui demeurait, *qui manebat*.

(3) Fût jugé par eux, fût leur justiciable.

(4) Voici je crois le sens de cette phrase : « Parce qu'il ne « voulut pas répondre devant eux (devant les prévôts) à un « homme qui se plaignait de lui, pour un fait qui ne ressortissait « pas de la haute justice, et dont il n'était accusé par aucune « personne présente. »

froit à droit par devant le chapitre, et li chapitres le requerroit, si com nos avons ces choses trovées en nostre enqueste, firent contre le droit dou chapitre quant il le tindrent puis la requeste dou chapitre (1). De la quarte querèle, disons qu'il est droiz au chapitre d'avoir la joutise des marregliers Nostre-Damme, et que li prévot qui pristrent Adan le marreglier et longuement tindrent, porce qu'il ne vout respondre devant aus (2) à un homme qui li demandoit dète, et s'offroit à droit par devant le chapitre, et li chapitres le requerroit, si com nos avons tout ce trové en nostre enqueste, firent contre le droit dou chapitre, quant il le tindrent puis le requeste dou chapitre. De la quinte querèle, qu'il est droiz dou chapitre, por le meffet Estiennes de Biaumont, qu'il eit (3) les xxviij setières de blé de rente eu molin de Grant-Pont, et les xl s. de crois de cens (4) en la mèson desus, que cil Estiennes i avoit, et que li prévot firent et font contre le droit dou chapitre, quant il ces choses arestèrent et arestent encore. De la siste, disons qu'il est droiz dou chapitre, quant li Rois demande aide por son ost, que il face taille seur

(1) C'est-à-dire, « Les prévôts du Roi agirent contre le droit « du chapitre, quand ils retinrent Salomon après la réclamation « dudit chapitre. »

(2) Devant eux.

(3) Qu'il ait (le chapitre).

(4) Quarante sous de surcens.

les hommes de ses viles, et cèle taille fère et li levers (1) apartient au chapitre; et que li bailli le Roi firent contre le droit dou chapitre, de prandre, por la taille, les hommes des viles Nostre-Damme, mal trétier et despoillier (2); car li chapitres, à qui il apartenoit, avoit fet, por cèle aide, taille seur les hommes et levée, et en avoit fète l'aide le Roi, si com nos avons ces choses trovées en nostre enqueste. De la sétiesme, disons que li édefices que li voiers de Paris abati en la rue dou Fumier, que li leus où li édefices ert (3) est en la terre dou chapitre et en la joutice, et s'en avoit (4) ilec fet chose qui estre n'i deust, que li droiz dou chapitre ert que par li fust amandé, et que li voiers de Paris fist contre le droit dou chapitre, quant il le fist abatre par sa joutice; car li chapitres n'en ert en nul défaut. De l'uitiesme querèle, disons qu'il est droiz dou chapitre que li homicides qui fu pris à Baigneus, devant la porte au móieur, en la voie dom la voierie est au chapitre et la joutice, si com nos l'avons trové en nostre enqueste, soit jouticiez par le chapitre, et que li prévot le Roi firent contre le droit du chapitre, quant il

(1) Il appartient au chapitre d'établir cette taille et de la lever.

(2) De prendre les hommes des villes de Notre-Dame, de les maltraiter et de les dépouiller.

(3) Que le lieu où l'édifice était situé.

(4) Et si on avait.

pristrent le moieur de Baigneus, por ce que li chapitres ne leur vouloit rendre ce maufèteur. Ce fu fet à Paris, l'an de l'incarnation Nostre-Seigneur mil ij cenz xlviij, eu mois de may, par devant le Roi. Et furent présent mestres Henris li souchantres; mestres Névelons de Senliz; Pierres de Boissi arcediacres de Baieus, chanoine de Paris, procurateur dou chapitre, envoié à oïr nostre dit, si com nos veismes ce contenu ès lètres overtes dou chapitre. A ce dit dire (1) furent présent la reine Blanche; Huèdes évesques de Touquelanne, légaz l'apostoile (2) en France; Phelipes, arcevesques de Bourges; Jahans évesques d'Évreus; Adans évesques de Senliz; Jahans de Biaumont, chamberiers; Geufroiz de la Chapèle, pènetiers de France; mestres Huèdes de Saint-Denis; mestres Guilliaumes de Limoges, clerc le Roi; et Nicolas Arrode (3), borjois de Paris.

H. Géraud.

(1) Au prononcé de cette sentence furent présents.

(2) Heudes ou Odon, évêque de *Tusculum*, légat du pape en France.

(3) La rue Comtesse-d'Artois et la porte de l'enceinte de Philippe-Auguste qui s'ouvrait dans cette rue, ont long-temps porté le nom de *Nicolas-Arrode*.

ESSAI

SUR

ARCHITECTURE RELIGIEUSE

DU MOYEN AGE,

PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

'on étudie les monuments élevés depuis l'ère
ne jusqu'à la Renaissance, l'histoire de chaque
l'architecture sera la même, comme si ses pro-
t sa décadence étaient soumis à une loi géné-
Simples d'abord, les édifices s'ornent peu à peu;
l'ils ont acquis toute l'élégance, toute la ri-
que comporte le style auquel ils appartiennent,
u'il en soit altéré, l'époque est venue de la per-
n de ce style, ou si l'on veut de son plus grand
ppement. Mais bientôt cette tendance à orner,
chir le fond original, dépasse la limite que nous
marquée. Au lieu d'être accessoire, l'*ornemen-*
devient le but principal. Naguères on admirait
ie d'un architecte, maintenant ce sera l'adresse
uvrier. Dès lors il ne faut plus chercher dans un

monument une règle, une pensée générale qui aient présidé à sa disposition. D'ensemble, de système, il n'y en a plus, et le seul mérite auquel on prétende, c'est la finesse des détails, le précieux de l'exécution. Mais le goût se lasse, et d'autant plus vite qu'il s'est attaché à des minuties. On se fatigue donc bientôt de cette ornementation monotone dans ses caprices, et l'on cherche ailleurs des effets plus puissants et plus sûrs. Alors on remet en honneur des types oubliés, ou bien quelquefois, choisissant parmi les éléments du style qu'on abandonne, on en compose un système nouveau, de même que l'on construit un palais avec les ruines d'un temple renversé.

Ainsi, de la décadence d'une architecture, naît une autre architecture, non point toujours immédiatement, car il faut encore des circonstances favorables à cette rénovation périodique. A l'architecture splendide et surchargée du bas-empire ne succéda pas tout de suite une architecture nouvelle. L'art mourut en quelque sorte avec l'empire romain, et sa résurrection, au moyen âge, fut aussi lente que celle de la société qui se forma de l'amalgame des Romains et des Barbares. Au contraire, lorsque la décadence d'un style a lieu en pleine civilisation, et quand les arts sont encore cultivés, il est aussitôt remplacé par un autre style, car les artistes ne font jamais défaut lorsque les événemens ou les mœurs ne leur apportent pas des obstacles invincibles. C'est une mode remplacée par une autre mode. Arrivée au dernier

terme de son développement, l'architecture bysantine tomba vers la fin du XIIe siècle, étouffée, pour ainsi dire, sous le poids de ses ornements; le siècle suivant vit s'élever une autre architecture, grave et sévère à son début, mais qui, dans la suite, oubliant son origine, périt comme celle qui l'avait précédée, et de même que celle-ci, après avoir laissé disparaître sous des ornements étrangers ses formes caractéristiques.

Je me suis proposé d'étudier principalement la première de ces révolutions, qui s'opéra du XIIe au XIIIe siècle, et de montrer comment les deux styles bysantin et gothique, si différents en apparence lorsqu'on les considère chacun à son point de développement, se confondent pour ainsi dire insensiblement à leur point de transition. En effet, et c'est ce que je m'attacherai à prouver, l'art nouveau emprunta tous ses éléments à l'art qui le précéda, et le changement d'un seul principe suffit pour déguiser ces emprunts, et pour former d'une masse de matériaux étrangers un ensemble harmonieux et revêtu d'un caractère original.

Pendant plusieurs siècles, les monuments de l'architecture romaine, échappés aux fureurs des Barbares, furent les seuls modèles à suivre pour les constructeurs du moyen âge, de même que l'organisa-

tion de la cité romaine offrit aux chefs barbares les bases de la société qui se reforma après leur conquête. Mais, pour reproduire ces chefs-d'œuvre, il fallait des richesses, du goût et du repos, toutes choses qui manquaient alors absolument. Les imitations furent donc très incomplètes, proportionnées qu'elles étaient aux ressources des imitateurs. Dans le petit nombre de ruines, où nous pouvons encore juger de leurs essais, nous trouvons toujours la preuve de leur impuissance dans les palliatifs grossiers dont ils essayèrent de la cacher. Ils parvinrent, il est vrai, à copier la disposition des monuments antiques; mais au lieu de ces blocs énormes taillés avec une si étonnante précision, que, pour me servir de l'expression d'Hérodien, une muraille semblait formée d'une seule pierre (1), ils durent se contenter d'un appareil moins beau et moins solide, mais d'une exécution plus prompte et plus facile. L'emploi de la brique, intercalée dans l'espèce de maçonnerie appelée *opus incertum*, avec le but évident de rétablir le parallélisme des assises, était déjà fréquent dans les derniers temps de l'empire (2) pour les constructions rapides et d'une importance secondaire; le moyen âge l'adopta pour ses palais et ses basili-

(1) Hérod., livre III, Septime-Sévère.

(2) On dit que l'usage de la brique, intercalée dans l'*opus incertum*, s'introduisit sous Gallien.

:s (1). Tout nous prouve d'ailleurs l'embarras on éprouvait à entreprendre toute bâtisse exint quelque adresse ou quelque précision. Aussi voûtes furent-elles rares, les arcades étroites. On ınait aux basiliques des toits en charpente, peut-: même dans la construction d'une église entrait-plus de bois que de pierre; de là, ces incendies tinuels dont l'histoire ecclésiastique fournit des mples à chaque page. Quant à l'ornementation, peut juger qu'elle était fort grossière, souvent sque nulle. Par exemple, à peine pouvait-on ıver des ouvriers en état de sculpter un chapiı, peut-être même de tailler une colonne monoe. Telle était la détresse à cet égard, que la resrce la plus ordinaire était de dépouiller les édifices iens pour décorer les modernes. Charlemagne fit ısporter, de Ravenne à Aix-la-Chapelle, des cones de granit qu'on ne sut pas même disposer venablement (2). Enfin, en voyant dans les édifide son temps et des siècles suivants, le soin qu'on ıis à incruster de la manière la plus apparente lques fragments antiques mutilés, on peut se con-

) Restes d'un *Xenodochium* (hospice) à Metz; quelques ions de la cathédrale de Trèves, et de l'église de Saint-Mar-ı Angers.

ı) Elles furent placées à l'intérieur des arcades de la galerie ·rieure.

vaincre et de l'admiration des architectes pour l'art ancien et de leur désespoir de l'imiter.

Outre la décadence du goût et l'ignorance générale, on peut encore assigner une autre cause aux détestables constructions qui s'élevèrent du VI[e] au X[e] siècle. Au milieu des révolutions continuelles, des guerres et des pillages auxquels l'Europe était livrée, la pensée d'avenir était éteinte en quelque sorte (1), et les fondateurs d'un édifice, loin de songer à la postérité, semblaient préoccupés de la crainte de ne pouvoir le terminer eux-mêmes. Point de ces grandes constructions entreprises sur de vastes plans, conduites avec une sage lenteur, suivies avec un désir constant de perfection depuis la pose des fondements jusqu'au couronnement du faîte. On sentait le besoin d'achever à la hâte, sous peine de ne laisser à ses contemporains qu'un monceau de ruines dont l'origine même eût été méconnaissable.

Tel fut l'état de l'architecture depuis la destruction de l'empire romain jusque vers la fin du X[e] siècle. Des édifices bâtis pendant cette longue période de barbarie, il reste moins de souvenirs que

(1) On connaît cette idée bizarre répandue par le clergé, que le monde devait finir en l'an 1000. Elle fut habilement exploitée par les prêtres, qui vendaient à beaux deniers comptants une place en paradis. Les richesses amassées par le clergé, à cette époque, contribuèrent puissamment à favoriser le grand développement de l'architecture au XI[e] siècle.

des constructions romaines exposées à tant de ravages, minées depuis tant de siècles par la main du temps et celle des hommes (1).

Au XIe siècle s'opéra une espèce de renaissance des arts, préparée sans doute par la constitution de la société chrétienne. « C'est à partir de la fin du Xe siècle « que l'être social, qui porte le nom de France, est « pour ainsi dire formé. Il existe ; on peut assister à son « développement propre et extérieur. Ce développe- « ment mérite, pour la première fois, le nom de ci- « vilisation française (2). » De cette époque seulement date en France l'architecture du moyen âge ; nous avons vu qu'on pouvait à peine donner ce nom aux informes copies dont je viens de parler.

Ce premier style d'architecture moderne, le style roman, bysantin, lombard, saxon, quels que soient les noms qu'on lui donne, et je ne les ai pas cités tous, se forma lui-même de plusieurs éléments distincts ; il puisa, mais inégalement, à plusieurs sources. En première ligne, il faut toujours citer les souvenirs

(1) Il faut cependant noter que, sur la fin du règne de Charlemagne et pendant quelques années après sa mort, une amélioration dans les arts se manifesta en France. Elle fut bientôt arrêtée par les invasions des Normands et la recrudescence de la barbarie.

(2) M. Guizot, *Cours d'Histoire moderne*, tome III.

de l'architecture romaine, dont la puissance est telle que nous en reconnaissons encore les lois; quant aux autres causes, influentes aussi, mais à un moindre degré, je vais essayer d'en distinguer les principales.

Les voyages, ou plutôt les pèlerinages en Orient, qui devinrent fréquents avec l'exaltation progressive de l'esprit religieux (1), donnèrent naturellement aux pèlerins, aux ecclésiastiques surtout, alors seuls dépositaires des arts et des sciences, l'occasion de voir et d'étudier dans la Grèce les monuments du bas-empire, et sans doute en Asie, ceux que venaient d'élever les conquérants sarrasins. Des idées nouvelles, des procédés industriels furent les fruits immédiats de ces voyages. Nombre de pèlerins s'instruisirent dans les arts de Bysance ou rapportèrent le récit de ses merveilles, et le désir d'appeler dans leur patrie les hommes qui savaient les produire (2). Au reste, on comprendra combien il est difficile aujourd'hui d'apprécier l'étendue de l'influence que la Grèce et l'Orient exercèrent sur l'architecture occidentale. Tant de révolutions ont changé la face des

---

(1) Voir dans M. Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, les nombreux voyages en Terre-Sainte de Foulques Nerra.

(2) Déjà, et deux siècles plus tôt, un grand nombre d'artistes grecs étaient venus en Occident, fuyant les persécutions des Iconoclastes. Les motifs exposés plus haut avaient sans doute empêché les résultats heureux que pouvait avoir cette émigration.

villes de l'Orient ! et nous, qui pouvons à peine deviner quel était l'état de la France au XIᵉ siècle, comment pourrions-nous espérer connaître celui de l'Asie? Ces recherches, d'ailleurs, toutes curieuses qu'elles soient, n'entrent point dans mon plan. Je n'ai à parler que des monuments de la France, et je dois me borner à signaler en général l'influence que l'Orient exerça sur notre architecture naissante. Une tradition, conservée dans toutes les histoires ecclésiastiques, suffirait seule pour la constater. Combien d'églises ne citent-elles pas, bâties sur le plan de celle du saint sépulcre à Jérusalem !

La forme et la disposition des édifices religieux furent encore modifiées par les besoins ou les habitudes de la portion du clergé qui les faisait construire. Les ordres monastiques surtout, disséminés sur toute l'étendue de la France, possédant seuls quelque savoir, jouissant de nombreux priviléges, le grandes richesses, se distinguaient entre eux par les pratiques particulières que chacun regardait omme plus agréables à Dieu que celles des autres ommunautés. Or, on sait que la plupart des architectes d'alors étaient des ecclésiastiques : toujours éoccupés d'idées ascétiques, ils introduisirent dans plan et les détails de leurs églises une foule d'allu- ns dont le sens mystique nous échappe souvent ourd'hui, mais dont l'existence n'en est pas moins ntestable.

nfin, il faut encore tenir compte et des besoins

nés de notre climat, et des mœurs nationales qui durent nécessairement influer sur les emprunts faits aux étrangers. Peut-être même, surtout dans les procédés de construction et dans les détails de décoration, doit-on admettre comme des conséquences de nos habitudes nationales, et certaines pratiques plus ou moins bizarres, et certains ornements d'usage local, soit que ces pratiques et ces ornements fussent transmis par les peuples barbares qui formaient une si grande partie de la société moderne, soit qu'ils fussent introduits seulement par le caprice des ouvriers qui dès lors voulurent se distinguer par quelques innovations.

Je résumerais donc ainsi les éléments qui concoururent à former l'architecture du XIe siècle.

1°. *Les souvenirs*, ou *l'imitation de l'architecture romaine*. Ils sont évidents partout, mais plus particulièrement dans le midi de la France, où les mœurs et les arts de Rome s'étaient naturalisés de bonne heure, et se conservèrent le plus long-temps. Rien de plus commun en Provence et dans le Languedoc que de rencontrer des chapiteaux, des moulures, plusieurs détails d'ornement exactement copiés d'après des modèles antiques. Les églises de Vienne, d'Arles, de Saint-Gilles, d'Alet, en fourniront de nombreux exemples;

2°. *L'imitation des architectures néo-grecque et orientale*, importée par des étrangers ou par des artistes nationaux qui les avaient étudiées dans leurs

voyages. On peut citer comme preuves le plan et la disposition d'un grand nombre d'églises, surtout sur les bords du Rhin; les coupoles et beaucoup de détails d'ornementation; l'emploi d'appareils, présentant des alternances de couleurs, tels qu'on en voit au portail de Sainte-Foy à Schelestadt, à Trèves et à Maguelonne; le goût des incrustations et des mosaïques; enfin le style général des sculptures, et jusqu'aux costumes que l'on donna aux statues de saints et aux rois;

3°. *Les idées mystiques et les convenances de certaines corporations religieuses.* J'attribue à ces causes, d'abord les plans extraordinaires de quelques églises (1), leur orientation, l'allongement des chœurs, la disposition des chapelles rayonnant autour du chevet, le choix des sujets dans les bas-reliefs, et les animaux symboliques qui y figurent en si grand nombre, enfin, dans la décoration, une foule de détails qu'il serait trop long d'énumérer;

4°. *Les besoins du climat et les mœurs nationales.* On est étonné de trouver si peu de traces de cette influence. Les toits des églises, par exemple, furent long-temps trop plats pour le climat du Nord : ce-

(1) Je n'ai pu examiner par moi-même certaines églises de Templiers à *deux nefs*, comme il en existe, dit-on, en Allemagne. J'en connais plusieurs circulaires ou polygonales, et cette forme paraît avoir été souvent préférée par les chevaliers du Temple.

pendant, si on les compare à ceux de l'Orient, ils offriront des différences encore sensibles. Les ouvertures des fenêtres, la clôture des églises, les galeries basses et couvertes, peuvent encore avoir été modifiées par le besoin de jour et la nécessité de se prémunir contre le froid et la pluie. On peut encore attribuer aux mœurs du temps, aux habitudes de guerre civile, l'apparence toute militaire de certaines églises, telles que celles de Maguelonne, de Spire, de Candes, etc.;

5°. *Le goût national.* Quelques motifs d'architecture, dont on ne trouve point d'analogues dans l'Orient ni dans l'antiquité, sont peut-être des inventions propres à l'Europe du moyen âge. De ce nombre, je citerai les toits à angles saillants et rentrants des tours rhénanes, et plusieurs variétés d'appareil qu'il serait fastidieux de décrire; enfin aussi quelques ornements, les zig-zags, par exemple, qu'on trouve dans les plus anciens de nos édifices (1), les billettes, les frettes, etc.

Au surplus, il faut bien observer que, dès les débuts de cette renaissance, les effets en furent très différents dans nos provinces, selon qu'elles se trouvaient plus ou moins immédiatement placées sous l'une ou l'autre des influences que je viens d'énumérer. Telle ville, par exemple, qui avait conservé

(1) On dit cependant qu'on en voit un exemple dans le palais de Dioclétien à Spalatro.

de grands monuments romains, s'efforça toujours de les reproduire; on trouvera là des souvenirs antiques qu'ailleurs on chercherait vainement. Dans l'architecture romane, on le sait, les pilastres sont fort rares; or, l'on n'en trouve guère que dans les villes où de grandes constructions romaines encore existantes en fournissent des modèles naturels, pour ainsi dire. A Langres, S. Mammès copia les pilastres cannelés de l'arc de Constance Chlore; S. Lazare d'Autun, ceux des portes d'Arroux et de Saint-André. La nature des matériaux contribua beaucoup aussi à produire des différences marquées entre les constructions contemporaines de nos provinces. Là, par exemple, où pour bâtir on avait une pierre calcaire facile à tailler, la sculpture fit des progrès rapides. L'emploi du granit, au contraire, en arrêta l'essor. Cette observation ne peut échapper au voyageur qui visite successivement les églises du Poitou et celles de la Bretagne. — Les couleurs tranchées des produits volcaniques donnèrent aux architectes de l'Auvergne et du Velay une grande facilité pour décorer leurs édifices par des incrustations et des alternances de couleurs. — Enfin, l'emploi de la brique, seule ou mêlée à la pierre, donna lieu à de notables modifications dans la bâtisse, et dans les pays où l'on en fait usage, elle joue un grand rôle dans l'ornementation. Beaucoup de moulures, peut-être entre autres les dents de scie, variété très commune du zig-zag dont je parlais tout à l'heure,

durent leur origine à une certaine disposition des briques dans l'appareil (1).

Un des premiers effets de la renaissance du XIe siècle se fait sentir dans les soins nouveaux apportés à l'exécution matérielle très négligée jusqu'alors. On sent l'augmentation des ressources, le savoir-faire des ouvriers, surtout la préoccupation de durée. Déjà les plans s'agrandissent, et l'on s'attache en même temps à donner aux églises une apparence monumentale, et à les mettre, par la solidité de leur construction, à l'abri des catastrophes qui naguère les dévastaient presque périodiquement. Des voûtes remplacent les toits en charpente, et leur portée atteste que l'art de bâtir a fait rapidement de sensibles progrès. Aux lourds piliers rectangulaires des basiliques carlovingiennes, on substitue des colonnes (2), tantôt isolées, comme à Saint-Savin, tantôt engagées, comme dans la nef de

(1) M. Eug. Delacroix, dans son voyage à Maroc, a vu les briques employées presque comme unique moyen d'ornementation. Des lits de briques en encorbellement les uns au-dessus des autres forment des corniches; placées à des intervalles égaux, elles servent de modillons ou de mutules; rangées obliquement, elles figurent des dents de scie, etc.

(2) Comparez l'église circulaire d'Aix-la-Chapelle avec celle de Rieux-Mérinville (Aude).

Saint-Germain-des-Prés. Presque toujours elles sont isolées autour du chœur qu'elles enferment dans un hémicycle derrière lequel circulent les bas-côtés. Les colonnes vont devenir d'ailleurs un des éléments les plus ordinaires de la décoration. On en flanque les portes, les fenêtres; on en fait les rayons des roses; souvent même elles servent à décorer une surface lisse en soutenant une arcature figurée.

La sculpture, long-temps abandonnée, reparaît alors, et joue même un rôle considérable dans la décoration des églises. Des statues, souvent colossales, des bas-reliefs, garnissent les parois et les tympans des portails; les corniches, les modillons, toutes les parties saillantes de la bâtisse reçoivent mille formes capricieuses où s'exerce l'imagination inventive des sculpteurs; souvent même les façades présentent des suites de niches ou des arcades qui n'ont d'autre but que de servir d'encadrement à des figures de ronde bosse ou de bas-relief (1). En même temps la peinture s'unit à la sculpture; non seulement les parties lisses de l'intérieur des églises sont revêtues de fresques (2), mais les statues, les bas-reliefs, les chapiteaux, tous les ornements sculptés sont peints et rehaussés d'or et de couleurs brillantes.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer ici l'étalage de luxe et de richesse où se complaît

(1) Voir la façade de Notre-Dame à Civray.

(2) Voir l'église de Saint-Savin.

la sculpture de cette époque. Non seulement les rois, mais les saints sont représentés couverts de vêtements magnifiques, où sont prodigués les broderies et les perles (1). Les chapiteaux des colonnes, leurs fûts mêmes, les archivoltes, étalent une profusion de pierreries. L'éclat des couleurs et des dorures ne paraissant pas suffire à l'illusion, on a souvent incrusté dans la pierre ou le marbre des morceaux de verre coloré, d'un effet plus certain que la peinture. On dirait que les artistes ont toujours devant les yeux l'image de la Jérusalem céleste toute resplendissante d'or et de rubis.

La décoration d'une église est graduée. Je m'explique : la façade expose tout d'abord la richesse du monument ; elle est destinée à donner une idée générale de sa magnificence ; elle est, si j'ose me servir d'une comparaison aussi profane, elle est à l'église ce que l'ouverture est à un opéra. On entre dans un vestibule sombre que les excommuniés n'osent franchir ; puis vient la nef, plus claire, où

(1) Dans un âge grossier, lorsqu'un artiste veut représenter un personnage vénérable, sa première idée, c'est de le revêtir d'un costume magnifique. Ce ne fut que par un raffinement tardif qu'on parvint à produire la même impression par un moyen tout contraire : l'*expression* suffit alors pour faire ressortir la grandeur morale ; mais il faut non seulement que l'art touche à la perfection, mais encore que le goût du public soit assez cultivé pour pouvoir comprendre les intentions de l'artiste.

l'ornementation est répartie avec sobriété. Tout le luxe, toute la recherche, les détails les plus riches et les plus élégants sont réservés pour le chœur, qui est aussi la partie de l'édifice la plus éclairée, comme pour attirer forcément les regards des fidèles vers la partie la plus sainte, celle où se célèbrent les divins mystères.

Je vais brièvement passer en revue les différentes parties de la construction bysantine.

Les plans des églises sont d'une si grande variété, qu'on ne pourrait guère les réduire à des règles générales. Quelquefois ils conservent la forme des premières basiliques, un rectangle terminé à l'orient par un hémicycle; seulement le chœur, à partir du XIe siècle, prend un accroissement considérable, et le *chalcidique* ou le *transsept* tend à s'éloigner de l'*apside*. Plus fréquemment on trouve la forme de croix latine, rarement la croix grecque (1). Ici l'on voit des églises circulaires ou polygonales (2); ailleurs le chœur seul a cette disposition (3). Enfin, dans quelques provinces, un hémicycle termine les deux extrémités orientale et occidentale, et un transsept sépare chaque hémicycle de la nef (4). Ce

(1) Saint-Genest à Nevers, Sainte-Croix à Montmajour.

(2) Sainte-Croix à Quimperlé, l'église de Rieux-Mérinville.

(3) Charroux.

(4) Cathédrale de Verdun, cathédrales de Worms, de Bonn, etc.

n'est point ici le lieu de rechercher la cause de ces variations de plan; il serait d'ailleurs bien difficile aujourd'hui de faire la part et de ce qui se rapporte aux idées mystiques de l'époque, et de ce qu'il faut attribuer soit au caprice des architectes, soit à des causes accidentelles et locales.

De très bonne heure les façades furent flanquées de tours; quelquefois une seule tour surmonte la porte principale (1); ailleurs on en voit aux extrémités orientale et occidentale, encadrant pour ainsi dire toute l'église (2). Les tours ont un double but; d'abord elles annoncent de loin les églises, puis elles peuvent aussi servir à la défense, car, à cette époque, il fallait une force réelle pour s'assurer le repos. Cette destination des tours est suffisamment prouvée par les entraves que les rois et les communes apportèrent souvent à leur érection, craignant sans doute qu'elles ne devinssent un instrument de rebellion ou de tyrannie. Carrées d'abord, puis octogones, les tours romanes dominent les toits de la nef, mais ne s'élèvent pas à une hauteur considérable. Leur amortissement le plus ordinaire fut un toit aplati; ce ne fut, je crois, qu'au XII[e] siècle que l'on commença à les surmonter d'une pyramide de pierre (3).

---

(1) Sainte-Radegonde à Poitiers.

(2) Cathédrale de Worms, et plusieurs églises de Cologne.

(3) Ce fait a été contesté; je citerai pourtant comme un

La muraille occidentale (c'est presque toujours la façade,) est percée d'ordinaire d'une ou plusieurs portes, en nombre correspondant à celui des nefs (1). Sur leurs archivoltes et leurs piédroits, la sculpture a réuni toute sa puissance d'ornementation. On peut considérer la porte centrale comme le morceau capital, le chef-d'œuvre de l'artiste. Au-dessus de cette porte se trouve une fenêtre souvent en rose, dont le diamètre, très médiocre d'abord, s'augmente progressivement jusqu'à devenir, vers la fin du XIIe siècle, égal ou supérieur à celui de la porte. Un fronton termine la façade, plus aigu que les frontons antiques; quelquefois il contient une niche ou bien un œil-de-bœuf. Ainsi, dans la façade on compte le plus souvent trois divisions horizontales, marquées par deux corniches ou deux moulures très saillantes, la première au-dessus de la porte, la seconde au-dessus de la rose. Je ne parle, bien entendu, que des cas les plus ordinaires et des édifices construits avec assez de soin pour qu'on les puisse considérer comme types.

---

exemple de flèche en pierre, dans le XIIe siècle, le clocher qui surmonte le transsept de Sainte-Foy à Schelestadt. Sa forme, très remarquable (les arêtes sont courbes), rappelle les plus anciennes constructions indiennes.

(1) Excepté dans les églises à double apside; leurs portes sont alors percées ou sur les faces latérales, comme à Verdun et à Worms, ou bien à droite et à gauche de l'apside occidentale, comme à Trèves.

Passons à l'intérieur. Outre les divisions parallèles à l'axe de l'église et formées par des arcades, toute église romane a quatre divisions perpendiculaires à celles-ci et d'ordinaire bien marquées. D'abord c'est ou un vestibule intérieur, ou bien une distribution particulière de la partie occidentale de la nef, indiquant la place occupée dans la primitive église par les catéchumènes. Cette séparation paraît s'être conservée par tradition et sans objet apparent, fort long-temps après que les usages des premiers chrétiens étaient tombés en désuétude; vient ensuite la nef; puis le transsept, ou, dans les basiliques, le chalcidique; enfin le chœur. Cette disposition, toujours marquée par des différences dans l'architecture, ne souffre guère d'exception que dans les églises circulaires ou dans celles qui ont une double apside.

En général, la couverture d'une église se compose de trois toits, dont un pour la nef principale, et deux autres pour les nefs latérales, ces derniers n'ayant qu'une seule pente. Plus rarement voit-on un seul toit pour toute une église, et dans ce cas les bas côtés ont d'ordinaire un étage supérieur. Au lieu de cet étage supérieur on trouve plus communément une étroite galerie pratiquée dans l'épaisseur du mur de la nef et se prolongeant autour du chœur (1). Des arcades marquent cette galerie, et son emploi est devenu si ha-

(1) Il y a des églises où cette galerie est extérieure, comme à Spire et dans quelques villes rhénanes.

bituel dans l'architecture bysantine, que lorsqu'elle manque réellement on la voit presque toujours figurée (1).

Les fenêtres sont rares dans l'architecture bysantine. Il n'y en a qu'une dans le haut de chaque travée de la nef, une autre dans les bas côtés, toutes fort étroites; ou, si leur diamètre dépasse quelques pieds, on les divise par des colonnettes en deux arcades que surmonte un œil-de-bœuf. Quoique plus éclairées que les basiliques orientales, nos églises sont encore fort sombres.

Rarement dans les *transsepts* existe-t-il de division longitudinale semblable à celles de la nef; on en voit cependant qui ont de véritables bas côtés distingués par une ou deux rangées d'arcades (2). La disposition la plus ordinaire présente une chapelle semi-circulaire pratiquée dans un renfoncement du mur oriental. Au milieu du transsept s'élève une coupole; c'est la voûte la plus haute de l'église; quelquefois elle est encore surmontée d'une tour moindre que celle de la façade. Cette addition de hauteur et de poids nécessite un renforcement considérable des

(1) Il me semble que la pratique la plus ancienne a été de donner aux bas côtés un étage supérieur; la galerie fut une innovation, ou, si l'on veut, une altération du type primitif.

(2) Sainte-Marie du Capitole à Cologne, la cathédrale de Soissons. — Je crois qu'une disposition semblable existait autrefois dans l'église de Cluny.



des transsepts on transporta bientôt les
colonnes dans la nef, et dans la suite,
gothique eut remplacé le style bysantin
tirer de cet agencement un parti tout n

L'aire du chœur fut presque toujour
que celle de la nef, d'abord, afin de p
assistans de voir l'officiant à l'autel, pui
ner un peu de jour aux cryptes ou ca
quels le chœur est placé, car l'emp
chœur fut ordinairement marqué pa
d'un saint (1); à son défaut la crypte
premières persécutions du christianisme
dont il entourait ses pratiques. Elle s
de dépôt pour les reliques, et même
privilégiée.

Lorsque l'allongement du chœur de
constante, l'apside, qui long-temps a
le maître-autel, se transforma en une
pelle qui de très bonne heure fut dédié

hexagonale; cependant il existe des exemples anciens, rares il est vrai, d'une autre forme (1), ou même de la suppression totale de l'apside (2). D'autres chapelles, d'abord au nombre de deux, puis de quatre, de six, quelquefois même davantage, entourèrent le chevet de l'église, disposées de chaque côté de la chapelle de la Vierge. L'idée bizarre de représenter dans le plan d'une église l'instrument, l'emblême de notre salut, paraît avoir cherché dans l'addition de ces chapelles, l'imitation de la couronne du Christ ou du nimbe qui entoure sa tête. On doit encore peut-être attribuer à une allusion mystique le nombre presque constamment impair de ces chapelles. Je ne me rappelle qu'un seul exemple qui fasse exception à cette pratique, c'est le chœur de Saint-Hilaire, à Poitiers. On peut dire, en général, que le nombre des chapelles correspond à celui des arcades dans l'hémicycle du chœur.

L'ornementation des églises bysantines est extrêmement variée, et comme je l'ai dit plus haut, il n'y a guère de parties de la construction qui n'aient offert des motifs à la sculpture. Les représentations d'hommes ou d'animaux de ronde-bosse ou de bas-relief y sont fort nombreuses. Non seulement les

(1) Saint-Martin d'Angers; le chœur du XII[e] siècle a la forme d'un trapèze.

(2) Saint-Pierre à Poitiers, Saint-Martin à Worms, plusieurs églises d'Auvergne.

tympans et les frises en sont couverts, mais ce même genre de décoration s'applique encore aux modillons, aux corniches, aux chapiteaux. On voit jusqu'à des soubassements formés par une masse d'hommes et d'animaux sculptés (1). D'ailleurs il ne faudrait pas croire que cette immense variété de compositions ne fût pas réglée par quelques lois ou par quelques usages. On est frappé, au contraire, de la répétition continuelle d'un certain nombre de sujets. Ainsi la figure du Christ entouré des apôtres occupe presque toujours le tympan de la porte principale. Le Jugement dernier, les Vierges sages et les Vierges folles, la Nativité, etc., sont des sujets de prédilection qu'on croirait affectés aux portes. Quelquefois, mais plus rarement, on trouve l'illustration de la légende qui retrace la vie du patron de l'église (2). Ce fut peut-être un souvenir antique qui fit placer en évidence sur les portails les douze signes du zodiaque; mais je crois que c'est plutôt à l'ignorance des ouvriers qu'à certains calculs mystiques ou astronomiques qu'il faut attribuer les intervertissements qu'on remarque très souvent dans la disposition des signes.

A part ces sujets, et d'autres faciles à expliquer, et dont la position semble soumise à certaines règles, il serait impossible d'entrer dans le détail ou

(1) A Saint-Gilles, par exemple.

(2) Église d'Andlau?

même de spécifier le caractère de tous ceux qu'on a jetés avec profusion sur les stylobates, les archivoltes, les piédroits, sur presque tous les membres de l'architecture. Rien de plus commun que d'en trouver de ridicules ou d'obscènes. On peut remarquer pourtant la prédilection des artistes pour les compositions tragiques et effrayantes; surtout pour la représentation des supplices que l'enfer réserve aux pécheurs. Il se sont complus à montrer des diables hideux, des monstres bizarres déchirant, torturant des damnés. L'intention d'agir par la terreur sur les imaginations est évidente, et l'on dirait que, par ces images de supplices, les artistes ont voulu venir en aide à l'éloquence des prédicateurs (1). Enfin il n'est pas inutile de faire observer le grand nombre d'animaux réels ou fantastiques originaires de l'Orient qui figurent sur ces bas-reliefs. Ce sont, je crois, autant de souvenirs des pèlerinages qui formaient alors le texte de tous les récits populaires (2).

L'emploi des compositions de bas-reliefs représen-

---

(1) Il faut se rappeler qu'alors les prédicateurs et les sculpteurs appartenaient souvent au même couvent. Plusieurs moines se rendirent célèbres par leurs talents dans les arts aussi bien que par leur éloquence.

(2) A Vezelay, par exemple, on voit des chameaux, des lions; à Saint-Sauveur de Nevers des éléphans, des dromadaires, etc.; presque partout la fameuse *Simorgue*, si célèbre dans les contes orientaux.

tant des êtres animés, à la décoration des chapiteaux, que pour cette raison on nomme *historiés*, bien que très répandu, ne fut point pourtant général. Quelques provinces, celles de l'Est surtout, en ont usé sobrement. En Alsace, un chapiteau historié est une exception, tandis que dans le centre et le midi de la France, c'est une forme presque constante. Concurremment avec les chapiteaux historiés, on en voit d'autres ornés de feuilles fantastiques, toujours variées d'espèce, mais offrant pourtant presque toutes, dans leur corbeille, le galbe du chapiteau corinthien. Je ne connais guère qu'un seul chapiteau dont le profil soit tout-à-fait propre au moyen âge, du moins je n'ai jamais vu son analogue dans le bas-empire; c'est le chapiteau cubique de l'Alsace et des bords du Rhin. C'est un type constant dans ces provinces pendant toute la durée de la période bysantine (1). Une remarque fort importante que je ne dois point oublier ici, c'est qu'à la mode du chapiteau historié, même dans les provinces où elle fut le plus en vogue, succéda vers la fin du XII[e] siècle celle du chapiteau à feuillages fantastiques, laquelle régna presque exclusivement pendant toute l'époque de transition (2).

(1) Sainte-Marie du Capitole à Cologne; Rosheim et Maurmoutier (Bas-Rhin).

(2) On suit comme pas à pas cette transition dans la nef de Saint-Julien au Mans. Les bas côtés du XI[e] siècle ont des cha-

Je viens de passer en revue les détails, et, si je puis m'exprimer ainsi, les membres de l'architecture des XIe et XIIe siècle; je vais maintenant essayer d'apprécier le caractère de son ensemble. — Je suppose qu'un voyageur absolument étranger à l'étude de l'architecture entre dans une église comme il y en a tant en France, commencée dans un style et finie dans un autre; ayant, par exemple, une nef du XIe ou XIIe siècle, et un chœur du XIIIe ou XIVe. L'impression générale qu'il recevra de ces deux parties sera toute différente; pourtant, s'il vient à comparer leurs détails, il n'en pourra point d'abord saisir aussi facilement la dissemblance, car je suppose qu'il ne connaît point les nuances d'ornementation, d'ailleurs fugitives, dont l'habitude de l'observation permet d'apprécier la date au premier coup d'œil. Des deux côtés il verra des colonnes groupées en faisceau, des chapiteaux de feuillages, une riche ornementation, une sculpture fine et minutieuse. Cependant il emportera l'idée que la nef et le chœur ne datent point du même temps. Il est même impossible qu'il ne fasse pas cette remarque, savoir, que la nef offre l'apparence de la solidité, qu'on a même sacrifié à cette apparence et qu'on l'a exagérée, tandis

---

piteaux historiés; la grande nef du XIIe a des chapiteaux à feuillages, parmi lesquels on en voit deux ou trois qui offrent de petites figurines sortant de l'aisselle des feuilles. Ce mélange offre les derniers souvenirs du chapiteau historié.

que le chœur lui semblera d'une surprenante légèreté, et partant, il sera conduit à croire que cette légèreté a été systématique.

Dans cette différence d'impression, je trouve en dernière analyse un jugement plus sûr que celui qu'on ferait porter uniquement sur certains détails, dans lesquels plusieurs antiquaires ont fait résider toute la différence entre le style bysantin et celui qui lui a succédé, et que l'on nomme communément gothique. En effet, toutes les parties de la construction gothique, on pourrait les retrouver dans la fabrique bysantine; les détails d'ornementation offriraient même, dans bien des cas, des analogies frappantes.

Apparence de solidité d'une part, apparence de légèreté de l'autre, voilà des caractères qui ne peuvent se confondre. Je me hâte de les développer. A la première vue d'une église romane, on est frappé de sa largeur comparée à sa hauteur. Sur ce point, il serait inutile de formuler une règle mathématique; mais si le rapport de ces dimensions est variable quant aux chiffres, l'apparence d'une large base est constante. Ni les voûtes, ni les arcades ne sont fort élevées. Toujours remarquablement épais, les murs sont encore renforcés de contreforts, dont les dimensions s'accroissent avec la hauteur du monument. Si l'on examine la masse, on observera la prédominance des parties pleines sur les vides. Ainsi les fenêtres n'occupent, dans chaque travée, qu'une fort petite place, et leur ouverture est encore rétrécie par des colon-

nes qui leur servent de chambranle ou les divisent par le milieu. Les colonnes sont fortes, souvent trapues, les piliers massifs, et les colonnes engagées qui montent le long des murs de la nef jusqu'aux retombées des arcs doubleaux, peuvent, en raison de leur importance, passer pour de véritables contreforts intérieurs.

Étudions les mêmes parties dans une église gothique; nous remarquerons d'abord, à l'extérieur, la hauteur de sa façade et l'élancement de toute la construction; à l'intérieur, l'élévation des arcades, celle des voûtes, pour ainsi dire suspendues sur de minces colonnettes. Au lieu de ces piliers lourds et robustes, nous verrons des piliers élevés dont le diamètre réel est déguisé par leur plan en étoile, et par la multiplicité des colonnettes grêles qui les composent. On peut comparer les premiers à un tronc de chêne, les seconds à un faisceau de roseaux légers. Les fenêtres, tout à l'heure si étroites, occupent maintenant tout le haut de la travée, et les *meneaux* qui les divisent sont si longs et si minces, que, loin de paraître ajouter à la solidité de l'arc qui les surmonte, on conçoit à peine qu'ils résistent à l'effort du vent. Au-dessus des premières arcades règne une galerie, non plus sombre comme dans les églises romanes, mais ouverte à jour des deux côtés, en sorte qu'on dirait que toute la partie supérieure de l'édifice, son toit et ses voûtes, n'ont pour tout appui que des colonnettes fragiles qu'un faible choc mettrait en pièces.

portes; il en est de même au château de la Ziza en Sicile. En France, au contraire, l'ogive ne paraît d'abord qu'à l'intérieur des édifices; son usage est restreint aux arcades et aux voûtes. Long-temps affectée à certaines parties intérieures de la construction, ce n'est que fort tard qu'elle se montra dans l'amortissement des portes et surtout des fenêtres, de même que dans la décoration proprement dite.

Quelle que soit chez nous l'origine de l'ogive, question qu'on ne peut espérer résoudre complétement que lorsque l'histoire de l'architecture orientale nous sera révélée, ce qu'il importe de faire remarquer, quant à présent, c'est que l'arc brisé a paru de bonne heure dans nos constructions du moyen âge, et qu'il y a paru sans les modifier d'une manière sensible. On voit, dans le midi de la France, nombre d'arcades et de voûtes ogivales, évidemment de construction primitive, qui remontent au XIIe et au XIe siècles. Je crois même qu'il en existe de plus anciennes (1). Le genre d'ornements qui les accompagnent, les parties de bâtisse qui s'y lient ne peuvent laisser aucun doute sur leur date, confirmée d'ailleurs par des témoignages historiques incontestables. Au XIIe siècle, l'arc brisé était devenu, dans

---

(1) La chapelle de Saint-Quinin à Vaison, est du VIIIe siècle; l'ancienne cathédrale de la même ville date du commencement du XIe. Voyez la lettre de M. Ch. Lenormant à M. de Caumont, sur l'origine de l'ogive.

plusieurs de nos provinces, une forme constante pour les voûtes et les arcades, sans que pour cela le style bysantin en fût le moins du monde altéré (1); c'était au contraire l'époque la plus brillante de cette architecture. Saint-Maurice d'Angers, où l'on voit tant d'ogives, passe avec raison pour un des plus élégants modèles du style bysantin. Enfin, Saint-Gilles, qu'il faut toujours citer comme le type le plus achevé de ce style, présente des arcades ogivales dans ses parties les plus anciennes..

Prenons une église bysantine d'un caractére bien prononcé, Saint-Germain-des-Prés à Paris, par exemple (2) : supposons qu'au lieu des deux seules ogives qu'on voit à l'orient du chœur, supposons, dis-je, que toutes les arcades aient cette forme : qu'en résultera-t-il? Saint-Germain cessera-t-il d'être une basilique bysantine? son style lourd et sévère pourra-t-il se confondre avec celui des églises gothiques? se méprendra-t-on enfin sur sa date, et la trouvera-t-on beaucoup plus moderne? Que si l'on retourne la proposition, si l'on donne à une église gothique des arcs en plein cintre, on n'en détruira pas pour cela le caractère essentiel; et sans parler de nombreuses galeries du XIIIe siècle dont les arcades sont des cintres trilobés, on voit dans quelques constructions

(1) Voir l'église de Saint-André à Chartres, bâtie en 1108.

(2) Bien entendu que je ne parle que des parties inférieures de l'église.

du xv[e] siècle le plein cintre mêlé à l'ogive, sans que le système gothique cesse de dominer dans l'ensemble (1).

Ceux-là même qui ont fait de l'ogive la forme caractéristique du style gothique, ont été forcés d'admettre l'existence d'ogives bysantines fort anciennes. Ce sont des exceptions, disent-ils; singulière forme qui caractérise un style d'architecture, et qui pourtant existe dans un autre style sans le caractériser!

Pour nous, l'ogive est un élément d'architecture applicable à plusieurs styles, mais qui n'est caractéristique d'aucun. On ne peut pas plus la prendre pour caractère essentiel, qu'on ne peut prendre la colonne ou l'archivolte, ou tout autre membre d'architecture. Autant vaudrait, ce me semble, attribuer au marbre un certain caractère, un autre à la brique, un autre à la pierre et au moellon. L'ogive est un moyen, non un système.

Le docteur Milner, dont le patriotisme se révoltait à l'idée qu'une découverte eût été faite hors de son pays, a prétendu trouver l'origine de l'ogive dans un ornement fréquemment reproduit dans les plus anciennes constructions du moyen âge, et qui

---

(1) On remarquera dans les premiers essais de la renaissance au xvi[e] siècle, que l'on conserva quelque temps l'ordonnance et la disposition gothiques, tout en substituant aux détails de ce style des détails classiques. Voir les niches de Solesmes et la tribune de Vitré.

consiste dans une suite de cintres entrecroisés. De leur intersection naissent des ogives. Milner déclare, bien entendu, que cet ornement a paru pour la première fois en Angleterre; il en cite la date précise. Il est inutile de faire observer la faiblesse de l'argument. L'intersection des cintres se trouve dans l'ornementation de tous les peuples. On ne peut dire qu'elle ait été inventée, pas plus qu'on ne peut inventer un cercle ou bien un triangle. Enfin, de l'observation d'une certaine forme de décoration, à l'emploi de cette forme comme moyen de construction, la distance est immense.

Loin d'attribuer au hazard la découverte de l'ogive, je crois remarquer dans le premier usage qu'on en a fait en Europe, une espèce de raisonnement et de calcul. L'utilité de l'arc brisé, ses propriétés de résistance, surtout la facilité de sa construction qui exige une bien moins grande précision que l'arc en plein cintre, durent la faire adopter de préférence par des artistes timides et encore peu habiles. L'emploi de l'ogive était pour ainsi dire forcé dans beaucoup de cas. On sait, par exemple, que dans la partie semi-circulaire d'un chœur le besoin de solidité exige le rapprochement des piliers. Si les arcades de ces piliers sont en plein cintre, il s'ensuivra que le rayon de ces arcs, que leur hauteur ne sera pas la même que celle des autres arcades. Il en résulterait un effet désagréable à l'œil. Si, pour y remédier, on essaie, en surhaussant les cintres, de leur donner partout

une hauteur égale, il en résultera un vice notable de construction, la poussée des masses s'exerçant d'une manière inégale sur des courbes différentes. L'ogive remédie à tout en permettant à la fois de reproduire des courbes semblables et de conserver la hauteur désirée. Voilà de ces cas où l'ogive est une nécessité (1).

Une nécessité semblable, ou, si l'on veut, la même raison d'utilité, fit préférer l'ogive pour les arcs d'une grande portée, comme offrant plus de garantie de résistance que les cintres. Rien de plus commun que de voir la voûte d'une nef en ogive, tandis que ses bas-côtés sont en plein cintre. Je pourrais accumuler les exemples d'ogives évidemment employées dans le seul but de solidité. Je citerai seulement celles de la cathédrale de Vaison, si larges, qu'on ne compte que trois arcades dans l'étendue de la nef; et celle qui termine la crypte du Munster à Strasbourg, et qui est destinée à renforcer le mur oriental de l'église (2). Rarement, même

---

(1) Nulle mesure exacte, nulle symétrie dans les édifices du moyen âge. Tout se faisait *de sentiment*. Dans des arcades, même en ligne droite, les largeurs sont rarement égales; aussi voit-on l'ogive employée souvent pour corriger cette irrégularité et pour conserver l'égalité de hauteur dans les arcades.

(2) Pareil emploi de l'ogive se voit à Saint-Maurice d'Angers, et au Mans dans l'église de Notre-Dame de la Coulture; seulement ce sont les murs latéraux qui sont renforcés de la sorte.

à la fin du XIIe siècle, l'ogive paraît-elle dans la décoration. On ne la voit point ou presque point dans les façades. Elle ne forme point, nous l'avons déjà dit, l'amortissement des fenêtres ou des portes (1), parties ordinairement décorées avec un grand luxe de moulures et d'ornements. Ajoutons encore que l'ogive se montre plus fréquente et plus ancienne dans les églises de médiocre importance, que dans celles qui ont été bâties sur de vastes plans et avec de puissantes ressources. C'est que long-temps l'ogive ne fut qu'une espèce de *pis-aller*, une forme nécessaire, il est vrai, mais dont il semblait qu'on eût honte, et que l'on n'osait mettre en évidence. Le plein cintre était la forme *noble*, si je puis m'exprimer ainsi, tant parce qu'elle existait dans tous les grands monuments antiques qui servaient de modèles, que parce qu'elle était d'une exécution savante et partant difficile. Dans le Midi, l'arc en plein cintre persista comme forme noble jusque fort avant dans le XIIIe siècle. Il ne disparut même que lorsque l'influence des hommes du Nord eut prévalu dans ces provinces, et y eut détruit l'art national.

L'ogive fut long-temps à se naturaliser en Europe, au point d'être admise à figurer dans la décoration. Mais lorsqu'elle en fut arrivée à ce point on dut tout naturellement la préférer, on dut même être

---

(1) Les fenêtres de la cathédrale de Chartres sont encore en plein cintre.

forcé de la choisir lorsqu'il s'agit, avant tout, de donner à l'architecture de l'élévation et de la légèreté.

Il est à remarquer que, dès ses premiers débuts, l'art gothique s'essaya sur des monuments très considérables, et cette circonstance ne contribua pas peu sans doute à lui donner ce caractère de grandeur auquel conduisait d'ailleurs la tendance générale du système. Au moment de son apparition en France, le pouvoir long-temps divisé entre une multitude de petits tyrans féodaux, commençait à se concentrer entre les mains d'un moindre nombre de seigneurs plus riches et plus influents. De cette centralisation résultait l'accroissement des ressources, et avec elles la possibilité d'entreprendre de vastes constructions; ajoutons que jamais les richesses du clergé n'avaient été si considérables, son influence moins contestée. Avec des indulgences, il pouvait disposer de milliers de travailleurs. Jusqu'alors, on avait beaucoup bâti, il est vrai, mais isolément, en éparpillant pour ainsi dire ses ressources. Il semblait qu'aux XIe et XIIe siècles, on se fût plus attaché à multiplier les églises qu'à en construire de monumentales. Au XIIIe siècle, au contraire, le zèle religieux se porta sur un moindre nombre de fondations, mais, en revanche, il agit d'autant plus puissamment que ses efforts étaient moins divisés. Les plans s'agrandirent à

ısure que le nombre des constructions isolées dimi-
ait. Jadis, chaque seigneur, chaque abbé, avait
ulu attacher son nom à l'érection d'une chapelle;
.intenant, on verra des princes, des villes, des
tions mêmes s'associer pour élever des cathédrales.
L'art gothique parut avec un système nouveau:
choisit dans l'architecture romane, s'appropria
éléments déjà en usage et les perfectionna tous;
ıut composer un ensemble de ces éléments, et l'on
; dit qu'il les transformait en les mettant en
ıvre. Son principe, je l'ai déjà indiqué; c'est la
èreté. Suivons-le dans une de ses applications.

L'architecture bysantine avait multiplié les co-
nes, mais, toujours timide, elle les avait faites
ırmes et trapues, ou bien engagées dans des
ssifs épais. Tout d'abord, l'architecture gothique
allonge démesurément et en diminue le diamè-
. Elle en fait un de ses principaux moyens de
;oration. C'est même leur seul but, car elles ces-
.t d'être nécessaires pour assurer la solidité. Sou-
ıt les architectes se plaisent à isoler de longues
frêles colonnettes, qui par leur position rappellent
ır usage ancien, mais qui, par leur formes grêles
par leur fragilité, semblent plutôt offrir un sujet
ffroi qu'un moyen de résistance (1). Ainsi, de
s bonne heure, nous voyons de hautes nefs divi-
s par des colonnettes sur lesquelles semble re-

1) Voir la nef de la cathédrale de Dol en Bretagne.

pour la masse d'une voûte élevée. Par un artifice de construction, cette masse en réalité ne porte point sur ces colonnettes, elle se décharge sur des murs latéraux d'une solidité à toute épreuve (1). Une disposition semblable, mais sur une très petite échelle, s'observe dans quelques cryptes byzantines, par exemple dans celles de Neuwiller, du Munster, de Notre-Dame de la Coulture, etc. Mais il n'y a là aucune prétention à faire illusion. On n'a voulu que rappeler la disposition d'une église, et c'est une preuve de plus de l'art avec lequel les architectes du XIII[e] siècle perfectionnèrent toutes les inventions de leurs devanciers. On poussa si loin le goût, la passion pour l'apparence de la légèreté, qu'on s'étudia à dissimuler tous les moyens qui peuvent garantir la solidité. Je citerai un exemple remarquable de cette prétention à la légèreté. Les piliers du chœur de Saint-Julien au Mans, représentent en plan deux ovales, se pénétrant à leur sommet et ayant leur grand axe commun. Deux colonnettes isolées très grêles cachent le point de jonction des deux ovales. De l'intérieur du chœur ou des bas côtés, l'œil n'aperçoit qu'une partie du pilier, lequel paraît une colonne ronde d'une légèreté surprenante, les colonnettes ne permettant pas de voir à la fois plus que le sommet de l'un des deux ovales. Perçant

(1) Voir le chœur de Saint-Serge et l'hôpital d'Angers, le réfectoire du prieuré de Saint-Martin à Paris, et la chapelle basse de la Sainte-Chapelle.

partout les murailles, on voulut forcer le spectateur à l'étonnement, et le raisonnement seul peut lui faire croire à la solidité des masses suspendues au-dessus de sa tête. Pourtant, il fallut bien songer à cette solidité, et pour soutenir en l'air des voûtes à une prodigieuse hauteur, on dut augmenter successivement les contreforts ; il fallut étayer de tous côtés, par des arcs-boutants (1), ces masses pyramidales qui menaçaient le ciel et aussi les habitants de la terre. On ne recula devant aucune conséquence du système, et l'on n'hésita pas à sacrifier l'extérieur des faces latérales, à l'effet que l'on espérait de l'intérieur : l'accroissement des contreforts, la multiplicité des arcs-boutants, n'en déplaise aux amateurs passionnés du style gothique, voilà de tristes nécessités, des palliatifs assez grossiers. Si, en entrant dans une église gothique, nous admirons la hardiesse des voûtes, l'élancement des colonnes, en un mot, sa fabrique tout aérienne, pour me servir de l'expression si juste de M. Dusommerard, on éprouve en la contemplant de loin le sentiment pénible qu'excite

(1) Les architectes du XI[e] siècle avaient déjà fait usage des arcs-boutants, mais à l'intérieur des églises. Couvrant les bas côtés d'une nef, et partie des transsepts d'une *demi-voûte,* ils appuyaient ainsi d'une manière très énergique les murs des hautes nefs et les coupoles qui surmontent les transsepts. Voir les églises de Saint-Sauveur à Nevers, de Conques, et presque toutes les églises bysantines de l'Auvergne et du Velay.

la vue d'une ruine chancelante et soutenue par étais.

En cherchant à caractériser la différence des chitectures bysantine et gothique, j'ai déjà sign les modifications partielles amenées par le chan ment d'un principe. Je crois inutile d'insister vantage sur une comparaison que tous mes lect auront déjà faite; je me contenterai de la résu en quelque sorte en indiquant une des conséquen principales du système gothique, conséquence d laquelle on suivra le développement constant principe que nous avons posé.

Tout le monde a remarqué, dans l'architect bysantine, la saillie des corniches, la manière accentuée de marquer les lignes horizontales : d l'architecture gothique, au contraire, ce sont lignes verticales qui prennent cette prépondéran et je n'ai pas besoin de faire observer le but évic de ce changement. Les divisions horizontales travées sont faiblement indiquées dans une ég gothique, quelquefois même déguisées par de fai ornements, tandis que la forte saillie des col nettes qui les séparent verticalement attire l'œil une ligne dont rien n'interrompt la longueur.

De même, dans la disposition des façades, les ar tectes du XIVe siècle se sont particulièrement étu à faire pyramider l'ensemble du frontispice, en r

pant par la multitude de leurs pinacles les lignes horizontales, que leurs devanciers accusaient, au contraire, avec une espèce d'affectation. Pour citer un exemple frappant, je prierai le lecteur de jeter les yeux sur un dessin de la façade de Saint-Gilles et sur un autre de la façade de la cathédrale de Reims. La comparaison de ces deux édifices, admirables chacun dans leur système, en dira plus que tout ce que je pourrais ajouter. Je ferai remarquer pourtant encore la multitude des plans en saillie et en retraite sur la façade gothique et le plan uni de la façade bysantine; enfin, la division de la première en une infinité de parties distinctes, et toutes d'une importance secondaire en soi, mais qui de loin se réunissent facilement en un ensemble systématique; et la division de la seconde en un moins grand nombre de parties, mais beaucoup plus indépendantes les unes des autres.

Il me reste à dire un mot de l'ornementation gothique, de son origine et de son développement. A son début elle n'eut point de caractère qui lui fût propre, car nous voyons les cathédrales du XIII[e] siècle commencer avec les ornements du XII[e] à peine modifiés. On se rappellera seulement que dès lors on avait déjà presque entièrement renoncé aux représentations d'hommes ou d'animaux formant bas-relief autour de la corbeille des chapiteaux. Le chapiteau historié était définitivement remplacé par

le chapiteau à feuillages fantastiques. A mesure que les ouvriers se perfectionnaient, la sculpture faisait des pas rapides vers l'imitation. Les statues roides et longues outre mesure du XIIe siècle, s'animent au XIIIe, prennent du mouvement et de la grâce. On étudie les draperies, et l'on commence à travailler d'après nature. Dès lors seulement l'ornementation gothique se sépare tout-à-fait des traditions bysantines, et son caractère propre s'est formé. A mesure que l'on faisait des progrès dans la pratique, que les difficultés d'exécution disparaissaient petit à petit, on remplaçait les feuilles fantastiques du XIIe siècle par des feuillages fidèlement copiés, tels que les offre la nature. On commença par rendre les feuilles les plus larges et d'un contour nettement dessiné : ainsi la feuille d'eau, celle de chêne, de châtaignier se présentent d'abord. Bientôt il n'y eut pas une feuille des champs ou des bois qu'on ne parvînt à rendre avec une surprenante vérité. Sous le rapport de la naïveté dans l'imitation des formes végétales, et de la finesse du travail, la sculpture avait atteint, dès le XIVe siècle, un degré de perfection qu'on ne pouvait plus dépasser (1). D'ailleurs l'emploi des ornements était le même, je veux dire qu'ils s'appli-

---

(1) Les chapiteaux bysantins conservèrent presque tous le profil corinthien ; mais quand, aux végétaux conventionnels, on en substitua de réels, ces profils s'altérèrent. En effet, comment conserver les volutes quand on remplaça les feuilles d'acanthe par des feuilles de chêne et de peuplier ?

quaient aux mêmes parties que dans les siècles précédents, seulement on ne les prodiguait plus comme dans les dernières années de l'architecture bysantine, où il semblait que l'on eût à cœur de ne pas laisser une seule partie lisse. La décoration gothique eut quelque chose de plus large et de plus grand. Puis, par cette tendance à généraliser, à systématiser, propre à cette période du moyen âge, on adopta presque exclusivement pour l'intérieur des églises les motifs tirés du règne végétal, du moins les figurines et les compositions de bas-relief ne parurent-elles plus d'ordinaire que dans les voussures et les tympans des portails. Au demeurant, pas plus alors qu'auparavant, on ne pensait à donner à toutes les parties de l'édifice une ornementation uniforme et symétrique. La plus grande variété dans les détails continuait à être en usage. Il fallut que les ouvriers fussent devenus des machines pour qu'on songeât à tout régulariser.

C'est donc au XIVe siècle que l'architecture gothique arrive à son plus haut point de splendeur. Hardiesse de plan, habileté d'exécution, finesse de travail, elle possède toutes ces qualités. Son système est complet, homogène; elle a des écoles et des principes arrêtés. Déjà elle peut rendre à l'Orient les emprunts que lui avait faits l'architecture bysantine.

Mai 1837.

PROSPER MÉRIMÉE,

Inspecteur général des monuments historiques.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN.

